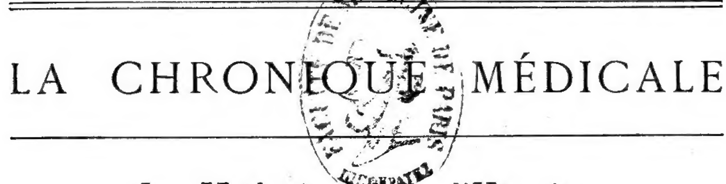
La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

21e ANNÉE. N° 1. 1e Janvier 1914.



La Médecine dans l'Histoire

De la dissolution du mariage pour cause d'impuissance.

Par M. le docteur F. Dive (de *Bergerac*).

(*Suite et fin.*) (1)

II

Le principe même du mariage est la procréation des enfants ; mais combien de couples, à l'étreinte solennelle *procreandi causa*, préférent la bagatelle et remplissent, aux dépens de la première, la seconde condition, qui est l'apaisement de la concupiscence sensuelle ! Une telle interprétation permet de supposer que l'agénésie ou l'anaphrodisie peut être le fait de l'un ou l'autre conjoint. Si le but du mariage n'est pas atteint, à qui la faute ?

Nous avons vu que la femme, ici frigide, là stérile, peut être la seule coupable ; mais c'est toujours le mari, qui, qualifié d'impuissant dans un cas comme dans l'autre, est accusé de ne pouvoir remplir la double fin du mariage, et, de ce fait, de profaner la religion, frauder la société et outrager la nature.

Toutes les actions en justice pour obtenir la dissolution du mariage pour cause d'impuissance n'obéissent pas à un même mobile et les raisons qui poussent les femmes à agir ne sont pas toujours très légitimes.

Bouhier, président à mortier au parlement de Dijon, justifie les femmes qui intentent à leur mari un semblable procès et, dans ses raisons, la religion ne tient pas moins de place que le droit et la morale. Aidé de maintes citations, il prouve que :

> la femme ne peut rester avec un mari impuissant sans pécher, à moins de n'avoir avec lui que des rapports fraternels.

Ce qui semble bien difficile ; car saint Basile, dans son *Traité de la Virginité*, affirme que « ce sont les eunuques et les impuissants qui « désirent le plus l'approche des femmes » ; et, d'un autre côté, le canoniste Sainte-Beuve déclare que « les attouchements impu- « diques entre mari et femme, sans rapport à l'usage naturel du « mariage, sont péchés ».

Donc, l'action en justice pour impuissance est bien légitime.

(1) V. le n° du 1er décembre 1913.

L'Eglise l'a ordonnée dans ses Décrétales, et l'auteur des *Conférences ecclésiastiques sur le mariage* dit « qu'en cette occasion, la « femme non seulement peut, sans blesser sa conscience, demander « la dissolution, mais qu'il y a même des femmes qu'un confesseur « y doit obliger ».

L'Eglise semble, d'ailleurs, prendre plaisir à compliquer ce cas de conscience, car si elle n'admet le mariage que *procreandi causa*, d'un autre côté elle connaît la faiblesse de la chair.

Elle sait que la plupart des femmes ne ressemblent point à l'Armande des *Femmes Savantes*, et qu'elles n'éprouvent point comme elle une répulsion invincible pour le mariage « et tout ce qui s'ensuit ». Toutes ne sont point portées par le pur esprit du christianisme à former en justice, tant ecclésiastique que séculière, une demande en dissolution sur le fait d'impuissance et « le plus « grand nombre y est induit par un esprit tout différent, qui suit « bien plutôt l'instigation des plaisirs charnels ».

Venette, dans son *Tableau de l'amour conjugal*, invoque plusieurs raisons, pour démontrer que les femmes sont plus lascives que les hommes, raisons d'ailleurs discutables, mais qui n'en inspirent pas moins à Deveaux ce pompeux réquisitoire :

Il faut conclure de toutes ces preuves, que la passion amoureuse étant beaucoup plus véhémente chez les femmes que chez les hommes, quand elles ont une fois secoué le joug et le respect humains, toutes les autres passions dont elles sont susceptibles deviennent chez elles les ministres des terribles excès où l'amour les porte ; en sorte que la haine, l'envie, la vengeance, se trouvent alors de concert à servir une passion qui, étant sans règle et sans mesure, les engage à tout mettre en œuvre pour assouvir leur insatiable lasciveté, et c'est alors que toute leur rage se déchaînant contre le malheureux époux qui n'est pas toujours en état de satisfaire leurs appétits désordonnés, elles intentent contre eux ces sortes d'actions tendant à obtenir le divorce sur une impuissance prétendue, qui est souvent, après de longues procédures, moins palpable que leur libertinage et le dérèglement de leur convoitise effrénée.

Si l'impuissance du mari a servi de prétexte à des femmes perverties par la lasciveté, d'autres avilies par l'intrigue ont su en tirer profit. N'y a-t-il point des femmes qui, faisant bon marché des préceptes de la religion et de la société, demandent à la justice de faire servir l'incapacité présumée de leurs maris à la satisfaction d'un vil intérêt ? Quelques-unes ont réussi et ont épousé par la suite, légitimement et sans vergogne, un autre homme, qui s'est trouvé péremptoirement plus incapable que leur premier mari. Mais ce prétexte qu'elles invoquaient pour la dissolution de leur premier mariage les laissa indifférentes, dès qu'elles eurent contracté le second, qui leur procurait les faveurs ou les richesses qu'elles convoitaient.

Il est difficile de déterminer l'époque précise à laquelle une femme accusa devant un tribunal son mari d'impuissance. Ceux

qui veulent rendre odieuses ces sortes d'accusations, disent qu'on n'en trouve aucun vestige dans les douze premiers siècles de l'Eglise. D'autres soutiennent, au contraire, que des procès de ce genre auraient commencé du temps de Théodose. Suivant de La Moignon, dans les premiers temps du christianisme, lorsqu'on commença à regarder le mariage comme un lien sacré, qu'il n'était permis aux hommes de délier que pour des causes très légitimes, l'empereur Justinien ordonna, dans la première loi du code *de Repudiis*, qu'un mari pouvait être répudié sans que sa femme perdît sa dot, si, pendant deux ans, il n'avait pu consommer le mariage. Bientôt après, il prolongea ce terme de deux ans jusqu'à trois.

Le pape Honorius III déclare qu'une femme qui se plaindra de l'impuissance de son mari demeurera huit ans avec lui jusqu'à divorce : on espérait ainsi que, pendant ce temps, les griefs dont se plaignait la femme disparaîtraient.

On trouve encore un reste de cette coutume dans certains cantons de la Suisse, où, naguère, deux époux qui demandaient le divorce devaient préalablement passer huit jours enfermés dans une chambre où ne se trouvaient qu'une seule chaise et qu'un seul lit.

Il paraît bien que le délai de trois ans accordé par Justinien serait inutile pour prouver l'impuissance de l'homme. « Dans un « cas pareil, dit Montesquieu, deux ans en valent trois et trois n'en « valent pas plus que deux. » Et Voltaire ajoute : « Si on accorde « trois ans à la nature pour se guérir, pourquoi pas dix, pourquoi « pas vingt ? On a connu des femmes qui ont reçu dix années « entières les embrassements de leur mari sans aucune sensibilité « et qui ensuite ont éprouvé lès stimulations les plus violentes. Il se « peut trouver des mâles dans ce cas, il y en a eu quelques « exemples. »

Après la dissolution du mariage faite en conséquence de cette loi, il arrivait souvent que celui qui avait été déclaré impuissant procréait des enfants dans un second mariage, et il fallut par la suite que les papes remédiassent à cet abus par leurs Décrétales. Ils ordonnèrent, en effet, que le mariage étant déclaré nul par le défaut du mari, s'il épousait une autre femme dont il eût des enfants, il serait obligé de retourner avec la première, en cas que l'impuissance dont il était taxé eût procédé d'une cause naturelle, mais qu'il ne serait pas obligé de la reprendre, si son impuissance avait été causée par maléfice.

Dans les premiers siècles de notre histoire, l'usage en France était qu'une femme justifiât l'impuissance de son mari par le témoignage de sept de ses proches, qui affirmaient la vérité du fait ; mais le mari éludait cette preuve. De plus, la religion du serment jetait les juges dans de nouveaux scrupules et mettait la dissension dans les familles. Pour terminer ces différends, on eut recours aux expériences du fer et du feu, qui sont rapportées par les historiens.

Bien mieux, du temps d'Yves de Chartres, quand une femme se

plaignait de l'impuissance de son mari, la coutume était de mettre ensemble plusieurs billets, entre lesquels il y en avait un marqué d'une croix. Ces billets, après avoir été longtemps remués, étaient distribués aux parties, et celle à qui le billet arrivait, était crue dans les choses qu'elle avançait. Cette preuve juridique, que Panurge n'aurait pas désavouée, est attribuée, par les auteurs qui la rapportent, à l'ignorance, à la grossièreté, à la superstition et à la simplicité des mœurs de ce temps-là.

Quand on crut, par la suite, n'avoir pas lieu de se contenter de ces preuves où le sort avait part, « on vint à combattre en champ « clos, avec tout l'appareil d'un spectacle public. Cette preuve « ayant d'abord été permise par la condescendance des princes, « devint par la suite un usage ou plutôt un abus inhumain, qui « voulait que deux chrétiens, qui étaient souvent des personnes de « qualité, s'égorgeassent comme de vils gladiateurs ». Yves de Chartres et tous les grands hommes de ce temps se sont élevés souvent contre cette fureur et les papes l'ont toujours condamnée.

« On tomba bientôt de la cruauté à l'infamie et pour épargner le « sang, on a dévoilé la pudeur. » Il sembla que la meilleure preuve de la non-consommation du mariage et, par conséquent, de l'impuissance du mari, fut la constatation de l'intégrité de la virginité de la femme, bien que quelques naturalistes de cette époque aient prétendu que ce soit chose impossible.

La représentation des linges teints de sang dans les premiers rapports, dont les Juifs se servaient pour prouver la virginité d'une nouvelle mariée, était en ce temps un signe infaillible pour juger de l'état des époux, parce qu'il était inspiré par Dieu lui-même, qui est incapable de se tromper.

Nous avons vu plus haut que la virginité de la nouvelle épouse pouvait être détruite par des manœuvres frauduleuses, en sorte que la visite de la femme n'est pas un témoignage bien probant.

Les matrones, écrit Deveaux, se sont souvent trompées malgré leur art, et cette fleur facile à se flétrir périt sous la main de celle qui la cherche, sans l'apercevoir.

Il traduit à peu près le texte de saint Augustin, et non pas de saint Ambroise, comme il le rapporte, qui condamne cet usage, faisant ressortir qu'il est incertain :

Obstetrix, virginis cujusdam integritatem manu velut explorans, sine mlevolentia, sine inscitia, sine causa, dum inspicit, perdidit.

Cependant, certains jurisconsultes prétendent qu'on y peut avoir recours dans une extrémité, et que l'on peut alors préférer la réputation à la pudeur.

Sans cela, dit Bouhier, qu'auraient fait ces deux demoiselles de Paris, chez qui s'étaient tenues, en 1560, diverses assemblées de calvinistes, dans

lesquelles on les accusa de s'être livrées à la lubricité de quelques hommes de leur secte ? Toute l'animosité du parti contraire ne put empêcher qu'elles obtinssent du Parlement la permission de se justifier par cette épreuve ; et, par la même raison, la Cour, suivant arrêt du 20 août 1604, confirma la visite qu'une fiancée avait demandée qu'on fît de sa personne, pour prouver la fausseté de ce qu'avait dit son fiancé, qu'il avait eu avec elle des habitudes criminelles.

Il est étrange que l'Eglise ait souffert des inventions si sales dont les Païens ne se sont jamais servis. Du moins dans les histoires qui parlent des accusations contre les Vestales, on ne lit point qu'on se soit servi de cette preuve pour les condamner ou les absoudre.

Les Décrétales, cependant, ont ordonné qu'en cas d'incertitude, le mari et la femme seraient visités, avec toutefois le consentement des parties. Mais on fut tout aussi embarrassé sur le jugement qu'on en devait faire ; les rapports des experts, qui décident de l'impuissance ou de la puissance d'un homme, étaient forcément un peu erronés, parce que :

Ces parties extérieures étant conformées comme elles doivent l'être, on en peut porter un jugement avantageux, tandis que l'homme sera impuissant, non pas à la rigueur, mais assez pour être inhabile à la génération.

Qui sait si cette remarque n'a pas inspiré le dizain suivant :

Vainement la riche Emilie
Plaide, requiert, conclut et veut
Que d'avec un Jean-qui-ne-peut
Un prompt divorce la délie.
Les experts ayant affirmé
Que l'époux est bien conformé,
Quoiqu'en lui la nature dorme,
Les choses de manière iront
Qu'il l'emportera pour la forme,
Quoiqu'il n'ait pas droit dans le fond.

A rapprocher de cette épigramme le calembour suivant, commis par un premier président au Parlement de Paris. L'audience s'ouvrait sur une demande en séparation pour cause d'impuissance : « Je prévois, dit-il, que le mari gagnera son procès avec de mauvaises pièces. »

« Mais comme l'esprit de l'homme cherche toujours de nouveaux « moyens pour découvrir la vérité dans les matières les plus « obscures », il s'établit par la suite une preuve nouvelle et inattendue de l'impuissance par le congrès. On appela ainsi la représentation par laquelle le mari devait prouver sa capacité virile, en consommant le mariage devant témoins.

Rien n'autorise à croire, avec Venette, que la preuve du congrès ait été admise dans la jurisprudence romaine, lorsqu'il dit que

l'empereur Justinien l'avait abolie, comme opposée à la pureté du christianisme, car on n'en trouve aucun vestige dans le Code ni dans le Digeste. Plusieurs auteurs autorisés assurent que l'usage du congrès n'a été reçu en France que dans la première moitié du XVIIe siècle, ce qui semble inexact, puisque Antoine Hotman, fameux avocat au Parlement de Paris, qui vivait à la fin du XVIe siècle, assure « que cette pratique infâme ne s'était établie, au « temps qu'il écrivait, que quatre ans auparavant ». D'autre part, Guy de Chauliac, qui vivait au XIVe siècle, en parle dans le septième chapitre de la première doctrine de son *Sixième Traité*, comme une preuve d'impuissance reçue en justice dès ce temps-là, quoiqu'elle ne se fît pas avec autant d'appareil et de cérémonie que dans la suite.

Il n'y aurait eu, en effet, au début, qu'un seul témoin, la matrone. Voici ce que dit Guy de Chauliac :

Mais parce qu'auparavant que les magistrats prononcent définitivement sur un fait de cette importance, ils députent des médecins pour bien connaître et examiner les causes de cette impuissance, cela m'oblige d'écrire ici la manière de bien faire cette visite et cet examen. Le médecin étant autorisé par le magistrat, examinera exactement et considérera le tempérament et la conformation des parties destinées à la génération ; après quoi il nommera d'office et choisira une matrone, savante et expérimentée dans ces matières, et il ordonnera que le mari et la femme couchent ensemble en sa présence pendant plusieurs jours. Elle les exhortera à se caresser mutuellement, se baiser, s'embrasser, se chatouiller ; elle leur fera prendre quelques remèdes propres à exciter l'appétit vénérien, qui seront ordonnés par les médecins ; elle leur oindra les parties génitales avec un onguent convenable devant un feu de sarments. Après quoi elle rapportera fidèlement au médecin ce qu'elle aura vu et tout ce qui se sera passé entre eux ; de quoi étant bien informé, il en fera son rapport en conscience au magistrat. Mais qu'il prenne bien garde de ne pas se laisser tromper ; car en ces rencontres on se sert de mille ruses et l'on met toute sorte de souplesse et d'adresse en pratique. Or, c'est un très grand mal de procurer la séparation et la dissolution d'un lien que Dieu même avait serré, à moins qu'il n'y en ait des causes très justes et très importantes.

Bouhier en fait un tableau moins répugnant et tend dans une certaine mesure à justifier ce genre de procédure :

On peut nier, dit-il, que la pudeur se soit alarmée au seul mot de congrès. L'idée que s'en forment la plupart des gens augmente encore l'horreur qu'on en a naturellement. Ils se figurent que les mariés sont exposés à cette épreuve en présence de témoins, à la manière des anciens cyniques ; et sur cela on ferme les oreilles à tout ce qui peut servir de justification à cette procédure. Cependant le congrès ne se fait pas tout à fait de la sorte. Le mari et la femme y sont dans un lit bien fermé : à la vérité, il reste dans la chambre des matrones pour servir de témoins en cas qu'il arrive quelque altercation entre eux, mais tout se passe d'ailleurs entre quatre rideaux. Quand il s'est écoulé un temps suffisant et que le mari juge à propos d'appeler les experts choisis, la femme est visitée par les matrones, afin de reconnaître, suivant les règles de leur art, les vestiges de la consommation,

si elle s'est faite. Les médecins et les chirurgiens, qui pendant le congrès étaient dans une chambre voisine, assistent aussi en cas de besoin à cette reconnaissance. Aussi le congrès, par rapport aux témoins qui s'y trouvent, n'est proprement qu'une nouvelle inspection de la femme, faite dans un temps où l'on peut mieux juger de son état et où il est impossible d'être trompé. Il n'est donc pas plus odieux que la première visite.

Cette façon de procéder à l'épreuve du congrès est rapportée par Venette, mais il paraît bien que, dans quelques cas, le rôle des témoins ait été beaucoup moins passif.

Si ce passage, dit un auteur, avait besoin d'être réfuté, et si je ne m'étais imposé la loi de ménager la pudeur des lecteurs, je rapporterais des circonstances tirées de quelques-unes de ces abominables épreuves et que la liberté du siècle a permis à quelques chirurgiens de déposer dans leurs écrits. On verrait alors si les médecins, les chirurgiens et surtout les matrones, étaient toujours exactement séparés de l'homme et de la femme dont ils devaient examiner les approches. On verrait un accoucheur célèbre lutter contre une matrone qui, par un zèle excessif, voulait absolument, en voyant les inutiles efforts d'un mari, le mettre hors d'état de jamais tromper une femme. On verrait enfin des horreurs qu'il faut ensevelir dans l'oubli.

Que cette ignoble innovation ait été inspirée par l'une ou l'autre des parties en présence, il n'en est pas moins certain que les tribunaux ecclésiastiques et séculiers l'ont approuvée sans hésitation et en ont même abusé par la suite.

Pour quelques auteurs, cette preuve se serait introduite dans les officialités par l'ignorance des juges, qui n'étaient pas suffisamment instruits de la matière sur laquelle ils avaient à se prononcer. De La Moignon ajoute que :

la sainteté de leur ministère les éloignant de ces obscénités, les avait fait tomber dans l'erreur, qu'ils étaient blâmables d'avoir voulu prononcer sur des matières auxquelles ils avaient renoncé et de vouloir décider de questions qu'ils avaient honte d'entendre.

Aussi voyons-nous, par toutes les lois des empereurs chrétiens, qu'autrefois ces matières n'étaient pas portées devant les juges ecclésiastiques ; et, quoiqu'elles aient été agitées dans quelques conciles de France, ces mêmes conciles, quoique composés de laïcs en partie, ont souvent déclaré qu'ils ne voulaient pas connaître de toutes les causes du mariage, mais qu'ils les renvoyaient *ad nobiles laïcos*, principalement quand il s'agissait de questions semblables à celles-ci. Il n'en est pas moins vrai que les ecclésiastiques ont joué un rôle prépondérant dans ce genre de procès, et Voltaire, qui n'est point tendre pour eux, fait remarquer non sans raison :

Avec quelle sagacité, les canonistes et surtout les religieux de mœurs irréprochables ont fouillé les mystères de la jouissance ! Il n'y a point de singularités qu'ils n'aient devinées. Ils ont discuté tous les cas où un homme

pouvait être impuissant dans une situation et opérer dans une autre. Ils ont recherché tout ce que l'imagination pouvait inventer pour favoriser la nature, et dans l'intention d'éclaircir tout ce qui est permis et tout ce qui ne l'est pas, ils ont révélé de bonne foi tout ce qui devait être caché dans le secret des nuits.

Venette écrit, de son côté, que le congrès public pour connaître la virilité d'un homme « est l'infamie des sexes et le déshonneur des temps où il eut lieu ».

Cette loi, dit-il, qui est l'opprobre du nom chrétien, est injurieuse à l'homme, en l'obligeant à faire voir à tout le monde des parties que la nature a cachées avec un très grand soin, et de montrer en plein midi ce que l'on devrait même, s'il était possible, dérober aux ombres de la nuit. En un mot, cette preuve n'est qu'un prétexte de divorce et un effet de la lasciveté et de l'effronterie des femmes, qui en ont fait naître elles-mêmes la pensée dans l'esprit des juges, bien qu'elle soit aussi peu sûre que déshonnête.

Quelque penchant que la nature nous ait donné à faire cette action, elle ne peut être faite que notre volonté n'y donne son consentement et elle ne se fait point parfaitement tant qu'elle s'y oppose ; mais aussi notre volonté a beau nous porter à l'accomplir, elle ne s'accomplit point, à moins que la nature ne nous donne les moyens de correspondre à ces impulsions.

On a raison, dit Montaigne, de remarquer l'indocile liberté du membre viril, s'ingérant si importunément lorsque nous n'en avons que faire et défaillant si importunément lorsque nous en avons le plus affaire.... refusant avec tant de fierté et d'obstination nos sollicitations et mentales et manuelles.

Sur quel fondement, dit à son tour Buffon, étaient donc appuyées ces lois si peu réfléchies dans le principe et si déshonnêtes dans l'exécution ?

Comment ce congrès a-t-il pu être ordonné par des hommes qui doivent se connaître eux-mêmes et savoir que rien ne dépend moins d'eux que l'action de ces organes ; par des hommes qui ne pouvaient ignorer que toutes les émotions de l'âme, et surtout la honte, sont contraires à cet état, et que la publicité et l'appareil seuls de cette preuve étaient plus que suffisants pour qu'elle fût sans succès ?

Nous avons vu plus haut quelle influence néfaste l'imagination pouvait avoir sur la capacité virile de l'homme ; elle a pu même quelquefois causer une impuissance passagère, motivant l'accusation de la femme. On comprend que cet obstacle insurmontable, dans un rapport privé et ardemment désiré, le sera davantage dans un congrès public et imposé, d'autant plus que :

l'indignation légitime qu'inspire un traitement si injurieux suffirait à elle seule à empêcher un commerce qui demande la parfaite union des esprits, la confiance mutuelle et la correspondance réciproque.

Mais ce qui est une raison sans réplique non seulement de l'inutilité, mais encore de la fausseté de la preuve du congrès,

ce sont les expériences d'un grand nombre de dissolutions de mariage, faites mal à propos en conséquence de cette fausse preuve, qui ont fait connaître qu'elle n'était pas la véritable marque de virilité : plusieurs s'étant trouvés impuissants dans cette épreuve, qui ne l'étaient pas, et d'autres puissants, sans qu'ils le fussent en effet.

Ces expériences réitérées avaient démontré les défauts de cette preuve, et soulevé l'indignation de jurisconsultes éclairés, qui à plusieurs reprises l'avaient frappée d'infamie. Anne Robert, l'un des plus célèbres avocats de son temps, un jour qu'il plaidait dans une cause d'impuissance qui avait été portée en appel au Parlement de Paris, osa, sans crainte de déplaire à cette célèbre assemblée, lui reprocher avec beaucoup de licence l'abomination du congrès et de la visite qu'elle avait ordonnée.

Dans un livre dont le fameux Achille de Harlay accepta la dédicace, il insista encore sur l'horreur de ces abus avec beaucoup de force.

La cause célèbre du marquis de Langey, que nous résumerons très brièvement, porta le dernier coup à cette procédure d'un autre âge.

Le 2 avril 1653, Messire René de Cordouan, chevalier, marquis de Langey, majeur de 25 ans, épousa damoiselle Marie de Saint Simon de Courtomer, âgée de 13 à 14 ans. Le ménage vécut en parfaite intelligence pendant quatre ans, c'est-à-dire jusqu'en 1657, que la dame de Langey accusa son mari d'impuissance. De religion protestante, elle porte plainte devant le lieutenant civil du Châtelet qui nomme des experts pour visiter les parties ; lesquels rapportent qu'ils les ont trouvé l'un et l'autre dans l'état où ils devaient être comme mari et femme. La demoiselle de Saint-Simon, pour infirmer ce rapport, prétendit que si elle n'était pas fille, c'était par les entreprises brutales d'un impuissant qui met tout en usage pour se satisfaire. Le sieur de Langey, piqué de ce reproche, demanda le congrès. Le juge l'ordonne, la demanderesse interjette appel, mais la sentence est confirmée.

Pour l'exécuter, on choisit la demeure d'un nommé Turpin, baigneur : cinq chirurgiens, cinq médecins et cinq matrones y assistèrent. Le succès n'ayant pas été avantageux au sieur de Langey, son mariage fut déclaré nul par arrêt du 8 février 1659, qui le condamna à rendre la dot, et lui fit défense de contracter aucun mariage. Le lendemain de cet arrêt, le marquis de Langey fait ses protestations devant deux notaires, déclare qu'il ne se reconnaît pas impuissant et prétend se remarier comme sa religion l'y autorise. Il se remaria en effet avec demoiselle Diane de Montault de Navailles et en eut sept enfants. Dans le même temps, la demoiselle de Saint-Simon, sa première femme, épouse Messire de Caumont, marquise de Boësle, et de ce mariage sont nées trois filles.

En 1670, la nouvelle marquise de Boësle décède ; une clause de son testament laisse clairement entrevoir la surprise qu'elle avait faite à la justice, lorsqu'elle parvint, en 1659, à faire annuler son mariage.

Cette preuve flagrante de l'inutilité du congrès inspira à l'avocat général de La Moignon un retentissant réquisitoire contre « cette

pratique inutile et infâme, » dont il réclame l'abolition dans ses conclusions. Le Parlement de Paris, désormais convaincu, rendit en conséquence, le 18 février 1677, un arrêt par lequel :

Il est fait défense à tous juges, même à ceux des officialités, d'ordonner à l'avenir dans les causes de mariage la preuve du congrès.

Le même Parlement déclara par la suite la femme non recevable à accuser son mari d'impuissance, quand il résultait de la visite faite de la personne, que les parties qui servent à la génération étaient bien conformées : c'était simplifier les choses, non les expliquer. De plus, cette visite du mari, si elle ne permettait pas toujours d'affirmer son impuissance, pouvait parfois amener des révélations intéressantes sur l'origine du procès et même prouver d'une façon indubitable la mauvaise foi de la demandresse ; en voici un exemple :

En l'année 1689, Marie Le Maître fit assigner par devant l'official de Paris Henri Cajola son mari, pour voir déclarer nul et invalide le mariage célèbré entre eux, sur le fondement de l'impuissance qu'elle supposait en la personne du défendeur. La visite du mari ayant été ordonnée, les experts rédigent le rapport suivant :

« Nous soussignés, maître Charles de Laval et maître Urbain Léaulté, docteurs régents en la Faculté de médecine de l'Université de Paris ; Jacques Clérambourg, chirurgien du Roi en son Châtelet de Paris, et Robert Gervais, maître chirurgien-juré à Paris experts nommés par sentence de M. l'Official de Paris, en date du 17 du présent mois, certifions qu'en vertu de ladite ordonnance, à la requête de Marie Le Maître, demanderesse en nullité de mariage à cause d'impuissance, nous nous sommes transportés au prétoire de l'Officialité à huit heures du matin ; auquel lieu, après avoir prêté serment accoutumé par devant M. l'Official, nous sommes montés en la chambre du concierge, où nous avons visité le sieur Henri Cajola, défendeur ; auquel nous avons trouvé les parties destinées à la génération très bien et dûment disposées dans toutes leurs dimensions, figure et nombre, en sorte que nous avons unanimement conclu que ledit sieur Cajola est propre à accomplir tous les devoirs du mariage : en foi de quoi nous avons signé le présent rapport. »

Le défendeur ayant subi la visite, fit donner un avenir. La cause ayant été portée à l'audience, sur ce que ledit défendeur assura que si son mariage n'avait pas été consommé, c'était la faute de la demanderesse *nimis arcta*, requérant qu'elle fut visitée par les mêmes experts et la demanderesse y ayant consenti, l'Official l'ordonna ainsi... et fut procédé à la visite dont voici le rapport :

« Nous soussignés... etc., Marie Garner, femme de Bureau, et Marie Armoy, femme Jean Aubusson, jurées et maîtresses sage-femmes à Paris, experts nommés par les parties ci-après, certifions qu'en vertu... etc., sommés montés en la chambre du concierge, où nous avons visité Marie Le Maître, demanderesse... ; et après avoir exactement examiné toutes ses parties génitales, nous les avons trouvées bien conformées et dans leur état naturel ; même nous avons jugé par la dilatation considérable que nous avons trouvée, tant à l'orifice externe de la matrice, qu'à toute l'étendue du vagin, que ladite demoiselle Le Maître a pleinement consommé le mariage et même fré-

quemment usé de ce droit, en foi de quoi nous avons signé le présent rapport. »

Le Promoteur général de l'Archevêché de Paris déposa ses conclusions et la sentence définitive, sur le vu des pièces, fut prononcée comme suit :

Tout considéré, et sur ce pris conseil de Maître Jean Robert, docteur en théologie, pénitencier de l'Eglise de Paris et de Maître Louis Nivelle, avocat en la cour ; nous avons débouté et déboutons ladite demoiselle de sa demande, et ordonné qu'elle retournera avec ledit Cajola pour lui adhérer comme à son mari ; tous dépens compensés. Fait à Paris ce 19 mai 1689 Signé : Chéron, Robert, Nivelle.

Nous laissons à penser quelles purent être les suites de ce replâtrage conjugal par le tribunal ; les deux parties ayant chacune, pour des motifs différents, mais également hostiles, porté une fausse accusation, ne durent certainement pas confirmer la sentence d'un tribunal qui les certifiait l'une et l'autre propres à la procréation.

. . . .

La Révolution abolit les procès pour cause d'impuissance ; à Rome, où tout est régi par le droit canon, on en voit encore des exemples.

Le Code civil n'a pas admis l'allégation d'impuissance de l'un des deux époux, comme un moyen pour l'autre conjoint de demander et de faire prononcer la nullité du mariage. Mais les rédacteurs du Code ne paraissent point avoir méconnu ce qu'il y a de grave, et d'odieusement frauduleux même, dans le fait d'une personne qui contracte mariage, quoique impuissant, et ce qu'il y a de regrettable dans la déception dont l'autre époux est victime.

Ce qui les a déterminés à écarter cette cause de l'annulation de l'union conjugale a été, par-dessus tout, l'impossibilité, à peu près absolue, de constater avec certitude l'impuissance.

L'ESPRIT DE LA RUE

Appel aux âmes sensibles.

Rue Dautancourt, le *Cri de Paris* a relevé, collée à la vitre d'un magasin, cette demande d'emploi :

Ancienne écuyère, totalement amputée à la suite d'un accident, demande du travail.

Nous ne voyons guère que celui de cul-de-jatte qui pourrait lui convenir et encore ! Mais l'honorable corporation voudra-t-elle admettre cette amazone (1) dans son sein ?

---

(1) Puisqu'elle est « totalement » amputée, il n'est pas téméraire de la traiter « d'amazone », au sens propre du mot.

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Comment se passait le concours des hôpitaux, sous la seconde Restauration.

C'est une bonne fortune de mettre la main sur une pièce aussi caractéristique des mœurs médicales d'une époque, que celle qui nous est échue. M. le Dr CAUSSADE, médecin de l'Hôtel-Dieu, qui l'a découverte dans ses papiers de famille, a bien voulu nous en faire part pour notre revue ; qu'il en soit doublement remercié : en notre nom, d'abord ; et aussi, au nom de tous nos lecteurs, qui vont être appelés à juger de l'intérêt du document que nous allons mettre sous leurs yeux.

Il s'agit d'une requête, ou plutôt d'une lettre de candidature, adressée « à Messieurs les membres du Conseil général d'administration des hôpitaux, » et dont voici la teneur :

Permettez-moi de vous faire connaître le désir que j'ai d'être porté sur la liste des candidats à la première place vacante au *bureau central d'admission dans les hôpitaux.*

Mes titres pour solliciter cet honneur sont :

1° La recommandation des médecins des hôpitaux et professeurs de la Faculté qui voudront bien signer la présente demande ;

2° La publication de plusieurs ouvrages sur différents sujets relatifs à la médecine et aux sciences accessoires ;

3° Plusieurs cours faits depuis l'année 1819 jusqu'à l'époque actuelle.

Veuillez agréer l'assurance du profond respect avec lequel je suis,

Messieurs,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

BERTRAND (1),
d. m. p.
Ancien élève de l'Ecole polytechnique,
rue d'Enfer, n° 21.

Ainsi, vous avez bien lu : les recommandations primaient les titres ; les ouvrages et les cours n'apparaissaient qu'en seconde ligne.

Suivent les témoignages en faveur du candidat, signés des illustrations médicales de l'époque.

C'est, en premier lieu, FOUQUIER qui déclare :

M. Bertrand est un des médecins les plus distingués que je connaisse soit comme littérateur, soit comme savant, soit comme praticien. Il est assurément digne de toute la bienveillance du Conseil général.

(1) Il s'agit d'Alexandre Bertrand, sur lequel on trouvera une note biographique, du Dr Gariel, dans un article sur « les Médecins polytechniciens », publié ici même (15 novembre 1897).

Marjolin appose sa signature à coté de celle de son collègue.

« Je connais depuis longtemps M. Bertrand comme un médecin très distingué, corrobore Desormeaux, et comme un homme très recommandable. Je suis convaincu qu'il se montrera avec honneur dans toutes les places où il pourra parvenir. »

Double « se joint de tout cœur et de toute conviction aux instances de ses confrères... en faveur du très recommandable docteur Bertrand ».

Husson, alors, croyons-nous, Directeur de l'Assistance publique, ne doute pas que « l'Administration ne s'applaudisse plus tard du choix qu'elle pourrait faire de lui (Bertrand) pour la place qu'il sollicite ».

Magendie atteste que le candidat a suivi ses cours et qu'il a toujours entretenu avec lui des relations d'amitié.

Alibert, Pariset, le déclarent « un médecin plein de mérite » et Lisfranc, « un de nos jeunes médecins les plus distingués ».

Icard, médecin de l'Institution royale des sourds-muets ; Richerand, qui professait à l'hôpital Saint-Louis ; le baron Des Genettes ; le savant naturaliste Duméril, membre de l'Institut, rendent hommage « aux talens, aux connaissances et à la moralité de M. Bertrand ». Il en est de même des docteurs Lacournère, de l'Académie de médecine, et Marc, « médecin ordinaire de S. A. R. Mgr le duc d'Orléans ».

Pas une note discordante, un concert unanime d'éloges !

Sans doute est-il à présumer que chaque candidat recueillait un nombre égal de signatures et d'attestations laudatives, ce qui leur enlevait beaucoup de leur valeur.

A parler franc, ces recommandations ouvertes, au grand jour, nous sont beaucoup moins suspectes que celles qui, dit-on, de nos jours... Mais ne prêtons point l'oreille à de méchants bruits : l'ère du favoritisme n'est-elle pas définitivement close ? Ah ! parlez-nous de l'ancien régime !...

Voltaire et les médecins, à propos de l' « Ingénu ».

Le succès remporté tout dernièrement sur une scène parisienne, par la comédie que MM. Méré et Gignoux ont tirée du délicieux conte de Voltaire, l'*Ingénu*, engagera sans doute quelques personnes à lire ou à relire les aventures de ce fameux Huron, « histoire véritable tirée des manuscrits du P. Quesnel ».

Pour ceux qui ne peuvent se donner le plaisir de voir transportés sur la scène les événements que MM. Méré et Gignoux ont fort habilement choisis dans la nouvelle de Voltaire, la lecture de l'œuvre originale réservera plus d'une joie. Ils y verront contés, et avec quel esprit, les aventures d'un Ingénu, qui ne méritera pas pour longtemps son nom, et feront connaissance avec quelques bons pères Jésuites, d'ailleurs assez lestement malmenés. Toutefois, il n'y a pas

je connois depuis longtemps M. Bertrand comme un médecin très distingué et comme un homme très recommandable. je suis convaincu qu'il se montrera avec honneur dans toutes les places où il pourra parvenir.

Desormeaux

je me joins de tout cœur et de toutes convictions aux instances de mes honorables confrères. M. M. Fouquier et Desormeaux en faveur du très recommandable docteur Bertrand

Boulla[illegible]

écrit de M. Bertrand ~~que je connais depuis quelques~~ [illegible] comme un homme laborieux, exact, consciencieux, et esclave de ses devoirs je ne doute pas que l'administration ne s'applaudisse plus tard du choix qu'elle pourrait faire de lui pour la place qu'il sollicite

Husson

je me joins d'autant plus volontiers à mes confrères que monsieur Bertrand Magendie fait l'honneur de [illegible] mes cours m'est particulièrement connu, et que j'ai toujours conduit avec lui des relations d'amitié qui j'espère dureront longtemps

Magendie

Mr. Bertrand est un médecin plein de mérite; j'appuye avec bien de l'empressement sa juste demande.

et moi aussi.

Alibert M-g

[illegible] Paris

FAC-SIMILE D'AUTOGRAP[illegible] [illegible]IXe SIÈCLE.

que les Jésuites auxquels Voltaire dise spirituellement leur fait ; deux médecins, appelés au chevet de l'infortunée Saint-Yves, dépeints en quelques lignes, verront leurs travers stigmatisés de main de maître. La *Chronique*, qui ne laisse rien passer de ce qui touche à la médecine et aux médecins dans le théâtre contemporain, comme dans celui de tous les temps, accueillera sans doute la critique de Voltaire dans le conte de l'*Ingénu*, sujet de la pièce de MM. Méré et Gignoux ; elle la signalera à ses lecteurs, ne fût-ce que pour leur inspirer de lire la nouvelle tout entière. Peut-on, d'ailleurs, présenter dans un raccourci plus élégant une critique plus serrée du succès injustifié de la mode, et des regrettables pratiques de déontologie qui hélas ! sont de tous les temps ?

On fit venir un médecin du voisinage. C'était un de ceux qui visitent leurs malades en courant, qui confondent la maladie qu'ils viennent de voir avec celle qu'ils voient, qui mettent une pratique aveugle dans une science à laquelle toute la maturité d'un discernement sain et réfléchi ne peut ôter son incertitude et ses dangers. Il redouble le mal par sa précipitation à prescrire un remède alors à la mode. De la mode jusque dans la médecine ! Cette manie était trop commune dans Paris. (Ch. XIX.)

On appela un autre médecin ; celui-ci, au lieu d'aider la nature et de la laisser agir dans une jeune personne dans qui tous les organes rappelaient la vie, ne fut occupé que de contrecarrer son confrère, la maladie devint mortelle en deux jours. (Ch. XX.).

N'ayant pas lu la pièce de MM. Méré et Gignoux, mais sachant qu'ils ne veulent pas attrister les spectateurs par la mort de la belle Saint-Yves, je pense que les distingués praticiens dus à l'imagination de Voltaire ne paraissent pas à côté du Huron, de la sympathique héroïne et des bons pères Jésuites. C'est dommage, on eût pu les servir au goût du jour, puisque médecine et médecins occupent aujourd'hui une si belle place dans les préoccupations des auteurs dramatiques et de leur public ordinaire.

Dr A. LEBEAUPIN (*Moisdon-la-Rivière*).

L'Épidaure, artistique et littéraire.

Sous le patronage du professeur Ch. RICHET ; de MM. RENAUT, BEAUNIS, Maurice de FLEURY et André COUVREUR, il vient de se fonder, à Lyon, une société qui porte le nom d'*Epidaure, artistique et littéraire*. Cette société se propose de grouper les médecins auteurs ou amateurs d'ouvrages artistiques et littéraires. Une revue, qui portera le même nom, servira de lien entre les sociétaires ; elle ne s'occupera que d'art et de littérature. Toutes les communications relatives à la Société doivent être adressées à M. le docteur GIULIANI, 61, cours de la Liberté, à Lyon.

Informations de la « Chronique »

Le Président de l'Académie de Médecine pour 1915.

L'Académie de médecine a procédé, dans sa séance du 23 décembre, au renouvellement de son bureau pour 1914. Le très sympathique vice-président, le docteur Charles Périer, passe à la présidence, selon le rite d'usage. Ont été maintenus dans leurs fonctions, qu'ils remplissent à la satisfaction générale : le Dr Debove, secrétaire perpétuel ; les professeurs R. Blanchard, secrétaire annuel, et Hanriot trésorier de la docte et académique assemblée.

Notre éminent ami, le Dr Duguet, a été nommé vice-président, par 70 suffrages et 3 bulletins blancs, ce dont nous le félicitons bien cordialement.

Le docteur Duguet, qui occupera de droit le fauteuil présidentiel en 1915, est un de nos plus sympathiques académiciens. Quoiqu'il soit dans sa soixante-dix-septième année, de bien plus jeunes pourraient lui envier son activité, sa vigueur physique, son intelligence, d'une vivacité que l'âge n'a pas refroidie. Le secret de cette étonnante jeunesse, le Dr Duguet le révèle à qui veut l'entendre : il est des plus simples, mais réussirait-il à tout le monde, comme il lui a si bien réussi ? Voici la recette de ce vaillant Champenois, qui, circonstance notable, ne boit que de l'eau rougie.

Le matin, comme petit déjeuner, il se contente d'un verre d'eau fraîche, avec un morceau de sucre et un peu de pain.

A une heure, il prend un repas copieux, composé d'œufs, côtelette de mouton, pommes de terre, fruits, fromage et tasse de café ; vers sept heures et demie du soir, il fait un dîner très léger. Chaque jour, il exécute une promenade à pied d'au moins quatre kilomètres ; presque tous les dimanches, il réalise dix-huit à vingt kilomètres, sous prétexte de chasse.

Point de spiritueux, jamais de tabac, sept heures de sommeil.

Règlement de vie excellent, certes ; mais, comme le dit, dans l'article qu'il lui consacre, notre confrère Horace Bianchon, du *Figaro*, le docteur Duguet a simplement omis de nous dire que le meilleur de son hygiène quotidienne, c'est le travail, un travail incessant, accompli en état d'invariable bonne humeur. Et nous ajouterons : une bonne et solide constitution, comme celle de notre bon maître, n'est pas, tant s'en faut, un facteur de longévité à négliger.

Actualités d'hier et d'aujourd'hui

Le tempérament de Robespierre.

Le personnage qu'on vient de « statufier » aux portes de Paris, à Saint-Ouen, en attendant que la capitale lui réserve une de ses places publiques, — car son heure sonnera, soyez-en assurés ! — n'a pas fait, que nous sachions, l'objet d'une étude physio-psychologique approfondie.

Un jeune historien, qui ne manque pas de talent, s'y est essayé toutefois ; et grâce à M. Raymond Clauzel, qui a consacré aux « fanatiques », tels que Philippe II, Robespierre, etc., des monographies justement remarquées, nous avons au moins une idée, si imparfaite soit-elle, du tempérament de l'Incorruptible.

Prenons-le dès l'enfance.

Dès l'âge de sept ans, nous le voyons retranché de la plus douce et de la plus nécessaire des sociétés, celle de la famille.

Le jeune orphelin (1) devient précocement triste et rentré. Il se montre réfractaire aux autres et recherche l'isolement. Ses jeux accusent bien sa tendance insociable par leur caractère solitaire et personnel. Il construit de petites chapelles, apprivoise des oiseaux, collectionne des images ; ou, immobile, absent des choses et du temps, assiste avec béatitude aux spectacles que lui donne son imagination.

Il partageait rarement les jeux ou les plaisirs de ses camarades, nous dit sa sœur Charlotte, dans ses *Mémoires* ; il aimait à être seul pour méditer à son aise et passait des heures entières à réfléchir...

Myope, craintif, faible, rendu dédaigneux et méprisant, par le sentiment sournois de sa supériorité et de sa perfection, il fuyait aussi bien les familiarités affectueuses que les camaraderies bruyantes. Fréron, son ancien condisciple de Louis-le Grand, dit également qu'il ne se mêlait jamais aux jeux des collégiens et qu'il ne recherchait personne.

Il se promenait seul, à grands pas, toujours rêveur et l'air malade... Point communicatif, nul abandon, nul épanchement...

Dans le cercle intime des parents et des amis, Maximilien se tenait coi, ne contrariait personne, et, la plupart du temps, paraissait absent de ce qui se disait ou se faisait autour de lui.

---

(1) A neuf ans, il se trouvait orphelin et l'aîné d'orphelins. Sa mère, d'une sensibilité maladive, était morte de consomption, deux ans auparavant. Et son père venait de disparaître on ne savait où, abandonnant sa famille, après s'être abandonné lui-même à une sorte de mélancolie noire qui affadit en lui le désir de vivre (R. C.).

Mes tantes et moi, raconte Charlotte, nous lui reprochions d'être distrait, préoccupé dans nos réunions ; en effet, lorsqu'on jouait aux cartes, ou lorsqu'on ne parlait que de choses insignifiantes, il se retirait dans un coin de l'appartement, s'enfonçait dans un fauteuil, et se livrait à ses réflexions comme s'il eût été seul.

Il est si abstrait, il s'oublie tellement en soi-même, qu'il lui arrive de commettre des distractions énormes, comme de verser du



ROBESPIERRE.

potage sur la table, son couvert n'étant pas encore mis ; comme d'abandonner sa sœur en pleine rue et de lui demander, lorsqu'elle arrive à la maison où il l'a précédé, d'où elle vient, ne se souvenant plus qu'il était sorti avec elle.

Comme s'il était seul ! Charlotte a trouvé le trait typique. Il faudra bien convenir qu'il y a là l'une des clefs essentielles, pour déchiffrer l'énigme de ce personnage réputé indéchiffrable. Ce jeune homme replié reste un problème. Ses yeux bleus de fer, posés ainsi que des sphinx au seuil de sa personnalité inconnue, troublent et déconcertent.

Lorsque Fréron note *l'air malade* de Maximilien, il veut cer-

tainement indiquer l'expression hypocondriaque qui se reflétait de l'âme sur la physionomie.

Enfant de l'amour, il avait hérité de la sensibilité fragile de la mère et de la morbidesse morale du père. Mme de Staël, en 1789, remarquera que Robespierre a les *veines vertes*, ce qui, d'après les spécialistes, est l'un des indices du tempérament mélancolique. On dira qu'il ne riait jamais, ou plutôt que sa gravité sourcilleuse n'était coupée, parfois, que par des crises de rire soudaines, qui prenaient les apparences d'un accès de frénésie nerveuse. Il est certain que Maximilien n'avait ni le don du rire ni celui du sourire, encore moins celui de la sérénité...

Ses camarades au collège nous le représentent « bilieux, morose... Déjà sa face mobile avait contracté ces *grimaces convulsives* qu'on lui a connues. »

Robespierre n'aurait-il pas été épileptique ? Ce serait à rechercher.

J. Claretie et la médecine.

C'est à l'heure où ce polygraphe fécond, ce parfait chroniqueur, cet inimitable journaliste, allait goûter enfin un repos conquis après tant d'années de labeur, que la mort le prend, dans l'intégrité de ses admirables facultés et la plume à la main, comme le soldat tombé glorieusement sur la brèche.

En Jules Claretie nous perdons un des amis de la première heure de cette revue, dont jamais ne se démentirent la sollicitude et le dévouement, et qui, en toutes circonstances, témoigna pour notre art d'une curiosité dont se retrouve, dans certains de ses livres, l'évidente marque.

Faut-il rappeler, parmi ceux-là, *Jean Mornas*, dont l'hypnotisme fait le principal intérêt ? Ou les *Amours d'un interne*, dans lequel, avec une science et une compétence qu'on n'aurait pas attendues d'un profane, il a disserté de l'hystérie, sous ses formes mystique et érotique ? Aujourd'hui encore, on ne retrouverait guère à reprendre à la description que Claretie donnait, à l'époque de la publication de son livre, des différentes manifestations de ce mal protéiforme, dont il avait pu voir, à la Salpêtrière, de si nombreux et si variés échantillons.

Malades, internes, salles de laboratoires ou scènes de consultations, rien n'a échappé à l'observation sagace de ce maître reporter, qui sut toujours allier à une documentation précise la notation la plus pittoresque.

Il ne faudrait, néanmoins, pas chercher dans cette littérature romanesque autre chose que des traits de mœurs médicales ; mais le talent du romancier n'a pas peu contribué à vulgariser telles découvertes de la psychologie, physiologique ou pathologique, qui seraient restées longtemps ignorées sans cet aide précieux.

Si « faire avec plaisir et honnêtement un travail qui vous plaît, c'est le bonheur », Jules Claretie fut un homme heureux. Ce grand

travailleur, par la dignité de sa vie, une vie tout entière consacrée aux Lettres, a bien mérité d'avoir, comme Jules Janin, qui se glorifiait, lui aussi, du titre d'homme de lettres, un « bel enterrement ».

Les débuts de J. Claretie.

Celui qui devait s'asseoir dans le fauteuil directorial de la Comédie-Française et revêtir l'habit vert de l'académicien, avait eu des débuts qui ne laissaient point présager ses destinées futures.

Il était entré dans la carrière de publiciste, — à laquelle jusqu'au bout il resta fidèle, — à peine âgé de 17 ans ; et un de ses premiers articles fut une nouvelle, d'une conception assez macabre, et qui s'appelait *l'Amphithéâtre* !

L'auteur imaginait qu'un carabin s'endormait, épuisé de travail, dans l'amphithéâtre de Clamart et que les morts, à demi éventrés, se redressaient sur leurs dalles de pierre et, formant une ronde sinistre, prenant les scalpels des prosecteurs, coupant et taillant après avoir été tailladés, disséquaient à leur tour l'interne, épouvanté par ces cadavres.

Tout imprégné de la lecture d'Edgar Poe, J. Claretie annonçait déjà le théâtre d'André de Lorde et autres fournisseurs du Grand-Guignol.

La physiologie de l'écrivain.

Il y a quelques années, un publiciste américain projetait de publier, sous le titre de *la Méthode de travail des écrivains*, les résultats d'une vaste enquête qu'il avait entreprise auprès des littérateurs du monde entier. Il se proposait de révéler tout ce qui se rapporte à l'hygiène et aux procédés de composition littéraires et, certes, l'idée était des plus louables. Avec sa pénétration habituelle, J. Claretie en devina tout de suite l'intérêt.

« Cette idée, confiait-il à un de nos avisés journalistes, qu'il savait instruit des projets de son confrère yankee, est évidemment des plus originales et serait même des plus utiles, si chaque personne interrogée répondait franchement, sans réticences et sans pose, à des questions parfois indiscrètes. Quel recueil de documents, en effet, que l'ensemble de confessions pareilles !

« La littérature et la physiologie s'y trouveraient également intéressées, et la critique rencontrerait dans ces pages des renseignements précieux, des révélations inattendues, mille et un de ces petits faits révélateurs, que Stendhal, avec raison, aimait par-dessus tous et notait avant tous les autres.

Mais, pour qu'un tel ouvrage devînt très utile, il faudrait que les réponses aux questions fussent nettes et sans ambages. Le fard, en pareil cas, et le maquillage, ne sont pas de mise. Il faut se présenter tel qu'on est, et ne pas chercher à dissimuler ses tics et ses verrues. »

Combien se résoudraient à paraître tels qu'ils sont en réalité ! Et que d'hommes, sous ce rapport, qui sont femmes !...

Les manies de J. Claretie.

Jules Claretie avait quelques manies, bien innocentes au surplus. Il écrivait ses romans sur du papier blanc, et ses articles de journaux sur du papier vert ; il lui était impossible d'intervertir ces couleurs. Quant à ses manuscrits, ils sont criblés, non pas de ratures, mais de mots ajoutés, qui partent de tous côtés comme des fusées.

Il s'était, pendant un temps, passionné pour la Révolution et a écrit, notamment sur Camille Desmoulins et les derniers Montagnards, deux livres qu'on trouve encore profit à lire.

Afin de parfaire sa documentation, il achetait sans cesse de nouveaux ouvrages, brochures, pamphlets, autographes, relatifs à la grande tourmente et il les habillait uniformément d'une reliure... tricolore.

Un rayon de sa vaste bibliothèqne était réservé aux œuvres des meurtriers : Lacenaire, Lebiez, Castaing, La Pommeraye, etc., y étaient représentés ; c'était ce qu'il appelait, en souriant, le coin de messieurs les assassins !

PETITS RENSEIGNEMENTS

Société des médecins de la P. S.

Le bureau de la *Société amicale des médecins de la Préfecture de la Seine* a été renouvelé comme suit :

Président : Dr Pascalis ; Vice-Présidents : Dr Baldet et Thoumas ; Secrétaire : Dr E. Mendelssohn.

Les « Médecins humanistes ».

Statuts. — Constitution du Bureau.

La Société « les Médecins humanistes », dans sa séance du 22 décembre, a procédé au vote des statuts et à la nomination de son Bureau. Ont été élus : Président : le Dr Monin (*Paris*) ; Vice-Présidents : professeur Grasset (*Montpellier*) ; Dr Cabanès, Directeur de la *Chronique médicale* ; Secrétaire général : Dr Berchon (*Paris*) ; Secrétaires des séances : Dr Coulomb (*Paris*), Grellety fils (*Vichy*) ; Bibliothécaire-Archiviste : Dr Georges Petit (*Paris*).

« J'estime que l'éducation classique doit être, particulièrement aux futurs médecins, une force autant qu'une parure. Je pense que nulle autre enclume ne vaut pour forger les cervelles; pour former le jugement; pour donner essor à cette part d'idéal qui doit faire du médecin complet un savant doublé d'un artiste. »

Landouzy

DE L'UTILITÉ DES HUMANITÉS POUR LES MÉDECINS.

(Déclaration autographe du Professeur LANDOUZY, Doyen de la Faculté de Paris.)

Nos évadés

De la Médecine à la Politique et aux Muses.

Au pays cévenol, non loin de sa demeure, dans une localité où, vers la dix-septième année, il se rendait pour pêcher à la ligne de fond, un aspirant à la licence recevait, jadis, l'hospitalité de braves gens, dont la fille présentait une inquiétante pâleur maladive.

Pauline est « poitrinaire » et, selon toute apparence, vouée à une fin prématurée, avait un jour répondu à certaine demande apitoyée le médecin de l'endroit. Fatale révélation ! L'émotion dont elle pénétra son cœur ne parut à l'étudiant devoir être dignement rendue que par des strophes débordantes de lyrisme, sur-le-champ dédiées *A la Jeune malade des Cévennes*.

La science divinatoire du poète pouvait-elle laisser alors présager à cet adolescent son futur destin ? Nous en doutons.

Successivement docteur ès lettres et docteur en médecine, il se voyait, après plusieurs années consacrées à notre art, disputé à sa pratique, par les exigences chaque jour plus impérieuses de la politique. Arraché par les circonstances à une vie volontairement modeste et discrètement laborieuse, notre confrère allait être finalement produit au grand jour sur cette nouvelle scène, pour y tenir un rôle spécialement actif et de tout premier plan.

Cependant, au milieu des plus graves préoccupations de sa carrière, si mouvementée et si absorbante, l'éminent homme d'Etat a su garder intacte sa fidélité aux Muses. « Leur douce compagnie, se plaît-il à dire, m'a régulièrement consolé des fréquentes déceptions humaines. » L'agrément de ce commerce intellectuel ininterrompu se pressent à la lecture de la pièce reproduite ici. Il s'y trahit, comme dans toutes celles du petit recueil, édité vers 1860, dont elle a été tirée, l'influence romantique la plus nette et, en particulier, le culte avoué pour le poète préféré, Lamartine.

Quant à la « Jeune malade », il ne sera pas sans intérêt d'apprendre que, devenue la mère heureuse de cinq enfants, elle s'est hâtée, lentement, vers sa fin, survenue dans sa .. 72e année ! Susceptible de jeter quelque discrédit sur la perspicacité médicale, cet acharnement à vivre, malgré un fâcheux pronostic, ne saurait rien enlever de leur fraîcheur aux sentiments poétiques exprimés dans les vers suivants (1) :

Dr Marcel NATIER.

---

(1) Ils ont été publiés dans le *Radical*, du 2 novembre 1913, sous cette rubrique : « Des vers inconnus d'un homme très connu. » Nous laissons à nos lecteurs le soin de mettre une signature au bas de cette poésie, n'étant pas autorisé à en dire plus long. (*Note de la R.*)

Octobre 1852.

A MA JEUNE MALADE DES CÉVENNES

L'automne s'enfuyait et la nature en deuil
Se couvrait de frimas comme d'un blanc linceul.
Les rayons du soleil sur la terre attristée
Glissaient pâles et froids. Dans la nuit argentée
Le doux astre des morts nageait dans le ciel mat.
Comme aux temps de l'hiver, lugubre était l'éclat
Des astres suspendus aux voûtes éternelles,
Lampes du firmament, des nuits phares fidèles.
L'aube était sans couleur, l'horizon sans les feux
Dont un beau soir d'été fait resplendir les cieux.
Les feuilles jaunissaient sur la terre tombées
Et tournoyaient le soir par la brise roulées.
Partout apparaissait le vestige certain
Du déclin de l'automne et de l'hiver prochain.
Plus de chants au buisson, au bois plus d'harmonie.
Tout respirait tristesse, ennui, mélancolie.
De ces sombres aspects les esprits oppressés
Regrettaient la douceur des jours trop tôt passés.

C'était le temps où, solitaire,
En un val lointain, isolé,
Une jeune et pauvre bergère,
Triste et blanche comme un suaire,
L'âme en pleurs et l'œil désolé,
Roulait cette pensée amère
Que met au cœur du poitrinaire
Le regret du temps envolé.

Parfois elle pleurait et parfois souriante,
Elle espérait sans doute un meilleur avenir.
Son regard se fixait sur la nuée errante
Et sa lèvre tremblante
Avec des mots émus exhalait un soupir.

Est-ce à moi de mourir ? Ma vie est-elle pleine ?
Seize printemps à peine
En composent le cours.
En sera-t-il de moi comme des blanches roses,
Qui d'hier fraîches écloses
Tomberont dans deux jours ?

L'espoir d'un heureux sort, comme une douce flamme,
Echauffe encor mon âme
Et m'attache à ces lieux.
Que la mort cherche ailleurs qui l'implore et l'espère.
N'est-il pas sur la terre
Assez de malheureux ?

Mais moi, pour qui la vie ouvre une longue route,
Je boirai goutte à goutte
La coupe de mes ans.

Non, Dieu ne voudra pas la briser encor pleine
Et borner mon haleine
A mes seize printemps.

J'aime trop du soleil la clarté radieuse,
L'ombre mystérieuse
De la paisible nuit ;
Et, quand revient l'été, la campagne animée
Et la brise embaumée
Qui dans la forêt bruit.

Mais, hélas ! je le sens, je me trompe moi-même
Et le moment suprême
Va finir mon destin.
L'impitoyable mal qui ronge ma poitrine
Au tombeau m'achemine.
La mort est dans mon sein.

Je ne vous verrai plus, hirondelles légères
Et vous, fleurs printanières,
Images de candeur.
Mais vous apercevrez, sur ma tombe récente,
Verdir l'herbe naissante
A côté de ma sœur.

Quand on me portera dans la funèbre enceinte
Et que la terre sainte
Recouvrira mes os,
Vous tous qui me plaindrez, donnez une prière,
Afin que dans ma sphère
Dieu m'admette au repos.

L'enfant avait fini d'exhaler sa prière,
Une larme perlait au bord de sa paupière,
Puis roulait sur la joue en traçant un sillon.
Ses yeux semblaient rougis comme par un feu sombre.
Mais déjà la montagne avait jeté son ombre
Au travers du vallon.

On aurait pu la voir assise sur la grève,
Regarder à ses pieds s'échapper comme un rêve
Le flot enveloppé des ténèbres du soir.
Son œil bleu poursuivait l'onde capricieuse
Et, semblable à ce flot, en son âme anxieuse,
L'avenir était noir.

Ses seize ans écoulés passaient en sa mémoire
Avec les petits faits qui composent l'histoire
D'un cœur trop jeune encor pour connaître l'amour ;
L'amour et ses transports, ses luttes, ses tristesses,
Ses espoirs avortés, ses vives allégresses
Qui ne durent qu'un jour.

L'amour n'avait pas pris en son âme enfantine,
Mais plus d'un souvenir agitait sa poitrine,
Souvenirs ingénus à cet âge innocent,

La longue ascension sur les hautes montagnes,
Les chants de la moisson, les jeux de ses compagnes,
Son séjour au couvent.

Les veillées de l'hiver, les douces causeries
Et les libres ébats dans les vertes prairies
Revenaient à ses yeux. Peut-être qu'à mon tour
J'avais aussi ma part dans cette rêverie,
Moi qui l'avais connue et qui l'avais chérie
Avant ce fatal jour.

Or, pendant qu'elle était en ses songes perdue,
Des hauteurs par degrés l'ombre était descendue.
Tous les bruits s'étaient tus, seul mugissait le flot.
L'enfant se releva triste, mais résignée.
« Allons, dit-elle, encore, encore une journée. »
Puis ce fut un sanglot.

Tes jours sont-ils comptés, souffrante tourterelle ?
Il n'appartient qu'à Dieu de soutenir ton aile.
Le moment de ta mort reste encor un secret,
Mais si tu dois passer ainsi qu'une colombe,
Un jour, je veux du moins, Pauline, sur ta tombe
Répandre quelques pleurs, soupirer un regret.

Médecin, devenu économiste.

Clément Juglar, né en 1819, fut reçu *docteur en médecine* en 1846. Il n'exerça point, mais maintint son nom sur la liste des médecins parisiens dans l'Annuaire. Il se consacra à la démographie et à l'économie politique.

M. Lyon-Caen, dans son éloge funèbre, dit : « Il avait bien, dans sa jeunesse, fait des études médicales, mais il n'y eut là pour lui qu'une excursion passagère dans un domaine qu'il abandonna rapidement. » Cette expression « *passagère* » ne nous semble pas juste : Juglar décrocha, en effet, le diplôme de docteur à vingt-huit ans ; il barbotta donc assez longtemps dans la médecine, où il s'était fourvoyé.

Il profita, du reste, de ces études : il apporta dans l'économie politique l'esprit d'observation du clinicien ; il raisonna dans les sciences sociales objectivement, et non subjectivement. C'est lui qui examinant les faits, établit la loi des crises financières ; il sut déceler les symptômes qui annoncent leur proximité, leur déclin, le retour de la prospérité ; il montra la périodicité des crises.

Ses travaux le conduisirent, d'abord, à la vice-présidence de la *Société d'économie politique*, ensuite à l'Académie des sciences morales et politiques. Il est mort en 1905. Paul Muller.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

LEDOUX-LEBARD (Dr R.), *Les substances radio-actives de la série du thorium en thérapeutique. (Archives d'électricité médicale*, Bordeaux ; mai 1913).

LEREDDE (Dr), *Guérison du tabes dorsal par le sel d'Ehrlich. (Bulletin et Mémoires de la Société de médecine de Paris*, 1913, Maloine, Paris.)

BALDE (Jean), *Mme de Girardin.* Plon et Cie, Paris (1913) (1 fr. 50).

STROWSKI (Stéphane), *Béranger.* Librairie Plon (1913) (1 fr. 50).

MAUGRAS (Gaston), *Journal d'un étudiant (Edmond Géraud) pendant la Révolution (1789-1793).* Paris, Plon, Nourrit et Cie (1912).

DAUDET (Ernest), *Journal du comte Rodolphe Apponyi,* t. II, Plon, Nourrit et Cie, Paris (1913).

BONNIER (Dr Pierre), *L'action directe sur les centres nerveux.* Félix Alcan, Paris (1913) (5 fr.).

TATTET (Eugène), *Journal d'un chirurgien de la Grande Armée (L.-V. Lagneau) (1803-1813).* Paris, Emile Paul frères, éditeurs (1913) (7 fr. 50).

TOSELLI (Enrico), *Mari d'Altesse.* Paris, Albin Michel (1913) (3 fr. 50).

WELLCOME (Henry-S.), *Historical medical Museum.* 54, A. Wigmore Street, London W. (1913).

ADAMS WOODS (Frédérick), *Historiometry as an exact Science.* From *Science*, vol. XXXIII (1911).

ADAMS WOODS (Frédérick), *Alternative heredity of mental traits.* From the *Mendel Journal* (1912).

SIPLLMAN (By W. J.), *Mental and moral heredity in royalty Woods.* From the *American Anthropologisth.*

ADAMS WOODS (Frédérick Dr), *Laws of diminishing environ mental influences.* From the *Popular Science Monthly* (4-1910).

GIORDANO, *La chirurgia nel romanzo.* Venezia, Antonio Pellizzato (1909).

GIORDANO (Dr), *Venezia ne suoi Chirurghi.* Venezia, Antonio Pellizzato (1909).

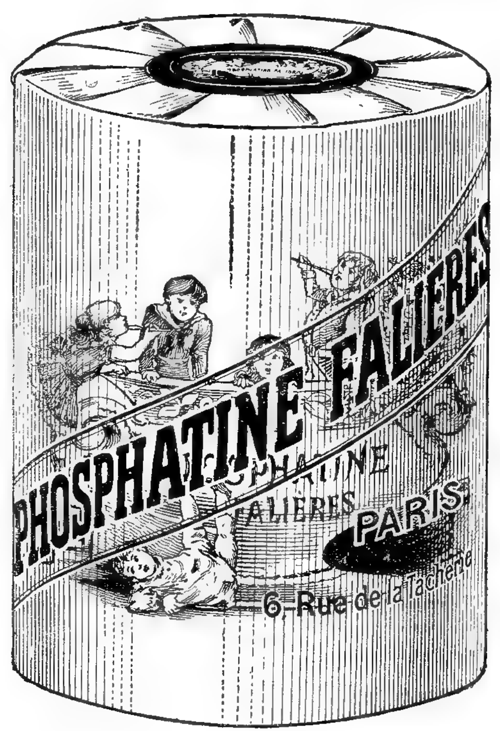
Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA "PHOSPHATINE FALIÈRES"



associée au lait, est un aliment rationnel recommandé aux enfants, utile aux anémiés, vieillards, convalescents.



Bien exiger la marque :

" PHOSPHATINE
FALIÈRES "

nom déposé



Se méfier des imitations que son succès a entraînées

G. PRUNIER et Cie (Maison Chassaing), 6, rue de la Tacherie

21e ANNÉE. N° 2. 15 Janvier 1914.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

Le rôle public des médecins de George III,

Par M. le Dr Niclot, médecin principal de l'armée.

La psychiâtrie traverse une période floride et pleine de promesses : elle eut ses heures défavorables. L'expertise y fut toujours à côté de la thérapeutique, et lui valut nombre de détracteurs : le président Troplong l'eût voulu expulser des prétoires, et l'opinion voit parfois en ses asiles telles Bastilles qu'un La Reynie remplit par ses lettres de cachet.

Voici, je crois, une des pages les plus honorables, pour nous, des annales de la médecine publique.

La scène est en Angleterre, en une des pires époques que rapporte son histoire, non sans gloire du reste, et que certes l'esprit se passionne à étudier, étonné moins encore devant l'importance des questions agitées, que par la valeur des hommes en action : Pitt, Fox, Shéridan, toute une pléiade.

Au milieu de difficultés complexes, tant au dedans qu'au dehors, l'autorité royale s'éclipsa tout à coup : notre principal personnage, le roi George III, était reconnu fou.

Quelques mots de présentation ne seront pas inutiles.

Ce prince, né en 1738, mort à 82 ans, eut cette longévité que l'adage populaire attribue volontiers aux aliénés. La *Grande Encyclopédie* le qualifie d'une luxuriante série d'épithètes : enfant, il « était timide, obstiné, triste et dévot » ; adulte, « moral, mystique, « consciencieux, paperassier, ultra-conservateur ». Un esprit médiocre, et sans goût, inapte à la parole ; un caractère emporté, impitoyable pour ceux qui l'offensaient, tels sont les principaux linéaments du portrait ; caricature et satire se sont offert cette vulgaire physionomie : des contemporains, Peter Pividar ou Gillray, le représentent arrêté en un cottage, pour connaître la façon de préparer la bouillie de pommes, conversant doucement avec un gardien de pourceaux, ou faisant cuire des « muffins ».

L'hérédité, similaire au moins, n'existait pas, même dans la famille de sa mère ; car, d'après Dutens, l'historiographe officiel, on ne trouvait de cas à retenir que chez une princesse alliée de la cour de Saxe-Gotha.

Physiquement vigoureux, avec tendance à la corpulence, il luttait contre celle-ci par des exercices violents, que l'on accusa souvent de ses rechutes.

Notre patient a eu cinq attaques, à divers intervalles : au printemps de 1765 ; puis en 1788 ; 1801 ; 1804 ; 1810. Les quatre premières ne durèrent pas six mois. On peut les considérer comme les manifestations, chez un dégénéré mental, d'une psychose intermittente, sans doute à double forme, avec prédominance des accidents maniaques.

En 1765, les choses se passèrent en famille : il s'agissait, paraît-il, d'une éruption de la face, qui avait pâli, puis disparu, après des années de droit au soleil ; un fort rhume, de la fièvre ; puis des troubles mentaux pour quelques semaines avaient succédé : aucune publicité ne s'était fait jour.

En 1788, vers le mois de juin, George va à Cheltenham, boire les eaux, chez Lord Fauconberg, Bays Hill Lodge. Il souffrait d' « attaques bilieuses », mais les accidents sérieux n'éclatent qu'en octobre.

Le 16 — Pitt nous l'affirme — il se mouille à la promenade : le lendemain, il a de la fièvre et de l'agitation, de vives douleurs dans les membres, de l'insomnie, les mouvements brusques et saccadés. Le « cercle » que devait réunir la reine est contremandé. C'est ici que se corse le drame.

Le 22, des signes de dérangement cérébral se dessinent.

Le 24, il a un « lever », afin de couper court aux bruits qui naissent à son sujet ; mais son esprit reste fixé sur la question des colonies américaines, préoccupation qui semble avoir aidé à préparer la rupture de son équilibre psychique.

Le 25, Miss Burney le voit en proie à une forte fièvre : rapidité, raucité de la voix, volubilité et véhémence extrêmes.

Le 26, cependant, il lui cause avec douceur, accusant le manque absolu de sommeil.

Quelques jours après, rentrant d'une promenade à cheval, il verse des larmes abondantes, voulant mourir, « car il se sent devenir fou » ; il est très sensible au changement opéré en lui-même : « Vous me voyez tout à coup devenu vieux. » Il montre son bâton et prétend ne pouvoir marcher sans lui ; la reine est son meilleur médecin.

Le 4 novembre, sa violence devient telle, qu'il faut le confier aux domestiques ; le 5, il est en plein délire, sa vie paraît en danger ; il est à Windsor, prodiguant des ordres contradictoires, dans un état intense d'excitation maniaque, avec absence totale de sommeil, et une loquacité incessante.

Cependant, le repos revient un peu : il transpire et dort ; mais il reprend sa connaissance avec de la fièvre, gesticulant, criant en une sorte d'aboiement, hurlant des propos incohérents, jusqu'à s'enrouer.

Il parle de religion, se croit inspiré, dévoile même des secrets d'Etat, puis injurie son médecin Baker, qu'il appelle « vieille femme ne connaissant rien à son mal ». Il menace de sauter par la fenêtre.

Veut-on un échantillon de ses paroles :

Je suis nerveux, non malade. Si vous désirez connaître mon fait, je suis nerveux. Je vous aime bien tous deux : si vous voulez la vérité, j'aime mieux le docteur Heberden, car il ne m'a pas menti ; Sir George m'a menti : un blanc mensonge, dit-il ; mais je déteste un blanc mensonge ; si vous voulez me mentir, que ce soit un noir mensonge.

Il répétait sans cesse ces mots, entremêlés d'autres insanités.

En désespoir de cause, les médecins, le 29, l'envoient à Kew.

Les 12 et 13, il va mieux, jusqu'au 20, puis un nouvel arrêt se produit : irascible, emporté, il accuse la négligence de ses gentilshommes.

En décembre, état stationnaire, mais au commencement de janvier, l'amélioration se dessine ; il est plus calme, lit avec attention.

Le 2 février, Miss Burney nous raconte, longuement et avec une feinte terreur, la rencontre qu'elle a faite, dans le jardin, du monarque escorté de médecins et gardiens. Il court derrière elle, — *et fugit ad salices*, — il l'embrasse, puis lui parle de tout, de son père, de musique, de son mécontentement à l'égard de ses ministres, propose un remaniement, et sort de sa poche un portefeuille où se trouve la nouvelle liste ; n'oublions point que la jeune Miss est bien peu de chose à la cour : second « Keeper of the Robes ».

Le 19 février 89, le chancelier annonce la convalescence.

Le 7 mars, le roi sort : une de ses premières visites est consacrée à un asile d'indigents ; il s'occupe avec intérêt des locaux affectés aux aliénés et se montre satisfait.

Le 10 mars, il ressaisit l'autorité, et des actions de grâces publiques, sont dites à Saint-Paul le 22 avril. La surveillance médicale ne cessait cependant de s'exercer autour de lui, et le 25 juin, il quittait Windsor, pour un isolement passager à Weymouth.

*
* *

Après le sujet, les médecins.

Le premier, le seul que Sa Majesté voulût admettre au début, était sir George Baker. Sir George vit rapidement sa responsabilité s'alourdir, et trouva utile, dès les premiers jours de novembre, de s'adjoindre Heberden. La situation s'aggravant, un des médecins les plus considérables de Londres, attaché au prince de Galles, Warren, est adjoint aux deux autres. Warren courtisait l'opposition, amie du prince que le roi haïssait, voyant toujours en lui « un rival sur les marches du trône ». La reine prétendait, de son côté, ne pas abdiquer toute autorité.

Warren arrive : « Avec quelle impatience attendions-nous d'entendre sa sentence ! » Le roi ne veut point le recevoir.

Le médecin observe cependant, puis quitte son poste sans parler à la reine, se réservant de rendre compte à son illustre client : les femmes ont, à ce propos, de violentes attaques de nerfs.

Après des alternatives prolongées de mieux et de pire, Lucas Pepys s'additionne aux trois autres ; puis encore Reynolds, Gisborne, Addington, qui démissionne presque aussitôt.

La relégation à Kew n'est décidée qu'après la déclaration, sous serment, faite par eux devant le Conseil Privé, que ce déplacement est nécessaire.

Les Willis, le 6 décembre, sont appelés de Lincoln, malgré la reine.

Les médecins durent, on n'en peut douter, une grande partie du rôle considérable qu'ils jouèrent à la division des parties, qui s'efforçaient d'appuyer leurs prétentions sur les témoignages d'experts.

Nous avons vu le Conseil Privé s'autoriser de l'avis sous serment de ceux-ci pour séquestrer le roi à Kew.

La suite des opérations politiques est encore plus instructive. La *Presse* s'occupe de la maladie du monarque. Le *Morning Herald* reproduit un article qui irrite fort la reine.

La populace poursuit les médecins dans la rue.

Les deux chambres devaient se réunir fin novembre : fait inouï, elles s'assemblent sans la personne ni l'autorité royales. Pitt demande alors l'ajournement à quinzaine : il est accepté. Burke comparait cette fiction de la loi, grâce à laquelle s'était assemblé le Parlement, à la substitution d'un fantôme au souverain.

L'opposition lançait des épigrammes comme celle-ci :

« Incantation pour produire un fantôme, dernièrement renouvelée de Macbeth à Westminster par les serviteurs de Sa Majesté. »

Tonnerres. Un chaudron sur le feu.
Entrent trois sorcières.
1re Trois fois les docteurs ont été entendus.
2e Trois fois les Chambres ont conféré.
3e Trois fois Sydney a redressé son échine.
Jenky crie : commence, commence !

1re Tournons autour du chaudron.
Jetons les substances dans le fiel ;
Fœtus nouveau-nés, produits de
La cervelle détraquée d'un homme de loi.
Hachés par le métaphysicien Scott,
Bouillez dans la marmite magique.

Le 4 décembre, le roi n'était pas mieux ; il fallait prendre une décision ; les Chambres se réunissent de nouveau.

Le 3, la veille, le Conseil Privé avait fait comparaître les médecins. Voici, d'après Dutens, ce qu'on leur demande séparément :

Première question. — Si le roi est en état de venir au Parlement et de vaquer aux affaires publiques.

Réponse. — Non, pour le présent.

Deuxième. — S'il y a apparence que Sa Majesté puisse se rétablir.



George III.

(Collection du Dr [illegible])

Réponse unanime. — L'on peut avec raison espérer la guérison, et la plus grande probabilité est en sa faveur.

Troisième. — Sur quoi ils fondent leur opinion.

Réponse. — Sur leur expérience et le rapport des médecins des hôpitaux où se traite la même maladie, lequel conclut que la plus grande partie de leurs malades guérissent.

Le Dr Addington ajoute que, depuis cinq ans, il a traité un grand nombre de malades du même genre, et qu'il les a tous guéris, même quelques-uns atteints déjà depuis deux ou trois ans avant d'entrer dans son établissement — excepté ceux jugés incurables dès les premiers jours.

Quatrième question. — Quand ils pensent que le roi sera guéri.

Réponse. — Il est impossible de préciser le temps nécessaire. Il n'y a pas de règle précise pour déterminer la durée du mal.

Le 4 décembre, le Parlement fait sa rentrée. Les dépositions des médecins sont lues. Les ministres parlent de se retirer en attendant.

Gisborne et le Révérend François Willis avaient été nouvellement appelés. Ce dernier, vieillard de 78 ans, était depuis 28 ans « spécialiste » dans le Lincolnshire, où il dirigeait un établissement protégé par les hautes classes : c'était une belle physionomie, tant au physique qu'au moral.

Lord Stafford, aux Pairs, et Pitt, aux Communes, prennent l'initiative de proposer l'examen des médecins par un comité dans chaque Chambre : le 10 décembre, pour le premier « committee », le 11 pour le second, tous deux de 21 membres ; l'interrogatoire des médecins se termine par un rapport favorable.

Le 6 janvier voit une séance tumultueuse. L'opposition, représentée par Fox, accuse la reine de pression sur les médecins : on espère leur faire reconnaître que la maladie du roi, même guérie, fatalement récidivera. Ceux-ci seront ouïs à nouveau, le surlendemain. Le rapport n'est déposé que huit jours après.

Voici les opinions émises par eux :

Pour Baker et Warren, il n'y a pas d'amélioration, mais les chances de guérison n'ont pas diminué.

Pepys, Gisborne, Reynolds, Willis constatent du mieux et la guérison leur paraît plus probable qu'auparavant.

Willis affirme de plus longs intervalles de raison : le roi fait de judicieuses observations sur ses lectures, ce dont il n'était pas capable quinze jours auparavant ; l'emploi de la force est moins souvent nécessaire.

Le 13 janvier, la Chambre des communes se réunit, on fait imprimer le rapport des médecins, il est distribué le 16. Nous savons la suite.

*
* *

Les documents manquent un peu pour apprécier justement la conduite thérapeutique tenue.

Du quinquina, une fois du calomel, un vésicatoire aux jambes, qui produisit une irritation violente : voilà pour la pharmacie.

Les moyens de coercition semblent avoir été volontiers employés, surtout au début, où, paraît-il, on alla jusqu'à l'enchaîner, simplement, à la muraille.

Il y a eu certainement exagération dans la description de ces violences. Il ne pouvait s'agir, en tout cas, que des quelques jours passés à Kew avant l'arrivée des Willis. Le malade ne se livra, d'ailleurs, jamais à des excès sérieux sur lui ou sur les autres.

La camisole fut pourtant souvent utilisée. Lord Eldon rapporte qu'en un de ses accès, le roi avait été jeté à terre par un des hommes au service de ses traitants :

Quand je me relevai, disait l'infortuné, je prétendis avoir glissé, puis être tombé : il n'était pas admissible pour moi que le roi eût été jeté à terre par quiconque !

Willis, dans son second interrogatoire à la Chambre des communes, déclare qu'il avait toujours protesté contre l'emploi de la force imposé par ses collègues.

Cependant le roi semble avoir surtout conservé du père et du fils le pire souvenir ; il ne leur ménageait pas les paroles désagréables :

Vous n'avez pas honte de faire semblable métier ? — Notre-Seigneur allait soigner les malades, répond le Révérend. — Oui, mais il ne touchait pas sept cents livres sterling pour cela !

En revanche, pendant sa convalescence, il dit à Wraxale, qui détournait les yeux de la camisole oubliée sur une chaise :

Regardez cela au contraire, c'est peut-être le meilleur ami que j'aie eu de ma vie !

George prétendait, d'ailleurs, que ses accès lui permettaient de faire le triage de ses vrais amis.

L'isolement, surtout utile, semble avoir été l'œuvre des Willis. Certes, on leur a reproché bien des inconséquences, leurs affirmations hasardées sur le pronostic et l'étiologie de la maladie du roi ; reproché encore d'avoir, pendant le traitement, laissé entre ses mains canifs et rasoirs ; d'avoir permis la visite de la reine et de ses filles, visite qui était la récompense promise pour son transport à Kew, et dont le résultat fut en somme plutôt favorable ; d'avoir permis aussi la lecture du *Roi Lear*, aux situations trop parallèles avec un père fou et des enfants ingrats, maîtres du pouvoir : Willis ignorait, dit-il, cette pièce.

A propos de certaine drogue, qui avait soulagé le roi en six heures, Sheridan parle avec verve de ces panacées qui guérissent de tout, « du mal de mer comme du mal d'amour ». Burke fait contre les ministres une diatribe, qui les représente confiant la personne du souverain à des mains peu sûres.

Les attaques contre les Willis naissaient aussi de la jalousie des confrères, qui supportaient impatiemment leur autorité, et voyaient dans l'isolement du roi un moyen de les écarter. Ils troublaient sans cesse de leurs allées et venues le repos si nécessaire à ces malades :

Our foster-nurse of nature is repose
the which he lacks.

comme parle à Cordelia le médecin du roi Lear.

Une consultation avait, dès le début, fixé les attributions : Willis père était chargé des dispositions intérieures et de l'application du traitement moral, ainsi que des règles dont on était convenu.

Chaque matin on visitait le roi ; Willis ne devait prendre aucune mesure grave qui n'eût été discutée en commun. Pepys, Gisborne, Reynolds alternaient de service depuis quatre heures jusqu'au matin. Warren et Baker venaient dans la matinée, à la consultation, et avec le médecin de jour arrêtaient le bulletin.

Willis s'était adjoint son fils John, dont les fonctions semblent avoir été mal définies, et méconnues par les autres. Deux chirurgiens et deux apothicaires, à tour de rôle, montaient une garde de 24 heures. Trois domestiques de l'établissement Willis et les pages se relevaient aussi.

George, accablé de tant de médecins, ne paraît pas les avoir tenus trop en horreur, nous l'avons vu au début ; plus tard, d'après une anecdote empruntée à lord Eldon, — à propos d'un apothicaire écossais fait baronnet, — il dit à son médecin et au lord présents :

Vous êtes tous deux des gens de bonne éducation, académiques ; on peut faire baronnets autant d'apothicaires écossais qu'on voudra, mais je mourrai selon le Collège.

Les Willis étaient le moins aisément supportés par lui ; nous le verrons finir par n'en plus vouloir.

A la cour, l'importance médicale était considérable. Dans ce milieu de femmes névrosées, où chaque mauvaise nouvelle était le signal des crises convulsives dans le personnel féminin, où la reine apeurée ne recevait son mari convalescent qu'accompagnée, et se verrouillait ensuite soigneusement ; où le courtisan ambitieux cherchait incertain le maître de demain ; au milieu de la curiosité follement surexcitée et des courants puissants agités autour d'eux, l'intérêt bien entendu des médecins, prudence élémentaire, les engageait à la plus vertueuse discrétion, qui d'ailleurs trouvait en soi-même sa meilleure récompense, les nimbant de mystère et exaltant leur prestige. Ils ne semblent guère avoir failli à cette stricte observance.

Prodigues d'aimables conversations, ils se dérobent devant la

question principale. Miss Burney s'en étonne, en son insupportable bavardage, et Warren l'abandonne sans se laisser entamer.

Les Willis, « gens du monde » et façonnés au commerce des « grands », avaient des qualités précieuses, que l'on reconnut surtout alors qu'il s'agit de les remplacer.

Le moins correct semble avoir été Warren : homme de valeur, ami de Fox, Sheridan, Burke, mais de râtelier incertain et contredisant en arrière sa signature publique. Peut-être l'eût-on évincé, s'il se fût formellement déclaré pour l'opposition. C'est ainsi que nous voyons sans succès Burke proposer la consultation de Monro, le célèbre directeur de Bedlam.

*
* *

Je serai bref sur les subséquentes rechutes ; l'intervention médicale était fixée, et devenait un des rouages gouvernementaux.

La troisième rechute eut lieu en 1801, de fin février à fin juin. Elle commença par un rhume violent. On a cherché des causes morales dans le changement des ministres, les démêlés du prince de Galles avec sa femme.

Donnant le grand sceau à Eldon, George le tire de ses vêtements, en lui disant : je vous le donne « from my heart », sortant de mon cœur.

De nombreux paroxysmes se succèdent : après quinze jours, il va mieux ; puis, vers le 15 mars, reprise des accidents, agitation nocturne : il saute hors de son lit, se livre à mille bizarres pratiques.

Cependant, ce qui n'arrivait pas en 88, le sommeil calmait toujours le roi.

Les médecins traitants furent : Gisborne, Reynolds, Pepys, les Willis (François et ses fils Robert, John et Thomas), qui, en rapports journaliers avec le pouvoir, conservèrent leur rôle prépondérant. Certaines lettres d'eux nous ont été conservées, notamment à lord Eldon, qui montrent bien l'état de leurs relations.

Le traitement est resté peu connu : une pilule de houblon sauvage, donnée par Addington.

Le quatrième accès prend jour du 12 février 1804. Un rhume, la goutte, la publication de correspondances entre le duc d'York et le prince de Galles s'inscrivent sur l'anamnèse.

Au début, dit Eldon, à propos d'une promenade, ce n'était dans le langage du roi qu'agitation et incohérence, puis au bout de deux minutes, le calme et la raison reprenaient leurs droits.

De retour, il pose canne et chapeau, puis fond en larmes ; il se reprend et reconduit son visiteur.

Malmesbury trouve que le roi a l'esprit lucide et calme avec les ministres ; mais avec les familiers et les inférieurs, son langage est incorrect, brusque, dur.

Nous retrouvons Lucas Pepys, Reynolds, Heberden, Simmons à

la place de Willis, dont le roi ne voulait plus entendre parler. Le vieux Révérend (1) ne mourut pas sans soigner encore une cervelle royale : la reine de Portugal.

Ce départ fut regretté ; d'après Malmesbury,

> Simmons ne paraît point posséder les talents nécessaires pour faire passer l'esprit du roi de l'état de divagation à l'état de fermeté dans les idées. Cette transition avait été admirablement ménagée par les Willis, qui étaient des hommes du monde, qui voyaient les ministres et savaient ce que le roi devait faire.

On lui laissa le gouvernement de sa maison, ce qui amena des bouleversements regrettables dans le personnel.

En octobre, le roi n'était pas encore affranchi de l'assistance médicale : la reine ne le recevait jamais seule, et verrouillait soigneusement son boudoir.

Le chancelier, en butte à des attaques renouvelées, ne signait pas un acte sans l'appui des médecins : nous trouvons de longues formules d'interrogatoires dans le livre de Twiss : la compétence de Sa Majesté demande sans cesse à être affirmée.

Voici une des réponses :

> A. The physicians are of opinion that his Majesty is fully competent to transact business with his Parliament by commission and message.

On ne sut guère qu'en 1810 la longue durée des attaques antérieures. Une vive agitation se produisit contre Lord Eldon à cette époque, où se place la cinquième et dernière étape de la maladie.

> Les nuages qui avaient si souvent jeté une ombre temporaire sur l'intelligence du souverain se réunissaient en une obscurité profonde et continue : « But cloud instead, and ever-during dark. »

Dès octobre 1810, il donnait des signes de désordre d'esprit. La maladie de sa fille Amélie, sa Cordelia, morte en novembre, contribua peut-être à ce résultat ; une vive irritation, une fièvre intense sont signalées.

Reynolds, Heberden, Baillie, Hulford, Robert Willis, celui-ci avec les mêmes fonctions que son père, sont auprès du malade. Ils promettent toujours la guérison.

Après un ajournement au 13 décembre, la santé du roi paraît aux ministres peu favorable.

Lord Liverpool demande « l'examen » des médecins ; lord Car-

---

(1) On peut trouver des indications plus étudiées sur ce médecin, notamment sur la tenue de ses établissements privés dans : *Insanity of King George III* (*Americ. Journal of Insanity*, 1855, vol. XII, I, *passim*). Référence due au professeur Régis ; plaquette gracieusement adressée par *Utica asylum*.

lisle, à la Chambre des Lords, — l'hôpital des Incurables — après avoir reçu leur opinion, conclut favorablement.

Cependant, la situation est usée : on prend en considération les propositions de régence et un conseil est nommé avec autorité d'examiner, de temps en temps, les médecins de Sa Majesté. Ceux-ci furent consultés encore en 1812. Leur opinion de guérison probable fut prise par le prince de Galles, dans son ingratitude, comme excuse pour conserver les tories au pouvoir.

Cependant, le vieux monarque, dans sa retraite, continue son évolution ; il se complaît à ce qui lui rappelle la folie, écoutant le *Samson*, de Haendel, les lamentations de Jephté.

A peu près sourd et aveugle, il se croit mort, et veut se faire donner des vêtements de deuil, en souvenir de George III. Il ne se rappelle plus que le passé, inconscient du présent ; il erre dans une longue série d'appartements, meublés de pianos et de harpes, dont il fait jaillir en passant quelques notes.

Enfin, son appétit faiblit, ses dents tombent, il maigrit affreusement et, le 29 janvier 1820, il meurt.

Ainsi se termine cette longue vie, sorte d'expertise médico-légale prolongée, à répétition, où vraiment nos prédécesseurs n'ont pas fait trop piètre figure ; où jamais, en tout cas, si leurs opinions furent discutées, la légitimité de leur intervention et même de leurs actes de répression ne fut contestée : il s'agissait pourtant des facultés mentales et de la personne sacro-sainte d'un roi.

La mort de Philippe le Bon.

On admet généralement qu'une attaque d'*apoplexie* termina les jours du représentant le plus glorieux de la domination bourguignonne.

Or, il résulte d'un document extrait des archives du Nord par notre collaborateur, le Dr Lemaire, chirurgien de l'hôpital de Dunkerque (1), que Philippe le Bon a succombé, non à une hémorragie cérébrale, mais à une *pneumonie*, compliquée peut-être d'œdème aigu du poumon.

Encore un point d'histoire définitivement fixé.

(1) *La mort de Philippe le Bon, duc de Bourgogne* (15 juin 1467), par le Dr L. Lemaire (extrait de la *Revue du Nord*, nov. 1910). Lille, 1910.

Informations de la « Chronique »

Un sermon de Sterne.

Il a été peu parlé de STERNE, dont le bicentenaire de naissance (1) est passé presque inaperçu. Le conventionnel Brissot, dans ses *Mémoires* (2), a conté une bien plaisante anecdote, dont celui que Taine (3) appelle « un malade humoriste et excentrique » fut le héros ; elle n'est en aucune façon médicale, mais elle donnera une idée de son caractère.

Sterne se maria en 1741. Le mariage eut lieu un samedi.

Les paroissiens du burlesque auteur de *Tristram Shandy*, informés de cet événement, et sachant qu'il devait prêcher le lendemain à sa paroisse, s'y étaient rendus en foule, pour voir la nouvelle mariée, qui fit son entrée dans l'église derrière son mari et essuya toutes les observations que chacun peut faire en pareille circonstance.

Au moment où Sterne monta en chaire, tous les yeux se fixèrent sur lui, et chacun, curieux de connaître le texte qu'il allait choisir pour son sermon, prêtait une oreille attentive. Sterne commença par ces mots :

« Nous avons pêché toute la nuit sans attraper de poisson... »

L'auditoire ne put se contenir : les uns prenaient leur mouchoir pour étouffer leurs rires, tandis que les vieillards tâchaient de garder une contenance sévère, en écoutant le facétieux prédicateur. Lui ne s'était ému de rien et continuait son sermon, dans lequel chacun cherchait les malignes allusions que le pasteur ne semblait pas épargner.

Son sermon, du reste, fut un des plus beaux qu'il ait prononcés : les uns l'admiraient, les autres riaient aux éclats. Il n'y eut que Mme Sterne qui en parut vraiment scandalisée. Elle en avait bien le droit !

Hamlet était-il goutteux ?

En ce moment, le célèbre acteur Sir Forbes-Robertson fait une tournée en Amérique et dans les pays de langue anglaise. Une revue américaine (4), reconnaissant ses grandes qualités scéniques, lui reproche cependant de ne pas être le portrait vivant d'Hamlet.

Hamlet, d'après notre confrère Yankee, serait la victime de *trop de*

---

(1) Sterne naquit le 24 novembre 1713.

(2) Edition Cl. Perroud, pp. 386-387.

(3) C'est encore Taine qui dit de Sterne, que le dévergondage de son imagination pervertie trouvait « son amusement dans les idées répugnantes, comme les palais gâtés trouvent leur contentement dans la saveur âcre du fromage avancé ».

(4) *American Medicine*, oct. 1913.

chair : il est gras et court d'haleine ; il est, pour le clinicien moderne, goutteux ou lithémique et n'a pas suivi le traitement de l'auto-intoxication causée par le régime carné trop abondant et par la fermentation des protéines (matières azotées).

Son indécision, ses crises d'humeur, l'alternance, entre la gaieté excessive et l'humeur noire, cadrent parfaitement avec ce nouveau diagnostic. Shakespeare nous a donné un tableau qui montre bien ses merveilleuses facultés d'observation, car l'ensemble clinique est parfait ; or, l'acteur anglais nommé au début, tout grand artiste qu'il soit, est de tempérament bilieux « et c'est un *Saturnien* » (*sic*).

Fechter fut le seul artiste qui répondît parfaitement à la description de Shakespeare : il était gros et court d'haleine et il portait une perruque blonde, qui lui donnait une ressemblance frappante avec un Danois.

Néanmoins, il ne faut pas souhaiter à un acteur de trop répondre au personnage qu'il représente, car il arrivait souvent qu'on était obligé de baisser le rideau au milieu d'une représentation de Fechter : cet artiste avait, en effet, des crises d'angine de poitrine. Un artiste jeune et en pleine santé représentera toujours mieux un vieillard, que ne pourrait le faire un vieil acteur.

La thèse est neuve ; elle ne laisse pas d'être piquante.

Médecins balayeurs.

C'est à Leeds que s'est déroulée la scène.

Les employés de la municipalité, balayeurs, boueux, etc., s'étant mis en grève, une soixantaine de membres de la Ligue, dite des Citoyens, résolurent de les remplacer.

A l'heure convenue, ils arrivèrent, la plupart dans leur automobile, au lieu du rendez-vous. Dans le nombre de ces volontaires, on remarquait des avocats, des clergymen et *des médecins*.

Sous la garde de policemen à cheval, les ligueurs se rendirent à la mairie, où leur furent distribués pelles et balais et, courageusement, ils se mirent à la besogne, ne l'interrompant que pour repousser, avec l'aide de la police, les grévistes qui essayaient de contrarier leurs efforts. Ils purent, néanmoins, arriver à enlever les boîtes à immondices qui encombraient depuis plusieurs jours la chaussée et continuèrent vaillamment leur tâche jusqu'à l'aube naissante.

L'*Actualité* complète par quelques détails l'information que nous venons de donner, d'après le correspondant particulier du *Journal* à Londres.

A l'usine à gaz, par exemple, près de deux cents étudiants de l'université de Leeds alimentent chaudières, cornues et foyers et continuent à produire le gaz indispensable non seulement à l'éclairage de plusieurs rues de la ville, mais encore à de nombreuses industries. Il en est de même à l'usine d'électricité. Ces travailleurs volontaires et, paraît-il, extrêmement enthousiastes, sont, afin d'éviter à la sortie des conflits avec les grévistes,

nourris et hébergés gratuitement dans les usines mêmes par la municipalité de Leeds.

Les médecins et les jeunes gens riches postulent plus spécialement à des places de conducteurs de tramways électriques ; enfin, les négociants de Leeds, qui habitent en général la campagne à une certaine distance de la ville, adoptent pour se rendre à leurs bureaux les moyens de transport les plus divers. Il en est qui traversent la ville assis en rang d'oignons sur des camions. Il y en a même quatre, fort connus dans les milieux mondains, qui arrivent chaque matin coiffés de hauts de forme étincelants, à bord d'une de ces minuscules voitures à deux roues qui ressemblent à un char antique et dont on se sert pour livrer le lait.

D'après les déclarations de la municipalité, des offres de service de la part du public sont si nombreuses que plusieurs auraient dû être déclinées.

Voilà, pour notre Godefroy des Bouillons, un emploi tout trouvé.

Le vaccin de la constipation.

Dans le *British medical Journal*, du 13 décembre 1913, nous relevons une allusion à un truc charlatanesque, qui a occupé pendant quelques jours les colonnes de la *Petite Gironde* et de la *Dépêche* (de Toulouse).

Il s'agit d'un Dr X..., qui aurait découvert (?) le vaccin de la constipation ; guérison garantie par une seule injection. Ce que ne dit pas le journal anglais, c'est que l'illustre (??) inventeur de ce nouveau remède se vantait d'avoir refusé les présents des Compagnies fermières des eaux thermales, qui, redoutant la concurrence, lui avaient offert d'acheter son secret : nous avons vu cette insanité s'étaler à la 3e page de *la Petite Gironde* et de *la Dépêche*. Bref, le *British medical Journal* emprunte au *Journal du Lot* la description de la réception enthousiaste faite à Toulouse à l'inventeur du nouveau sérum. Nous n'insisterons pas et ne reproduirons pas les éloges prodigués à l'hôte momentané de Toulouse. Il faut relever que le Dr X... se vante de l'amitié de Wassermann et d'Ehrlich, et qu'il paraît s'occuper surtout du traitement de la goutte militaire et de la syphilis. Du reste, il guérit, à son dire, toutes les maladies des voies urinaires. Cela vous suffit, n'est-ce pas ?

Un joli mot pour terminer : « Qu'il est triste, dit l'émule d'Ehrlich et de Wassermann, de voir les gens être assez fous pour consulter les charlatans » ! Une perle...

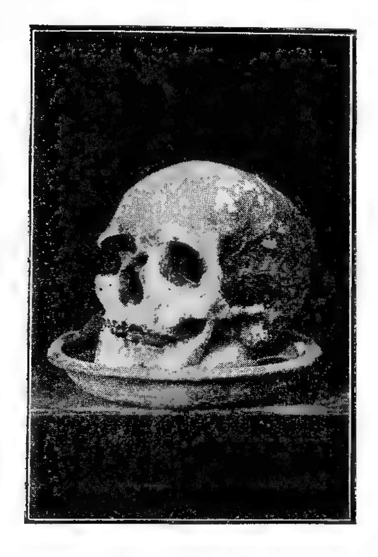
Le *British medical Journal* cite notre confrère le *Journal de médecine de Bordeaux*. Connaissant de longue date le rédacteur en chef, le professeur agrégé René Cruchet et sa campagne contre les charlatans, nous sommes certain qu'il a fait justice, dans ses colonnes, de l'individu qui a exploité la bonne ville de Bordeaux.

En Angleterre, quand un médecin commet des actes de ce genre, un jury médical apprécie les faits ; s'il y a lieu, le nom du coupable est radié des registres et on le suspend pendant un temps variable. En France, nous nous montrons singulièrement plus tolérants.

Vieux-neuf Médical

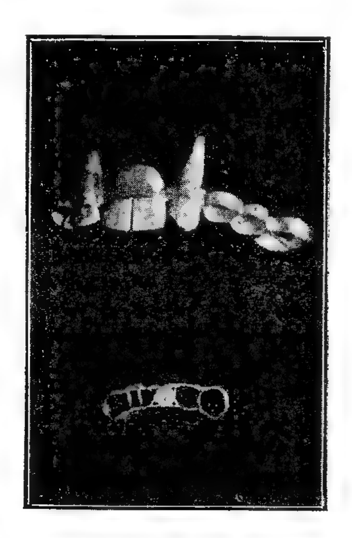
La prothèse dentaire chez les Etrusques.

Les mœurs des Etrusques sont peu connues ; les documents en langue étrusque n'ont pas été traduits. Quoique l'alphabet en soit simple, les plus savantes recherches ont échoué et cette langue est encore à déchiffrer. Les Romains, après les avoir soumis et dispersés hors de leurs villes détruites, ont essayé d'en faire disparaître jus-



(Fig. 1.)

TÊTE AVEC LIGATURE DE DENTS EN OR.
(*Musée national de la villa Julia,* à Rome.)



(Fig. 2.)

DENTIER AVEC UNE DENT DE CHEVAL.
(*Musée étrusque,* de Tarquinia.)

qu'au souvenir. Ce n'est pas dans les auteurs latins, presque muets sur l'histoire des Etrusques et sujets à caution, qu'il est possible de se documenter. Les Romains devaient cependant presque toutes leurs connaissances à leurs prédécesseurs.

Depuis le XVIIIe siècle, beaucoup de savants archéologues ont étudié les monuments étrusques et les objets qu'ils renfermaient. Ceux-ci sont aussi nombreux que variés et leur nombre ne fera qu'augmenter, car il reste des milliers de sépultures étrusques à explorer et leurs fouilles réservent des surprises.

De toutes ces études, il ressort nettement que ce peuple très religieux aimait le confortable, le luxe et le faste. Enrichis surtout par le commerce maritime, les Etrusques n'eurent pas d'originalité

propre, mais ils s'assimilèrent facilement les connaissances et les arts des peuples orientaux, avec lesquels ils furent constamment en relations commerciales. A ce point de vue, ils peuvent être comparés à leurs concurrents commerciaux et alliés militaires, les Carthaginois (1).

Parmi les objets contenus dans les tombes à inhumation, on a retrouvé plusieurs dentiers en or. A la période des tombes à incinération, l'usage des dentiers pouvait exister, mais leur destruction par le feu en a fait disparaître toute trace. Les écumeurs de sépultures, tentés par l'appât du vil métal, ont dû en détruire un certain nombre, en les transformant en lingots. C'est ce qui explique le nombre relativement restreint de ces appareils de prothèse dentaire, de la période pré-romaine, que l'on connaît aujourd'hui.

Ces dentiers, d'une belle exécution, sont la preuve de la civilisation avancée de ce peuple raffiné.

Ces appareils étaient formés d'une lame d'or, large de 2 mm. 1/2 à 3 mm., qui encerclait les dents artificielles et s'adaptait exactement au collet des dents effectives voisines, servant de soutien ; les dents artificielles, de provenance animale, étaient souvent fixées dans leur alvéole respectif par une cheville en or, qui traversait l'alvéole d'arrière en avant et était rivée des deux côtés sur la lame d'or. Presque tous ces appareils étaient destinés à la mâchoire supérieure.

Ces dentiers, résistants et fixés solidement à la mâchoire, permettaient la mastication. Il est probable qu'ils étaient à demeure et ne pouvaient être retirés à volonté.

Le Musée de Cornéto renferme deux dentiers en or, provenant de l'antique Tarquinia. Le plus petit, déjà décrit en 1878 par Luigi Dasti, se compose de cinq alvéoles et non de six, comme cet archéologue l'avait cru. La cheville en or, destinée à fixer une dent, qui divise un alvéole en deux loges, l'a induit en erreur. Cet appareil, long de 3 cm., est formé d'une lame d'or, qui s'adaptait exactement au collet de deux dents voisines ; l'alvéole du milieu contient encore la dent artificielle, et la cheville en or est fixée dans la cavité voisine.

L'autre appareil, long de 7 cm., contient sept alvéoles, dont le plus grand renferme une dent de cheval, sciée en deux à sa partie libre pour simuler deux larges incisives ; de chaque côté de cette énorme dent, les deux canines naturelles sont encerclées dans la lame d'or. Les autres alvéoles sont vides.

Au Musée étrusque de la Villa Giulia, à Rome, sont exposés trois dentiers en or. Celui provenant de Satricum (Campagne romaine) est

---

(1) Le révérend Père Delattre n'a pas trouvé de dentiers dans les nombreuses nécropoles puniques qu'il a explorées. Il a, au contraire, constaté l'admirable conservation des dents des anciens Carthaginois et n'a que très rarement rencontré de dents malades. Aussi est-ce à titre d'objet rare, qu'il a exposé une dent cariée au *Musée Lavigerie*. (P. N.)

formé d'une bande d'or circonscrivant cinq alvéoles. Le premier contient une dent, le deuxième est vide, le troisième renferme une dent artificielle, formée de deux parties : la moitié antérieure, visible quand l'appareil était en place dans la bouche, est constituée par une demi-dent ; la moitié postérieure est en or ; ces deux parties réunies représentent une incisive ; la soudure qui réunit les deux extrémités de la lame d'or est visible en arrière de la partie métallique de la dent ; les deux autres alvéoles sont vides.

Un petit dentier en or, faisant partie du trésor de l'antique Prœneste, est formé de quatre dents, fixées chacune dans leur alvéole respectif par une cheville d'or, qui traverse la lame d'arrière en avant et est rivée à chacune de ses extrémités. La deuxième dent porte une rainure verticale, pour simuler deux dents. La dernière dent est une canine. Ces quatre dents en simulent cinq.

Le dentier trouvé dans la nécropole d'Agro-Falisco est resté en place sur le squelette. Il se compose de quatre alvéoles ; dans le troisième, existe encore la cheville en or. Cet appareil date de la fin du IIIe siècle, ou du commencement du IIe siècle avant Jésus-Christ, c'est-à-dire de la période romaine ; mais son propriétaire était étrusque.

Le Musée étrusque de Florence possède deux dentiers en or ; l'un, encore en place sur le maxillaire inférieur, provient de l'antique Populonia ; et l'autre a été trouvé dans les ruines de Clusium.

La dent artificielle de Pétrone, maintenue aux dents voisines par un fil d'or, et qui vraisemblablement ne permettait pas la mastication, n'était pas une invention de la Rome impériale. Longtemps avant lui, les Etrusques avaient connu la prothèse dentaire, et leurs appareils pouvaient rivaliser avec la dent du fastueux Romain.

Dr P. NOURY (*Rouen*).

Contre la fraude des vins.

Elle ne date pas d'hier, et nous n'avons pas à le démontrer, cette pratique qu'on ne saurait trop condamner. Un auteur, qui florissait vers le milieu du dix-huitième siècle, la flétrissait déjà, dans la langue des dieux ; mais qui se souvient aujourd'hui de ces vers de LEMIERRE :

Délicieux breuvage et non moins salutaire,
Si la cupidité ne le mêle et l'altère,
Cette source, où le peuple, aux sueurs condamné,
Rencontre, au lieu d'un baume, un philtre empoisonné.
Sévissez, magistrats ! L'audacieux Penthée,
Sur qui Bacchus vengea son orgie insultée,
C'est ce vil mercenaire, en nos murs toléré,
Qui profane des ceps le jus dénaturé.

Facit indignatio versum a dit le poète latin.

Echos de Partout

L'art du dentiste aux temps préhistoriques. — L'explorateur George Byron Gordon publie un article sur la « mystérieuse ville de Honduras » et rend compte des récentes découvertes faites à Copan. M. Gordon dit qu'on n'a trouvé nulle part à Copan l'emplacement du cimetière, mais bien un très grand nombre de tombes isolées ; on a pu les visiter. La majeure partie de ces sépultures se trouvent situées sous les cours et les fondations des maisons actuelles. Ce sont de petites chambres en excellente maçonnerie bien conservée, sur le sol desquelles les restes mortels d'individus de races disparues reposent côte à côte.

Les squelettes, en très bon état de conservation, permettent de constater une mode singulière existant à l'époque préhistorique où vivaient ces peuples. Les deux incisives de la mâchoire supérieure portent, enchâssées dans l'émail, de petites pierres diversement colorées et remarquablement ajustées dans les entailles faites dans les dents. La pierre que l'on rencontre le plus fréquemment est le jade. La présence de cette pierre, encastrée si exactement dans l'émail des incisives, prouve qu'en ces temps reculés, l'art du dentiste existait déjà. (*Scientific American* et *Revue encyclopédique* 1898.)

Vomitorium tudesque. — Dans toutes les brasseries ou Weinstube, écrit le Dr Maire (de Vichy), dans de très curieuses notes de voyage publiées par le *Centre médical*, même dans celles qui sont semi-officielles, comme le Rathskeller, qui relève du Conseil municipal, ou dans la Hofbrauhauss, qui appartient au roi, il y a, dans une pièce, une vasque en marbre ou en porcelaine, complétée par une forte barre d'appui, ou par deux solides poignées en métal, scellées au mur. Là on vient vomir sa bière quand on en a trop absorbé !...

En France, les buveurs de vin s'enivrent ; en Bavière, les buveurs de bière vomissent. C'est à Bonn, il y a quelques années, que je vis pour la première fois cet accessoire germanique.

A l'hôtel Royal, il y avait aussi, tout proche de la salle à manger, un superbe vidoir rectangulaire, en porcelaine ; au-dessus, et parallèlement à ses bords, courait une forte barre en cuivre poli. Depuis quelques jours, je me demandais à quoi cela pouvait bien servir, et je me disais que la barre de cuivre devait être bien gênante pour vider quelque chose dans l'appareil, lorsqu'une après-midi, passant par là, je vis un superbe officier, l'estomac appuyé sur la barre qu'il tenait à deux mains, rendre ses « excédents ». J'étais fixé.

En Bavière, on est correct : les urinoirs sont indiqués par le mot *pissoir*. Il est vrai que nous appelons bien *water-closet* ce que les Anglais appellent *lavatory*.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Monuments à des médecins.

Les amis, les collègues et les élèves du professeur JABOULAY, voulant rendre à l'éminent et regretté chirurgien un hommage durable, ont projeté de faire revivre cette belle figure dans le bronze ou dans la pierre. Ils ont constitué un comité, chargé de préparer l'exécution d'un monument élevé à sa mémoire, et tout d'abord de réunir, par souscription publique, les fonds nécessaires pour la réalisation de ce projet.

On peut, dès à présent, adresser mandats ou bons de poste à M. le Dr PATEL, trésorier du comité, 32, quai Saint-Antoine, Lyon.

*
* *

On vient d'inaugurer à Banyuls, près de Céret, une statue au grand naturaliste français Henri de LA CAZE-DUTHIERS. On connaît les travaux de ce savant sur l'océanographie et les laboratoires qu'il a fondés à Roscoff et à Banyuls.

La statue qu'on vient de lui élever à Banyuls est due au ciseau du sculpteur catalan Mariano Benliure.

Le baron Henri de La Caze-Duthiers, né le 15 mai 1821, avait commencé par étudier la médecine et fut même interne des hôpitaux de Paris, avant de se consacrer à la science pure, plus particulièrement aux sciences zoologiques. Il fut élu membre de l'Académie de médecine en 1886 ; il mourut, on peut dire, sur la brèche : il quittait son laboratoire, quand la mort le frappa.

Hommage au professeur Régis.

Les amis et les élèves de M. le professeur RÉGIS (de Bordeaux), à l'occasion de sa récente nomination à la chaire magistrale de clinique des maladies mentales, lui ont offert un objet d'art, en témoignage de leur attachement affectueux.

Cet objet d'art lui a été remis, avec la liste de souscription, dans une cérémonie intime, qui a eu lieu dans le courant du mois de décembre et à laquelle nous aurions été particulièrement heureux de nous rendre, si les circonstances ne nous avaient retenu à Paris.

Notre savant collaborateur et ami n'ignore pas que nous nous associons de cœur à tout ce qui lui arrive d'heureux ; devons nous ajouter que jamais hommage ne fut mieux mérité que celui qui vient d'être rendu au psychiatre et au neurologue qui fut l'un des premiers à comprendre l'importance, pour la psychologie et ses applications à la littérature et à l'histoire, de sciences dont il est, à l'heure actuelles, l'un des plus éminents protagonistes.

Echos de la « Chronique »

Descendants de Gui Patin.

Au cours d'un récent voyage en Allemagne, le Dr Maire (de Vichy) a rencontré un docteur Patin, descendant direct de notre illustre Gui Patin : sa famille aurait « émigré il y a 120 ans environ et depuis a perdu tout contact avec la France ».

Les « Patiniens » — entre autres, notre excellent confrère et ami Larrieu, dont la thèse sur Gui Patin a fait époque — connaissaient-ils cette particularité ?

Le pouls en musique !

Voici un exemple, fort original, d'excentricité, raconté par les journaux suédois, d'il y a... 55 ans :

« Un médecin mélomane, le docteur Rhuders, vient de mettre en musique les palpitations et les battements irréguliers du cœur d'une femme malade dans l'hôpital d'Upsal. Cette maladie, écrite en langage musical, avec croches et doubles croches, forme, dit le chroniqueur suédois, une sorte de valse et une des plus grandes curiosités de l'anatomie pathologique. »

Nous avons idée que cette partition trouverait aujourd'hui preneur.

Un nouvel aliment d'épargne.

Nous avions la coca, la kola et le chocolat : voici qu'on parle de leur substituer la guarana. Les Indiens, paraît-il, en font une grande consommation, et avant de pénétrer dans la forêt vierge, ils se munissent, au préalable, de leur provision de guarana.

Ce qu'ils emploient, ce sont les fruits du *paullinia sorbilis* (nom botanique de la guarana) grillés, réduits en poudre, puis transformés en pâte ; on roule ensuite celle-ci sous forme de boulettes ou de tablettes, de morceaux aux figures bizarres, que l'on laisse sécher à l'air. On râpe le produit ainsi obtenu et, mélangé à de l'eau sucrée, il constitue une boisson des plus rafraîchissantes, qui est en même temps un excellent tonique.

A entendre les indigènes, il n'y aurait pas remède meilleur contre la fièvre paludéenne, l'entérite, la dysenterie et les piqûres venimeuses.

Une panacée, pour tout dire.

Médecins philosophes.

L'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux vient de décerner son grand prix quinquennal de philosophie (prix

Lalande de deux mille francs) à nos confrères, les docteurs Louis et Paul MURAT, pour leurs deux volumes, déjà parus, sur l'*Idée de Dieu dans les sciences contemporaines : le Firmament, l'Atome, le Monde végétal* (4e édition, 1913), et *les Merveilles du corps humain* (2e édition, 1913).

Société de Criminalogie et de Défense sociale.

Le troublant problème de la criminalité s'impose, plus que jamais, à l'attention des sociologues, des médecins, des éducateurs, des écrivains, et surtout de tous ceux qui, à un titre quelconque, détiennent une partie de l'autorité publique.

Dans les milieux scientifiques, on commence à se rendre compte que la question criminelle n'est plus une question du domaine exclusivement judiciaire, et d'importants groupements se sont déjà formés en vue de trouver, dans l'étude des causes de la criminalité, dans la connaissance de l'âme criminelle, les moyens propres à enrayer, sinon à guérir, nombre de plaies sociales dont nous constatons chaque jour les inquiétants progrès.

Mais, si ces associations ont affirmé leur utilité par les remarquables travaux qu'elles ont produits, elles ont également révélé leur faiblesse par le manque d'éclectisme dans le recrutement de leurs membres appartenant, pour la plupart, au corps médical. C'est pourquoi il est devenu nécessaire de créer un centre permanent de recherches, où les efforts partiels convergeront vers un point spécial d'étude, pour l'éclairer de toute la lumière que donne la synthèse.

Telle est l'idée qui a présidé à la fondation de la *Société de Criminalogie et de Défense sociale*, laquelle a pour but : 1° l'étude scientifique de la criminalité, dans ses causes, ses effets, ses manifestations et sa répression ; 2° la création, par l'établissement de relations amicales entre tous ses membres, d'un centre de renseignements à l'usage de ceux qui, ne pouvant profiter de l'enseignement collectif, voudront approfondir isolément les progrès et les applications des sciences ayant trait à la criminalogie ; 3° de donner un appui efficace aux étrangers, dûment qualifiés, pour l'étude des organisations, administratives et judiciaires, en France ; 4° de fournir semblable appui aux sociétaires qui, dans les mêmes conditions et tendances, se rendraient à l'étranger.

Pour tous autres renseignements, s'adresser au siège de la Société : 5, rue du Pont-de-Lodi, Paris.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

A propos du Greco (XX, 385, 627). — Dans le numéro du 15 octobre 1913, de la *Chronique médicale*, M. Lucien Mathé expose la thèse du Dr Béritens, qui soutient que si le Greco a peint, surtout dans les derniers temps de sa vie, des personnages déformés où l'allongement des formes est très accusé, c'est que ce célèbre peintre était *astigmate* et qu'il peignait les figures comme il les voyait.

Je n'oserais pas discuter, du point de vue de l'optique, la théorie du Dr Béritens, n'ayant aucune compétence pour cela ; mais je me permets cependant de lui présenter les réflexions suivantes.

J'avoue tout d'abord ne pas comprendre pourquoi la mauvaise vision du peintre l'a entraîné à représenter des personnages étirés de haut en bas. Qu'il les vît tels, cela est possible, mais qu'il les représentât tels, c'est une autre affaire. Le peintre, en vertu de son astigmatisme, aurait dû voir les formes qu'il représentait sur sa toile encore plus déformées que le modèle tel qu'il lui apparaissait, et par suite, se rendant compte qu'elles n'étaient pas conformes au modèle, il eût dû les corriger, c'est-à-dire élargir les formes jusqu'à ce qu'elles lui apparussent conformes à sa propre vision. Par suite de cette correction réfléchie, le dessin devrait finalement se rapprocher de l'apparence réelle du modèle.

Enfin, ne vient-il pas naturellement à la pensée que tous les peintres (et il a dû en exister certainement) qui ont eu la même infirmité que le Greco, auraient dû peindre et dessiner des figures allongées ou raccourcies ? Il n'en existe pas d'exemple que je sache.

D'autre part, M. Mathé dit : « A partir de 37 ans, son pouvoir d'accommodation commença à diminuer, et son défaut visuel n'étant plus corrigé, ses personnages prirent des formes étranges, à mesure qu'il avançait en âge. » Or, l'*astigmatisme* étant une déformation congénitale et fixe de l'œil, peut-on admettre cette façon d'expliquer les bizarreries du dessin de Greco ?

Que la représentation anormale des formes dans l'œuvre du Greco puisse être attribuée à une maladie de l'œil, nous n'y contredirons pas ; mais, jusqu'à preuve du contraire, nous ne pouvons l'attribuer à l'astigmatisme seul.

Du reste, si l'on examine attentivement une œuvre telle que *La Pentecôte*, où les déformations des personnages sont très accentuées, on peut noter que, tandis que les corps s'allongent démesurément, divers détails, tels les mains, les pieds, les têtes, sont très correctement traités. Remarquons même en passant (ce qui nous semble infirmer la théorie de M. Béritens), que les mains sont toujours très longues, les doigts très effilés, même quand ces parties sont tout à fait horizontales. En un mot, il n'y a aucune concordance entre les déformations subies par les figures dans leur ensemble et le reste de

la composition. Nous remarquons, dans le tableau que nous citons, une colombe ressemblant à toutes les colombes qu'on est habitué à voir dans des compositions de ce genre. Nous avons pu constater aussi que les têtes *renversées* (et elles sont nombreuses dans les tableaux du Greco) ne comportaient pas du tout l'allongement en largeur suivant la ligne occipito-nasale ou suivant la ligne des yeux, ainsi que le signalait le docteur Mathé dans le *Jésus en la Cruz*. Il semble donc qu'il y ait réellement un véritable parti pris de l'artiste dans la déformation caractéristique de ses personnages.

D'ailleurs, pourquoi ses personnages auraient-ils plus de huit têtes (Christ en croix du musée du Louvre), contrairement au canon adopté par les anciens ? On comprendrait qu'il y ait défaut de proportion entre les hauteurs et les largeurs ; mais ces fautes de proportion pour les diverses hauteurs ne s'expliquent plus.

Faudrait-il donc expliquer l'œuvre bizarre, quoique admirable, du grand peintre espagnol par la répercussion qu'eut sa mauvaise vision sur son état mental ? C'est possible, mais la démonstration est loin d'en être faite.

Notre opinion est donc, jusqu'à plus ample informé, que le Greco a déformé volontairement ses figures, pour atteindre un idéal vers lequel l'entraînait son génie.

Dr J.-V. Villard, 15, rue du Calvaire, *Nantes*.

— Dans une note de la *Chronique médicale* (15 octobre 1913), M. le Dr Lucien Mathé, de Paris, en reprenant une opinion de M. le Dr Germain Béritens, de Madrid, pense que les déformations des visages peints par le Greco étaient dues à un astigmatisme dont le maître aurait été atteint.

Malgré son ingéniosité, je ne pense pas que cette hypothèse suffise à expliquer la manière de Théotocopouli à partir de l'âge mûr et même avant ; car, si l'astigmatisme pouvait lui faire voir les figures de ses sujets plus allongées qu'elles ne l'étaient en réalité, ses portraits auraient dû reproduire la forme des originaux, pour que l'illusion fût identique. Bien que l'astigmatisme et sa correction fussent inconnus au xvie siècle, un peintre ayant joui jusqu'alors d'une bonne vision n'aurait pas tardé à s'apercevoir d'un tel changement dans sa vue ; je citerai le cas du peintre Marchal, qui, d'après Javal, devait être atteint d'astigmatisme et se suicida, en avril 1877, en laissant la lettre suivante :

Mon cher Paul, ma vie est dérangée. Quand je veux peindre ou dessiner, l'objet est doublé d'une façon presque imperceptible ; cela suffit pour m'empêcher de produire. C'est une espèce de taquinerie nerveuse de l'œil, qui n'a l'air de rien. Pour un peintre, c'est la mort. Voilà bientôt un an que j'éprouve ce supplice, que je croyais voir cesser. Il s'éternise. Puisque la vie renonce à moi, je n'ai pas le choix, il faut renoncer à elle, etc.

C'est d'ailleurs à l'astigmatisme d'un peintre, Cassas, que semble être due l'utilisation du *tore* en ophtalmologie. Ayant cru remar-

quer, en 1818, que son maître Gros ajoutait toujours des traits horizontaux sur ses dessins, Cassas finit par s'apercevoir qu'il ne distinguait pas nettement les lignes horizontales et n'eut de répit que lorsque l'opticien Suscipi, de Rome, lui eut construit, en 1844, des verres que Javal reconnut, en 1865, être toriques concaves d'un côté, sphériques convexes de l'autre.

Dr Campos, Oculiste de S. A. le Khédive (*Le Caire*).

— Dans sa séance du 1er décembre 1913, *la Société des sciences, lettres et arts de Pau* a entendu une fort intéressante communication du Dr Philippe Tissié, sur le Greco et son « automatisme graphique ». Nous en donnons ci-après un résumé analytique, que nous empruntons à l'*Indépendant des Basses-Pyrénées* :

Pour M. le Dr Tissié, la transformation et l'adaptation si profonde d'*un étranger*, à un âge relativement aussi avancé, constitue un phénomène psychique rare.

M. Tissié l'étudie en remontant aux causes autogènes. Pourquoi *Le Greco* déforme-t-il le coloris et surtout le dessin des personnages dans les scènes religieuses ? Pourquoi respecte-t-il relativement le dessin et le coloris dans les portraits ? Pourquoi cette opposition est-elle si fortement accusée, par exemple dans l'*Enterrement du Comte d'Orgaz*, le chef-d'œuvre du Greco, où toute la partie inférieure du tableau, la partie *terrestre*, celle des portraits des seigneurs espagnols est normalement traitée, comme dessin et comme couleur, alors que la partie supérieure, la partie *céleste*, celle du Christ, de la Vierge, des Apôtres, des Saints, avec la résurrection du Comte d'Orgaz, est anormalement traitée dans un ensemble de corps amaigris et démesurément allongés, mais avec un mouvement de vie exaltée, tranchant violemment avec les attitudes calmes de la partie inférieure ?

Le Greco, disent ses partisans, schématise par synthèse ; ses corps sont allongés par association d'idée entre les âmes et les flammes qui montent en s'allongeant vers les cieux : c'est du mysticisme symbolique. Le Greco, répondent les critiques, avec les docteurs Forge, Beritens, etc., était un malade, un dégénéré supérieur, atteint de démence et d'astigmatisme ; c'est pourquoi son dessin est disloqué, sa couleur est froide et ses compositions religieuses sont pathologiques. Qui a raison ? Où est la vérité ?

Partant de ce principe égocentrique, que tout part du cerveau de l'homme, bien plus que du milieu dans lequel il évolue, le Dr Tissié a appliqué à l'étude de la mentalité du Greco les procédés d'analyse médico-psychologique qu'il a utilisés pour sa thèse inaugurale en médecine : *Les Aliénés voyageurs*, dans laquelle il a décrit, le premier dans la science médicale, avec son sujet Albert, l'automatisme ambulatoire, d'origine hystérique, avec dédoublement de la personnalité, en état *prime*, normal, de veille physiologique ; et en état *second*, pathologique, de sommeil éveillé, en somnambulisme larvé.

La vie en partie double de ces sujets, d'ailleurs rares, passant alternativement de l'état *prime* à l'état *second*, est heurtée, car ces deux parties s'ignorent mutuellement. Le « moi » dans l'état second possède une acuité de vie plus vive, plus exaltée, plus active et naturellement plus maladive qu'à l'état *prime*.

Pour le Dr Tissié, le Greco est un hystérique atteint de dédoublement de la personnalité, passant alternativement de l'état *prime* des portraits à l'état *second* des scènes religieuses, avec l'automatisme du graphique, aux mouvements plastiques déréglés de l'automatisme ambulatoire, équivalant aux mouvements actifs déréglés de son sujet Albert. M. Tissié s'en réfère, pour cela, non seulement aux documents publiés sur le Greco, mais surtout à la photographie de son portrait, publiée dans le livre de M. Paul Lafond : *Le Greco*. Il utilise un procédé qui, à sa connaissance, lui est personnel. Si l'on divise longitudinalement ce portrait en deux parties, en cachant alternativement le côté droit, puis le côté gauche, au moyen d'une carte de visite opaque, on est tout à coup saisi par l'opposition entre la vivacité, la violence hallucinatoire de l'œil droit, et le calme, la douceur, la raison de l'œil gauche : Le Greco se dédouble ainsi fortement *par ses yeux*. La gravure de son portrait, placé en tête du livre de MM. Maurice Barrès et Paul Lafond : *Le Greco*, ne montre pas cette opposition. Le dessinateur ne l'a pas indiquée.

M. Tissié retrouve la même expression des deux yeux, mais moins accentuée, dans le portrait de l'*Homme à l'Epée*, qui pour lui serait le portrait du Greco peint par lui-même, dès l'âge adulte. Le portrait révèle, en plus, chez le Greco, une paralysie centrale du nerf facial à gauche, d'origine peut-être spécifique, par néoplasme cérébral situé à droite, c'est-à-dire du côté de l'œil halluciné. Deux hommes apparaissent donc opposés l'un à l'autre ; celui de l'œil gauche, c'est l'œil de Sancho-Pança : cet œil dessina et peignit les portraits de l'*Enterrement du Comte d'Orgaz*, portraits payés, car les seigneurs eussent refusé le tableau, s'ils s'étaient crus caricaturés ; l'œil droit, celui de Don Quichotte, dessina et peignit pathologiquement la superstructure céleste, œuvre d'imagination.

Les Espagnols du xvie siècle n'ont jamais compris le Greco, la preuve en est dans la reproduction de ce même tableau au Musée du Prado, à Madrid, où la partie céleste et mystique a été supprimée par un acte de vandalisme philistin, pour ne conserver que la partie terrestre, bourgeoisement pratique, celle des portraits.

Ainsi le Greco, par son dédoublement pathologique, vit lui-même la vie des deux personnages du roman de Cervantes ; c'est pourquoi ses admirateurs disent qu'il explique la dualité de l'âme espagnole, faite à la fois de mysticisme et de réalisme.

Le Greco ne s'adapta pas à son milieu. En Grec qu'il était, il ne peignit jamais de scènes de mort violente, à une époque pourtant où le sang coulait, où les corps se tordaient et s'étiraient dans les flammes des autodafés.

Goya, Espagnol, agit autrement. Le Greco refléta son époque par *coïncidence pathologique*, par *équivalence* et *parallélisme*, mais non par *adaptation* ni *pénétration*. Heurté lui-même, il vécut et évolua dans un milieu également heurté. Il fut son propre annaliste et non celui de l'Espagne du xvie siècle.

Il déforme le trait et la couleur, parce qu'il est lui-même déformé par dédoublement même de sa personnalité physique. Sa pensée maladive trouve un écho dans la pensée moderne, parce que notre époque d'évolution sociale se rapproche beaucoup de celle de la Renaissance et de la Réforme, avec cette différence que le xvie siècle fut d'ordre *contemplatif* avec l'art, la religion et la foi, tandis que notre xxe siècle est d'ordre *actif*, avec la science, le positivisme et le libre examen. Nos heurts nous permettent de mieux comprendre ceux du xvie siècle ; c'est pourquoi le Greco, chez lequel tout est heurt et vie, mais vie hypertrophiée, nous émeut et force notre

admiration, par ses excès mêmes. Sa mentalité ne pouvait s'exprimer que par un dessin établi en dehors de tout canon classique. Il schématise sa pensée, il la rend puissante en l'hypertrophiant ; elle éclate de vie et d'action. Le Greco ne peut être compris et goûté que par comparaison, et par des esprits très avertis en peinture et en psychologie. Atteint d'*automatisme graphique* par dédoublement de sa personnalité, la folie fut la rançon de son génie, fait de généreuse démence hallucinatoire et d'égoïste raison pratique.

La communication de M. le Dr Tissié, écoutée avec le plus vif intérêt, fut très applaudie. Nous reprocherons seulement à notre distingué confrère d'avoir oublié de mentionner que la *Chronique médicale* avait ouvert le débat sur un thème que notre collaborateur a développé, mais en y apportant, nous le reconnaissons, sa note personnelle.

L. R.

Je le pansay, Dieu le guarist (XX, 246,378,476). — Je me permets de vous soumettre un autre passage, où la phrase d'A. Paré : *Je le pansay, Dieu le guarist,* se trouve reproduite (*Œuvres complètes,* édit. 1614, Apologie et voyages, p. 1207, Voyage de Metz, 1552) :

Tous les seigneurs assiégez me prièrent de solliciter bien soigneusement sur tous les autres, M. de Pienne, qui avait été blessé sur la brèche, d'un éclat de pierre, d'un coup de canon à la temple, avec fracture et enfonceure de l'os. On me dit que subit avoir reçeu le coup, tomba en terre comme mort, il jetta le sang par la bouche, par le nez, et par les oreilles, avec grands vomissements, et fut quatorze jours sans pouvoir parler ni ratiociner ; aussy lui survindrent des tressaillements approchants de spasme, et eut tout le visage enflé et fort livide. Il fut trépané a costé du muscle temporal, sur l'os coronal. Je le pensay avec autres chirurgiens et Dieu le guarit, et auiourd'huy est encore vivant, Dieu merci.

Dr Ch. Vigen.

Rebouteur statufié (XX, 593). — Dans le numéro du 1er octobre de la *Chronique médicale*, je trouve, sous la rubrique *Rebouteur statufié*, une nouvelle bien amusante, et, sans doute, authentique ?

En qualité d'ancien étudiant militaire de la Faculté de Strasbourg où, le 11 janvier 1858, je subis ma thèse de doctorat, avant d'aller faire au Val-de-Grâce le stage réglementaire, votre entrefilet m'a joyeusement remis en mémoire cette scie légendaire de Herr Dr Eisenbarb (docteur Isambart, à la Barbe de Fer), qui a égayé maintes soirées à Strasbourg, et dans bien des garnisons françaises et algériennes. Car il y a, sur un air cocasse, les plus amusants couplets, qui se débitent tantôt en français, tantôt en patois, et où l'on voit l'inénarrable Anglaise, qui ne pouvait plus prendre son thé, « tétérétété, » et qui a été si bien guérie par le célèbre Eisenbarb, « qu'elle avale sa cuillère avec vecque vecque... »

La ville de Munden érige une statue, pour montrer qu'elle n'oublie aucune gloire ; mais voilà Eisenbarb confisqué par les Allemands !

C'en est fini alors de sa nationalité strasbourgeoise ? Serait-elle perdue sans retour, comme l'Alsace hélas !

D[r] Simon de Villeneuve, *ancien médecin militaire,* (*Quintin,* Côtes-du-Nord).

Origine des visites académiques (XIX, 112 ; XX, 277). — La communication de M. A. D. est fort intéressante ; l'épigramme méritait d'être reproduite, car elle est peu connue. Mais le refus du président Lamoignon doit être attribué à une autre cause que celle indiquée par votre correspondant.

En 1701, le duc de Coislin avait été élu à l'Académie française, en remplacement de son père, contre Lamoignon. Perrault mourut le 15 mai 1703. Un poète léger, que ses amis appelaient l'Anacréon moderne, l'abbé de Chaulieu, fut porté candidat. L'austérité de la veuve Scarron se révolta ; le roi se déclara hostile à Chaulieu.

On s'adressa à Lamoignon, qui répondit de manière à faire croire qu'il accepterait l'élection. Le président fut nommé et s'empressa de refuser le fauteuil académique. Boileau (*lettre à Brossette,* 3 juillet 1703) prétend que ce fut pour n'avoir pas à louer Perrault, l'ennemi de Virgile et de Cicéron. Il est probable que Lamoignon voulut simplement se venger de son échec de 1701. Paul Muller.

Signes extérieurs de la virginité chez les femmes (XIX, XX, 350, 605).

On dit aussi, que à l'instant que les garçons ou les filles perdent leur pucellage, le bout du nez se entr'ouvre : Et que depuis on y trouve manifeste separation des deux cartillages. Mais c'est une baye. Car la division y est tousiours...

(Laurent Joubert, *La première et seconde partie des Erreurs populaires touchant la Medecine et le regime de santé...* A Paris, chez Claude Micard .. 1587. — Première partie, liv. V, chap. IIII, p. 201.)

D[r] A. Roussel (*Saint-Etienne*).

— Ne confondons pas autour avec alentour : c'est de la virginité du *col utérin* qu'il doit s'agir. En effet, certains accoucheurs professent que le col utérin touché, chez une non-parturiente ou chez une femme stérile, procure à la pulpe du doigt la sensation exacte du bout du nez. Mais je n'ai jamais ouï dire qu'il y eût sillon, ou pas sillon... Quant à la virginité hyménéale, à part le « signe du cou » (connu déjà des anciens : *circumdare filo*), elle ne peut être diagnostiquée que *loco... non dolenti.* D[r] E Monin.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Briand et Vinchon, *Influence de l'entourage sur la formule de certains délires mélancoliques*. Extrait des *Annales médico-psychologiques* (2-1913).

Briand et Vinchon, *Utilisation de deux débiles pour commettre des escroqueries et des tentatives de chantage dans les milieux religieux*. Extrait du *Bulletin de la Société clinique de médecine mentale* O. Doin, Paris (1-1913).

Vinchon (Jean), *Le Catalogue de l' « Enfer » de la Bibliothèque nationale*. Extrait de la *Revue de Psychiatrie* (4-1913). O. Doin, Paris (1913).

Mollière (Dr A.), *Les préjugés en diététique et dans les maladies des voies digestives*. Paris, A. Maloine (3 fr).

Bouvard, médecin de Louis XIII et la Faculté de médecine. Caen, Extrait de *l'Année médicale* (août 1913).

Jayle (Dr F.), *La dépopulation de la France ; l'Impôt du sang transmis*. Paris, G. Steinheil, 1910.

Couffon (Dr D.), *Sainte Christine*. Angers, Emile Hudon (1912).

Cros (Cl.), chirurgien-dentiste, *L'Hygiène dentaire ; la dentition et ses maladies*. Paris, Gedalge et Cie (0 fr. 90).

Lemanski (Dr), *Mœurs arabes* (Scènes vécues). Paris, Albin Michel, (3 fr. 50), 1913.

Bosviel (Dr J.), *Ce qu'il ne faut pas faire dans les affections du nez, de la gorge et des oreilles*. Paris, Maloine (3 fr.), 1913.

Maratuech (Francis), *Les Kadourques* ; nouvelle édition, avec une lettre de Maurice Barrès, et une préface par de Beaurepaire-Froment. Paris, Sansot et Cie (3 fr. 50), 1913.

Guérin (E.), *Notice biographique sur le Docteur Sache Stephânesco*, médecin en chef de l'hòpital Xénocrate, etc. Institutul de Editură și Arte Grafice « Flacăra », Soc. Anonimă pe actiuni. București, Str. Cămpineanu, 40, 1913.

Vidal (Dr Edm.), *Les Idées des Assyriens et des Egyptiens sur la vie et la mort, la santé et la maladie, la médecine et les médecins 3.000 ans avant Jésus-Christ*. Conférence faite à la Société de Géographie d'Alger et de l'Afrique du Nord, le 5 décembre 1912.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.



La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

21e ANNÉE. N° 3. 1er Février 1914.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Physiologie littéraire

Comment compose M. François de Curel.

La pièce de M. F. DE CUREL, *la Danse devant le miroir*, qui a été l'événement dramatique de la quinzaine écoulée, remet au premier plan de l'actualité la physionomie de ce « gentilhomme de théâtre », physionomie d'autant plus attirante qu'elle est celle d'un homme qui n'est pas du bâtiment, M. de Curel étant aussi peu « gendelettre » qu'il soit possible.

Là où se révèle surtout son tempérament original, c'est dans la manière dont il compose. Cette manière, l'auteur l'a, lui-même, exposée, dans une lettre, ou plutôt dans une série de lettres (dont nous reproduisons la plus importante), que M. F. de Curel adressait, il y a juste dix ans, au directeur du Laboratoire de psychologie physiologique de la Sorbonne, le regretté Alf. Binet.

C'est un document d'une valeur inestimable, au point de vue de la physiologie littéraire, et comme l'écrit Alfred Binet (1), c'est peut-être l'observation la plus complète que l'on possède actuellement sur l'*imagination créatrice*.

M. de Curel n'est pas un *visuel*, c'est plutôt un *auditif* : pendant qu'il compose, il entend ses personnages ; « leurs caractères se traduisent par des inflexions de voix, des irritations, des agacements, restant toujours dans la même note, pour le même personnage. »

Au début de son travail, M. de Curel est distinct de ses héros : « il n'est pas eux, mais lui, François de Curel. » Quand le travail avance, il ne se passionne pas davantage pour son œuvre, mais il est « absorbé » par elle : à ce moment, il perd, dit-il, « le sentiment de créer, de travailler en tant qu'auteur » ; et, s'il est interrompu au cours de sa composition, « le personnage intérieur continue son office ». Il y a donc là un cas, bien net, de *dédoublement de la personnalité*, de *création dans l'inconscient*, ou, pour emprunter l'expression généralement adoptée, dans le *subconscient*. A cet égard, l'auto-observation de M. F. de Curel offre un intérêt qu'il n'est pas, croyons-nous, nécessaire de souligner davantage.

Après cet indispensable exorde, il ne nous reste qu'à passer la plume à cet incomparable « dissecteur d'âmes », qu'est M. de Curel ; nos lecteurs n'auront pas lieu de regretter la substitution (2).

A. C.

...Une fois que j'ai commencé à être en train, je le reste tous les jours jusqu'à la fin de mon travail. Voici en quoi consiste ma mise en train. Ayant une idée de scène, je bâtis sur celle-ci un scénario, très sommaire au point de vue des idées et sentiments, complet au

(1) *L'Année psychologique*, 1894.

(2) Ce qui suit est extrait de l'étude de M. Alfred BINET, intitulée : *M. François de Curel* (notes psychologiques). — Etudes de psychologie sur les auteurs dramatiques (*l'Année psychologique*, 1894, pp. 131 et suiv.).

point de vue des événements. Cela fait, je me mets à écrire lentement, laborieusement, et plus je m'enfonce dans la pièce, plus je sens que le résultat est détestable. Ainsi, à la rigueur, la SCÈNE du premier acte pourrait se jouer ; mais la SCÈNE du deuxième acte est absolument trouble. Il en résulte pour moi un grand énervement, mêlé de désespoir, rage, etc. Tout cela est très pénible et dure de trois à dix jours.

A mon avis, cette période orageuse est indispensable pour amener un état d'âme différent de l'état normal, de même qu'il faut des convulsions pour changer le relief d'un pays ; mais ce sont des moments d'angoisse.

Un beau matin, en me mettant à l'ouvrage, j'ai l'intuition que si je recommençais tout, ma besogne irait toute seule. Alors j'abandonne mon mauvais manuscrit, quelquefois au milieu d'une phrase; je reprends la pièce depuis la première ligne, et infailliblement, sur ce nouveau départ, se produisent les phénomènes que je vous ai signalés.

Pour l'*Envers d'une sainte*, la période d'inspiration (par ce mot entendez dédoublement, la Muse n'y est pour rien), a commencé dès le deuxième jour, après très peu d'énervement, Pour les *Fossiles*, inspiration également très rapide. Pour l'*Invitée*, il a fallu très longtemps, je n'ai interrompu mon manuscrit de souffrance qu'au commencement du troisième acte.

La *Figurante*, départ facile. L'*Amour brode*, départ douloureux. Donc, plus ou moins facilement, me voilà parti ; mais alors, je le suis une fois pour toutes. Plus d'angoisse ; la seule appréhension qui me reste, c'est que *mes personnages vont s'en aller tout à coup*. Je traduis comme je puis un sentiment assez inexplicable, car il ne m'est jamais arrivé d'être abandonné, comme je le redoute sans cesse ; en d'autres termes, j'ai toujours terminé mes pièces bien mises en train. N'importe, quand je me lève de grand matin pour écrire, ma première pensée est celle-ci : Seront-ils là ? A part cette bizarre inquiétude, il n'y a plus de mauvaises journées, mes repos, mes promenades et mes nuits ne sont, pour ainsi dire, pas des interruptions à mon travail. Quand je me remets à l'ouvrage le matin, mes personnages ont progressé pendant la nuit, *sans que j'y aie pensé*. Ceci est important.

J'ai bien soin, dès que j'ai posé la plume, de ne plus songer à mon ouvrage. Il me devient comme antipathique. Je me trouve en quelque sorte la cervelle vide, et cette sensation est pleine de bien-être. Si je me promène, mes pensées sont d'une grande simplicité : travaux de la campagne, état des récoltes, le temps qu'il fera, le gibier, etc. Ou bien je soigne des abeilles en été, l'hiver je chasse, et je suis tout entier à ces distractions. Il y a, certes, des apparitions de mes personnages ; pendant que je cause avec un paysan ou un garde-chasse, lorsque j'attends un sanglier au coin d'un bois, il se peut fort bien que j'entende des phrases de mes bonshommes, phrases généralement importantes, en avance de trois ou quatre jours

sur mon travail actuel et que rien dans ce qui est déjà écrit ne fait prévoir. Ces phrases viendront d'elles-mêmes se placer à l'endroit voulu, sans que j'aie besoin de les noter. Je ne recherche pas ces confidences, et tâche plutôt d'y couper court, à moins que je ne les juge de nature à provoquer un changement heureux dans mon scénario, auquel cas je saisis la balle au bond. C'est très rare.

Quand je dors, mes personnages ne m'apparaissent jamais, ne parlent jamais. Je ne me rappelle pas avoir rêvé d'une de mes pièces. Il est pourtant certain que, pendant la nuit, mes pièces progressent beaucoup. Il y a le matin surabondance de production. D'ailleurs, une fois dans la période de grand travail, je dors peu, d'un sommeil léger, sans rêves. Mon appétit augmente, indice d'une forte dépense physique.

Lorsque j'écris, l'entrée d'une personne qui me parle ne me dérange pas. Je suis, au contraire, ravi d'être distrait, je cherche à la retenir, si insignifiante soit-elle. Quand elle me quitte, mes personnages ont progressé : il y a redoublement de production. Si je reste longtemps seul, je vais très bien flâner à la fenêtre, je m'amuse à regarder au loin les paysans qui travaillent, les lièvres qui se poursuivent, les nuages, les troupeaux, etc., sans penser le moins du monde à mes pièces. Au bout de quelques minutes, les personnages montent en moi, s'imposent et me ramènent invinciblement à mon manuscrit.

Comme vous voyez, certaines interruptions me sont plutôt salutaires, mais il n'en serait pas de même d'une journée entière ou d'une demi-journée perdue. Sans avoir à repasser par toutes les angoisses de la mise en train, j'aurais cependant du mal à réunir mon personnel.

A tout prix, j'évite les corvées qui réclameraient un jour. C'est pour cela que le plus souvent je travaille à la campagne. Cependant les *Fossiles* ont été écrits à Paris. Les répétitions de l'*Envers d'une sainte* étaient ma seule distraction. Le reste du temps, je trouvais moyen de m'isoler assez pour appartenir tout entier à ma pièce. J'allais à pied de la rue de Grenelle à la rue Blanche, circulant le cerveau vide à travers les rues, m'amusant des têtes que je rencontrais, comme je me serais intéressé aux champs, à la croissance des pommes de terre ou des betteraves. A noter que la seule de mes pièces écrite à Paris est celle où circule le plus d'air campagnard.

Pendant que j'écris, je ne suis pas absorbé du tout, mes personnages parlent pour leur compte, je ne suis là que pour juger les choses de style, de scénario, de convenances, etc. Presque un rôle de pion. Il m'arrive très bien, tout en écrivant, de me surprendre, pensant à des choses peu compliquées, évidemment, mais absolument étrangères à mon travail, sans que celui-ci cesse jamais d'être soigneusement observé, remarquez-le ; je reste très attentif à tous les bruits de la maison : une souris qui traverserait l'appartement ne passerait pas inaperçue.

Si un domestique vient, je puis répliquer sans m'interrompre. Je

suis là comme une Providence qui gouverne ses créatures, sans annihiler leur liberté. Mes personnages vont, viennent, discutent, comme ils l'entendent. J'ai seulement décidé comment ils finiraient, ce qui est l'affaire d'une Providence. De temps en temps, je donne un petit coup de pouce qui remet les choses au point, le petit coup de pouce du joueur qui laisse agir le hasard, jusqu'à ce qu'il juge à propos de lui donner la bonne direction.

Lorsque je suis en pleine production, il se manifeste dans mon esprit un phénomène assez analogue au courant d'induction en électricité. Parallèlement à mon travail, surgissent une foule de sujets de comédies, romans, etc., qui n'ont aucun lien apparent avec celui que je traite ; et je suis quelquefois tenté de lâcher la proie pour l'ombre, la pièce qui marche bien pour celle que j'entrevois. En même temps, s'éveille chez moi une disposition à écrire des lettres, ce qui n'est pas mon habitude dans la vie ordinaire. Les lettres d'affaires, les lettres un peu délicates, etc., tout cela me devient très facile, et lorsque j'ai travaillé quinze heures à ma pièce, j'en sors épuisé, c'est une récréation pour moi que d'écrire au courant de la plume certaines choses qui, en d'autre temps, avec un cerveau reposé, me donneraient de la peine ou m'ennuieraient. Je suis également très porté, malgré ma fatigue, à des lectures sérieuses, qui provoquent aussitôt une quantité de réflexions. Il n'y a rien de surprenant à ce qu'une grande activité cérébrale ne reste pas concentrée sur un point et amène sur d'autres une abondance d'idées. Seulement, ce fait est en contradiction avec ce que je racontais plus haut de la sensation délicieuse que j'éprouve à me promener le cerveau vide, ou à n'avoir tout au moins que des pensées très simples. Pourtant les deux observations sont vraies. Il est probable que l'excitation cérébrale est combattue chez moi par la fatigue. Tantôt l'une, tantôt l'autre l'emporte, et il en résulte un flux et un reflux d'idées.

Le matin, en me mettant à l'ouvrage, je n'ai pas besoin de relire le travail de la veille ; tout au plus, les deux ou trois dernières lignes, ce qui montre bien que pendant la nuit mes personnages n'ont pas cessé d'être aux prises, quoique à mon insu. Ils se remettent à causer, comme s'il n'y avait pas eu des heures d'interruption, et plus tard, en lisant la pièce, je ne remarque aucun joint avec endroits de raccordement. Personnellement, j'ai une mémoire très médiocre, je puis donc, jusqu'à un certain point, dire qu'au moment où j'écris, mes personnages ont une meilleure mémoire que moi.

Au bout de vingt-cinq à trente-cinq jours d'application intense, ma pièce est terminée ; j'essaie pour la première fois de la relire et n'ai généralement pas la patience d'aller jusqu'au bout, car cette lecture ne m'apprend rien sur la valeur de l'œuvre ; pour longtemps je suis complètement neutre à son égard. Je ne serai à peu près renseigné qu'à mon retour à Paris, lorsque je la lirai à quelques amis, toujours les mêmes, dont je connais à fond le caractère, et

suivant, non pas l'opinion qu'ils énoncent, mais l'impression produite, je commence à savoir ce que j'ai fait et j'essaie quelques retouches.

Au moment où, ma pièce finie, je la mets de côté, se produit en moi une angoisse inverse de celle du début. J'ai eu grand'peine à faire vivre mes personnages, j'ai grand peine à les tuer. Ils ne veulent pas s'en aller, ils continuent à parler, je n'écris plus, et il me semble que je manque à un devoir, que c'est cela, qu'il faudrait précisément écrire... J'éprouve aussi le sentiment de m'ennuyer après eux. Ne pas confondre avec l'ennui que pourrait produire l'oisiveté qui succède brusquement à une activité violente. Ce n'est pas cela. Je suis enchanté au contraire de me reposer. Mais je suis comme quand on reste dans une maison vide après de nombreux départs. Grande sensation d'isolement, même si je rentre tout de suite à Paris.

...... Même au milieu de mes distractions, je suis informé. Soit dit en passant, je crois qu'on n'a jamais observé de production littéraire, même lorsqu'il y a dédoublement complet, comme chez moi, sans une conscience très nette de ce qui arrive, parce qu'un travail de composition, — d'une importance supérieure, s'il s'agit d'œuvres dramatiques, — doit toujours accompagner le travail d'invention qui, seul, peut être confié aux personnages qui se créent en vous. La preuve, c'est que les drogues qui procurent des hallucinations, l'opium, par exemple, n'ont jamais rien fourni d'utile aux littérateurs qui les ont essayées : ils sont unanimes à le reconnaître. Quant à moi, tout excitant, thé, café, vin, même à dose inoffensive, altère momentanément mes facultés de travail. Je suis tenu à une sobriété parfaite, qui me laisse absolument maître de moi et dans un état très normal.

Une grande régularité dans mes heures de travail m'est également nécessaire. Cependant, plus la pièce avance, plus le nombre d'heures par jour augmente, j'en ajoute l'après-midi.

... Il y a une transformation difficile de moi en mes personnages ; elle s'opère en concentrant ma pensée pendant plusieurs jours sur le manuscrit primitif. Il arrive un moment où les personnages sont créés et parlent en moi ; alors leur langage que j'entends est en complet désaccord avec le manuscrit qui a été entamé par moi personnellement, et que je trouve de plus en plus mauvais, trouble, faux... Il finit par devenir intolérable. Je l'abandonne, mais les personnages existent, je leur cède la parole et le nouveau manuscrit est bien d'eux. Il le sera d'un bout à l'autre, ou à peu près.

Je serais tenté d'assimiler mon *dédoublement littéraire* à ce qui se passe chez les enfants, lorsque leur imagination s'empare d'une situation. Un enfant est mis sur un canapé, dans un salon. On lui dit : « Tu es dans un bateau, le tapis c'est la mer », et il le croit. Il arrive au bout d'un instant à en être si bien convaincu, qu'on peut lui montrer un gros poisson nageant dans la mer, et *il le voit.*

Ses yeux expriment l'étonnement, l'admiration. On le prend dans son bateau et on fait le geste de le jeter au gros poisson : il pousse des cris d'une terreur qui n'est pas feinte, il se crée en lui un navigateur plus ou moins parfait, suivant que ses petites lectures, ou les histoires de ses bonnes, lui ont donné des notions plus ou moins nombreuses de la vie maritime. J'ai vu chez des enfants cette imagination du bateau atteindre les proportions d'une véritable obsession. Cela n'était plus un jeu, il y avait une véritable altération de personnalité, et il fallait prohiber le mot bateau, sous des peines sévères, pour écarter cette petite maladie mentale, facile à provoquer, facile à guérir.

Dans un esprit adulte, la même faculté peut persister aussi vive, quoique difficilement. Une prédisposition naturelle à se figurer les objets d'une façon saisissante et à se substituer les êtres auxquels on pense, un penchant morbide à subir les obsessions, une existence solitaire, qui ouvre la porte aux longues rêveries et ne met pas sans cesse la personnalité en jeu, sont autant de causes qui permettent à l'homme de garder toute la flexibilité de son imagination d'enfant. Cervantès a décrit dans *Don Quichotte* un exemple, maladif celui-là, de ce que j'avance.

Pour mon compte, je me rappelle qu'étant enfant, j'avais très développée la faculté de vivre d'aventureuses existences, dont je puisais les éléments dans mes lectures. J'ai su lire à quatre ans. A cinq, tous les Robinsons possibles, Crusoé, Suisse, etc., avaient été dévorés et médités par moi. Partout où l'on m'envoyait jouer, je m'astreignais à parcourir un certain espace, une sorte de piste, sur laquelle je trottais des heures entières, et cette allure rapide favorisait, paraît-il, le travail de mon imagination, sans doute parce qu'elle interrompait toute communication avec les objets voisins.

A peine avais-je pris ma course que ma personnalité disparaissait complètement. J'étais un trappeur au milieu des forêts vierges. Ce fauteuil, là-bas, c'était un buisson derrière lequel je découvrais un tigre prêt à bondir sur moi. Je le tuais en passant. Plus loin, une raie du tapis était une rivière, dans laquelle barbottaient de dangereux crocodiles. A mon retour, le fauteuil était une tente sous laquelle j'allais passer la nuit, etc. Réellement, je n'existais plus en tant que gamin civilisé. Un aventurier se démenait au milieu d'un pays sauvage, il ignorait que tout à l'heure on m'appellerait pour ma leçon ou pour déjeuner. Je crois que ce sont là des phénomènes de dédoublement, analogues à ceux qui persistent actuellement en moi. Certes, il y a des différences, mais je mets probablement le doigt sur le point de départ de cette faculté. J'ai gardé de mon enfance le besoin de marcher rapidement, lorsque je cherche à inventer quelque chose. C'est une façon de séquestrer mon esprit, très facile à distraire. Je prépare tous mes scénarios en me promenant très vite, et je cultive de la même façon le *côté des idées* de mes pièces.

Généralement, l'intensité des visions imaginatives est rapidement

anéanti chez les enfants par l'existence en commun du collège, qui ne permet guère le rêve éveillé, tandis que j'ai passé à la campagne de longues périodes de ma jeunesse et, depuis, j'ai toujours mené une existence très libre, souvent solitaire. Tout cela explique comment la disposition des enfants à troquer leur personnalité encore chancelante contre d'autres qui les frappent, a pu se maintenir et prendre chez moi un développement insolite.

. . . .

Quand j'écris au milieu de mes personnages, je n'ai pas l'impression qu'ils conduisent ma main. Je les entends et j'écris, sans trop me rendre compte que j'écris. Toutes les cinq ou six lignes, il y a retour offensif de l'auteur qui rature, juge, etc., *tout en écoutant les personnages qui continuent à parler.* C'est un peu complexe, mais très certainement je n'ai ni l'impression d'écrire moi même, ni celle d'avoir la main conduite par une puissance étrangère. L'acte d'écrire est tout à fait réflexe. D'ailleurs, rien de maladif, ni roideur, anesthésie, nervosité... Quant à l'écriture, oui, elle change. Le bon manuscrit est d'un aspect différent du mauvais. Les lignes sont beaucoup plus serrées, écrites plus fin. Je pourrais vous montrer la différence. Mais je crois que, pour un expert, les deux manuscrits seraient absolument de la même personne.

J'ai aussi peu que possible le sentiment d'être l'auteur de mes pièces. Aux répétitions, j'ai de la peine à prendre beaucoup à cœur le long et fastidieux travail auquel on se livre. Une fois la besogne des huit premiers jours, celle de la mise au point, terminée, lorsque j'ai refait les bouts de scènes qui me semblaient défectueux, j'ai cessé tout à fait *d'être un père* pour mon œuvre. La phénoménale chute de l'*Amour brode* ne m'a pas laissé inconsolable. Au bout de peu de temps, j'oublie complètement mes pièces. Après dix ans, si je les relis, j'ai des surprises très réelles ; je suis vraiment étonné d'entendre des gens s'exprimer ainsi dans telle ou telle circonstance. Je me sens absolument libre de blâmer ou d'admirer. Je ne suis gêné ni par l'amour-propre ni par la modestie. Je ne suis pas l'auteur.

M. Alf. Binet fait suivre cette « confession » des réflexions suivantes, qu'il importe de recueillir, pour parfaire cette étude de psychologie littéraire :

« C'est une conséquence logique du dédoublement intellectuel ; chaque personnalité n'est responsable que de ses œuvres et M. de Curel, ayant le sentiment qu'un autre que lui a écrit ses pièces, a aussi le sentiment de n'en pas être responsable. Il est bien entendu que ce sentiment instinctif se trouve corrigé par le raisonnement conscient ; il s'agit ici, purement et simplement, d'une impression subjective. Il est bien évident que M. de Curel n'hésite point à signer ses pièces, à mettre son nom sur l'affiche et à revendiquer la responsabilité, matérielle et morale, de tout ce qu'il a composé. »

Et le subtil enquêteur conclut en ces termes :

« ... En définitive, l'auteur arrive, par la force de l'analyse, qui est ici particulièrement pénétrante, à saisir en lui un phénomène dont il n'avait pour ainsi dire pas parlé jusqu'ici : l'inconscience. Ainsi, parlant de ces alternances pendant lesquelles son *moi* s'éclipse à demi, il remarque qu'il perd la conscience nette de ce qu'il écrit ; et plus loin, quand il cherche à saisir le mécanisme du dédoublement, il finit par s'apercevoir que, si une idée lui paraît ne pas être de lui, c'est qu'il en ignore l'origine psychologique ; ignorance qui n'est autre chose que de l'inconscience. N'est-ce point-là, en somme, le dernier mot, la solution vraie du problème ?

Chez des dédoublés types, les hystériques, les spirites, par exemple, l'inconscience est comme la barrière qui sépare les différentes personnalités ; c'est alors une inconscience très nette, se manifestant parfois sous la forme d'une insensibilité de la peau, qu'on peut transpercer avec des aiguilles, sans que le *moi* principal perçoive de douleur ; ici, chez M. de Curel, il ne peut être question un seul instant de ces symptômes grossiers d'anesthésie ; mais il y a cependant, si je ne m'abuse, une anesthésie d'un certain ordre, plus délicate et plus fine, grâce à laquelle lui, son *moi* conscient, son *moi* d'auteur, ne saisit pas la genèse psychologique d'un certain nombre d'idées qui lui viennent pendant l'œuvre de création ; et c'est sans doute à cause de cette inconscience partielle, que ses idées lui paraissent venir d'ailleurs, d'autres personnes que lui..... S'il faut comparer cet état mental à celui d'un médium, parce que ce dernier état est ce qu'il y a de mieux connu en fait de dédoublement simultané, nous ajouterons qu'il existe une différence essentielle : c'est que, chez M. de Curel, il y a collaboration entre son esprit et les autres qui l'ont envahi ; c'est qu'il garde sur eux un pouvoir de direction et de contrôle ; c'est qu'il corrige et rature, même pendant le feu du travail ; c'est qu'il reste, en somme, maître de lui-même, ce qui est la condition *sine qua non* de toute œuvre d'art, nous dirons même de toute œuvre intellectuelle. »

ERRATUM

Notre distingué collaborateur, le Dr René Semelaigne, nous fait part de la rectification suivante, que nous nous empressons d'enregistrer :

« Dans un intéressant article de la *Chronique médicale*, concernant le concours des hôpitaux sous la Restauration, je remarque les lignes suivantes : « Husson, alors, croyons-nous, directeur de l'Assistance publique ».

Henri-Marie Husson fut nommé médecin de l'Hôtel-Dieu en 1806, c'est-à-dire trois ans avant la naissance de Jean-Christophe-Armand Husson, qui devint, en 1859, directeur général de l'Assistance publique. »

Informations de la « Chronique »

Diagnostic imprévu.

L'histoireque nous allons conterest assez singulière ; elle a, du moins, le mérite d'être véridique.

Un personnage notable de la Martinique se plaignait, depuis quelques jours, de malaisesinexplicables et qui résistaient à toutes les médications mises en usage. Son état ne s'améliorant pas, il était très perplexe, quand, certain jour, en revenant de l'école, son gamin abandonna par mégarde, sur lelit de sonpère, une livraison d'une publication populaire (1), que le malade, pour chasser ses idées noires, s'empressa de dévorer.

Tout à coup son attention fut retenue par ce passage :

Les « Snarabios » sont d'ailleurs renommés pour leur cruauté, et les rares voyageurs qui ont pu étudier les mœurs de ces sauvages déclarent que ces indigènes dépassent en barbarie les naturels des îles de la Polynésie.

Un explorateur, John Stanhope, qui est parvenu par miracle à échapper au supplice que lui réservaient les « Snarabios », a raconté ce qui suit dans la *Pall mall Gazette* :

« Je m'étais égaré de nuit sur la côte péruvienne avec mon escorte composée de six hommes, dont quatre Indiens de la province de Manhattam.

« Nous nous trouvions au pied de grands rochers bruns, autour desquels poussaient des ajoncs, assez semblables à ceux que l'on rencontre en Europe aux abords de la mer.

« Mes compagnons voulaient absolument continuer leur route vers l'intérieur des terres, malgré l'obscurité.

« Je leur fis remarquer tout ce que ce projet avait d'imprudent, mais ils ne voulurent rien entendre. L'un deux, un Indien qui connaissait merveilleusement la région, me parlapour la première fois des « Snarabios », et ce nom bizarre semblait l'effrayer à tel point, qu'il évitait de le prononcer tout haut, comme si ceux que l'on appelait ainsi se fussent tenus dans l'ombre, prêts à bondir sur nous.

« Voyant que je n'aurais pas raison des hommes de mon escorte, je consentis à ce qu'ils continuassent leur route et je les suivis.

« Il est impossible de raisonner des gens affolés !

« A peine avions-nous parcouru deux cents mètres, que nous entendîmes un bruit bizarre, pareil à celui que ferait une troupe de crocodiles marchant les uns à côté des autres, en froissant leurs écailles.

« Soudain, le bruit cessa et nous nous croyions délivrés d'un péril, qui commençait à surexciter singulièrement les nerfs de chacun, lorsque nous fûmes tous roulés à terre par une force invisible.

« Nous crûmes tout d'abord que la terre avait cédé sous nos pas et que nous avions été précipités dans un ravin.

« Ce ne fut que lorsque nous sentîmes sur nos visages des mains froides et rugueuses, que nous comprîmes ce qui s'était passé.

« Nous avions bel et bien été attaqués par des hommes que nous n'avions

(1) *Un tour du monde en aéroplane.* Paris, Albin Michel.

pu apercevoir, tant l'obscurité était profonde, mais ces hommes nous avaient vus.

« *Les Snarabios y voient en effet la nuit, comme les chats, et ils doivent cette acuité de vision à un procédé singulier.*

« *Ils mangent de la belladone et cette plante a pour effet de leur dilater la pupille et de la rendre en quelque sorte phosphorescente. C'est ainsi qu'ils peuvent apercevoir dans la plus complète obscurité ceux qu'ils veulent surprendre.* »

Ce fut un trait de lumière pour le patient, qui eut un sursaut : il avait reconnu tous les troubles qu'il éprouvait, et il ne douta plus qu'ils étaient imputables à la belladone.

Il s'en ouvrit à son médecin, qui fit analyser les aliments et tisanes qu'on servait au malade, et l'analyse démontra que ceux-ci contenaient, en effet, le toxique soupçonné !...

Le coupable — ou plutôt la coupable — n'était autre que l'épouse du patient, qui cherchait, par ce moyen, à se débarrasser d'un trop encombrant époux. Ce dernier s'est montré magnanime : il s'est contenté de demander le divorce.

Les débuts de Jaccoud.

En vertu d'une tradition que nombre de compagnies savantes ont conservée, le secrétaire général, ou perpétuel, suivant le cas, fait, dans une séance annuelle, l'éloge des disparus. Le Dr Armand Siredey, dont nous avons eu maintes fois l'occasion de reproduire des pages dans la *Chronique*, a fait revivre, dans une langue sobre et non dépourvue d'élégance, deux hommes qui ont, l'un et l'autre, honoré notre corporation, par la dignité de leur vie et par leur haute probité professionnelle, les Drs Hippolyte Hérard et Sigismond Jaccoud.

On a souvent vanté l'éloquence, le polyglottisme, l'impeccabilité de mémoire, la puissance de travail, le talent d'écrivain de ce dernier ; toutes ces qualités, le panégyriste de la *Société médicale des hôpitaux* n'a pas manqué de les mettre en relief ; ce que nous connaissions moins et qu'il nous a révélés, ce sont les débuts de ce Genevois naturalisé Français, qui sut si rapidement gravir tous les échelons de la hiérarchie médicale et atteindre aux sommets, sans jamais rien abdiquer de sa farouche indépendance et de son libre jugement.

Ceci dit, laissons parler le Dr Armand Siredey.

Sigismond Jaccoud, qui ne se sentait guère attiré vers la théologie, détermina sa mère à quitter Genève, et vint s'établir avec elle à Paris, au mois de juin 1849, muni d'un faible pécule et de quelques lettres de recommandation.

Dès ce moment, il désirait étudier la médecine, mais un souci plus pressant l'arrêtait : la nécessité de se procurer, pour sa mère et pour lui, des moyens d'existence. Jaccoud avait un caractère sérieux, une maturité d'esprit fort au-dessus de son âge ; il ne s'illusionna pas sur les difficultés qu'il

allait rencontrer, il les aborda résolument, et avant de songer à l'avenir, il voulut assurer le présent.

Une note sommaire, écrite de sa main, nous a laissé le souvenir de ses débuts : ils méritent d'être contés, car ils nous offrent un rare exemple d'énergie et de courage, d'autant plus admirable que ce jeune étudiant n'avait pas encore dix-neuf ans.

De nature indépendante, il ne songea pas un instant à réclamer, de qui que ce fût, des secours ; il ne sollicita des appuis que pour trouver du travail. Il y réussit bientôt, car il sut utiliser toutes les connaissances qu'il avait acquises.

Il commença par donner des leçons de latin, de grec, d'histoire, de philosophie, à des jeunes gens, parfois plus âgés que lui, qu'il préparait au baccalauréat.

A l'ouverture de la saison théâtrale, il obtint une place de premier violon à l'Odéon : c'était pour lui une précieuse ressource ; si modeste qu'elle fût, elle lui procurait un revenu fixe, compensant les chômages trop fréquents que comportait la situation de professeur libre. L'année suivante, il entra comme second violon à l'orchestre du Gymnase, où il resta deux ans, en même temps qu'il était attaché à l'orchestre des bals de l'Opéra.

Les leçons venant à manquer parfois, il se fit, en 1851, courtier en librairie, pour le placement de publications illustrées, ce qui ne l'empêcha pas de passer avec succès, à la fin de l'année scolaire, les épreuves du baccalauréat ès sciences.

Soutenu par une robuste santé, par une inaltérable foi dans l'avenir, il s'efforça de mener de front ses études et ses occupations disparates ; mais, l'année suivante, les circonstances l'obligèrent à accepter une place de précepteur à Tours, chez le marquis d'Argenson.

Il revint à Paris à la rentrée, en 1853, avec quelques économies, et commença ses études d'anatomie.

Le reste est du domaine de la biographie médicale.

Médecin, inventeur du décrottage ?

Relevé, dans le *Courrier de la Seine*, nº du 8 novembre 1913, par notre collaborateur F. Bargallo :

« On m'a dit que ce fut un docteur en médecine de la Faculté de Montpellier, nommé Le Roux, qui mit le *décrotteur* en usage ; et qu'avant ce temps-là, on se faisait suivre par un domestique, qui décrottait son maître à la porte des personnes à qui il allait rendre visite...

Ce médecin vivait encore en 1720 et demeurait dans une maison à lui, rue Jean-Pierre-Mollet. »

P. c. c. : F. Bargallo.

Échos de la « Chronique »

Une cure de Sarah Bernhardt.

Ceci se passait il y a vingt ans... environ.

Sarah Bernhardt, dont on va fêter la « crucifixion » tardive, devait jouer le soir cette *Fédora* de Sardou, dont elle a fait l'inoubliable création que l'on sait. Tandis que, dans sa chambre du Grand Hôtel de Bruxelles, elle veillait aux derniers préparatifs de la soirée, une femme demandait à la voir. Mise en sa présence, elle se prosternait à ses pieds et lui tenait ce petit discours :

— Madame, ma fille se meurt. Elle est phtisique. Si elle vous voyait jouer la *Dame aux camélias*, je la sauverais peut-être, Dieu aidant ; mais hélas ! vous jouez *Fédora* d'abord, et ensuite la petite moribonde ne peut pas quitter son lit... Vous devinez le reste, car, entre mamans, on ne se fait pas en vain de pareils appels à la solidarité maternelle.

« Deux ans plus tard (ici je copie le journal bruxellois (1), qui a le premier narré l'incident), en 1894, Sarah retournait à Bruxelles. Un soir qu'elle se rendait aux Galeries, pour y jouer *Gismonda* (2), elle fut abordée dans la rue par une jeune fille, à la mine superbe, qui lui dit timidement, en lui présentant un mignon bouquet de violettes : « Je vous attendais, Madame ! » Et c'était, « belle, alerte et vive », la petite tuberculeuse, à qui l'illustre sibylle du verbe français avait rendu la santé. »

Voilà un cas de suggestion thérapeutique, qui méritait, n'est-ce pas, d'être enregistré.

Les « Avariés » en Autriche.

La pièce de Brieux vient d'obtenir, en Autriche, un succès des plus flatteurs. Par ordre du ministre de la guerre, le général commandant la place de Vienne a donné des instructions, pour que toute la garnison assistât, par détachements, aux représentations de cette œuvre, si éminemment moralisatrice.

Poussant plus loin la sollicitude, nous dit le correspondant viennois de la *Liberté*, le même ministre a pris l'initiative de négociations, en vue de tournées de la troupe de la « Neue Wiener Bühne » dans le plus grand nombre possible de villes possédant des garnisons. Ainsi, tout prochainement, la troupe donnera la pièce à Saint-Pœlten, puis à Mœdling, à Presbourg, à Budapest.

Le ministre de la guerre a enfin ordonné que des représentations soient organisées pour les élèves de l'école de Wiener-Neustadt (le Saint-Cyr autrichien) et de toutes les écoles militaires. Une ins-

(1) Le *Quotidien théâtral*, nº 17.

(2) Etait-ce bien cette pièce? Ce serait à vérifier.

truction supplémentaire enjoint aux majors et aide-majors de l'armée de voir la pièce et, en s'inspirant du texte qu'ils devront se procurer, de faire aux hommes de leurs régiments des conférences explicites sur la matière. Successivement, les tournées auront lieu dans la monarchie entière.

Ces mesures constituent un cas sans précédent, car jamais on n'a vu l'autorité militaire, ni les grands corps de l'Etat accorder, officiellement, leur estampille à une œuvre dramatique ou littéraire.

Nous sommes particulièrement heureux de féliciter M. Brieux de cette haute marque d'estime.

On l'a retrouvé!

Non, ce n'est pas de la *Joconde* qu'il s'agit, mais d'un portrait du peintre Millet, par lui-même.

On l'a longtemps cherché ; il était chez notre confrère, le Dr Bonnefoy, de Cannes, qui en avait hérité d'une demoiselle Censier, laquelle le tenait de son grand-père, M. Robert, ancien chef de division au ministère de l'intérieur.

Combien d'autres trouvailles ne ferait-on pas dans les galeries de nos confrères ! S'ils voulaient nous aider à établir cet inventaire...

Rendez son Louis à César.

Les publications étrangères déforment quelquefois étrangement les noms propres d'auteurs français ; il est vrai que nous le leur rendons souvent avec usure. Mais, somme toute, ce n'est qu'une erreur d'orthographe, les erreurs d'attribution sont plus graves.

C'est ainsi que nous lisons, dans le *Bulletin of the John Hopkins Hospital* de Baltimore (septembre 1913), la phrase suivante, parue dans un travail sur l'ostéite déformante : *The angle of Ludwig is proeminent.* On pourrait croire qu'il s'agit ici de Ludwig, celui de l'angine ; or, en réalité, c'est de notre Louis, le grand clinicien français de la tuberculose pulmonaire, qu'il est question, et de l'angle qu'il a décrit sur le sternum : *angle de Louis.*

Peut-être est-ce là une traduction, trop savante et trop volontairement germanique, de la phrase latine *angulus Ludovici* (de même qu'on dit *angina Ludovici*). Au point de vue numéraire, nous n'en sommes pas à un Louis près ; mais, de grâce, laissez-nous celui-là, qui a trop l'empreinte et la fleur de coin françaises, pour que nous nous le laissions ravir.

Echos de Partout

Opothérapie macabre. — Une sage-femme du Si-Men, quartier français de Shang-Haï, ayant été appelée à donner des soins à une femme enceinte de cinq mois, qui venait d'avorter, emporta le fœtus et l'alla vendre 3 dollars 80, quelque chose comme 19 fr. 95, à une de ses amies, dont le fils était tuberculeux. « Voilà le remède, lui dit-elle, que je vous ai promis pour votre fils. Faites bouillir ce fœtus dans l'huile et donnez-le-lui à manger, cela le guérira. » Le conseil fut ponctuellement suivi ; mais, au moment où on apportait le plat sur la table, vint à passer un agent de police, qui, ayant jeté un coup d'œil par la porte entr'ouverte, fut fort intrigué par l'aspect de ce mets si particulier. Il entra, demanda des explications et emmena la mère, le fils... et le fœtus au poste.

L'affaire fut portée devant la cour mixte française de Shang-Haï le 9 août dernier (*Avenir du Tonkin*, n° du 29 août 1912), et les juges furent fort embarrassés, car le fœtus à l'huile est bel et bien dans la pharmacopée chinoise. On put, cependant, condamner les deux commères, car la sage-femme pratiquait l'avortement d'une façon courante et son amie était une de ses rabatteuses.

A quand les boîtes de conserves de fœtus pour l'exportation ?

(*Concours médical.*)

De l'utilisation des archives. — Le récent incident des Archives donne un curieux intérêt à la lettre suivante, qui vient d'y être trouvée et qui est écrite sur un papier, dont l'en-tête imprimé est souligné :

« Ecole de santé de Paris

« Liberté, Egalité.

« Paris ce 30 fructidor de l'an IV de la République une et indivisible.

« Le Directeur de l'école de Santé aux membres composant le Bureau du Domaine National.

« Nous avons souvent besoin, citoyens, de vieux parchemins, tant pour fermer les locaux que pour les différents usages des Cabinets de recollections et des laboratoires de l'Ecole de Santé. Nous avons pensé qu'on pourrait éviter à la Nation cet article de dépense et qu'il vous serait facile de subvenir à cet égard à nos besoins : je vous prie en conséquence de vouloir bien faire mettre à ma disposition cent livres pesant de vieux parchemins pour l'Ecole de Santé.

« Salut et Fraternité. « *Signé :* Thouret »

Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure on a donné satisfaction au désir exprimé par le savant Thouret.

(*L'Eclair*, 15 janvier 1914.)

Bracelet contre la stérilité


Rien n'est l'effet du hazard dans la Nature, tout à ses causes

Le Sr DU MONT PLAINCHANT

Résidant à Decise, Arrondissement de Nevers, Département de la Nièvre, pratique un Brasselet qui par ses soins produit des moyens contre la stérilité des femmes; il reçoit et répond très exactement avec célérité et discrétion aux Lettres qui lui sont adressées franches de port

Le Sieur DU MONT Plainchant d'après environ 40 ans d'observations et d'expériences faites sur une multitude d'individus est à même d'annoncer; 1° à une femme qui est enceinte pour la première fois, si elle se rappelle du jour qu'elle a conçu, de quel sexe elle accouchera. 2° à toutes femmes qui ont accouché une ou plusieurs fois, de quel sexe elles accoucheront prochainement, pourvu que l'on donne la date certaine du dernier accouchement. Si quelque personne traitait de pusillanime cette annonce et que cependant il fût curieux d'en savoir la vérité, l'on peut faire usage de nom emprunté; par exemple, que l'on dise que Mme Valerie a accouché le 14 Juin 1821 zéro heure 30 minutes du matin, je réponds, Made Valerie au prochain accouchement fera une fille, il se trouve dans beaucoup de Mairies des accouchemens à cette date, on peut s'assurer que ce que je dis est vrai. 3° enfin il peut donner des moyens pour qu'une femme accouche du sexe qu'elle désirera, si avant d'employer les moyens qu'on lui indiquera elle n'a jamais eu d'enfans, ni fausses couches, ni qu'elle ne soit enceinte. Observe qu'il ne peut être répondu aux demandes que l'on fera soit verbales soit par écrit, des trois derniers objets, que dans l'espace de 48 heures de la réception de la demande, ce tems étant nécessaire aux calculs exigés; pourquoi on ne peut demander une indemnité moindre de 3f. pour les verbales et 5f. pour celles par écrit.

Le tout franc de port

(Collection *LEMASLE*, libraire, Quai Malaquais

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Auto-observation de phlegmon de l'avant-bras,

Par SAINT-SIMON (1).

Je tombai en ce temps-là dans un fâcheux accident. Je me fis saigner parce que je sentois que le sang se portoit à la tête, et il me sembla l'avoir été fort bien. Je sentis la nuit une douleur au bras, que Le Dran, fameux chirurgien, qui m'avoit saigné, m'assura ne venir que d'une ligature trop serrée. Pour le faire court, en deux jours le bras s'enfla plus gros que la cuisse, avec la fièvre et de grandes douleurs ; on me tint autres deux jours avec des applications dessus pour dissiper le mal par l'ouverture de la saignée, de l'avis des plus grands chirurgiens de Paris. M. de Lauzun, qui me trouva avec raison fort mal, insista pour avoir Maréchal, et s'en alla à Versailles le demander au roi, sans la permission duquel il ne venoit point à Paris, et il ne découchoit presque jamais du lieu où le roi étoit. Il eut permission de venir, de découcher, et même de séjourner auprès de moi. En arrivant le matin, il m'ouvrit le bras d'un bout à l'autre. Il étoit temps, l'abcès gagnoit le coffre, et se manifestoit par de grands frissons. Il demeura deux jours auprès de moi, vint après plusieurs jours de suite, puis de deux jours l'un. L'adresse et la légèreté de l'opération, des pansements, et de me mettre commodément, passe l'imagination. Il prit prétexte de cet accident pour parler de moi au roi, qui après que je fus guéri m'accabla de bontés. Chamillart étoit enfin venu à bout de me raccommoder avec lui quelque temps auparavant. Tout ce que dit Maréchal acheva. J'avais fait un léger effort du bras le jour de la saignée auquel j'attribuois l'accident, et je voulus que Le Dran me saignât dans le cours de cette opération pour ne pas le perdre. Maréchal et Fagon ne doutèrent pas que le tendon n'eût été piqué. Par des poids qu'on me fit porter, mon bras demeura dans sa longueur ordinaire, et je ne m'en suis pas senti depuis. J'avois jour et nuit des meilleurs chirurgiens de Paris auprès de moi, qui se relevoient.

(*Mémoires du duc de Saint-Simon.*)

Mariages entre Noirs et Blanches.

Il semble qu'à l'heure actuelle, sauf de rares exceptions, les noirs ne choisissent pour compagnes que des femmes de leur race ; on a prétendu, néanmoins, que les nègres éprouvaient pour les blanches une passion irrésistible, qui les a poussés parfois jusqu'au crime. Un haut fonctionnaire anglais, sir Harry JOHNSTON, qui, pendant de longues années, a exercé des fonctions diplomatiques ou administratives dans le centre, l'est, l'ouest et le sud de l'Afrique, et a pu, par conséquent, étudier sur place les mœurs et le caractère de la race noire dans des pays de protectorat ou des colonies, où elle se trouve en contact permanent avec des Européens, a protesté avec énergie contre de pareilles accusations, qui sont, nous devons le reconnaître, assez répandues dans tout le sud des Etats-Unis. « Il est assez fréquemment arrivé, écrit-il (2), dans l'histoire du sud, du sud-ouest, de l'est et du centre de l'Afrique, que les femmes et les filles des colons et des fonctionnaires

(1) Les conférences de M. René DOUMIC, sur Saint-Simon, remettent celui-ci au premier plan de l'actualité.

(2) Cf. le *Figaro*, supplément littéraire, 8 avril 1911.

aient été à la merci d'un chef indigène, momentanément victorieux. On aurait beaucoup de peine à citer, ne fût-ce qu'un très petit nombre de cas, bien prouvés, où le vainqueur et ses compagnons aient abusé de leurs captives. »

Au dire de sir Harry Johnston, l'influence du climat de l'Amérique du Nord aurait atténué les différences de couleur qui, dans la zone intertropicale, existent entre les deux races. « Aux Etats-Unis, les nègres ont une tendance à prendre une teinte moins foncée et ils épousent volontiers des femmes d'origine mixte, qui apportent dans la communauté noire la dose, plus ou moins forte, de sang caucasien qu'elles ont dans les veines. »

Quoi qu'il en soit, saviez-vous qu'il fut un temps où l'on dut prendre des mesures, en France, pour s'opposer à l'union entre blanches et noirs ou, inversement, entre blanc et négresses ? Il fut même pris, dans la circonstance, un arrêté, dont nous devons communication à notre excellent confrère, M. Eugène Pitou, secrétaire général de l'Association des Journalistes parisiens, qui voudra bien trouver ici l'expression de nos remerciements.

Voici les deux très curieux documents, qui voient, croyons-nous, pour la première fois, le jour :

1re DIVISION.
1er BUREAU.

Paris, le 9 floréal an onze (29 avril 1803)
de la République française.

Liberté — Egalité

Communication des dispositions de la circulaire du Grand Juge sur le mariage des nègres.

Le Préfet
du Département de la Seine,
au Maire du 12e Arrondissement.

Citoyen Maire, les papiers publics avaient annoncé dans le courant de nivose dernier, que le Gouvernement avait déffendu le mariage des nègres en France. Tant que je n'ai pas eu la connaissance officielle de cette prohibition, je n'ai pas dû vous occuper de son objet. Provoqué à cet égard le 25 germinal dernier par le Maire du 1er arrondissement, j'ai pris aussitôt la mesure nécessaire pour obtenir de l'autorité publique communication de l'acte de deffense qui pouvait exister. Cet acte est une circulaire en date du 18 nivose, qui ne m'était point parvenue et par laquelle le Grand Juge Ministre de la Justice invite tous les Préfets de Département à faire connaître dans le plus court délai aux Maires et adjoints fesant les fonctions d'officiers de l'Etat civil que l'intention du Gouvernement est qu'il ne soit reçu aucun acte de mariage entre des blancs et des négresses, ni entre des nègres et des blanches.

Vous voyez, Citoyen Maire, que l'interdiction prononcée n'est que relative et non point absolue ainsi qu'on l'avait annoncé. Vous ne mettrez donc aucune opposition à ce que les hommes et les femmes de couleur se marient entr'eux ; mais en même tems comme le Grand Juge m'observe que le Gouvernement veut que ses inten-

tions soyent exactement remplies, vous prendrez tous les moyens convenables pour assurer l'exécution de la mesure ordonnée et vous veillerez avec le plus grand soin à ce qu'il ne soit reçu aucun acte de Mariage entre des individus de couleur différente.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Signé : FROCHOT.

Au Maire du 12e arrondissement.

Cette missive officielle était suivie, à quelques mois de là, de la suivante, confirmation des instructions premières :

1re DIVISION.
1er BUREAU.

Paris, le 29 messidor an 11 (18 juillet 1803)
de la République française.

LIBERTÉ — EGALITÉ

Communication des nouvelles dispositions du gouvernement sur le mariage des nègres et autres gens de couleur.

LE PRÉFET
du département de la Seine,
au Maire du 12e arrondissement.

Citoyen Maire, la circulaire que j'ai eu l'honneur de vous adresser le 9 floréal dernier, relativement aux mariages entre les blancs et les noires, entre les noirs et les blanches, a donné lieu de me faire les deux questions suivantes.

La prohibition doit-elle s'étendre à tous les hommes de couleur, ou faut-il la restreindre aux seuls nègres ?

Un blanc et une négresse, ou un nègre et une blanche ayant des enfans dûment reconnus, sont-ils admissibles à contracter l'acte du mariage qu'ils demandent pour légitimer les fruits de leur union ?

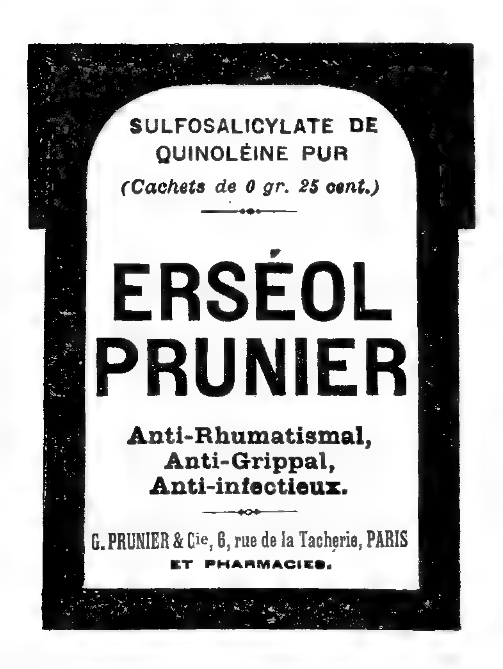
Ces deux questions m'ayant paru trop importantes pour prendre sur moi de les décider, je les ai présentées au Grand Juge qui a cru devoir les soumettre au Gouvernement. Il a été en conséquence déterminé que la défense générale devait être maintenue *sans aucune exception*, pour les mariages des noirs avec des blanches ou des blancs avec des noires ; mais que cette prohibition ne concernait que les nègres proprement dits, et ne devait pas atteindre les mulâtres ou hommes de couleur de quelque nuance qu'ils fussent.

Vous voyez, Citoyen Maire, que toutes les incertitudes se trouvent fixées par cette solution, et comme elle indique positivement le parti qu'il convient de prendre, quel que soit le cas qui se présente, il ne me reste qu'à vous prier de surveiller exactement l'exécution des nouvelles dispositions dont je vous donne connaissance.

J'ai l'honneur de vous saluer.

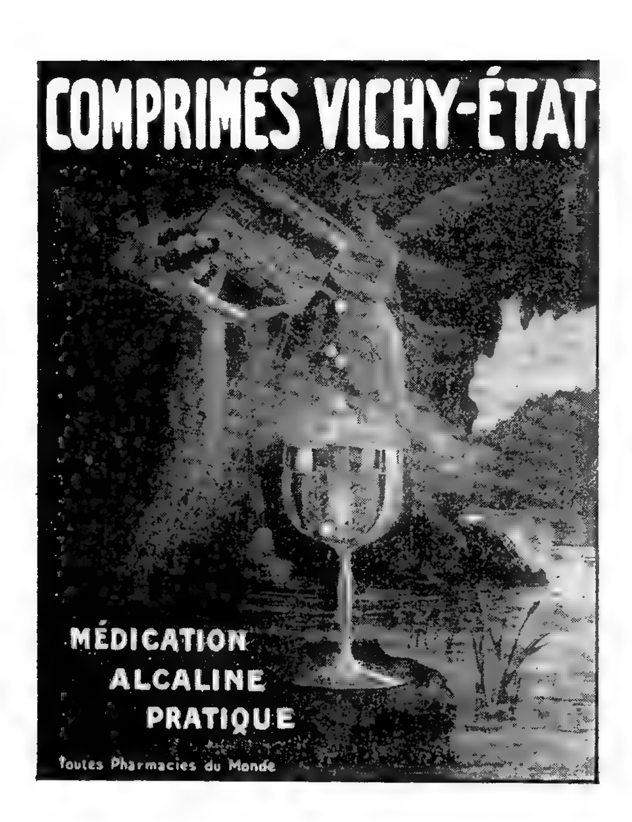
FROCHOT.

Le Remède
de la Grippe



L'efficacité de l'**ERSÉOL PRUNIER** contre la **grippe**, à son début, est tout à fait remarquable ; grâce à son pouvoir infertilisant, ce précieux médicament arrête rapidement l'évolution de la maladie.

La dose habituelle, pour les adultes, est de 4 cachets d'**ERSÉOL PRUNIER** dans les 24 heures, à prendre au cours des repas.


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Le fauteuil hémorroïdal. — En 1738, l'archevêque de Paris était en conflit avec l'abbesse de Saint-Antoine, Mme de Bourbon et, comme il lui était impossible de se déranger, vu l'indisposition dont il souffrait, la religieuse vint le trouver.

Un nouvelliste du temps, dont M. E. de Barthélemy a publié les gazettes inédites, raconte en ces termes l'entrevue :

« Le bonhomme était dans un *fauteuil hémorroïdal*, dont il ne pouvait se lever. Il répondit à Madame l'Abbesse que son corps et son âme lui étaient entièrement dévoués, mais que son derrière lui refusant le service, le mettait hors d'état de pouvoir satisfaire à ses sentiments pour Son Abbesse. »

Que pouvait bien être un *fauteuil hémorroïdal ?*

D'E.

Haschich et cubisme. — Je lis, dans la revue mensuelle *l'Hygiène*, au cours d'un article intitulé « les Toxicomanes », et signé Dr J. Laumonier, les lignes suivantes ; il s'agit des effets produits par le haschich :

... Quant au haschich, s'il procure au début un rire inextinguible d'idiot, il ne donne, à la fin, qu'une sensation angoissante de folie, par la déformation de la vision des objets. C'est même à cette propriété déformante que l'on attribue le « cubisme », apparu à la suite d'une réimportation de l'usage du haschich dans certains milieux artistes.

En thèse générale, il semble établi qu'il ne reste rien, ou guère, des surexcitations cérébrales provoquées d'une manière artificielle, soit par l'alcool, soit par quelque autre poison plus néfaste encore (nous le savons tous plus ou moins par les mirifiques rêves bachiques)... L'œuvre ainsi conçue est en général un avortement, et le cas d'Alfred de Musset, d'Edgar Poë et de combien d'autres, se range définitivement parmi les légendes.

Je n'en demande pas moins aux savants observateurs, correspondants de *la Chronique*, ce qu'ils pensent de l'explication nouvelle de cette manifestation d'art, quasi inexplicable, qu'est le « cubisme ».

Les uns ont pu avoir la curiosité de l'étude *in anima vili ;* d'autres ont pu traiter des haschichomanes. Ils ont la parole.

Henry-André.

Pourquoi Scarron et Lesage n'ont pas fait partie de l'Académie ? — Les infirmités de Scarron, perclus, et de Lesage, sourd, les ont-elles éloignés de l'Académie française ? Le fait a été avancé. Il demanderait à être étayé de preuves convaincantes.

L. R.

Réponses

Maisons historiques habitées par des médecins (XVI, 538). — Grâce aux recherches de M. André Hallays, secondé en la circonstance par M. M. Couët, l'érudit archiviste du Théâtre-Français, et E. Beaurepaire, bibliothécaire de la ville de Paris (Le Peletier Saint-Fargeau), nous sommes définitivement fixés sur la maison où est mort Racine.

Tout ce qu'on savait jusqu'alors, c'est que le poète avait rendu le dernier soupir dans la rue des Marais, qui porta plus tard le nom de Visconti, et qui vient aboutir rue Bonaparte, presque vis-à-vis l'Académie de médecine.

Deux maisons de cette rue réclamaient l'honneur d'avoir abrité l'auteur d'*Athalie* : celle du n° 13 et celle du n° 21 ; c'est sur cette dernière qu'on avait apposé la plaque commémorative, rappelant que là étaient morts Racine et, plus tard, Adrienne Lecouvreur ; et que le même immeuble avait été habité par deux artistes célèbres, la Champmeslé et la Clairon.

Rien de moins prouvé, paraît-il, s'il faut en croire M. Couët, l'archiviste précité, qui a découvert cette quittance, trouvée après le décès de Racine :

Item une quittance signée Mareschal du 3 février 1699 au dit sieur Racine de 487 livres 10 s. pour une demie année escheue le dernier décembre 1698 de la maison où le dit sieur Racine est décédé.

Donc, le propriétaire s'appelait Mareschal. Or, qu'était ce Mareschal ?

Ce Mareschal n'était autre qu'un chirurgien, dont l'histoire a été écrite par un de ses descendants, le comte Gabriel de Mareschal de Bièvre, qui, sollicité, consulta ses papiers de famille et répondit qu'en effet, son aïeul possédait une maison rue des Marais.

Mais où était cette maison ? Au n° 13, ou au n° 21 ?

La maison de Racine était située dans l'immeuble qui porte aujourd'hui le n° 24 de la rue Visconti, et celui qui fait l'angle de la rue Bonaparte, n° 19. La maison a disparu ; il n'en reste rien, mais c'était là.

Il ne reste plus qu'à changer la plaque de place.

L. R.

Louise Colet et le Dr Quesneville (XX, 563). — Dans un très intéressant ouvrage, consacré à « La Belle Mme Colet », et dont l'auteur est M. J. de Mestral-Combremont, nous relevons, aux p. 48-52, les lignes ci-après, qui constituent une réponse décisive à la question posée dans nos colonnes :

On conserve à la Bibliothèque Nationale les *Poésies de Mme Louise Colet*, publiées en un in-folio tiré à vingt-cinq exemplaires, imprimé sur vélin et relié en maroquin rouge (1). Cette édition royale, parue en 1842, fut attribuée tout d'abord à Victor Cousin, bien qu'il ne fût guère coutumier de

(1) *Poésies de Mme Louise Colet*, Paris, Lacrampe, 1842, in-fol. de 534 pages.



LOUISE COLET.

Collection du Dr CABANÈS.

gestes aussi dispendieux. Mais n'est-ce pas un des jeux favoris de l'amour que d'apporter les perturbations les plus inattendues dans les caractères les mieux assis ? Et les commentaires d'aller leur train.

Mme Colet cependant ignorait elle-même la provenance de cet hommage princier. Une lettre du donateur, imprimée en tête du volume, n'éclaircissait pas le mystère :

« Je voudrais être un grand physicien et un physicien philosophe, — disait le généreux éditeur, — je vous adresserais des dialogues sur la lumière ou des lettres sur la physique, comme Algarotti et comme Euler en adressèrent jadis à des princesses qui auraient envié vos couronnes. Si j'étais un littérateur célèbre, j'aurais l'honneur de vous féliciter, comme l'a fait M. de Chateaubriand ; si j'étais poète, je m'appliquerais à vous imiter. Puisque je ne suis qu'un vieillard étranger au monde, sans génie, sans grandeur, et doué seulement de la faculté d'admirer, souffrez, Madame, que je vous offre le livre d'un grand poète : c'est une édition comme celle que l'on faisait au Louvre pour les œuvres de Corneille et de Racine, et qui aura aussi peu d'exemplaires que vous-même comptez d'émules en Europe. C'est un livre pour vous seule, pour la famille et pour quelques amis, qui ne taisent leurs applaudissements en votre présence que pour se conformer à votre modestie. Il est encore quelques noms que l'on ne saurait oublier : ce livre, vous l'offrirez aussi au roi, à son fils, à l'Académie française, et au ministre éclairé qui a su la comprendre et se montrer digne d'elle ; à MM. de Chateaubriand, Lamartine, Villemain, à Lamennais et à Silvio Pellico, le poète qui a tant souffert. Enfin, si vous en avez un, à votre ennemi, Madame.

« Jeune et prodigue de pensées, comme vous l'êtes, cette œuvre, un jour, sera la moindre de vos richesses, mais personne n'en perdra la mémoire, quelle que soit votre renommée, car cette lettre elle-même serait immortelle, Madame, si elle suivait la destinée de vos écrits. »

Victor Cousin, comme cela se vérifia plus tard, était fort innocent de cette généreuse folie. Son auteur, un simple pharmacien, le Dr Quesneville, écrivait, un peu après, à Jules-Joseph Arnoux, le directeur de la *Revue scientifique* :

« Vous comprenez combien une odeur de rhubarbe et de séné dépoétiserait la dédicace et tout ce qu'il y a de profondément sensé à garder l'anonymat (1). »

Et, dans une seconde lettre, le « vieillard étranger au monde » s'excusait auprès de Mme Colet, d'avoir oublié de mentionner Béranger dans la répartition des exemplaires qu'il désirait voir distribuer aux poètes. Mme Colet, qui ne demandait pas mieux que de répandre ses œuvres, s'étant exécutée de bonne grâce, le chansonnier lui accusa réception de son envoi...

P. c. c. : L. R.

Les erreurs anatomiques des grands artistes (XX, 647). — En lisant, dans la *Chronique médicale*, que la mort a surpris Le Double mettant la dernière main à un ouvrage intitulé : *Les Erreurs anatomiques des grands artistes*, j'ai pensé à l'erreur anatomique du crocodile du Jardin des Plantes.

J'évoquerai cette erreur pour les générations qui maintenant frisent

(1) *Annales romantiques*, I, p. 271.

la quarantaine, mais qui, vers 1891, passaient devant la Faculté de Paris le premier examen de doctorat.

Le jury, de choix, comprenait alors : Baillon, Laboulbène et Villejean. Les deux premiers professeurs sont morts ; mais Villejean, qui a passé depuis par l'Hôtel-Dieu et le palais Bourbon, vit toujours plein de jeunesse et de bonhomie. Baillon, Laboulbène, Villejean ! Ce qu'était ce premier doctorat avec un pareil jury mérite d'être conté dans cette hospitalière gazette.

Laboulbène, au candidat : « Avez-vous vu le crocodile du Jardin des Plantes ? »

Le candidat : « ! ? ! ?.

Laboulbène, au deuxième candidat : « Et vous, Monsieur ? »

Le candidat : « Oui, Monsieur. »

Laboulbène : « Dites-moi ce qui vous a frappé dans la pose du crocodile. »

Le candidat : « ! ? ! ? »

Réponse aussi muette chez tous les candidats de la série — et sourire paternel chez Laboulbène, qui ne « collait » pas. Pendant des mois, des séries de candidats défilèrent ainsi devant Laboulbène qui, invariablement, posait la même question.

Pris de curiosité, nous allâmes un matin, suivant le conseil du professeur, au Jardin des Plantes, pour voir le « crocodile » — mais hélas, cet animal faisait défaut !

Nous eûmes très tard l'explication de l'énigme : il s'agissait du crocodile *sculpté* à la porte du Jardin, face à la Pitié. Cet animal tourne la tête et regarde sa queue ; et là est *l'erreur anatomique* — car le crocodile ne peut tourner la tête, ses vertèbres cervicales étant soudées ! Dr Camous (de *Nice*).

Henri Regnault était-il gaucher ? (XX, 28, 219.) — « La cause est entendue : H. Regnault était gaucher, » et le témoignage probant des contemporains ne laisse place qu'à l'anecdote. Celle-ci m'a été contée par Marius Michel, le « bon peintre » des *Cloîtres florentins*, ainsi que l'appelle Arsène Alexandre.

Lorsque Henri Regnault revint de Tanger, il trouva chez Haro, le marchand de tableaux de la rue Visconti, quelques-unes des toiles du Maroc qu'il lui avait envoyées. Comme l'une d'elles avait subi, durant le voyage, quelque détérioration, Regnault demanda une palette ; Haro lui tendit... celle de Delacroix.

Depuis ce temps, Haro montrait avec émotion cette palette, deux fois illustre, et singulière, parce qu'elle était « préparée » sur ses deux faces : H. Regnault, gaucher, avait étalé ses couleurs au dos de la palette de Delacroix. Dr Herber (*Cette*).

La paralysie de Pasteur (XX, 694). — Dans la *Chronique médicale* du 15 novembre 1913, il est parlé de la maladie dont Pasteur fut atteint en octobre 1868, ainsi que le rapporte Vallery-Radet dans la biographie de son beau-père.

Malgré toute la confiance que peut inspirer cet ouvrage, je crois devoir faire des réserves relativement à la date de 1868 ; elle m'avait déjà étonné, lorsque je lisais, il y a une dizaine d'années, la vie du grand savant, car elle était en désaccord avec mes souvenirs, encore bien nets ; je ne vis pas cependant la nécessité de la rectifier, car cette question ne présentait pas l'importance médicale que lui donne aujourd'hui le rapprochement avec les études sur la maladie des vers à soie, qui, d'après l'article publié par la *Chronique*, ont peut-être communiqué la poliomyélite à Pasteur.

Avant d'aller à Strasbourg, M. Laurent, qui fut le beau-père de Pasteur, avait été principal du collège de Sens (1837-1838) ; mon grand-père, M. Lamotte, professeur au même collège, entretenait avec lui d'excellentes relations, et les continua avec M. et Mme Pasteur, qu'il allait assez souvent voir lors de ses voyages à Paris. Il s'intéressa vivement aux discussions sur la génération spontanée, en 1864, et vers la fin de cette même année, il se rendit à l'Ecole Normale, mais il lui fut répondu que personne n'était reçu près de Pasteur, qui venait d'être frappé d'une attaque de paralysie, donnant de vives inquiétudes. Je me rappelle parfaitement (j'avais alors 16 ans), qu'à son retour, mon grand-père m'exprimait ses regrets de ne pas avoir vu son ami, et son chagrin, en songeant à la fin trop probable d'une carrière scientifique, qui avait fait naître de si belles espérances.

Je ne puis pas, il est vrai, préciser exactement la date de cette visite, mais je puis affirmer qu'elle était antérieure au mois de mai 1865, car mon grand-père, malade depuis plusieurs mois, succombait le 23 juin 1865.

Sans doute, Vallery-Radot ne parle pas de la maladie de son beau-père en 1864, mais cette année il ne signale guère que la conférence à la Sorbonne sur la génération spontanée le 7 avril, la présentation à l'Académie des Sciences du premier fascicule des *Annales scientifiques* de l'Ecole au mois de juin, et des études sur la conservation des vins pendant les vacances, mais rien pour la fin de 1864, ni pour le commencement de 1865. D'un autre côté, au mois de mai 1865, Pasteur écrivait à J.-B. Dumas : « ... Considérez, je vous prie, que je n'ai jamais touché un ver à soie » ; on peut donc dire sans crainte que les vers à soie n'ont pas causé l'affection de 1864.

Ainsi, d'après mes souvenirs que je viens de résumer, ou bien Vallery-Radot se serait trompé, ce qui serait étonnant, en racontant, au mois d'octobre 1868, l'attaque de paralysie de Pasteur ; ou bien, ce dernier aurait eu deux attaques : l'une en 1864, non imputable aux vers à soie, et l'autre en 1868.

Ce point mérite d'être élucidé, et l'on pourrait se renseigner auprès des anciens élèves de l'Ecole Normale à ces deux dates.

Dr R. Moreau (*Sens*).

— Nous avons cru devoir communiquer la lettre de M. le Dr R.

Moreau à M. Vallery-Radot, qui y était directement visé, et qui nous a répondu en ces termes :

« *3 janvier 1913.*

« Mon cher Confrère,

« Le fait qui se détache très nettement de la lettre que vous venez de me communiquer est que le grand-père du Dr Moreau, M. Lamotte, arrivé à Paris vers la fin de 1864, puis venu à l'Ecole normale, 45, rue d'Ulm, où demeuraient alors M. et Mme Pasteur, se heurta à une consigne générale donnée pour ne recevoir personne ce jour-là.

« M. Pasteur, aurait-on dit à M. Lamotte, venait d'être frappé d'une attaque de paralysie donnant de vives inquiétudes. »

« Il est regrettable que M. Lamotte ait accepté cette réponse sans la contrôler sur-le-champ, sans questionner tel ou tel membre du personnel de l'Ecole normale en mesure d'être bien informé. M. Lamotte eût été rassuré sur la santé de M. Pasteur, qui à cette époque n'était nullement malade ; ce n'est que quatre années plus tard, le 19 octobre 1868, que Pasteur, qui avait été surmené de fatigues et de préoccupations par ses études sur la maladie des vers à soie, eut une première atteinte de paralysie. Elle laissa du reste intacte sa puissance prodigieuse de travail.

« Les circonstances de cette attaque, la date précise, les observations médicales du Dr Godélier, qui soigna Pasteur durant cette période, tout a été consigné, vous le savez, dans la *Vie de Pasteur*.

« D'où peut venir alors la réponse faite à M. Lamotte, qu'il a dite à son petit-fils, et que son petit-fils vous transmet à son tour avec un souvenir très précis ?

« Je ne vois d'autre explication que celle-ci : le père de Pasteur avait été frappé de petites attaques successives. (Une dernière l'emporta au mois de juin 1865.) C'est sans doute au moment où l'on venait d'éprouver, au foyer de Pasteur, de vives craintes sur cette santé très ébranlée, que M. Lamotte sonna à la porte de l'appartement et reçut cette réponse qui ne spécifiait pas qu'il s'agissait du père de M. Pasteur.

« Toute la confusion viendrait de là. S'il ne restait aucun témoin de ce passé, on pourrait discuter sur la lettre que vous a écrite M. le Dr Moreau. Mais il y a beaucoup de témoins encore vivants. Il en est parmi les membres de la famille de Pasteur. Tous s'accorderont à dire que Pasteur n'a jamais eu, en 1864, la moindre attaque de paralysie.

« Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de mes sentiments très distingués et très dévoués. « René Vallery-Radot. »

Chronique Bibliographique

G. M. Debove, doyen honoraire de la Faculté de médecine, professeur de clinique, secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, et A. Sallard, ancien interne des hôpitaux de Paris. — *Précis de Pathologie interne*, 2e édition, entièrement refondue, 2 forts vol. in-18 colombier. Paris, 1913, J. Lamarre et Cie, éditeurs.

Nombreux sont les manuels et les précis de pathologie médicale qui ont été publiés depuis quelques années, tous destinés à l'étudiant et au praticien ; leur existence ne peut qu'être courte, si, par des éditions successives et rapprochées, ils ne viennent s'adresser au public médical, avec l'exposé succinct et clair des plus récentes découvertes.

La médecine interne a fait des progrès rapides depuis le début de ce siècle, et l'on ne compte plus les chercheurs qui, à l'hôpital ou au laboratoire, travaillent sans trêve à apporter leur pierre à l'édifice, pour le plus grand bien de la science et le plus grand renom de l'Ecole française.

MM. le professeur Debove et le Dr A. Sallard ont voulu, à leur tour, réunir, sous forme d'un *Précis de Pathologie interne*, toutes ces notions éparses dans les revues, dans les publications des sociétés savantes ; ils ont fait une première édition depuis longtemps épuisée, et, devant le succès qu'ils avaient obtenu auprès de la jeunesse des écoles, une seconde édition s'imposait, complètement refondue par suite des progrès accomplis. Ils viennent de la présenter au public médical, sous la forme de deux volumes in-18 de 2000 pages, avec figures dans le texte et quatre planches en chromolithographie.

Que dire de cet ouvrage, sinon qu'il est d'un maître estimé et qu'il est voué au plus grand succès ? Non seulement le lecteur reconnaîtra difficilement le cadre, beaucoup plus étroit, de la première édition, mais c'est un véritable tour de force pour les auteurs d'avoir pu arriver à condenser, sous une forme aussi portative et dans de telles conditions, les nombreuses matières qui composent la pathologie médicale. Ici, pas de mots inutiles, pas de phraséologie ni de bibliographie encombrantes, mais, par-dessus tout, un style clair, succinct, précis, avec le mot juste, ainsi qu'il convient à un *Précis* digne du nom des auteurs et de la collection dont il fait partie. La note bibliographique est indiquée quand elle est indispensable, et le traitement est bien exposé dans ses lignes essentielles. Que le lecteur n'ait pas la prétention d'y trouver des formules : elles n'y seraient pas à leur place, le précis de thérapeutique et le formulaire sont là pour le renseigner.

C'est en partant de ces principes que nous avons, dans le *Précis de pathologie interne* de MM. Debove et Sallard, le livre de chevet de l'étudiant, son *vade-mecum* et son guide. Le *praticien* qui le

lira sera étonné de la manière dont la pathologie a été bouleversée depuis le temps où il faisait ses études médicales ; il trouvera là sans peine et lira avec profit les nouvelles méthodes qu'il a besoin de connaître ou de se rappeler, au retour de ses visites quotidiennes, et cela, sans perte de temps, ainsi qu'il convient à un homme absorbé par la clientèle, car tout est clair dans ce livre.

Il serait fastidieux de donner ici un exposé de la table des matières ; mais nous ne pouvons nous soustraire à l'envie d'indiquer certains chapitres nouveaux, dont l'importance clinique n'échappera à aucun de nos lecteurs. Nous y trouvons la nosologie de l'aphasie et des névroses, une classification rationnelle des néphrites et des albuminuries, une division des ictères et des cirrhoses, plus en harmonie avec les faits et la pathogénie, une étude méthodique des anémies et des leucémies ; des passages nouveaux, quelques-uns de séméiologie pure : hémiplégie, paraplégie, hémoptysie, ascite, etc. D'autres, résultat de découvertes récentes : la cholémie familiale, les ictères hémolytiques, les arythmies cardiaques, l'insuffisance surrénale aiguë, les accidents d'anaphylaxie sérique ou alimentaire, la fièvre de Malte, la maladie du sommeil, les infections paratyphoïdes, la sporotrichose, etc.

Enfin, n'oublions pas les plus récents procédés de diagnostic, cliniques ou de laboratoire, cyto et séro-diagnostic, Wassermann, cuti et ophtalmo-réaction, qui prennent dans la pratique médicale une place toujours croissante, et que le praticien n'a pas le droit d'ignorer. Tous ces procédés sont indiqués au chapitre des maladies qu'ils confirment.

En un mot, le *Précis de pathologie interne*, de MM. G.-M. Debove et A. Sallard, a sa place indiquée dans toute bibliothèque de praticien et d'étudiant, et quiconque est avide de s'instruire n'en regrettera pas la lecture. Dr BERCHON.

Dr FOVEAU DE COURMELLES. — *L'année électrique, électrothérapique et radiographique*, treizième année. Librairie polytechnique, Ch. Béranger, édit., 1913.

On ne sait ce qu'il faut louer davantage, dans l'œuvre de notre confrère, de la parfaite continuité de l'effort, ou de la documentation irréprochable et complète qu'il sait mettre si utilement à contribution. Toujours est-il que l'imposante théorie de volumes qu'il a jusqu'à présent conduite au succès, et qu'il continuera dans l'avenir avec la même certitude du service rendu aux médecins et à tous les travailleurs scientifiques, constitue dès maintenant une collection unique des progrès de l'électricité au XXe siècle.

Force aux cent aspects divers, aux innombrables applications, l'électricité est si intimement mêlée à tous les actes de la vie moderne, que son évolution ne laisse personne indifférent. Ce n'est donc pas seulement aux médecins que ces livres s'adressent, mais à tous. Il suffirait, d'ailleurs, pour s'en rendre compte, de parcourir

la table des chapitres de ce recueil. L'électro-chimie y voisine avec la télégraphie sans fil, le chauffage avec la radiologie, l'hygiène et la sécurité électrique avec les détails sur l'industrie et les applications du radium. La jurisprudence spéciale en la matière n'y est même pas oubliée.

En somme, livre de fond indispensable à toute bibliothèque scientifique, technique ou médicale. Il aura le succès de ses aînés et préparera celui de ses successeurs.

Dr Charles BRISARD. — *Un voyage au Sahara. — D'Alger au Fort Mac-Mahon.* Imprimerie-librairie de Montligeon (Orne), 1912.

Quelques pages à peine, mais colorées et évocatrices, de cette longue et pénible randonnée vers l'extrême-sud algérien, à travers le désert aride, sous le soleil de plomb, dans les voitures les plus préhistoriques, ou sur l'échine de diaboliques montures.

Jolie et curieuse plaquette, qui fait grand honneur à la plume de notre confrère. H. B.

Medicus 1914, Guide-annuaire des étudiants et des praticiens, grand in-8° raisin de 1740 pages relié, pleine toile. 5 francs. A ROUZAUD, 41, rue des Ecoles, Paris.

Medicus 1914 vient de paraître ; nous ne saurions trop recommander ce guide-annuaire aux étudiants, mais surtout aux praticiens. Les premiers trouveront dans *Medicus* toute la filière de leurs études, les lois, décrets, arrêtés et règlements en vigueur, constamment tenus à jour, ainsi que les questions posées aux différents concours de l'externat, internat, adjuvat, etc., etc. Les seconds y pourront consulter les lois, décrets et arrêtés, concernant l'exercice de la médecine et de la pharmacie.

Les renseignements relatifs aux concours pour les hôpitaux, asiles d'aliénés, agrégation, médecins de colonisation, médecins sanitaires maritimes, sont longuement décrits dans *Medicus*. Enfin, la 6e partie de cet important ouvrage contient la liste complète des médecins, dentistes, chirurgiens-dentistes et pharmaciens de France avec une classification des mieux comprise.

L. R.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

21e ANNÉE. N° 4. 15 Février 1914.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

Un traducteur ignoré des œuvres d'Hippocrate,

Par M. le Dr Paul Dalché, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris.

A la campagne, sur le rayon le plus élevé de ma bibliothèque, dans un coin que je ne visite pour ainsi dire jamais, trois volumes d'une hauteur et d'une épaisseur formidables arrêtent mon attention. Je me souviens maintenant. Ce sont des manuscrits que j'ai déposés là il y a plus de vingt ans.

Leur titre :

Hippocrate en présence du XIXe siècle, jugé et résumé par l'analyse et la synthèse sur la médecine naturelle, ouvrage entièrement neuf, dans lequel on a soumis la doctrine d'Hippocrate à la méthode de l'analyse, en rassemblant sous un même cadre toutes les parties similaires consignées et éparses dans les 62 traités contenus dans les œuvres d'Hippocrate, etc., etc., par L.-A. Lesage, docteur en médecine, etc.

Le titre du livre, les dignités et qualités de l'auteur sont un peu trop longs pour être recopiés ici littéralement. Mais un pareil labeur mérite le respect et la curiosité.

* * *

D'abord, une dédicace ; et, comme toute bonne dédicace de l'époque, elle commence en latin :

Præclaro viro D. Guizot, institutionis publicæ administ., de Eruditorum scientiæ consessu, etc.

Monsieur le Ministre,

Votre goût pour les sciences et les arts, vos connaissances personnelles dans ces hautes conceptions, la protection que comme ministre de l'instruction publique vous leur accordez, tout m'encourage à présenter sous vos auspices le présent ouvrage. Dire qu'il procède au premier abord du père de la médecine, le premier qui a révélé à l'humanité souffrante le secre consolateur de remèdes à ses maux, c'est montrer tous ses droits à votre bienveillante protection.

Par une lettre en date du 12 décembre 1836, Guizot accepte avec plaisir cette dédicace et prie d'agréer ses remercîments.

Le 1er janvier 1837, le secrétaire perpétuel de l'Académie royale de médecine a l'honneur d'informer M. le Dr Lesage que, dans la

séance du 31 décembre 1836, l'Académie l'a choisi pour être un de ses correspondants :

C'est par le concours de vos efforts et des siens qu'elle pourra remplir la glorieuse mission qui lui est confiée, de servir les hommes et de laisser à la postérité quelques vérités utiles.

Une vie d'un labeur considérable n'a pas conduit l'auteur au succès. Une longue maladie, les infirmités de l'âge l'ont mis hors d'état de continuer l'exercice de sa profession.

En 1851, le Doyen de la Faculté de médecine de Paris, Bérard, recommande au Gouvernement de la République M. Lesage, qui a consacré vingt-cinq années à un grand travail, dont le but était de rendre plus facile pour les élèves et les médecins, et plus fructueuse, l'étude des œuvres d'Hippocrate.

Les œuvres d'Hippocrate sont depuis dix-sept siècles dans un état qui en rend la lecture suivie à peine supportable ; un désordre presque continuel fatigue la constance du lecteur le mieux éprouvé et fait tomber le livre des mains. Cependant, nul ne peut nier qu'il n'y ait là les conceptions d'un des plus beaux génies de l'antiquité, les découvertes d'un des plus grands observateurs, les leçons d'un des esprits les plus judicieux et les plus exacts.

Si l'on veut lire avec fruit ce recueil de traités et de fragments jetés pêle-mêle, et comme au hasard, il faut y introduire de l'ordre, il faut rapprocher méthodiquement, pour les lier par leurs rapports réciproques, les sentences indépendantes, isolées et souvent disparates, dont ils se composent.

C'est précisément ce qu'avait entrepris M. Lesage..., etc.

Le président de l'Académie nationale de Médecine, Dr Mélier, appuie la demande de Bérard avec des considérants attristés :

Que cet ouvrage de très longue haleine, et dont l'idée aurait pu être utile, reste à l'état de manuscrit inachevé, ou qu'il soit destiné à voir le jour, il serait très à désirer que l'auteur pût, en attendant, recevoir un secours dont il a le plus pressant besoin.

Fauconneau-Dufresne, Andral, ajoutent quelques lignes en faveur du malheureux confrère. Toutes ces démarches restèrent vaines.

* * *

« C'est la première fois que ce travail a été conçu avec succès », dit l'auteur, et après quelques lignes de Cicéron en exergue, tout de suite il commence un discours latin : *ad medicinæ concessum oratio* (lisez : discours à l'Académie de médecine, et il la qualifie de *consessum celeberrimum*).

Il se propose de classer méthodiquement les sujets similaires, de les grouper sous un même cadre, de façon qu'on puisse en prendre une connaissance intime et d'un seul coup d'œil.

Ce qui concerne les maladies de la poitrine, par exemple, au lieu

de se trouver disséminé dans les nombreux traités hippocratiques, sera condensé en un seul chapitre.

Convaincu de la supériorité de sa méthode, Lesage expose et critique les diverses classifications des écrivains qui l'ont précédé : Foës, d'après Erotien, Mercurialis, Petersen surtout. Le système de M. Littré l'arrête à son tour ; mais il a hâte de nous développer son plan :

Ma classification est divisée en 22 parties élémentaires, ainsi réparties :

1re partie : *Préceptes* ; 2e partie : *Physiologie* ; 3e partie : *Hygiène* ; 4e partie : *Symptomatologie* (pathologique) ; 5e partie : *Séméiologie* (pathologique ou doctrine des signes) ; 6e partie : *Régime salubre, ou préceptes sur le régime, tant en santé qu'en maladie.*

Partie médicale.

7e partie : Généralités ; 8e partie : Des fièvres en général.

Traité des maladies divisé en sept sections.

1re section.

9e partie : Des maladies de la tête, 1re série ; des flux et catarrhes, 2e série ;

2e section.

10e partie : Des maladies de poitrine et du diaphragme ;

3e section.

11e partie : Des maladies de l'abdomen ;

4e section.

12e partie : Des maladies pouvant se rapporter aux maladies lymphatiques ;

5e section.

13e partie : Des maladies des voies urinaires ;

6e section.

14e partie : Des affections rhumatismales, des douleurs en général ;

7e section.

15e partie : Des maladies nerveuses, du tremblement, des convulsions et des palpitations ;

16e partie : Des affections des enfants ;

17e partie : Des affections des filles, servant d'introduction aux maladies des femmes ;

18e partie : Des maladies des femmes, comprenant les maladies avant, pendant et après la grossesse ;

19e partie : Sept livres complets des Epidémies...

20e partie : Anatomique, extrait bien succinct des temps antérieurs à Hippocrate ou contemporains...

21e partie : Chirurgicale ..

22e partie : Matière médicale...

(Il me faut abréger des détails toujours prolixes.)

Le Dr Lesage a écrit d'autres livres qu'il nous fait connaître :

Dangers et absurdités de la doctrine physiologique du Dr Broussais, suivis d'observations sur le typhus de 1814, et sur les fièvres en général ; Mémoire sur la Folie ; Choléra-Morbus observé en 1832, traitement par le tartre stibié ; Dictionnaire général des cas rares ; etc., etc.

*
* *

En tournant les feuillets de cet énorme manuscrit, je trouve des pages détachées, couvertes d'une écriture qui n'arrive pas au bout de la ligne ; ce sont des vers. Notre vénérable confrère était poète, et même poète tragique ; des fragments détachés, sur des brouillons surchargés et raturés, seuls nous sont parvenus de lui.

Je recopie le titre de la tragédie, tel qu'il est écrit : ANTIOCHUS THÈUS OU LE SUFFRAGE UNIVERSEL. (Je me garderais bien de plaisanter avec la mémoire de cet excellent homme ; vous avez bien lu : *Antiochus Theus ou le Suffrage universel.*)

ACTE III

Scène première.

DIODATE, *seul.*

Voyez-vous ce serpent, alangui sous des fleurs,
En rampant, immobile, exciter vos terreurs,
Puis qui, lorsqu'il vous voit, en relevant la tête,
S'enlace autour de vous, en brandissant sa crête !
Tel avec mes discours, et mon dehors trompeur,
Je dissimule, rampe, et sais atteindre au cœur.
J'ai de l'ambition, et pour la satisfaire,
Quoique souvent le sort à mon but soit contraire,
Je trouve dans ma force un généreux appui,
Et par elle souvent l'espérance m'a lui.
En employant la ruse et mettant tout en œuvre,
M'insinuant partout, ainsi qu'une couleuvre,
Pour convaincre Theus de la stérilité
De Bérénice, rien, non rien ne m'a coûté.

J'ai lu quelques centaines de vers dans ce goût, et, si vous le désiriez, je pourrais en transcrire autant qu'il vous plairait. Mais je crains que vous ne soyez pas absolument satisfaits de cet aperçu tragique, et que vous ne considériez le génie poétique de notre confrère comme inférieur à son talent d'helléniste.

Soyons indulgent : il était malheureux, et la recherche de ces rimes apportait une diversion à ses chagrins.

Car il était très malheureux.

Après une vie d'infortune, le Dr Lesage mourait à l'hospice des Incurables, rue des Récollets.

Il légua ses manuscrits au médecin chef de service, et le conjura de sauver de l'oubli son œuvre et sa mémoire. Le Dr Gallard me transmit plus tard cette traduction d'Hippocrate, et je remplis un pieux devoir en faisant connaître le nom du Dr Lesage.

ICONOGRAPHIE MÉDICALE



LE RÊVE D'UN MALADE (1).

(Composition de E. MORIN.)

(1) On reconnaîtra aisément les têtes de PIORRY, RICORD, MAISONNEUVE, VELPEAU, NÉLATON, etc.

Tribune de la " Chronique "

La question d'Onan (1).

J'ai vu avec plaisir qu'un certain nombre de lecteurs s'étaient intéressés à l'article sans prétention, publié par la *Chronique médicale*. J'ai lu les observations présentées par mes aimables correspondants et je veux leur répondre en quelques mots.

Tout d'abord, je me suis aperçu que la transcription des mots hébraïques a dérouté mes lecteurs. On comprendra que je n'aie pas voulu demander à la *Chronique médicale* d'imprimer les mots cités en caractères hébraïques : cela aurait simplement compliqué la composition, sans aucun avantage appréciable. Quand nous citons un mot étranger grec, allemand ou russe, nous transcrivons ce mot lettre par lettre, sans nous préoccuper de la prononciation de ce mot. Les alphabets phénicien, ou hébreu, grec, latin, français, dérivent les uns des autres, et nous retrouvons dans l'alphabet français des lettres qui sont exactement les mêmes que celles de l'alphabet phénicien ou hébraïque ; il n'y a que deux lettres hébraïques qui ne se retrouvent pas dans l'alphabet français : ce sont le *theth* et le *tsade*. Le *theth* se retrouve en grec dans la lettre *thêta* : en français, nous transcrivons par Th. Le *tsade* ne se retrouve pas en grec, ni en français ; je le transcris par Ts. J'obtiens ainsi un alphabet très simple, qui peut rendre de grands services aux hébraïsants et dont je me sers constamment depuis bien des années.

Voici cet alphabet, correspondant lettre par lettre aux 22 caractères hébraïques :

A, B, G, D, E, V, Z, H, Tr, I, K, L, M, N, X, O, P, Ts, Q, Ṙ, S, T.

La lettre V représente le V et l'U comme dans les anciens dictionnaires français ; de même, la lettre I correspond tantôt à I, tantôt à J. Disons enfin que la lettre hébraïque *Phé* a donné aux Grecs le *Pi* et le *Phi*. Pour simplifier, je l'ai transcrite P, mais il est bon de connaître cette double prononciation du *Phé* hébraïque, au point de vue de l'étymologie comparée.

Cela dit, prenons un ou deux exemples de transcription de mots hébreux en caractères français. Soit le nom du Dieu de Moïse à transcrire : je prends les quatre lettres correspondantes de mon alphabet et j'obtiens IEVE, qui représente la charpente du mot et ne préjuge en rien de la prononciation ; du reste, mes correspondants savent qu'on n'a jamais pu se mettre d'accord sur la prononciation exacte du nom tétragramme. Prenons un autre exemple : le nom du second fils de Juda. Ses lettres correspondantes sont AVNN : ce mot se prononçait sans doute *Aounan*. Si, comme le demande mon savant correspondant de Saint-Omer, je transcrivais

(1) V. la *Chronique* des 1er mai et 15 juillet 1913.

AV ou AU par la lettre O, correspondant à la lettre *Oïn* hébraïque, j'obtiendrais le mot hébreu ONN, qui signifie un nuage, et qui n'a rien de commun avec le nom d'AVNN, Aunan ou Onan, selon la transcription courante.

A mon avis, on a tort de vouloir rendre en français la prononciation massorétique du mot hébreu cité : la massore ne date guère que du ve ou vi^e^ siècle de l'ère chrétienne et, à mon avis, elle est absolument conventionnelle et ne peut rendre aucun service au point de vue de l'étymologie comparée. Citons donc la Bible comme nous citerions une autre langue. Si je veux transcrire les mots anglais : *My dear Miss*, je n'écrirai pas : maï dien Miss ; alors, pourquoi faire pour l'hébreu ce que nous ne ferions pour aucune autre langue, vivante ou morte ?

Pour en revenir à Onan, je dirai que je n'ai jamais eu l'intention de rendre Malthus responsable de la fraude commise par Onan, quand il s'acquittait de ses devoirs de beau-frère envers la veuve de son frère. Et l'on me demande si la fraude d'Onan avait lieu avant ou après ? Je réponds : ma conviction intime est que la fraude avait lieu après et ma conviction se base : 1° sur le raisonnement ; 2° sur le texte hébraïque.

Nous sommes ici entre médecins et nous pouvons discuter la question sans fausse pudeur : supposons que la fraude fût préliminaire, comme on l'admet généralement. Comment Onan aurait-il pu, dans ces conditions, remplir immédiatement après ses devoirs de beau-frère à l'égard de Tamar ? Comme le dit le texte, il devait aller avec elle et lui donner de la semence.

Si la fraude d'Onan était préliminaire, il devait y avoir ensuite impotence fonctionnelle du membre (*membrum ad propagandam sobolem destinatum*, KABBALISTES) ; mais admettons qu'il pût, quand même, s'acquitter de ses devoirs de beau-frère envers Tamar, comment se terminait l'entretien ? Car cet entretien avait une conclusion ; admettrons-nous encore une fraude post-opératoire, ou si vous aimez mieux une fraude terminale ? On voit à quelles complications on arrive avec cette hypothèse.

A mon avis, Onan était un égoïste : il acceptait le côté agréable de son devoir de beau-frère de Tamar, mais il ne voulait pas travailler pour... son frère défunt. Je comparerais volontiers son geste à celui d'un duelliste, qui, au moment de faire feu, abaisserait brusquement son arme et déchargerait son pistolet à ses pieds.

On a critiqué ma traduction du verbe SHT par *ejaculabat*. Sander et Trénel, dans le dictionnaire hébreu-français, traduisent : et il le détruisait (le sperme) en le répandant à terre. Mais je ferai observer que SHT signifie aussi *perdere* et, comme médecins, nous comprenons bien ce que Onan perdait à terre. Un de mes correspondants parle du mobilier et se demande si j'ai bien traduit ARTsE, en employant l'expression *ad terram*. Le mot ARTsE ici indique simplement la direction de haut en bas et ne signifie pas que le sol était souillé ; de même, ESMIME indiquerait en hébreu

la direction de bas en haut, mais ne signifierait pas jusqu'au ciel.

Ce qui a pu jeter la confusion dans l'esprit de mes correspondants, c'est la traduction défectueuse du verbe BVA, aller, qui a un sens bien précis dans la phrase AM BA AL AST AHIV, où l'on a fait intervenir le verbe *introiens*. Voltaire a traduit : quand il entrait dans la femme de son frère, et notre savant correspondant de Saint-Omer propose : au moment d'entrer, ou quand il entrait chez la femme de son frère. Ouvrons le dictionnaire classique hébreu-français de Sander et Trénel, que j'ai déjà cité plus haut : Sander était professeur et Trénel était directeur de l'Ecole Rabbinique, et ces savants étaient, je crois, des autorités comme hébraïsants ; je trouve d'abord : BVA AL ASE, cohabiter, épouser ; ensuite BVA ALIE, cohabiter avec elle. Pour moi, le verbe cohabiter est un peu anodin, dans le chapitre que j'étudie, BVA AL ASE signifie, purement et simplement, *coire, copulare,* comme je le montrerai, sans réplique, un peu plus loin.

Je veux maintenant donner satisfaction à mes aimables correspondants, qui ont bien voulu m'engager à analyser la fin du chapitre xxxviii de la Genèse ; je ferai de mon mieux pour les intéresser.

Juda avait un troisième fils, le jeune Séclah, qui, Onan étant mort, devait à son tour remplir les devoirs du beau-frère à l'égard de Tamar ; mais Juda craint que son fils cadet ait le même sort que ses deux aînés, et il ordonne à sa bru de rentrer dans sa famille, en attendant que Séclah ait grandi. Mais le temps passe, Séclah a grandi et Juda ne donne pas son fils à Tamar, ce qui constituait une atteinte grave aux droits de la veuve, restée jusque-là sans enfants.

Sur ces entrefaites, Juda perdit sa femme ; il pleura la morte, et quand son deuil fut terminé, il s'en fut à Timnat, pour faire tondre ses moutons : la tonte des brebis constituait sans doute une fête pastorale dans le milieu où vivait Juda. Toujours est-il qu'on rapporta à Tamar la sortie de son beau-père ; bien vite elle quitte ses vêtements de veuve, se met un voile sur la tête et va s'asseoir au carrefour des sources, au bord du chemin qui mène à Timnat.

Le texte ne dit pas à quel moment du jour se passe la chose, mais il est bien probable que c'était à la tombée de la nuit. Comme il revenait de Timnat, Juda aperçoit cette femme voilée, et il la prend pour une prostituée : LZVNE, dit le texte. Remarquons, en passant, que ZVNE signifie bien une prostituée, mais il signifie en même temps l'hôtesse ; à l'époque où vivait Juda, l'hôtesse cumulait sans doute ; elle fournissait au voyageur la nourriture, le logement et un peu d'amour. Ici, la femme assise au bord du chemin semble bien être une prostituée, et non une hôtesse. Juda s'approche d'elle délibérément ; il vient de traverser une période de continence et il voulait terminer agréablement, sans doute, sa journée. Juda n'a pas reconnu sa bru Tamar dans cette prostituée et il lui dit : EBE NA ABVA ALIK, ce qui peut et doit se traduire : « Permets, je te prie, *copulabo tecum.* » Juda ne demande pas à la prostituée de

cohabiter avec elle, et encore moins l'épouser, comme l'indique la traduction de Sander et Trénel, dans le dictionnaire hébreu-français cité précédemment. Quant à traduire ABVA par *introibo*, il n'y faut pas penser, comme je le montrerai tout à l'heure.

La femme voilée joue son rôle à merveille et répond à Juda: « Que me donneras-tu parce que tu iras avec moi (ét non pas chez moi). » Juda lui promet un chevreau, mais Tamar feint la méfiance ; elle semble craindre qu'on lui pose un lapin, en fait de chevreau. Comme Juda n'a pas de chevreau sur lui, Tamar demande un gage : il donnera en gage son cachet, son bâton et son PTIL. Le Maistre de Saci traduit ce mot par bracelet, Ostervald par mouchoir ; il aurait pu mettre de Cholet, pendant qu'il y était : en réalité, on ne sait pas trop ce qu'était le PTIL : c'était peut-être un cordon, une cordelière ? Quoi qu'il en soit, Juda et Tamar tombent d'accord.

Ce qui suit, par sa concision rappelle la phrase célèbre : *veni, vidi, vici*. Le texte biblique décrit en ces mots la scène qui se passe alors sur le bord du chemin, au carrefour des sources : VITN LE VIBA ALIE VTER LV, soit six mots que je traduirai le plus brièvement et le plus fidèlement possible : « et il lui donna (les gages), et il alla avec elle, et elle conçut de lui. » Cette phrase nous fixera définitivement sur la signification du verbe BVA, aller : VIBA ALIE et il alla avec elle. Juda ici ne cohabite pas avec Tamar, il ne l'épouse pas, il n'entre pas chez elle, car Tamar est loin de sa maison, et elle n'y conduirait pas son beau-père : la scène se passe au bord du chemin, au carréfour des sources, et il n'y a pas de maison dans le voisinage immédiat. Reste donc la traduction proposée par Voltaire : Juda ne se contente pas d'entrer dans la femme ; l'intromission ne lui suffit pas ; c'est un homme qui a des principes et, en cette matière, il ne fraude pas, ni avant, ni pendant, ni après. Le résultat le montre bien : VTER LV, et elle conçut de lui ; nous pourrions même ajouter que cette rencontre eut pour résultat une grossesse gémellaire ; mais n'anticipons pas sur les événements, comme on dit dans les feuilletons.

Un ami, qui a lu mon article sur Onan, m'a fait observer que l'expression « aller avec une femme » avait quelque chose de trivial, je ne dis pas non, mais où en trouver une autre aussi énergique et qui corresponde aussi exactement au texte hébraïque ? Du reste, j'écris ici dans un journal de médecine et tous les confrères, qui me liront, connaissent cette expression de vieille date. Le client entre dans notre cabinet et nous dit : « Docteur, je suis allé avec une femme », etc... Ici le bon malade hésite. Mais le médecin, qui voit son embarras lui dit rondement : « c'est bien, mon ami, déboutonnez votre culotte... » On sait la suite. Comme médecin, j'appelle un chat, un chat. Tout le monde connaît la scène entre Joseph et la femme de son maître Putiphar : elle ne cherche pas de circonlocutions, pour dire à Joseph ce qu'elle veut (Genèse, XXXIX, 7, 12) : « SKBE OMI, couche avec moi » ; j'ai pour règle de serrer le texte autant que je peux et je trouverais mauvais qu'on traduise SKBE

OMI, par : « jeune homme, veuillez vous asseoir près de moi sur ce divan. » Aussi je proteste, quand je vois Ostervald traduire la scène du carrefour des sources par ces mots : « et il les lui donna, et il vint vers elle et elle conçut de lui. » Le Maistre de Saci, lui, supprime le : « il vint vers elle » et se contente de dire : « ainsi elle conçut de lui » : c'est là de la pruderie mal placée.

On peut se demander comment Juda n'a pas reconnu la voix de sa bru Tamar ; d'un autre côté, on peut s'étonner de la réserve du beau-père, qui n'a pas soulevé le voile de son interlocutrice ; mais on doit admirer combien Juda est homme de parole. Il s'empresse de rentrer chez lui et tout aussitôt, semble-t-il, il envoie son fidèle ami, son confident en quelque sorte, porter le chevreau promis à la femme du carrefour des sources. Le confident arrivé à l'endroit indiqué cherche la femme, mais il ne la trouve pas : ici le mot employé, pour désigner la prostituée, c'est QDSE, prostituée sacrée d'après l'étymologie ; tandis que, plus haut, Juda avait pris la femme pour une ZVNE, prostituée. Je pourrais ici parler de la prostitution sacrée chez les Juifs qui avaient leurs QDSIM, prostitués mâles, à côté de leurs QDSVT, prostituées femmes, mais cela m'entraînerait trop loin pour aujourd'hui.

Le confident s'informe dans le voisinage auprès des gens de l'endroit et on lui répond qu'il n'y a jamais eu de prostituée sacrée, QDSE, à cet endroit-là ; il reprend le chemin de la maison et fait part des résultats de sa démarche à Juda : ce dernier prend son parti de la chose, il a voulu tenir sa promesse ; que la femme garde les gages et qu'on n'en parle plus, car il n'y comprend rien.

Environ trois mois après cette rencontre de Juda et de la prostituée au carrefour des sources, on vint dire à Juda : « ta bru Tamar s'est prostituée et même elle est enceinte des suites de sa prostitution », pour employer les expressions du texte biblique. Nous traduirions aujourd'hui : « Tamar a pris un amant et même elle est enceinte de lui » ; le crime de la veuve Tamar, c'est d'avoir méconnu ses devoirs envers la famille de son mari. Ceux de mes lecteurs que la question intéresse pourront lire à côté du chapitre XXXVIII de la Genèse, que j'analyse ici, le chapitre XXV du Deutéronome et même le livre de Ruth et Booz. Juda, chef de la famille, prononce ce jugement, qui nous semble bien sévère, au sujet de la veuve de son fils, veuve qui de plus était rentrée dans sa famille à elle : « Qu'on la fasse sortir et qu'on la brûle : EVTs IAVE VTSRP ; je traduirais volontiers : « conduisez-la hors du village et elle sera brûlée. »

Mais Tamar était une fine mouche : c'était peut-être bien elle-même qui s'était arrangée, pour que son beau-père fût avisé de la situation ; toujours est-il qu'elle présente les gages qu'elle avait reçus au carrefour des sources, et elle déclare qu'elle est enceinte de l'homme auquel appartiennent ces objets. Juda reconnaît les objets en question, la lumière se fait dans son esprit et il déclare : « Tamar est plus juste que moi » ; ce qui veut dire : « ma bru a eu raison, et c'est moi qui ai tort ; j'ai eu tort de ne pas la donner à mon

fils Seclah ». Et le texte ajoute : « et il ne la connut plus jamais : VLA IXP OVD LDOTE ». Tout le monde comprend dans quel sens il faut prendre ici le verbe IDO, connaître ; mais ce verbe me semble avoir un sens un peu différent des verbes déjà vus plus haut : BVA AL ASE, aller avec la femme, et SKB, coucher ; le verbe IDO, semble-t-il, indique les rapports conjugaux dans le mariage : ainsi, au chapitre IV de la Genèse, on lit : VEADM IDO AT HVE ASTV VTER VTLD : « Et Adam connut Eve, sa femme, et elle conçut, et elle engendra... »

Nous voici maintenant arrivé à l'accouchement de Tamar, accouchement qui nous réserve bien des surprises. Tout d'abord, on s'aperçoit qu'il y avait deux enfants dans le ventre de Tamar : le texte ne dit pas qui a constaté la grossesse gémellaire, mais comme il y avait là une accoucheuse, la MILDT, nous admettrons que c'est elle qui a fait le diagnostic. Mais, pendant le temps que Tamar enfantait, un des enfants donna la main, en hébreu ITN ID : ce qui, pour nous, médecins, indique une procidence du bras et, par suite, une présentation de l'épaule : mauvaise affaire pour l'accoucheuse, semble-t-il. Mais l'accoucheuse ne s'émeut pas pour cela . elle prend la main de l'enfant et y attache un cordon rouge, sans doute au niveau du poignet. Vous croyez, peut-être, que notre accoucheuse va faire ce que nous appellerions de l'exercice illégal de la médecine en pratiquant une version ; mais cette accoucheuse juive ignorait sans doute la version podalique ; elle voulait simplement établir la primogéniture de l'enfant qui avait donné la main et elle déclare ZE ITsA RASNE, que l'on traduit, à tort, à mon avis, par : « celui-ci sort le premier. » Remarquons, d'abord, que le verbe ITsA peut se traduire ici par : « sort, sortira, est sorti. » Quelle est la traduction exacte, c'est-à-dire à quel temps est le verbe ITsA, nous ne le saurons jamais sans doute ; alors ne chicanons pas, et continuons.

La sage-femme ne sait pas quel est le sexe des enfants, et elle ne dit pas : « celui-ci est sorti le premier », comme s'il s'agissait d'un garçon. La sage-femme ne veut pas se compromettre : l'adjectif RASNE, féminin de RASUN, indiquerait plutôt qu'il s'agit d'une fille, mais ZE ITsA, celui-ci sort, indique le masculin : pour une fille, le texte dirait ZAT TTsA RASKE. Pour comprendre cette phrase exactement, il faut savoir que RASNE s'emploie adverbialement, et alors nous traduirons : « celui-ci sort en premier lieu, ou d'abord (premièrement). »

La situation semble bien sérieuse au point de vue obstétrical, pour s'occuper du droit d'aînesse, comme le fait la sage-femme en ce moment. Mais alors se produit un coup de théâtre inattendu : l'enfant qui avait le cordon rouge à la main voit qu'il n'a rien à attendre de cette sage-femme, qui ne fera pas la version qui s'impose, alors il agit : il rentre la main et se place dans une position convenable pour laisser passer son frère, qui semble pressé de voir la lumière : celui-ci s'empresse de sortir et même il sort violem-

ment, avec effraction, si l'on s'en rapporte au texte biblique.

Pour moi, je n'essayerai pas d'analyser ce qui a pu se passer au cours de cet accouchement remarquable ; je me contenterai de citer l'exclamation poussée par l'accoucheuse : ME PRTsT, OLIK PRTs ; VIQRA SMV PRTs : « quelle brèche as-tu faite ! La brèche soit sur toi ! Et on le nomma Pharès. » Le verbe PRTs signifie enfoncer une porte, faire une brèche dans une muraille, et le substantif PRTs signifie en même temps *ruptura* et *effractor*, c'est-à-dire la brèche et celui qui la fait.

Dans le cas présent, c'est le périnée de Tamar qui représente l'obstacle, la porte fermée ou le mur, et c'est là bien certainement que se produit la brèche. A n'en pas douter, il se produisit une déchirure du périnée et même une déchirure sérieuse, si l'on s'en rapporte à l'exclamation de l'accoucheuse. On notera que l'accoucheuse rejette la faute sur l'enfant et qu'elle l'appelle, *effractor*, comme qui dirait enfonceur (de périnée, sous-entendu) : l'accoucheuse aurait dû plutôt s'en prendre à Tamar, qui a eu une contraction utérine trop énergique sans doute. Aujourd'hui, nous incriminerions plutôt l'accoucheuse, qui semble n'avoir rien fait pour prévenir la déchirure du périnée, dans le cas présent.

La Bible nous renseigne sur la terminaison de l'accouchement de Tamar : « ensuite son frère sortit, qui avait sur la main le cordon rouge et on le nomma Zara, en hébreu ZRH le brillant, le rayonnant. » Pourquoi ce nom ? Je l'ignore. Il semble que, cette fois, l'enfant est sorti librement, par le chemin frayé si violemment par son frère, et sans éprouver aucune résistance du côté du plancher périnéal. Le texte ne dit pas si Zara sortit par les pieds ou par la tête : cela aurait été bien intéressant sans doute ; nous aurions bien voulu connaître les suites obstétricales de cet accouchement mémorable, mais il ne faut pas être trop exigeant, car le chapitre XXXVIII de la Genèse nous a fourni bien des choses intéressantes au point de vue médical, à mon avis, du moins ; et j'espère que les lecteurs de la *Chronique médicale* s'intéresseront, de leur côté, à cette causerie *biblique et médicale*.

Paris, le 29 juillet 1913.

Dr E. PIVION.

*
* *

Bien que le mot « onanisme » soit toujours pris dans le sens de « masturbation, » aussi bien chez la femme que chez l'homme, il ne m'était jamais venu à l'esprit que l'*acte exécrable d'Onan*, tel qu'il est décrit dans la Bible, pût être autre chose que la fraude conjugale classique, celle que les théologiens appellent *ejaculare extra vas* quand il s'agit de l'homme, et le professeur Pajot *manger le poisson sans la sauce*, quand il s'agit de la femme. Ne connaissant pas l'hébreu, il m'est impossible de suivre les savants correspondants de la *Chronique* dans leurs discussions linguistiques ; mais puisque

nous sommes en pleine Ecriture sainte, je peux me réclamer de la parole de saint Paul : « La lettre tue et l'esprit vivifie », pour rechercher si l'auteur de la Genèse a voulu parler de fraude ou de masturbation.

J'exerce depuis nombre d'années déjà, et j'ai vû pas mal de choses de toutes les couleurs. Cependant j'avoue mon ignorance des usages sémitiques et des raffinements orientaux, peut-être parce que j'ai toujours été un propre Aryen. Aussi j'ai peine à me représenter la scène suivante : Onan, délicieusement ému, pénètre à l'heure du berger dans la chambre où la belle Thamar l'attend avec impatience... Enfin seuls !... Aussitôt il exhibe ses organes, se masturbe, éjacule *par terre* (*supra terram*, επὶ τῃ γῃν),... et s'en va, comme un simple *exhibitionniste*. Ou bien encore, il pénètre dans le lit conjugal et se satisfait au contact de la nouvelle épousée, comme un *frotteur*... Voyez-vous cette nuit de noces ! Et croyez-vous que la veuve Thamar, qui avait mangé le poisson et la sauce avec son premier mari, a laissé le second se mettre seul à table ? Allons donc ! c'était une gaillarde, si l'on en juge par la suite du récit. Car elle alla, après la mort d'Onan, faire le trottoir sur le passage du vieux Juda, son beau-père, par qui elle se fit engrosser et qu'elle entôla de son anneau, de son bracelet, et de son bâton : *Annulum tuum, et armillam, et baculum quem manu tenes.*

Non, Onan n'était pas un onaniste. Il trichait tout simplement, bourgeoisement, lamentablement, comme un bon père de famille du XXe siècle ; et l'auteur nous en donne la raison : *ne liberi fratris nomine nascerentur*, « pour qu'il ne naisse pas d'enfants du nom de son frère ». En effet, par une fiction de la loi juive, le premier enfant mâle qui serait né de ses œuvres avec sa belle-sœur (et celui-là seulement, le *primogenitus*), aurait été considéré comme le fils de son frère, dont il aurait porté le nom et recueilli l'héritage que lui, Onan, convoitait. C'est ce qu'on appelait la loi du *lévirat*, qui est précisée aux versets 5 et 6 du chapitre XXV du Deutéronome.

Dr ASINUS.

*
* *

Au sujet de l'article, paru dans la *Chronique médicale* du 15 juillet 1913, il est véritablement étonnant de voir le peu de jugement, « chose du monde la mieux partagée d'après DESCARTES, la plus rare, d'après BACON », de certains de nos confrères.

Pour qui sait observer, il est manifeste que le Dr PINION est le seul qui voit clair, en cette question, qui soit dans la voie. Mais...

il y a un mais ! c'est la question posée par le Dr Darricarrère. Voici ma réponse : Il ne faut pas confondre *Malthus* avec les *malthusiens* ! Cela paraît étrange et au moins paradoxal, en vérité ; mais c'est ainsi.

De même qu'à travers la succession des temps il ne faut pas confondre Epicure et les *Epicuriens*, Darwin et les *Darwinistes*, etc.

Il arrive que, la plupart du temps, les disciples poussent à l'extrême certains points de la doctrine du maître. Il y a exagération. Certaines réserves, que le maître avait scrupuleusement faites, les disciples s'en servent pour, au contraire, les amplifier, les pousser au maximum de relief, les grossir à tel point que, finalement, l'exception du maître devient la règle des disciples ; quand ces derniers ne vont pas, quelquefois, jusqu'à faire dire au maître exactement le contraire de ce qu'il pensait.

Reprenons les trois questions :

1° *Epicure et les épicuriens.* — Nous savons tous qu'Epicure fut, en dépit de son système, un austère, un sage, un modéré, un régulier. La célèbre pensée de sa doctrine : « Avec un pain d'orge et un peu d'eau, le sage peut disputer de félicité avec Jupiter », résume la vie de cet illustre philosophe. Est ce là le langage de l'*épicurien* ? — Non, certes. — Mais c'est un langage d'Epicure ! — Ce n'est pas la même chose.

2° *Darwin et les darwinistes.* — Darwin, l'illustre génie biologiste (qui, cependant perd du terrain à l'époque actuelle, après avoir régné magnifiquement sur la seconde moitié du XIXe siècle), était un vertueux, un pratiquant, un *déiste*. Ses disciples ont poussé son système à l'extrême, et en ont fait l'une des bases du matérialisme.

3° *Malthus et les malthusiens.* — Il en est de même de Malthus. Et nous arrivons ici au nœud de la question.

Malthus fut un honnête homme. Il était protestant fervent et n'eut rien à se reprocher au point de vue de sa conscience et de la religion. Marié tard, il lui fut facile de concilier ses principes avec la rigueur de la doctrine religieuse. Hippocrate, vous vous le rappelez, avait recommandé : *mensualiter* ! — Une fois par mois, à partir de 45 ans, âge où la vie de l'homme décline, Malthus pratiquait le *Mensualiter* et plus. Il passa plusieurs années, sans avoir commerce (style de la Juive et de l'époque aussi) avec sa femme, et chaque fois qu'il eut des rapports, il eut des enfants. Ses principes consistaient simplement à avoir moins de rapports avec sa femme, mais tous normaux, et « n'exceptant pas le fruit » !

Bien d'autres furent ses disciples : les malthusiens, que Malthus lui-même eût reniés. Ceux-là préconisaient systématiquement la suppression de la semence dans tout acte vénérien, afin de ne pas avoir d'enfant.

L'amour devient uniquement article de plaisir, de jouissance, et non la cause de la parturition.

Pour préciser ma pensée, il faudrait créer des mots nouveaux : *Epicure, épicuriens*, épicuriciens ; *Darwin, darwinistes, darwinicistes ; Malthus, malthusiens, malthusiniens*.

Les épicuriens seraient, au contraire du sens actuel, ceux qui conserveraient — intacte et pure — la doctrine du maître ; les épicuriciens seraient les épicuriens actuels. Ainsi de Darwin, des darwinistes et des darwinicistes. Ainsi également de Malthus, des malthusiens et des malthusiniens.

Onan était non un pré-malthusien, mais un malthusinien.

Quant à l'explication puérile qu'Onan aurait été principalement un onaniste, avant l'acte copulateur, je pose la question : connaît-on un seul cas d'individu qui perde sa semence, systématiquement, qui pratique, pour parler clair, la masturbation, *avant* l'acte copulateur, même avec l'esprit malthusinien ? Je vous le donne en mille : vous n'en trouverez pas un !

Le *malthusianicisme* commence... *au commencement... de la fin* de la copulation. Et j'ajouterai : c'est la plus grande plaie morale et française de l'époque, le chancre rongeur, dont pourra mourir la France ! D'où les nombreux impôts, dont nous sommes partisans, sur tous ceux qui ne voudront pas « produire » : les célibataires et les ménages sans enfants *voulus* !

On a pu voir cette semaine même, chez les libraires, le nouvel ouvrage allemand, qui fait fureur de l'autre côté du Rhin, intitulé : « Franckreichserde » et représentant, à côté d'un coq gaulois, saigné à blanc, la triste éloquence d'une simple carte géographique en couleur, dans laquelle la France disparue est devenue une vaste terre partagée entre l'Allemagne (tout le pays compris entre la Manche et la Garonne), l'Angleterre (région du Nord) et enfin l'Italie (toute la région comprise entre la Garonne, l'Atlantique et la Méditerranée). Et, en exergue, bien à l'évidence, le millésime, incomplet et sinistre : *En 19.. ?*

Ce sera là — hélas ! — si l'on n'y prend point garde, la conclusion, rigoureuse et terrible, du malthusianicisme français.

21 juillet 1913.

Dr A. Marcailhou d'Aymeric (*Toulouse*).

*
* *

Voudriez-vous me permettre quelques remarques, en réponse aux articles que vous avez publiés sur Onan (nos 9 et 14 de l'année 1913) ?

1° *Lettre du docteur Pivion.*

Il est évident que Onan limitait volontairement la famille et qu'on lui donnerait, de nos jours — à tort, selon le Dr Darricarrère — le nom de *malthusien*. En effet, le plus modeste hébraïsant sait que BO' 'EL IŠŠA' est le terme *consacré* pour *coire cum femina* : or, que faisait Onan ? Chaque fois qu'il avait des *relations sexuelles* avec la femme de son frère — dit le verset 9 — il *corrompait à terre*. Nous avons ici la construction hébraïque dite *prégnante*, et il faut

sous-entendre *sa semence* ; ou, comme propose le grand rabbin Wogue, dans son magistral Pentateuque (5 vol. in-8) *vitiabat* seu *perdebat* (semen suum, fundendo) *in terram*. Cela paraît donc très clair : il interrompait l'acte, pour ne pas procréer, et serait, je le répète, un véritable *malthusien*, au sens que le vulgaire attache aujourd'hui à ce mot. Comme le remarque M. Couissin, le texte ne porte pas *ejaculabat*. Soit dit en passant, la transcription de l'hébreu par M. Pivion est fautive d'un bout à l'autre : c'est ainsi que le texte ne donne ni ‘OR (mais ‘ER), ni ER‘ (mais RA‘) ; je doute, au surplus, qu'il y ait ici jeu de mots. Encore bien moins l'hébreu laisse-t-il supposer que ‘ER avait des vices contre nature...

2° *Lettre de M. Couissin.*

L'hébreu est-il aussi crû que l'honorable correspondant veut bien le dire ? Il me paraît, au contraire, singulièrement gazé... Peut on contester *sérieusement* que l'acte d'Onan se passât *pendant l'accouplement*, étant donné le sens, *tout spécial*, de BO' 'EL IŠŠA' ?...

3° *Lettre de M. Paul Muller.*

Renan n'a jamais passé que pour un médiocre hébraïsant : interrogez tous les vrais orientalistes, — notamment les professeurs du séminaire rabbinique de Paris, et vous saurez à quoi vous en tenir.

La lecture de la Bible *non annotée* est interdite aux simples fidèles — et je trouve qu'on a parfaitement raison ; j'ai écrit, l'an dernier, au très aimable pasteur L..., directeur de la Société biblique de Paris, ce que je pensais de la méthode protestante, et il a admis, en partie, mes griefs ; je possède sa lettre.

Il n'est permis ni au clergé, ni même au Pape, dit M. Muller, *de découvrir dans les textes un autre sens que celui qui a été fixé par la Vulgate, mauvaise traduction, etc., etc.* Autant d'erreurs que de mots : le concile de Trente n'a pas préféré la Vulgate au texte primitif, ni aux versions grecques, etc., etc. ; il leur laisse toute l'autorité qu'ils avaient auparavant. Le concile ne parle que des *versions latines* qui circulaient alors ; et, parmi elles, il déclare que la Vulgate doit être *seule en usage pour le service public de l'Eglise latine*. Depuis ce concile, d'ailleurs, les Papes ont toujours encouragé l'étude de l'hébreu et des autres langues orientales (notez l'encyclique *Immortale Dei* de Léon XIII, sa *Commission Biblique*, etc., etc.).

Y a-t-il bien lieu, d'autre part, de rabaisser la Vulgate, pour qualifier d'*excellente* la traduction de Luther ? J'en doute fortement...

C'est Reuss qu'il faut citer aujourd'hui, dit M. Muller, quand on veut donner une version française des livres saints. Que fait-il donc de la Bible du chanoine *Crampon* (6 vol. in-8) ; de celle de *Ledrain* ; de celle du *Rabbinat français* (2 vol. in-8, 1906) ; et d'une foule d'autres traductions partielles (Wogue, P. Condamin, P. Lagrange, P. Dhorme, Le Hir, etc., etc.) ?

Sur quoi se base M. Muller, soit dit en passant, pour avancer que la loi du *lévirat* est antérieure à Moïse ?...

D^r Th. Delogne, *Alle-sur-Semois*, Belgique.

*
* *

A la page 448 du numéro du 15 juillet, au lieu de : « il va sans dire qu'il n'a pas daigné devenir le traditore de..., etc. « Il faut lire (et écrire) : « Il n'a pas daigné devenir le tradutore ».

L'erreur d impression a supprimé le jeu de mots italien ; elle a surtout modifié totalement le sens de la phrase, qui (cette dernière) ne veut ainsi rien dire. Entre *traditore* et *tradutore*, il y a la même différence qu'entre deux historiens ou deux écrivains, affirmant l'un une chose vraie, l'autre une chose fausse.

La multiplicité des erreurs commises à l'endroit de Malthus, l'ignorance, par le grand nombre, de ses préceptes en matière sexuelle, ne sont pas choses plus surprenantes que la méconnaissance de la Bible par la masse des catholiques.

Les écoles pauvres d'Amérique recevaient à l'origine des enfants catholiques. Les prêtres de cette religion et les parents de ces enfants s'indignèrent de voir qu'on leur apprenait la Bible ! Ils fondèrent des écoles où on ne leur lirait plus le « Livre », qui a le tort de montrer l'humanité dans toute sa nudité (physique, intellectuelle et morale).

Dr J. Darricarrère.

Joseph et Mme Putiphar (1).

(*Question de médecine légale.*)

Eh bien, oui ! L'histoire, racontée dans la Bible, de Joseph laissant son manteau entre les mains de la femme de Putiphar, pour éviter d'être violé, manteau que celle-ci présentait au roi son époux comme témoignage de tentative inverse, offre une question médico-légale à résoudre.

Cette question se trouve posée et résolue non dans la Bible, mais dans le Koran et par les poètes orientaux et spécialement par le persan Firdousi. Cette femme de Putiphar, qui n'a pas de nom dans la Genèse, en a un dans Firdousi, qui l'appelle Zulaykha. M. Jean Spiro, professeur de littérature orientale à l'Université de Lausanne, a donné des détails intéressants sur la mésaventure de Joseph (détails résumés par M. Paul Sirven, dans la *Revue Latine*, 6e année, p. 421.)

Lorsque Joseph se fut enfui, laissant son vêtement dans les mains de cette aimable dame, celle-ci l'accusa d'avoir voulu la violenter, et fit mettre Joseph en prison malgré ses dénégations, d'après le récit biblique. Or, les poètes orientaux racontent les faits d'une manière toute différente : Joseph n'alla pas en prison et Zulaykha fut confondue. Voici comment un conseiller du roi, homme sage et perspicace, ayant entendu l'accusation de Zulaykha et le démenti de Joseph, dit :

(1) Nous empruntons cette savoureuse page à notre excellent confrère, *le Centre médical et pharmaceutique*, 15 oct. 1913.

« Si la tunique est déchirée par devant, c'est elle qui a raison, et c'est Joseph qui est un menteur ; mais si la tunique est déchirée par derrière, elle a menti, et Joseph est véridique ». Quand le mari eut vu que la tunique était déchirée par derrière, il reconnut l'innocence de Joseph.

Cela démontre qu'il n'y a pas que le grand roi Salomon et le président Magnaud, qui puissent prétendre au titre de « *bon juge* ».

PETITS RENSEIGNEMENTS

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris.

L'installation du nouveau bureau de la *Société de l'Internat des hôpitaux de Paris* a été l'occasion de deux charmantes allocutions : l'une, du président sortant, M. Mosny, le savant hygiéniste, membre de l'Académie de Médecine ; l'autre, de M. Delaunay, le brillant chirurgien en chef de l'Hôpital Péan. Les deux orateurs ont rappelé les liens nombreux qui unissent les anciens internes et font d'eux une grande famille, puis résumé les importants travaux qui ont été communiqués à la Société, au cours de l'année écoulée.

Dans cette même séance, M. Doyen a présenté un jeune aviateur, chez qui une fracture de cuisse, compliquée de gangrène gazeuse, avec élimination d'un morceau de fémur de 14 centimètres, a pu guérir sans amputation et ne présentant que l'inconvénient d'un raccourcissement du membre de 6 centimètres : la régénération du tissu osseux a permis le rapprochement des deux fragments et la formation d'un cal.

ERRATUM

Au sommaire du numéro du 15 janvier (gravures dans le texte), on a mis « Torqueto » pour « Corneto » et page 39, sous la fig. 1, « Julia » pour « Giulia ».

Sous la fig. 2, le 2e dentier, le petit, n'est pas mentionné.

La commune de Corneto est l'ancienne Tarquinia étrusque ; la municipalité a, ces dernières années, ajouté l'ancien nom et on la désigne actuellement : *Corneto-Tarquinia*.

Le Musée national d'antiquités de Rome est divisé en deux sections indépendantes : la section romaine, à l'ancien « Thermes de Dioclétien » ; et la section étrusque, à l'ancienne « villa del papa Giulio », c'est-à-dire la villa du pape Jules et, par abréviation, la villa Giulia. En italien, le J n'existe pas et le mot Giulia se met au féminin, parce que, contrairement au français, il s'accorde avec le mot féminin villa.

P. Noury (*Rouen*).

Informations de la « Chronique »

Société « les Médecins humanistes ».

La Société « les Médecins humanistes » s'est réunie le 26 janvier dernier, 12, rue Jacob. C'était la première réunion officielle depuis sa fondation, après la constitution de son bureau pour 1914.

Le secrétaire général, après avoir donné lecture de la nombreuse correspondance parvenue depuis la dernière séance préparatoire, du 22 décembre 1913, a présenté dix-sept nouveaux candidats, entre autres : MM. le professeur Charles RICHET, les Drs BLOTTIÈRE, BOISSIER (de Lamalou), CLEU (d'Epinal), LA BONNARDIÈRE (des Arcs, Var), MIREUR (de Marseille), VALLON père, Oderico VIANA (de Vérone, Italie), Joseph TRICOT, Van SCHEVENSTEEN fils, Alexandre de SMETS (d'Anvers), etc.

M. le Dr MONIN, président pour 1914, n'ayant pu assister à la séance, le Dr CABANÈS, vice-président, en prenant place au fauteuil présidentiel, a prononcé une allocution d'une tenue littéraire particulièrement goûtée de son auditoire d'élite, qui n'a pas ménagé les applaudissements à l'orateur. Le Dr BERCHON a lu ensuite un travail sur « les Humanités et les Humanistes au siècle de Louis XIV ». Prenant par devise les paroles si éloquentes du défenseur du poète Archias, l'immortel Cicéron, il a constaté l'essor qu'ont pris les Humanités et les Belles-Lettres après la Renaissance et leur développement en France sous le grand Roi. Puis, il exposa la vie littéraire des élèves et des maîtres, telle qu'elle se vivait à l'Université d'abord, dans les collèges de Jésuites ensuite, et principalement au collège Louis-le-Grand. Il montra ensuite combien la poésie latine fut en honneur parmi les lettrés; combien c'était l'orgueil et le triomphe des Humanistes, de savoir écrire le latin avec pureté et élégance ; combien, enfin, les médecins tinrent en honneur la culture des Belles-Lettres : Esculape n'était-il pas fils d'Apollon et ce dernier n'est-il pas l'inventeur de la médecine ?

Cette très intéressante communication fait bien augurer de l'avenir de la Société nouvelle.

Médecin, agent de change.

Notre sympathique confrère, le Dr L.-F. du BOUCHET, nous signale, comme « échappé de la médecine », un agent de change de la Place de Paris, ancien externe des hôpitaux, le Dr PEDRIGEON du VERNIER.

Il occupa sa charge de 1858 à 1888, et laissa à ses deux filles, la marquise de la Borde et Mme de Roberval, un héritage de 15 millions.

Celui-là n'a pas dû regretter sa profession première.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Animaux cités en justice (XX, 563). — La citation en justice des animaux prévenus de crime n'était pas, autrefois, exceptionnelle. Les animaux coupables étaient jugés et exécutés suivant les formes ordinaires de la justice. Non seulement les animaux étaient jugés, mais quand on ne pouvait les atteindre, la justice ecclésiastique prononçaït contre eux l'excommunication, comme en fait foi une sentence de l'official de Troyes, qui sera citée plus loin. Le procès « au cadavre », usité quand le coupable était mort, et l'exécution « en effigie », quand la justice n'avait pu l'atteindre, sont du même ordre et répondent à l'ancienne idée judiciaire, que le coupable devait toujours être frappé.

Dans toutes les condamnations pour bestialité, l'animal subissait le même supplice que l'homme ; toutes les sentences se terminaient ainsi : « lequel (animal) doit estre aussi bruslé. » Il y avait autrefois, si elle n'existe encore, sur le mur d'une église de Falaise, une peinture représentant l'exécution d'une truie coupable.

Voici, d'après Charles Desmaze, et cités par ordre chronologique, quelques jugements et exécutions concernant des animaux.

Le *4 juin 1094* :

Jehan Levoirrier, licencié ès lois, maïeur de M. Saint-Martin de Laon, condamne un pourceau qui avait dévoré l'enfant de Jehan Lenfant, vachier de la cense de Clermont, près Laon, à estre pendu et estranglé en une fourche de bois auprès et joignant les fourches patibulaires desdits religieux auprès de leur cense d'avain. (Extrait des archives de l'évèché de Laon); Abbaye de Saint-Martin.

Le *10 janvier 1457*, une truie suivie de six petits appartenant à Jean Bailly, avait mangé, en partie, le corps de Jean Martin, fils du procureur de Savigny. L'arrêt se termine ainsi :

Et à la dicte truie, menée sur une charrette, este pandue par les pieds de derrière, en exécution de la dicte sentence par Estienne Poinceon, maistre de la haulte justice, demorant à Chalons-sur-Saône.

Jean Bailly n'ayant pas donné caution pour ses coinchons, ils furent adjugés comme biens vacants à la dicte dame de Savigny.

1516 : Le dispositif d'une sentence prononcée en 1516 par l'official de Troyes se termine ainsi :

Parties ouïes, faisant droit sur la requête des habitants de Villenoxe, admonestons les chenilles de se retirer dans six jours, et, à défaut de ce faire, les déclarons maudites et excommuniées.

Le *2 mars 1552*, le chapitre de Chartres, après information faite, « condamna un pourceau, qui avait occis une fille, à estre pendu à une potence sur le lieu mesme du délit ».

3 juillet 1612 : Porc condamné à être assommé, puis réduit en cendres, pour avoir dévoré un enfant à Molinchart. Voici le jugement intégral :

Vu le procès-verbal par nous Pierre Guynet, procureur au siège présidial de Laon, bailli et garde de la justice temporelle des dames religieuses, abbesse et couvent de Notre-Dame de Soissons, dames dudict Molinchart, faict de ce que dimanche 24e jour de juin 1612, heure de 3 à 4 après-midy, Jacques Noblot, âgé de 14 à 15 mois, fils de Claude Noblot, maçon, demourant audit Molinchart, estant couché sur un lit, au logis dudit Claude, son père, a esté dévoré et mangé en plusieurs parties de son corps, dont il serait mort une heure ou deux après, par ung porcq appartenant à Jean Boullogne ; enfin duquel est la déclaration dudit Boullogne contenant qu'il n'entendait deffendre ni réclamer ledit porcq, qu'il l'abandonnait ; datée du lundi 25e dudict mois.

L'enqueste par nous faicte, à la requeste du procureur d'office ledict jour ; veu les conclusions dudict procureur, et tout veu et considéré, sur ce advis et conseil, nous disons que, par le procès, il appert suffisamment que Jacques, enfant dudict Claude Noblot a esté mangé et dévoré par le porcq appartenant audict Boullogne ;

Pourquoy et en horreur et détestation dudit cas, avons ordonné que ledict porcq sera mené et conduit par l'exécuteur de la haute justice au lieu des fourches patibulaires dudict Molinchart pour illec estre assommé, bruslé et réduit en cendres par notre sentence, jugement et par droit.

Prononce en jugement, les plaids tenans le 3e jour de juillet 1612 ; ce faict, et à l'instant, la présente sentence a esté exécutée.

Ces exemples sont typiques, on pourrait en citer d'autres, mais ce serait, vraisemblablement, un exposé fastidieux de jugements calqués les uns sur les autres.

Dr Paul Noury (*de Rouen*).

La responsabilité des animaux, du fait des dégâts commis par eux, a été envisagée et reconnue dès la plus haute antiquité. C'est ainsi qu'une loi de Dracon, conservée par Solon, punit de mort le cheval ou tout animal, qui a tué ou blessé grièvement un homme.

Chez les Perses primitifs, le chien qui blesse un mouton ou un homme est soumis à des mutilations : la première fois, on lui coupe l'oreille droite ; s'il récidive, l'oreille gauche ; puis on lui fait des entailles aux pattes, droite et gauche, et enfin on lui enlève la queue.

Dans la loi mosaïque, l'Exode dit que le bœuf qui a tué un homme ou une femme sera lapidé et que ses chairs ne seront pas mangées.

Au moyen âge, les jugements d'animaux sont assez fréquents, et au cours de mes recherches dans les archives sur *les Epidémies en Bourgogne*, j'en ai rencontré de nombreux exemples. Les jurisconsultes, tels que Guy Pape dans ses *Décisions des Parlements de Grenoble* et Jean Duret dans le *Traité des peines et amendes*, dé-

clarent que les pourceaux qui tuent des enfants doivent être punis de mort.

En 1266, par ordre des officiers de justice du monastère de Sainte-Geneviève, « un porcel » est « ars » à Fontenay-aux-Roses, pour avoir mangé un enfant.

En 1386, par sentence du juge de Falaise, une truie qui avait mutilé et tué un enfant, est mutilée et pendue en habits d'homme.

A Dijon, en 1390, la mairie fut consultée par celle de Montbard sur le jugement du cheval du prieur de Flavigny, qui avait occis un homme. Elle émit l'avis que le cheval devait être condamné à mort et rendu au seigneur, pour que justice soit faite.

En 1457, une truie qui, aidée de six petits cochons, « avait commis et perpétré meurtre et homicide en la personne de Jehan Martin, en âge de 5 ans, fils de Jehan Martin, fut condamnée par le juge seigneurial de Savigny à être confisquée à la justice, pour être mise à justice et au dernier supplice et être pendue par les pieds de derrière à un arbre ».

En 1499, par décision du bailli de l'abbaye de Josaphat près de Chartres, un cochon fut condamné à mort pour avoir tué un enfant. Ce jugement mentionne la signification de l'arrêt, faite à la personne du cochon dans sa prison.

A la suite de l'exécution d'un porc à Pont-de-l'Arche, en 1401, le bourreau présente sa note, « pour avoir livré le pain du Roi aux prisonniers détenus en cas de crime... *item* à un porc amené esdites prisons ».

Enfin nous citerons un jugement rendu par le Tribunal révolutionnaire le 17 novembre 1793, et qui condamnait à mort, en même temps qu'un invalide son maître, un chien dressé à aboyer contre les uniformes de la garde nationale. Le mâtin avait, d'ailleurs, plusieurs fois exercé ses crocs sur un porteur de billets de garde. Il fut assommé en présence d'un inspecteur de police.

Dans tous ces cas, cités pour la plupart dans l'intéressant ouvrage juridique de M. Delacourt, sur *les Animaux et la loi pénale* (1), il s'agit d'animaux domestiques commettant un dommage envers des individus et que la justice civile pouvait aisément atteindre. Mais des procès en règle étaient aussi instruits contre des animaux divers, tels que rats, vers, insectes, etc., qui causaient du tort à la collectivité. Et dans ces cas, il arrivait parfois que le bras séculier, soit qu'il se reconnût impuissant à sévir efficacement, soit qu'il estimait qu'il s'agissait d'animaux non soumis à l'homme et pouvant être considérés comme relevant de Dieu même, leur créateur, faisait appel, par l'intermédiaire du clergé, à l'assistance divine.

En 1451, les habitants de Lausanne intentèrent un procès aux

(1) Nous n'avons pas connu cet ouvrage, quand nous-même avons traité la question, dans notre ouvrage *les Indiscrétions de l'histoire*, 5e série, dont le premier chapitre est intitulé : *les Animaux en justice*, dans lequel se trouvent mentionnés nombre de jugements, rapportés ici par notre collaborateur, et quantité d'autres (A. C.).

sangsues du lac de Genève ; un huissier fut envoyé aux bords du lac et y fit trois citations aux accusées. Dans la suite, l'évêque de Lausanne, devant qui l'affaire avait été portée, décida que « le plébain avertira lesdites sangsues, tant celles qui seront présentes que les absentes, d'abandonner les lieux qu'elles ont *téméraireiment* envahis et de se retirer là où elles soient incapables de nuire ».

Dans les environs de la ville de Coire, lit-on dans le *Fælicis Malleoli*, il y eut une irruption subite de larves. Les habitants les firent citer à trois reprises devant le tribunal provincial et on leur constitua un avocat et un procureur. Une autre fois, ce furent les scarabées qui désolèrent ce district ; « ils furent cités, par édit public, à comparaître devant le magistrat provincial » ; naturellement, les scarabées firent défaut ; le juge, prenant en considération leur jeune âge et l'exiguïté de leur corps, et pensant qu'ils devaient jouir des bénéfices que la loi accorde aux mineurs, les pourvut d'un curateur. Ce dernier parvint à démontrer que ses clients étaient des créatures de Dieu et se trouvaient en possession immémoriale du droit de vivre sur les terres désignées au procès ; on ne pouvait donc les obliger à déguerpir, qu'en leur fournissant une localité convenable.

Au XVIe siècle, Barthélemy Chassanée, qui devint premier président au Parlement de Provence, fut, au début de sa carrière, avocat des rats d'Autun, dans un procès intenté à ces derniers par les habitants de la ville. Il obtint deux fois le renvoi de la cause : une première fois, sous prétexte que les curés de la ville (représentants de leurs paroisses) n'avaient pas tous pris part à la citation, et que, par suite, on ne savait exactement quels rats étaient accusés. Satisfaction lui fut donnée, mais au jour du procès les rats firent défaut ; alors il invoqua qu'étant donné le peu de longueur de leurs pattes et la distance à parcourir, le délai avait été trop court et devait être prolongé.

En 1545 et 1587, les syndics de Saint-Jean-de-Maurienne comparaissent devant le juge de l'official de l'évêque, pour demander jugement contre les Amblevins ; ces derniers sont représentés au premier procès par le procureur Pierre Falcon et défendus par l'avocat Claude Morel ; en 1587, ces deux fonctions sont remplies par Antoine Filliot et Pierre Rambaud.

En 1551-1552, à Dijon, « sur les remontrances faites de la part des jurés vignerons, du dégât que font aux vignes certains menus bestiols, appelés *escripvains*, Messieurs (de la Chambre de Ville) se sont retirés devers Me Philippe Berbis, vicaire général du révérendissime cardinal de Givry, évêque de Langres, pour le prier d'aviser le moyen de faire extirper les dits bestiols, soit par admonition, excommunication ou prières à Dieu, avec procession, prières et oraisons du peuple : lequel (vicaire général) a fait réponse qu'il y aviserait et qu'il trouvait les moyens allégués par Messieurs de la Ville très bons, et avisera le moyen qui lui semblera être le meilleur. » Une délibération décide que les échevins devront se trouver en l'église Saint-Jean, le samedi 11 juin, à 3 heures du matin, pour

assister à la procession qu'il a été ordonné de faire « pour prier Dieu de extirper les bestes et vermynes appelés escripvains qui endommagent les vignes ». Deux ans plus tard, un monitoire est délivré par le vicaire général de l'évêque de Langres contre « les escrip vains qui gâtent les vignes ». Il menace ces insectes de malédiction et d'anathèmes, s'ils n'obéissent pas à ses injonctions et continuent leurs dégâts.

En 1668, Gaspard Belly, avocat au Parlement de Savoie, publie un *Traité des monitoires*, avec un *Plaidoyer contre les insectes*.

En 1690, les habitants de Pont-du-Château, en Auvergne, voyant leurs cultures dévastées par les chenilles, s'adressent à l'évêque de Clermont. Mais le vicaire général s'étant contenté de prescrire des prières publiques, le peuple s'adresse au bailli, qui enjoint aux malignes bêtes de quitter *les fonds cultifs*.

Dans un registre du conseil municipal de Thonon, à la date du 15 novembre 1731, on trouve cette motion : « *Item*, a été délibéré que la ville se joindra aux paroisses de cette province qui voudraient obtenir de Rome une excommunication contre les insectes et que l'on contribuera aux frais au prorata. »

Le simple examen des faits et des termes du procès nous fait vite comprendre les motifs de ces actions en justice contre des animaux et les formalités dont elles s'entouraient.

Dans le cas de crime commis par un animal, on veut mettre le coupable hors d'état de nuire à nouveau, effacer la trace du crime, éviter qu'il ne soit tiré profit d'un animal engraissé avec de la chair humaine et, peut-être, qu'il ne soit fait acte de cannibalisme indirect. D'autre part, à ces époques où les droits et les devoirs de chacun étaient codifiés avec une infinie rigueur, mais où l'on avait tant de peine à endiguer les empiétements de la force sur le droit, le principe que nul n'a le droit de se faire justice soi-même était ainsi respecté ; l'on évitait les émeutes et les désordres qui eussent accompagné le massacre de l'animal coupable par la populace. Et le droit de massacre étant ainsi dénié à la populace, même pour les animaux, assurait, dans une certaine mesure, la sauvegarde et la remise en justice de l'être humain coupable, en apparence ou en réalité, de quelque méfait. En demandant le plus, on pouvait espérer obtenir le moins ; et d'ailleurs, l'injustice n'est-elle pas blâmable, même lorsqu'elle ne s'exerce que sur des animaux ? Et n'est-ce pas aux tribunaux seuls qu'il appartient de décider du juste ou de l'injuste et des peines que doivent encourir les coupables ?

Les mêmes motifs expliquent les actions contre les animaux non domestiques (rats, insectes, sangsues, etc.), avec, en plus, cette idée fondamentale de l'esprit de justice, que tout être créé a droit à la vie tant qu'il ne nuit pas au voisin. Il faut, toutefois, admettre cette réserve, que le carnivore peut tuer pour se nourrir. L'homme a, sans doute, le droit d'user des ressources de la terre entière, mais ce n'est qu'un droit d'usage et non de destruction. Il peut tuer pour se

défendre ou pour se nourrir, mais il n'a pas droit au massacre : d'une part, en raison du droit à la vie que possède tout être ; et, d'autre part, du fait qu'il risque de supprimer inutilement pour lui-même ce qui pourrait être utile à un autre.

Enfin, l'intervention de l'autorité ecclésiastique s'explique par ce respect dû au droit naturel : ce peut être par la permission ou la volonté de Dieu que les animaux font du tort aux hommes, c'est pourquoi le clergé commence toujours par ordonner des prières ou des processions et l'expiation des fautes qui pourraient être cause de punitions. Puis le droit religieux ainsi acquis, la justice civile accordait ce qu'il était raisonnable aux animaux d'exiger, le terrain nécessaire à leur vie, et elle leur enjoignait de quitter « les fonds cultifs » ou « témérairement envahis ». Et alors, tous les droits étant sauvegardés, l'autorité religieuse intervenait, en cas de résistance des inculpés, pour demander à Dieu de faire exécuter une sentence, que les moyens humains étaient parfois insuffisants pour appliquer. A ce propos, il est à remarquer qu'il n'y avait jamais et ne pouvait y avoir excommunication proprement dite, puisque les animaux, n'étant pas baptisés, ne font pas partie de l'Eglise. Les actes ecclésiastiques n'étaient au plus que des monitoires (avertissements), menaçant de l'intervention possible de Dieu.

Tels sont, sans aventureuses hypothèses sur la personnalité animale, les motifs, positifs et rationnels, sur lesquels était fondé ce qu'on pourrait appeler le code criminel animal.

Dr Henri Box.

— Dans le n° 18 de la *Chronique*, p. 563, un de vos lecteurs parle de « chiens condamnés à mort et exécutés par la main du bourreau pour avoir mordu un enfant », et demande si l'on a rapporté des cas analogues et leur signification.

La coutume de citer les animaux en justice remonterait au XIe siècle et se conserva jusqu'au XVIIIe siècle. Elle aurait eu pour origine les ravages causés aux campagnes par les animaux et les insectes. De nombreux jugements ont été rendus, dont on trouve la trace dans les archives provinciales.

Gaspard Bally écrivit un *Traité des monitoires avec plaidoyer contre les Insectes*, en 1668.

Signification : c'était un véritable exorcisme et le procès était plaidé devant la juridiction ecclésiastique. Nos rogations en seraient un vestige ; telles sont les instances civiles intentées aux animaux ; mais on pouvait aussi leur intenter des procès criminels, et les procédures étaient différentes.

On peut trouver à la librairie Darragon des ouvrages sur *les animaux en justice*. Si mes souvenirs sont exacts, ils sont signés de Kerdaniel.

Dr Lucien Mathé.

— Cf. Ernest Petit, *Ducs de Bourgogne de la Maison de Valois* t. I (Paris, Champion, 1909), aux p. 423 à 425.

L. R.

— Lire, dans le *Magasin pittoresque* (1837, p. 70), le récit de la condamnation d'un ... couteau ! Nous nous éloignons évidemment de la question posée, mais c'est un à-côté curieux, n'est-il pas vrai ?

R. D.

— Le musée de Florence, lisons-nous dans le *Journal de Rouen*, du 28 janvier 1914, vient de s'enrichir d'une pièce curieuse : c'est une vieille cloche qui, il y a plus de quatre siècles, a été condamnée en toutes règles, par un tribunal et ensuite livrée au bourreau.

Connue du peuple sous le nom de la « Pitruona », elle évoque une période troublée de l'histoire de Florence. C'est elle qui sonna le tocsin dans la nuit du 5 avril 1498, lorsque les Florentins, conduits par le moine Savonarole, marchèrent à l'assaut de l'Hôtel de Ville, pour en chasser les maîtres de la commune.

L'attaque fut repoussée grâce aux mesures prises par les « Signori » La fureur du peuple se tourna alors contre Savonarole, qui, livré par ses anciens partisans, mourut sur le bûcher.

Les « Signori » voulurent aussi punir la cloche coupable d'avoir sonné le tocsin. Elle fut condamnée, par le tribunal, à être posée sur la charrette des condamnés à mort, promenée par la ville et ensuite envoyée en exil dans un faubourg, où on la tenait enfermée dans une cave. Elle y resta onze ans. Après le châtiment, on lui permit de rentrer dans la cité de Florence.

P. N. (*Rouen*).

Le pouls remonté (XX, 633). — « Le pouls remonte-t-il ? »... Pourquoi penser qu'il s'agissait, dans l'esprit de celui qui interrogeait ainsi Dupuytren, de savoir si le pouls était « remonté au bout du bras » ou « jusqu'au cœur » ?

Combien plus simple et plus satisfaisante me paraît s'offrir l'acception dans laquelle nous usons couramment de cette expression ! Le pouls, c'est-à-dire *la pression artérielle*, *remonte* après avoir baissé. Ce sens pouvait être saisi et le terme ainsi employé, même par quelqu'un d'aussi étranger à la médecine que le duc de Berry, surtout s'il avait entendu — ce qui est assez vraisemblable — les chirurgiens, empressés et anxieux, se poser entre eux la question dans les minutes précédentes.

Dr V. Th. (*Lyon*).

Chronique Bibliographique

Le traitement des maladies du cœur et de l'aorte en clientèle, par Ch. Fiessinger. Paris, A. Maloine, 1914.

« Tout dire en peu de mots, ou, du moins, dire l'essentiel et, en particulier, *ce que nous avons vu et observé par nous-même*, laissant à de plus érudits le soin de collectionner les curiosités et de s'attarder aux faits d'exception », tel est le but que s'est proposé notre distingué confrère, Ch. Fiessinger, dans cette sorte de *vade-mecum*, que tout praticien voudra se procurer.

Car c'est un livre avant tout et surtout *pratique*. Il ne nous renseigne pas seulement sur les méthodes d'exploration et l'hygiène des cardiaques, mais sur la manière de les soigner, selon les indications et suivant chaque cas individuel. L'auteur consacre au régime alimentaire des pages qu'il faut lire, comme celles d'un bréviaire, parce qu'à tout instant, en clientèle, on est appelé à donner son avis sur cette question, une de celles qui préoccupent le plus les malades.

Un moyen simple est à notre disposition pour tonifier le cœur : la réduction des boissons ; M. Fiessinger rappelle, très opportunément, et très justement aussi, qu'il fut l'initiateur de cette méthode, et aussi de celle des faibles doses de digitaline, utilisées d'une façon presque continue, avec de courts intervalles, chez tout malade dont le cœur a une fois fléchi. Le « système des petits repas » suffit à l'alimentation des cardiopathes et, avec la diminution des liquides, il peut amener déjà une réelle amélioration dans leur état.

Quelque étendue qu'il ait donnée au chapitre du traitement, le Dr Fiessinger n'a eu garde de négliger celui de la séméiologie ; et, après nous avoir appris à reconnaître les diverses formes morbides qu'affectent les maladies du cœur, il nous met en garde contre ces « faux cardiaques », qui ne sont, généralement, que des obsédés, des hystériques ou de simples dyspeptiques, et qui guérissent rapidement par une médication appropriée, à la condition que le diagnostic ait été bien posé et qu'on ne se soit pas égaré sur une fausse piste.

Nous ne saurions trop louer, en terminant, M. Charles Fiessinger d'avoir exposé, dans une langue claire et précise, — le véritable langage scientifique, — les principes qui doivent guider tout médecin soucieux de son rôle de guérisseur, et d'avoir mis à sa disposition le résultat d'une longue pratique, le fruit d'une expérience de plus de trente années. Nul guide plus autorisé ne pouvait s'offrir aux praticiens que le digne successeur du maître regretté Huchard, dont M. Fiessinger continue la tradition et vulgarise l'enseignement, avec bonne grâce et autorité.

A. C

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Calot (F.), *Guérison de la scoliose et méthode d'Abbott ; Comment traiter les diverses scolioses*. Avec 130 fig. dans le texte Paris, Maloine (5 fr.), 1913.

Fournier (Eug.), *De la dépopulation en France en 1913* (1 fr. 50). Paris, Vigot frères.

Mitton (Fernand), *Vie privée du Maréchal de Richelieu*. Paris, Daragon, 1912.

Le Fur (Dr René), *Dilatation considérable de la vessie consécutive à un rétrécissement congénital de l'urètre*. Paris, Octave Doin et fils, 1912.

Le Fur (Dr René), *La pyélonéphrite de la grossesse*. Paris, A. Maloine, 1913.

Piouffle (Dr), *Guérison d'un morphinomane huit fois récidiviste, par une méthode spéciale*. Paris, Maloine.

Abadie (J.), *Le Mouvement psychologique : les fumeurs d'opium*. Paris, Masson ; Lyon, Rey (*Arch. d'Anthr. criminelle*, août-sept. 1913).

Champion (Pierre), *François Villon. Sa vie et son temps*. Paris, H. Champion, 1913. 2 volumes.

Cim (Albert), *Mystifications littéraires et théâtrales*. Paris, Fontemoing et Cie, 1913.

Chorivit (Marguerite de), *Impérieux instinct*. Paris, E. Sansot et Cie, 1913.

Giraud (Jules), *Testament d'un Haschischéen*. Hector et Henri Durville, éditeurs, 23, rue Saint-Merri, Paris.

Ramond (Dr Félix), *Les Dyspepsies et leur traitement, envisagés au point de vue clinique*. Jean Cussac, éditeur, 7, rue Bleue, Paris.

Normandy (G.) et Mitton (F.), *Quatre maîtresses du Régent*. Alfb. Méricant, éd., 4, rue du Pont-de-Lodi, Paris.

Mairet (A.), *Biologie : Recherches sur l'élimination de l'acide phosphorique chez l'homme sain, l'aliéné, l'épileptique et l'hystérique*. Paris, Masson, 1884.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA
Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de

résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

21e ANNÉE. Nº 5 1er Mars 1914.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

L'embaumement du maréchal Bessières,

(D'après des documents inédits),

Par M. le Dr Max-Billard.

Les funérailles de Bessières, fils et petit-fils d'un chirurgien (1), brave soldat, bon général, d'une probité et d'un désintéressement bien rares à cette époque, qui, enivré de ses dignités, s'était dévoué au service de Napoléon, ont eu quelque chose d'une apothéose et laissé le souvenir d'une grande solennité nationale.

Le duc d'Istrie, au commencement de 1813, au retour de l'expédition de Russie, qui venait de fournir à l'histoire de la guerre ses pages les plus funèbres, n'avait fait à Paris qu'une courte apparition, et il était retourné bientôt en Allemagne, pour commander encore la garde impériale, dans cette campagne de Saxe qui pour lui devait être la dernière, et où l'énergie de l'Empereur allait grandir avec la menace de sa ruine.

Le 1er mai, veille de la bataille de Lutzen, alors que le maréchal de France allait reconnaître la position de l'ennemi, sur une terre jalonnée par tant de souvenirs glorieux, il tombait, mortellement frappé d'un coup de canon, comme Turenne, non loin des lieux célèbres, depuis deux siècles, par la victoire et la mort de Gustave-Adolphe.

Il avait la main gauche entièrement fracassée, le corps traversé et le coude brisé. Détail curieux : sa montre, quoiqu'elle n'eût pas été touchée, s'était arrêtée. Elle marque encore l'heure fatale — une heure quarante-deux minutes après-midi (2) — de la mort du maréchal ; elle n'a jamais été remontée depuis.

L'Empereur fut profondément affecté de la mort de ce vieux compagnon de ses exploits d'Italie et d'Egypte — qu'une autre non moins cruelle devait suivre de près, — et convaincu de l'étendue de cette perte, et afin d'éterniser le souvenir de leur amitié, il résolut de faire transporter aux Invalides, dans le temple consacré au Dieu des armées, pour y recevoir les honneurs funèbres, les restes de son lieutenant, regretté de toute l'armée et honoré de ses larmes.

Les médecins, n'ayant sur le champ de bataille aucune des préparations nécessaires à l'embaumement, plongèrent simplement le

(1) Cf. la *Chronique médicale*, (XX, pp. 193 et suiv.).

(2) *Déclaration de décès du maréchal Bessières*, Bozna, 4 mai 1813. (*Arch. administratives du Ministère de la guerre*).

cadavre du maréchal dans un tonneau rempli d'une solution alcoolique de sublimé, et le colis funèbre fut mis en route sur Paris.

Le 19 mai, il arrivait aux portes de la capitale. A dix heures du matin, l'état-major général de la place et de forts détachements de la garnison recevaient, à la barrière de Pantin, le corps du duc d'Istrie et l'accompagnaient jusqu'aux Invalides. Le tonneau contenant la dépouille du héros, porté sur un char funèbre, était couvert d'un drap mortuaire, sur lequel étaient placés le drapeau du maréchal, son épée, une couronne et une branche de lauriers (1).

A midi, le cortège pénétrait dans ce cloître militaire où l'art a mêlé les idées guerrières aux idées religieuses et marié l'image d'un camp de vieux soldats aux souvenirs attendrissants d'un hospice. Les invalides qui avaient tant de fois bravé la mort, veillé sur les remparts de Berlin, de Moscou et de Vienne, tombèrent à genoux devant la dépouille du vaillant capitaine.

Quatorze charpentiers, à la poigne vigoureuse et aux bras musclés, avaient été requis « pour décharger le tonneau contenant le corps du maréchal » (2) ; et, d'un pas rythmé et lourd, ils portèrent l'étrange cercueil recouvert, d'un drap, jusque « dans l'intérieur du dôme », qui domine la masse imposante du monument religieux placé derrière les bâtiments militaires, comme l'image du repos et de l'espérance au fond d'une vie pleine de troubles et de périls.

Le lendemain, l'officier de santé en chef de l'hôtel impérial des Invalides, Pasquier, assisté du chirurgien-major Robillard et du pharmacien des Invalides, Folliart, procédaient à l'embaumement du corps du maréchal.

Quatre ouvriers tonneliers étaient appelés, à leur tour, « pour retirer du tonneau le corps du grand homme » (3), qui avait bien supporté le voyage, et qu'on trouvait dans la position assise, la tête entre les jambes, l'épiderme de la paume des mains et des pieds épaissi, ridé, d'un blanc mat comme la craie. On l'étendait sur une table de marbre, et les hommes de l'art, prenant leur scalpel, procédaient à l'ouverture des cavités splanchniques et commençaient les horribles mutilations alors en usage. Des incisions étaient faites le long des bras jusque dans les mains, aux cuisses, et depuis les reins jusque sous les pieds, et toutes les cavités étaient remplies avec le baume suivant — composition de plus de cent substances — qui nous donne une singulière idée des pratiques médicales de l'époque. Jamais plus prodigieuse formule ne fut enregistrée dans les fastes de la Pharmacopée.

Paris, le 22 mai 1813.

Fourni à l'administration de l'Hôtel Impérial des Invalides par Mme Vve Lange,

(1) *Journal de Paris*, 20 mai 1813.

(2) « A 2 francs par homme, 28 francs ». *Etat des dépenses faites pour la réception et embaumement du corps du maréchal Bessières*. (*Arch. administratives du Ministère de la guerre*).

(3) « Et faire le travail nécessaire, à 15 francs par ouvrier, en raison des faux frais, de la sugétion (*sic*) et du genre de travail... 60 francs ». *Etat des dépenses*, etc...

suivant les ordres de Messieurs les officiers de santé en chef du dit hôtel, les drogues contenues au présent mémoire.

Savoir :

				Fr.	Fr.
1	k	Canelle Ceylan.	de		26 »
1	»	Myrrhe en larmes.	de		8 »
»	8	Aloès socotrin.	à	2 »	1 »
»	8	Labdanum en sortes.	à	4 »	2 »
»	8	Girofle.	à	9 »	4 50
»	8	Benjoin larmeux.	à	9 »	4 50
»	8	Noix muscades.	à	32 »	16 »
16	»	Myrrhe en larmes.	à	8 »	128 »
16	»	Aloès socotrin.	à	2 »	32 »
10	»	Bithume de Judée.	à	1 20	12 »
6	»	Alun calciné.	à	1 80	10 80
3	»	Racine d'angélique de Bohême. . .	à	1 80	5 40
3	»	— d'Imperatoire (racine). . .	à	1 20	3 60
3	»	— de Calamus aromaticus (id.).	à	1 »	3 »
3	»	— d'Azarum (id.).	à	1 »	3 »
3	»	— d'Iris de florence choisie (id.).	à	1 20	3 60
3	»	— de Gingembre gris (id.). . .	à	1 75	5 25
3	»	Bois de pampras (?) râpé. . . .	à	1 75	5 25
3	»	— Santal citrin râpé. . . .	à	5 »	15 »
2	»	— Cèdre.	à	3 »	6 »
2	»	— Rhodes rapé.	à	5 »	10 »
1	»	Sommités de Lavande.	de		1 20
1	»	— Sabine	de		1 20
1	»	— Menthe.	de		1 50
1	»	— Thym.	de		1 20
1	»	— Romarin.	de		1 50
1	»	— Sauge.	de		1 50
1	»	Stécas arabique.	de		1 50
1	»	Sommités d'Absinthe.	de		1 20
»	8	Canelle de Ceylan.	à	26 »	13 »
»	8	— blanche.	à	4 »	2 »
»	8	— Geroflée.	à	8 »	4 »
»	8	Costus doux.	à	4 »	2 »
»	8	Poivre de la Jamaïque.	à	6 »	3 »
»	8	Poivre noir lourd.	à	5 »	2 50
»	8	Racine d'Aunée.	à	» 60	» 30
»	8	— d'Iris de florence. . . .	à	1 60	» 80
»	8	— de Souchet long.	à	1 50	» 75
»	8	— de Calamus.	à	1 »	» 50
»	8	Clous de Gerofle.	à	9 »	4 50
»	8	Noix muscades saines.	à	32 »	16 »
3	»	Myrrhes en larmes.	à	8 »	24 »
3	»	Aloès socotrin.	à	2 »	6 »
2	»	Bithume de Judée.	à	1 20	2 40
2	»	Benjoin en larmes.	à	8 »	16 »
2	»	Gomme Tacamahaca en larmes. .	à	5 »	10 »
2	»	Labdanum en sortes.	à	4 »	8 »
					431 45

				Fr.	Fr.
		Report.			431 45
2	k	Oliban en larmes.	à	6 »	12 »
1	»	Feuille de laurier.	à	0 60	» 60
1	»	Marjolaine.	à	» 90	» 90
1	»	Thym.			1 20
2	»	Fleurs de lavande mondées. . . .	à	1 20	2 40
3	»	Baume du Pérou liquide. . . .	à	40 »	120 »
3	»	Baume de copahu.	à	14 »	42 »
3	»	Styrax liquide.	à	7 »	21 »
1	»	Huile épaisse de muscades. . . .	de		30 »
»	4	Huile essentielle de lavande. . . .	de		2 »
1	»	— de thym. . . .	de		» 50
8	»	Cire blanche n° 1.	de	2 75	22 »
»	8	Huile épaisse de muscades. . . .	à	30 »	15 »
»	4	Huile essentielle de citron. . . .	à	16 »	4 »
»	4	— de lavande . . .	à	8 »	2 »
»	4	— de Neroly. . . .	à	7 »	28 »
»	4	— de thim	à	8 »	2 »
»	2	Musc Tonkin.	à	48 »	96 »
»	»	16 pintes de vin rectifié.	à	3 »	48 »
8	»	Camphre raffiné de Hollande. . .	à	14 »	112 »
4	»	Huile d'amandes douces.	à	1 80	7 20
»	4	Huile essentielle de cèdre	à	18 »	4 50
»	4	— de citron. . . .	à	16 »	4 »
»	4	— de bergamotte . .	à	16 »	4 »
»	4	— de lavande. . . .	à	8 »	2 »
»	4	— d'orange. . . .	à	18 »	4 50
3	»	Baume du Pérou solide.	à	9 »	27 »
3	»	— de copahu.	à	14 »	42 »
3	»	Styrax liquide.	à	7 »	21 »
2	»	Résine claire.	à	11 »	22 »
1	»	Huile épaisse de muscades. . . .	de		30 »
250	»	Poudre de :			
		Scordium, sommités et feuilles mondées.	parties égales à	1 75	
		Romarin.	—		
		Laurier.	—		
		Thym.	—		
		Absinthe	—		
		Marjolaine.	—		
		Serpolet.	—		
		Isope.	—		
		Rhue.	—		
		Basilic.	—		
		Calament.	-		
		Menthe.	—		
		Fleurs de lavande mondées. .	—		
		Fleurs de camomille romaine.	—		
		Ecorce de citrons et d'oranges.	—		
		Semences de coriandre. . .	—		
		— d'anis.	—		
					1.161 25

		Fr.	Fr.
	Report.		1.161 25
Semences de fenouil. . . .	parties égales à	1 75	
— de cumin . . .	—		
— d'aneth	—		
— d'angélique . . .	—		
Racine de calamus aromatique.	—		
— d'iris de florence. . .	—		
— d'angélique	—		
Petite sauge mondée. . . .	—		437 50
			1 598 75 (1)

Ainsi morcelé, tailladé et farci, le corps du maréchal fut revêtu de son grand uniforme, botté, éperonné, décoré de la Légion d'honneur, et déposé dans un cercueil de plomb, qu'on passa dans un sarcophage en bois de chêne.

Le cœur, embaumé séparément, fut renfermé dans une boîte en plomb et déposé dans la chapelle du dôme, au milieu des trophées et des témoignages glorieux du courage des Français.

Le cercueil fut placé sur un splendide catafalque, dressé dans la chapelle ardente de Saint-Georges, toute tendue de drap noir à franges blanches. La litre en velours était décorée d'aigles argentées. Un poêle en velours noir semé d'étoiles, auquel étaient attachées des branches de laurier, recouvrait le corps du maréchal. De chaque côté étaient disposés une série de trépieds surmontés de cassolettes, et, sur le devant, des cippes funéraires ombragés de drapeaux (2).

Les dépenses, nécessitées par l'embaumement, s'étaient élevées à la somme de 4.795 fr. 38. La facture seule du baume montait à 1.598 fr. 75.

Nous avons relevé, dans un mémoire des déboursés, ces mentions particulières :

Trois pileurs — pour le baume, — *deux jours à quatre francs par homme.* . . . . *24 fr.*
Pour avarie d'instruments, selon la note du chirurgien, M. Pasquier. . . . . *23* »
Vin et eau-de-vie pour les hommes de peine. . . . . *12* »
Deux déjeuners pour MM. les chirurgiens et pharmaciens. *29* »

Des gratifications avaient été accordées, en outre, pour leur opération, savoir :

A MM. Pasquier, chirurgien en chef adjoint. . . . *500* »
Folliart, pharmacien en chef. . . . . . . *333* »
Robillard, chirurgien-major. . . . . *200* »
Préval, aide-major. . . . . *150* »

(1) Le montant de cette facture fut payée à Mme Vve Lange, droguiste. (*Arch. administratives du Ministère de la guerre.*)
(2) *Journal de Paris*, 22 mai 1813.

A MM.	*Bonnet* *Boyer* *Clément* *Durocher*	*chirurgiens sous-aides, à chacun 100 francs.*	*400* »
	Dupré *Delpech*	*pharmaciens sous-aides, à chacun 100 francs.*	*200* »
Et à M.	*Schmitt, garçon d'amphithéâtre.*		*25*(1)

Signalons, pour finir, dans la note du linge fourni pour l'embaumement :

11 draps à 5 francs.	*55 fr.*
31 bandes de diverses grandeurs pesant ensemble 6 kilos à 4 fr. 50 le kilo.	*27* »
3 kilos de compresses à 3 fr. 50 le kilo.	*10 50*
2 kilos de charpie à 3 fr. le kilo.	*6* »
54 serviettes à 1 franc.	*54* »
7 tabliers d'officiers de santé à 3 fr. 50.	*24 50*

On mentionne sur la pièce officielle que « le linge qui a servi pour l'opération est tellement imprégné des couleurs et de l'odeur des matières employées, qu'il n'est plus propre à aucun usage » (2).

Le 26 juin eurent lieu les obsèques solennelles. L'abbé Cottret, chanoine de l'église métropolitaine de Paris, prononça l'éloge de l'illustre défunt, le compagnon de toutes les victoires de Napoléon, le confident de la pensée de son maître et peut-être son meilleur ami, et toute la journée l'église resta ouverte au public.

Quand, le 22 mai, à Bautzen, un boulet perdu, ricochant contre un arbre, ouvrait le ventre au maréchal Duroc, l'Empereur ordonnait une cérémonie publique, où seraient prononcés solennellement les éloges funèbres de Bessières et du duc de Frioul, par MM. Villemain et Victor Fabre. Mais les événements ne permirent pas l'accomplissement de cette cérémonie. La Providence avait changé les fortunes, et le vent qui soufflait au visage de Napoléon poussait les alliés à Paris. Le 31 mars 1814, la capitale où l'étranger n'était jamais entré que pour nous admirer, que pour jouir des merveilles de notre civilisation, voyait défiler les armées de la coalition et les hordes caucasiennes camper dans la cour du Louvre. Le czar Alexandre, qui jadis implorait la paix à genoux, visitait en touriste les Invalides : il trouvait l'église dénudée (3), et, dans les cours désertes, les soldats mutilés qui l'avaient vaincu à Austerlitz et qui avaient paru dans sa capitale en feu.

(1) *Rapport fait au ministre le 23 août 1813* (*Arch. administ. du Ministère de la guerre*).

(2) *Linge fourni pour l'embaumement de feu Son Excellence Mgr le maréchal duc d'Istrie, par Madame Veron* (*Arch. adm. du Ministère de la guerre*).

(3) Bessières fut inhumé dans l'église des Invalides, ainsi que le mentionne une plaque de marbre blanc sur un pilier, au milieu du chœur.

Informations de la « Chronique »

Le médecin de Robespierre.

Dans une étude récente (1), notre collaborateur Max-Billard faisait revivre, avec son talent descriptif habituel, la silhouette d'un ancêtre de la profession, que nous nous sommes plu jadis à crayonner (2), et qui fut une des physionomies à coup sûr les plus originales de l'époque révolutionnaire.

Ce que Billard n'a pas dit, c'est comment SOUBERBIELLE, — car c'est de ce personnage qu'il s'agit, — accueillit Lamartine, venu auprès de lui pour se documenter sur les Girondins.

Le poète-historien avait appris qu'un des derniers débris de la Terreur, un ancien juge de Marie-Antoinette, qui avait été le médecin et en même temps l'ami de Robespierre, le Dr Souberbielle, vivait encore, et avait conservé, en dépit de son grand âge, toute sa verdeur, physique et intellectuelle. Il se résolut à l'aller interroger.

Il arriva chez lui un matin, vers 10 heures ; le vieillard, — il avait alors 83 ans, — était encore couché.

« A l'arrivée de l'illustre visiteur, conte Legouvé, il se lève sur son séant, sans émotion, sans trouble devant cette grande gloire : les hommes de ce temps-là ne se troublaient pas et n'admiraient guère que ce qui leur ressemblait. Puis, inclinant légèrement la tête, coiffée d'un bonnet de coton, il lui dit d'une voix nette et brève : « Que désirez-vous de moi, monsieur ? — Des renseignements précis sur la Convention, dont j'écris l'histoire. — Vous ! reprend le vieillard en le regardant entre les deux yeux ; puis avec cette énergie de langage qui faisait partie du dictionnaire d'alors : — Vous n'êtes pas f... fait pour écrire cette histoire-là ! » Et il se recoucha.

Lamartine ne s'effraya nullement de cette réponse, pas plus de la forme que du fond. Ce participe passé ne lui faisait pas peur, même pour lui. Il en usait fréquemment, ce qui jurait bien un peu avec le caractère général de sa poésie ; mais, comme dit Pascal, tout est contraste dans le cœur humain. Il tint donc bon et emporta quelques détails précieux (3). »

Lamartine n'était pas, en effet, l'être éthéré que l'on se figure : il faisait souvent usage dans la conversation des f... et des b... C'était chez lui locutions passées en habitude, et dites aussi naturellement que dame ! parbleu ! corbleu ! Ces locutions se trouvent jusque dans ses lettres. Dans ses mouvements d'impatience, de vivacité, et ces mouvements n'étaient pas rares, c'étaient des jurons plus accentués, qui désolaient sa mère.

---

(1) Parue dans l'*Asepsie*.
(2) *Cabinet secret de l'Histoire*, t. IV.
(3) LEGOUVÉ, *Lamartine*, 19-21.

N'est-ce pas le chantre des *Méditations* qui disait un jour : « Je me f... de la gloire plus que de toute autre chose ; de tous les néants, c'est le plus néant ? »

Ah ! nos grands hommes diffèrent de l'image que nous en donnent leurs biographes conventionnels !

Le docteur Rachel.

Voici un amusant billet, tiré d'une collection d'autographes, et qui, à l'heure où Rachel revit sur la scène odéonienne, retiendra peut-être un instant l'attention. Il est adressé au célèbre avocat Crémieux, qui témoigna toujours à l'artiste une affection quasi paternelle :

> Rien ne guérit de la grippe comme une bonne et longue causerie d'homme (1) (*sic*) *parfaitement distingués* (2). Lisez ce mot à votre chère femme et, bien sûr, elle m'enverra son malade. A lundi prochain, 6 heures précises, la guérison complète.
>
> Le docteur, Rachel.

Puisque le nom de l'illustre tragédienne revient sous notre plume, qu'il nous soit permis de narrer une anecdote, que nous n'avons pas vu rapporter ces temps derniers et qui, si elle est connue, est, en tout cas, parfaitement oubliée. Il s'agit de sa première entrevue avec Samson, de cette entrevue qui devait décider de sa carrière.

Les parents de Rachel avaient demandé rendez-vous au professeur, pour lui faire entendre leur fille, encore toute jeunette. La mère Félix était inquiète ; elle trouvait que la petite *ne représentait pas* : ses membres étaient grêles, pas de gorge, bien sûr on la trouvait trop enfant. Qu'imagine alors la brave femme ? Après avoir acheté au marché du Temple un costume complet pour sa fille, elle le rembourre consciencieusement dans tous les endroits où cela était nécessaire, afin de suppléer aux proéminences absentes. Ainsi attifée, Rachel fut conduite chez Samson, qui, après l'avoir considérée, déclara, quand on lui eût dit l'âge de la fillette, que l'enfant était trop forte, qu'elle ne grandirait plus, et qu'elle avait atteint son complet développement, aussi bien en hauteur qu'en... grosseur !

La mère Félix, voyant la partie perdue, se décida aux aveux ; elle insinua, d'une voix hésitante, que sa fille n'était peut-être pas aussi grosse qu'elle le paraissait, que *tout* n'était pas à elle.

Sur ce, Samson, courroucé, lui ordonna de déshabiller mademoiselle, et de la lui montrer telle qu'elle était ; et c'est quand il vit que celle-ci était réellement maigre et pas encore développée, qu'il fut plus rassuré sur son avenir et voulut bien l'admettre dans sa classe.

---

(1) Rachel était, on le sait, brouillée avec l'orthographe.
(2) Mots soulignés dans l'original.

Contre l'Eugénisme !

On commence à se révolter — c'était fatal — contre la tyrannie eugénique. Et qui lève l'étendard de la révolte ? les médecins américains, à qui l'on voudrait imposer un rôle qu'ils jugent, avec raison, inacceptable.

Aux Etats-Unis, la loi prescrit à tout aspirant au mariage, à quelque sexe qu'il appartienne, de présenter un certificat de bonne santé, pour être autorisé à convoler en justes noces, et elle ajoute que les honoraires du médecin chargé de délivrer ce certificat sont fixés à 15 francs.

De prime abord, il semble que 15 francs pour tâter le pouls à une personne, lui faire tirer la langue, lui appliquer l'oreille sur la poitrine ou dans le dos, la faire respirer profondément, lui examiner l'intérieur de la paupière inférieure ou supérieure, et lui faire lire à distance des caractères de grosseurs graduées, soient une rétribution convenable. Mais il s'agit bien de cela ! L'eugénisme a d'autres exigences, et voici, d'après les médecins protestataires, la tâche que leur impose la loi pour trois pièces de cent sous.

Avant de délivrer le certificat au candidat, il lui faudra faire subir quatre épreuves Wassermann, s'étendant sur une période de quatre mois, et que suivra l'épreuve de Noguchi. Ensuite ils devront lui faire une ponction dans l'épine dorsale et examiner l'échantillon de moelle épinière ainsi prélevé. Après cela, ils perforeront le crâne du patient, pour y prendre une petite quantité de matière cérébrale, dont ils feront l'examen au microscope. Ce n'est que grâce à ces diverses opérations, tous les réflexes dorsaux ayant été éprouvés, tous les os du squelette ayant été examinés, les yeux et la gorge ayant été étudiés avec soin, que le certificat, d'après le médecin en cause, pourra être délivré.

Tout cela représente six mois de travail, et même alors il restera la possibilité que le candidat soit atteint de certaines maladies mentionnées dans la loi et dont, seul, un nouvel examen, d'une durée de trois mois, pourra permettre de constater l'absence.

Est-il surprenant, conclut le correspondant du *Matin* qui envoie cette savoureuse information à son journal, qu'à la suite de ces déclarations on parle de modifier la loi, sinon de la rapporter avant qu'elle soit applicable ?

Si l'on n'en vient pas là, il est à craindre que la dépopulation n'atteigne à son tour l'Amérique, à la suite d'une grève générale du mariage.

Echos de la « Chronique »

La prostate et l'intelligence.

Singulier titre, vous exclamez-vous ! Attendez qu'on vous l'explique.

Dans un très attachant travail, que vient de publier le *Bulletin médical*, le professeur Legueu s'est posé la question : Qu'advient-il des facultés intellectuelles chez un individu qu'on a opéré d'une hypertrophie prostatique ? On a prétendu que des vieillards auraient vu, à la suite de prostatectomie, leur intelligence déchoir ; qu'y a-t-il de vrai dans cette assertion ?

Des troubles mentaux ont été observés, l'éminent maître de Necker ne fait aucune difficulté d'en convenir ; mais, pour lui, il n'y a eu qu'une coïncidence : on avait opéré, dans ces cas, des sujets déjà mentalement affaiblis.

La prostatectomie aurait, au contraire, une influence heureuse, « qui se marque par la récupération d'une lucidité perdue depuis plus ou moins longtemps. La rétention vésicale est la source d'une intoxication de l'organisme, qui suffit à abrutir (le mot n'a rien d'excessif) le malheureux rétentionniste. » Drainez la vessie de ces malades par le catéthérisme, la cystotomie ou la prostatectomie, et vous assisterez, d'après le professeur Legueu, « à de véritables résurrections intellectuelles ».

Cela tient à ce que, grâce à la méthode hypogastrique, on enlève l'adénome sans toucher aux canaux éjaculateurs ; et surtout, qu'on laisse la prostate à demeure.

Or donc, si vous rencontrez parfois un prostatique prostatectomisé, qui, fier de son état, vous dira : « La prostate ne sert à rien », apprenez-lui qu'il est toujours possesseur de sa prostate, et que c'est peut-être grâce à elle qu'il conserve son activité, son intelligence et... le reste.

La dissection des cadavres, en Angleterre.

En prenant possession de sa chaire, le professeur Augute Broca a rappelé un fait assez généralement ignoré, et que nous croyons utile de recueillir.

C'est seulement de 1829 que daterait, en Angleterre, le droit à la dissection, jusqu'alors interdite au nom de la religion.

« Les chirurgiens anglais en étaient réduits à s'exercer sur des cadavres que des « résurrectionnistes » allaient déterrer à leur intention : en ne dérobant aucun objet enterré avec le mort, le résurrectionniste risquait un châtiment minime, et le laboratoire du chirurgien était inviolable.

Le feu fut mis aux poudres lorsque, à Edimbourg, deux de ces ingénieux auxiliaires s'avisèrent que le travail serait plus facile et

la marchandise meilleure, si l'on assassinait des vivants, au lieu d'exhumer des trépassés. Burke et Hare imaginèrent donc d'attirer chez eux les passants un peu ivres que, par les nuits de brouillard, ils rencontraient dans les rues ; après avoir complété leur ivresse, Hare les étouffait, — avec les mains d'abord, avec un masque de poix spécial plus tard, — tandis que Burke chantait à tue-tête (le mot est de circonstance) pour empêcher les bruits suspects d'arriver aux oreilles des voisins. Des disparitions multiples mirent la police en éveil ; un étudiant reconnut, sous le scalpel, une jeune femme de grande beauté, mais de moralité moindre, qu'il avait connue « selon l'Ecriture », peu de jours auparavant : la filature aboutit à Hare, qui avoua tout de suite, dénonça le complice et fut relâché. Burke fut pendu en 1829. Après quoi, à la suite d'une bataille parlementaire des plus chaudes, le « bill d'anatomie » de Warburton fut adopté.

De ces prohibitions séculaires, quelque chose subsiste dans les mœurs. Entravée par les préjugés populaires (dont nous aussi souffrons de plus en plus), la dissection reste en Angleterre relativement difficile. Ce n'est plus la famine absolue, pour nos voisins d'outre-Manche, mais c'est encore la disette. Le cadavre est rare, et, en 1890, en une « address » présidentielle, sur la nécessité de l'habileté manuelle, Lawson Tait conseillait à ses futurs collègues de l'acquérir par tous les moyens possibles, en fréquentant, par exemple, l'atelier du menuisier ou du serrurier ».

Les abus de la réclame.

Sans doute avez-vous été frappés, comme nous, de la tolérance scandaleuse qu'on accorde à certains industriels, auxquels on laisse annoncer, dans nos journaux de modes et dans la plupart des quotidiens, des produits aux noms plus ou moins bizarres, et qui sont bel et bien des remèdes secrets tombant sous le coup de la loi.

« Les gens qui lancent ces affaires, dit un de nos confrères belges, se moquent à la fois des règlements qu'ils bravent insolemment, des pharmaciens dont ils font leurs valets, et du public dont ils exploitent la naïveté. »

On ne saurait mieux dire et nous nous associons pleinement à ces judicieuses réflexions.

Voulant se rendre compte, abstraction faite de la légalité, de ce que valent ces produits, un chimiste a eu la curiosité de procéder à l'analyse de quelques-uns d'entre eux et il en a donné le résultat dans la *Gazette médicale belge* (26e année, n° 20). Nous renvoyons ceux que la question intéresse à ce document, regrettant que la loi française nous empêche de dévoiler publiquement, pour l'édification des gogos, les agissements de ces éhontés spéculateurs de la crédulité humaine, dont Renan disait qu'à voir jusqu'où elle pouvait aller, il avait, pour la première fois, compris la notion de l'infini.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Monument au professeur Farabeuf.

La Faculté de médecine de Paris a pris l'initiative d'élever un monument au professeur Farabeuf, afin d'honorer et de perpétuer la mémoire du savant anatomiste, dont les recherches et l'enseignement ont rendu de si grands services à tant de générations de médecins.

Cet éminent « charognard », comme il s'intitulait lui-même, méritait bien cet hommage. Car celui-là fut tout à la fois un grand penseur : il lisait, écrivait, dessinait ou méditait sans cesse, a dit de lui son élève Sebileau ; un savant, un lettré, un artiste ou, si vous le préférez, un sublime artisan : Verneuil l'appelait un iatro-mécanicien ; enfin un philosophe, un peu morose, certes, un peu désabusé, mais combien intéressant pour ceux qui ont eu la rare fortune de pénétrer dans son intimité ! Ajoutez à cela un enseigneur incomparable, et au total, un homme ; nous pourrions même dire, sans craindre le démenti, un surhomme.

Congrès international de Thalassothérapie.

Les séances de ce Congrès se tiendront à Cannes, les 16, 17 et 18 avril prochain. Les Compagnies de chemins de fer, les hôtels ont promis de notables réductions. Toute demande de renseignements doit être adressée à notre sympathique confrère Georges Baudouin, secrétaire général, 21, rue du Mont-Thabor, Paris.

Nous recevons, d'autre part, sur le même sujet, le communiqué suivant, dont pourront faire leur profit nos collègues de province auxquels il ne serait pas parvenu :

Les journaux médicaux qui voudraient bien envoyer des délégués au Congrès de Cannes et rendre compte dudit Congrès, recevront un service de presse, c'est-à-dire une carte de congressiste, leur donnant droit à tous les avantages que comporte la chose, à l'exception, bien entendu, du droit de participer aux discussions. Ces cartes de presse devront être demandées à M. le Dr Baudouin, secrétaire général du Congrès, 21, rue du Mont-Thabor, Paris.

Erratum.

P. 59, ligne 17 de l'article du Dr Campos (n° du 15 janvier), remplacer le mot *vie* par le mot *vue*. *P.* 87, ligne 11 de l'article signé : d'E, substituer à *Son Abbesse*, les mots : *Son Altesse*.

Attention, MM. les typos !

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Comment on devenait médecin, il y a cent ans.

Dans votre numéro du 1er janvier, le Dr Caussade raconte à vos lecteurs comment se passait le concours des hôpitaux sous la 2e Restauration. Les hasards d'une recherche dans de vieux papiers de famille ont fait tomber sous ma main tout un dossier, qui m'a permis de reconstituer le *curriculum vitæ* d'un médecin, mon grand-oncle, né en 1783, qui a étudié, puis pratiqué la médecine, tant militaire que civile, de l'an VII à 1850 environ. Si vous croyez que cela puisse intéresser les lecteurs de la *Chronique*, je vous envoie une analyse succincte des 29 pièces qui constituent ce dossier.

La première, la plus curieuse au point de vue de l'histoire de l'enseignement médical, et aussi au point de vue iconographique, est un *Certificat d'études en chirurgie*, en manière de diplôme, sur un fort papier bleuté, de 0 m. 38 sur 0 m. 31, dont la partie réservée au libellé est encadrée de bandes très finement gravées par Lepagelet (an IX), et représentant, outre des instruments de chirurgie, un squelette, un écorché étendu sur une table d'amphithéâtre, un malade, un blessé et deux figures symboliques. L'encadrement est complété, en haut, par un médaillon, entouré de glorieux rayons, au milieu desquels resplendissent deux lettres : D. S. Dans le médaillon est un beau portrait de Desault, comme l'indique le libellé ainsi disposé :

CERTIFICAT D'ÉTUDES EN CHIRURGIE.

Je soussigné ancien suppléant de Desault, Membre des Sociétés médicales d'émulation, de l'Instruction Nationale du Lycée des arts, de la Société de Médecine de Paris, Correspondant de celle de Lyon, professeur d'anatomie et de chirurgie, chirurgien en second, suppléant du chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu, etc.

Jusque-là, tout est gravé et occupe plus de la moitié de la partie encadrée. Le reste du certificat est manuscrit. En voici la teneur :

certifie que le citoyen Barbarin (François), du département du Cher, a suivi très exactement mes cours d'anatomie pathologique et de chirurgie pratique depuis le mois germinal an VII jusqu'à vendémiaire an X, et qu'il s'est exercé aux dissections dans le Laboratoire de l'Hôtel-Dieu.

A l'Hôtel-Dieu, ce 23 ventôse de l'an XI.

Giraud.

Quelqu'un de vos lecteurs a-t-il d'autres documents sur ce privat-docent si bien outillé et dont les certificats semblaient avoir une certaine valeur, au moins près de l'autorité militaire de l'époque ? Car celui que je viens de décrire est la seule pièce,



Certificat d'Etudes en Chirurgie

Je soussigné ancien suppléant de Desault.

Membre des Sociétés Médle d'Emulation, de l'Institution Nationale du Lycée des Arts de la Société de Medecine de Paris, Correspondant de celle de Lyon, Professeur d'Anatomie et de Chirurgie, Chirurgien Second Suppléant du Chirurgien en Chef de l'Hôtel-Dieu &c.

Certifie que le citoyen [illegible] (François) [illegible] du Cher a suivi [illegible] mes cours d'anatomie pathologique et de chirurgie pratique [illegible] le mois [illegible] an 7 jusqu'au [illegible] qu'il s'est exercé aux [illegible] dans les salles de l'hotel-dieu.

à l'hotel-dieu le 23 [illegible] l'an onze.

Giraud

CERTIFICAT D'ÉTUDES CHIRURGIE AN IX.

d'apparence scolaire, qui figure dans le dossier militaire de mon grand-oncle, et il paraît avoir suffi à le faire entrer dans le service de santé de l'armée.

Quelles études préalables avait-il faites, avant d'entrer, à 16 ans et 2 mois, à l'école de Girault, et comment a-t-il poursuivi ses études médicales pendant les ans X et XI ? Aucune pièce ne me permet de le dire ; cependant, son inscription à la conscription de l'an XII (vendémiaire an XII) est adressée au citoyen Barbarin, de Châteauneuf (Cher), élève en chirurgie à l'hospice des Vénériens, 12e arrondissement ; et François Barbarin est inscrit, dans l'Annuaire de l'internat, le 13e de sa promotion, la première de toutes, le 26 fructidor an X (13 septembre 1802) (1). Il avait 19 ans. Les études sont terminées et là commence pour le citoyen Barbarin sa carrière militaire.

Carrière militaire. — Un ordre, signé Percy, l'envoie, dès le 17 vendémiaire, rejoindre à Saint-Omer l'armée des côtes de l'Océan (16e corps, 24e division). De là, on l'expédie, comme chirurgien de 3e classe, d'abord au camp d'Ostende, puis au camp de Bruges ; enfin, il est nommé, le 12 ventôse an XII, sous-aide major au 61e de ligne. A partir de ce moment, sauf pendant un court séjour, en thermidor an XIII, au camp d'Ambleteuse, il suit, dans toutes leurs campagnes, les deux régiments auxquels il est successivement attaché. Avec le 61e, il fait les campagnes des ans XII et XIII aux côtes de l'Océan, et celles de XIV-1805 et 1806 à la Grande Armée, sous le maréchal Davout. Il est présent à Austerlitz et à Iéna.

Nommé le 15 octobre 1806, le lendemain d'Iéna, aide-major au 75e de ligne, il fait avec ce régiment les campagnes de 1807 et 1808, en Prusse et en Pologne, sous le maréchal Soult, et de 1809-10-11 et 1812, en Espagne, sous les ordres du maréchal Lefebvre et des généraux Sebastiani et Belliard.

Que se passa-t-il alors ?... Le 20 juin 1813, mon grand-oncle est réformé pour infirmités, à 29 ans 1/2, après 10 ans de services.

Pas de blessure sur les états de services. Ce que je sais, c'est que ces infirmités ne devaient pas être bien graves, car je tiens de sa veuve, qui a vécu jusqu'en 1871, qu'elle ne lui en connaissait aucune, et qu'il faisait à cheval ses visites aux environs de Bourges.

Une pièce, exprimant les regrets des officiers du 75e, laisse aussi supposer que cette réforme n'avait été ni désirée ni sollicitée. N'y avait-il pas là un commencement de régularisation des situations médicales ? L'intéressé devait, en effet, après sept ans de grade et tant de campagnes, attendre le troisième galon, si galon il y avait, et, pour lui en confier les fonctions, le service de santé ne trouvait peut-être suffisants ni le certificat de Giraud, ni le titre d'ancien interne, à peine connu encore, nous le répétons. Toujours est-il

(1) Il n'est question, dans aucune pièce ultérieure, du titre d'interne, évidemment peu connu encore ; ce n'est qu'en 1815, quand il passe sa thèse, que mon grand-oncle fait suivre son nom du titre *d'ex-chirurgien interne des hôpitaux de Paris*.

qu'en août 1813, il rentre à Châteauneuf et, quelques jours après, s'établit médecin à Bourges.

CARRIÈRE CIVILE. — Ce n'est qu'en 1815, qu'il devint docteur en médecine de la Faculté de Paris, en vertu d'un diplôme du 6 mai 1815. C'est l'époque où l'on facilite l'accès du doctorat à nombre d'officiers de santé, par la présentation de thèses sur « quelques points de médecine et de chirurgie ». Celle de mon grand-oncle (in-4° de 26 pages) est intitulée : *De l'Abstinence considérée dans l'état de santé et dans l'état de maladie*, par Fr. BARBARIN, ex-chirurgien interne des hôpitaux de Paris et ex-aide major au 61e de ligne, présentée, etc., suivant les formes prescrites par l'article XI de la loi du 19 ventôse an XI, conformément à la décision de Son Excellence le Grand-Maître de l'Université, du 24 décembre 1814.

La carrière de l'ancien chirurgien de la Grande Armée est peu favorisée d'abord par la Restauration ; cependant, en 1823, il est nommé commissaire aux décès de la ville de Bourges.

A partir de septembre 1830, les choses changent et les fonctions officielles affluent ; le Dr Barbarin est nommé médecin des épidémies ; délégué au conseil de revision de la classe 1830, puis chirurgien-major de la garde nationale ; enfin, en 1840, inspecteur du dispensaire des filles publiques.

Avant même d'être nommé chirurgien de la garde nationale, il avait été, le 18 octobre 1830, désigné pour accompagner la garde nationale de Bourges, dans cette fameuse campagne d'Issoudun, dont les péripéties héroï-comiques ne sont point encore entièrement oubliées à Bourges et ont fait la joie, pendant tout le reste de leur existence, des anciens gardes nationaux de 1830.

Les vignerons d'Issoudun, estimant qu'une Révolution devait avoir un résultat, et que les employés des contributions indirectes, les « rats de cave », devaient être supprimés, s'étaient soulevés aux cris de : *A bas les commis ou y a rien de fait !* et terrorisaient la ville et l'administration. Le gouvernement de Louis-Philippe, assez narquois, se contenta d'expédier à Issoudun la garde nationale de Bourges, qui, bravement, avec armes et bagages, gagna Issoudun par étapes, avec une avant-garde, une arrière-garde, des flanqueurs et des précautions stratégiques minutieuses.

La discipline était féroce. Mon père, qui était caporal, m'a raconté maintes fois, comment il avait dû enfermer, dans une salle de police improvisée, un de ses voisins et amis, qui s'était permis de fumer à proximité d'un chariot de poudre. Il n'y eut, du reste, pas un coup de fusil de tiré ; tout se termina, à Issoudun, par des agapes amicales, et le Dr Barbarin n'eut point à exercer ses talents de chirurgien.

Ce fut sa dernière campagne ; il mourut vers 1850, avant l'avènement de l'Empire, qui aurait peut-être enfin, en rougissant sa boutonnière, récompensé ses services militaires.

Dr VERMEIL.

Vieux-neuf Médical

Le lait bulgare dans l'antiquité.

Homère commence ainsi le XIIIe chant de l'*Iliade* (traduction Leconte de Lisle) :

Et dès que Zeus eût poussé Hector et les Troiens jusqu'aux nefs, les y laissant soutenir seuls le rude combat, il tourna ses yeux splendides sur la terre des cavaliers Thrèkiens, des Mysiens, qui combattent de près, et des illustres *Hippomolgues* qui se nourrissent de lait, pauvres, mais les plus justes des hommes...

Le texte grec dit : καί αγαυων Ἱππημολγων, Γλακτοφαγων, ἀδιωντε, δίκαιοτατων ἀνθρωπων.

Marsile Ficin traduit ainsi :

.... *Hippomolgorum, Lacte-victitantium, longaevorumque, justissimorum hominum.*

Qu'étaient ces *Hippomolgues* ou mieux *Hippémolges*, mangeurs de lait ? Etymologiquement, « trayant les cavales ».

Ces vertueux *Hippémolges*, mentionnés par Homère, avaient été regardés à tort, par Apollodore, comme une nation imaginaire. Mais Strabon reconnaît en eux les populations nomades de la région arctique. Quant à Hésiode, dans un vers cité par Eratosthène, il joint l'épithète d'Hippémolges au nom de *Scythes*.

On donnait encore aux Scythes habitant autour du Pont-Euxin, l'épithète, plutôt que le nom propre, d'Abiens, ἄϐιοι, pour ὀλιγόϐιοι, à cause de leur nourriture peu abondante et peu choisie, et c'est bien le sens que leur attribue Strabon, livre VII, quand il les appelle ἀνέστιους, ἁμάξοικους, απ'ολιγων εὐτελῶς ζωντας, κοινά κέκλημενους πάντα : n'ayant pas de maison à eux, vivant sur des chars, frugalement et de peu de choses, possédant tout en commun, ignorant la somptuosité et la débauche.

Damm, dans son *Lexicon Homerico-Pindaricum*, dit que cette épithète des Scythes paraît avoir été appliquée aux Hippémolges et, citant le vers d'Homère, il ajoute :

Prior explicatio epitheti hujus, pro ὀλιγόϐιοι, *sine dubio est vera ; nam justitia inde oritur apud eos, quod ad victum non nisi necessaria, quae sunt admodum pauca, quaerunt. Huic explicationi adstipulatur Strabo* (liv. VII, p. 215, édit. Casaubon, 1587, in-fol.), *atque ibi est etiam de lacte eorum equino.*

Freund (*Grand Dictionnaire latin-français*), regarde les Galactophages comme peuple de la *Scythia intra Imaüm*, entre les *Aspisii* et les *Tapuri*, sur le versant oriental des *Aspii montes*, aujourd'hui les Mongols et les Kalmoucks.

L'Imaüs (Ptolémée) est une montagne d'Asie qui séparait la

Scythie en deux parties : *S. intra* et *S. extra Imaüm*, et dont les *Aspisii* étaient un des rameaux. C'était le nom sous lequel les Barbares désignaient le dernier prolongement du Taurus vers l'est. (STRABON.)

L'idée qu'on se faisait anciennement, en Grèce, du caractère des Scythes, était bien conforme à la description d'Homère. ÆSCHYLE atteste la sagesse de leurs lois et le quatrième livre de l'*Histoire* d'Ephore, intitulé *l'Europe*, contient un panégyrique en règle des Scythes.

Du temps de Strabon, les Grecs regardaient les Scythes comme la simplicité et la franchise mêmes, comme des modèles de sobriété et de tempérance ; ils ont plutôt des mœurs guerrières qu'ils n'ont le goût du brigandage, ne faisant la guerre que pour exiger les tributs qui leur sont dus ; leur modération justifie, aux yeux de Strabon, la double qualification de *justes* et *d'abiens* que leur donne Homère.

Ils se nourrissent surtout, dit Strabon, *de viande de cheval et de fromage, et de lait de jument, non seulement de lait frais, mais aussi de* LAIT AIGRE QUI, PRÉPARÉ D'UNE CERTAINE FAÇON, *constitue même leur mets favori*, et justifiant ainsi la dénomination de *galactophages*, appliquée par Homère à toutes les populations de ces contrées. (*Géographie de Strabon*, trad. Tardieu ; Paris, 1890, t. II, p. 40 ; t. IV, p. 519).

Les possessions des peuples scythes et celles des nomades formèrent toute la côte septentrionale de l'Asie. Strabon mentionne les Scythes dans son énumération des peuples compris entre le Pont-Euxin et la mer Hircanienne. On les trouve avec le temps, un peu partout à l'ouest du Pont, franchissant le *Tyras* et l'*Ister* (Danube), fleuves parallèles entre lesquels se trouvait le désert des Gètes ; ils expulsent les Gètes de leurs demeures et se répandent dans tous les pays voisins, tout en restant toutefois en dehors de l'Empire romain.

Enfin, à ces peuplades scythes se mêlèrent les Thraces des deux rives de l'*Ister*, et principalement les *Moesi* ou *Mysi*, établis de toute antiquité en Thrace, et dont une partie émigra en Asie mineure, entre la Lydie, la Phrygie et la Troade (STRABON, édit. Tardieu, t. II et IV.)

Le *lait bulgare* a donc son origine incontestable *autour du Pont-Euxin*, sur les rives du Danube et dans la partie septentrionale de l'Asie mineure ; et l'on ne saurait trop honorer *le divin Homère* et son poème merveilleux, ainsi que le géographe Strabon, qui nous donnent ces détails avec tant de précision.

Dr BERCHON.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

A propos du Greco (XX ; XXI, 58). — Je ne puis resister au désir de donner mon avis sur le peintre Domenico Theotocopouli, dit le Greco. Je me range absolument à l'opinion du Dr Mathé (numéro de la *Chronique médicale* du 15 octobre 1913). Le Greco était certainement astigmate ; je vais le démontrer.

Pour voir ses modèles allongés et pour les reproduire tels quels, le peintre était atteint d'astigmatisme myopique simple, conforme à la règle et d'un degré élevé.

Dans cette forme d'astigmatisme, c'est le méridien vertical de la cornée qui présente la plus forte courbure, et j'estime que l'astigmatisme du Greco était d'au moins 5 dioptries.

Chacun peut s'en assurer en réalisant l'expérience suivante, qui consiste à constituer artificiellement un astigmatisme myopique de 5 dioptries (à condition d'avoir une vue normale) : pour cela, mettre dans une lunette, comme en contient la boîte d'essai des oculistes, devant chaque œil, un verre cylindrique convexe de 5 dioptries, axe horizontal ; ce verre, ainsi placé, a pour effet de rendre myope de 5 dioptries le méridien vertical de la cornée ; en regardant à 2 ou 3 mètres la figure d'une personne bien éclairée, on la voit allongée ; et on la voit devenir de plus en plus longue, quand on éloigne la monture du globe oculaire.

En regardant les objets de tout près, à 20 ou 25 centimètres, il n'y a presque plus de déformation, L'article du Dr Mathé nous apprend que le défaut visuel de l'artiste s'accentuait avec l'âge. Ceci porterait à supposer qu'il était atteint de cette forme progressive d'astigmatisme qu'on appelle le kératocône : ce qui expliquerait bien la diminution croissante de la vision et celle de la netteté des reproductions comme conséquence.

A l'époque du Greco, on était encore loin de la correction de l'astigmatisme, comme on la réalise de nos jours.

Il convient d'ajouter que l'astigmatisme myopique de 5 dioptries est très rare et que le kératocône n'est pas beaucoup plus fréquent (1 cas sur 25.000 malades). Il n'est donc pas surprenant que le même défaut n'ait pas été signalé chez d'autres peintres.

Je m'occupe précisément du Greco, à propos d'un portrait qui est donné dans le n° 4 (supplément) de l'année 1913 de la publication *Les Musées de France*. Ce portrait est celui du Cardinal Inquisiteur D. Fernandez Nuño de Guevarra (cardinal en 1596, mort en 1609) du Musée national de Madrid. La figure est allongée, comme cela existe pour les gravures reproduites dans le n° 13 de la *Chronique médicale* (1er juillet 1913). Le point intéressant pour moi est le binocle que porte le cardinal.



Le Cardinal Inquisiteur, par Le Greco.

J'ai adressé, à différentes reprises, à la *Chronique médicale*, un certain nombre de brochures sur les besicles anciennes, rappelant que les premières montures connues, qui datent du XIVe siècle, ont été des binocles à grands verres ronds, et que les lunettes à branches n'ont fait leur apparition qu'au XVIIIe siècle.

Or, le binocle porté par le cardinal du Greco présente cette particularité, qu'il est retenu par un cordon contournant chaque oreille. Cette forme se rencontre très rarement dans les gravures ou portraits de l'époque (fin du XVIe siècle). Elle montre un acheminement vers la lunette à branches.

Remarquons que, si le visage du cardinal est un ovale allongé, les verres du binocle sont ronds. Ils devraient aussi être étirés dans le même sens que la figure. Ce qui me porte à dire que le cardinal n'avait pas son binocle sur le nez quand on a fait son portrait, mais qu'il a été ajouté après coup par le peintre, regardant de très près et voyant alors les objets peu ou pas déformés.

Lorsque, avec les années, la vision du peintre fut devenue plus mauvaise (marche classique du kératocône), il ne serait pas surprenant que des troubles cérébraux soient survenus. Le même cas a été constaté chez l'illustre compositeur Wagner, comme le rapporte le Dr Fernel, dans son intéressant travail publié par la *Revue thérapeutique des alcaloïdes* (1913, n° 102).

Dr Bourgeois (*de Reims*).

— En lisant les savantes explications de votre dernier numéro sur le Greco et sa manière de peindre, une chose très simple m'est venue à l'esprit. Si le peintre a déformé les figures et sujets placés dans le haut de ses tableaux, c'est qu'il voulait simplement leur donner leur forme naturelle. En effet, placez-vous devant un tableau à figures multiples, et dont les figures du plan inférieur du tableau sont des portraits. Vous regardez les portraits de près, précisément pour reconnaître les traits les plus délicats des visages, et retrouver la ressemblance avec l'original, comme le faisaient les contemporains du peintre. Ces figures et ces personnages ont des formes naturelles, très proportionnées. Ne bougez pas, levez les yeux, une petite loi de physique vous fait voir les figures supérieures en raccourci, si elles ont les mesures normales. Si vous voulez les voir normales, il faut que les sujets soient trop longs, les lignes transversales trop épaisses.

Il y a, dans ma petite ville, un peintre en bâtiment qui connaît bien cet effet d'optique : plus les maisons sont hautes, plus il fait les lettres de ses enseignes longues, si bien u'elles paraissent anormales si on les voit de loin, mais normales si on les voit d'en bas ; et il a raison, car nos rues sont étroites, et on ne peut les voir de loin.

Le Greco devait simplement avoir un atelier un peu petit, ou faisait son tableau pour un monsieur qui n'avait pas une salle de musée à sa disposition.

Je crois qu'il y voyait très bien, et qu'il n'était pas fou du tout.

Son Christ en croix du musée du Louvre devait être certainement fait pour une église, c'est-à-dire devait être placé haut. Il devait être, et est trop long. Il serait curieux de savoir si les parties supérieures du corps sont plus démesurées que les inférieures, ce qui devrait être si mon observation est juste. Mais, cependant, il me paraît difficile de pousser aussi loin la recherche de l'angle visuel sous lequel apparaissent les choses.

Cette déformation des objets me paraît aussi naturelle et aussi consciencieuse que, par exemple, celle des colonnes de certains temples grecs, qui sont inégales de grosseur, afin que la lumière ne les mange pas.

N'y a-t-il pas quelque chose de suggestif dans ce mouvement de tête de l'observateur, qui, après avoir admiré de près les portraits du premier plan, lève la tête peu à peu et voit, comme dans un rêve, une allégorie religieuse ou mystique ? Mais il faut pour cela qu'il soit près, et les figures en haut doivent être déformées pour lui paraître normales.

Si mon explication est trop simple, dites-le-moi, et croyez qu'elle ne fait qu'être la preuve du grand intérêt que je ressens toujours à lire votre *Chronique*.

D[r] H. Seguin (*Parthenay*).

L'épilation dans la statuaire (XVIII, 400). — Pour répondre à cette question, il faut rester en dehors du champ médical, ne chercher aucune solution rentrant dans le domaine de la physiologie, ni de la psychologie, ni même de la morale, ni moins encore de la pathologie. Il faut demeurer sur le terrain artistique seul.

L'éthique pure, pas plus que l'anatomie scientifique, n'ont rien à voir avec l'esthétique idéale.

L'art véritable n'est en soi ni moral ni immoral. Dans le miroir d'une âme impure, toute œuvre d'art, fût-elle des plus remarquables, peut apparaître sous l'aspect d'une déformation caricaturale, ou d'une expression pornographique ; aux yeux d'un homme cultivé ou simplement normal, la même œuvre apparaîtra comme l'expression matérialisée d'un idéal sublime. *Omnia pura puris*. L'art, ou sa manifestation, ne sera pas ici le facteur responsable de l'effet produit sur l'individu, mais bien le cerveau humain qui admire ou transforme, qui poétise ou dépoétise, qui s'élève ou s'abaisse. Ce n'est pas l'art qui est le coupable, mais le spectateur, si c'est un anormal ou un impudique.

L'art suprême n'est pas non plus de mouler, de photographier la nature, mais de s'en inspirer pour la poétiser. L'artiste doit connaître l'anatomie humaine, non pas pour la calquer platement, mais pour ne pas la heurter. Son rôle est de la sublimiser. Et son but est atteint s'il y réussit.

« Plus la façon dont l'art s'associe aux éléments de la connaissance est fine et nuancée, plus il s'élève, et mieux il agit. » Qui a

dit ces mots? Un artiste? Nullement : un professeur de psychiatrie à l'Université de Zurich, le Dr Auguste FOREL.

Après les « distinguo » nécessaires du début, toute la réponse à la question est dans cette phrase. Dans la forme d'art qui nous intéresse ici, la statuaire, le ciseau du créateur fouille la matière pour en faire jaillir la figuration d'une image ; mais il ne représentera cette image qu'en la transformant, grâce aux ressources de son talent et de son habileté, et selon la conception de son génie propre.

Il la débarrassera donc de l'accessoire — élément inutile — puis du fortuit — élément accidentel — et ne prendra que le nécessaire, l'essence. C'est en faisant élection seulement des principaux caractères naturels et de la substance spirituelle de son modèle qu'il réalisera une œuvre forte.

Or une œuvre n'est puissante que si (outre les exigences de l'esthétique) elle est à la fois et synthétique et symbolique.

Le poil, — autre que le cheveu et la barbe qui ont leur symbolisme particulier, — le poil revêt-il donc ce caractère synthétique ? Exprime-t-il un symbole particulier ; n'est-il pas, plutôt, une caractéristique physiologique, dont la reproduction rigoureusement précise transformerait l'œuvre d'art en un simple calque de la nature, voire en une banale pièce anatomique ?

Le poil est donc aussi superflu — superflu toujours, car, dans bien des cas, il nuirait à l'effet que doit produire l'ensemble — qu'est immorale la feuille de vigne. « Ce qu'il y a d'inconvenant dans la nudité d'une statue, disait un moraliste, c'est la feuille de vigne, et non pas ce qui est dessous. »

Ainsi, conforme aux lois de l'esthétique, constituant une synthèse idéale et matérialisant un symbole, une statue n'a pas besoin d'avoir de poils pour être sublime.

Daniel CALDINE.

Animaux cités en justice (XX, 563). — Dans un de ses derniers numéros, le *Cri de Paris* rappelait que les procès contre les animaux n'ont pas complètement disparu à l'époque actuelle. Cette coutume subsisterait encore en Turquie. Voici le texte officiel d'une sentence, rendue récemment par le Naïb de Sandikli :

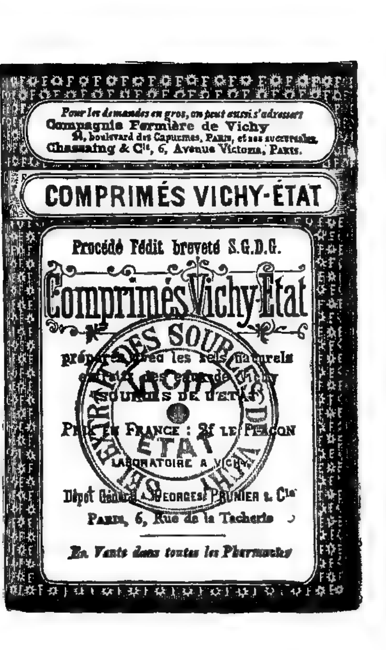
Parmi les animaux destructeurs, que les taupes sans yeux soient averties que :

Tokatli Oghlou Ahmet, habitant de Sandikli, vient de déposer plainte contre vous à notre tribunal du Chéri, vous accusant d'avoir détruit ses pommes de terre dans son champ, situé à Keur-Kapou, limité par les terrains de X...

Je vous avertis expressément de ne pas détruire dorénavant ses produits. Si, contrairement à cet avertissement, vous continuez à les détruire, soyez persuadées que les plaintes seront transmises au bon Dieu.

En foi de quoi, la présente citation a été envoyée.

S/ MEHMET SAID,
Naïd de Sandikli.


Pour les demandes en gros, on peut aussi s'adresser
Compagnie Fermière de Vichy
Chassaing & Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
Procédé Fédit breveté S.G.D.G.
Comprimés Vichy-État
ÉTAT
LABORATOIRE A VICHY
Paris, 6, Rue de la Tacherie
En Vente dans toutes les Pharmacies

Mode d'application.

La présente sentence sera mise dans une cruche vide, laquelle sera enfouie dans un coin exposé au sud du champ attaqué.

L. R.

Qu'était ce Rouvière ? (XX, 563). — Henry ROUVIÈRE était un pharmacien de Paris, qui fut reçu maître apothicaire en 1694, et qui célébra en grande pompe la réception de son fils *Louis-Henry* à la maîtrise d'apothicaire, en 1706. A cette occasion, il fit frapper le jeton, dont il a été parlé et qui a 30 millimètres de diamètre.

La composition en est de l'abbé de VALLEMONT, et j'ai lu quelque part que la gravure était de ROUSSEL.

Dr Ch. LEGENDRE (de *Paris*).

Anecdote sur Jules Vallès (XX, 702). — L'anecdote, empruntée par la *Chronique médicale* au *Mercure de France*, relative à Jules VALLÈS et à TONY RÉVILLON, n'est pas complète ; permettez-moi de vous adresser, à ce sujet, un passage de mes souvenirs littéraires, *le Dîner des Gens de lettres*, p. 207-208 :

... A l'époque où Tony Révillon se présentait aux élections à Belleville et avait Gambetta pour concurrent, une odieuse insinuation fut lancée contre lui : il avait, chuchotait-on, séduit une fillette d'une famille d'ouvriers. Il fit appel au témoignage de Jules Vallès, qui se trouvait dans la salle, — c'était durant un banquet, — et qui se borna d'abord à répliquer à mi-voix : « Ah ! veinard ! veinard ! »

Puis, sommé de s'expliquer et de déclarer la vérité, Vallès se leva, et, en guise de réponse, porta ce toast, radical et impitoyable :

« A la mort des raseurs ! »

Durant une autre réunion électorale, dans je ne sais quelle musette ou quel bastringue, à Belleville toujours, Tony Révillon fut, un soir, publiquement accusé d'avoir « vécu aux crochets » de la princesse de Solms-Bonaparte (Mme Rattazzi), ce qui était une infâme calomnie ; et, comme il venait de s'élancer sur l'estrade, et, rouge de colère et d'indignation, fulminait les plus éloquentes protestations, les défis les plus pressants et les plus impérieux, d'étranges murmures, mais nullement hostiles, de sympathiques, cordiales et enthousiastes clameurs, coururent bientôt, puis éclatèrent dans l'auditoire :

« Tiens ! Tiens ! Tiens

— Ah ! bah !

— Mais très chic !

— Un copain !

— Un vrai !

— Ah ! mon *poteau* !

— Bravo, Révillon ! Bravo, ma vieille branche !

— Vive Révillon ! Vive Révillon ! »

Et, sans lui laisser le temps de se justifier davantage, on l'applaudit à outrance, et sa candidature fut acclamée. » Albert CIM, *le Dîner des Gens de Lettres*, Souvenirs littéraires, chap. XI, p. 207-208.

Albert CIM.

Chronique Bibliographique

Le Spleen, par le Dr Henry LE SAVOUREUX. Steinheil, éd. 1913.

L'auteur a été amené, en étudiant le spleen, à fixer plusieurs points, qui intéressent tour à tour l'histoire, la clinique, la littérature et la psychologie normale et pathologique.

Il a montré, dans une première partie très documentée, que le spleen, considéré comme une forme de suicide par dégoût essentiel de la vie, n'était pas une conception anglaise, comme l'avaient cru les aliénistes français du XVIIIe siècle. Ceux-ci, sur la foi d'un contresens de Sauvage et d'une légende, fort courante à l'époque, sur le suicide de sang-froid, soi-disant habituel aux Anglais, avaient forgé de toute pièce une entité nouvelle. Par contre, le Dr H. LE SAVOUREUX a pu réunir des observations de malades qui ont voulu se tuer, par suite d'un ennui constant, chronique, constitutionnel, sans que cette dépression cesse d'être uniquement affective, ni qu'elle retentisse sur les autres facultés du sujet. Ces cas se rattachent de près à ceux des ennuyés morbides, qui, sans avoir fait de tentatives de suicide, se sont cependant ennuyés toute leur vie, tels que Mme DU DEFFAND ou Gustave FLAUBERT, par exemple. Enfin, l'auteur n'a pas de peine à montrer que l'ennui, sous sa forme normale ou sous sa forme pathologique, est un sentiment premier qui n'a intéressé ni les psychologues ni les médecins, et que l'on se contentait jusqu'ici d'ignorer ou de confondre avec les états de fatigue et de dépression globale. Or, tandis que l'ennui normal représente l'expression consciente d'un besoin, l'ennui morbide, qui ne répond à aucun besoin, ne peut jamais être satisfait et entraîne à des réactions dont la plus dangereuse est le suicide. Le spleen apparaît donc comme une des formes actives de la perte de l'instinct de conservation.

Une étude critique de l'ennui dans les littératures anciennes et modernes, française et étrangères, découvre que, sauf de très rares exceptions, le sentiment exprimé n'est pas le spleen, au sens médical du mot, mais un état d'ennui normal, c'est-à-dire dû à des tendances non exercées. Z.

J. et P. FIOLLE. — *Les Oudinot*. Paris, E. Basset, édit., 1912.

Je n'ai pas aimé le dernier ouvrage de MM. FIOLLE et suis d'autant plus aise de les complimenter aujourd'hui sur leur roman.

C'est le tableau, âpre et sévère, un peu rapide peut-être, de certains milieux bourgeois et de leurs vices. C'est le juste procès fait « aux inutiles », guidés par de vilains instincts ou de petites passions. Il y a là quelques peintures médicales ou juxta-médicales, où il était naturel que nos confrères fissent de bonne besogne. La satire de l'Association des Dames avignonnaises et la cinglante opinion du chirurgien de l'hôpital forment un morceau de haut goût, que beaucoup parmi nous apprécieront.

H. B.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Mairet (A.) et Florence (J.-E.), *Le travail intellectuel et les fonctions de l'organisme*. Paris, Masson, et Montpellier, Coulet et fils, 1907.

Lacassagne (A.), *Les dernières années et la mort de Jean-Jacques Rousseau*. Avec 4 illustrations, un autographe et un tableau généalogique. Lyon, A. Rey. 1913.

Lematte (L.), *Nouvelle méthode de stérilisation par les rayons ultra-violets des liquides opothérapiques injectables* (Bulletin des sciences pharmacologiques, n° 8, août 1913) ; Id., *Contribution à l'étude du métabolisme azoté ; nouvelles méthodes de dosage de l'urée, de l'ammoniaque et des acides aminés contenus dans l'urine*. (Bulletin de la Société de médecine de Paris, n° 10, 24 mai 1913). Daix, Clermont (Oise), 1913.

Kirmisson (Professeur E.), *La chirurgie orthopédique ; quelques mots d'histoire ; son état actuel, son but, ses moyens*. Coulommiers, Brodard et Paris, 1913.

Giraud (Victor), *Taine et le pessimisme, d'après les autres et d'après lui-même*. Fribourg (Suisse), 1898 ; Id., *Un fragment inédit de Jocelyn* (Revue de Fribourg, janvier-février 1903) ; Fribourg, 1903.

Pouchet (Professeur G.), *Eloge de Vulpian*. Paris, Masson, 1912.

Bossu (Louis), *La prophylaxie de la peste en Barrois vers l'an 1500*. Paris, Alph. Picard et fils, 1913.

Lafarge (Mme), *Correspondance*, publiée et annotée par M. Boyer d'Agen, avec des illustrations, 2 vol. Paris, *Mercure de France*, 1913.

Barbey (Frédéric), *Suisses hors de Suisse : Au Service des Rois et de la Révolution*, d'après des documents inédits. Librairie académique Perrin et Cie, 1914.

Fleury (Comte) et Sonolet (Louis), *La société du second Empire*, tome III (1863-1867). Paris, Albin Michel, 1913.

Médicus, *Guide-Annuaire des étudiants et des praticiens*, 1914. Paris, 41, rue des Ecoles.

Albert-Weil (Dr E.), *Eléments de radiologie*. Librairie Félix Alcan, 1914.

Souville (E.), *Mes souvenirs maritimes* (1837-1863). Perrin et Cie, Paris, 1914.

Fiessinger (Ch.), *Le traitement des maladies du cœur et de l'aorte en clientèle*. A. Maloine, Paris, 1914

Grellet-Dumazeau (André), *L'Affaire du Bonnet et les Mémoires de Saint-Simon*. Librairie Plon, 8, rue Garancière, Paris, 1913.

Leredde (Dr), *Premières recherches sur le traitement de la paralysie générale par le Néosalvarsan*. Masson, éditeur, Paris.

Duret (Théodore), *Vue sur l'histoire de la France moderne*. Paris, Eugène Fasquelle, éditeur, 11, rue de Grenelle, 1913.

CATHELIN (Dr F.), *La chirurgie simplifiée*. Paris, librairie Félix Alcan.

TATTET (Eugène), *Le livret de nos grands anciens*. Paris, librairie Chapelot, 1913.

CASTIAUX (Paul), *Lumières du Monde*. Paris, *Mercure de France*, 26, rue de Condé, 1913.

BRÉMOND (Henri), *Bossuet*, 3 volumes. Paris, Librairie Plon, 8, rue Garancière, 1913.

LERICOLAIS (Eugène), *L'Impuissance de la repopulation*. Paris, *Génération consciente*, 27, rue de la Duée.

DESNOS (E.), *Histoire de l'urologie*. (Extrait de l'*Encyclopédie française d'urologie*, 1914, tome Ier). Paris, O. Doin et fils, éditeurs.

HEUYER, *Le service de santé est-il prêt pour la guerre de demain ?* Paris, Imprimerie typographique R. Tancrède, 15, rue de Verneuil, 1913.

CHIAÏS (Dr Robert), *Le Rapport hydrique urinaire intégral et les rapports hydriques urinaires interprandiaux*. Montpellier, Imprimerie Firmin et Montane, 1913.

DELLA VEDOVA (Dr Z.), *Comitato milanese per le onoranze centenarie a Bartolome Eustachio*. Milano, Officine Grafiche La Gutenberg di a saita et Cie, 113, Corso P. Romana, 1913.

PASCALON, *Mes premiers (Cent) Sonnets*. Paris, A. Noël et Chalvon.

RAIS (Jules), *Paul-Emile Colin*. Nancy-Jarville-Paris, *Les Arts graphiques modernes*.

CIM (Albert), *Le Gros Lot*. Paris, Hachette, 1913.

FOSSEYEUX (Marcel), *Les Maisons de secours à Paris*. Paris, Berger-Levrault, 57, rue des Beaux-Arts, 1913.

FOSSEYEUX (Marcel), *Les Pensionnaires des Feuillantines*. Paris, H. Champion, 5, quai Malaquais, 1913.

FOSSEYEUX (Marcel), *Les Maisons d'apprentissage à Paris sous l'Ancien Régime*. Paris, 1913.

CORBEL (Henri), *Petite Histoire de Neuilly-sur-Seine*. Tours, E. Arrault et Cie, 6, rue de la Préfecture, 1913.

TAFT (Bernard), *Dans la lutte*. Albin Michel, 22, rue Huyghens, Paris.

VALLERY-RADOT (René), *Madame Pasteur*. Besançon, Marion frère et sœurs, 64, Grande-Rue.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

21e ANNÉE. N° 6 15 Mars 1914.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Psychiatrie dans l'Histoire

Un crime altruiste : l'attentat d'Hillairaud contre Bazaine,

PAR

M. Ch. Vallon, *Médecin en chef de l'Asile Sainte-Anne, Médecin expert près les Tribunaux,*

et

M. G. Genil-Perrin, *Médecin adjoint des Asiles, Chef de clinique adjoint à la Faculté.*

Parmi les sentiments qui entrent en jeu dans la détermination des actes antisociaux, il est au premier abord surprenant de rencontrer les sentiments altruistes. C'est cependant là un fait de constatation courante. L'émotion tendre, qui, pour les psychologues contemporains, constitue la source de l'altruisme, peut se trouver à l'origine d'un délit ou d'un crime. L'altruisme, tout comme l'égoïsme, peut devenir criminel. Nous nous sommes déjà, à plusieurs reprises, attachés à mettre cette théorie en évidence (1).

L'idée fondamentale que nous soutenons est la suivante : il n'y a pas, d'une façon absolue, des sentiments *bons* et des sentiments *mauvais*. Ce qui est bon, au point de vue social, c'est de dominer ses sentiments ; ce qui est mauvais, c'est de ne pas pouvoir les maîtriser.

Un égoïsme irréfréné conduit parfois au vol, au meurtre, à la révolte contre la société. C'est là une vérité banale, admise par tout le monde. Mais un altruisme immodéré peut avoir des résultats tout aussi fâcheux : c'est ce que nous avons surabondamment démontré, dans les *Archives d'anthropologie criminelle* de 1911, en rapportant des faits où un altruisme, maladivement exagéré, a poussé des déséquilibrés ou de vrais aliénés au vol, au meurtre ou à la révolte contre l'ordre social.

Ce dernier point nous a été particulièrement facile à développer, grâce aux solides arguments que nous avons trouvés dans les fastes de l'anarchie : comme Lombroso, Hamon et L. Desjardins l'avaient bien compris, il existe chez la plupart des anarchistes un développement excessif des sentiments altruistes. Les anarchistes eux-mêmes se sont complu à proclamer leur profonde bonté : c'est le

(1) Ch. Vallon et G. Genil-Perrin, « Crime et Altruisme », (*Arch. d'Anthropologie criminelle*, février-mars 1912) ; — G. Genil-Perrin, « L'altruisme morbide », (*Année psychologique*, 1911).

bonheur de l'humanité future qu'ils comptent édifier sur les ruines de l'humanité présente. Les anarchistes, comme l'a dit Bourdeau, sont des *assassins philanthropes*.

Une autre classe de criminels, dont les points de contact avec les anarchistes sont nombreux, comprend aussi beaucoup « d'assassins philanthropes » : ce sont les *régicides* ou les *magnicides*.

Certains sont en même temps de véritables anarchistes, tel Salsou, qui tira en 1900 un coup de revolver contre le Shah de Perse, pour frapper un des oppresseurs du prolétariat, tel encore Caserio, qui tua le Président Carnot, pour venger ces pauvres ouvriers *que l'infâme société fait mourir tous les jours dans la plus noire misère*.

Il est d'autres régicides qui n'appartiennent pas à l'anarchie, mais dont le crime a été commandé par un sentiment altruiste. C'est Louvel, qui assassine le duc de Berry pour délivrer la France de ses pires ennemis, les Bourbons ; c'est Poltrot, qui frappe le duc de Guise, pour ôter de ce monde un ennemi juré du saint Evangile ; c'est Balthazard Gérard, qui tue Guillaume de Nassau, pour être un athlète généreux de l'Eglise Romaine; c'est Staaps, qui projette de sacrifier Napoléon I[er], pour rendre la paix au monde.

C'est par amour pour sa patrie que Karl Sand donne la mort à Kotzebue : c'est pour délivrer ses contemporains d'un fléau que Charlotte Corday poignarde Marat. Que l'on se reporte au livre de M. Régis, et l'on trouvera quantité d'exemples semblables (1). C'est enfin pour venger la France de la trahison et de la défaite qu'Hillairaud attente aux jours de Bazaine.

Nous avons fait, dans notre article des *Archives d'anthropologie criminelle*, une brève allusion à cet attentat. Or, voici que la bonne fortune, ou plutôt l'amabilité du directeur de la *Chronique médicale*, nous a mis entre les mains une lettre, qu'Hillairaud adressait, de sa prison de Madrid, à Henri Rochefort, et où il expose les motifs de son agression. Cette lettre confirme pleinement notre thèse : Hillairaud y développe avec complaisance les mobiles altruistes qui ont armé son bras.

Voici le document, que le D[r] Cabanès a bien voulu nous confier :

LETTRE D'HILLAIRAUD A HENRI ROCHEFORT.

26 avril 1887, Madrid, Carcero del Cortès, cellule 49.

A Monsieur Henri Rochefort, rédacteur en chef du journal l'Intransigeant, *à Paris.*

Monsieur,

Je vous serai infiniment reconnaissant de vouloir bien donner place à ma lettre dans les colonnes de votre estimable journal. Bien que je ne veuille d'aucune façon me défendre de l'attentat que j'ai commis contre la personne du traître Bazaine, auquel notre chère patrie doit en grande partie les

(1) Régis, *les Régicides*. Paris, Maloine. 1890.

malheurs qui l'ont frappée dans la terrible époque de la guerre de 1870-71 et bien d'autres. Je désire que la vérité se fasse jour, et que personne au monde n'ignore que seul le sentiment de ma patrie, de sa vengeance m'a guidé. J'écrivais il y a environ vingt-quatre heures au señor Dr Adriano Alonso Martinez, medico-forense à Madrid, qui m'avait prié de lui faire connaître les motifs précis de mon attentat, ce qui suit, et ce que je dirai à tous et toujours, ce qui est vrai en un mot.

Le jour où la capitulation de Metz nous parvint à Paris, je montais l'avenue des Champs-Elysées ayant en face de moi l'Arc-de-Triomphe.

Les derniers rayons du soleil couchant de ce jour maudit éclairèrent d'une triste et sinistre lumière les deux groupes de Rhudes (*sic*) qui font face à l'avenue ; il me sembla que les yeux de nos héros se remplissaient de larmes, je crus les sentir frémir d'horreur, je crus que Dieu venait de les ranimer en donnant une âme à la pierre.

Mon cœur se serra, je versais d'abondantes larmes sur les malheurs de ma patrie adorée en songeant que cet infâme Bazaine trahissait.

Tout à coup, levant les yeux vers le ciel, je fixai mes regards sur une étoile qui brillait d'un éclat si vif et si puissant, que mes yeux crurent apercevoir un immense diamant, puis je vis comme du feu, puis du sang. Je jurai de frapper l'infâme, quel que soit le lieu et l'heure où Dieu le placerait sous mes coups. C'est de cet instant que date mon serment. Depuis, une seule minute ne s'est écoulée, sans que cette idée n'ait hanté mon cerveau, sans que ma conscience ne m'ait crié : tu as la France à venger!... Qu'attends-tu ? Et ton serment ?

L'HEURE A SONNÉ.

De Dieu la mission m'est venue,
Qu'elle soit la bienvenue !
De frapper un tel lâche
Fut-il jamais plus noble tâche,
De venger les obscurs héros trahis
Par leur chef maudit et haï ;
Pour sa part, contribuer à relever
Sa patrie, et vouloir voir se lever
Par la revanche heureuse l'aurore
De meilleurs jours, voir flotter libre encore
Les trois couleurs à tous les Français si chères,
Aspirer à la délivrance de ses frontières,
Vouloir être libre ou mourir avec elle,
Vouloir briser ses chaînes, et donner des ailes
Aux héroïques légions futures vengeresses ;
Sentir son âme pleine d'une sainte allégresse,
Vouloir refaire à Metz une virginité,
Voir tresser des lauriers par la postérité,
A tous ses frères d'armes conduits par la victoire,
Dans les chemins de l'immortalité, couverts de gloire
Et laver la souillure dans le sang du traître
Faite à notre drapeau, sentir que pour cela, Dieu nous fit naître,
Le vouloir pour linceul dans l'éternité,
S'endormir dans ses plis, le couvrant de baisers dans l'immortalité,
Est-ce donc un crime ?

Entendre les échos du clairon sonnant la charge
Et le bruit des canons vomissant leur décharge,
Donner au dernier ennemi de sa patrie la mort,
N'est-ce pas qu'il n'est pas de plus heureux sort ?
Voir l'épée de la France briller de son ancien éclat
Et briser de l'empereur de Prusse le trône en mille éclats
Pouvoir couvrir les tombes de ses aïeux de fleurs
Et de rameaux toujours verts, sur eux verser des pleurs
En liberté. Dormir enfin à côté d'eux, bien près,
Sous la terre qui vous vît naître à l'ombre des cyprès
Antiques que leurs mains bénies ont plantés,
D'un tel bonheur qui ne serait tenté ?

Prison del Cortès, 21 avril, L. H., Madrid, 1887.

LE RÊVE QUE JE FIS EN MER A BORD
DU NAVIRE « LA ROCHELLE »
LA NUIT DU 12 AVRIL 87.

J'étais debout dans un char romain traîné par trois chevaux fougueux qui descendaient le chemin qui conduit du Pas de Rolland à Ronceveaux à la frontière de France. D'une vitesse vertigineuse, le tout vint se briser avec fracas contre un rocher au bord d'un torrent profond, au fond duquel coulait une eau rougie de sang humain ; elle charriait des lambeaux de chair informe, des têtes de mort et des ossements de toutes sortes, des chevaux éventrés, des canons démontés, des trophées d'armes brisées, des drapeaux déchirés et noircis par la poudre ; j'entendais les clameurs de ceux que la mort frappait plus lentement à travers le bruit du tonnerre et des éclairs qui sillonnaient la nue.

La France m'apparut debout, planant sur ce cahos, une couronne de laurier au front, tenant son épée sanglante d'une main et notre drapeau de l'autre, qu'un doux rayon de soleil dorait. J'étais changé en sphinx, et la petite bague que je porte au petit doigt de la main gauche brillait d'un éclat semblable à celui que jettait l'étoile que je fixais au ciel à Paris, il y a dix-sept ans, au-dessus de l'Arc-de-Triomphe.

A DIEU NE PLAISE

que je me rétracte de quelle façon que cela soit, ou que je cherche à atténuer un crime qui m'honore. Ma conscience est plus tranquille qu'avant et mon âme plus sereine, car j'ai accompli un serment que l'amour de la Patrie et Dieu m'ont seuls dicté. J'ai en ce jour augmenté la foi patriotique déjà si grande de deux millions de soldats français qui, au jour béni et désiré de la revanche prochaine, braveront la mort en héros comme leurs pères de 89, et comme leurs aïeux les Gaulois, plutôt que de subir le joug de l'étranger maudit auquel la France, en ce jour, et Dieu par mon bras, jette un défi en faisant couler le sang du traître auquel l'Allemagne doit sa conquête, plutôt qu'à tous ses efforts combinés.

Que Dieu protège la France !
Que les ombres de Rolland,
de Vercingétorix
et de Jeanne d'Arc
Veillent sur Elle !

A vous, Monsieur, dont le dévouement à la Patrie, à la Justice et à la Liberté s'affirment chaque jour

Mes plus sincères et respectueuses
Salutations à tous ceux qui
Vous sont chers, à tous les enfants
De la mère patrie.

Vive la France !
Vive l'Espagne et l'Italie !
Vive la Russie !

L. Hillairaud.

J'attends mon sort avec résignation et ne fais plus qu'un seul vœu, celui de verser mon sang si Dieu et mes juges me rendent la liberté, jusqu'à la dernière goutte, pour ma patrie au jour de la revanche.

*
* *

Rappelons brièvement dans quelles circonstances fut commis l'attentat d'Hillairaud.

En avril 1887, Hillairaud s'introduisait chez Bazaine, à Madrid, et le frappait d'un coup de poignard à la tête. Arrêté, il déclara qu'il avait poignardé l'homme de Metz et qu'il était content d'avoir vengé son pays. Il fut condamné à huit ans d'emprisonnement dans un *presidio mayor*.

Libéré au bout de six ans, il revint à Paris, où il fit à un rédacteur du *Rappel* le récit suivant :

J'ai eu l'intention bien arrêtée de tuer Bazaine le jour même où je sus qu'il avait livré aux Prussiens la ville de Metz et une armée de cent vingt mille hommes. J'ai fait une fois le voyage de Saint-Sébastien pour exécuter mon projet. Mais Bazaine n'y était plus lorsque j'y arrivai. Plus tard, je me suis rendu à Madrid et l'y ai cherché sans aucun succès d'ailleurs. J'ai été plus heureux en 1887.

Le 4 avril, je me présentais chez lui. Son domestique lui remit une carte et vint aussitôt me prendre. Bazaine était assis devant une table, vieilli, mais toujours gros et fort. Il me parut assez pauvrement logé. En me voyant, il me dit :

« Ah ! vous êtes Français et vous venez me voir. C'est très bien. »

Et sans transition :

— Vous savez, il n'y avait rien à faire. Les Français ont tort de m'accuser.

— Je ne suis pas de votre avis, Maréchal, répondis-je.

Et là-dessus la conversation s'engagea. Elle dura plus d'une heure. Petit à petit, un sentiment de pitié m'envahit. Ce vieillard me faisait de la peine. Et la résolution de le tuer avait disparu. Mais Bazaine se permit de maltraiter la France, de traiter de jobards ses compatriotes. Alors la colère s'empara de moi. Je saisis mon poignard et lui en portai un violent coup à la tête. Bazaine tomba sans pousser un cri. Du sang sortit en abondance. Je crus que le traître était mort. J'eus de la peine à retirer mon poignard de la blessure. Puis je sonnai ; le même domestique qui m'avait introduit entra. Il ne vit pas son maître étendu sur le tapis, me précéda et me reconduisit jusqu'à la porte. Je descendis tranquillement dans la rue.

Mais le serviteur de Bazaine ayant retrouvé son maître blessé, s'élança à la poursuite d'Hillairaud, qui fut arrêté. Quelqu'un lui demandant : « Qu'avez-vous fait ? », le meurtrier répliqua : « J'ai poignardé le traître Bazaine ; j'ai vengé mon pays ! »

Deux ans plus tard, Hillairaud recommence à faire parler de lui. Nous lisons ce qui suit dans la *Dépêche de Toulouse*, du 9 juin 1895 :

Hillairaud se trouvant à Bordeaux dans un complet dénuement, écrivit il y a quelque temps à M. Belloguet, sellier à Périgueux, qu'il avait autrefois connu dans ses voyages, pour lui demander de l'employer. Celui-ci consentit ; Hillairaud se rendit donc à Périgueux, où il travailla pendant plusieurs mois comme ouvrier chez son ancien ami.

On remarqua bientôt son humeur taciturne ; il racontait volontiers, dans tous ses détails, son attentat sur Bazaine ; mais, en dehors de là, il se renfermait dans un mutisme absolu dont il ne sort qu'en présence des dames. Il devient alors d'une loquacité et d'une exubérance étonnantes. Il causait un grand effroi à sa famille, surtout à la suite d'une lettre qu'il avait adressée à son frère, et dans laquelle il disait : « Je périrai bientôt par le suicide ou par l'échafaud. »

*
* *

Pour reconstituer la psychologie d'Hillairaud, nous possédons deux documents importants : un article d'Escuder, l'un des experts qui furent chargés d'examiner le meurtrier (1) ; et un livre d'Hillairaud lui-même, sorte d'autobiographie amoureuse, où l'auteur raconte avec grande éloquence de fort plates aventures d'alcôve (2).

Nous devons la communication de ces deux documents, aussi bien que des articles de journaux que nous avons cités plus haut, à l'extrême obligeance de M. le professeur Régis, à qui nous exprimons nos plus vifs remerciements. Rappelons, d'ailleurs, que M. Régis, dans les *Régicides*, revient à plusieurs reprises sur l'attentat d'Hillairaud.

Hillairaud fut examiné par cinq experts, les D[rs] Simarro, Vera, Escribano, Alonso Martinez, Sierra et Escuder, qui le déclarèrent, d'un commun accord, atteint de *folie congestive mégalomaniaque avec idée fixe*. N'insistons pas sur ce diagnostic quelque peu surprenant, et puisons des renseignements plus précis dans l'article d'Escuder.

Hillairaud s'est présenté aux experts avec une allure donquichottesque, des gestes mélodramatiques. Il manifestait une grande émotivité et fondait facilement en larmes.

Il souffrait d'une insuffisance aortique et d'une atrophie des muscles de l'épaule. Il avait été atteint de convulsions pendant l'enfance, et était encore sujet à des crises d'épilepsie jaksonienne.

Il mena une vie désordonnée, irrégulière, extravagante, vagabonde. Réformé du service militaire, il servit comme volontaire

(1) Escuder, Hillairaud (*Medicina practica*, 29 mai 1889).
(2) Louis Hillairaud, *Les amours d'un voyageur*. Paris, Dentu, 1884.



LES AMOURS D'UN COMMIS-VOYAGEUR.

Frontispice
de l'ouvrage de l'assassin HILLAIRAUD.

pendant le siège de Paris. Il séjourna sur la côte occidentale de l'Afrique, revint en France avec les fièvres paludéennes, et se fit commis-voyageur.

Deux sentiments le dominèrent toujours : l'amour de la femme et l'amour de la patrie. « Le premier, observe avec humour l'auteur espagnol, le poussa à commettre un crime de lèse-littérature : *Les amours d'un voyageur* ; le second lui imposa l'idée fixe de l'assassinat. »

De même que le chevalier de la Triste Figure se proposait de rétablir la justice, de secourir les faibles, de défier les forts et de punir la trahison, en donnant sa vie pour son pays et pour sa dame, de même, ajoute Escuder, ce Don Quichotte français sentait en sa conscience le mandat impératif de Dieu, qui lui commandait de venger son pays :

Il jure devant la statue de la Justice d'accomplir hardiment sa divine mission ; il renouvelle son serment à la brèche de Roland, à Roncevaux ; il trempe dans le courant de cristal le fil de son poignard, suivant l'usage des chevaliers errants ; il traverse avec son arme le livre qui, s'imagine-t-il dans sa folie, va l'immortaliser ; et, en homme qui a tout sacrifié, gloire, amour et vie, il vient en Espagne, lui, un bourrelier, pour venger par un crime l'honneur de son pays.

*
* *

Le livre d'Hillairaud constitue une belle manifestation de déséquilibre. Voici comment s'exprime à ce sujet M. Régis :

Hillairaud, lui aussi, est auteur, et quelques années avant son attentat, en 1884, il publie un volume intitulé : *Les amours d'un voyageur.*

Il n'y est question que de ses bonnes fortunes, salariées ou non, et dans sa vanité de déséquilibré, l'auteur ne fait grâce d'aucun détail, d'aucune des lettres qu'il a écrites ou reçues.

Sur la couverture, on voit son portrait dans un médaillon soutenu par des amours, enguirlandé de fleurs et entouré de ses adoratrices, dans les attitudes les plus gracieuses (1).

On trouve aussi dans son volume des vers exécrables comme ceux-ci :

Avant que de ma tombe la porte soit fermée
Dites-moi vous-même : je suis ta bien-aimée ! (2).

*
* *

Le livre d'Hillairaud est bien le produit de l'exhibitionnisme mental d'un déséquilibré. A chaque instant l'auteur y prend Dieu à témoin ; jamais il ne manque l'occasion d'y faire une déclaration patriotique. Par ailleurs, il prend tout le temps à partie son *cher lecteur*, ses *aimables lectrices*, et surtout ses collègues, les voyageurs de commerce, à qui ce dernier chapitre est spécialement destiné ; dans ce chapitre, Hillairaud leur enseigne par son propre exemple le moyen infaillible d'arracher une commission au client récalcitrant.

L'exaltation sentimentale du meurtrier de Bazaine s'affirme à chaque page, dans des diatribes qui rappellent sans élégance la plus banale sensiblerie du XVIIIe siècle. En voici un exemple :

Qui donc me tiendra compte des soupirs qui s'exhalent de mon cœur oppressé, des larmes que j'ai versées ? Qui donc va régler les battements précipités de ce cœur, que votre constant souvenir cause ? Il se rompra un jour sous les vains efforts qu'il fait pour se faire entendre.

Et plus loin :

Adieu, vous que le ciel plaça sur ma route dans cette vie pour me rendre meilleur ; vous qu'il me fit espérer comme la suprême consolation de ce qui afflige ici-bas ; vous qu'il me montre comme la récompense de la persévérance dans la vertu ! Oh ! vous, mon Etoile bien-aimée, qui m'éclairez dans la nuit profonde où je vais entrer et vers qui se fixent mes yeux, adieu jusque dans l'autre vie ! Adieu, vous que j'aime au-dessus de tout... plus que ma liberté, plus que Dieu même, adieu !... Non, je ne puis ni ne peux (*sic*) dire adieu pour toujours.

Au revoir. L'amour fidèle conduit
Vers toi ma dernière pensée.

L. HILLAIRAUD.

---

(1) Ce frontispice est reproduit ici, d'après le livre de M. Régis.
(2) RÉGIS, *Les Régicides*, p. 27.

A côté de la note sentimentale, la note patriotique :

Au temps de l'année fatale à notre pays, 1870, mus par un sentiment patriotique, un de mes amis, mon frère et moi, nous vînmes nous enrôler dans l'armée de Paris...

Déjà il songe à Bazaine, et pense à la revanche :

Il y avait environ deux mois que ces Prussiens de malheur bloquaient Lutèce ; heureusement que le cœur de nos belles n'eut pas le même sort et ne l'aura jamais, j'en suis convaincu, les connaissant trop pour penser autrement. Quant à leur victoire, la revanche leur apprendra, j'espère, ce qu'ils savent fort bien du reste, *qu'elle n'a tenu qu'à l'infâme Bazaine et rien de plus* (1), et plaise à Dieu qu'il soit le dernier ! S'ils ont eu la première, à nous la belle.

Mais il en veut aussi à « cette autre fatalité appelée Trochu ! »

La conclusion du livre est singulière : il souhaite de trouver parmi les lectrices une épouse dévouée, qui lui donne de nombreux enfants et lui ferme les yeux sur son lit de mort. Et, si le hasard le prive de ce bonheur,

... qu'il lui accorde au moins la mort sur un des champs de bataille de la revanche prochaine, en voyant s'accomplir le relèvement de notre chère patrie, et qu'il ait pour linceul son drapeau.

***

La nature altruiste du mobile qui a armé le bras d'Hillairaud contre Bazaine apparaît donc très nettement dans les différentes déclarations du meurtrier, et surtout dans la lettre que le Dr Cabanès nous a communiquée. C'est à la faveur d'un déséquilibre flagrant que ce sentiment altruiste a pu prendre une prévalence suffisante pour conduire Hillairaud au crime.

L'existence de ce déséquilibre n'est plus à démontrer, quand on a eu sous les yeux les documents que nous avons résumés plus haut.

Quant à rechercher si l'on ne pourrait pas assigner au cas d'Hillairaud une place plus précise dans les cadres de la nosologie psychiatrique, il n'est pas utile d'y insister ici.

Ce que nous devons retenir, c'est que l'attentat d'Hillairaud doit être considéré comme le type du meurtre par altruisme, inspiré par le sentiment patriotique.

Nous avons été heureux de pouvoir donner quelques détails sur ce cas si démonstratif, auquel nous avions déjà fait allusion dans notre précédent travail sur les rapports de l'altruisme et de la criminalité.

---

(1) C'est nous qui soulignons.

Echos de la « Chronique »

Philosophe valétudinaire.

Un proverbe de mon pays dit : « Qui se plaint le plus, vit le plus. » Le dicton est, de tous points, applicable au philosophe JOUBERT, que vient de faire revivre, dans une conférence des plus documentées, M. Fernand Laudet, directeur de la *Revue hebdomadaire*. Notre sympathique confrère voudra bien nous permettre d'en détacher ce joli croquis, qui sera certainement goûté de nos lecteurs :

Le philosophe s'était juché dans le haut d'une maison qui lui venait de sa femme, vieille demeure du commencement du XVIIe siècle, que l'on peut voir encore au 175 de la rue Saint Honoré. Il s'était fait aménager sur la cour, dans les combles, une galerie qui lui servait de bibliothèque. C'est là qu'il passa une partie de sa vie, à moins qu'il ne fût dans sa chambre, c'est-à dire dans son lit, où il restait souvent jusqu'à trois heures. Là, entouré d'auditeurs et d'auditrices, vêtu d'un spencer de soie, polissant ses livres avec un gant ciré, il discutait sur les hommes et les idées, tandis que Mme Joubert veillait sur sa précieuse santé. Ne sourions pas. Sans doute Chateaubriand, qui l'aima sincèrement, a plaisanté sur ses manies et sur son originalité, sur ses continuels changements de diète et de régime, mais il faut reconnaître que Joubert, bien qu'il devînt septuagénaire, fut toute sa vie un vrai malade, douillet peut-être, mais courageux, abattu parfois, mais se relevant, se soutenant par son énergie, sa patience, sa bonne humeur, par l'empire de sa volonté et aussi, pourquoi pas, par les bons petits soins qu'il s'accorda. « Mangez du roast-beef et buvez du vin de Porto, lui écrivait Chateaubriand, vous avez besoin de vous fortifier. » Et Joubert, s'il ne se fortifiait pas, du moins se soutenait, et avec cet heureux optimisme qui l'aida aussi à se conserver, il écrivait sur le carnet de ses pensées : « Les valétudinaires n'ont pas, comme les autres hommes, une vieillesse qui accable leur esprit par la ruine subite de toutes leurs forces. Ils gardent jusqu'à la fin les mêmes langueurs ; mais ils gardent aussi le même feu et la même vivacité. Accoutumés à se passer de corps, ils conservent, pour la plupart, un esprit sain dans un corps malade. Le temps les change peu ; il ne nuit qu'à leur durée. »

Et c'est à cinquante-cinq ans que ce malade, qui s'était fait, suivant le conseil de Pythagore, un temple de son lit, dont la vie se partageait entre sa bibliothèque de la rue Saint-Honoré et sa douce retraite de Villeneuve, entre ses méditations et les épanchements de ses amitiés, c'est à ce moment de son existence où il semble que son horreur de l'activité dût s'accroître et son besoin de repos se fortifier, qu'il accepta par devoir, par abnégation, une charge dont l'exercice devait achever de l'épuiser.

Catalogues fantaisistes.

Il en est qui sont restés célèbres dans les fastes de la bibliographie, témoin celui de la Bibliothèque de Saint-Victor, qui n'a jamais existé, et bien d'autres sur lesquel on trouverait aisément des

renseignements dans les ouvrages de Quérard, Peignot, Lalanne, etc. Mais en voici un qui date d'hier et qui n'est pas le moins facétieux ; nous en puisons les éléments dans un numéro récent d'une revue (1) qui nous a habitués depuis longtemps aux trouvailles heureuses et dont les rédacteurs se piquent d'émulation, pour faire du recueil où ils collaborent le plus intéressant des périodiques.

En voici le titre : *Catalogue des livres de la bibliothèque de M. Ed. C.*, qui seront vendus le 1er avril prochain à la Salle des Bons-Enfants.

L'auteur, qui possède bien réellement cette petite bibliothèque, est, paraît-il, un gérant d'immeubles du quartier Montparnasse.

Suivent quelques articles de ce catalogue fantaisiste :

Abeilard, Incomplet, coupé ; Alexis (P.), *Celles qu'on n'épouse pas*. Nombr. taches ; Aristophane, *Les Grenouilles*. Papier du Marais ; Boisgobey (F. de), *Décapitée*. En 2 part., tête rog., tr. r. ; Borel (Petrus), *Madame Putiphar*. Se vend sous le manteau ; Claretie, *La Cigarette*. Papier de riz ; Courteline, *Un client sérieux*. Rare, recherché ; Dubut de Laforêt, *Le Gaga*. Très défraîchi ; Dumas fils (A.), *L'Ami des femmes*. Complètement épuisé ; Dumas fils (A.), *Monsieur Alphonse*. Dos vert ; Gazier, *Port-Royal des Champs*. Rel. janséniste ; Guimbail, *Les Morphinomanes*. Nomb. piqûres ; Karr (A.), *Les Guêpes*. Piq. ; Kock (P. de), *Histoire des cocus célèbres*. Nombr. cornes ; La Fontaine, *Les Deux Pigeons*. Format colombier ; Mæterlinck, *La vie des abeilles*. Quelques bourdons ; Mattey, *Le Billet de mille*. Très rare ; Montbart (G.), *Le Melon*. Tr. coupées ; Vigny, *Cinq-Mars*. Tête coupée ; Vilmorin, *Les Oignons*. Papier pelure, etc.

Et voilà, comme dit M. Guillaume Apollinaire, un curieux divertissement bibliographique.

Les familles nombreuses sous Louis XIV.

A noter ce passage d'une lettre du 7 janvier 1667 :

> Un édit royal porte que tous ceux qui auront dix enfants, — à condition qu'aucun ne soit prêtre, moine ou religieux, — toucheront deux mille livres de pension, mille s'ils sont roturiers (2).

On voit par là que, sous le grand Roi, on se préoccupait déjà des moyens d'encourager les familles nombreuses.

(1) *Mercure de France*, 16 février 1914.

(2) Gabriel Rouchès, *Inventaire des lettres et papiers manuscrits de Gaspare, Carlo et Ludovico Vigarani, conservés aux Archives d'Etat de Modène* (1634-1684). Un vol. in-8°. Paris, Champion, 1913.

Informations de la « Chronique »

Malentendus philologiques.

« La médecine légale, écrit Lacassagne, a besoin d'un langage scientifique clair, net, compris et admis par tous, et, en l'espèce, il est d'autant plus indispensable d'être nettement fixé sur la valeur des termes employés, que nos codes ne donnent pas de définition. »

Par exemple, le terme d'*homosexualité*, qui ne se trouve pas dans les *Dictionnaires*, a besoin d'être défini, d'autant plus qu'on emploie, dans le même sens, les mots d'*unisexualité*, d'*uranisme*, de *pédérastie*, de *sodomie*, de *pédication*, etc.

Aidons-nous d'une savante étude du Dr Ladame (1), pour préciser ces différentes expressions.

Le mot d'*unisexualité* n'est guère en usage qu'en botanique, pour désigner les fleurs qui n'ont qu'un sexe. Il ne serait, du reste, pas absolument approprié au fait dont il s'agit, et en tout cas, prête à l'équivoque, puisqu'il signifie, au sens littéral du mot, « passion sexuelle pour un seul sexe » et non pas pour un sexe « semblable, » comme le terme *homosexualité* le traduit parfaitement.

Schouten distingue d'abord la *pédérastie* (amour des adolescents, qui peut très bien exister sans actes sexuels) de la *pédication* (de *pedex* ou *podex* = anus), qui est synonyme de coït anal. Il n'y a pas bien longtemps, pense Schouten, que le mot pédérastie a pris cette signification, par laquelle on désigne le plus rare des actes homosexuels, car autrefois on nommait *sodomie* le coït anal : à remarquer, en passant, qu'on trouve déjà ce mot de pédérastie en 538, dans l'édit de Justinien, qui l'employa pour la première fois, s'il faut en croire Voltaire.

Schouten demande également que l'on garde le mot *bestialité* pour désigner l'acte sexuel abominable entre homme et animaux ; tandis que le terme « pédication » s'appliquerait au coït anal en général, et que le mot « sodomie » serait réservé désormais, seul, au coït anal entre hommes.

Le mot « uranisme » ayant fait fortune, il peut être intéressant d'en rechercher la formation.

En 1864, un juriste allemand, dont on a beaucoup parlé, Carl Heinrich Ulrichs, né le 28 août 1825 à Westerfeld, près d'Aurich, en Hanovre, publiait, sous le pseudonyme de « Numa Numantius, » ses deux premières brochures : *Vindex* et *Inclusa*, sur le mystère de l'amour homosexuel, auquel il donna le nom « d'uranisme », dans sa dixième publication intitulée *Prometheus*. Rappelons qu'Ulrichs était lui-même homosexuel.

Ulrichs, qui était très versé dans la connaissance des langues grecque et latine, avait trouvé, dans le *Banquet* (ou l'Amour) de

---

(1) Parue dans les *Archives d'anthropologie criminelle*, 15 oct.-15 nov. 1913.

Platon (Συμπόσιον), la légende antique, qui lui fournit une explication plausible, à ses yeux, de l'origine de l' « amour grec ».

Quant au mot « homosexuel », il aurait été employé, pour la première fois, par un médecin allemand, qui publia, en 1869, à Leipzig, sous le pseudonyme de M. Kertbeny, un pamphlet sur l'article 143 du Code pénal prussien.

Havelock Ellis dit que le terme « homosexuel » est un mot barbare, qu'il convient cependant de garder, puisqu'il est déjà communément employé. Edward Carpenter, selon Ellis, a proposé de remplacer ce mot par celui de « homogénique », dont personne ne s'est encore servi et qui n'a aucune chance, semble-t-il, d'être accepté dans la nomenclature sexologique, déjà si embrouillée.

*
* *

Si nous passons à une autre région, nous constaterons qu'il existe là encore des malentendus, qu'il importerait de dissiper.

Ainsi le mot *borgne*, nous dit le Dr R. Coulomb, dans un très curieux travail (1), « a quelque chose de désobligeant ; il entraîne avec lui une idée désavantageuse » ; comment y suppléer ?

On a proposé le terme de « monophtalme », qui existe déjà dans Strabon ; sous la forme ionienne μουνοφθαλμος, il se lit plusieurs fois dans Hérodote et signifie : *qui n'a qu'un œil*. Dans le sens où l'emploie ce romancier de l'histoire, il s'applique à des êtres fabuleux, qui n'ont jamais eu qu'un œil. Mais existe-t-il, en grec, un terme signifiant : « qui a perdu un œil » ? Le Dr R. Coulomb n'en cite pas moins de sept ! A ne retenir que celui de ετεροφθαλμος, signifiant : *borgne*. On peut cependant, à première vue, lui faire le reproche, qu'on a fait au mot *hémiopie*, de désigner un trouble unilatéral, par un terme décrivant la conservation de la normale de l'autre côté ; et, de même qu'on a créé le mot *hémianopsie*, pour remplacer *hémiopie*, de même pourrait-on forger *hétéranophtalme*, c'est-à-dire « qui est anophtalme d'un côté ».

Toutefois, le Dr Coulomb conclut en faveur d'hétérophtalme — que nous trouvons, pour notre part, plus euphonique — parce qu'il a été d'un usage courant en Grèce, et qu'il se recommande d'illustres parrains, entre autres Aristote, Démosthène et Diodore de Sicile, pour ne citer que les principaux.

L'utilité des fiches.

Dans la très attachante conférence du Dr Tuffier, dont il est parlé d'autre part, il est un point qu'il nous plaît plus particulièrement de relever, c'est celui qui est relatif à l'utilité des fiches, permettant d'établir le dossier pathologique d'un sujet et de le « suivre » à

(1) A propos du mot « monophtalme » : communication faite à la *Société d'ophtalmologie de Paris*, le 4 juin 1912 ; cf. A propos du mot « borgne » (*Annales d'oculistique*, août 1912, extrait ; Paris, Doin et fils).

travers toute son existence. Ce système de fiches, que notre éminent confrère propose seulement d'appliquer à nos malades des hôpitaux, que ne l'étendrait-on à la clientèle civile ?

Jadis, existaient des *Livres de raison*, où l'on consignait tous les événements mémorables survenus dans le cours de la vie ; pourquoi ne tiendrait-on pas de même à jour un livret de maladies, qui renseignerait instantanément le médecin sur les antécédents, héréditaires et personnels, du sujet qu'il est appelé à traiter ? Et c'est ainsi qu'on arriverait véritablement à constituer une collection de dossiers, « qui serviraient non seulement à la science française, mais à l'humanité tout entière. »

Pour reprendre le texte de M. Tuffier :

> Qui nous dit que le cancer n'est pas préparé par une série d'états morbides qui seraient constants dès l'enfance, jusqu'au moment où éclate la terrible maladie ? Qui nous dit que certains états morbides n'ont pas une origine commune, que l'histoire complète du malade nous permettrait de saisir, et par conséquent de prévoir et de prévenir ?
>
> Si ce problème scientifique était résolu, si ces fiches étaient établies, la France serait à la tête du mouvement médical mondial.

C'est tout à fait notre avis.

Le bec-de-lièvre de Talleyrand.

Dans son numéro de février, *Œsculape* donnait un portrait de Talleyrand, offrant cette curieuse particularité qu'il était affligé d'un évident bec-de-lièvre. Ignorant que le personnage au pied bot fameux fût atteint de cette autre infirmité, et conservant, à juste titre, on va le voir, quelque méfiance à cet endroit, nous avons voulu remonter aux sources et nous avons pu constater, après une rapide enquête, que l'image, reproduite par notre confrère, était une lithographie de Jeffrey, d'après un buste caricatural de Dantan, fait dans les derniers temps de la vie de l'illustre diplomate. Il en a paru pour la première fois à notre connaissance une reproduction dans un ouvrage intitulé : *Talleyrand, a biographical study*, par Joseph Mc Cabe ; Londres, Hutchinson et Cie, 1906. (Bibliothèque nationale, 8° L ^{27} n 52851.)

Moralité : méfions-nous des portraits, qui ne sont que des caricatures, et n'en tirons pas trop hâtivement des inductions pathologiques, phrénologiques ou autres.

L'esprit de la rue.

219, avenue de Versailles, nous avons relevé, sur la façade d'un établissement de marchand de vins, cette enseigne, qui n'est pas dépourvue d'humour :

Poste de secours contre la soif.

Le Présent dans le Passé

Les idées de Maurice de Saxe sur le mariage.

En 1732, Maurice de Saxe, retenu à la chambre par la maladie, composa, pour se distraire, ses *Rêveries*, singulier mélange d'idées justes et ingénieuses, et d'utopies plus ou moins irréalisables.

Pour aujourd'hui, sauf à y revenir plus tard, nous extrairons seulement de ce recueil un passage que l'on pourrait dire prophétique, car voici qu'on cherche à mettre en pratique le projet présenté par l'illustre général, il y a près de deux siècles.

Mais passons la parole au précurseur :

J'ai composé cet ouvrage, écrivait-il, en treize nuits ; j'étais malade ; aussi il pourrait bien se ressentir de la fièvre que j'avais. Cela doit m'excuser sur la régularité et l'arrangement, ainsi que sur l'élégance du style. J'ai écrit militairement et pour dissiper mes ennuis.

Un législateur qui formerait un système sur la propagation devrait frapper de honte la stérilité...

On pourrait ordonner que le dixième jour, soit du revenu des enfans ou de l'ouvrage de leurs mains, serait consacré à la mère ; alors cette mère employerait toute son industrie à les élever. Il faudrait aussi faire une ordonnance par laquelle chaque mère qui aurait une fois présenté au magistrat dix enfans vivants aurait cent écus de pension ; celle qui en aurait présenté quinze, cinq cent ; et celle qui en présenterait vingt, mille...

Pour parvenir plus efficacement à bien peupler, il faudrait établir par les lois qu'aucun mariage à l'avenir ne se ferait que pour cinq ans, et ne pourrait se renouveler sans dispense s'il n'était né aucun enfant pendant ce temps : mais aussi les mêmes époux, qui auraient renouvelé leur mariage jusqu'à trois fois, et qui auraient eu des enfans, vivraient ensemble le reste de leur vie. Tous les théologiens du monde ne sauraient prouver l'impiété de ce système, parce que le mariage n'est établi que pour la population... Si la religion chrétienne est contraire à la propagation, en ne permettant qu'une seule femme, la mahométane ne l'est pas moins en accordant la pluralité, car dans ce grand nombre de femmes enfermées, une seule ordinairement s'empare du cœur de son maître, et les autres, qui deviennent ses servantes, restent inutiles. Les Turcs renferment les femmes, et nous les tyrannisons par les préjugés ; voilà d'où vient qu'elles sont continuellement contraintes de déguiser ce qu'elles pensent, tout leur système n'étant point dans la nature.

Le service à 20 ans et la taille des soldats, dans les armées romaines.

Bien qu'il ne fût point homme de guerre, Végèce (*Flavius Vegetius Renatus*), qui vivait au IVe siècle, avait été chargé, par Valentinien II, de rédiger des *Institutions militaires*. Pour obéir aux ordres de l'Empereur, Végèce puisa dans les écrits de Caton le Censeur, de Celse, de Frontin et, plus particulièrement, dans les ordonnances d'Auguste, de Trajan et d'Adrien, et il en est résulté une compi-

lation, qui peut être encore utilement consultée. On ne manquera pas de faire des rapprochements entre ce qui se passait dans l'Empire romain, et ce que l'on juge opportun aujourd'hui de faire revivre. Nous ferons suivre l'extrait de Végèce des réflexions d'un homme particulièrement compétent en la matière, le médecin DESGENETTES.

Voici, d'abord ce que dit Végèce, au chapitre IV de ses *Institutions*, sur « l'âge des nouveaux soldats » :

Nunc quâ ætate milites legi conveniat exploremus ; et quidem si antiqua consuetudo servanda est, incipientem pubertatem ad delectum cogendam nullus ignorat. Non enim tantùm celeriùs, sed etiam perfectiùs imbibuntur, quæ discuntur à pueris, Deindè militaris alacritas, saltus et cursus ante tentandus est, quàm corpus ætate pigrescat. Velocitas enim est, quæ percepto exercitio strenuum efficit bellatorem...

« Si l'on veut suivre l'ancienne coutume, il est certain qu'on peut comprendre dans les levées ceux qui entrent en âge de puberté. Ce qu'on apprend alors s'imprime plus promptement et plus profondément dans l'esprit ; d'ailleurs, pour donner au corps la légèreté que demandent les exercices du saut et de la course, il ne faut pas attendre que les années l'aient appesanti ; c'est cette légèreté, entretenue par l'usage, qui fait le bon soldat. »

Végèce cite, à l'appui de ce qu'il vient de dire, un passage de Salluste, dans lequel cet historien rappelle ce qu'était l'ancienne éducation des soldats romains.

« Nous sommes arrivés graduellement dans notre organisation militaire actuelle, ajoute Desgenettes, à ce qu'il y avait de plus raisonnable à faire, et le reste de l'Europe suit, à peu de chose près, les mêmes règles. On pense généralement, et d'après une longue expérience, qu'il faut commencer à servir de *dix-huit à vingt ans*, et finir de quarante à quarante cinq. Voici, au reste, ce qui a lieu en France au moment où j'écris (1827) : la loi du 10 mars 1818, sur le recrutement de l'armée, porte qu'il aura lieu par des engagements volontaires, et à leur défaut, par des appels, suivant les mesures législatives établies pour la conscription. La même loi dit que les engagemens ne pourront avoir lieu avant l'âge de dix-huit ans révolus ; sont exclus et ne pourront, à aucun titre, servir dans les armées françaises, les repris de justice et les vagabonds ou gens sans aveu, déclarés tels par jugement. »

Passons à ce que dit Végèce de la taille des nouveaux soldats :

Proceritatem tyronum à consule Mario scio semper exactam, ita ut senos pedes, vel certè quinos et denas uncias habentes inter alares equites, vel in primis legionum cohortibus probarentur. Sed tunc erat amplior multitudo ; et plures sequebantur militiam armatam. Nec dùm enim civilis pars florentiorem abduxerat juventutem. Si necessitas exigerit, non tàm staturæ rationem convenit habere,

quàm virium. Et ipso Homero teste non fallimur, qui Tydeum minorem quidem corpore, sed fortiorem animis fuisse significat.

« Je sais que le consul Marius exigeait, pour la cavalerie légère et les premières cohortes de chaque légion, des hommes de six pieds (le pied romain était plus petit que le nôtre de treize lignes), ou au moins de cinq pieds dix pouces ; mais le peuple romain était plus nombreux alors et plus porté à la guerre. Le goût des emplois civils n'enlevait pas, comme aujourd'hui, la plus brillante jeunesse. Ainsi, dans l'impossibilité où nous sommes maintenant de réunir la taille et la vigueur, il faut préférer celle-ci. Homère nous autorise à le faire, en nous représentant Tydée comme un homme d'un très grand courage, quoique d'une très petite taille. »

D'après la loi du 10 mars 1818, qui régit notre armée en 1827 — commente Desgenettes — sont exemptés du service militaire ceux qui n'auront pas la taille de 1 mètre 57 centimètres (soit 4 pieds 10 pouces, ancienne mesure).

Serait-ce que la taille des hommes ait diminué ? Il y a, du moins, apparence. Mais c'est un sujet que nous laissons à de plus compétents que nous le soin de traiter.

Un précurseur de M. Metchnikoff.

En parcourant, dans un autre dessein, les *Nouvelles Instructives*, par M. Retz (Paris, 1786), nous avons relevé (tome IV, page 261), les lignes ci-dessous :

« M. Asselini, dans un ouvrage intituté *Essai médical sur les vaisseaux lymphatiques*, dont nous parlerons ailleurs, indique un autre préservatif de la maladie vénérienne ; il dit « qu'un libertin n'a eu pendant un grand nombre d'années d'autre moyen prophylactique contre cette maladie, que l'usage du mercure doux, dont il prenait une petite dose qu'il unissait avec de la salive dans la paume de sa main : il faisait de cette manière une espèce de pommade, avec laquelle il se frottait le gland, le prépuce et toute la verge, avant que d'avoir affaire avec les complices de ses débauches : à l'abri de cette égide, il satisfit ses appétits déréglés, sans y avoir jamais trouvé de sujet physique de regret. »

Nous ne voyons pas en quoi la pommade au calomel de M. Metchnikoff diffère, à part l'excipient, de la recette que nous avons, par hasard, découverte dans un de nos vieux recueils d'informations médicales.

La " Chronique " par tous et pour tous

L'alcool dans les explorations polaires : l'opinion de Roald Amundsen.

« Grâce à la générosité d'un des plus grands établissements de Christiania, la cambuse était très bien garnie. A l'occasion, aucun de nous ne boudait devant un verre de vin ou une goutte d'eau-de-vie.

L'usage de l'alcool dans les expéditions polaires a été l'objet de nombreuses discussions. A mon avis, cet excitant ne doit être employé qu'à dose modérée, et uniquement durant le séjour à la station d'hivernage. Au contraire, pendant les excursions, il est nécessaire d en bannir l'usage, non point pour la raison qu'une goutte d'eau de-vie est nocive, mais à cause du poids des bouteilles et de la place qu'elles occupent. Dans les expéditions en traîneau, il importe, en effet, d'alléger les bagages autant que possible et de ne se charger que du strict nécessaire. Nous fîmes usage d'alcool non seulement dans nos quartiers d'hiver, mais encore durant notre long voyage à travers le froid et tempétueux Océan austral. Quand, après être resté exposé au vent et à l'humidité pendant un quart, on descend au carré, rien de plus réconfortant qu'un *schnaps*. En pareil cas, un abstentionniste se voilerait la face et proposerait une tasse de café. Dans mon opinion, la quantité de cet excitant, absorbée, en pareil cas, par certains marins, est beaucoup moins inoffensive qu'un petit verre.

On ne doit pas non plus perdre de vue le rôle du vin ou du cognac dans les relations sociales au cours d'un pareil voyage. Deux hommes se sont-ils quelque peu disputés, un verre de rhum les réconciliera ; en trinquant, ils oublieront le passé et reprendront leur amicale collaboration. Supprimez l'alcool de ces petites fêtes, vous verrez la différence. Il est certes regrettable que l'usage des spiritueux soit absolument nécessaire à la bonne humeur parmi les hommes — je suis le premier à en convenir ; mais il faut prendre la nature humaine comme elle est, et tâcher d'en tirer le meilleur parti possible. Du moment que les boissons excitantes semblent nécessaires à nous autres civilisés, que chacun obéisse à ses convictions.

Moi, je suis partisan d'un verre de grog, mais je ne cherche pas à rallier à mon opinion ceux qui se gorgent de *plum-cake* et lampent du café brûlant, — quoique la cardialgie soit souvent la conséquence de ce genre de rafraîchissement. Un grog, au contraire, n'a jamais fait de mal à personne.

La consommation de l'alcool pendant le voyage fut ainsi réglée : un *schnaps* et quinze gouttes au dîner les mercredis et les dimanches, enfin un grog le samedi soir. Les jours de fête, une ration supplémentaire était allouée (1). »

P. c. c. : Dr E. AUDARD (*Paris*).

(1) Roald AMUNDSEN, *Au Pôle sud*, expédition du *Fram* (1910-1912), p. 16 ; Paris, Hachette, 1913.



PETITS RENSEIGNEMENTS

Les journalistes médicaux.

Dans son assemblée annuelle, tenue à la Faculté de médecine, le 28 février dernier, l'*Association des journalistes médicaux* a procédé au renouvellement partiel de son bureau. Le professeur E. DOUMER (de Lille) a été nommé Président ; et nos distingués confrères, le Dr F. LE SOURD, directeur de la *Gazette des hôpitaux*, et René LERICHE, agrégé à la Faculté de Lyon, vice-présidents. Nos plus cordiales félicitations à nos collègues et amis.

Les médecins humanistes

La Société *Les médecins humanistes* a consacré sa séance du 23 février à la lecture d'une très intéressante communication du Dr COULOMB « à propos du mot *borgne*, » qui a donné lieu à une réplique, non moins digne d'intérêt, du Dr BERCHON. Il s'en est suivi, entre les divers membres, un échange de vues, pour le plus grand profit de tous. La Société a décidé, toutes les fois qu'un sujet de cette nature viendrait en discussion, d'ouvrir un *referendum*, auquel seraient invités à prendre part tous les linguistes, qu'ils appartiennent ou non au corps médical.

D'autre part, le Dr BERCHON a résumé un livre du Dr Achilles ROSE, de New-York, un des premiers hellénisants de notre époque, qui tend à recommander le grec comme langue internationale en médecine.

La prochaine séance aura lieu le 25 mars.

Société de l'Internat des hôpitaux de Paris.

Devant un auditoire extrêmement nombreux, qui réunissait ses collègues, ses amis, ses élèves et un grand nombre de ses malades reconnaissants, M. le Dr TUFFIER a fait à la Société de l'Internat des hôpitaux de Paris une conférence, qui fut des plus applaudies, sur « La chirurgie en Amérique et son parallèle avec la chirurgie française ».

L'auteur examina successivement les points suivants : l'organisation des universités et hôpitaux américains ; la vie chirurgicale et médicale des praticiens américains ; la vie scientifique et la chirurgie scientifique expérimentale ; l'éducation médicale en Amérique ; la technique chirurgicale : les différents procédés d'anesthésie ; l'organisation générale des divers laboratoires.

Voyage médical.

Désireux de bénéficier, pour eux et pour leur famille, de tous les avantages du voyage en commun, un groupe de médecins organise, à l'occasion des fêtes de Pâques, un voyage de douze jours en Espagne. L'itinéraire comprend : *Hendaye*, *Miranda-de-Ebro*, *Burgos*, *Miraflores*, *Madrid*, *Tolède*, *l'Escorial*, *Saragosse*, *Barcelone*, *Paris*.

Le nombre des inscriptions est limité. Pour tous renseignements, écrire, en joignant un timbre, au Dr O'FOLLOWELL, 10, rue d'Alger, Paris.

Échos de Partout

Un vétéran. — Il vient de mourir à Boulay, en Lorraine annexée, un vieux médecin militaire, le Dr Ving, qui s'était retiré au pays natal, où il s'est éteint ces jours derniers, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, entouré du respect et de l'affection de tous.

Le Dr Ving appartenait à une vieille famille militaire, qui compte encore plusieurs représentants dans l'armée française. Son père, lui-même médecin militaire, fut le compagnon et l'ami de Larrey, de Percy, de Desgenettes, aux côtés desquels il fit toutes les campagnes de l'épopée impériale. C'est lui qui, en un jour mémorable, aida Larrey à panser l'Empereur, qui venait d'être blessé à la prise de Ratisbonne, au début de la campagne de 1809.

Le Dr Ving, qui vient de mourir, avait fait brillamment les campagnes d'Algérie, de Crimée et d'Italie, et s'était distingué, par sa vaillance et son dévouement, en 1870, sur les champs de bataille de Metz, où son admirable conduite lui avait valu la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

(*Gazette médicale de Paris*, 28 janvier 1914.)

Remèdes anticonceptionnels. — Le *Berliner Tageblatt* a demandé à un grand nombre d'autorités médicales leur avis sur le projet de loi déposé au Reichstag et réglementant l'emploi et la vente de remèdes anticonceptionnels. La majorité des savants interrogés par ce journal, gynécologues et dermatologues, se sont prononcés contre une pareille loi, qui, « loin de combattre la diminution des naissances, ne ferait que la favoriser, car elle aurait pour conséquence une recrudescence des maladies vénériennes, que les remèdes anticonceptionnels enrayent jusqu'à un certain point.

(*Matin*, 24 février 1914.)

La doctrine néo-Malthusienne en Allemagne. — La doctrine néo-malthusienne a fait l'objet d'un long débat au congrès des Monistes d'Allemagne, qui vient de se tenir à Dusseldorf.

Mme Hélène Stœcker s'est prononcée en faveur d'une propagande malthusienne. Les gens qui ont le plus d'enfants, selon elle, sont les illettrés, les alcooliques et, en un mot, tous les dégénérés, physiques ou moraux. L'écrivain Gerhardt Hildebrand, qui fut, comme on s'en souvient, expulsé du parti socialiste au congrès de Gotha, après une retentissante discussion, combattit les idées de Mme Stœcker.

Assurément, la qualité des individus est aussi importante pour un pays que leur quantité, mais on doit, selon M. Hildebrand, tenir compte des réalités de la politique internationale. Un conflit

russo-allemand peut se produire. Il faudra, ce jour-là, que l'Allemagne mette sur pied le plus grand nombre d'hommes possible. Il faut donc se garder de parler avec légèreté de l'accroissement ou de la décroissance du nombre des naissances.

Le député socialiste Peuss prit ensuite la parole. Il déclara que, dans le monde ouvrier, les brochures qui traitent de la limitation des naissances ont une vente supérieure à celle de toutes les autres publications. C'est une question à laquelle on ne saurait, en Allemagne, à cette heure, être trop attentif.

Les socialistes allemands contre le Malthusianisme. — Au cours d'une récente réunion socialiste, un orateur avait préconisé le malthusianisme, comme moyen de combattre l'Etat bourgeois. Dans la revue qu'il consacre spécialement au mouvement féminin, le *Vorwaerts* critique cette théorie :

La grève des naissances n'est pas une affaire de parti, et l'exemple donné par la France montre que le recul de la natalité est une occasion pour les classes dirigeantes d'imposer de plus lourdes charges militaires au prolétariat. Sous ce rapport, la baisse de la natalité n'a pas amélioré la situation des prolétaires français ; au contraire, elle l'a rendue plus difficile et il est certain que les partis bourgeois allemands useront du même moyen, le jour où ils se trouveront en présence d'une situation analogue. Faire de la propagande en faveur du malthusianisme, pour enlever des conscrits à l'Etat, c'est là une manœuvre très dangereuse et condamnée à l'insuccès.

(*Revue de Puériculture.*)

Almanacco purgativo. — Il vient de paraître en Italie un *Almanacco purgativo* pour 1914. Cet *Almanach purgatif* est l'œuvre de deux nouveaux futuristes, Ardengo Soffici et Giovanni Papini

Dans l'*Almanach purgatif* il y a des choses assez drôles, surtout les anecdotes. En voici une sur Napoléon :

Durant sa captivité à Sainte-Hélène, Napoléon aimait de préférence s'entretenir avec des Italiens, et spécialement avec le docteur Antomarchi, avec lequel il revenait volontiers sur les circonstances de sa vie aventureuse. Un matin, ils parlaient comme d'habitude, assis sur le rivage, et le médecin lui ayant fait quelques questions sur les véritables raisons de la campagne de Russie, Napoléon lui répondit : « Mon intention, pour assurer la paix de l'Europe, était de frapper à mort l'Empire russe. Je visai au cœur, mais — l'Empereur sourit avec amertume — *lo presi nel culo.* »

(*Mercure de France*, 1er février 1914.)

Correspondance médico-littéraire

Réponses

La part du « subconscient » dans la création littéraire (XXI, 67). — L'observation psychologique de M. François de Curel est du plus haut intérêt, et justifie, une fois de plus, cette affirmation : que la connaissance des méthodes de travail des artistes et des savants n'est pas moins profitable que leurs travaux ; car, de même que nous ne pouvons apercevoir les éléments de nos organes qu'en les grossissant, de même nous ne pouvons étudier certaines facultés de notre entendement que lorsqu'elles sont hypertrophiées.

M. François de Curel, en montrant la large part due au *moi inconscient* dans ses créations dramatiques, donne une nouvelle preuve de la richesse de ce vaste territoire intellectuel presque inexploré et toujours tenu en maigre estime par les psychologues. Il est intéressant de rapprocher de ses confidences si sincères, celles que nous ont laissées, sur le même sujet, d'autres maîtres dans les sciences ou dans les arts.

C'est dans cette pensée que je vous adresse la confession de Gounod, et un résumé de celle du génial mathématicien, dont le monde entier pleure encore la mort prématurée, Henri Poincaré.

Toutes les deux,comme celle de M de Curel, démontrent l'énorme importance des facultés inconscientes et involontaires, aussi bien dans la solution des problèmes scientifiques les plus élevés, que dans l'inspiration musicale.

Dr Henri Vergniaud (*Paris*).

Au printemps de 1865, pendant qu'il composait *Roméo et Juliette*, Gounod écrivait, de Saint-Raphaël en Provence :

Au milieu de ce silence, il me semble que j'entends me parler en dedans quelque chose de très grand, de très clair, de très simple et de très enfant à la fois. Il me semble me retrouver avec ma propre enfance, mais élevée à une puissance toute particulière. C'est la possession entière et simultanée de toute mon existence. C'est un état de dilatation qui a toujours été l'essence de mes plus grandes impressions et de mes plus beaux souvenirs. C est alors que j'entends m'arriver la musique de *Roméo et Juliette*.

Autant l'agitation me fait nuit, autant la solitude et le recueillement me font lumière. J'entends chanter mes personnages avec autant de netteté que je vois de mes yeux les objets qui m'environnent, et cette netteté me met dans une sorte de béatitude. Je travaille ainsi jusqu'à dix heures et demie ou onze heures, sans m'être aperçu que le temps marchait, et je passe des heures *à écouter Roméo ou Juliette* ou *le Fr. Laurent* ou *tout autre*, croyant les avoir écoutés une heure.

Pour faire connaître brièvement le mécanisme cérébral d'Henri Poincaré, je ne saurais mieux faire que d'emprunter à M. Charles

Nordmann quelques passages de sa substantielle étude sur ce savant, parue dans la *Revue des Deux Mondes*, nº du 15 septembre 1912 :

Contrairement à toute attente, le travail conscient, volontaire et logique, ne jouait pas chez Poincaré le premier rôle. Rien de plus amusant à cet égard que la façon dont il nous a narré sa découverte des fonctions fuschiennes (1). Amorcée confusément dans son cerveau, un soir qu'ayant pris, contrairement à son habitude, du café noir, il ne pouvait s'endormir, cette idée prends corps, peu à peu, dans les circonstances les plus bizarres.

Tout le monde a lu les pages où il raconte comment il aperçoit, au fur et à mesure, les difficultés maîtresses, pour n'y plus penser ensuite ; comment, longtemps après, leur solution qu'il ne cherchait pas, lui apparaît brusquement et par une sorte d'illumination, une fois qu'il met le pied sur le marchepied d'un omnibus, une autre fois, en traversant le boulevard, une autre fois encore dans une promenade géologique, au milieu d'une conversation oiseuse.

Le « moi » inconscient, ou: comme on dit, le « moi » sublimal, joue donc dans l'invention mathématique un rôle capital. Là où nous avons cru que règnent la seule volonté et la seule raison, nous voyons surgir quelque chose d'analogue à l'inspiration que la légende attribue aux poètes et aux musiciens. Et, chose troublante, le moi inconscient réussit à résoudre des problèmes et des difficultés là où le moi conscient avait échoué. Le premier n'est-il pas supérieur à l'autre ? N'avons-nous pas en nous quelque chose de plus grand que nous, une sorte de reflet divin qui, supérieur à notre volonté et à notre raison, nous rendrait capable d'exploits plus hauts qu'elle-même ? On conçoit l'importance d'une pareille question, quelles conséquences plus que spiritualistes entraînerait une réponse affirmative. Mais l'esprit positif de Poincaré répugne à admettre sans nécessité absolue des explications surnaturelles, et, dans une étude pénétrante et fine, il nous montre le moyen d'échapper à cette nécessité ; il nous fait voir que l'automatisme du moi sublimal ne travaille que sur des matériaux qui lui ont été déjà préparés par le moi conscient et explique comment, d'autre part, parmi les combinaisons en très grand nombre que le moi sublimal a aveuglément formées, celles-là seules arrivent dans le champ de la conscience qui sont élégantes et belles et, par là, émeuvent notre sensibilité et attirent notre attention. Or, les constructions géométriques les plus harmonieuses et les plus simples se trouvent être précisément les plus utiles, comme le prouvent à la fois l'expérience et le raisonnement. Le sentiment esthétique de l'harmonie des formes et des nombres, de l'élégance géométrique, domine donc la pensée du mathématicien. Son âme est avant tout celle d'un artiste et d'un poète.

P. c. c. : Dr H. V.

Haschich et cubisme (XXI, 87). — Cette amusante question est loin d'être passée inaperçue. Un de nos plus spirituels confrères de la presse quotidienne, M. W. Serieyx, rédacteur à l'*Eclair* et au *Monde illustré*, en a fait l'objet d'un très intéressant article, que nombre de journaux ont reproduit. Nous n'en donnons ici que les conclusions :

(1) Les fonctions fuschiennes sont ces célèbres fonctions découvertes par Poincaré et qu'on a appelées les clefs du monde algébrique. Il leur donna ce nom en l'honneur du mathématicien Fuschs dont les travaux l'avaient un peu aidé.

« Va-t-on nous révéler enfin que l'ahurissant cubisme résulte non point de conceptions esthétiques plus parfaites, mais tout simplement d'une intoxication visuelle ? Et « cubisme » ne doit-il point se prononcer « haschichisme » ? Voilà qui ne surprendrait personne !

« La *Chronique médicale* ouvre à ce sujet une enquête pleine de promesses... »

Nous avons reçu, d'autre part, une très curieuse réponse du confrère mis aimablement en cause par notre collaborateur HENRY-ANDRÉ ; voici la communication que nous adresse, à ce sujet, M. le Dr LAUMONIER :

« En vue de mon article sur les « toxicomanes », j'ai fait une rapide enquête parmi mes amis coloniaux. Un de ces derniers, devenu Montmartrois, fume le *Kif* (feuilles séchées de *Cannabis indica*) et absorbe des pilules de haschich. Il m'a appris que, depuis quelque temps, l'usage du haschich s'était répandu dans certains milieux artistes, réputés pour leurs excentricités picturales. Lui ayant alors parlé des déformations que le haschich impose aux objets :

« Tiens, me répondit-il, vous m'y faites penser. Je me demandais à quoi ressemblent ces tableaux cubistes. Eh parbleu ! à ce que je vois quand je suis sous le coup du *Kif*. Mais oui, c'est absolument ça. Sûrement, ces gaillards-là mangent du *dawamesch* (préparation de haschich)... »

Cette opinion m'a été confirmée par un journaliste, très bien documenté sur ces questions.

Telle est l'origine de mon hypothèse sur ces relations du haschichisme et du cubisme ; mais il faut aussi tenir grand compte du snobisme.

Dr J. LAUMONIER.

Et quelqu'un qui lit par-dessus mon épaule ajoute : du fumisme.

L'affaire Lafarge (XX, 123). — On sait notre opinion sur Mme LAFARGE ; ce n'est pas un ouvrage comme celui de notre charmant compatriote Boyer d'Agen, qui la fera varier. Il nous suffira de détacher du « papillon », envoyé par l'auteur lui-même, ces quelques lignes, pour en donner le ton :

« Le cerveau d'un Pascal philosophiquement chrétien et la langue d'une Sévigné semblent avoir dicté ces pages, de martyre et de résignation, à une femme qui fut un écrivain sans le savoir, et une criminelle, sans y avoir peut-être pris garde. »

Que ceci ne vous dispense pas de vous procurer la *Correspondance de Mme Lafarge*, publiée et annotée par M. Boyer d'Agen (Paris, Mercure de France) ; car c'est une contribution des plus importantes

Ces petites Dames



Mme Martinet, 172, r. Rivoli, et 41, r. Vivienne. *Lith. Destouches, 28, r. du Paradis-Pre,*

— On m'avait bien dit que ça me produirait de l'effet si j'essayais de fumer du haschich.

— Qu'est-ce que ça vous fait ?

— Ça me fait mal au cœur.

UNE FUMEUSE DE HASCHICH, SOUS LE SECOND EMPIRE.

à la psychologie de celle que ses panégyristes quand même révèrent comme la Sainte de l'Arsenic (*sic*).

L. R.

— On ne parle généralement que de Mme Lafarge « empoisonneuse » ; on a trop négligé un autre drame judiciaire auquel fut mêlée l'héroïne du Glandier, et où elle a joué un rôle qui n'est guère à son honneur : il s'agit du vol de la parure de diamants de Mme de Léautaud, pour lequel Mme Lafarge fut condamnée à deux ans d'emprisonnement ; ce qui, on l'avouera, constitue au moins une forte présomption en faveur de sa culpabilité. M. Louis André, ancien juge d'instruction et actuellement conseiller à la Cour, vient de reprendre sur nouveaux frais — il a fait, notamment, une riche moisson de documents dans nos différents dépôts d'archives, nationales et privées — cette passionnante affaire, en a reconstitué, d'une plume pittoresque et singulièrement évocatrice, les principaux incidents, nous révélant, en fin d'analyse, une Mme Lafarge, sinon insoupçonnée, du moins dépouillée de tous faux apparats, dans toute la nudité de son être intime (1).

Le volume qu'il a publié, et qui fait suite à un autre volume sur l'*Assassinat de Paul-Louis Courier*, attachant comme le plus palpitant des romans, continue, avec bonheur, la série des Grands Procès oubliés, entreprise par l'éminent magistrat, et éditée, avec leur soin habituel, par MM. Plon-Nourrit et Cie.

A. C.

— Pour nouvelle, voici bien une version nouvelle de l'affaire Lafarge. C'est au professeur Chantemesse que nous en devons la révélation.

Dans une communication retentissante, qu'il vient de faire à l'Académie de médecine (séance du 17 février dernier), l'éminent hygiéniste s'est exprimé en ces termes :

Mme Lafarge fut condamnée pour avoir empoisonné son mari avec de l'arsenic.

Elle lui avait expédié de la campagne, le 16 décembre 1839, à Paris où il se trouvait un gâteau dont il mangea un morceau. Quelques heures plus tard, cet homme vigoureux fut pris de vomissements, de diarrhée, de malaise extrême. Il revint dans sa propriété du Glandier, et là, au bout de quelques jours et de quelques erreurs de régime, il succomba le 14 janvier 1840 avec des symptômes que son médecin décrit ainsi : « Extrémités froides, pouls filiforme à peine sensible, crampes, fourmillements, vomissements, hoquet, anurie. L'épigastre et l'abdomen sont peu sensibles à la pression. En dehors des crises de défaillance cardiaque, l'intelligence est conservée. »

Mme Lafarge fut accusée par des domestiques d'avoir envoyé à son mari un gâteau empoisonné, et de lui avoir, en outre, pendant les derniers jours

(1) Grands procès oubliés : *Mme Lafarge, voleuse de diamants*, par Louis André. Paris, Plon, 1914.

de sa vie, fait absorber des flots d'arsenic. Or, on ne trouva pas trace d'arsenic dans le contenu gastro-intestinal du cadavre et dans l'analyse de la masse totale des viscères splanchniques. Orfila ne put découvrir *qu'une trace impondérable d'arsenic* (*Gazette des Tribunaux*, 21 septembre 1840).

A la lumière des accidents de Cholet, reprenons cette enquête et nous verrons ressortir quelques faits impressionnants.

Le gâteau envoyé par Mme Lafarge était un chou à la crème. Il avait été préparé par les mains de Mme Lafarge mère, le 15 décembre, et expédié le 16 décembre à Paris, où il arriva le 19 avec divers objets. Avant le départ du colis, d'autres gâteaux de la même provenance avaient été mangés par deux personnes, qui les avaient trouvés excellents et qui ne furent aucunement incommodées. Le 19, M. Lafarge mangea une partie du gâteau et un de ses compatriotes étant venu le visiter, à l'hôtel, il lui proposa d'y goûter. Celui-ci examina le gâteau, vit la crème au centre et refusa l'invitation. « Le fait est — déclara lui-même Lafarge, en patois, à son compatriote — que ce gâteau n'est guère bon » (*Gazette des Tribunaux*, 11 septembre 1840).

Remarquons que quatre jours s'étaient écoulés depuis que les gâteaux à la crème avaient été trouvés excellents et inoffensifs au Glandier, et pendant ce laps de temps, la crème avait évidemment subi une altération qui avait suffi pour décourager le compatriote corrézien. Si l'on imagine maintenant — hypothèse non chimérique — que, parmi les personnes ayant touché à cette crème, il y ait eu un ou une porteuse de bacilles et des mains insuffisamment propres, la toxicité tardive de cette crème s'expliquera facilement.

Que l'on compare les accidents présentés par Lafarge avec quelques-uns de ceux qui se sont déroulés à Cholet dans les formes lentes et prolongées de l'intoxication alimentaire, et les similitudes ne pourront manquer de frapper les yeux. N'est-il pas très probable que la découverte, dans un cadavre quelconque, d'une quantité d'arsenic aussi minime que celle retirée par Orfila, ne ferait pas aujourd'hui conclure à un empoisonnement criminel ?

En revanche, l'observation des victimes de Cholet, mortes dix ou quatorze jours après le banquet, rappelle singulièrement les troubles pathologiques que présenta Lafarge.

Les renseignements actuels sur les gâteaux toxiques étaient ignorés en 1840. Mieux connus, ils eussent épargné peut-être une erreur judiciaire.

Voilà qui va combler d'aise les mânes de l'empoisonneuse !

L. R.

Quelle était la maladie de Boccace ? (XX, 722). — A propos de l'entrefilet consacré à Boccace dans un de vos récents numéros, laissez-moi vous demander si vous avez des notions, relativement à la maladie de peau dont souffrit le poète. D'après beaucoup d'historiens, c'était la *gale*. Mais, dit Henry Cochin, dans un article déjà ancien de la *Revue des Deux Mondes* (1888), d'après l'avis d'un « savant médecin », cette affection n'était certainement point la gale : « le plus probable est qu'il était atteint du *diabète*, et toutes les souffrances dont il se plaint devaient provenir de cette cause unique. » Qu'en pensent les doctes collaborateurs de la *Chronique ?*

René Brancour.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

LAUT (Ernest), *Le Passé anecdotique*. Paris, Albin Michel, 22, rue Huyghens.

LACASSAGNE (Pr), *Jeux floraux de la comtesse Mathilde*. Lyon, A. Rey, 4, rue Gentil, 1913.

DUCRAY (Camille), *Henri Rochefort* (1831-1913). Librairie Ambert, 47, rue de Berri, Paris.

OLIVIER (Dr Eugène), *Ce que nous apprennent les ex-libris de médecins et de pharmaciens d'autrefois*. Paris, Société française des collectionneurs d'*ex-libris*, 1913.

BOURDON (Georges), *L'Enigme allemande*. Librairie Plon, 8, rue Garancière. Paris, 1913.

FRENKEL (M.), *Du Métabolisme azoté*. Paris, Laboratoire de Chimie, 12, rue de l'Université, 1913.

DEBOVE (G.-M.) et SALLARD (A.), *Précis de Pathologie interne*. Paris, J. Lamarre et Cie.

MARAGE (Dr), *Education et rééducation des centres auditifs*. Chez l'auteur, 19, rue Cambon, Paris.

ESPITALIER (Albert), *Vers Brumaire*. Paris, Perrin et Cie, 1914.

COSTE (Dr Félix), *Du symptôme à la maladie*. Paris, A. Maloine, 1914.

ROSSIGNOL (Georges), *Vers la vie*. Châteauroux, Imprimerie Meltzheim, 1913.

ERRATUM

Médecin, agent de change.

Permettez-moi de rectifier une double erreur au sujet du médecin agent de change dont il est parlé dans le n° 3 de la *Chronique médicale*. Il s'appelait PERDRIGEON et non Pedrigeon, et avait été *interne* des hôpitaux et non externe (18e de la promotion 1848).

Dr P. MÉNIÈRE.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de

résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

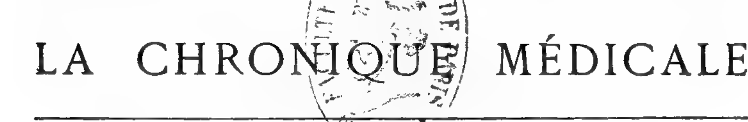
Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

21e ANNÉE. N° 7 1er Avril 1914.



Histoire de la Médecine

Quelques nouveaux détails sur « l'Anonyme du Palatinat ».

Par M. le Dr André Bing (*de Paris*).

Peut-être se souvient-on encore d'un article paru ici même (1), où, utilisant une piste indiquée par Hoffmann, nous établissions que le célèbre « Anonyme du Palatinat » n'était autre que le Dr Bettinger, *médecin de l'hôpital de Frankenthal, dans le Palatinat.*

Si explicites étaient les textes, que la question pouvait dès lors être considérée comme jugée. Mais depuis, de nouvelles preuves ont vu le jour ; d'intéressants détails ont été produits sur la vie de l'audacieux expérimentateur, si bien que nous pouvons préciser aujourd'hui, sur ces différents points, notre ancienne documentation.

C'est en 1855, rappelons-le, que furent rapportées, à la Société des médecins du Palatinat, de sensationnelles expériences, prouvant, d'une façon irréfutable, par l'inoculation à l'homme non syphilitique, la contagiosité des lésions spécifiques et du sang, au cours de la syphilis secondaire ; ceci, au moment même où Ricord défendait, avec la vivacité la plus mordante, des vues diamétralement opposées.

La communication avait été faite sous le couvert de l'anonymat, et, chose remarquable, pendant un long demi-siècle, l'identité de son auteur put échapper à toutes les investigations. Elle ne fut établie qu'en 1906, mais alors d'une manière si facile, qu'en vérité l'on reste stupéfait de ce que l'Anonyme du Palatinat ait pu, pendant aussi longtemps, bénéficier de l'incognito, qu'il semble avoir désiré pour sa mémoire.

Le mérite de cette découverte revient à Hoffmann.

Au cours de ses études sur le tréponème, dont ses beaux travaux, avec Schaudinn, avaient été le point de départ, cet auteur avait entrepris des *Recherches expérimentales sur le caractère infectieux du sang syphilitique* (2), et étudié, en même temps, l'historique de la question. Ainsi fut-il amené à consulter l'*Aerztliches Intelligenz-Blatt* de *1856*, où non seulement il trouva le compte rendu de la séance de *1855*,

---

(1) Cf. André Bing, l' « Anonyme du Palatinat » (*Pfälzer Anonymus*), in *Chronique médicale*, 15 mai 1909, pp. 305-311.

(2) *Deutsch med. Wochenschr.*, 29 mars 1906, n° 13, p. 496-499.

avec la communication retentissante de l'Anonyme, mais encore pour l'année précédente (*1854*), et sous la signature du Dr Kunst, un *Rapport médical pour le Palatinat, rédigé d'après les rapports médicaux de cantons*, dont la lecture lui fut un trait de lumière. Il y était question, en effet, d'une « communication du plus haut intérêt », faite par le Dr Bettinger, « *aux termes de laquelle la contagiosité de la syphilis secondaire se trouverait démontrée... avec une certitude presque mathématique, vu que non seulement le pus des ulcérations syphilitiques secondaires, mais encore le sang des syphilitiques secondaires, transporté sur des individus sains, ferait apparaître les manifestations caractéristiques de la syphilis secondaire...* » Dès lors, un simple rapprochement de textes et de dates montrait, avec la force de l'évidence, que l'auteur anonyme de la communication de 1855 devait être identifié avec le signataire du rapport cantonal de 1854 ; *l'Anonyme du Palatinat* avec le Dr Bettinger (1).

Mais à dire vrai, en 1906, Hoffmann se refusa expressément à publier ce nom, et se contenta, dans un simple renvoi en bas de page, d'indiquer la référence bibliographique où il convenait de se reporter pour le trouver. Cette note, tombée par hasard sous nos yeux, fut l'origine de notre précédent article. N'ayant pas les mêmes raisons que Hoffmann pour taire le nom du Dr Bettinger, nous le publiâmes pour la première fois dans cette revue, en même temps que nous tentions d'évoquer la séance mémorable du 15 septembre 1855 et que nous cherchions une réponse à cette question : pourquoi, après le rapport signé de 1854, la communication anonyme de 1855 ? Or, Hoffmann se décide aujourd'hui à sortir de sa réserve et, dans deux articles consacrés à l'Anonyme du Palatinat (2), apporte quelques précisions intéressantes à cette page curieuse d'histoire médicale (3).

Et d'abord, nous apprenons que s'il n'a pas, dès 1906, révélé le nom de Bettinger, c'est pour déférer au désir du professeur E. Lesser, son chef à cette époque. Mais aujourd'hui, dit-il par ailleurs, « il n'y a plus aucune raison de garder le secret, et l'éminent médecin et observateur a bien mérité que son nom survive à l'avenir dans la science médicale ». L'identité de l'Anonyme ne saurait plus faire de doute. Ne vient-elle pas d'être confirmée encore à Hoffmann par le fils même de Bettinger, et par

---

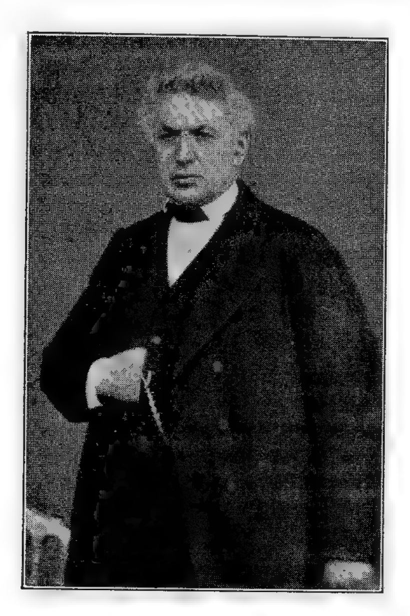
(1) Pour plus de détails, voir notre précédent article, *loc. cit.*

(2) Erich Hoffmann, Wer ist der « Pfälzer Anonymus » : *Dermatologische Zeitschrift*, 1912, n° 12, p. 1043-1050 ; Erich Hoffmann, Einiges aus dem Leben Julius Bettingers, des Pfälzers Anonymus : *eod. loc.*, 1913, n° 3, p. 220-223 (avec reproduction d'une photographie du Dr Bettinger).

(3) Dans ce qui suit, nous laisserons de côté tout ce qui concerne la séance du 15 septembre 1855. Sur ce point, en effet, la documentation de Hoffmann et la nôtre, puisées à la même source, ne sauraient être qu'identiques. Signalons, toutefois, qu'au lieu de résumer simplement, comme nous l'avions fait, les protocoles d'inoculation de l'Anonyme, Hoffmann les reproduit *in extenso*. Il n'est pas sans intérêt de le savoir, étant donné la difficulté de se procurer, en France tout au moins, l'*Aerztliches Intelligenz-Blatt* de 1856, où ils ont été publiés.

un médecin de l'hôpital de Frankenthal ? Mais il y a plus ; et, dans une notice nécrologique, parue dans le *Bulletin de la Société des médecins du Palatinat*, sous la signature du Dr Karsch, on trouve les lignes suivantes :

... Bettinger n'était pas ce qu'on appelle proprement un médecin savant. Il n'a jamais fait beaucoup de cas de la science qu'on trouve dans les livres ; aussi lui-même ne s'est-il guère dépensé en publications. Il est vrai que les comptes rendus de notre Société renferment de lui bien des commu-



Julius Bettinger, « l'Anonyme du Palatinat ».
(D'après la *Dermatologische Zeitschrift* : reproduction aimablement autorisée par le Prof. Hoffmann).

nications qui eussent mérité de plus amples développements, et que son seul travail (celui concernant la contagiosité de la syphilis secondaire) qui soit parvenu à la connaissance du public, et, seulement encore, sous la signature de *l'Anonyme du Palatinat*, fut considéré, de l'avis général, comme une action insigne.

Résumons : *un travail de Bettinger, relatif à la contagiosité de la syphilis secondaire et paru sous la signature de l'Anonyme du Palatinat*, voici qui est définitif et règle, une fois pour toutes, l'identité de l'Anonyme. Cet anonymat, avec quel soin jaloux Bettinger ne chercha-t-il pas à le conserver ! Jamais, au dire de ses parents, il ne parla en famille de ses expériences ; pas même à son gendre, qu'au début de la soixantaine il eut comme assistant à l'hôpital, il n'en souffla mot. En somme, de son vivant, il n'eut son nom publié qu'une seule fois, dans des conditions telles que sa qualité d'auteur

des inoculations pût en être inférée : c'est dans le rapport dont nous avons parlé plus haut, et qui précéda d'une année la communication anonyme à la Société des médecins du Palatinat. Or, ce rapport n'est pas de lui, mais du D[r] Kunst, qui en trouva les éléments dans un travail de Bettinger sur les observations intéressantes faites dans son service hospitalier, et destiné par lui, en tant que médecin cantonal, à l'administration du cercle du Palatinat, dont il relevait ; et rien ne prouve que Bettinger ait autorisé cette publication (1).

Quoi qu'il en soit, il n'est pas douteux que, grâce à la diffusion — en Bavière surtout — de l'*Aerztliches Intelligenz-Blatt*, où ce rapport de Kunst avait paru, nombre de médecins, bien en dehors de Frankenthal, aient dû être fixés sur l'identité de l'Anonyme. Et cependant, l'histoire est là pour prouver que le secret a été bien gardé. Mais pourquoi, justement, ce mystère ? Par crainte d'une violente réprobation ? Peut-être ; mais encore convient-il de préciser.

Réprobation médicale ? Non certes, et, comme nous l'écrivions autrefois,

il suffit de lire la discussion de 1855, pour se rendre compte que les expériences, toutes semblables, de Waller, ne paraissent pas soulever la moindre indignation ; et que Bettinger lui-même ne s'élève contre les inoculations de Ricord, que parce qu'elles ont été pratiquées sur des syphilitiques, alors qu'elles auraient dû l'être sur des non-syphilitiques. Mieux encore, Dick ne se gêne nullement pour exprimer le désir que des expériences semblables à celles de l'Anonyme viennent un jour éclairer le problème de la transmission vaccinale de la vérole.

Réprobation du grand public ? Cela paraît plus probable, et c'est à cette hypothèse que s'arrête aujourd'hui Hoffmann.

Sans doute, écrit-il, que des inoculations aient été pratiquées en grand nombre sur la population d'un établissement général de pauvres et de malades, est-ce là une circonstance susceptible d'éveiller les scrupules du public et des autorités ; mais il n'en est pas moins vrai que l'exceptionnelle importance de ces recherches pour la santé publique et le mérite d'avoir tranché définitivement une question scientifique d'une aussi haute portée méritaient une reconnaissance sans réserve. Aussi est-il tout naturel que les initiés aient préféré tenir le nom de Bettinger secret.

Cette hypothèse, somme toute, est plausible. Mais où Hoffmann nous paraît aller un peu loin, c'est dans le rapport singulier qu'il croit découvrir entre la décoration décernée à Bettinger et le fait, pour celui-ci, d'avoir conservé l'anonymat. Rappelons ce dont il s'agit.

---

(1) Ce premier rapport de 1854 était donc un simple document administratif, et non un travail lu à une réunion de médecins, comme nous l'avons écrit, par suite d'une interprétation défectueuse, dans notre précédent article.

En 1856, un an, par conséquent, après la communication anonyme, Bettinger reçut la croix de chevalier de l'Ordre du Mérite de Saint-Michel. L'explication qui nous semble vraiment la plus simple est qu'on voulut récompenser ainsi les services qu'il rendit comme médecin d'hôpital. Mais alors, comme nous l'écrivions, une question se pose :

S'il eût été avéré que Bettinger inoculait expérimentalement la syphilis à des sujets hospitalisés dans un établissement cantonal, dont la direction lui était confiée, eût-il été décemment possible de le faire chevalier d'un ordre du Mérite ? Franchement, on ne saurait admettre qu'une récompense officielle pût être décernée dans de pareilles conditions... Et, ajoutions-nous pour conclure, à ce point de vue très particulier tout au moins, on ne peut s'empêcher de constater que le Dr Bettinger, pour peu qu'il fût sensible aux petites vanités de ce monde, ne perdit pas tout à vouloir rester l'*Anonyme du Palatinat*.

Evidemment, cette explication vaut ce qu'elle vaut, et nous-même n'avons jamais songé à y attacher plus d'importance qu'il ne convient. Y a-t-il même lieu, seulement, de chercher un rapport entre l'anonymat et la décoration ? Peut-être bien que non, celui que nous proposons est vraisemblable, rien de plus. Or, Hoffmann aussi en admet un, mais lequel :

La distinction décernée s'explique facilement par le renoncement à toute gloire scientifique...

En vérité, cela peut-il être soutenu ? Et imagine-t-on, par exemple, de nos jours, un chef de service, essayant sur ses malades et réussissant l'inoculation de telle maladie grave qu'on voudra, cancer ou autre — jusqu'ici rien qui ne puisse se voir ou peut-être même s'être vu — mais qu'on décorerait ensuite pour cet exploit, sous prétexte qu'ayant rendu un service signalé à la science, il a renoncé, en gardant l'anonymat, au bénéfice de la célébrité ? Que l'on décore les pauvres malades — des anonymes eux aussi — cela ne serait que justice, mais le médecin !... Quoi qu'il en soit de cette question d'anonymat, puisqu'aussi bien, désormais, celui-ci n'existe plus, il était intéressant de connaître quelques détails sur l'existence de l'Anonyme. En voici le *curriculum vitæ*, tel que le rapporte Hoffmann :

Fils d'un maître de postes, Bettinger naquit, le 31 mars 1802, à Zweibrücken, où il suivit les cours du Gymnase. Il fit plus tard ses études de médecine à Würzbourg, et, après avoir passé son examen d'état, fut nommé, dès l'âge de 22 ans, assistant de l'établissement cantonal de pauvres et de malades, à Frankenthal, dans le Palatinat. De là il passa, en 1828, comme médecin de district, d'abord à Lauterecken, puis à Kusel, et fut appelé, en 1836, comme médecin-directeur de l'Etablissement cantonal de pauvres et de malades, à Frankenthal, où il exerça sans interruption pen-

dant presque un demi-siècle, et s'acquit, bien au delà des limites du Palatinat, une grande réputation.

En 1852, il fut nommé médecin de district de première classe, et, plus tard, obtint le rang et le titre de conseiller royal de médecine. Lors de son jubilé pour sa cinquantième année d'exercice, en 1878, il reçut de tous côtés des témoignages extraordinaires de considération ; il n'abandonna qu'en 1885 ses fonctions de médecin-directeur, et mourut après une courte maladie, presque à la fin de sa quatre-vingt-cinquième année, le 6 février 1887, ayant conservé, jusqu'à peu de semaines avant sa mort, une étonnante fraîcheur d'esprit.

Il était tout particulièrement honoré dans le cercle de ses confrères, et fut longtemps président de la Société des médecins du Palatinat.

Ce sont là des renseignements un peu secs. Pour trouver, sur l'homme, des détails plus intimes, il faut les chercher dans la notice nécrologique, déjà citée, que lui a consacrée le Dr Karsch. Bettinger, y lisons-nous,

transforma de très bonne heure la Maison des pauvres, de Frankenthal, autrefois dépôt de mendicité, en une véritable clinique, ce qui fut un bienfait non seulement pour les malades, mais encore pour les médecins du Palatinat, dont une grande partie furent initiés par lui, comme assistants ou bénévoles, à la pratique de notre art. Peu de cliniques pouvaient se flatter d'exercer sur leurs élèves une influence aussi durable que celle de Bettinger (1). Les relations de maître à élèves profitaient également à l'un et aux autres ; car, au contact de la jeunesse, Bettinger se maintenait toujours jeune. L'influence qu'il exerçait sur celle-ci était surtout faite de l'exemple qu'il lui donnait ; il était son idéal et, pour la plupart, il est resté plus tard dans la vie, l'ami et le conseiller.

Karsch, nous l'avons vu plus haut, représente encore Bettinger comme peu féru de la science apprise dans les livres et n'aimant guère, lui-même, écrire.

C'était, avant tout, un homme d'action, que l'essence même de son caractère éloignait de toute spéculation. Bien que non spécialiste, il se sentait porté naturellement vers la chirurgie. Il possédait à un rare degré la clarté de jugement et la simplicité de l'exposition... Aucune tentative ne l'effrayait, dès lors qu'elle pouvait apporter le salut. Aussi prudent que résolu, il employait des moyens d'exécution simples, et généralement voyait le succès récompenser ses efforts. Qu'il ne se soit pas aussi bien familiarisé avec les plus récentes techniques, qui, étant donné son âge, voudrait lui en tenir rigueur ?

Mais c'était son caractère, plus encore que sa maîtrise, qui lui attirait la confiance, le cœur de tous ceux qui l'approchaient. Il ne craignait pas, quand il avait commis une faute, qu'il s'était trompé, de reconnaître son erreur devant ses élèves. De sa bouche, on le savait, ne sortaient que des paroles de vérité...

(1) Au sujet de la valeur de Bettinger comme clinicien, voir, dans notre précédent article, avec quelle perspicacité il sut reconnaître, dès 1854, les rapports existant entre la pleurésie et la tuberculose.

Doué, sous ses dehors de froid observateur, d'une fine nature d'artiste, il se complaisait, jusque dans ses vieux jours, aux chefs-d'œuvre des poètes classiques, et bien souvent confondait les jeunes gens par ses citations. Combien de fois aussi ne demanda-t-il pas, le soir, à la musique, le délassement d'une harassante journée de travail !

On conçoit aisément qu'un homme comme Bettinger ait été, pendant plusieurs dizaines d'années, le médecin qu'on venait le plus consulter de bien loin à la ronde. Mais jamais il n'abusa de sa situation pour satisfaire des ambitions personnelles. Riche ou pauvre, un malade n'était pour lui qu'un être ayant besoin d'être secouru, et pour lui venir en aide, jour et nuit, jusqu'à un âge avancé, on le trouvait toujours prêt, sa santé de fer ne connaissant pas la fatigue. Et ce n'est pas à ses confrères dans le besoin qu'il fut le moins secourable. Protéger leur honneur était pour lui un devoir sacré...

Bettinger, dans une circonstance capitale, fut, sans doute, un expérimentateur d'une audace critiquable ; mais l'importance du but poursuivi et atteint, jointe à la belle tenue d'une vie toute de loyauté et d'honneur, plaident trop puissamment en sa faveur, pour qu'on ne lui refuse plus le droit d'être désormais, devant la science, lui-même, Bettinger, et non plus l'*Anonyme du Palatinat.*

L'Esprit d'aujourd'hui

A une séance de la fameuse Commission d'enquête présidée par M. Jaurès, un commissaire interrompait en ces termes le témoin déposant :

— Avez-vous eu le sentiment que M. Fabre ait reçu une *injection ?*

Tous les membres de la Commission de rire, et, un peu interloqué, l'interrupteur reprenait :

— Avez-vous eu le sentiment que M. Fabre ait reçu une *injonction* du président du conseil ?

Mordant pince-sans-rire, M. Barrès interrompait à son tour :

— Faut-il que les deux questions posées par notre collègue figurent à la sténographie ?

Et voilà comment nos Parlementaires traitent les affaires sérieuses

Informations de la « Chronique »

Le dernier (?) mot sur la mort de J.-J. Rousseau.

Ce n'est pas, à dire vrai, une version neuve que M. le professeur Lacassagne nous apporte, dans l'opuscule qu'il vient de consacrer aux dernières années et à la mort de J.-J. Rousseau (1) ; mais c'est une excellente mise au point d'un problème qui a déjà donné lieu à de multiples et passionnées controverses.

Après nous avoir révélé des détails assez généralement ignorés sur les séjours du philosophe à Bourgoin, d'après le Dr Ariste Potton (2), et la maladie grave qui l'y éprouva ; sur les voyages de Rousseau à Lyon, d'après M. Félix Desvernay (3) ; sur les symptômes de délire des persécutions qu'il manifesta, étant à Grenoble, d'après M. Ernest Jovy (4), l'éminent médecin légiste aborde le sujet de la discussion.

Successivement, il montre l'origine et la nature de l'affection dont souffrit Jean-Jacques, puis la dernière phase de cette affection, aboutissant à la mort ; celle-ci survenant à la suite d'une chute accidentelle, mais causée, comme nous l'avions nous-même le premier établi (5), il y a quelques années, après avoir pris l'avis du professeur Achard, par l'urémie.

M. le professeur Lacassagne rend, du reste, hommage aux travaux de ses devanciers, et cite, entre autres, l'étude médicale si consciencieuse, si complète, si homogène, due au professeur Régis (6), complétée par un travail du même psychiatre, publié, comme le précédent, dans notre revue (7). Avec Régis, Lacassagne conclut à une « neurasthénie de type spasmodique vaso-moteur ». Rousseau était, pour tout dire, un « urémique latent » et l'ictus apoplectique qui a mis fin à ses jours fut la terminaison fatale de la maladie dont il avait souffert durant toute sa vie. Donc, *ni crime ni suicide, mais mort naturelle* — sans conteste.

Le traumatisme n'a été que la cause occasionnelle.

D'après Polis (1894), la commotion cérébrale se produit facilement, quand le cerveau est anémié : le moindre choc peut être suivi de mort. « C'est, écrit le professeur Lacassagne, ce qui s'est passé pour Rousseau : son cerveau avait une circulation défectueuse et le

(1) Lyon, Rey, 1913.

(2) *Notes historiques sur le séjour de J.-J. Rousseau à Bourgoin,* durant les années 1768, 1769 et 1770 ; broch. in-8° de 30 p. Lyon, Boitel, 1844.

(3) *J.-J. Rousseau à Lyon.* (Cf. *Progrès de Lyon,* des 5, 19 et 30 septembre 1912.)

(4) *Un document inédit sur le séjour de J.-J. Rousseau à Grenoble, en 1768* ; Vitry-le-François, 1898, in-8° ; *Quelques mots de Lalande sur J.-J. Rousseau à Monquin en 1769* ; br. de 13 p. ; Paris, Leclerc, 1912.

(5) *Indiscrétions de l'Histoire,* t. VI ; Paris, 1909.

(6) *Chronique médicale,* 1900.

(7) *Id.,* 1er mars 1910.

choc produit par la chute a déterminé une commotion mortelle. Ajoutons encore que Paulesco a fait voir, par des expériences, les causes déterminantes et le mécanisme de la mort subite, consécutive au passage de l'attitude horizontale à l'attitude verticale. Il y a alors une anémie du cerveau, qui facilite la production de la commotion et en aggrave les effets. Or, Rousseau allongé sur son lit, après le lavement que lui avait administré Thérèse, s'est levé brusquement, est allé s'asseoir sur une chaise, d'où, quelques secondes après, il est tombé la tête en avant sur le carreau. On peut dire que Rousseau a eu une attaque d'urémie, dont les symptômes se sont peu à peu aggravés. C'est le choc de la tête sur le carreau qui a provoqué une commotion cérébrale brusquement mortelle. »

En dépit de cette démonstration, d'une lucidité inattaquable, un de nos confrères, le Dr Julien Raspail, a cru devoir soutenir la thèse de l'assassinat de Rousseau par sa compagne Thérèse Levasseur, en se basant sur de prétendues lésions relevées sur le masque mortuaire du philosophe (1). M. Lacassagne a examiné avec le plus grand soin, et sans aucun parti pris, ledit moulage ; il le décrit avec minutie et conclut, en fin d'analyse, que ce moulage « indique nettement la plaie relevée sur le cadavre au moment de l'autopsie ; la seconde dépression, indiquée comme plaie et décrite par le Dr J. Raspail, est possible, mais d'origine incertaine ; la troisième paraît plus que douteuse ». Ces conclusions, loin d'infirmer celles que nous avions formulées dès 1908 (2), ne font que les confirmer, et nous nous associons pleinement au professeur Lacassagne, pour dire qu' « à l'heure actuelle, nous possédons tous les documents capables de fixer la vérité sur les derniers moments de ce grand génie ». Il nous paraît, comme à notre affectionné maître, que les débats doivent être définitivement clos.

Pouvait-on sauver G. Calmette ?

Nous ne referons pas, après tant d'autres, le récit du drame qui a coûté la vie à un de nos plus sympathiques confrères de la presse parisienne. Quelque opinion que l'on ait sur le mobile qui a mis l'arme aux mains de l'assassin, ce n'en est pas moins un crime, qui appelle une répression sévère, un châtiment d'autant plus exemplaire que celle qui a froidement accompli cet acte criminel, occupe dans la hiérarchie sociale une situation plus élevée. Mais laissons à la justice suivre son cours et glosons autour de l'incident qui a causé, dans notre pays et au dehors, une si profonde émotion.

Dans certains milieux, on s'est posé cette question : si on eût opéré le blessé « sur le champ de bataille », quelques minutes après qu'il eût reçu les projectiles, avait-il plus de chances d'échapper à

---

(1) Cf. *Chron. méd.*, 15 août 1912.

(2) *Rev. des Alcal.*, juin, pp. 1149-1158 ; juillet, pp. 1180-1189, et août-septembre 1908, pp. 1211-1226.

la mort ? A cette question, un chirurgien, qui passe pour un de nos plus habiles bistouris, le Dr G. Fraisse, d'Hyères (Var), répond par la consultation suivante, que publie notre ami G. Montorgueil, dans l'*Eclair* du 22 mars :

L'autopsie nous apprend que le blessé est mort par le fait d'une lésion de l'artère iliaque externe. Un caillot obturateur s'est formé au niveau de la plaie artérielle ; puis, ce caillot est tombé et l'hémorragie a repris, entraînant la mort de la victime.

Tout commandait de transporter, avec des précautions infinies, le blessé dans une pièce voisine (en l'espèce la salle du Conseil du journal) et là, le coucher et le maintenir immobile sur une table, en attendant l'arrivée du médecin.

Celui-ci accourt ; à coups de ciseaux, il ouvre, écarte les vêtements et constate une blessure, par arme à feu, au niveau du bas-ventre.

Sans bouger le malade, il fallait lui appliquer, sous les côtes, un lien élastique de Mombourg, lequel arrête instantanément toute hémorragie dans l'étage inférieur de l'abdomen. Cette méthode est courante à l'étranger. A la rigueur, le mombourg est remplacé par un simple tube de caoutchouc, dit à gaz, large de 2 centimètres et long de 1 m. 50. On complétait l'ischémie absolue du bas-ventre par des bandes de caoutchouc appliquées sur les cuisses, on mettait le blessé en position déclive légère et on avait tout le temps d'attendre la venue du chirurgien.

Des chirurgiens ? Mais il s'en trouve, à Paris, tous les cent mètres ; tous sont rompus à la pratique de la laparatomie ; tous sont capables d'aller lier ou suturer une artère abdominale quelconque.

Pendant ce temps, arrivait l'un des nombreux fabricants de Paris, qui fournissent tout le matériel chirurgical. En un clin d'œil, avec des draps stérilisés, la pièce était transformée en une salle d'opérations aseptique parfaite et le chirurgien, stérilisé de son côté, pouvait prendre le couteau.

Quant au malade, ayant subi le minimum d'hémorragie, il avait les plus grandes chances de s'en tirer.

L'opération pouvait avoir lieu moins d'une heure après l'accident ; on l'a tentée plusieurs heures après. En l'attendant, le blessé n'a pas été soumis au sérum intrarectal de Murphy, qui s'installe en quelques minutes.

Dr G. Fraisse (*Hyères*, Var).

Ce qu'il y a de certain, c'est que, dans ces minutes tragiques où l'affolement est à son comble, le zèle le plus affectueux ne remplace pas le sang-froid. On le vit bien, dans cette autre circonstance, où l'hésitation en présence d'un malade illustre — il s'agissait de Gambetta — retarda, paralysa une intervention qui eût pu prologer la vie du patient. On a dit, à ce sujet, que Lannelongue voulait tenter l'opération, et que ses collègues s'y opposèrent ; en réalité, ce fut Péan qui fut pressenti pour opérer l'illustre homme d'Etat et qu'au dernier moment on écarta, pour des raisons qu'il vaut mieux ne pas évoquer.

Gambetta n'aurait-il pas, quand même, succombé ? La blessure, évidemment, n'était pas mortelle, mais l'état général du sujet était si délabré, qu'une issue fatale se serait certainement produite, à très brève échéance. Telle est, du moins, notre conviction.

Le Présent dans le Passé

Le Centenaire de Guillotin.

En un temps où on ne laisse passer aucun anniversaire d'un événement mémorable sans le souligner il fallait s'attendre à ce qu'on rappelât la mort du « parrain » de la guillotine (1), survenue le 26 mars à Paris.

Nous ne referons pas la biographie de Joseph-Ignace Guillotin, qui se trouve dans tous nos Dictionnaires et Encyclopédies, médicaux ou autres ; nous ne voulons que profiter de l'occasion, qui s'offre à nous, de publier une lettre inédite, signée de Guillotin et Duchatel, au nom du « Bureau du Domaire national du département de la Seine », au citoyen Thouret, Directeur de l'Ecole de Santé, rue des Cordeliers. En voici le texte, d'après l'original en notre possession :

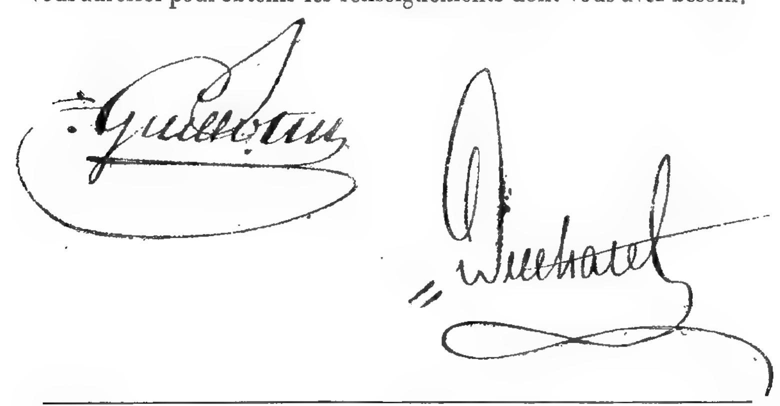
N.° 137

LIBERTÉ. République Française ÉGALITÉ.

Paris le 11 Ventose l'an 4e de la République une et indivisible

Vous nous marquès, Citoyen, par votre lettre sans date, avoir besoin de consulter les Registres de la ci-devant Eglise des Cordeliers relatifs à l'Inhumation des Personnes dont les familles avaient leur sépulture dans les Chapelles de cette Eglise, et vous désirez que nous vous mettions à portée de vous procurer des renseignements à ce sujet.

Les Registres dont il s'agit, Citoyen, ne sont pas à notre disposition. Tout ce qui regarde l'Etat civil des Citoyens faisant partie des attributions du Ministre de l'Intérieur, c'est à lui que vous devez vous adresser pour obtenir les renseignements dont vous avez besoin.



(1) Cf. *le Cabinet secret de l'histoire*, 4e série : « Guillotin est-il l'inventeur de la guillotine ? » — *Petit-Parisien*, 29 mars 1914, édition de province.

Échos de la « Chronique »

Un Anglais qui ne perd pas le Nord.

L'affaire Macaura vient de se juger, — tout arrive ! — devant la 9e chambre, et peut-être le verdict sera-t-il rendu quand paraîtront ces lignes. Ce procès, fertile en surprises, nous en a ménagé une vraiment peu ordinaire, et que le courriériste des tribunaux du journal *l'Eclair* relate en ces termes :

Un industriel anglais, M. Dawies, cessionnaire pour le Royaume-Uni de la licence du brevet Macaura, occupait cent ouvriers et livrait deux mille appareils par semaine avant l'instruction ouverte par le parquet de la Seine, sur la plainte des syndicats médicaux. Depuis, M. Dawies a dû fermer ses ateliers et arrêter sa fabrication.

Du préjudice subi, il entend demander réparation au Dr Macaura, si ce dernier est condamné pour exercice illégal de la médecine et escroquerie ; ou bien aux syndicats médicaux, si l'inventeur du *Pulsoconn* est renvoyé des fins de la poursuite.

Pour établir la recevabilité de son intervention dans ces conditions, il invoque un arrêt de la Cour de cassation, rendu dans les affaires Rochette, arrêt autorisant la constitution d'actionnaires en partie civile dans des conditions analogues.

Après tout, ne vivons-nous pas dans le manoir à l'envers ?

Coïncidences !

Nous n'avons aucun goût pour les revendications, estimant que les sujets sont à tous et qu'il n'y a que la manière de les traiter qui importe ; mais, véritablement, certains de nos confrères manquent par trop d'imagination.

Ainsi, dans le numéro de mars d'un de nos plus luxueux périodiques médicaux, nous ne relevons pas moins de *sept* articles ayant trait à des questions dont nous avons apporté la solution il y a plusieurs années déjà, et qui se trouve, comme par hasard, conforme à la nôtre. Exemples : la Mort de Molière (cf. la Revanche de Diafoirus, dans les *Indiscrétions de l'histoire*, t. V) ; la Mort du dauphin François (cf. *Morts mystérieuses de l'histoire*, 1re série) ; les Nains et les Fous (cf. *Mœurs intimes du passé*, 3e série) ; les Vierges nourrices, (cf. *Chronique médicale*, passim) ; les Végétations adénoïdes de François II (cf. *Chronique* et *Morts mystérieuses* et surtout l'admirable monographie de Potiquet) ; la Mort de J.-J. Rousseau (*Indiscrétions*, *Cabinet secret*, travaux de Régis, Lacassagne, etc.) ; le Secret de Mme Récamier (*Cabinet secret de l'histoire*, t. IV, Potiquet), etc., etc.

Échos de Partout

Une petite fille allaitée par une chienne. — Il est absolument exceptionnel que l'on songe à utiliser le lait de chienne pour l'élevage artificiel des nourrissons ; cependant il ne serait pas impossible de le faire, d'après le récit suivant, fait à M. Armand GAUTIER, membre de l'Institut, par une dame digne de foi :

« Il y a trente ans environ, habitait rue Gay-Lussac, à Paris, une fruitière qui, pendant qu'elle nourrissait sa fillette, âgée de quelques mois, avait l'habitude, lorsqu'une cliente survenait, de poser l'enfant dans une grande caisse garnie de foin, où une chienne caniche allaitait deux petits ; cette bête, de forte taille, avait pris l'habitude de faire place volontiers au bébé, qu'elle léchait légèrement jusqu'à ce qu'il eût pris une mamelle, qu'il tétait très gloutonnement. J'ai vu bien des fois, ajoute la dame témoin de ces faits, la chienne tétée en même temps par ses petits et par son enfant adoptif. Ce système, encouragé par la fruitière, a réussi parfaitement, car l'enfant est devenu superbe. »

(*Clinique infantile.*)

Inscriptions dans les pharmacies. — D'après le *Mercure de France*, de mars 1788, que cite notre excellent maître et ami, le professeur BOURQUELOT, d'après le *Bulletin de la Société d'Histoire de la pharmacie* (28 février 1914), un écolier d'Oxford aurait mis sur la porte d'un apothicaire l'inscription facétieuse suivante :

Hic venditur
Catharticum, emeticum, narcoticum
Et omne quod exit in um
Praeter remedium.

Une pharmacie de Clamart (Seine) portait, il y a une dizaine d'années, et porte sans doute encore une inscription d'un caractère plus grave :

Hic invenies lethum simul ac remedium,

qui n'était pas pour rassurer le malade.

Nos lecteurs pharmaciens voudraient-ils nous faire connaître les inscriptions de ce genre qu'ils connaîtraient. Nous les en remercions d'avance.

PAGES HUMORISTIQUES



L'humour au Congrès de Londres.

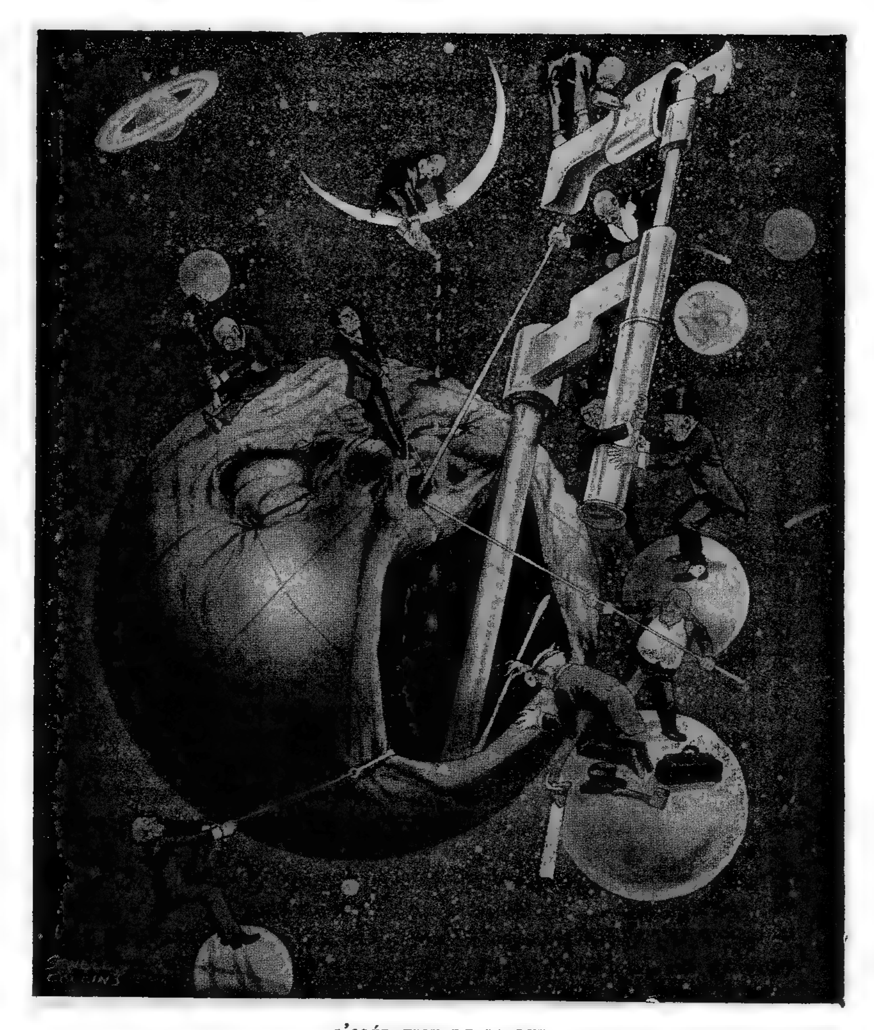
Grâce à l'amabilité du savant laryngologiste de Turin, le professeur Gradenigo, nous sommes en mesure de reproduire deux clichés qui, suivant l'expression de notre correspondant, sont de véritables tableaux de genre, expression sincère de ce que peut l'humour britannique au point de vue de l'élégance et de l'esprit.

L'un de ces clichés est emprunté au menu du banquet offert à l'hôtel Cecil aux membres des sections otologique et rhino-laryngologique du Congrès de Londres, par les deux présidents, avec la présence officielle de sir Thomas Barlow, président du Congrès. On admirera la prestesse et l'habileté avec laquelle les diablotins exécutent les plus difficiles opérations de la spécialité, depuis l'ouverture du sinus sphénoïdal, jusqu'à l'ablation d'un polype du larynx, en passant par l'opération radicale de l'oreille moyenne.

L'autre figure servait à illustrer le programme, que le professeur Saint-Clair Thomson fit distribuer aux membres du Congrès, lors de la somptueuse réception qu'il leur offrit. Avec quelle délicatesse ces spécialistes, en chapeau haut de forme et en redingote, pratiquent à notre globe terraqué la laryngoscopie directe ! Un opérateur s'est même campé sur la lune, pour pouvoir instiller, dans la bouche et dans le pharynx, les gouttes de cocaïne ; un autre trépane un sinus frontal ; certains dilatent des fosses nasales, etc.

Nos lecteurs seront reconnaissants au professeur Gradenigo de nous avoir permis de leur faire connaître ces petits croquis si spirituels.

Dr Menier (*Decazeville*).



L'OPÉRATION DE LA LUNE.

(Cliché communiqué par le Professeur Gradenigo).

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Le fauteuil hémorroïdal (XXI, 87). — A propos de la question posée par le M. d'E., dans un récent numéro de la *Chronique médicale*, sur ce que pouvait être « un fauteuil hémorroïdal », je vous signale que, dans le *Dictionnaire de l'Ameublement et Décoration*, de Havard, à l'article *Fauteuil*, il est fait mention des sièges de commodité, qui étaient en usage à la fin du XVIIe siècle et au commencement du XVIIIe. D'après les « Annonces, avis et affiches diverses, » de 1738, il s'agit d' « un fauteuil... propre pour un malade et un paralytique, ou un infirme, monté sur des soupentes, avec train, cric et guindages ; il peut s'ôter de dessus les soupentes et servir de chaise à porteur... »

Ce fauteuil ne serait-il pas un proche parent de celui de Mgr de Paris, que ce notable personnage ne pouvait quitter ?

Dr H. Savornin (*Paris*).

L'affaire Lafarge (XX, 123, 188). — L'*Eclair*, de Montpellier, daté du 12 octobre 1913, a donné sous le titre : *Choses et gens. — Deux saints*, de curieux détails sur l'abbé Coural, le directeur de conscience de Mme Lafarge, laquelle en a fait un magnifique éloge dans ses *Heures de prison* ; et sur Gaspard de Bufalo, auquel l'empoisonneuse adressait l'invocation si lyrique que nous avons publiée, d'après l'original qui nous avait été communiqué.

Nous nous demandions quel était ce béatifié. Notre confrère montpelliérain nous fournit sur ce personnage les intéressants renseignements qu'on va lire.

« La solution de ce petit problème d'hagiographie se trouve dans les Bollandistes. Bufalo est une petite ville italienne et le vénérable Gaspard naquit à Rome en 1778. Sa vie fut remplie par le ministère apostolique : c'était un ardent prédicateur.

Voici quelques traits de sa biographie.

Pour fournir aux hommes des quartiers qui avoisinent la roche tarpéienne le moyen de s'occuper de leur âme après les travaux du jour, il établit pour eux une réunion nocturne dans l'église de *Sancta Maria in vineis*. Cependant Napoléon, n'écoutant que son ambition, faisait arrêter Pie VII, réunissait les Etats pontificaux à son empire, et exigeait des Romains le serment de fidélité. Gaspard fut de ceux qui eurent le courage de s'y refuser. Il répondit au gouverneur français, qui lui demandait cet acte de soumission : « Je ne le peux, ni le dois, ni le veux. »

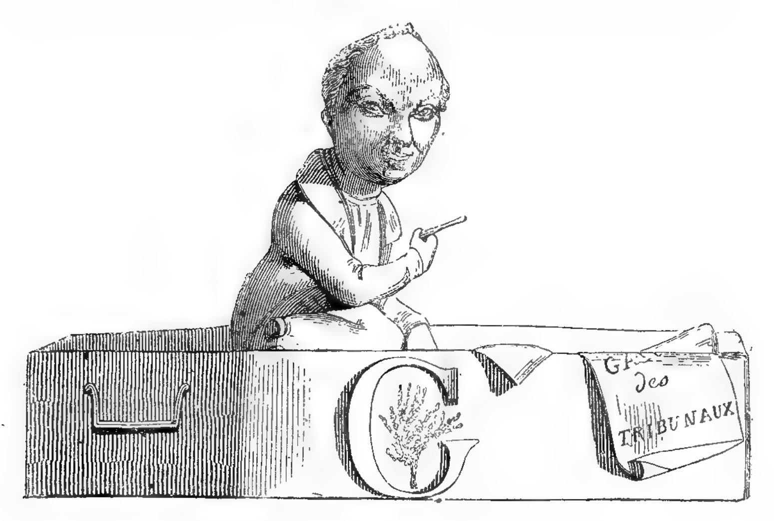
Le chanoine dut partir pour l'exil. Sur le refus qu'il fit, une seconde fois, de se soumettre, il fut incarcéré et traîné de prison en prison — et voilà qui explique la dévotion de Mme Lafarge, qui

faisait allusion à ses « triomphes inconnus », dix ans avant que la cause de la béatification n'ait été admise.

On le voit donc, la sainteté, non encore proclamée, de Gaspard de Bufalo ne faisait point de doute pour Marie Capelle, qui l'invoquait avec la sûre divination de ceux qui ont beaucoup souffert et qui connaissent tout le prix de la douleur au regard du divin supplicié. »

Raoul DAVRAY.

— A-t-on rappelé, à propos du procès Lafarge, la charge que le caricaturiste DANTAN fit d'un des médecins qui, avec Orfila, joua un



Une charge de Dantan : le Dr OLIVIER.

rôle d'importance et dont le rapport contribua notablement à la condamnation de la coupable ?

Cette charge, que nous reproduisons ci-dessus, vise le Dr G. OLIVIER : accroupi sur un cercueil, le médecin-expert tient à la main une cuiller, avec laquelle il déguste la peu appétissante matière soumise à son examen. Un olivier placé dans la lettre majuscule G est un rébus suffisamment explicite.

Puisque le nom de Dantan vient d'être évoqué, rappelons un détail peu connu, croyons-nous, sur le célèbre artiste.

Dantan n'a caricaturé qu'une seule femme, LA MALIBRAN.

Mme Malibran lui avait inutilement demandé sa charge pendant toute une année. Un jour cependant, c'était en 1831, vaincu par ses instances réitérées, Dantan cède, et, le soir même, dans les coulisses des Italiens, il présente à la cantatrice l'œuvre si désirée.

Mme Malibran remercie, regarde, cherche à sourire et fond en larmes. De ce jour, Dantan se promit de ne jamais céder à pareille

sollicitation : quelque temps après, il obtint de la Malibran un billet ainsi conçu :

> Mme Malibran a prié M. Dantan de vouloir bien lui faire sa charge et de la publier, afin que la masse vulgaire (*sic*) pût rire à ses dépens.

Quand, trois ans après, le 23 septembre 1835, Marie-Félicité Malibran mourut à Manchester, Dantan écrivit à Bériot, son mari :

> Devant la mort, le rire s'éteint. J'ai brisé le moule d'un coup de marteau.

R. L.

— S'il en est temps encore, voulez-vous me permettre de dire mon mot sur Mme Lafarge ? Au cours de mes lectures, j'ai relevé ce fragment d'une lettre de Lamennais au baron de Vitrolles, datée du 20 septembre 1840, par conséquent contemporaine de l'événement qui occupait Paris et... les provinces :

> Vous ne sauriez croire l'enthousiasme qu'excite parmi les jeunes gens d'un certain monde l'intéressante Mme Lafarge. C'est à qui l'épousera, sitôt que le jury l'aura rendue à la société. L'un des prétendants est ce Polonais que vous avez rencontré chez Mme Marliani, cette grosse tête tartare, à poil roux. Il a pour rival un Anglais, et une douzaine au moins de nos très chers compatriotes. Ce dévergondage d'esprit et de principes n'est-il pas effrayant ?

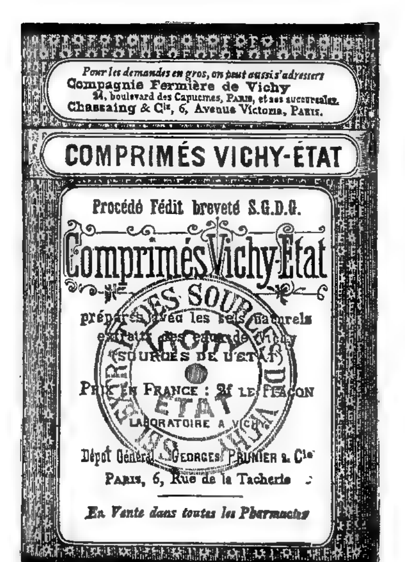
Ne croirait-on pas cette dernière phrase écrite d'hier ?

D. B.

Médecin musicien (XX, 701). — Noël Carbonnel, né à Salon (comme Nostradamus) vers 1748, était fils de berger. Son goût pour l'étude le fit remarquer d'un évêque qui, s'intéressant au jeune homme, orphelin à 12 ans, le fit placer dans un collège de Jésuites. Là, Noël marqua une disposition toute particulière pour les sciences et, ses humanités terminées, il déclara qu'il voulait être médecin. Il vint à Paris, vers 1766, et eut pour maîtres Antoine Petit et Tronchin.

Fit-il de bonnes et brillantes études ? Je ne sais, bien qu'on puisse le supposer sous le patronage de tels maîtres.

Noël avait une autre passion, celle de la musique, et c'est dans cet art qu'il laissa quelque célébrité, car il eut son heure de vogue. Il jouait du *galoubet*, instrument aujourd'hui disparu et dont on ne trouve plus trace que dans quelques musées du Midi, bien que l'instrument diffère un peu comme forme et dimensions ; c'était une petite flûte, probablement en *si*, percée de trois trous. C'était, on le voit, le roseau des pâtres de Provence, se jouant d'une seule main, et qui, en se perfectionnant, devait donner naissance au primitif flageolet à cinq trous et deux clés.


Pour les demandes en gros, on peut aussi s'adresser
Compagnie Fermière de Vichy
24, boulevard des Capucines, Paris, et ses succursales.
Chassaing & Cie, 6, Avenue Victoria, Paris.
COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
Procédé Fédit breveté S.G.D.G.
Comprimés Vichy-État
LABORATOIRE A VICHY
Paris, 6, Rue de la Tacherie
En Vente dans toutes les Pharmacies

D'où lui venait cet instrument ? Voici ce que je trouve dans un petit livre, aujourd'hui très rare, d'Eug. Muller :

Quand l'apprenti médecin eut tout à coup formé le projet de se livrer corps et âme à cet art, qui devait lui faire éprouver les plus ravissantes émotions, il dut assurément être un instant embarrassé sur le choix de l'instrument dont il faudrait qu'il apprît à se servir. Mais peut-être à ce moment d'indécision posa-t-il machinalement la main sur le galoubet de son père, et l'approchant de sa bouche en tira-t-il des motifs qui bruissaient dans sa tête.

Sur ce point, la documentation vraiment historique fait défaut : mais ce qui est certain, c'est que, de cet instrument chétif et primitif, Carbonnel sut tirer des accents et des effets inconnus jusqu'alors.

Noël eut un gros succès ; des compositeurs écrivirent à son intention, et jusqu'à sa mort, survenue au commencement du siècle dernier, il appartint à l'orchestre de l'Opéra. Avec l'instrumentiste disparut l'instrument, que peu de musiciens connaissent maintenant ; il aurait cependant été désirable de voir, dans notre musée de l'Académie nationale de musique, à côté de la flûte en queue de billard de Tulou, le petit instrument de notre confrère bicéphale, Noël, le joueur de galoubet.

Dr Georges Petit (*Paris*).

Médecins à doctorats multiples (XX, 56, 540). — A toutes fins utiles, je me permets de vous signaler, à propos des « médecins à doctorats multiples », le cas d'un de mes camarades, aujourd'hui attaché à l'état-major du général Pau, membre du conseil supérieur de la guerre.

Sa thèse, parue en juin 1912, chez Imhaus et Chapelot, éditeurs, sur « Les indisciplinés dans l'armée (normaux et anormaux), » est signée : « Ch. Pont, capitaine d'infanterie *breveté*. Docteur en *droit*, Docteur en *médecine*. »

Dr Morvan (*Besançon*).

Le plus jeune docteur (XX, 413, 511). — Le Dr Weiss, de Cousances-aux-Forges (Meuse), n'est certes pas « le plus jeune docteur », mais un des plus jeunes. Il est, en effet, né le 15 avril 1858 et a passé sa thèse, devant la Faculté de médecine de Nancy, le 20 octobre 1880, quelques jours avant de faire son service militaire. Il était donc âgé de 22 ans 6 mois et 5 jours.

— Le Dr Duclos, de la Roche-sur-Yon, n'est pas, à beaucoup près, le médecin ayant conquis son diplôme universitaire au minimum d'âge. Le médecin-major de 1re classe Charles Daussat, né le 26 mars 1873, a été reçu docteur en médecine le 8 décembre 1893 : il avait, par conséquent, 20 ans 8 mois et 14 jours à cette époque. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, qu'il n'y ait pas plus jeune docteur dans les cadres du corps de santé militaire.

Dr Lamoureux (*Nontron*, Dordogne).

La simulation des maladies sous la Terreur (XX, 270, 411). — Voici une nouvelle version — c'est la troisième ! — de l'incident auquel le peintre Gérard se trouva mêlé, sous la Terreur. Nous l'empruntons à un article paru dans le *Musée des Familles* (1850, octobre, p. 7-8), et publié sous la signature de Pitre-Chevalier :

François Gérard, qui devait s'immortaliser par tant de tableaux, et surtout par *l'Entrée d'Henri IV à Paris*, commença, comme Michel-Ange, par s'exercer dans la sculpture chez le statuaire Pajou. En 1782, sa vocation lui arracha le ciseau des mains, et le fit entrer chez le peintre académicien Brenet. Celui-ci, qui avait plus de routine que de talent, interdit les couleurs à son élève et ne lui permit que l'exercice du crayon. Gérard, alors âgé de douze ans, ne put supporter cette exigence. Dérobant un jour une palette et un pinceau, il alla peindre en cachette, dans un grenier, une large toile représentant une peste. C'est celle qui a figuré dans la collection de l'acteur Chenard.

L'enfant avait atteint sa quatorzième année, et révélait déjà le peintre du *Bélisaire*. Un matin qu'il se livrait à son travail favori, un inconnu s'introduisit dans son grenier.

— Jeune homme, lui dit-il, je suis le chevalier de Rougeville, j'aime les arts et les artistes. On m'a parlé de votre talent et de vos chagrins. Je les ai fait connaître à la reine dont l'esprit n'a d'égal que le cœur, et elle m'a chargé de vous commander un ouvrage. Venez demain travailler chez moi, vous y serez mieux qu'ici.

Gérard quitta le grenier de Brenet et courut au rendez-vous du chevalier. Il trouva, dans une chambre bien éclairée, un magnifique plâtre de la *Pietà* de Michel-Ange.

— Vous désirez, lui dit le gentilhomme, passer de la statuaire à la peinture. Voici une excellente occasion. La reine vous demande de lui traduire en couleur ce chef-d'œuvre du roi des sculpteurs et des peintres.

Gérard, au comble de la joie, se mit à l'ouvrage. Il songea aux douleurs qui commençaient à frapper Marie-Antoinette, comme reine et comme mère ; et cette pensée, animant sa reconnaissance, lui fit suppléer à l'insuffisance de sa copie par une tendresse qui n'est pas dans la Vierge de Michel-Ange.

M. de Rougeville fut enchanté de lui, le présenta à la reine, et le fit entrer à l'atelier de David. Cinq ans après, il remportait le second prix de Rome.

Il revint d'Italie en 1792, avec sa mère mourante. Il trouva la France bouleversée, David lancé dans la Révolution, ses anciens amis suspects ou dispersés... Retiré au chevet de sa mère, il fit une seconde *Pietà*, plus belle encore que l'autre, et tout imprégnée de ses larmes filiales.

Bientôt sonne 93, l'an de terreur et de misère. La réquisition atteint Gérard au milieux de ses travaux. Il recourt à David, alors tout-puissant. Le peintre jacobin l'exauce, mais à quel prix ? en l'associant à ses œuvres de sans-culotte, en l'inscrivant parmi les jurés du tribunal révolutionnaire !...

Figurez-vous l'horreur et les combats du jeune artiste. S'il refuse ce terrible honneur, il risque sa liberté et peut être sa vie ; s'il accepte, le voilà complice de Robespierre et du bourreau ! Il accepte cependant, avec l'espoir de sauver ses propres victimes. Mais bientôt, il voit où l'a mené sa faiblesse, et l'illusion de son cœur tombe devant la sanglante réalité. Il se

sent les mains liées pour faire le bien et libres seulement pour accomplir le mal. Les Révolutions sont comme les cylindres mécaniques: si vous y mettez le bout du doigt, votre corps y passe tout entier. Chaque jour les têtes les plus innocentes et les plus illustres vont du tribunal où Gérard siège, à l'échafaud qu'il ne peut renverser.

Un soir enfin, il apprend qu'il va juger Marie-Antoinette ! A ce dernier coup, sa raison s'ébranle ; il cherche une issue au cercle de sang... Il ne peut ou il n'ose en trouver. Son courage se réveille et s'abat tour à tour... Il voit l'œil de David dardé sur lui comme un poignard. S'il cède, il est infâme ! S'il résiste, il est perdu ! Que faire ?

Il en était là, lorsqu'un homme, vêtu de la carmagnole, entre chez lui. Il reconnaît, sous l'horrible déguisement, le chevalier de Rougeville !

Ce brave gentilhomme, qui remuait alors tout Paris pour sauver la reine, déroule une toile qu'il portait sous le bras, et montre à Gérard la copie de la *Pietà*, qu'il lui avait commandée pour Marie-Antoinette...

— Monsieur, lui dit-il avec force, le peintre d'un tel tableau ne peut juger la mère de Louis XVII !

— Non ! non ! s'écrie l'artiste éperdu ; mais comment détourner ce calice ?

— Comment ? reprend le chevalier ; mais *vous êtes malade, très malade*... Vous avez une fièvre ardente... Appelez mon ami, le docteur T..., pour vous tirer une palette de sang...

Gérard a compris le noble stratagème. Il embrasse le gentilhomme. Le docteur T... arrive ; il saigne le peintre à blanc ; et David le trouve épuisé dans son lit, quand il vient le chercher pour l'audience.

Voilà comment la *Pietà* de Michel-Ange épargna à Gérard le jugement de Marie-Antoinette. Malheureusement, le chevalier de Rougeville ne trouva pas le même cœur chez les autres jurés de la reine.

Gérard prolongea son *heureuse* maladie assez longtemps, pour se faire rayer de la liste fatale, six semaines avant la mort de Robespierre.

Ce fut le souvenir de ce trait généreux qui imposa silence aux ennemis de son talent sous le règne de Louis XVIII.

L. R.

Un ancien traitement du strabisme (XX, 538). — L'*exercice oculaire*, conseillé par Nicolas Saucerotte (Lunéville, 1801) aux strabiques, est mal décrit et, de toute façon, inapplicable ou inutile.

A quelle distance se placera-t-elle, la personne, du miroir ? Gardera-t-elle les deux yeux ouverts, ou fermera-t-elle alternativement l'un ou l'autre ? Avec les deux yeux ouverts, une personne, même normale, ne louchant pas, *ne peut pas* « faire en sorte que chaque œil regarde exactement la prunelle de celui qui lui correspond ». La personne normale pourra, devant la glace, fixer binoculairement, c'est-à-dire en convergeant, pour la vision binoculaire simple, l'une ou l'autre des prunelles de son image ; et cette image lui semblera, également, converger, pour fixer la prunelle correspondante. Le strabique (parlons du strabisme ordinaire, convergent) pourra, avec l'œil dont il se sert pour fixer, regarder l'une ou l'autre prunelle de son image, pendant que l'œil dévié fera des excursions analogues, tout en restant dévié au même degré.

C'est seulement en fermant alternativement l'un ou l'autre œil,

que la personne normale, ou le strabique, peuvent regarder, avec l'œil laissé ouvert, exactement la prunelle de l'œil correspondant de l'image. Ainsi compris, et c'est la seule façon de pouvoir le comprendre, l'exercice n'aurait plus aucun intérêt, car le strabisme est un trouble du *réflexe de convergence*, une altération de la vision binoculaire proprement dite, et les exercices pouvant aider cette fonction à se rétablir doivent être forcément des exercices *binoculaires*, non pas monoculaires alternants.

Le livre et les cartons stéréoscopiques de Javal, les articles de Rémy sur son diploscope, mettraient le lecteur parfaitement au courant de l'historique et des moyens d'application du traitement ortoptique du strabisme.

Dr ANTONELLI (*Paris*).

Symbolique du tatouage (XX, 540). — Permettez-moi d'apporter ma contribution à la « symbolique du tatouage ».

Pendant mon séjour au 109e de ligne, à Chaumont, j'ai connu, pour l'avoir vu plus d'une fois à la visite, il y a cinq ou six ans seulement, un soldat, dont les inscriptions étaient plus complètes que celle rapportée dans le numéro du 1er juin 1911 de la *Chronique*.

Cet homme portait, tatouées sur le ventre, bien entendu, et de haut en bas, les trois lignes suivantes :

Au plaisir des dames
Robinet d'amour
Balloches deux.

Dr C. CORDIER, médecin-major (*Remiremont*).

Auto-mutilations de personnages célèbres (XIX, 156, 732 ; XX, 571). — Au sujet des *auto-mutilations de personnages célèbres*, je ne crois pas que, dans vos précédentes Chroniques, vous ayez cité le cas le plus illustre. Je le cite de mémoire sûre et fidèle. Il s'agit du grand génie de l'Eglise d'Alexandrie : le célèbre ORIGÈNE, père de l'Eglise.

A nos yeux, ce génie est peut-être le quatrième parmi les plus illustres théologiens-apologistes, — après saint Augustin, saint Thomas d'Aquin, saint Paul (Origène); et avant Tertullien, « l'Origène latin de Carthage », saint Jérôme, saint Ambroise, saint Jean Chrysostome, Lactance.

Vous savez que son propre père aimait à baiser la poitrine de son fils, car il prétendait que Dieu y habitait, frappé qu'il était de la haute intelligence et de la suprême éloquence de son fils.

Origène fut, en effet, un des plus beaux flambeaux de l'intelligence humaine. Grand orateur, émouvant, pathétique. Un grand nombre de païens, à la suite de ses cours publics d'apologétique, se déclaraient chrétiens et couraient au martyre.

Une jeune vierge, de grande naissance, célèbre par sa beauté, sa fortune et son savoir, subit sa fascination intellectuelle et fut mar-

tyrisée. Mais Origène, — hélas ! — dans un but d'excès de perfection, en vint malheureusement à se *mutiler* et eut l'idée de fonder une caste chrétienne sur son propre modèle, afin d'aspirer à n'être plus qu'une âme dégagée de tous liens terrestres.

L'Eglise condamna sévèrement Origène, qui cependant l'avait défendue de toute l'ampleur de son génie combatif. Et c'est à cause principalement de cette mutilation, que la béatification lui fut plus tard refusée. Car, par le talent et aussi par la sainteté, il avait fait, pour l'Eglise, une œuvre aussi haute et aussi puissante que celle de saint Augustin.

Origène et Tertullien, — ce dernier, modèle et maître de notre grand Bossuet, — et aussi Lactance, sont les trois pères de l'Eglise — illustres – qui n'ont pas été béatifiés.

Origène naquit à Alexandrie en l'an 185, y passa la plus grande partie de sa vie, et mourut à Tyr en 254.

D[r] MARCAILHOU D'AYMERIC fils (*Toulouse*).

Rues portant des noms de médecins (XIX, 442). — A Ormesson, commune limitrophe de celle d'Enghien-les-Bains, lorsqu'une rue porte le nom de quelque homme célèbre, la plaque de la rue donne quelques détails biographiques sur lui. J'ai relevé à Ormesson les textes de deux plaques qui intéresseront peut-être vos lecteurs :

Rue ALIBERT
1[er] médecin inspecteur
des eaux d'Enghien
(1766-1837).

et

Rue PORTAL
Médecin de Louis XVIII
Professeur au Collège de France
(1742-1832).

Ces deux rues sont parallèles, à une trentaine de mètres l'une de l'autre.

Paul TRIBIER (*Le Caire*).

Saints guérisseurs (XX, 646). — A propos de l'article sur les saints guérisseurs, je viens protester énergiquement... au nom de saint Gobrien.

Nous guérissons aussi la goutte des mains. Seulement, il y a la manière. Si vous plongez la main dans la fontaine, les doigts en extension et dirigés vers le fond, ces doigts tomberont au fond de l'eau. Il faut avoir bien soin de fléchir les doigts et de maintenir leur extrémité en haut, en trempant la main dans l'eau.

D[r] MOREL (*Lorient*).

Chronique Bibliographique

François Villon, sa vie et son temps, par Pierre Champion. 2 vol. Paris, H. Champion, 1913.

Après Campaux, après Longnon, après Marcel Schwob, après Aug. Vitu, — pour ne parler que des modernes — mais laissant loin derrière lui tous ses devanciers, surtout le dernier cité, M. Pierre Champion nous offre une biographie de Villon, qui a cet attrait particulier qu'elle est supérieurement écrite, et qu'elle nous donne une vision très nette de l'époque que l'auteur s'est proposé de faire revivre.

Un voile quasi mystérieux semble avoir toujours couvert la figure indécise de ce facétieux Parisien du xvie siècle. De ce poète errant, de ce poète de grand chemin, nous avons longtemps ignoré le vrai nom, car Villon n'est qu'un nom d'emprunt ; puis, en même temps que nous était révélé son état civil, nous apprenions qu'il avait suivi les cours de l'Université et, par suite, qu'il s'était calomnié lui-même, en s'accusant d'avoir fui l'école, au temps de sa jeunesse folle.

Sur la vie d'étudiant de Villon et, par extension, sur l'existence de l'étudiant au temps où celui-ci vivait, l'ouvrage de M. Champion nous apporte la plus ample, la plus curieuse information.

Il ne paraît pas d'abord que le jeune François ait fréquenté quelqu'une de ces « pédagogies » où les enfants recevaient alors l'enseignement de la lecture, de l'écriture et de la grammaire, et où ils demeuraient jusqu'à l'âge auquel ils passaient dans la Faculté des Arts. Les verges lui ont été épargnées ; il fut, au contraire élevé doucement et choyé par un de ses parents, qui assuma la charge de son instruction première. Il dut ensuite suivre les cours qui menaient au baccalauréat : il est avéré qu'il fut reçu bachelier, en payant la bourse la plus minime, qui était de 2 sous parisis. Il passa même les examens de licence, « ce grade suprême de la Faculté des Arts, qui permettait l'accession à tous les autres ».

Mais, s'il fut suffisamment assidu aux cours, pour conquérir les parchemins qui les couronnaient, il n'en mena pas moins, au dehors de l'Ecole, une existence des plus dissipées; il fut notamment mêlé à certaine affaire, qui se termina par une sanglante échauffourée entre sergents du guet et écoliers, dont plusieurs, pour ce méfait, firent connaissance avec les geôles du Châtelet.

Ces rixes étaient alors fréquentes et nous en avons conté ailleurs (1) les péripéties diverses, à travers les âges. M. P. Champion nous en donne un récit des plus pittoresques, nous montrant les étudiants de l'époque sortant nuitamment de leur collège, en armes, errant par les rues, ou faisant irruption dans les tavernes, pour jouer aux

(1) *Mœurs intimes du passé*, 4e série : la vie d'étudiant. Paris, Alb, Michel, 1913.

dés ou aux cartes, ou lutiner les filles qui leur servaient le vin et la cervoise.

Les femmes et les jeux tiennent une grande place dans l'œuvre et la vie de Villon ; on a même prétendu qu'il lui en a cui parfois, mais aucun document positif ne permet de l'affirmer (1) ; pas plus qu'on ne saurait assurer qu'il ait parlé, autrement qu'en termes ambigus, des affections vénériennes dans ses poèmes (2).

Lisez, au reste, l'ouvrage de P. Champion, qui donne toutes les précisions désirables, mais ne se borne qu'aux documents véridiques et toujours soigneusement contrôlés.

A. C.

Medical Greek, by Achilles Rose. New-York, 1908. Peri Hellados publication Office, 87, Frankfort Street.

Sous ce titre de *Medical Greek*, M. Achilles Rose a publié à New-York, en 1908, après les avoir réunies en volume, toute une collection de notes sur l'Onomatologie médicale.

« Dans toute l'histoire de la science, il n'existe pas de plus grand non-sens que la défense de la prononciation erasmienne et la classification du grec parmi les langues mortes. Cette erreur a eu des conséquences sérieuses au point de vue de la médecine ; ce fut une cause de corruption dans le langage qu'elle emploie et dans la médecine elle-même, car personne ne peut nier que corruption dans le langage médical est aussi corruption en médecine. Les tentatives des prétendus réformateurs étaient vouées à l'insuccès, parce que ces derniers étaient guidés par des professeurs de grec qui n'admettent pas que cette langue, telle qu'elle est apprise dans les écoles, n'est qu'une faible partie du langage grec lui-même. On forge de nouveaux mots avec l'aide du dictionnaire grec, mais on n'est pas capable de penser en grec. »

Cette langue, affirme Rose, doit être le langage international des médecins et des écoliers en général. On eut bien le volapuk, la langue bleue, l'espéranto, et bien d'autres, toutes langues artificielles dont il est impossible, à nous médecins, de faire usage, et depuis que le latin n'est plus employé comme langue scientifique internationale, le besoin du grec augmente à mesure que la science s'étend.

Les écrits d'Hippocrate, d'Aristote, de Galien, aussi bien que

---

(1) Cf. l'étude du Dr Le Pileur, *les Maladies vénériennes dans l'œuvre de François Villon*, parue, il y a quelques années, dans le *Journal de médecine de Paris*.

(2) On ne saurait affirmer davantage que Villon ait été tuberculeux Tout ce qu'on sait, c'est que son emprisonnement à Melun, dans un cul-de-basse-fosse, plus ou moins humide, a pu attaquer sa poitrine, et que le régime du pain et de l'eau auquel il fut soumis avait produit chez lui un amaigrissement notable. Mais de là à déclarer que le poète, « plus maigre que chimère », était asthmatique (A. Vitu), rien n'autorise pareille conclusion ; pas plus qu'il n'est permis de dire qu'il était « avarié », parce qu'à certain moment de sa vie, il perdit les cheveux, les sourcils et la barbe. Il nous faudrait des pièces plus décisives.

ceux de Celse, Pline et Vegèce, sont et resteront pour tous les gens de science la base et le témoignage de la correction du langage et de la pureté des termes grecs et latins dans le domaine de la philosophie naturelle, aussi est-il indispensable pour chaque médecin d'acquérir une connaissance de ces deux langues.

Sans la connaissance de l'étymologie et des lois de la construction des mots, une expression linguistique ne peut pas être retenue par la mémoire, elle ne possède ni sens ni forme ; ses relations, ses différenciations sont obscures et laissent la porte ouverte aux conceptions fausses et aux déformations du langage.

La rivalité des nations est contre l'emploi, comme langue internationale, d'une de celles qui sont principalement parlées dans le monde civilisé, anglais, français ou allemand. *Mais quand il s'agit de former des mots nouveaux, pour de nouvelles choses, toutes vont les chercher dans le grec.*

En le choisissant, en effet, ces rivalités n'existent plus ; c'est l'ancien, le vieil idiome d'un petit peuple et d'un petit pays ; la langue est riche, musicale, claire, précise ; elle fournit avec aisance des combinaisons multiples de mots ; elle peut rendre complètement toute idée moderne, nous en avons déjà des milliers d'exemples.

De même que l'art grec est encore vivant, beau et noble, au point de fournir les plus remarquables modèles à nos architectes et à nos statuaires, de même le langage de la Grèce est immortel, et si on n'apprend qu'avec les yeux seulement l'ancien grec, le grec moderne est parlé par sept millions d'habitants, et il est plus beau, il est plus noble que tout autre langage. *Graeca leguntur in omnibus fere gentibus, Latina suis finibus*, disait Cicéron.

« La langue grecque deviendra la langue universelle », écrivait Voltaire, et si, à la fin du moyen âge, les humanistes ont provoqué sa Renaissance, il faut espérer quelle renaîtra une seconde fois et que nous assisterons à une brillante période où on l'étudiera pour le plus grand bien de la science, de l'intelligence, de la culture de l'esprit.

Enfin nous ne prêtons pas assez d'attention au grec moderne et chaque pays prononce à sa façon « le langage des muses ».

Rien n'est plus propre à nous prouver que le grec n'est pas mort, que cet exemple des journaux quotidiens grecs du xxe siècle, où nous retrouvons la belle langue de l'âge classique, exception faite, bien entendu, des mots se rapportant à la vie moderne. Le langage grec est donc bien immortel,

Il faudrait lire en entier, et dans le texte même, ce plaidoyer remarquable de M. A. Rose. Une traduction ne saurait en rendre les beautés ni les idées élevées. Je ne craindrai pas d'ajouter qu'après sa lecture, on se sent irrésistiblement poussé vers cette langue si parfaite, si attrayante, vers ces humanités, source de tant de jouissances intellectuelles.

Dr Berchon.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

MOUNIER (Dr), *Morceau de verre enclavé dans le pharynx*. Paris, Chauveau, 1913.

CARTON (Dr Paul), *Origine vitale et rôle alimentaire du sel marin*. Paris, Maloine, 1913.

BRICE (Raoul), *La Femme et les Armées de la Révolution et de l'Empire* (1792-1815). Paris, Librairie Ambert.

FIESSINGER (Dr Ch.), *La Formation des caractères*. Paris, Librairie Perrin et Cie, 1913.

MARESCHAL DE BIÈVRE (Comte G.), *Les « ci-devant nobles » et la Révolution*. Paris, Emile-Paul frères, 1914.

ESPITALIER (Albert), *Napoléon et le roi Murat*. Librairie Perrin et Cie, Paris, 1910.

MARTIN (Etienne), *L'Institut de médecine légale de l'Université de Lyon*. Lyon, A. Rey, 4, rue Gentil, 1913.

LAUVRIÈRE (E.), *La Morbidité de Tennyson*. Lille, J. Tallandier, 5, rue Faidherbe.

DUFAY (Pierre), *Une Maison de la rue de Navarin*. Paris, Extrait du bulletin de la société « Le Vieux Montmartre ».

CAUSSADE (G.) ET BOURCART (Jacques), *Ulcérations tuberculeuses du gros intestin, tuberculose réticulo-folliculaire*. Paris, Masson et Cie.

NICLOUX (Maurice), *Appareil pour l'extraction de l'oxyde de carbone du sang*.

LOLIÉE (Frédéric), *Rêve d'empereur*. Emile-Paul frères, Paris, 1913.

LE SAVOUREUX (Dr Henry), *Le Spleen*. Paris, G. Steinheil, 1913.

VERDIER (Dr Henri), *Léonard de Vinci physiologiste*. Paris, Jules Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne (1913).

BOUGLÉ (Dr), *Sécurité des sexes*. Jules Rousset, Paris (1913).

ZILGIEN (H.), *Précis de thérapeutique clinique et de pharmacologie*. Paris, A. Maloine, éditeur (1914).

POZZI-ESCOT (M. Emm.), avec la collaboration de Pozzi-Escot (L.), *La métallothérapie colloïdale*. Jules Rousset, Paris (1913).

FAGUET (Emile), *La jeunesse de Sainte-Beuve*. Société française d'imprimerie et de librairie, Paris (1914).

DIVERRES (P.), *Le plus ancien texte des Meddygon Mydduen*. Paris, Maurice Le Dault (1913).

SAINTYVES (P.), *La guérison des verrues*. E. Nourry, 62, rue des Ecoles, Paris (1913).

ARNELLE, *Madame Cottin*. Paris, Plon-Nourrit et Cie (1914).

JADIN (F.), *Pour être étudiant*. Montpellier, imprimerie Firmin et Montane, rue Ferdinand-Fabre, 3 (1913).

MOULÉ (Léon), *Glossaire vétérinaire médiéval*. Extrait de *Janus* ; Leyde (Hollande), E.-J. Brill.

Grenier de Cardenal (d'Argelès) (Dr), *Les aliénés devant la justice : l'affaire Eliçabide.* Extrait du *Journal de médecine de Bordeaux et du sud-ouest de la France*, nos 51-21-12 (1913).

André (Louis), *Madame Lafarge, voleuse de diamants.* Paris, Plon-Nourrit et Cie (3 fr. 50) (1914).

Carton (Paul), *Le pain.* Paris, A. Maloine (1914) (1 fr. 50).

Pauchet (Victor), *Constipation chronique.* Paris, L. Maretheux, 1, rue Cassette (1913).

Zambaco-Pacha (de Byzance) (Dr Démétrius Al.), *La lèpre à travers les siècles et les contrées.* Paris, Masson et Cie (1914) (12 fr.).

Nass (Dr Lucien), *Le siège de Paris et la commune.* Plon-Nourrit et Cie, Paris (1914).

Foveau de Courmelles (Dr), *L'année électrique, électrothérapique et radiographique.* Paris, Ch. Béranger, 15, rue des Saints-Pères (1914) (3 fr. 50).

Bazy (Dr P.), *Diagnostic clinique des pyélites et pyélonéphrites simples et tuberculeuses.* Extrait de la *Gazette médicale de Paris.*

Van Bever (Ad.), *Les Confessions de J.-J. Rousseau.* Georges Crès et Cie, 3 vol., 116, boulevard Saint-Germain, Paris (1914).

En souvenir de Jean Lahor. Paris, Jouve et Cie, 15, rue Racine.

Prompt (Dr), *Remarques sur la sensation du relief, d'après une intéressante illusion d'optique.* Extrait des *Archives de physiologie.* Paris, G. Masson, éditeur.

Prompt (Dr), *De l'hygiène scolaire de la vue.* Extrait de la *Revue d'hygiène et de police sanitaire.* Masson et Cie, éditeurs, Paris (1913).

Prompt (Dr), *De l'irradiation.* Extrait du *Dauphiné médical*, no 7, juillet 1910. Grenoble, typographie et lithographie Allier frères, 26, cours Saint-André (1910).

Prompt (Dr), *Le défaut d'achromatisme de l'œil.* Grenoble, imprimerie F. Allier père et fils, 26, cours Saint-André (1895).

Barutaut (Dr Paul), *Syméliens et Sirènes.* Toulouse, G. Mollat, 70, rue de la Pomme (1914).

Gravier (Johannès) et Lebert (A.), *Le droit de mort.* Editions de la *Nouvelle Revue* (1913).

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La

Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

21e ANNÉE. N° 8. 15 Avril 1914.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

Comment est mort Raphaël.

Par

Le Dr Cabanès, Directeur de la *Chronique médicale*,

et

M. André Dezarrois, Elève de l'Ecole du Louvre, Diplômé d'études supérieures de la Faculté des Lettres.

A notre ami le Dr Brochin, médecin de l'hospice Greffulhe, chirurgien de l'hôpital Péan.

Ce sera l'honneur de notre époque de vaste labeur, d'avoir entrepris de reviser, à la lumière des connaissances modernes, tous les grands événements qui nous sont parvenus plus ou moins défigurés, dénaturés par les transformations successives du temps.

Combien de procès ont été ainsi revus ! Combien de problèmes résolus !

Si ce travail de critique n'aboutit pas toujours à des solutions définitives, il témoigne du moins d'efforts constants pour approcher toujours plus près de la vérité.

Il y a près de quatre siècles, trois cent quatre vingt quatorze ans exactement, que s'éteignait l'un des génies les plus prodigieux dont l'art puisse s'enorgueillir : le 6 avril 1520 (1), le vendredi saint, entre 9 et 10 heures du soir, Raphaël d'Urbin exhalait son dernier souffle. Il mourait à peine âgé de 37 ans, le jour même où on eût pu fêter l'anniversaire de sa naissance.

Cette fin presque subite — il avait encore sur le chevalet son admirable toile de la *Transfiguration*, qui, inachevée, allait être exposée publiquement sur son cercueil par ordre de Léon X — cette fin ne laissa pas de surprendre les contemporains, par sa soudaineté, par son imprévu. On ignorait généralement qu'il fût malade, et les mieux renseignés ne le croyaient atteint que d'une affection sans gravité. Ils espéraient que la sollicitude éclairée et les soins des médecins qui entouraient son chevet, hâteraient le rétablissement d'une santé si précieuse. La brutalité du dénouement déconcerta ces prévisions optimistes, donnant l'essor à des légendes qui prirent corps peu à peu, trouvant crédit jusqu'auprès des historiens d'art les plus consciencieux.

(1) Quatremère de Quincy (*De la vie et des ouvrages de Raphaël*, 2e édit., in-8o, 1833, p. 367) veut, contre tous les biographes, que ce soit le 7 avril : « c'est par erreur que l'on a souvent reculé au 6 du mois la mort de Raphaël, » écrit-il.

Les rares biographes qui se sont refusés à y ajouter foi conviennent, néanmoins, que « l'histoire des derniers moments de Raphaël est encore pleine d'obscurité (1) ».

C'est pour essayer de percer le mystère qui plane autour de cette grande ombre, que nous nous sommes attachés à confronter les témoignages, à rechercher tous les documents de nature, à nous éclairer, dans les dépôts d'archives et dans les bibliothèques, surtout en Italie, afin de tâcher d'en dégager, si on nous permet cette mésalliance apparente de termes, ce qu'en fin d'analyse nous tenons — n'ayant pas, hélas ! rencontré dans nos recherches le document inédit qui clorait le débat — pour la vérité la plus vraisemblable.

La pièce capitale, celle qui a servi de base à toutes les gloses passées et présentes, est le fameux texte du peintre, Vasari, qui, dans ses *Vies*, publiées en 1550, s'exprime ainsi :

Pendant ce temps (des travaux du Vatican), il (Raphaël) continuait de se livrer aux plaisirs de l'amour avec une ardeur immodérée et une fois, entre autres, ayant excessivement abusé de ses forces, il rentra chez lui avec une fièvre ardente dont il cacha la cause. Les médecins attribuèrent ce mal à un grand échauffement et ordonnèrent imprudemment la saignée. Au lieu de réparer ses forces, Raphaël perdit ainsi le peu qui lui en restait. Il fit aussitôt son testament et, par un sentiment tout chrétien, renvoya de chez lui sa maîtresse, en lui laissant de quoi vivre honnêtement (2).

D'après Vasari, Raphaël serait donc mort de son ardeur immodérée pour les plaisirs de l'amour ; pour en avoir fait abus, il lui advint une fièvre ardente ; une saignée malencontreuse détermina l'issue fatale.

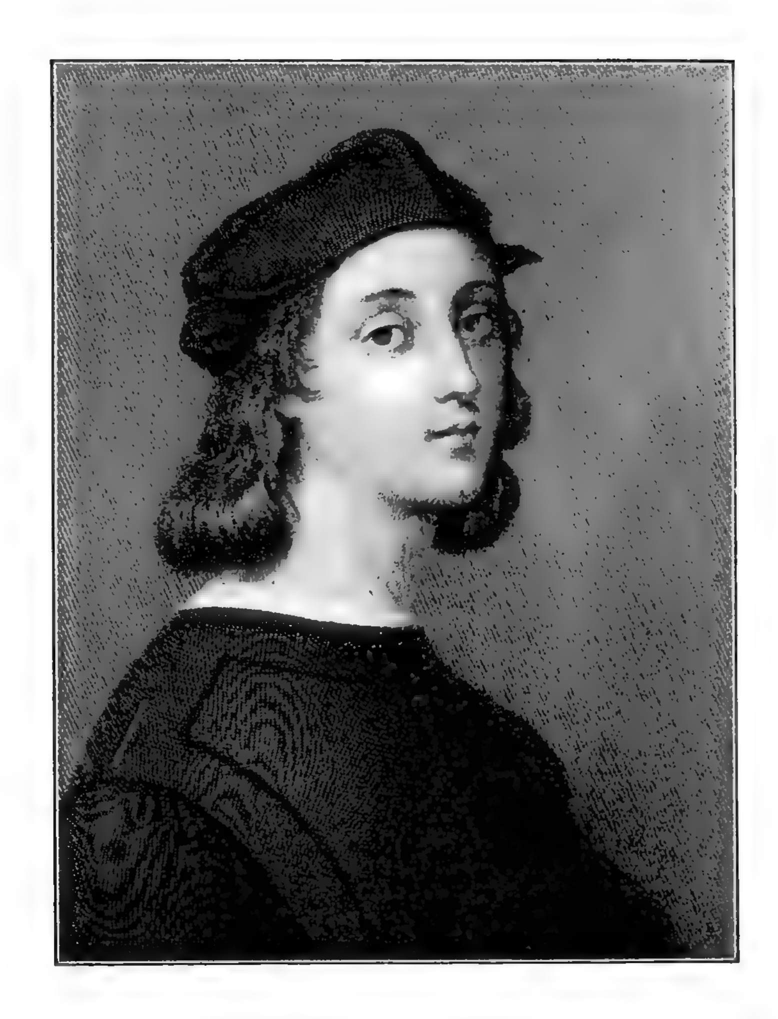
Les médicastres qui l'entouraient sont-ils coupables ? Doivent-ils être incriminés pour avoir pratiqué cette saignée désastreuse ? Oui et non, mais non surtout. Laissons en paix la mémoire de ces confrères qui, apparemment, devaient être des célébrités romaines. Si le récit de Vasari est vrai, Raphaël prononça lui-même la sentence en cachant la cause de son affaiblissement (3). Aussi, de ce texte, ne voulons-nous retenir que deux faits précis : Raphaël a eu une fièvre vive, qu'on a tenté d'abattre par la thérapeutique alors en usage ; sur un tempérament déjà débilité, cette médication, qui dans d'autres circonstances se fût montrée efficace, ou pour le moins anodine, a eu des conséquences que n'ont su ou voulu prévoir des praticiens renfermés dans leur dogmatisme intolérant, mais qu'avec la mentalité de notre époque nous serions peut-être trop disposés

---

(1) E. MÜNTZ, *Raphaël, sa vie, son œuvre et son temps*. Nouv. édit., 1900, in-8°, p. 366.

(2) VASARI, *Vies*, trad. LECLANCHÉ, IV, p. 250.

(3) Cela seulement ne permettrait-il pas déjà d'accuser Vasari ? Comment Raphaël, d'intelligence si exceptionnelle, a-t-il pu consentir, dans la simple honte d'avouer un excès, à se laisser faire une opération dont il ne devait pas ignorer les conséquences ?



Raphaël Sanzio, par lui-même.

(Galerie de Florence.)

à juger avec une sévérité disproportionnée à l'erreur ou à la faute commise.

Mais il y a plus : Vasari, il ne faut pas l'oublier, n'est pas absolument un contemporain Né en 1512, il n'a pas connu, pas fréquenté Raphaël. Les *Vite* parurent en 1550, c'est-à-dire trente années après la mort du peintre, vingt-deux après celles de Jules Romain, quatre après celle de Francesco Penni, les élèves préférés du maître, et bénéficiaires de ses dispositions testamentaires. Pour les avoir connus et fréquentés, Vasari exprime l'opinion des disciples immédiats, mais il n'en demeure pas moins suspect, parce qu'il vit à Florence et non à Rome, et que depuis trente années les légendes courent dans les ateliers. D'autres contemporains purent avoir une opinion différente, cela est probable, cela est certain, mais les paroles de Vasari n'en furent pas moins la loi pour tous les artistes, biographes, écrivains d'art, jusqu'au XIXe siècle.

Dès le début de ce siècle, des protestations véhémentes se sont élevées contre des assertions qui ternissaient la gloire de l'artiste.

Vasari a été accusé d'avoir répandu une légende calomnieuse : « Sans alléguer aucune espèce de preuves, il a donné sur la mort de Raphaël des détails qui pourraient jusqu'à un certain point jeter de la déconsidération sur les mœurs de ce grand homme, et son témoignage a été accepté néanmoins avec toute la légèreté possible par presque tous les historiens biographes de Raphaël, » dit l'écrivain d'art allemand Passavant, dans le premier grand ouvrage sérieux qui ait été consacré à Raphaël (1).

Mais Vasari n'est pas le premier à avoir colporté ces bruits ; ils devaient être dans l'air, comme on dit, circuler autour de lui au moment où il recueillait les éléments de son œuvre. Un an avant la publication de son livre, un scoliaste, nommé Simone Fornari da Reggio, écrivait ceci dans ses *Osservazioni sopra il Furioso dell'Ariosto* (2) :

> Le cardinal Bibiena voulait l'obliger à prendre une de ses nièces, mais il ne voulait pas se marier, attendant le chapeau de cardinal de la générosité de Léon X, qui pensait qu'il l'avait mérité par ses travaux et par son génie. En fin de compte, pour avoir continué hors de mesure (*fuor di modo*) ses amours, il mourut à 37 ans.

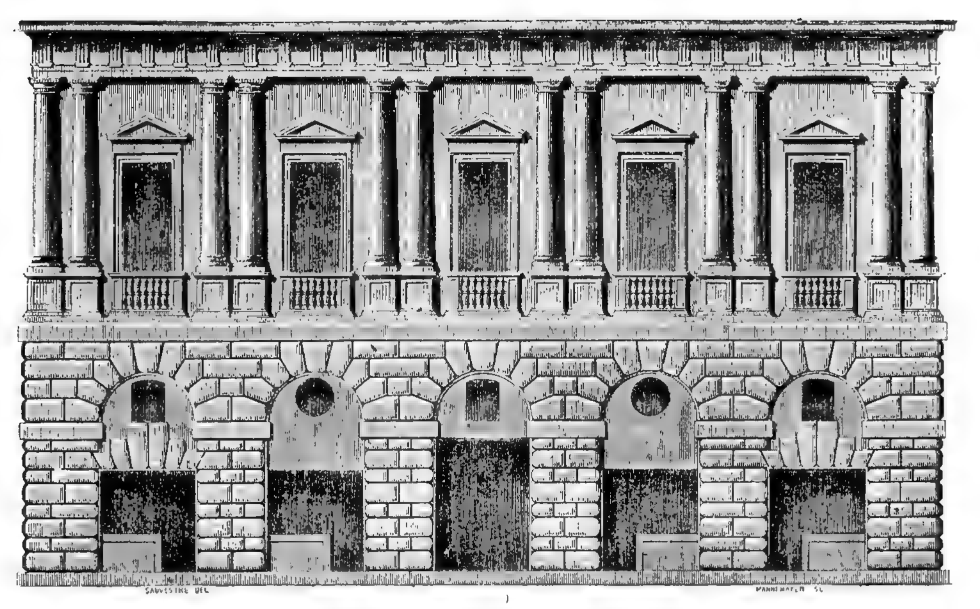
Si fable il y a, on constate qu'elle est antérieure à Vasari (3).

---

(1) Passavant, *Vie de Raphaël*, trad. Paul Lacroix, I, p. 528.

(2) Firenze, 1549-50, 2 vol. in-8°. A remarquer que cet ouvrage paraît à Florence.

(3) Fornari parle du chapeau de cardinal dont rêvait Raphaël. Il est à remarquer que Vasari raconte cette anecdote de semblable façon, en laissant supposer que c'était la raison qui lui faisait reculer son mariage avec Maria Bibiena, ajoutant que le pape comptait ainsi se libérer des honoraires dus au peintre pour ses travaux du Vatican et de Saint-Pierre Il a été prouvé depuis que celui-ci avait été régulièrement payé. La légende est ici complètement anéantie, mais ce qui nous frappe, c'est la concordance des deux écrivains, qui se faisaient là l'écho de bruits certainement très accré-



LA MAISON DE RAPHAEL, A ROME

Reproduction d'une Estampe publiée en 1549, par Antonio Lafreri.

(Document communiqué par M. Boyer d'Agen.)

Les deux auteurs se connaissaient-ils ? Nous l'ignorons. Parmi les littérateurs et artistes si prêts à recueillir les racontars, surtout de ce genre, comment put naître la légende, on le devine assez.

Mais nous est-il possible de savoir ce que pensèrent et écrivirent les vrais contemporains, ceux qui virent mourir Raphaël ? Malheureusement ils sont peu loquaces, ou bien ils nous apparaissent comme surpris, désolés, mal renseignés. Les amis qui l'entouraient, qui le virent mourir, qui lui firent d'éclatantes funérailles, sont muets. Les documents sont rares. L'inédit qui éclaircirait le problème a échappé jusqu'ici aux recherches les plus minutieuses.

L'historien Paolo Giovio (1), l'antiquaire Andrea Fulvio (2), qui connurent Raphaël et lui consacrèrent, les premiers, des notices biographiques, ne laissent planer aucun soupçon sur son genre de mort.

Nous avons heureusement l'opinion d'un témoin contemporain de l'événement. Le marquis Campori a publié des lettres d'un légat du duc de Ferrare à Rome, nommé Paulizzi, qui venait assez fréquemment voir le peintre, pour presser l'exécution de travaux promis au duc. Le 7 avril 1520, au lendemain de la mort de l'artiste, il écrivait à son maître :

> Raphaël d'Urbin a été enterré à la Rotonde, succombant à une *fièvre continue et aiguë*, qui l'attaqua voilà huit jours ; et comme il fut homme d'une valeur supérieure, ce que Votre Excellence sait, tout le monde s'en afflige. En vérité, c'est une grande perte (3).

Voilà donc la parole autorisée d'un personnage qui, très bien renseigné de par ses fonctions, a puisé aux sources mêmes son information : Raphaël est mort *d'une fièvre continue et aiguë*, qui l'emporta *en huit jours*. Comme le 20 mars il promettait à ce même Paulizzi des dessins de cheminées pour le duc, comme le 24 il signait un contrat d'acquisition d'un terrain où il voulait faire élever une nouvelle demeure, ce serait le 29 ou le 30 qu'il aurait été saisi par la fièvre.

Il existe, d'autre part, une lettre connue, écrite de Rome le 11 avril 1520, par un noble Vénitien, Marc-Antonio de Ser Vettor, pour annoncer à son correspondant Antonio di Marsilio, à Venise, la mort de Raphaël, *con universal dolore de tutti et maximamente delli docti*, des savants surtout, parce qu'il laissait inachevées ses immenses recherches sur la Rome antique, rêvant d'un ouvrage

---

dités. Vasari n'a rien inventé, voilà la conclusion ; il a simplement répété. Fornari ne précise pas. A-t-il, lui, jugé utile de pimenter son récit ?

(1) *Vitæ* (cf. *Raphaelis Urbinatis*). — Paul Jove, si célèbre, est un ignorant parfait des choses d'art. Sa notice sur Raphaël, superficielle, manque de goût et de critique.

(2) *Antiquaria Urbis Romæ*, 1527.

(3) *Gazette des Beaux-Arts*, 1er mai 1863.

monumental où auraient été condensés ses travaux et qui eût exprimé toute la science du siècle sur la Rome des Césars. Le narrateur ajoute : « Le pape lui-même en eut une douleur immense, et durant les quinze jours où il a été malade, celui-ci a envoyé au moins six fois prendre de ses nouvelles et le réconforter. Pensez ce qu'ont dû faire les autres (1) » ! Voilà donc deux contemporains notoires, dont les relations sont concordantes ou presque : tous les deux parlent d'une maladie courte, puisque sa durée a été tout au plus d'une ou de deux semaines, et elles s'accordent, par ailleurs, avec le récit de Vasari, qui, nous le rappelons, a parlé d'une « fièvre ardente », comme le diplomate dont nous avons produit la déposition.

Sur la pathogénie de cette fièvre, les avis vont de nouveau diverger. Quatremère de Quincy avait accepté sans discussion l'opinion de Vasari, dans son gros ouvrage sur Raphaël. Longhena, son savant traducteur italien, apporta un document ancien, au dire du bibliographe Missirini, qui le communiquait de la part de l'érudit Cancellieri et le garantissait.

Raphaël, débile, fatigué, aurait reçu l'ordre, un jour qu'il se trouvait à la Farnésine, de venir sur-le-champ à la cour. Il arriva d'un bond au Vatican, ayant couru en route pour ne pas être en retard. Tout en transpiration, il demeura dans une vaste salle, à discuter de la construction de Saint-Pierre. Ayant laissé ainsi la sueur se glacer sur lui, il aurait contracté un refroidissement subit. Obligé de gagner en hâte sa maison, il se mit au lit et une espèce de fièvre pernicieuse l'emporta rapidement (2).

L'hypothèse qui vient naturellement à l'esprit est celle de pneumonie ou fluxion de poitrine, *a frigore*, s'accompagnant d'un mouvement fébrile, habituel dans ces sortes d'affections. Le malheur est que Cancellieri n'a jamais communiqué pareil document. Personne ne l'a connu en dehors de Missirini, qui en a fait bruyamment état. L'hypothèse séduisante, à laquelle il nous faut renoncer, put naître des conversations de ce bavard bibliothécaire avec ceux qu'il invoque, mais c'est tout (3).

Passavant lui-même, après avoir combattu les racontars de Vasari et le texte fourni par Missirini, raconte ainsi l'épisode de la mort du grand peintre :

« Il sentit tout à coup approcher sa dernière heure au moment de sa plus grande activité et presque encore dans la fleur de son âge. Une fièvre maligne l'avait saisi pendant ses recherches au milieu des ruines de Rome, et sa délicate organisation, surexcitée par les efforts

(1) Cf. *Notizia di disegno*, *Anonimo da Jacopo Morelli*. Basano, 1800, p. 210, note 128. Cette lettre, comme la précédente, ne fut révélée qu'au XIXe siècle.

(2) *De la vie et des ouvrages de Raphaël*, 2e édition, 1833, p. 164-65.

(3) Il est regrettable de voir Quatremère de Quincy, dont l'ouvrage fut tant en honneur jadis, accorder toute créance une première fois aux dires de Vasari et une seconde en admettre d'autres, plus mensongers encore.

incessants de son génie, allait succomber à la première atteinte de la maladie (1). »

L'explication est, certes, des plus plausibles. Plus exacte que les autres, en tout cas, elle tient compte de l'opinion des contemporains ; l'artiste, nous le savons déjà, passionné d'archéologie, a beaucoup travaillé dans les ruines de Rome. Tous ceux qui les fréquentèrent connaissent leur traîtrise... mais Passavant, qui a critiqué, avec science et raison, les dires, racontars et inventions des contemporains, prête à son tour à la critique, nul document ne lui permettant d'affirmer où et comment Raphaël prit la fièvre qui l'emporta.

Nous n'avons pas l'intention, et cela d'ailleurs nous serait impossible, de rapporter tout ce que l'on a pu écrire de faux, de déraisonnable, d'injuste, de romanesque, de bas ou de grivois, sur le cas de la mort de ce grand peintre. Bornons-nous à dire que les relations envisagées ci-dessus les plus sérieuses et les seules à discuter, après avoir été adoptées l'une après l'autre, le sont parfois aujourd'hui l'une et l'autre. De nombreux auteurs admettent encore comme texte de loi les paroles de Vasari. Nous pourrions citer des biographies récentes du peintre d'Urbino (2), où l'on trouve, à ce sujet, des phrases comme celle-ci, que Gustave Planche commettait jadis dans la *Revue des Deux Mondes* (3) : « La veille de sa mort, il oubliait sa gloire dans les bras de la Fornarina ; » ou des imprécations dans le genre d'Alfred de Vigny (4) : « O maîtresse de Raphaël, tu le vis s'épuiser dans tes bras ; qu'as-tu fait, ô femme ? Qu'as-tu fait ? Une idée par baiser s'écoulait sur tes lèvres. »

D'autres, et des plus autorisés, Ch. Clément par exemple, vingt années après les travaux de Passavant, écrivent encore :

L'exactitude de ce désagréable récit (celui de Vasari) paraît heureusement contestable. Il semble naturel de penser que la vie de Raphaël, minée par des travaux immenses, par une dépense exagérée des forces de l'intelligence, par de véritables excès de génie, ait pu se briser au premier choc, et les renseignements communiqués par Missirini à Longhena et publiés par celui-ci donnent sur la mort de Raphaël des détails qui sont empreints d'un cachet de vérité qu'il semble impossible de méconnaître (5).

Ces conclusions ont été reprises par Ch. Barthélemy, qui, dans l'un de ses volumes sur les *Erreurs et Mensonges historiques* (6), ayant déjà combattu la légende de la mort du Corrège, aborde le problème de la mort de Raphaël et combat Vasari. Son argumentation n'a

---

(1) *Op. cit.*, I, p. 530.
(2) Le meilleur travail critique, après le bel ouvrage de Müntz, est certainement, parmi les publications françaises, la monographie, claire et intelligente, de M. Louis Gillet.
(3) 1er janvier 1848, p. 248.
(4) *Journal d'un Poète.*
(5) *Michel-Ange, Léonard de Vinci, Raphaël*, etc., p. 252.
(6) T. XI ; Paris, 1879, in-18, p. 60-70.



La Fornarina.

(Galerie Barberini, *Rome*.)

rien de critique, de neuf, ni de spécialement original ; elle se termine ainsi :

Raphaël n'est pas mort des suites d'une passion malheureuse pour la Fornarina, mais d'excès de travail et de véritables *excès de génie*, comme le dit énergiquement M. Ch. Clément, d'accord avec les écrivains les plus sérieux et les biographes contemporains du jeune artiste.

*
* *

En tout état de cause, une femme demeure responsable devant l'histoire, suivant Vasari, de la disparition prématurée de ce peintre génial. Pouvons-nous savoir quelle est cette inconnue, accusée et honnie, pour laquelle Raphaël serait mort ?

Certes, ce beau jeune homme, aimable et admiré, qui, par ses succès même, pouvait être volage, dut grandement aimer cette femme, cette *amata sua*, sa seule maîtresse des années durant, qu'il songeait à doter en la renvoyant de sa maison, quand il se sentit perdu.

Qui donc était-elle ? Il faut bien l'avouer, le mystère de sa vie demeure plus impénétrable encore que le mystère de la mort de son amant. Nul contemporain, pas même Vasari, n'a imprimé son nom.

Dans un certain passage, ce biographe nous fait assister aux efforts d'Agostino Chigi, possesseur du palais de la Farnésina, pour obtenir du peintre qu'il terminât ses travaux entrepris dans la somptueuse demeure. « L'amour qu'il portait *à une femme* lui faisait à chaque instant abandonner son œuvre. » Chigi supplia cette femme de venir habiter dans son palais. Ainsi seulement il vit achever le travail (1).

Une autre fois, parlant d'estampes exécutées par Marc-Antoine Raimondi, graveur du maître, le même biographe nous apprend que celui-ci fit don ensuite à Baviera, son domestique, du portrait *d'una sua donna*, que Raphaël aima jusqu'à la mort et dont il fit une reproduction qui paraissait vivante, etc. (2). Un peu plus loin, Vasari dit encore que Raphaël fit plusieurs portraits, ceux de Béatrice de Ferrare et d'autres femmes *e particolarmente quella sua* : « celui de la sienne (3). » On remarquera les termes qu'il emploie. Il y a enfin le passage, déjà vu, de la mort et du testament.

---

(1) *Le opere di Giorgio Vasari*, public. di Gaëtano Milanesi. Firenze, Sansoni, in-8°, 1906, t. IV, 366. Cette femme était la Fornarina, sans nul doute. Au temps de cette histoire, en 1514, Raphaël peignait dans le palais sa merveilleuse fresque de la Galathée. Il avait déjà fait le premier portrait de sa maîtresse. De la seconde partie des travaux pour Chigi (1518-20), il existe au Louvre une sanguine célèbre : *Psyché présentant à Vénus le vase contenant l'eau du Styx*. La Fornarina a-t elle posé pour le corps si savamment modelé de Vénus ? Ce n'est pas improbable.

(2) *Op. cit.*, IV, p. 354. Ce portrait si beau, si vivant, possédé du temps de Vasari par Matteo Botti, marchand et amateur d'art florentin, est, croit-on, celui de la galerie Barberini.

(3) *Ibid*, p. 365. Ce portrait, généralement désigné dans les guides comme celui de Pitti, est égaré. Il fut fait après 1517. Celui de Florence, malgré sa beauté, n'a jamais représenté les traits de la maîtresse de Raphaël.



Raphaël et la Fornarina, par Ingres.

(Dessin du Louvre.)

Vasari parle de cette femme sans sympathie, sans acrimonie aussi, en lui laissant l'anonymat. Les autres contemporains étant muets, tous détails manquant, la légende ne pouvait faire moins que de s'emparer du sujet pour l'enguirlander.

Au XVIe, au XVIIe siècle, la maîtresse de Raphaël n'a pas de nom. Au milieu du XVIIIe, elle s'appelle un beau jour *la Fornarina*. Une publication sérieuse, la *Real Galleria di Firenze* — Florence semble décidément le pays des humoristes — nous apprend ceci :

Vers 1509 ou 1510, un *fornaro* (boulanger), habitant du Transtévère, quartier populaire de Rome, avait une fille remarquablement belle. Entourant sa maison (1), son jardinet s'étendait, ayant en son milieu une fontaine. Le mur d'enclos était bas ; les galants pouvaient à l'aise jeter les yeux dans la minuscule propriété. Un jour, Raphaël, passant par là, vit la belle qui baignait un pied divin dans la fontaine. Il devint amoureux de la fille du boulanger, la belle *fornarina* (2). On découvrit, d'ailleurs, vite un tableau attribué à Sébastiano del Piombo, où l'artiste est représenté avec la jeune fille auprès d'une fontaine (3). On l'a reconnu depuis longtemps : le tableau, l'histoire, dataient du XVIIIe siècle. Mais la belle jeune fille inconnue a gagné un nom à l'aventure. Sans doute il est peu aristocratique, mais demeure définitif. Pour la postérité, elle s'appellera toujours la Fornarina, comme l'autre la Ferronière (4).

Les érudits et gens de l'art devraient, tout comme le vulgaire, s'en tenir à ce nom, si un lecteur minutieux de Vasari, un peintre sans doute, n'avait en marge de l'édition de Giunti, 1568, qu'il possédait, écrit à deux reprises, à l'endroit où l'auteur parle de son serviteur Baviera, qui était aussi celui de sa maîtresse, et quelques lignes plus bas, quand il dit du portrait qu'il paraissait vivant, ces

---

(1) Près de Santa Cœcilia, au n° 20 de la Via San Dorotea, on montre encore aux étrangers *la maison de la Fornarina*.

(2) *Real Galleria di Firenze*, Tommaso Succino, I, p. 6.

(3) Reynolds l'a gravé à l'aquatinte.

(4) Les biographes inventifs n'ont pas manqué, à chaque légende anéantie, d'en forger une nouvelle.

Pour Missirini (Cf. *Longhena*, p. 657), elle serait la fille d'un marchand de soude. Là encore il apporte des documents anciens, apocryphes naturellement.

De Rumohr (*Italienische Forschüngen*, III, p. 113) veut, d'après deux effigies figurant au creux d'un plat d'Urbino (?), que Raphaël ait eu une liaison avec la fille d'un potier de cette ville. Nagler (*Raphaëlals Mensch*, etc.) confirme, ajoutant que la fille du potier, venue à Rome, serait la personne appelée à tort la Fornarina.

Pour Rehberg, la Fornarina, devenue folle de douleur à l'annonce de la mort de son amant, se serait jetée sur son cadavre, pour qu'on ne l'enlevât pas. Seule, l'annonce qui lui fut faite, que le Saint Père avait prononcé des paroles qui étaient presque une béatification, réussit à la calmer.

Enfin, M. Valeri (*Vita Italiana*, *1897*), reprenant la tradition italienne de Missirini et Longhena, déclare que la fille du marchand de soude, devenue la Fornarina, serait la même personne qui, en 1520, après la mort du peintre, prit le voile dans un couvent de Rome.

Il existe des ouvrages très sérieux sur Raphaël, publiés à l'étranger, où pudiquement l'on omet de citer le nom de la Fornarina, à l'occasion de la mort de Raphaël.

mots explicites : *Portrait de Margarita, femme de Raphaël*, et répété encore : *Margarita* (1).

On a accordé créance à Visconti, père du grand archéologue ; mais de ceux qui ont connu et répété ses paroles, quel est celui qui a vu l'exemplaire ? Pour nous qui ne savons où il est passé, nous voulons aussi le croire, car sur ce terrain mouvant où tant d'hypothèses s'effondrent, il faut bien se rattacher à quelque chose... *Elle* portait donc sans doute le doux prénom de Margarita.

Quand Raphaël la rencontra-t il ? Où la connut-il ? Impossible de répondre. Tout au plus, peut-on constater qu'au début de son séjour à Rome, vers 1509, le jeune artiste fut pris de la passion des vers. Il a laissé, au dos d'études pour *la Dispute du Saint-Sacrement*, des sonnets amoureux (2) où, avec assez de naturel et de grâce, il dépeint cette espèce de vague à l'âme, caractéristique de la passion naissante. Poète du pinceau, Raphaël n'a ici ni grand génie, ni grande facilité. On sent le labeur dans ces petites pièces reprises et corrigées.

Pour quelle beauté Raphaël se mettait-il ainsi en frais ? Nous soupçonnons que ce fut pour la Margarita. Ainsi n'y aurait-il eu qu'une seule aventure d'amour dans l'existence de ce travailleur prodigieux !...

On peut supposer qu'il rencontra la jeune fille à cette époque, vers 1520. Il fit deux portraits d'elle, Vasari nous l'a dit. Le premier seul est connu. Le biographe qui suit l'ordre chronologique dans l'énoncé des œuvres du peintre nous permet de supposer qu'il fut peint avant 1514, dans les années 1511, 1512, 1513 (3).

Elle est, d'ailleurs, unique et étrange, entre toutes celles qu'il peignit, cette image de Romaine aux formes splendides, demi-nue dans un bosquet de myrtes, de lauriers, et enturbannée. C'est une maîtresse page, mais d'une sincérité qui est presque de la crudité ; beau morceau de franchise, que le temps détruisant les modelés, que les restaurations rendent certainement plus dure et plus sèche qu'il ne l'avait conçue. Il s'est enthousiasmé, n'en doutons pas, sur la chair magnifique de cette forte créature aux yeux noirs, devenue pour lui le plus rare des modèles.

Dans la *Chambre d'Héliodore*, en effet, au premier plan (la femme agenouillée, vue de dos, étendant les bras), dans l'*Incendie du Borgo*, dans la *Vierge au poisson*, nous reconnaissons, introduites avec discrétion, ses formes souples et robustes ; les pieds, admirablement

---

(1) Visconti, le premier, a vu et cité cet exemplaire annoté de Vasari. Il était à Rome, dans la bibliothèque de l'avocat Giuseppe Vannutelli. Cf. *Istoria del ritrovamento delle spoglie mortali di Raffaello Sanzio*, dal principe Pietro Odescalchi, con notizie del cav. P. E. Visconti, 2e édit., Rome, 1836 p. 110-117. Qui possède aujourd'hui ce livre précieux ?

(2) Ces études sont à l'Albertine de Vienne, au British Museum, à l'Université d'Oxford, où il y en a deux et au musée Fabre, à Montpellier.

(3) Blâmons Raphaël, qui a signé amoureusement, en cerclant le bras de sa maîtresse, d'avoir omis la date.

dessinés, frappent toujours. Mais surtout, avant de montrer une dernière fois, au premier plan de la *Transfiguration*, le chef-d'œuvre inachevé, le dos inoubliable de la mère du jeune possédé, il la transfigure quand, de la fille du peuple montée jusqu'à son cœur, quand de l'amante adorée, il fait surgir la plus céleste de ses femmes, la glorieuse *Vierge de saint Sixte* ! Nous sommes loin, là, en plein idéal, de la réaliste et charnelle figure du palais Barberini...

Raphaël mort, Margarita disparaît. Elle sombre dans l'oubli, dans tout l'éclat de sa beauté. Nul n'avait prononcé son nom, nul ne parlera plus d'elle. Nous ignorons tout de la fin de sa vie, ne sachant rien de sa naissance. Sans doute posa-t-elle une dernière fois devant Jules Romain, qui terminait les tableaux du maître, et encore ?

Aussi, que l'on nous permette de protester. Trop d'écrivains modernes ont, avec l'ignorance la plus injuste, fait de ce faux nom de Fornarina le synonyme de courtisane. Sans doute elle était d'extraction humble, cette jeune plébéienne du Transtevère. Mais, plus belle que les patriciennes de Rome, elle fut honnête aussi. Si elle avait été une débauchée, l'éclat de ses scandales ne fût-il point parvenu jusqu'à nous. N'est-ce point une preuve unique en sa faveur : Raphaël, pour ne la point quitter, semble avoir refusé les alliances les plus flatteuses (1).

Plus que la nièce du grand cardinal, plus que Maria Bibiena sa fiancée, elle fut durant la plus féconde période, l'inspiratrice, le modèle dévoué, l'amie chérie.

Elle garde de plein droit notre sympathie, cette femme qu'un jeune dieu aima pour l'immortaliser.

Pourquoi, d'ailleurs, s'acharner à croire, avec ce hâbleur de Vasari, qu'elle ait pu tuer Raphaël ? Si son amour était à ce point destructeur, pourquoi l'artiste survécut-il aussi longtemps ? N'est-il pas improbable qu'un amour de huit ou dix années, qui dut être pour beaucoup une passion d'artiste pour des lignes et un galbe rares, ait pu causer de semblables et mortels excès ?

---

(1) Dans une lettre adressée par lui, le 1er juillet 1514, à Simone Ciarla, son oncle, à Urbino, il écrit : « ... Pour ce qui est de prendre femme, je vous dirai, à propos de celle que vous m'avez destinée, que je suis très content et remercie Dieu de ne l'avoir point prise, ni celle-ci, ni une autre. » Il ajoute plus loin qu'un cardinal (le cardinal Bibiena) veut lui faire épouser une de ses parentes (sa nièce). Il a donné sa parole. On sent bien qu'il acceptera plus par complaisance que par inclination véritable. Deux années après, le projet en était au même point. On croit que la santé délicate de Maria Bibiena fit retarder le mariage. L'artiste, attaché à sa maîtresse, ne devait certainement point presser les choses. La jeune fille mourut sur ces entrefaites. Ensevelie à Santa Maria della Rotonda, près de l'endroit où reposera Raphaël, son épitaphe indiquait bien qu'elle était fiancée à l'artiste. (*Sponsæ ejus, quae latos hymeneos morte pervertit, et ante nuptiales faces virgo est elata*, etc.)

Nous avons vu plus haut la créance qu'il fallait accorder aux racontars de Fornari et de Vasari, au sujet du chapeau de cardinal. Ce n'est pas l'espoir de cette suprême distinction ecclésiastique par laquelle Léon X ne pouvait certainement pas songer à récompenser les plus grands talents artistiques, qui furent une entrave au mariage.

Toutes ces hypothèses, nous le sentons bien, sont fragiles, dépendent des circonstances et du moment, comme aussi et surtout du sujet, de sa vigueur physique.

Si les contemporains ne nous le disaient pas, des portraits nous le laisseraient supposer : Raphaël fut toujours de santé délicate, fragile même. D'allure un peu féminine, distingué, mince, il portait d'amples cheveux châtains. Ses yeux bruns avaient un regard doux et pénétrant, qui s'animait parfois, jetant alors des éclairs ; le front découvert, large, un nez long et fin, légèrement courbé, une bouche caractéristique (1), un menton assez développé, le cou long et d'un galbe élégant, tel il nous apparait dans ses portraits, celui des Uffizzi notamment ; la maigreur et la pâleur de ce beau visage au teint olivâtre frappent dès l'abord.

Müntz cite une curieuse photographie de l'*Ecole d'Athènes*, qui nous montre « l'état des portraits avant l'exécution définitive, c'est-à-dire les dessous, les repentirs, qui sont encore apparents sous la couche de peinture actuelle. La physionomie de Raphaël — d'une maigreur remarquable — s'y rapproche encore davantage du portrait de Florence (2) ». Ce dernier date de 1506. Raphaël avait vingt-trois ans.

Mais il en existe un, qui n'est pas de la main de Raphaël (3), mais demeure pour nous un véritable document. Sans doute peu avant 1520, c'est-à-dire dans les derniers temps de sa vie, son

---

(1) Le maxillaire inférieur, plus développé que le supérieur, fait avancer légèrement la lèvre en avant.

(2) *Op. cit.*, éd. 1900, p. 196.

(3) Raphaël a fait son propre portrait à plusieurs reprises. Vers 1499, à seize ans, un magnifique dessin, conservé à Oxford, nous le montre, bel adolescent. De 1506, nous avons le portrait célèbre des Uffizzi, reproduit ici.

On a voulu le voir, en plusieurs endroits des fresques du Vatican. Dans l'*Ecole d'Athènes*, il figure en bas, à droite, à côté de son maître Pérugin.

Son père l'avait peint tout enfant. Timoteo Vitti a laissé de lui un portrait à l'âge de 12 ans (Galerie Borghèse, Rome).

Quatremère de Quincy, qui a commis de nombreuses erreurs, parle d'un crâne de Raphaël, fort petit, exposé à l'Académie de Saint-Luc, à Rome, et qui aurait été sans doute enlevé du tombeau à l'époque (1673) où le peintre Carlo Maratta fit élever un monument à Santa Ocaria della Rotonda et placer un buste sur l'emplacement où le grand artiste avait été enseveli.

Vers 1830, on s'aperçut que ce crâne était celui d'un personnage qui, en 1542, fonda une société dite des *Virtuosi*. Celle-ci, qui existait toujours, réclama le crâne de son fondateur. L'Académie, renonçant difficilement à l'attribution primitive, on résolut de chercher la dépouille de Raphaël à la Rotonda, Panthéon actuel. On la trouva après une semaine de recherches, le 14 septembre 1733, sous l'autel de la Vierge miraculeuse du Sasso. Le crâne s'y trouvait bien, avec tout le squelette en parfait état (Cf. l'ouvrage d'Odescalchi et Visconti, cité plus haut.) Horace Vernet, alors directeur de l'Académie de France à Rome, assista aux recherches, avec des personnalités italiennes notoires. Le peintre Camuccini dessina le squelette. Bien proportionné, celui-ci mesurait 1 m. 68 environ. Quatre moulages furent pris du crâne, effectivement très petit. L'Académie de Saint-Luc expose l'un d'eux. Suivant une ancienne tradition, quand l'Académie, au jour de la Saint-Luc, ouvrait au public ses portes, les jeunes artistes, durant des années, vinrent toucher de la pointe de leur crayon le crâne exposé... celui de l'autre !

graveur Marc Antonio Raimondi fit de lui un portrait, qu'il grava. Il l'a représenté méditant dans son atelier, pinceaux en main, enveloppé dans un vaste manteau. Il regarde le spectateur. Ses yeux luisent. Tout ce croquis, frémissant de réalisme, tremble de fièvre. La face est plus émaciée que jamais ; les traits sont ravagés. C'est bien là Raphaël, mais vieilli, fatigué, et pour tout dire usé. Un peu de barbe, rare et courte, pousse dans les joues creusées. Seuls, les yeux profonds brillent d'une vie intense.

Raimondi l'a-t-il vu souvent ainsi, tout grelottant d'inspiration géniale (1) ? Nature délicate, avait-il constamment la fièvre et ne commettait-il ces *excès de génie*, qui survivent aux murs du Vatican, que surexcité et rongé par elle ?

Il est difficile d'imaginer l'ampleur de ses travaux. Son labeur nous apparaît comme prodigieux. Se le figure-t-on menant de front, au Vatican, les travaux de peinture et, à Saint-Pierre, les travaux d'architecture ; suffisant, malgré ses aides nombreux, aux innombrables commandes des particuliers, aux cartons à faire pour les élèves, aux recherches dans les ruines de Rome (2) ?

N'est-ce pas là qu'il put contracter la fièvre pernicieuse (3) ? La malaria, funeste fléau de Rome, a sévi de tout temps dans l'*Ager Romanus* ; le culte rendu par les anciens Romains à la déesse *Febbre* en témoigne suffisamment. On connaît la réponse de cet habitant des Marais Pontins à un voyageur qui lui demandait : *Come si vive costi ? — Signore, qui si muore.*

A certains mois de l'année, les exhalaisons pestilentielles qui sortent des eaux et des mares stagnantes se répandent partout à l'entour et laissent sur le chemin, comme le char de Zagaanath, une longue traînée de cadavres.

S'attarder dans la campagne, rêver au soleil couchant dans le Campo-Vaccino, la moindre imprudence ne pouvait-elle être dan-

---

(1) La légende veut que le graveur, ayant surpris le peintre affaissé sur des degrés, dans son atelier, ait fait un rapide croquis, ébauche de la gravure célèbre que nous reproduisons. Raphaël aurait fait détruire les épreuves, pour ne point laisser à la postérité cette image. Cela expliquerait leur rareté. On a contesté, avec assez de vraisemblance, l'exécution du dessin à Raimondi. Celui-ci serait l'œuvre de Raphaël, Marc-Antoine n'aurait fait que la gravure.

(2) Quelle magnifique académie devait faire ce palais, bâti par Bramante, où l'on montre encore la chambre où il expira ! Il vit là comme un prince, nous dit Vasari, entouré de la cour de ses disciples qui travaillent sous ses ordres, mangent à sa table, dorment la plupart sous son toit. Ils forment sa famille. Comme il songe à eux en mourant !

Le palais était rempli d'objets d'art, de sculptures antiques, de dessins exécuté par des élèves dans toute l'Italie et même en Grèce, d'après les monuments des anciens.

(3) Margarita vivait dans ce palais, le testament nous l'affirme. Pourquoi Vasari dit-il alors qu'il *rentra chez lui* avec une *fièvre ardente* ? Ne serait-ce pas une preuve qu'il aurait pris le mal au dehors dans ces ruines ? Le fait qu'il a été enseveli dans les 24 heures qui suivirent son décès ne serait-il pas en faveur du caractère infectieux de sa maladie ?



Raphaël, dans les derniers temps de sa vie.

(Croquis de Marc-Antoine Raimondi.)

gereuse pour ce corps délicat, usé par une activité dévorante, et désarmé devant le mal, vaincu à l'avance ?

Aujourd'hui encore, tous ceux qui les ont fréquentées connaissent la traîtrise des ruines de Rome. Il faut être né à Rome pour s'y bien porter, dit un proverbe. Combien des nôtres en firent l'expérience ! Les plaques de Saint-Louis des Français disent assez le tribut payé par les artistes qui ont peuplé la villa Médicis. A l'âge où l'on est volontiers insouciant et imprudent, plus d'un qui voulut mener de front le magnifique et épuisant labeur de l'art avec les plaisirs ardents de la jeunesse, surexcité de cerveau et de corps, a dû à ce climat malsain de s'en aller en pleine ardeur, en plein espoir, avant la moisson. En fut-il de même pour Raphaël ?

Que l'on nous permette de citer une dernière fois Vasari. Il nous déplaît de rejeter entièrement ses dires. Il doit exagérer, mais son récit — nous en demandons pardon à la mémoire des trop pudiques biographes, qui se voilèrent la face et crièrent au scandale — doit contenir du vrai.

Rappelons-nous que l'anecdote, relative à l'achèvement des travaux de la Farnésine pour Chigi, débute ainsi ; on n'y a pas fait assez attention à notre sens :

> Fu Raffaello persona molto amorosa ed affezionata alle donne e di continuo presto ai servigi lovo : laqual cosa fu cagione che continuando i diletti carnali egli pu dagli amici, forse piu che non conveniva, rispettato e compiaciuto, etc. (1).

Voilà qui est clair : Raphaël aima les femmes excessivement. Il ne sut dominer sa sensualité et ses faiblesses, pour lesquelles ses amis furent plus complaisants qu'ils n'auraient dû.

Il nous paraît hors de conteste que Raphaël n'a pu qu'accélérer sa mort par des dépenses excessives de son cerveau et en n'imposant aucun frein à la fougue d'un tempérament dont il ne chercha point à refréner les ardeurs.

Au moment de conclure, nous voulons résister au désir de lancer, nous aussi, une hypothèse plus ou moins suggestive. Notre ambition a été d'essayer de démêler la vérité. Pour cela, nous avons groupé les faits et les récits des biographes, du XVI[e] siècle à nos jours. Quoi que l'on ait pu dire et écrire, Vasari, s'il colporte parfois des racontars et des calomnies, n'en a pas moins écrit la première, la plus éloquente et la plus chaude biographie du génial artiste. Si nous nous refusons à admettre entièrement son récit, retenons au moins ce qu'il dit du caractère *passionné* de Raphaël et de la *fièvre* qu'il gagna.

Le merveilleux document fourni par Raimondi nous montre celui-ci comme déjà atteint au moins à la fin de 1519. Devant ce portrait, on évoque malgré soi un de ces phtisiques à la période

---

(1) *Op. cit.*, IV, p. 366.

cachectique, qui portent, gravée sur leurs traits ravagés, la sentence inexorable à laquelle rien désormais ne les saurait soustraire.

Prit-il, durant ses longues recherches dans les ruines romaines, le germe de la fièvre palustre, nous n'en possédons pas, il faut bien le reconnaître, la preuve certaine ; rien cependant ne nous empêche de le conjecturer. Si nous supposons qu'un jour, où il était plus fatigué que de coutume par son surmenage habituel, il ait pris la fièvre et qu'énervé et fiévreux, il n'ait pu résister au désir impératif, une nuit d'amour — le printemps naissait, ne l'oublions pas — put très bien, en cette circonstance, aggraver le mal. Il n'avait pas à l'avouer. Les médecins purent constater la fièvre aux symptômes si visibles et ordonner, pour la couper, pendant les huit ou quinze jours de maladie, une ou plusieurs saignées, qui furent finalement fatales au malade épuisé.

Enfin, pour faire abstraction de tout élément anecdotique, ne voulant retenir que les faits précis reposant sur des bases sérieuses, il nous apparaît, comme l'hypothèse la plus plausible, que Raphaël, épuisé par une affection chronique ayant les apparences d'une tuberculose, aggravée de paludisme, en aura précipité la marche par un surmenage qui ne fut pas seulement cérébral. Une poussée aiguë du mal à son dernier période aura nécessité des saignées qui, intempestives ou trop fréquemment répétées, n'auront pu que hâter un dénouement fatal à brève échéance.

Le crâne de Shakespeare.

Il résulte, de mensurations et de comparaisons faites par le Dr Arthur Keith, que le crâne de SHAKESPEARE appartient au groupe des têtes dites rondes. Ce groupe, dit celtique, envahit l'Angleterre vers 2.000 ans avant J.-C. Il vint infiltrer les habitants à type dolichocéphale ; cette invasion débuta vers l'âge de bronze. Shakespeare est un descendant de ces envahisseurs : les Celtes vrais. C'est un fait digne de remarque, car c'est le même groupe des têtes courtes (répandu dans l'Europe centrale, France, Allemagne, Italie), qui a produit les plus délicats artistes du monde.

La détermination mathématique du poids du cerveau de Shakespeare donne, d'après les dimensions crâniennes, un volume un peu supérieur à 1.900 centimètres cubes : ce chiffre n'a rien d'absolument extraordinaire. Le cerveau de CUVIER avait à peu près le même volume (BYRON et CROMWELL avaient un crâne dépassant de beaucoup 2 000 c. c.). Si l'on accepte les réductions de dimension du crâne de Shakespeare, que semblent indiquer les mensurations, il reste 1.547 c. c., volume considérable pour une tête courte ; c'est uniquement une question de proportion.

Le crâne de BURNS (poète anglais mort en 1796, à l'âge de 37 ans) appartient à la période préceltique ; Burns descendait de la race dolichocéphale, qui habita l'Angleterre avant l'âge de bronze, probablement avant l'aurore de la période néolithique.

Serait-il possible d'expliquer la différence des manifestations cérébrales et du génie par la diversité de l'origine de race ?

Informations et Échos de la Chronique

Présentation académique.

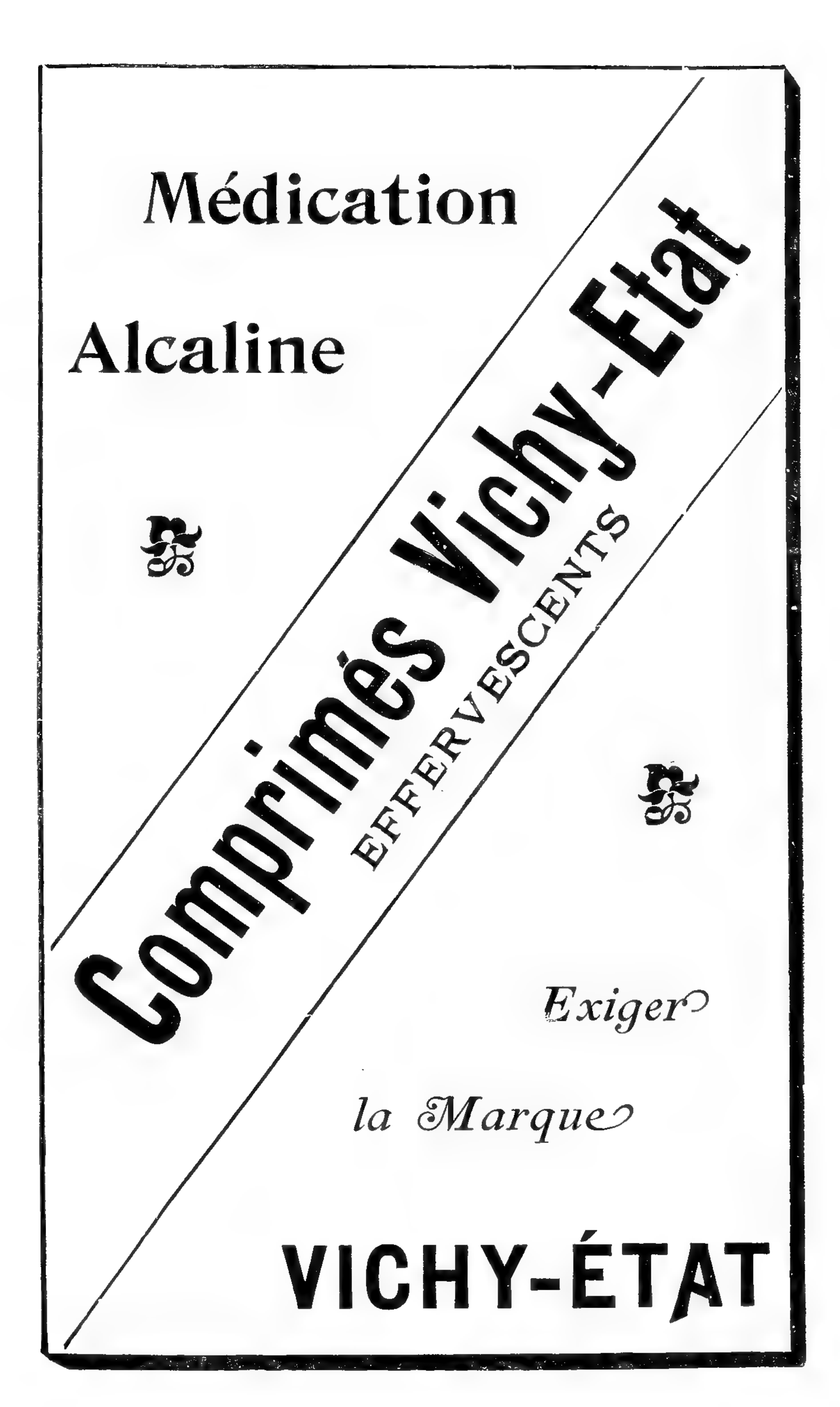
En présentant la troisième série de nos *Légendes et Curiosités de l'Histoire*, le professeur Delorme a bien voulu rappeler que, si nous avons eu des devanciers, tels que Dubois d'Amiens, Littré et Chereau, et nous pourrions ajouter deux ou trois noms tout au plus à ceux qu'il a cités, entre autres ceux de Guardia, Le Roy, Paul Richer, Brachet, nous avons élargi la voie à peine frayée, nous avons érigé en méthode ce qui n'était avant nous que travaux isolés, occasionnels. Nous remercions d'autant plus vivement l'éminent historien de la chirurgie d'armée, de l'hommage qu'il a rendu à nos efforts que, récemment encore, un membre de notre docte corps contestait la priorité de nos recherches, pour l'accorder à un de ceux que nous avons initiés. N'est-ce pas le cas de répéter : *Telum imbelle sine ictu*?

M. Delorme. — J'ai l'honneur de présenter à l'Académie, de la part de M. le Dr Cabanès, un nouveau livre, le *trentième*, de la longue série qu'il a publiée jusqu'ici.

Il est écrit dans la « manière » des précédents, qui consiste à appliquer à l'histoire les données de la psychologie, de la clinique et de la critique médicales.

Dans ce livre, il s'est arrêté surtout à la reine Isabeau de Bavière, à Catherine de Médicis, à Richelieu, à Louis XV, à Junot et à Gambetta ; à Isabeau de Bavière, neurasthénique ; à Catherine de Médicis qu'il cherche à réhabiliter au moins comme mère et comme épouse ; à Richelieu, excrucié de douleurs continues, qui le forcent à s'occuper autant de son intestin que de politique ; à Louis XV, aboulique, mais d'une aboulie conditionnelle, qui s'arrêtait lorsqu'il s'agissait de ses chasses ou de ses plaisirs sexuels. Après la reine, Mme de Pompadour a éprouvé la limite de ses exigences, et quand celle-ci ne put y satisfaire, même après avoir appelé à son secours les aphrodisiaques, elle s'ingénia à y pourvoir en dirigeant le choix, approprié et sans cesse renouvelé, des favorites, sans arriver toutefois à satisfaire et à distraire ce roi ennuyé et « inamusable ».

La fin de Junot était bien faite pour arrêter l'attention du Dr Cabanès. On sait que ses moyens lui firent défaut en Espagne, comme pendant la campagne de Russie. Lorsque l'empereur le nomma gouverneur des Provinces illyriennes, les manifestations de sa paralysie générale devinrent évidentes A une soirée qu'il donnait, il se fit attendre longtemps ; il parut enfin, « nu comme un ver », chaussé d'escarpins neufs, sanglé de son ceinturon, avec ses grands cordons sur l'épaule, son chapeau à plumes sous le bras et ganté ; ses salons se vidèrent sur-le-champ, et il reçut l'ordre de revenir en France. L'effondrement de l'illustre général était la triste conséquence éloignée des nombreux traumatismes du crâne, reçus au cours de ses campagnes. A Longwy, un projectile avait laissé à son


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

crâne une longue perte de substance et une longue cicatrice très douloureuse. A Lonato, pendant la campagne d'Italie, il avait reçu une balle, qui lui avait sillonné, en l'abrasant, un temporal, puis une autre à la nuque. A Rio Major, il avait eu une grave blessure de la face, intéressant la base du crâne ; et bien avant, au Caire, en défendant, dans un combat singulier, la réputation de son général, qu'avait attaquée son adversaire, il avait reçu sur la tête un vigoureux coup de sabre.

Après le rappel d'intéressants souvenirs sur l'enfance et la jeunesse de Gambetta, le Dr Cabanès consacre un article au dernier voyage à Cythère. Faisant allusion à une mort historique, il montre les dangers que courent les vieillards, lorsque, après un repas copieux et excitant, ils s'illusionnent sur leur âge et leurs moyens, et cherchent à reprendre des talents perdus. La statistique menteuse, mais pudique, ne leur ouvre pas ses cases.

Le Dr Cabanès continue à suivre la voie qu'ont ouverte les Dubois, d'Amiens, les Littré et les Chereau, mais il l'a élargie, il en a fait une méthode. Avec les actes, les impulsions, les excentricités d'un personnage, il pose un diagnostic ; si le diagnostic est porté, il refait l'histoire clinique. Il recherche la clef, le fil conducteur, d'ordre médical, qui prévoit, explique et excuse les excentricités ou les écarts.

Ce volume des *Légendes et Curiosités de l'Histoire* (1) a tout l'attrait de ceux qui l'ont précédé. Nous ne saurions en faire un meilleur éloge.

Avant Rosa-Josepha.

Notre collaborateur Paul Tribier extrait des *Merveilles biographiques et historiques*, du cheikh Abdel Rahman, fils du cheikh Hassan el Djabarti, le récit suivant, d'un évènement qui aurait eu lieu le vendredi milieu du mois de chaban 1231 (de l'Hégire), c'est-à-dire le mois d'août 1816 de l'ère chrétienne :

... Le même jour il se produisit (au Caire) un fait extraordinaire : une femme mit au monde un enfant à deux têtes et quatre mains. Ce nouveau-né avait deux têtes qui se joignaient au cou d'après les uns et au dos d'après les autres. Il n'avait qu'un seul ventre, mais il avait trois pieds, dont l'un avait dix doigts.

On dit que cet enfant ne vécut qu'un jour et une nuit. Un grand nombre de personnes l'ont vu et on le fit aussi voir au lieutenant du Pacha et à toutes les personnes qui se trouvaient en ce moment auprès de lui.

Gloire au grand Créateur !

(1) *Légendes et Curiosités de l'Histoire*, 3e série, Paris, Albin Michel, 22, rue

Le Présent dans le Passé

L'année médicale 1813, en Angleterre.

Quoique cette année n'ait rien apporté de remarquable à la science et ne mérite pas le nom d'*annus mirabilis*, qu'on donne aux périodes signalées par des découvertes importantes, elle n'en présente pas moins des faits intéressants.

Ce fut l'année où Richard Bright passa son examen de docteur à Edimbourg ; où la connaissance des maladies tropicales fit quelques progrès ; ce fut encore l'année où le typhus faisait parmi les armées européennes presque autant de ravages que les batailles de la même époque : à cette date, l'*Encyclopédie française de médecine* continuait à paraître, avec une régularité que n'atteignaient en rien les alarmes de la guerre.

A cette même date, le roi Georges III était en proie à la cécité physique et mentale. Napoléon Ier venait d'avoir une indisposition, qui l'avait empêché de poursuivre les avantages que pouvait lui donner la bataille de Dresde : suivant Walter Scott, une indigestion, causée par une épaule de mouton farcie d'ail, provoqua cette indisposition, qui rendit son armée soucieuse et fut peut-être la cause pour laquelle on ne put venir au secours de Vandamme à Kulm. Certains auteurs voient dans cette indisposition l'indice de la maladie d'estomac qui fut la première cause de la dernière maladie et de la mort de Napoléon.

L'année 1813 vit disparaître plusieurs médecins et chirurgiens remarquables, tout au moins en Angleterre. Thomas Ramsden, auteur d'un *Traité des hypertrophies morbides du testicule* ; Andrew Marshall, l'anatomiste qui laissa un musée anatomique très précieux ; ancien chirurgien militaire, il avait écrit une thèse : *De militum salute tuenda.*

Samuel Foart Simmons, qui avait fait ses études en France et avait visité Voltaire lors d'une tournée sur le continent, mourut cette année-là : il fut médecin de Georges III et écrivit une vie de John Hunter ; il dirigea, en outre, tout seul, pendant longtemps, le *London medical Journal.* Georges Shaw, médecin naturaliste et humaniste, fondateur de la Société linnéenne, conservateur du British Museum (section d'histoire naturelle), achève, lui aussi, sa carrière en 1813. La même année vit mourir James Vaughan ; Rodolph Rhodes, qui avait été 50 ans médecin militaire ; enfin, le dentiste du Prince de Galles, le chevalier Ruspini.

Cette année vit naître David Livingstone, médecin, missionnaire et explorateur.

Le poète-lauréat qui devait succéder à Pye, mort en 1813, était Robert Southey, ex-étudiant en médecine, et que son horreur de la salle de dissection avait transformé en poète. Chose curieuse : en 1913,

le poète-lauréat est aussi un médecin, évadé de la médecine vers les cimes parnassiennes, il y a plus de 30 ans : le Dr Robert Bridges.

Parmi les livres de médecine publiés la même année en Angleterre, il faut citer : le *Traité des maladies cutanées*, de Willan, achevé par Bateman ; un *Traité sur les dystocies*, par Merrimann ; l'*Anatomie du cœur, du cerveau et du crâne*, par Ramsay ; le *Traité de la coqueluche*, par Watt ; l'*Anatomie pathologique du foie*, de Farre, ouvrage remarquable pour l'époque ; enfin, les *Histoires et réflexions médicales*, de Ferrier, ouvrage très intéressant, si nous en croyons le périodique anglais auquel nous empruntons tous les détails qui précèdent (1).

Les injections intra-veineuses, au XVIIe siècle.

Les injections intra-veineuses, dont la thérapeutique actuelle est si fière, est-il vraiment bien sûr qu'elles soient nouvelles ? Voici ce qu'un de nos confrères (2) vient de relever dans un ouvrage de Michel Ettmuller, édité en 1691, chez Jean Aubie, à Amsterdam :

Depuis quelques temps on a inventé une nouvelle manière d'introduire les remèdes dans le corps et de les injecter immédiatement dans les veines, ce qu'on appelle infusion, etc.

On trouve dans cette dissertation les différentes raisons pour lesquelles les modernes ont recouru aux injections intra-veineuses et, notamment, la rapidité d'action du procédé :

Les Anglais, dit Ettmuller, sont les premiers qui ont pratiqué cette chirurgie, et on croit M. Voren, professeur fameux d'Oxford et de la Société royale, le premier inventeur.

Voici mieux encore :

On fit l'injection de sept dragmes de scammonée infusés dans l'essence de guaïac jusqu'à trois dragmes, dans l'hôpital de Dantzig, à un soldat qui avait la v... invétérée avec des ulcères aux jambes, une tumeur au bras droit, etc. Il vomit, et en vingt-quatre heures les symptômes s'apaisèrent ; les ulcères furent consolidés en trois jours.

Cette observation remarquable n'enlève rien au mérite d'Ehrlich, mais elle nous incite à conclure une fois de plus : « Tout a été fait et l'on vient trop tard, depuis qu'il y a des médecins et qui *pansent.* »

(1) *British*, 3 janvier 1914. Trad. et adapt. de notre collaborateur Menier.
(2) Cf. le *Matin*, 11 janvier 1914 ; article du docteur ox.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Le jubilé du Dr Bardet.

Le dimanche 29 mars, à Beaujon, sous la présidence du Dr Bucquoy et des professeurs Albert Robin et Gilbert, les collaborateurs et les amis du Dr G. Bardet, directeur du laboratoire d'hydrologie générale au Collège de France, lui ont offert une médaille, en l'honneur du vingt-cinquième anniversaire de sa prise de possession des fonctions de secrétaire général de la *Société de thérapeutique*.

A cette occasion, nous adressons à notre ami Bardet nos plus cordiales félicitations.

L'Œuvre de la Tasse de lait.

Une initiative tout à fait heureuse, et qui mérite d'être signalée et encouragée, a été prise récemment par un de nos sympathiques confrères, le docteur Jean Bosredon, de Brive, qui a organisé, en faveur des petits écoliers de la ville, l'œuvre de la « Tasse de lait ».

L'enfant part souvent le matin pour son école, dans la neige ou le brouillard, sans avoir pris un breuvage sain, hygiénique et chaud. Depuis le 5 janvier, à Brive, de 8 heures à 8 h. 1/2 du matin, a lieu, sur trois points de la ville où sont installées des voiturettes spéciales, une distribution, moyennant tickets de 0 fr. 05, de lait chaud sucré et de croissants chauds aux écoliers, avant la rentrée de la classe. Ainsi, pour une rétribution infime, l'écolier trouve, avant de passer la grille de l'école, le bon petit déjeuner qu'ont les autres enfants plus aisés en leurs foyers confortables.

Voilà un exemple que nous souhaitons de voir suivre dans tous les grands centres et toutes les villes qui pourront consentir à ce léger sacrifice.

Les écrivains scientifiques.

Nous sommes heureux de signaler l'apparition d'un nouveau confrère, *La Science et la Presse*, organe officiel de l'Association des écrivains scientifiques, qui donne, dans chacun de ses numéros, l'analyse impartiale des principaux ouvrages de science publiés en langue française.

Un numéro spécimen de *la Science et la Presse* est envoyé gratuitement sur demande adressée au Secrétariat général des Ecrivains scientifiques, 25, rue Lauriston, à Paris.

Association des médecins de France.

L'Assemblée générale de l'*Association générale de Prévoyance et de Secours mutuels des médecins de France*, qui devait avoir lieu le 26 avril, est remise, en raison des élections législatives, *au dimanche 17 mai*.

Échos de Partout

Sexe méconnu ! — Le chirurgien en chef de l'asile d'anciens militaires, situé à Quincy, en Illinois, professait hier un cours pratique à un certain nombre d'étudiants en médecine. Il avait pris comme sujet, afin de montrer la formation de certaines cicatrices, un vieux soldat de soixante-quinze ans, Albert Cashier. Quelle ne fut pas la stupéfaction du médecin et de son auditoire, en découvrant que le glorieux vétéran était du sexe féminin !

Il semblerait que le pseudo-homme, alors qu'il était une jouvencelle de quinze ans, décida d'émigrer. Comme elle avait l'intention de faire la traversée d'Amérique sans bourse délier, elle se déguisa en garçon et se cacha dans la cale d'un paquebot. Le subterfuge réussit si bien, qu'elle décida de rester fidèle au costume masculin.

Quand éclata la guerre civile, le nouveau citoyen américain s'engagea au 95e régiment d'infanterie et prit part aux plus sanglantes batailles de la guerre, s'y conduisant même de brillante manière. La lutte terminée, Cashier travailla à divers métiers de force, jusqu'au moment où l'âge le contraignit à accepter la place qu'on lui offrait dans cet asile pour « vieux soldats », dont le médecin fit hier une si surprenante constatation.

(*Journal*, 30 mars 1914.)

Hommage à Lister. — On vient d'apposer, au King's College de Londres, une plaquette à la mémoire de Lord Lister. Elle porte l'inscription suivante : « Cette plaquette est élevée à la mémoire aimée et respectée, de Joseph, Baron Lister, F. R. S. D. M., professeur de clinique chirurgicale à King's College de 1877 à 1892, et chirurgien consultant à King's College hospital, pendant de longues années membre du conseil et gouverneur du Collège. Son nom sera transmis à la postérité comme le fondateur de la chirurgie antiseptique, l'une des plus grandes découvertes dans l'histoire, et une source d'inestimables bénéfices pour l'Humanité. »

(*Le Courrier médical.*)

L'Esprit des malades.

Réponse absolument authentique faite à votre serviteur :

« Docteur, j'ai bien mal dormi, j'ai eu un cauchemar... Toute la nuit, j'ai rêvé de vous ! »

Dr Vt.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

L'abbé Verger (XX, 28). — « Le meurtrier n'avait fait aucun effort pour s'enfuir. Bien au contraire, élevant en l'air son arme ensanglantée, il s'était écrié d'une voix forte : « A bas les déesses ! » La singularité de ce cri, que nul n'expliquait, fit croire d'abord à un acte de folie. On y crut d'autant mieux que l'archevêque, doux toujours, presque toujours bienveillant, n'était point d'un caractère à attiser les inimitiés. Une première enquête, faite à la mairie du XIIe arrondissement, révéla le nom de l'assassin. C'était un prêtre interdit, âgé de trente ans, qu'on appelait Verger. Tout jeune encore, une protection généreuse l'avait fait entrer au séminaire de Notre Dame-des-Champs. L'abbé Dupanloup, alors directeur de cette maison, avait bientôt deviné quelques-uns de ses instincts désordonnés. « Voilà, avait-il dit un jour, un jeune homme qui ne fera pas honneur à l'état ecclésiastique. » Malgré ces pronostics, Verger était entré au grand séminaire de Meaux et avait reçu les saints ordres. Prêtre, il avait aussitôt frappé ses supérieurs par ses étrangetés : ce n'était pas qu'il fût sans talent, mais il était ambitieux, orgueilleux, d'esprit inquiet, quoique de mœurs pures. « Ballotté de poste en poste », comme il le disait lui-même, il était venu se perdre dans Paris, ce refuge commun de tous les prêtres rejetés de leurs diocèses, soit pour indiscipline, soit pour libertinage ou témérité de doctrine. Le dogme de l'Immaculée Conception l'avait, on ne sait pourquoi, excité au plus haut point : ainsi s'expliquait le cri proféré après l'assassinat. Il avait attaqué publiquement la récente décision de l'Eglise, si publiquement qu'il avait fallu l'interdire. Cette rigueur avait achevé de l'exaspérer. Dans le fol orgueil de son esprit mal équilibré, il avait attribué à l'archevêque une haine personnelle contre lui : de là ses colères et l'attentat qui suivit.

« La grandeur du forfait, la netteté des aveux, l'attitude du coupable, qui ne manifestait ni remords, ni regrets, ni émotion, tout simplifiait la mission des juges. Un point cependant restait obscur : Verger n'était-il pas un maniaque plus encore qu'un criminel ? A cet égard, on rappelait les singuliers propos de l'accusé et les nombreuses incohérences de sa vie ; on ajoutait que sa mère et l'un de ses frères s'étaient suicidés : on citait une lettre récente de l'évêque de Meaux, qui lui écrivait en ces termes : « Nous croyons que vous avez besoin d'être soigné dans une maison de santé. » En dépit de ces indices, la médecine légale n'hésita pas à affirmer la responsabilité du coupable (1)... »

P. c. c. : Dr Audard.

(1) Pierre de la Gorce, *Histoire du Second Empire*, II, 169. (Paris, Plon-Nourrit et Cie, 1905.) Communication du Dr E. Audard.

Un nouvel aliment d'épargne (XXI, 54). — Les morts vont vite, on l'a dit et répété, mais de nos jours, c'est en 4e vitesse qu'ils marchent.

La *Chronique médicale*, dans son numéro du 15 janvier 1914, signale à la page 54 l'apparition d'un nouvel aliment d'épargne. Bénie soit l'opothérapie végétale ! Peut-être qu'en prenant tous les jours une tasse de guarana avant de se rendre à la Chambre, nos illustres et dangereux incompétents retrouveront en elle et par elle l'esprit de sage économie : le besoin s'en fait sentir. Mais foin de la politique ! Le *Paullinia sorbilis* ! j'ai déjà entendu parler de cela. Au fait, que l'on consulte le *Traité de thérapeutique et de matière médicale*, 9e édition, 1875, t. I, pages 176-177.

Trousseau et Pidoux ! ? Eh oui, chers et jeunes confrères, c'est là le nom de deux médecins français qui, bien que n'ayant pas pris leurs grades dans une université allemande, n'en étaient pas moins des hommes assez remarquables... dans leur temps.

Il ont écrit le *Traité de thérapeutique*, qui vaut aujourd'hui 2 à 4 francs chez les bouquinistes. Lisez donc la préface et l'introduction, peut-être y apprendrez-vous quelque chose.

Au reste, le Guarana est également signalé dans le *Formulaire pratique de Thérapeutique*, du professeur Gilbert, 1913, 25e édition.

Dr Al. VINACHE.

— Le Guarana, matière médicamenteuse préparée par les Indiens Guaranis avec les semences de *Paullinia sorbilis*, rentre, en effet, dans le groupe des médicaments d'épargne, à côté de la kola, du café, du thé et du chocolat, mais n'est pas, comme on peut le supposer, après lecture de l'article paru, p. 54, dans la *Chronique médicale* de l'année courante, d'importation récente.

Ainsi l'*Officine de Dorvault*, édition 1898, dit qu'on a cherché à mettre en vogue, comme tonique et antidiarrhéique, cette drogue, signalée, depuis 1817, par Cadet de Gassicourt. Ce livre ajoute qu'on la préconise contre les névralgies, la migraine, et aussi comme fébrifuge, mais qu'il faut surtout la considérer comme aliment d'épargne.

Si ce médicament possède toutes ces propriétés, et aussi celles que la *Chronique médicale* indique d'autre part, souhaitons qu'il fasse une entrée définitive en notre arsenal thérapeutique. Mais voilà ! les essais auxquels on se livre seront-ils plus probants que ceux qui les ont devancés ?

E. FLEURY (*Rennes*).

La maladie de sainte Raphine (XIX ; XX, 637). — Le Dr DAVID (Narbonne) limite à un seul village des confins de l'Aude et des Pyrénées-Orientales la dénomination de *Santo Raffino*, appliquée aux croûtes laiteuses (eczéma impétigineux), dont sont couverts certains enfants.

Cette dénomination : *Mal de Santa Rafina*, en catalan, est cou-

rante dans tout le Roussillon, et c'est certainement de son voisin le Roussillon que l'a tirée le village audois. Quant à l'origine de cette appellation, elle est bien celle que donne dans la *Chronique* (XIX, 176) le Dr Durodié (Bordeaux) ; la réputation qu'avait sainte Ruffine, ou Raffine, de guérir les maladies de peau.

Dr Emile Boix (*Paris*).

Le Zouave Jacob et la musicothérapie (XX, 723). — Le Zouave Jacob est mort à 85 ans : sa méthode n'était donc pas si mauvaise : d'abord, regarder son malade, puis (c'est là que je vous attends) le régaler d'un solo de trombone. Aux accents de ce gaillard instrument, il faisait bon voir gambader ces podagres.

L'histoire ne nous dit pas où résidait la vertu thérapeutique du virtuose : dans la douceur de ses modulations ou dans la puissance de son souffle ? Je penche à croire que la vigueur des poumons du zouave devait bien jouer son rôle : le maréchal Canrobert en fut à moitié soulevé de son lit de douleurs. A moitié, hélas ! Mais, diable, un maréchal de France ! Ah ! s'il se fût agi d'un simple général !

Depuis David jouant de la harpe — ce piano biblique — pour calmer les esprits du sombre roi Saül, la musicothérapie a été périodiquement préconisée. Qu'il serait doux de penser qu'une harmonie préétablie permet au clavier de guérir les maux qu'il engendre ! Mais la musique, si j'en crois Shakespeare, n'agirait pas uniquement sur les centres supérieurs ; certains sujets, « lorsque nasille la cornemuse, ne peuvent retenir leur urine »... Que l'assertion de Shylock fût fondée, il y aurait là une bien heureuse ressource pour la spécialité. Qu'en pensez-vous, élèves de notre maître Guyon ?

Gustave Monod (*Vichy*).

Actes naturels dans l'art (XVIII, 303). — Parmi *les actes naturels dans l'art*, celui-ci a-t-il été signalé par la *Chronique médicale* ?

Dans *la Ferme dans la prairie*, de Paul Potter (Musée de l'Ermitage, 137), figure une grande vache qui lève la queue et se soulage. Ce qui a valu à ce tableau, considéré à juste titre comme un chef-d'œuvre, un nom hollandais assez trivial (*De pissende Koe*).

A.-F. Ledouble (*Tours*).

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Histoire de la Médecine

La famille des « Van Wesel »,

par M. le Dr Tricot-Royer (*d'Anvers*).

Plusieurs actes de l'Université de Padoue portent : *Andreas Vesalius, Germanus*. Mais à Padoue les choses se passaient comme à Paris, où, dès le XIIIe siècle, les étudiants étaient catalogués en 4 nations : *la France, la Picardie, la Normandie, l'Angleterre*. Et la nation anglaise, par exemple, comprenait non seulement les Anglais, les Ecossais et les Irlandais, mais elle englobait encore sous son vocable les Hollandais, les Allemands, les Scandinaves, les Slaves et les Hongrois. Néanmoins, comme plusieurs biographes ont fait suivre d'un *sic* ironique le mot *Germanus*, nous voulons rendre éclatante la nationalité de ce Brabançon de Bruxelles. Pour cela, nous allons vous présenter sa famille.

* * *

Les Vésale tirent leur nom de « Wesel », qui signifie belette : de là les silhouettes de cet animal, qu'au long de l'iconographie vésalienne, on rencontre soit comme pièce héraldique, soit comme simple ornement. Mais s'agit-il ici de Wesel, l'illustre petite ville sise dans le duché de Clèves ? La plupart des biographes l'assurent, mais nul document n'affermit cette opinion, qui ne repose que sur le fait suivant : Jean de Wesele, bisaïeul du grand anatomiste, s'unit à Mathilde van Ellick, originaire de ce pays. Il est donc tout naturel qu'il y possédât de nombreux biens, que se partagèrent ses enfants.

D'un autre côté, certaines trouvailles récentes nous ont permis de fixer le berceau du lignage dans la Campine anversoise : à S'Gravenwezel ou à Wuestwezel, Belette des Comtes ou Belette la Désolée.

Tout ceci importe peu, du reste.

Cinq générations, bien établies, de bourgeois brabançonnant ne suffisent-elles pas à garantir la pureté d'un sang généreux ? Or Vésale lui-même va nous servir de guide dans sa galerie d'ancêtres. Vous verrez qu'ils sont de qualité.

Voici d'abord Maître *Pierre*, le trisaïeul. Savant de renom, il écrivit plusieurs ouvrages de médecine, parmi lesquels on appréciait surtout un traité sur le IVe Fen d'Avicenne. En ses lapidaires portraits, Foppens dira de lui : *Et ipse non inceleber medicus*.

Il a un fils : Jean.

Curieuse silhouette, ce Joannes a Vesalia semble emporter dans les plis de sa robe tous les relents, tous les parfums, toute la science et toutes les légendes du moyen âge déclinant.

Médecin de la ville de Bruxelles, il est aussi celui de la Cour. Marie de Bourgogne l'honore de sa confiance. Mais les grandeurs l'accablent, et un peu l'âge aussi, disent les écrits du temps.

Il confie sa charge à son fils Everard, et met lui-même le cap sur Louvain, aux fins d'y prendre du repos. Cela veut dire qu'il y occupera brillamment la chaire de médecine, et qu'il exercera les délicates fonctions de recteur magnifique durant les années 1430, 1433 et 1438.

*
* *

A son arrivée dans la ville universitaire, le corps professoral le désigna d'abord pour enseigner les mathématiques. Il était, en effet, très versé dans les sciences exactes et pratiquait avec le même bonheur l'astronomie, sans dédaigner l'astrologie.

Les archives de Bruxelles possèdent un manuscrit in-folio, où l'étonnant docteur traite d'une comète, apparue dans la constellation du Poisson. Il en tire une manière d'horoscope diffus, où quelques membres de phrases, moins obscurs que les autres, annoncent une série de calamités, au dam du grand roy Louis XI, contre son corps, contre son bien et contre son royaume.

C'est en qualité d'astronome et de mathématicien qu'il écrivit au pape Eugène IV sa fameuse lettre sur la réforme du calendrier.

Certes, il nous paraît extraordinaire, ce *medicus*, qui porte avec la même aisance le manteau de cour, la toge professorale, ou l'éteignoir grotesque des augures. Sa garde-robe n'est cependant pas complète. Nous le retrouvons bientôt à Erfurt, d'où il revient coiffé de la barrette des docteurs-théologiens. Joannes trace alors de sa belle main gothique dix-huit propositions. L'évêque de Mayence les lit, les condamne, et proclame leur auteur hérétique.

Douze métiers, treize misères, direz-vous ; c'est mal connaître Jean Van Wesel ; il est homme trop avisé pour justifier les proverbes. Ni préjugés ni dictons populaires n'ont de prise sur un si grand seigneur.

A soigner princes et barons, notre homme s'est doré les coutures.

Chatelain d'Overyssche, il ne tarde pas à acquérir la seigneurie de Vieux-Héverlé. Son fief s'étend jusqu'au fameux moulin de la Vaelbeeck, près des Eaux-Douces, source inépuisable de revenus. Là, craquaient, en effet, sous la meule, tous les blés d'alentour : d'Heverlé à Blanden et d'Hamme Mille à Tourinnes-la-Grosse et Beauvechain.

L'entendez-vous, le fin robin qui chante :

Tic-tac, tourne, ô mon joli moulin,

tandis que séchaient d'envie les meuniers de Grez-Doiceau, de Weert-Saint-Georges, de Bierbeeck et de Nethen ?

Pendant ces chansons farinières, Everard, de son côté, ne demeure pas inactif. Le mariage de sa très riche cliente fait de lui le médecin en titre de Maximilien d'Autriche. Cela lui donne le loisir d'écrire un remarquable commentaire sur les livres de Rhazès et sur les quatre premières sections des aphorismes d Hippocrate. De temps à autre, pour s'entretenir la main, ou par vice atavique, il jette sur le marché des sciences quelque opuscule de mathématiques.

L'empereur le fit chevalier. Mort très jeune, il reçut sépulture en Saint-Pierre de Louvain, où il repose devant l'autel de la Trinité.

Ses nombreux frères et sœurs héritèrent de ses richesses, et ceci est intéressant, car ces divers personnages héritèrent aussi du nom de Wittings, qui leur venait de leur mère Mathilde van Ellick. C'est donc à tort que beaucoup d'historiens accolent ce nom à toute la lignée des Vésale.

Pourquoi les biens de l'opulent Everard ont-ils pris ce chemin de traverse ? Pourquoi n'est-il pas question ici de son héritier direct, Andries van Wesele ? La pièce suivante vous l'apprendra, tout en vous dévoilant la grande sympathie de Charles-Quint pour le père du grand Vésale : c'est l'acte de légitimation d'Andriès de Wesele, qui n'est donc que le fils naturel de Messire Everard et de Marguerite Swinters.

Il date d'octobre 1531.

L'empereur Charles y fait savoir | à tous présents et à venir | qu'il a reçu humble supplication de son bien-aimé valet de chambre et apothicaire.

Fils illégitime de feu Messire Everard | en son vivant docteur, conseiller, médecin, et physicien de son très cher seigneur et grand-père, l'empereur Maximilien, de recommandée mémoire et que Dieu absolve

Il considère combien l'impétrant est honnête homme de vie régulière et de bonne conversation.

Combien jusqu'ici ses services lui furent agréables | et combien il désire les conserver.

A cause de cela, | l'empereur déclare | lui impartir sa grâce sur le défaut de sa nativité | et la légitimer sans frais aucun ni pour aujourd'hui ni dans l'avenir.

Quoi qu'il arrive, dit Charles-Quint, Andries sera considéré comme enfant légitime et jamais le trésor ou les finances n'auront droit de lui réclamer quoi que ce soit de ce chef spécial.

Et l'Empereur signe.

Donné en la ville de Bruxelles, au mois d'octobre, l'an de grâce mil cinq cent trente et un, de notre empire le second et de nos règnes des Espagnes des deux Siciles et autres le XVIe (1).

Ce document a pour nous une valeur capitale. Charles-Quint

(1) *Archives du Royaume*, n° 163, f° 390.

multiplie les gracieusetés en faveur de son bon et loyal sujet. Il saisit toutes les occasions qui s'offrent pour montrer en quelle haute estime il tient ses services.

Du reste, précédemment, Andries avait rempli les mêmes charges, avec le même zèle, auprès de la tante de l'empereur, Marguerite d'Autriche.

*
* *

Tous ces petits détails ont leur pittoresque propre ; mais, outre cela, ils auront évidemment une sérieuse influence sur la carrière du plus illustre rejeton de ces nouveaux Asclépiades.

Remarquons, en passant, que malgré la faveur impériale, Andries van Wesel demeure un modeste, un laborieux. Nous le trouvons époux modèle et père dévoué.

Fier de ses enfants, cet apothicaire, casanier de par son métier même, coule des jours heureux derrière les bocaux et les mortiers de son arrière-boutique. Quand le grand Vésale en parle, c'est toujours avec une pieuse admiration.

S'il rappelle le souvenir de sa mère, dame Elisabeth Crabbe, il n'a pas de mots assez enveloppants, pas de termes assez doux. S'il lui écrit, on sent, à travers sa phrase, qu'une larme d'attendrissement lui perle au bout des cils.

Faisant allusion aux ouvrages laissés par ses ancêtres :

> Certes, conviendra-t-il, ces livres sont d'un autre temps ; ils contiennent dans leurs feuillets toute la science médicale de jadis et paraîtront bien inutiles aujourd'hui. Mais ma mère les a conservés après les avoir recueillis au prix de grands sacrifices.

Que penser de cette femme d'élite, qui n'hésite pas à consacrer les économies du ménage à des folies aussi abstraites ?

Ne percevons-nous pas, au fond de nous-même, un élan de gratitude envers Vésale, parce qu'il a bien voulu nous recevoir si cordialement dans son foyer ? N'avez-vous pas l'illusion de vivre un peu son enfance, de savourer sa confiance en respirant l'air qui l'entoure ? On devine, n'est-il pas vrai, une atmosphère d'amour et de travail ; un de ces milieux de choix où le respect de la science et la recherche de la vérité se trouvent soutenus par une collaboration affectueuse.

*
* *

Voilà le nid ! L'aigle y naquit le 1er janvier 1515.

Cette date (nouveau style), le Dr Rott, de Bâle, l'a établie sans réplique. Certains historiens avaient placé l'heureux événement le 30 avril 1553 ; d'autres, le 31 décembre 1514.

Et maintenant que nous connaissons le nid, il est intéressant de savoir à quel vieux mur du vieux Bruxelles il s'accroche.

L'officine du pharmacien égayait de ses bocaux multicolores le

coin à droite de la Hellestraetken et de la Blaerenstraat : la ruelle d'Enfer, aujourd'hui remplacée par les rues Charles-Haussens, Ernest-Allard et de l'Arbre. La Blaerenstraat est actuellement la rue des Minimes.

C'était donc le coin à droite, quand on remontait de Bovendael, qui est la rue Haute, vers le Wollendries, où s'ouvre la rue aux Laines.

Mais voici une circonstance digne d'arrêter l'attention : derrière, à droite du logis paternel, s'élève presque à pic une montagne boisée : c'est la colline des Pendus, le Galgenberg, qu'occupent aujourd'hui le Palais de Justice et la place Poelaert.

Or, Vésale en convient lui-même : l'instinct de la dissection était inné chez lui. Son père Andries l'a aidé de bonne heure à sonder les mystères intérieurs des souris du grenier, des taupes du jardin, et les chats qui tombaient des gouttières ne jouissaient du repos absolu qu'après les honneurs d'une méticuleuse autopsie.

J'imagine aisément comment l'enfant occupait ses loisirs.

Le dimanche matin, il revient de la première messe, entendue en famille à l'église du Sablon. Ses jeunes frères et sœurs s'arrêtent aux boutiques de sucres d'orge ou aux échoppes à jouets. André dédaigne ces futilités. Il réserve son admiration pour l'étal des bouchers. Les quartiers de bœuf ne l'intéressent pas immédiatement : non, ce sont pièces trop informes pour des menottes d'enfant ; son regard n'est pas à même de circonscrire tant de surface à la fois. Là n'est donc pas son champ d'action.

Suivez-le : il parcourt les ruelles tortueuses du quartier ; il s'arrête longuement aux petits carreaux verts des triperies nombreuses ; il contemple des viscères qui pendent lamentablement au bout des crochets à étages.

Si la pièce l'intéresse... oh ! alors, il entre, et de sa voix déjà volontaire, l'entendez-vous qui marchande un cœur, un poumon, une cervelle, et souvent pis encore ?

Heureux de son butin sanglant, il se précipite vers l'huis paternel, et là, sous une table ou dans un coin... sans bruit... l'enfant fouaille le fruit du denier dominical... il taille... il scrute... il interroge...

De temps à autre, l'indulgente maman gronde, pour la forme ; elle fait sa grosse voix ; mais André n'a point peur, car la voilà déjà qui lui trousse les manches jusqu'aux épaules et qui lui lie sous le menton le pallium protecteur... tandis que le vieil Andries, pressentant l'avenir, rit sous cape, derrière ses bésicles.

Vous l'avez deviné, je n'ai pas besoin de le dire : aux jours des grandes maraudes, l'enfant gravit le Galgenberg. Malgré la malédiction qui pèse sur le lieu, sa curiosité invincible a bientôt raison du frisson d'épouvante qu'évoquent les fruits de potence, dont les restes jonchent l'herbe en cet endroit.

* * *

Il ne faut pas en douter : au moment où, sur les bancs de l'école, Vésale déclinait « *Rosa*, la Rose », il était l'homme du monde le plus averti en anatomie humaine.

Si, à l'âge de dix-huit ans, il lui arrivera souvent de confondre son vieux maître Silvius, c'est qu'il y était préparé par une longue initiation ; c'est qu'il lisait au livre de la nature ce que ses contemporains cherchaient dans les grimoires criblés d'erreurs.

Quoi d'étonnant, si le jeune fureteur de gibets vole plus tard un squelette complet au Galgenveld de Louvain ; et si, os par os, de complicité avec Gemma Frisius, il le transporte dans sa chambre d'étudiant ?

Dè lors, elles paraissent presque banales les folles équipées et les luttes épiques, à Montfaucon et au cimetière des Innocents, où il dispute aux chiens les restes des suppliciés.

N'allez pas m'objecter que le jeune savant trouvera dans son intérieur des adversaires irréductibles, s'opposant à cette transformation du *home* familial en amphithéâtre de dissection... N'allez pas me dire qu'il n'est pas absolument démontré que ses frères et sœurs, très nombreux, aient pris goût, ou seulement toléré ces fantaisies sanguinaires et malodorantes.

Et d'abord, l'un d'eux, François, qui fut dirigé primitivement vers les études de droit, change de route, devient médecin et enseigne l'anatomie à Ferrare, puis à Vienne, où il est mort très jeune.

Ensuite, permettez-moi de vous rappeler ce que pouvait bien être au XVIe siècle la boutique d'un pharmacien.

Le frontispice d'un ouvrage de l'époque évoquera le passé mieux que tous les commentaires, si la description de Félix Platter ne suffisait pas :

Dans un bocal, on peut voir deux enfants sans pieds... par compensation un autre bocal en contient un à trois jambes, incarnant ainsi le symbole de Trinacria... Aux solives se balancent de longs crocodiles... Des vers immondes rampent entre leurs dents...

Mais il y a un petit oiseau qui s'accroche à la mâchoire et qui les happe au fur et à mesure.

Pêle-mêle, aux murs, s'accrochent des becs de scie, des raies sèches, des torpilles, une corne de rhinocéros, des poissons horrifiants, des espadons, des coquillages monstres, des serpents enroulés, des crânes fossiles.

Tout cela répand une odeur fade, qui nous poursuit et donne le cauchemar.

N'est-il pas vrai que, parmi ces attributs de sabbat, l'apparition d'un fémur ou d'un crâne humain devait plutôt paraître de nature bénigne ?

Informations et Échos de la **Chronique**

Les légendes sur Vésale.

Le Dr Tricot-Royer, dont on vient de lire le très documenté travail sur les ancêtres de Vésale, a fait en Sorbonne, le jeudi 2 avril, sous les auspices de la Société « les Amis de l'Université de Paris », une conférence, qui fut très applaudie. Ce n'est pas le seul hommage qu'ait rendu notre confrère anversois à son illustre compatriote ; il a pris également l'initiative, avec l'appui du gouvernement belge, d'ériger, dans l'île de Zante, où Vésale vint obscurément mourir, en 1564, un monument à sa mémoire. On sait que le grand anatomiste, qui se rendait à Venise, pour y prendre possession de la chaire devenue vacante par la mort de Fallope, vint échouer sur le rivage, semé d'écueils, de cette île, située dans la mer Ionienne, vis-à-vis le golfe de Lépante, et qu'il y mourut, dit-on, de faim et de misère, au bout de peu de jours.

En réalité, on n'est pas plus fixé sur ses derniers moments, qu'on ne l'est sur les véritables motifs qui l'avaient déterminé à entreprendre, sur la fin de sa vie, un voyage en Palestine.

On a mis au compte de l'Inquisition ce pèlerinage prétendu expiatoire. Le sinistre tribunal aurait, dit-on, condamné Vésale à la peine de mort, commuée par Philippe II en une sorte de lointain exil, pour avoir disséqué vivant, les uns disent un gentilhomme, les autres le propre amant de sa femme ! Nous avons rapporté le passage d'Ambroise Paré qui fait allusion à l'événement ; Paré prétend que la vivisection aurait été opérée sur une femme de maison close ! D'où tenait-il le renseignement ? Il n'a garde de nous le confier. Quoi qu'il en soit, il est assez singulier que les contemporains soient restés muets sur un incident qui avait dû faire cependant quelque bruit.

Vésale, a-t-on dit d'autre part ; Vésale, qui connaissait l'astuce profonde du roi ; Vésale, tout dévoué à don Carlos, que son père haïssait, aurait prétexté son mauvais état de santé, pour éviter toute participation à un acte criminel, qu'aurait pu lui donner ordre de commettre, sur son fils, le monarque soupçonneux. Cette version offre d'autant plus de vraisemblance, que le savant botaniste Clusius, qui se trouvait de passage à Madrid, au moment du départ de Vésale, mandait à un de ses correspondants, que celui-ci, atteint d'un mal de langueur, aurait obtenu du roi l'autorisation de partir pour la Palestine, et qu'il lui avait été accordé toute facilité pour mener à bien son entreprise.

Mais voici une version différente, et qui ne nous paraît pas avoir été jusqu'à présent produite, voire même par M. Tricot ; nous la trouvons dans un recueil médical (1), où nous l'avons, au hasard d'une lecture, découverte :

(1) *Gazette médicale de Paris*, 2e série, t. X, année 1842, pp. 725 et suiv.

Comme Socrate, comme Albert Dürer, comme Jean Holbein, André Vésale éprouvait mille tracasseries, mille ennuis dans l'intérieur de sa famille. Sa femme était d'une humeur sèche, acariâtre, querelleuse, emportée. Aussi, à l'exemple de Nüremberg et de celui de Bâle, selon Swertius, en s'éloignant de son pays, il avait voulu fuir un joug qui lui était devenu insupportable.

Cette assertion n'a rien d'invraisemblable, mais elle n'explique nullement le choix de la contrée que parcourut Vésale. Celui-ci avait sans doute un motif particulier pour se rendre à Jérusalem, et ce motif ne pouvait être l'intérêt de la science, encore moins l'enthousiasme de la foi ; car, malgré son orthodoxie apparente, au fond il n'était rien moins qu'inflexible catholique : à l'instar de Rabelais, de Montaigne, d'Erasme, de Ulrick de Hutten, il raillait sans cesse et avec amertume la gourmandise, la lubricité, l'esprit intrigant et perfide des moines, qui de leur côté ne manquaient pas l'occasion de l'accuser d'irréligion, de matérialisme, d'athéisme.

Au résumé, nous en sommes réduits aux hypothèses, et parmi celles-ci, la moins étrange n'est pas celle que nous allons exposer, toujours d'après l'auteur de l'article que nous avons exhumé et qui s'exprime en ces termes :

Comme on le sait peut-être, d'après une tradition populaire, reproduite par quelques chroniqueurs, Vésale passait pour l'auteur d'une action tragique, analogue à celle qu'on attribue généralement au mari de Gabrielle de Vergy. Ayant surpris sa femme en flagrant délit d'adultère, et trouvant la vengeance de Lanciotto trop douce, l'expiation de Francesca de Rimini et celle de son amant trop promptes, *Vésale avait disséqué tout vivant le favori de sa femme*, en avait conservé chez lui le squelette, auprès duquel il amena un jour son épouse infidèle, dont l'effroi de ce spectacle occasionna la mort lente qu'il attendait de cette lugubre révélation.

Des multiples raisons alléguées pour expliquer le bannissement ou le départ de Vésale, celle-là nous paraît, est-il besoin de l'ajouter, la plus incroyable, de toutes la moins vraisemblable.

A. C.

Spécialisation à outrance.

Les médecins se spécialisent de plus en plus ; le public proteste contre cette mode ; a-t-il vraiment tort ?

Dans un prospectus du *Tout-Paris*, devant paraître en 1914, un de nos plus aristocratiques confrères figure, si j'ai bien compté, sur la liste des spécialistes, à vingt et un titres différents : blennorragie et soins de la beauté, gynécologie et maladies mentales, *longévité*, etc., etc.

Un journal du matin n'a-t-il pas annoncé dernièrement que, parmi les quatorze candidats à l'emploi de bourreau à Barcelone, figurait un médecin, qui s'intitulait « spécialiste en exécutions capitales » ?

Dr A.

Médecine et Politique.

Un de nos lecteurs nous fait part de cette spirituelle fantaisie :

« Le sérum *antiteutonique* s'obtient par des inoculations, à doses croissantes, de *virus pangermanique* ; quatre piqûres — ou *coups*, selon l'expression consacrée, — suffisent à conférer l'immunité.

Le vieux coq gaulois, atteint d'anémie patriotique, doit son salut à cette médication nouvelle.

L'observation mérite d'être citée :

1re piqûre : *coup de Tanger* (1905) : le vieux coq sort de sa torpeur ; 2e piqûre : *coup de Casablanca* (1909) : sa crête se hérisse et rutile ; 3e piqûre : *coup d'Agadir* (1911) : le coq se dresse sur ses ergots (*post hoc*, ergo *propter hoc*) ; 4e piqûre : *coup de l'accroissement des effectifs* (1913) : cette fois, la « réaction de défense » (loi de trois ans et formation d' « anticorps »... d'armée), a été telle qu'on a pu craindre des accidents d' « anaphylaxie »...

Mais la crise est passée, et notre vieux coq, complètement remplumé, semble désormais garanti contre les piqûres de cousins... germains. »

Les bizarreries de l'annonce.

L'annonce ci-dessous a été cueillie dans un très grave journal, à l'intention de la *Chronique*, par un de nos excellents collaborateurs et amis :

Une somme de 25.000 francs nette est offerte à celui qui guérira ou rendra la raison à mon frère aîné devenu fou depuis trois ans.

Le malade a 60 ans, il mange et dort assez bien, mais a perdu toutes notions des choses ; il ne reconnaît plus les siens.

Absence totale de mémoire. Très calme et inoffensif.

L'offre de 25.000 francs est nette, c'est-à-dire que la personne pouvant guérir mon frère n'aura aucun frais de voyage ou de séjour, lesquels je prends à ma charge, s'il est dûment constaté qu'il est radicalement guéri.

La somme de 25.000 francs peut être déposée dans une banque ou chez un notaire connu, si la personne répondant du succès le désire.

Adresse : Pacha Ramazanoff, à Enzeli (Perse).

Mer Caspienne, *viâ* Russie-Bakou.

Nos évadés.

Un de nos lecteurs de Bruxelles nous signale comme « évadé de la médecine » M. Maurice de Waleffe, le brillant chroniqueur de *Paris-Midi*.

M. de Waleffe n'a pas poursuivi ses études médicales et s'est fait recevoir avocat, pour s'orienter ensuite vers le journalisme, où il a rapidement conquis ses grades.

Encore un qui n'a pas à regretter sa désertion.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Union de médecins pro-pharmaciens.

Un groupement de médecins pro-pharmaciens vient de se constituer. L'inscription est gratuite. Les confrères, désireux d'en faire partie, sont priés d'écrire au Dr Carayon, La Bastide-Saint-Pierre (*Tarn-et-Garonne*).

V. E. M. (1914).

Le quatorzième Voyage d'études médicales aux stations hydrominérales, maritimes et climatiques de France, aura lieu, du 30 août au 12 septembre 1914, sous la présidence effective du professeur Landouzy. Il comprendra les stations suivantes : *Vittel, Contrexéville, Martigny, Bourbonne. Plombières, Bains-les-Bains, Luxeuil, Bussang, Gérardmer, la Schlucht, le Honech, Nancy, Mondorf, Saint-Amand, Berck, Forges-les-Eaux, Bagnoles-de-l'Orne, Zuydcoote* (sanatorium).

Le programme détaillé sera publié ultérieurement.

Pour tous renseignements, s'adresser au Docteur Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln ; ou au Docteur Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, Paris.

Mutuelle médicale.

Nous rappelons à nos lecteurs la *Mutuelle médicale française de retraites*, œuvre purement philanthropique, fondée par le Syndicat médical de l'arrondissement de Saumur, approuvée par arrêté ministériel du 10 mai 1900, patronnée par l'Association des médecins de Maine-et-Loire.

Elle s'étend à tous les médecins de France et à leurs femmes, et est destinée à donner à ses adhérents une retraite de droit et non de faveur, soit entière (après 50 ans d'âge et 20 ans de participation), soit proportionnelle (après 5 ans de participation) — dans tous les cas la pratique médicale étant abandonnée, — pour une cotisation annuelle de 60 francs.

Au 1er janvier dernier, le nombre des sociétaires (hommes et femmes) s'élevait à 1.059 ; l'avoir social, à 394.107 fr. 10.

Pour renseignements, écrire au Dr Terrien, à Varennes-sur-Loire (Maine-et-Loire).

Echos de Partout

L'oxyde de carbone dans l'antiquité. — D'après le professeur Neuberger (Congrès des naturalistes allemands, à Vienne), les Grecs auraient eu des connaissances assez précises sur l'action physiologique de ce gaz. Aristote en signale les dangereux effets, et Galien décrit les manifestations de l'asphyxie qu'il provoque.

La description est correcte ; mais Galien, au lieu d'en attribuer la cause au gaz lui-même, l'attribue, comme tous les anciens, à la dessiccation de l'air dans un appartement aux murs humides, chauffé par un réchaud. Julien l'Apostat, qui faillit succomber à l'intoxication par l'oxyde de carbone, assigne la même cause à son accident, et la même erreur s'est continuée, tenace, jusqu'à nos jours. C'est un ancien médecin du roi de Prusse Frédéric Ier, Fr. Hoffmann, qui, à la suite d'un accident (quelques gardes avaient été trouvés asphyxiés dans une cabane, à côté d'un feu de charbon), reconnut le premier, en 1715, la nature exacte de l'intoxication et détermina la marche à suivre pour secourir les victimes.

(*La Nature*, 20 décembre 1913.)

La transfusion sur le cadavre. — La transfusion d'un sang fraternel n'a pu réussir à sauver Alphonse Bertillon, le champion de l'anthropométrie.

Cette opération si délicate, rarement suivie de succès, est aussi vieille que le monde. Lucain, dans sa *Pharsale*, en a publié une observation saisissante : Sextus, fils du grand Pompée, voulant connaître l'avenir, va consulter l'enchanteresse Erichto ; celle-ci choisit sur le champ de bataille un cadavre dont le poumon soit intact. Alors, faisant au cadavre de nouvelles blessures, elle verse dans ses veines un sang plein de vie... Une chaleur soudaine pénètre le sang du cadavre, et ce sang commence à couler dans toutes les veines du corps. Dans son sein, glacé jusqu'alors, les fibres tremblantes palpitent, et la vie est rendue à ce corps, qui en avait perdu l'usage. »

Hein ! Voilà de la belle chirurgie de guerre ! Nous envoyons très respectueusement la recette à M. le médecin-inspecteur Troussaint.

(*Le Correspondant médical*, mars 1913.)

Trouvailles curieuses et Documents inédits

La vaccination du roi de Rome (1).

L'Institut vaccinal de Tours possède dans ses collections une lettre autographe de Husson, qui est du plus grand intérêt au point de vue historique. Il s'agit de la vaccination du roi de Rome, fils de Napoléon Ier. Cette petite opération avait été faite à l'âge de trois mois, et Husson, comme on verra, avait reçu, en cadeau, une somme de 6.000 francs, un beau denier ! Voici cette lettre et la note qui y est jointe :

Ministère de l'Intérieur.

Paris, 25 juin 1811.

MONSIEUR,

Je m'empresse de vous annoncer que M. Corvisart m'a prévenu hier que l'Empereur m'avait nommé vaccinateur des enfants de France, et qu'il m'avait donné une gratification de 6.000 francs pour la vaccination du roi de Rome.

Tout cela est très bon pour moi ; mais je ne vois pas que rien soit fait encore pour le succès de la vaccine en général.

Ce matin, j'ai été remercier Mme de Montesquiou de la part qu'elle avait eue à la faveur que l'on vient de m'accorder. Elle m'a très bien accueilli. Le petit roi va très bien ; il prend de la force à vue d'œil ; et peut-être en prend-il trop.

J'ai fait sentir à M. Bourdois l'indispensable nécessité de faire connaître le résultat de la vaccination du roi. Je lui ai remis la note ci-jointe qu'il doit communiquer à M. Corvisart, lequel en parlera à l'Empereur. Cette note est bien sèche, mais il fallait la faire dans ce sens, ou ne pas s'en charger.

M. le Préfet du département présidera samedi 6 juillet à 2 heures, dans une des salles de l'hotel-de-ville, la séance générale de la Société de vaccine, séance dans laquelle je ferai le rapport sur 1808 et 1809. Le Comité serait très flatté, et en même temps honoré, si vos affaires pouvaient vous appeler à Paris et vous permettre d'assister à notre séance. Elle ne vous offrira sans doute rien de nouveau, mais vous entendrez des faits que vous aurez rencontrés, et peut-être quelques-uns, ceux surtout qui sont relatifs à l'accroissement de la population, et à l'emploi des croûtes vaccinales, vous paraîtront-ils intéressants. Nous désirerions beaucoup que cette séance puisse faire quelque bruit, et qu'elle soit une occasion pour qu'enfin l'Empereur accorde quelque récompense honorable au Comité qui, depuis onze ans, a conservé à la France près de huit cent mille individus.

Veuillez agréer avec bonté, Monsieur, l'expression des sentiments de respect et de considération avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur,

HUSSON.

---

(1) Extrait de la *Revue internationale de la Vaccine*, janvier-février 1914.

Le vaccin de S. M. le roi de Rome a suivi la marche la plus régulière.

Six piqûres ont été pratiquées, et six boutons se sont développés.

Le Roi a eu, les dixième, onzième et douzième jours, un peu d'agitation qui s'est calmée à mesure que les boutons vaccins ont commencé à se dessécher.

Du fluide vaccin a été pris dans les boutons du Roi, et inoculé avec succès à deux enfants qui, plus tard, seront inoculés de la petite vérole.

La matière de ces deux enfants a été insérée par quatre générations successives à 39 sujets sur lesquels la vaccine a eu son effet complet.

Lors de la chute des croûtes, le roi a été purgé, et S. M. continue à jouir de la meilleure santé.

Litanie médicale.

Il Policlinico (d'après *the Lancet Clinic*) nous donne (1) le texte suivant d'une litanie pour le corps médical. Après chaque verset, il est nécessaire d'ajouter, sur le ton que l'on sait, le répons : *Libera nos, Domine* !

De trop et de trop peu de clients : *Libera nos, Domine* !

Des clients qui paient à la fin de l'année, de ceux qui nous écrivent « Cher Docteur », des clientes trop reconnaissantes : *Libera nos, Domine* !

Des neurasthéniques et des malades imaginaires incurables : *Libera nos*, etc.

Du consultant qui nous chipe le malade et du médecin qui vient après nous : *Libera nos*, etc.

Des infirmières stupides, des infirmières trop instruites et de celles qui sont trop belles et rendent nos femmes jalouses : *Libera nos*, etc.

Des commis-voyageurs en librairie : *Libera nos*.

Du client qui veut faire *débarrasser* sa petite amie : *Libera nos* !

Des réveils à deux heures du matin : *Libera nos* !

Des nouvelles méthodes d'administration du Salvarsan et des modifications à la réaction de Wassermann : *Libera nos, Domine* !

Des traitements antituberculeux et de la méta-amidophényl-paraméta-oxyquinoline : *Libera nos, Domine* !

Des seringues de Pravaz qui ne marchent pas, des machines statiques qui ne veulent rien savoir quand le temps est humide, du catgut qui se casse, et des instruments oubliés dans le ventre des clients : LIBERA NOS, DOMINE !

(1) Traduction MENIER, de Decazeville, pour la *Chronique*.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Pourquoi Scarron et Lesage n'ont-ils pas fait partie de l'Académie? (XXI, 87). — Scarron, assurément parce qu'il n'était pas académisable et que personne ne songeait à sa candidature. Né en 1610, il mourut en 1660 Le Parlement enregistra en 1637 les lettres patentes, par lesquelles Louis XIII institua l'Académie, « *afin d'établir des règles certaines pour le langage français, et de le rendre capable de traiter tous les arts et toutes les sciences* ». Les premiers académiciens furent des hommes tels que Conrart, Vaugelas, Chapelain, Patru, qui répondaient aux vues de Richelieu. Dans les 25 premières années, on ne vit à l'Académie que des puristes, qui regardaient un auteur burlesque, tel que Scarron, comme un méchant loustic.

Quant à Lesage (1668-1747), il n'entra pas à l'Académie, parce qu'à cette époque elle ne recevait guère que des gens d'Eglise et des grands seigneurs. L'abbé de Bernis fut élu à 29 ans ; le duc de Nivernais, petit-neveu de Mazarin, à 27. Marivaux échoua en 1732 et en 1736 ; il ne fut nommé qu'en 1742, et péniblement. Voltaire fut jugé digne d'être élu en 1746, à 52 ans, grâce au patronage de Mme de Pompadour.

Paul Muller.

Le Privat-Docentisme au moyen âge (XX, 696). — Permettez-moi de vous adresser ces quelques lignes, au sujet de l'article « Privat-Docentisme au moyen âge », paru dans la *Chronique médicale*, du 15 novembre 1913.

Pour devenir Privat-Docent, en Suisse comme d'ailleurs en Allemagne, il est nécessaire d'avoir subi : 1° ses examens d'état (médecine, pharmacie, droit, etc.) ; 2° ses examens de doctorat, et d'avoir soutenu la thèse qui démontre que vous êtes apte à travailler seul sans être sous la direction d'un maître ; 3° après un certain nombre d'années, et après avoir publié un ou plusieurs travaux, que vous présentez à la Faculté dont vous dépendez et qui les juge impartialement comme satisfaisants ou non, vous êtes nommé, sur préavis favorable de ladite Faculté, *par le gouvernement qui vous régit, Privat-Docent*, donc professeur agrégé ou professeur libre à telle ou telle Université. Vous devez, dans ce cas, habiter la ville où l'Université qui vous a nommé se trouve, faire acte de présence à certains jours, lire vos cours, qui ne sont pas obligatoires généralement pour MM. les étudiants.

Avant de vouloir donner tel ou tel cours sur une branche déterminée, vous devez préalablement soumettre, au milieu du semestre qui précède, à l'approbation de la Faculté, le titre exact des branches que vous désirez enseigner. Vous le faites sous votre

entière responsabilité, quitte à être déjugé par le Sénat. Ce sont donc des cours libres, mais qui doivent être autorisés.

MM. les Privat-Docents doivent, par contre, si le cas se présente, en cas de maladie, remplacer tel ou tel professeur, chacun dans sa partie. Ils doivent, en outre, se tenir à la disposition du maître qui enseigne, sans pour cela avoir été son élève. Leurs heures de cours sont payées à raison de 5 francs l'heure, par étudiant inscrit et par semestre. Ils reçoivent dans certaines Universités (tel est le cas pour celle de Berne) une allocation annuelle de 600 francs. Vous voyez donc, mon cher collègue, que votre article n'est pas tout à fait juste quant à sa dernière phrase. Il est à souhaiter, il est vrai, que dans la Suisse Romande nous délaissions ce titre de Privat-Docent, d'origine par trop germanique, pour le remplacer par celui de professeur agrégé, qui est français et correspond exactement aux droits de MM. les Privat-Docents ; car, pour enseigner, vous devez avoir été agréé par la Faculté et le gouvernement.

Dr L. Reutter, *Privat-Docent à l'Université de Genève ; anciennement attaché au laboratoire de Matière médicale de l'Ecole supérieure de Pharmacie de Paris.*

Le vinaigre dans l'ancienne thérapeutique militaire (XVIII ; XX, 215, 510). — En 1793, en prévision du siège de Dunkerque par les troupes coalisées, un camp avait été établi au nord-est de cette ville, près de vastes marais aujourd'hui desséchés, et qui constituaient un important foyer de paludisme.

Dans la Correspondance de Carnot (1), représentant du peuple près de l'armée du Nord, venu pour inspecter les troupes et préparer la défense, nous trouvons cette demande :

Nous manquons de vinaigre, et comme notre camp de Ghyvelde est au bord des marais (les moëres), nous en avons grand besoin. Je vous prie de presser le ministre de la guerre sur ce point.

Lazare Carnot.

(*Carnot au Comité de Salut public*, le 16 juin 1793.)

En note : « L'eau potable à Dunkerque et à Bergues était de mauvaise qualité, aussi distribuait-on aux troupes du vinaigre pour la purifier. On trouve, dans le registre du général O'Moran, l'ordre suivant, à la date du 29 mai 1793 (*Arch. nat.*, A. F. II, 56-288) :

D'après les observations des officiers de santé relativement à la mauvaise qualité des eaux pour la garnison de Dunkerque, le camp de Ghyvelde et les cantonnements qui en dépendent, il sera fait aux troupes la distribution de vinaigre dont la quantité est prescrite par la loi.

Ceci nous montre toute la sollicitude du service de santé qui, à l'époque, portait comme aujourd'hui son attention sur la qualité

(1) *Correspondance générale de Carnot*, t. II ; Imprimerie nationale, 1894.

de l'eau de boisson, et prouve que l'usage du vinaigre pour la purifier était général, puisque la quantité à fournir *était prescrite par la loi.*

Dr Lemaire (*Dunkerque*).

— La lettre suivante est une preuve manifeste de la sollicitude de Napoléon pour les malades et les blessés, et de l'usage du vinaigre dans les armées :

Aux représentants de la ville de Brescia.

Quartier général, Brescia, 25 thermidor an IV (12 août 1796).

« Deux mille malades français ou autrichiens sont dans les rues de Brescia ; l'humanité ordonne qu'ils soient soulagés. Je viens d'ordonner qu'il en soit mis trois cents dans chaque couvent. Veuillez bien prendre les mesures pour qu'ils soient soignés et traités comme ils doivent l'être. Les malades qui sont dans les hôpitaux de Brescia manquent de tout ; il faut que, dans la journée, vous leur procuriez tous les secours possibles ; la nécessité, l'humanité et la religion l'ordonnent. Vous voudrez bien, en conséquence, faire fournir dans la journée, au directeur général des hôpitaux, trois mille aunes de toile pour linge à pansement, trente mille pintes de bon vin, *dix pièces de vinaigre*, quinze cents pintes d'eau-de-vie, deux milliers de sucre ou cassonade, trois mille citrons, six mille chemises.

« Ces objets, ainsi que tout ce qu'a à fournir la ville de Brescia, seront payés ; mais il est indispensable que ces fournitures soient faites dans la journée. A défaut de quoi je taxerai de contribution la ville de Brescia à trois millions, et je serai obligé de faire prendre moi-même ce que vous ne fournirez pas.

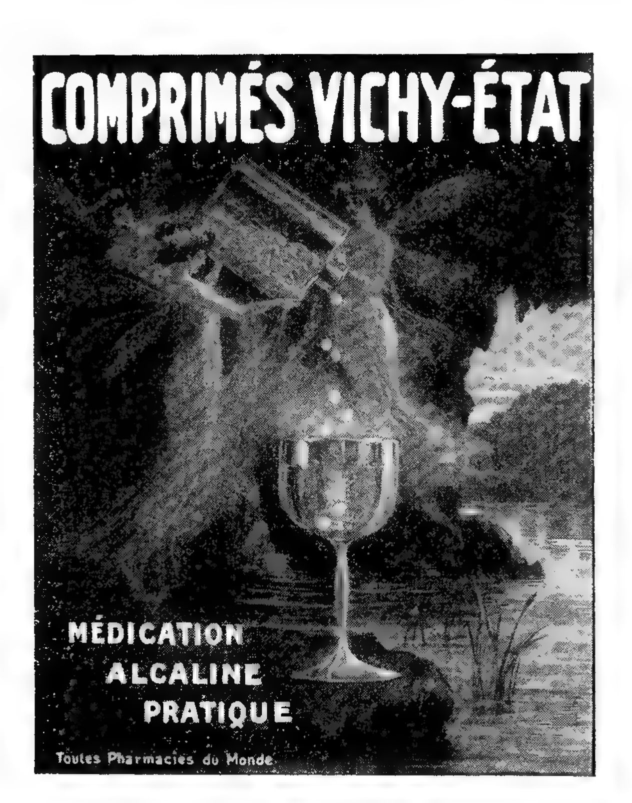
« Bonaparte. »

— Cf. *Examen de quelques idées du maréchal de Saxe sur la conservation de la santé des troupes*, par M. le baron Desgenettes, Paris, 1829, pp. 9-15.

L. R.

Etiologie inconnue des bassins rétrécis (XIX, 569). — Pour moi, cette étiologie est bien connue depuis longtemps, et j'ajoute que, le plus souvent, suivant mes observations, le rétrécissement qui s'aggrave de subluxation de la dernière vertèbre lombaire (*spondylolisthesis*) s'opère assez lentement pour permettre aux femmes d'avoir longtemps des enfants sans le recours de l'accoucheur.

Il y a longtemps que j'ai appelé l'attention des accoucheurs sur le point de pratique en pays de montagnes. J'ai fini par communiquer mon impression au *Congrès d'Obstétrique* de 1907, qui me paraissait cependant indiqué. Ce fut *vox clamantis in deserto*. Il faut


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

que cette étiologie *inconnue* nous revienne d'Italie, pour être connue, et qu'on se décide à en parler dans les journaux français. Naturellement, ce ne pouvait être un prince de l'Obstétrique qui pouvait révéler un fait d'observation exclusivement réservé aux pays de *grandes déclivités*.

Je vous adresse ma communication au *Congrès d'Obstétrique* d'Alger. Faites-en tel usage que vous croirez. Voici cette observation :

Ma communication : *Dystocie par viciation progressive du bassin dans les pays de grande déclivité*, indique suffisamment ce que, praticien dans un pays de montagne, j'ai eu l'occasion d'observer. Dans mes 35 ans de pratique obstétricale rurale, j'ai été obligé, assez souvent, de pratiquer la céphalotripsie chez des femmes, ayant eu auparavant plusieurs accouchements, — jusqu'à six et sept — absolument physiologiques. Mon intervention était nécessitée par un rétrécissement plus ou moins notable du détroit supérieur, antéro-postérieur, principalement avec assymétrie. Je me suis demandé comment ces femmes avaient pu précédemment avoir des accouchements naturels, n'ayant même pas nécessité une application plus ou moins sérieuse de forceps. Après plusieurs observations de ce genre dans les mêmes endroits ou dans des lieux topographiquement similaires, j'ai eu le sentiment que ces parturientes à bassins ainsi viciés, n'avaient pu accoucher antérieurement avec de tels bassins et que ces bassins s'étaient déformés, peu à peu, par suite des conditions spéciales au milieu desquelles vivaient ces femmes. Vivant dans des pays très accidentés, sur des flancs de montagnes très abruptes, elles sont obligées de monter et de descendre des fardeaux très lourds, en prenant des attitudes particulières, pour maintenir leurs fardeaux variés, tantôt sur leurs épaules ou leurs bras, tantôt sur les reins. A la longue, la colonne vertébrale subit des tassements, des torsions, des déviations qui se traduisent par des déformations du torse, par une ensellure spéciale, et aussi par une viciation progressive du bassin, que reconnaît l'accoucheur quand il se trouve dans l'obligation d'intervenir.

C'est toujours chez des femmes ayant dépassé la trentaine et ayant passé plusieurs années sans grossesse, que la viciation du bassin a nécessité mon intervention. Je m'empresse d'ajouter que mes clientes n'avaient nuls symptômes d'ostéomalacie et que les enfants que j'étais obligé d'extraire avaient des têtes normales au point de vue du volume. Le plus souvent la position même de la tête fut normale également, mais je dois reconnaître que la position occipito-sacrée se présenta assez fréquemment, venant ajouter à la difficulté ou à l'obligation même de l'intervention.

Il y a longtemps déjà que j'ai causé de cette particularité de la pratique obstétricale en pays de montagne à des professionnels de l'obstétrique. Les uns trouvaient le fait intéressant, d'autres assuraient que cette déformation du bassin chez une adulte était impos-

sible. Je livre tel quel le résultat d'une pratique déjà longue, qui s'est toujours reproduit dans les conditions que j'ai signalées et que je n'ai jamais observé dans les pays simplement accidentés de nos vallées.

Dr Dresch (*Ax-les-Thermes*).

Le préjugé sur le noyer (XX, 383). — Voici deux observations personnelles, relatives au danger de se reposer ou de s'abriter sous un noyer.

Mon ami Vitupied alla faire l'ouverture de la chasse à Nonville, près Nemours. Il y a dans cette commune une grande plaine qui s'étend à perte de vue, aussi dénudée dans les années sèches que le crâne de M. Caillaux. Or cette année-là avait été particulièrement sèche ; aucun couvert, aucune remise à une lieue à la ronde.

Toute la matinée il avait couru de guéret en guéret, explorant les chaumes, battant tous les coins et recoins, mais de pérdreaux point. De guerre lasse, Vitupied s'alla venger sur le déjeuner, un bon déjeuner de chasse, copieux et à point. Il y fit d autant plus honneur que, contrairement à l'enseignement anatomique classique, il avait l'estomac dans les talons, ce qui, comme chacun sait, augmente considérablement sa capacité. Le repas fini, il se remit en chasse, mais il avait un peu trop présumé de son ardeur.

Le soleil à cette heure dardait ses rayons avec rage ; on ne voyait, on n'entendait pas un oiseau ; les grillons eux-mêmes se taisaient et les couches d'air près du sol étaient animées d'un petit mouvement vibratoire. Vitupied, le chef congestionné, ressentit quelques légers vertiges. Rencontrant un vieux chasseur du pays, il lui demanda des nouvelles des perdreaux : « Les perdreaux, ils sont dans les bois, faut aller les déloger. » Vitupied admira l'esprit du chasseur qui, comme l'homme de science, essaie de tout expliquer. Quand il n'y a pas de perdreaux en plaine, ils sont dans les bois. S'ils manquent dans les bois, ils doivent être en plaine. Il n'est jamais à court d'hypothèses. Toutefois sa résolution fut vite prise. Les bois étaient loin, les perdreaux hypothétiques ; il avisa à quelques centaines de mètres un magnifique noyer, qui étalait sur un petit tertre une splendide ramure impénétrable aux rayons du soleil. Il s'en alla d'un pas tranquille et lent, celui d'un bovidé, vers l'ombre tutélaire. O surprise délicieuse ! Un tout petit zéphyr, si doux, si ténu qu'il fallait pour le sentir l'abominable chaleur, se jouait à l'ombre de l'arbre. Il offrit à ses caresses sa poitrine ruisselante, s'étendit, les yeux perdus dans la feuillée, et bientôt s'endormit d'un sommeil de plomb. Il fut subitement tiré de sa béatitude par une forte détonation, cependant qu'autour de lui de fins grêlons semblaient jetés à la volée.

Entr'ouvrant les yeux, il crut dans un demi-sommeil qu'un orage bienfaisant faisait choir de larges gouttes de pluie et rendrait aux

chiens le nez qu'ils avaient perdu. La réalité était différente. Pendant son sommeil, un petit perdreau, celui qu'il avait vainement cherché toute la matinée, s'était approché doucement, timidement, du noyer, pour contempler pendant son sommeil l'un des monstres qui l'avait terrorisé, lui et ses frères, depuis le lever du soleil. Un chasseur qui passait à quelque 500 mètres aperçut le volatile ; usant de la ruse et de la souplesse d'un Indien, il réussit à s'en approcher sans éveiller sa défiance, et quand la malheureuse bestiole vit le danger et voulut fuir, il était trop tard : elle tombait l'aile fracassée par quelques plombs ; le reste de la charge s'était perdu dans les feuilles avec un bruit de fins grêlons et était retombé sur le nez du dormeur. Quand Vitupied se rendit compte du danger auquel il venait d'échapper, il eut un petit frisson et jura de ne plus jamais se reposer à l'ombre d'un noyer.

La première observation étant un peu longue, je résume la seconde. Pendant un violent orage, un paysan de ma connaissance se réfugia sous un noyer. L'arbre était isolé au milieu de la plaine. La foudre s'abattit sur sa cime et foudroya l'imprudent.

Je cite ces deux observations, qui démontrent d'une façon indubitable le danger de s'abriter sous un noyer et qui peuvent contribuer dans une certaine mesure à éclairer la question des préjugés du noyer.

X.

Notre correspondant a de l'humour... mais répond à côté de la question, ne vous semble-t-il pas ?

Méthode de Günz (XX, 633). — Je suis étonné que mon honorable confrère, le Dr Vorberg, de Baden-Baden, ne connaisse pas les travaux de l'école homéopathiste sur le *Bichromate de potasse*, et les cures nombreuses obtenues avec ce médicament, non seulement dans des cas de syphilis, mais de goutte, d'herpétisme, de sycose, etc.

Ces cures sont basées sur des éléments scientifiques, les *symptômes produits chez l'homme sain* par de nombreux expérimentateurs. On en comptait déjà 58 en 1877 (Encyclopédie d'Allen). Les symptômes ainsi obtenus s'élevaient au chiffre respectable de 1.689. L'Encyclopédie d'Héring (*Guiding symptoms*, 1888) indique les *cures* suivantes avec indication des sources bibliographiques : céphalalgie, migraine, névralgie sus-orbitaire, éruption à la tête, eczéma du cuir chevelu, furoncles encéphaliques, trachome avec pannus, ulcères et pustules à la cornée et à la conjonctive, opacités kératiques ; Descemétite, ophtalmie scrofuleuse phlycténulaire, ophtalmie catarrhale, ophtalmie rhumatismale, conjonctivite catarrhale et scrofuleuse, croupale, polypes de la conjonctive, enchifrènement, coryza avec anosmie et agustie, catarrhes nasaux aigus et chroniques, ozène, ulcérations malignes perforant la cloison, affection syphilitique du nez et de la gorge, polypes nasaux, asthme de foin, stomatite, hypertrophie des amygdales avec surdité, œso-

phagite, angine ulcéreuse, syphilitique, ulcères de la langue, diphthérie, alcoolisme par les liqueurs de malt, vomissements, gastrite, dyspepsie, ulcère rond de l'estomac, ulcères chroniques intestinaux, diarrhée chronique, dysenterie, constipation, néphrite, anurie cholérique, vomissements de grossesse, enrouement, laryngite aiguë, chronique, trachéite, pharyngo-laryngite, croup, catarrhe bronchique après coqueluche chronique, coqueluche, phtisie pulmonaire, impétigo des mains, sciatique, douleur au tibia, périostite, rougeole, syphilis secondaire, invétérée, périostique, lupus exedens, eczéma, lichen, pustules, etc.

Cette polychrestie indique une action générale, diathésique, sanguine et nutritive, avec élection pour certains tissus et organes, et caractères spéciaux des sensations et troubles fonctionnels. Ainsi, au chapitre de la syphilis, nous avons la différenciation suivante : affections de la bouche et de l'isthme ; douleurs osseuses, avec points comme des piqûres d'aiguilles ; douleurs erratiques périodiques générales ; syphilodermies pustuleuses, avec tendance à la confluence et aux croûtes recouvrant des ulcères purulents, douloureux et irritables surtout la nuit ; ozène ; bouchons muqueux verts, graillonnés, des choanæ, le matin ; bouchons élastiques bleu d'ardoise ; ulcères perforants de la cloison, de la bouche et de la gorge ; chancres indurés, creusant profondément ; piqûre et prurit au gland ; blennorragie avec sécrétion profuse, filamenteuse ou gélatiniforme.

Il serait trop long de donner le détail de toutes les autres localisations, montrant l'emploi raisonné du médicament dans les diverses branches de son utilisation, qui en fait un des remèdes fondamentaux de notre matière médicale Il y a loin de là à la méthode ou plutôt l'application fantaisiste du bichromate comme panacée, prétendant détrôner le 606, qui est à son tour un mélange arbitraire, sans bases biologiques, de deux médicaments fondamentaux de la syphilis.

Dr Kruger (*Nîmes*).

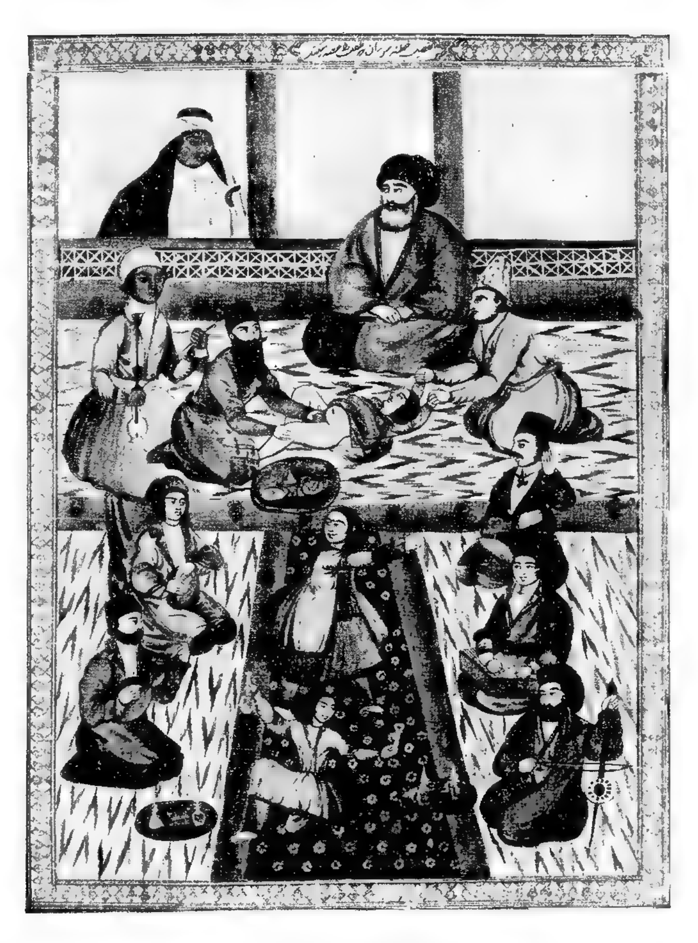
Familles médicales (XIX, 538). — Permettez-moi de vous signaler le cas du Dr Leger, qui, je crois, tient un record.

Le Dr Leger, retiré à Marseille après 48 ans d'exercice, a trois fils :

L'aîné, le Dr Marcel Leger, médecin-major des troupes coloniales, professeur adjoint de bactériologie à l'Ecole d'application du service de santé colonial à Marseille ; le cadet, le Dr André Leger, médecin-major des troupes coloniales, attaché au 22e colonial, à Marseille ; le troisième, le Dr Anatole Leger, médecin aide-major de 1re classe, actuellement en service au Tonkin.

Trois fils, trois médecins !

Dr Bergilan (*Marseille*).



LA CYSTOTOMIE EN PERSE.

(Collection E. Desnos).

(Extrait de l'*Encyclopédie française d'urologie*).

Revue biblio-critique

Histoire de l'urologie, par E. DESNOS (extrait de l'*Encyclopédie française d'urologie*). Paris, Octave Doin et fils, 1914.

Bien que le mot d' « urologie » soit un néologisme, la branche des sciences médicales qu'il sert à désigner remonte à l'antiquité la plus reculée.

Le plus ancien document urologique connu est, en effet, la figure d'un calcul vésical, trouvé dans un tombeau préhistorique, antérieur de plusieurs siècles à Menès, premier roi d'Egypte, qui aurait régné vers l'année 4.800 avant notre ère. Un second calcul, celui-là rénal, a été trouvé dans une sculpture d'une date postérieure de 2.000 ans environ à la précédente.

La taille paraît ne pas avoir été pratiquée chez les Egyptiens : sur aucune momie on n'a trouvé de cicatrice périnéale ou hypogastrique.

Les Hindous ont eu quelques connaissances en urologie, mais très sommaires, et pour la plupart enfantines, suivant l'expression de DESNOS. Ils paraissent cependant avoir connu les sondes : *instrumenta tabulata multipliciter adhibenda.*

Dans la médecine chinoise, « des observations cliniques justes se rencontrent çà et là à côté d'une pathogénie niaise ». Les disciples de Confucius ont su, toutefois, reconnaître la néphrite, le diabète, l'infection urinaire, etc.

Les lésions rénales ont été bien décrites par les Hébreux, et une estampe populaire en Orient, que nous reproduisons (p. 281), nous montre comment la cystotomie est pratiquée en Perse ; elle fait voir le procédé mis en usage, en même temps que les moyens auxquels on recourait pour distraire l'opéré.

Au temps d'Hippocrate, on pratiquait le lithotomie et peut-être la néphrotomie ; et après Hippocrate, Hiérophile donnait la première description de la prostate et l'isolait comme organe distinct.

A Rufus d'Ephèse nous devons la première monographie urinaire : *De vesicæ renumque affectibus* ; et à Celse, une description de la sonde, telle qu'on en a trouvé plusieurs échantillons dans la maison du Chirurgien, à Pompéi, et qui sont actuellement conservés au Musée de Naples. Dans ce même Musée, se trouvent nombre d'objets curieux, représentant les organes génitaux, qui servaient d'amulettes ou de préservatifs contre le mauvais œil.

Oribase a donné des notions assez exactes sur les rétrécissements de l'urètre et fourni l'indication de sondes non métalliques, de l'emploi du cathétérisme à demeure et de la dilatation consécutive.

Les lavages sans sonde étaient connus d'Abulcasis. Maître Roland, dit de Parme, a décrit la taille d'après Abulcasis, et une miniature ici reproduite (p. 283) le montre la pratiquant.



UNE LITHOTOMIE AU XIVe SIÈCLE.

(Collection E. DESNOS).

(Extrait de l'*Encyclopédie française d'urologie*).

Un élève de Bernard de Gordon, le chirurgien anglais Gaddesden, conseillait déjà l'application du suspensoir dans l'orchite, et se servait de tenettes pour l'extraction de la pierre. Arculanus, né en 1419, professeur à Bologne et à Padoue, aurait distingué le premier l'hydrocèle commune de la congénitale.

Méry découvrait, en 1684, les glandes bulbo-urétrales, dont Cowper donnait une description identique dix-huit ans plus tard ; la même année (1706), Littre reconnaissait les glandes urétrales, auxquelles son nom est resté attaché ; et Morgagni, les lacunes de l'urètre (*foramina et foraminula*).

Le premier essai de traitement abortif de la chaude-pisse semble dû à Turquet de Mayerne, un contemporain de Paré, qui supprima, en cinq jours, un écoulement gonorrhéique chez un chevalier, au moyen d'une injection d'oxyde rouge de mercure, en suspension dans de l'eau de laitue. Swediaur a créé le mot de *blennorragie*, pour indiquer la nature de l'écoulement formé, d'après lui, de muco-pus.

Pour trouver une observation authentique d'intervention rénale, il faut arriver à Cardan, chirurgien de Milan, né en 1501, qui, de propos délibéré, ouvrit un abcès lombaire, contenant dix-huit calculs. Dominique Marchettis, en 1633, pratiqua une véritable néphro-lithotomie.

Coitier, élève de Fallope, mentionne le premier l'existence d'un ver vivant dans le bassinet ; et Calvo, qui professa à Valence en 1596, fit la première autopsie de scarlatine, où une inflammation des reins a été constatée.

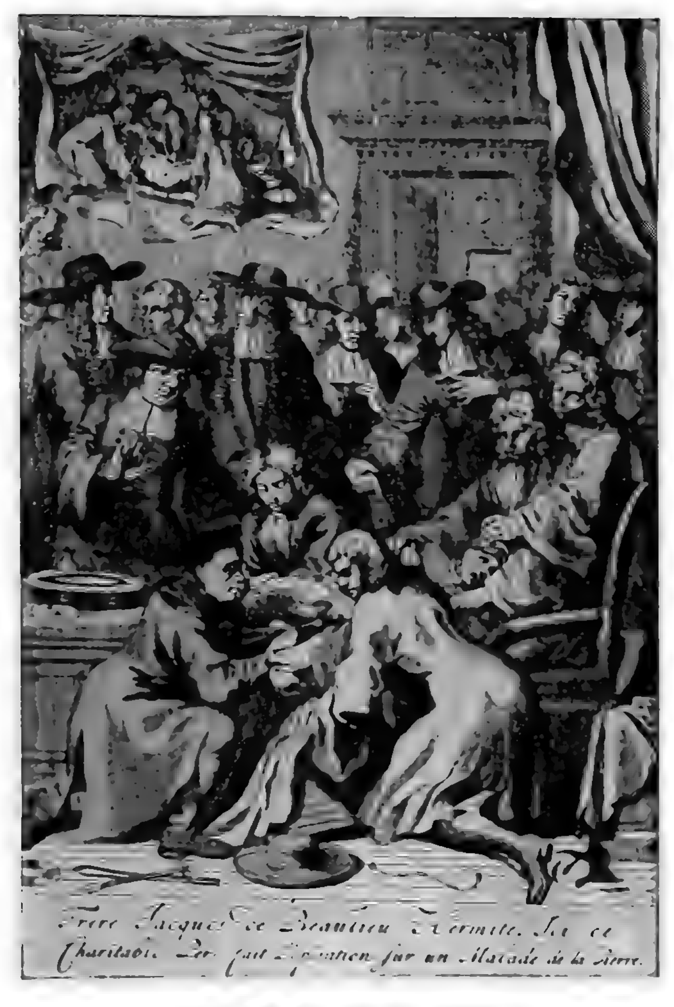
L'autopsie du pape Innocent XI montre que ses reins étaient transformés en deux coques, contenant deux énormes calculs.

Morgagni donne une bonne description de l'hypertrophie prostatique et des calculs enfermés dans cette glande, et Ruysch a le mérite d'avoir publié le premier la figure d'une tumeur vésicale.

Un des plus grands progrès dans l'opération de la taille a été réalisé par Jacques Beaulieu, dit le frère Jacques, à qui l'on doit la méthode de la taille latéralisée... (V. la fig. de la page 285).

Nous n'avons voulu que dresser un tableau, pour ainsi dire schématique, mais qui donnera une suffisante idée du haut intérêt qu'offre l'ouvrage magistral du Dr Desnos, lequel représente un travail de recherches considérables, une mise en œuvre de documents qui ne laisse rien à désirer, parmi lesquels l'illustration tient une place importante, grâce aux très nombreux clichés contenus dans cette monographie, qui fait le plus grand honneur, en même temps qu'à l'auteur, dont chacun sait l'indéniable compétence, à l'éditeur, qui n'a reculé devant aucun sacrifice, pour en faire une publication sous tous les rapports irréprochable.

A. C.



FRÈRE JACQUES PRATIQUANT LA TAILLE.

(Collection E. Desnos).

(Extrait de l'*Encyclopédie française d'urologie*).

La lèpre à travers les siècles et les contrées, par le Dr Démétrius Al. ZAMBACO-PACHA (de Byzance). Paris, Masson et Cie, 1914.

Le travail de toute une vie, pourrait-on dire, et qui, par une ironie du sort, n'a pu être publié qu'après la mort de son auteur !

C'est certainement la monographie la plus complète qui existe sur l'histoire de l'endémie lépreuse, et l'on conçoit que cette œuvre considérable n'ait pu être entreprise qu'avec le concours de nombreux collaborateurs bénévoles, disséminés dans toutes les contrées du globe et qui ont pu noter comment le terrible fléau s'est comporté dans la région où chacun d'eux l'a observé. Mais à ZAMBACO revient le mérite, et il n'est pas mince, d'avoir coordonné toutes les observations et d'y avoir ajouté le fruit de sa propre expérience.

Littré a écrit : « La science de la médecine, si elle ne veut pas être rabaissée au rang de métier, doit s'occuper de son histoire »; et, d'autre part, Bouchard a consigné quelque part que « la multiplicité des faits bien observés sont le matériel de la science ». Zambaco s'est inspiré de ces deux pensées, et nous possédons, désormais, grâce à lui, l'historique, le plus consciencieux qui ait jamais été fait, de cette maladie, dont il n'est pas indifférent de connaître l'origine et l'expansion dans l'univers, pour en mieux saisir les modalités et l'évolution.

On verra, dans cette copieuse mais toujours instructive anthologie, que non seulement la lèpre a régné dès la plus haute antiquité chez les peuples les plus primitifs, mais qu'elle continue à sévir, bien que très atténuée, dans toutes les contrées des deux hémisphères ; et pris de pitié pour ces millions d'êtres « mutilés, estropiés, cadavres ambulants en putréfaction », on s'efforcera de réaliser le vœu de Zambaco, qui souhaite, — et quel souhait est plus légitime ? — que tous les efforts bienfaisants, toutes les bonnes volontés se combinent, conformément aux exigences de la civilisation et de la solidarité humaines. Dans cette lutte assidue et synergique, il incombe à chacun d'offrir son contingent personnel, d'après son cercle d'action et dans la mesure de ses moyens.

A. C.

S. ARTAULT. — *L'âge du zinc.* Paris, Albin Michel, édit., 1913.

Chacun est d'avis, parmi ceux qui savent voir et penser, que l'alcoolisme est une question vitale pour le pays et pour la race. Seulement, il en est qui se contentent de déplorer le mal sans rien faire pour l'enrayer. Heureusement, à côté d'eux, en est-il qui agissent et qui luttent. Notre confrère ARTAULT est du nombre et il l'en faut féliciter. Il a pensé que les traités, les articles documentaires, les statistiques, les tracts pouvaient être aidés dans leur besogne par des volumes de forme moins sévère, et il a écrit un bon roman. Il a eu raison. Le combat à entreprendre réclame non seulement toutes les bonnes volontés, mais doit utiliser toutes les armes.

H. B.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

LINT (Dr Van), *La Réaction collatérale aux médicaments*. Extrait de la « Clinique ophtalmologique », Paris, 9, rue Buffault.

JAYLE (F.), *L'œuvre de la Tasse de lait*. Paris, Masson et Cie, éditeurs, 1914. Extrait de la « Presse médicale » (n° 12, février 1914).

ROCHARD (M.-E.), *Eloge de Charles Nélaton*. Paris, Masson et Cie, 1914.

SÉRIEUX (Paul) et LIBERT (Lucien) (Drs), *Le Régime des aliénés en France au XVIIIe siècle*. Gand, A. Vander Haeghen, 6, rue des Champs, 1913.

CALLET (A.), *Le berceau de l'Académie française et la maison de Conrart*. Paris, Champion, 5, quai Malaquais, 1913. Extrait du journal « la Cité », juillet 1913.

ART (Georges), *Pour développer notre mémoire*. Paris, Delagrave, 15, rue Soufflot, 3 fr. 50.

SERBAN (N.), *Léopardi sentimental*. Paris, E. Champion, 5, quai Malaquais, 1913.

BERNARD (Jean), *La vie de Paris, 1913*. A. Lemerre, 23-31, passage Choiseul, 1914, 3 fr. 50.

BOUTIN (Dr Jean), *Etude médico-psychologique sur William Cowper*. Lyon, A. Rey, 4, rue Gentil.

MAVÉRIC (Jean), *L'art métallique des anciens ou l'or artificiel*. Paris, L. Siéver, 13, rue de Bondy, 3 francs.

CLAUZEL (Raymond), *L'Aube rouge*. Paris, A. Leclerc, 19, rue Monsieur-le-Prince, 1914, 3 fr. 50.

CLÉMENT-JANIN, *Judith vaincue*. Paris, A. Leclerc, 19, rue Monsieur-le-Prince, 1914, 3 fr. 50.

LECLERCQ (Dr Arthur), *Les maladies du cœur et de l'aorte et leur traitement*. Paris, O. Doin et fils, 8, place de l'Odéon, 1914, 7 fr.

FIOLLE (Jean et Paul), *Les Captifs*. Paris, 1913. G. Oudin et Cie, 24, rue de Condé, 3 fr. 50.

LE GOFF (de Paris) (Dr J.), *Le professeur H. Noguchi*. Extrait du « Bulletin de la Société Franco-Japonaise de Paris », n° d'octobre 1913-janvier 1914. Paris, à la bibliothèque de la Société, 59, avenue du Bois-de-Boulogne, 1914.

SCHREIBER (Georges), *L'assistance au nourrisson*. Extrait de la « Presse médicale », 1914, Masson et Cie.

FARJENEL (F.), *A travers la Révolution chinoise*, 1914. Librairie Plon.

L'Année du Figaro. Paris, Librairie Plon, 1914.

LEGRAIN (Emile), *La lutte contre les moustiques*, 1914. A. Maloine, éditeur, Paris.

LAFONT (Dr J.) (de Clermont-Ferrand), *La médecine mentale dans les Œuvres de Georges Courteline*. Paris, 1914, J.-B. Baillière et fils,

19, rue Hautefeuille ; Toulouse, 1914, Ch. Dirion, 22, rue de Metz.

RICARDO HORNO ALCORTA (Dr D.), *Bacteriologia del canal genital en la Mujer sana.* Saragosse, 1908. Tipografia de Emilio Casanal, Caso 100.

PUIS (Auguste), *Essai sur les mœurs, les goûts et les modes au XVIIIe siècle.* Paris, 1914, E. Champion.

SCHWAEBLÉ (René), *La vie du règne minéral.* Paris, 1913, J. Rousset, 1, rue Casimir-Delavigne, 3 francs.

SCHWAEBLÉ (René), *Les Excentricités médicales.* Paris, 1914, J. Rousset, 3 fr. 50.

LE BRETON (André), *La Comédie humaine de Saint-Simon.* Paris, 1914. Société française d'Imprimerie et de Librairie, 15, rue de Cluny.

REBIERRE (Dr Paul), *Le Timide délinquant.* Paris, 1914. J. B. Baillière et fils, 19, rue Hautefeuille, 3 fr. 50.

JACQUEMIN (Alfred), *Le diagnostic en médecine*, 1914. Paris, J. Rousset.

Au professeur E. Régis, ses collègues, ses amis, ses élèves, 14 décembre 1913.

DRIVON (Dr Jules), *Petits Hôpitaux divers.* Extrait du « Lyon médical », 1914, Lyon, Association typographique, 12, rue de la Barre.

DRIVON (Dr Jules), *Miscellanées médicales et historiques*, 1913. Lyon, Association typographique, 12, rue de la Barre.

BOYER D'AGEN, *L'Œuvre littéraire de Michel-Ange*, avec une vie du maître par son élève Ascanio Condivi. Paris, Librairie Delagrave.

DUCLAUX (Mme Mary), *Mme de Sévigné.* Paris, Librairie Plon, 1 fr. 50.

GRAPPE (Georges), *La Rochefoucauld.* Paris, Librairie Plon, 1 fr. 50.

BEAUREPAIRE-FROMENT (De), *Olivier de Magny.* Cahors, Georges Rougier, 4, rue Frédéric-Suisse, 1913, 2 francs.

JOZE (Victor), *Jérusalem-sur-Seine*(1914). Nouvelles Publications Contemporaines, 17, rue du Delta, Paris, 3 fr. 50,

BEAUREPAIRE-FROMENT (De), *Pour le régionalisme.* Paris, « Revue du Traditionnisme », 1913, 2 francs.

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Variétés médico-historiques

Le poison de Fontainebleau.

On a rappelé, ces temps derniers, à l'occasion du centenaire de ce drame intime, la tentative de suicide de Napoléon, dans la nuit du 12 au 13 avril 1814 ; mais il semble que le dernier mot n'ait pas été dit sur cette aventure singulière, à laquelle se trouve mêlé un des plus honorables chirurgiens du premier Empire, le docteur Yvan.

Nous avons conté ailleurs (1) l'épisode. Ce soir-là, Napoléon s'était couché un peu plus tôt qu'il n'en avait l'habitude ; rien ne décelait en lui les sombres pensées qui le tourmentaient.

Tout à coup, dans la nuit du 12 au 13, le silence des longs corridors du palais est troublé par des allées et venues fréquentes. Les garçons du château montent et descendent ; les bougies de l'appartement intérieur s'allument ; les valets de chambre sont debout.

On vient frapper à la porte du docteur Yvan ; on va réveiller le grand maréchal Bertrand ; on appelle le duc de Vicence ; on court chercher le duc de Bassano, qui demeure à la chancellerie : tous arrivent, et sont introduits successivement dans la chambre à coucher impériale. En vain la curiosité prête une oreille inquiète ; elle ne peut entendre que des gémissements et des sanglots, qui s'échappent de l'antichambre et se prolongent sous la galerie voisine.

Voici ce qu'on apprit sur le moment.

Le valet de chambre qui couchait derrière la porte entr'ouverte de la pièce où reposait l'Empereur, avait entendu son maître se lever, l'avait vu délayer quelque chose dans un verre d'eau, boire et se recoucher.

Bientôt les douleurs avaient arraché à Napoléon l'aveu de sa fin prochaine. C'était alors qu'il avait fait appeler ses serviteurs les plus intimes ; Yvan avait été mandé aussi ; mais, apprenant ce qui venait de se passer, et entendant Napoléon se plaindre que l'action du poison n'était pas assez prompte, il avait perdu la tête et s'était sauvé précipitamment de Fontainebleau. On ajoutait qu'un long assoupissement était survenu, qu'après une sueur abondante les douleurs avaient cessé, et que les symptômes effrayants avaient fini par s'effacer, soit que la dose se fût trouvée insuffisante, soit que le

(1) Cf. *Napoléon jugé par un Anglais* : les tentatives de suicide de Napoléon, pp. 180 et suiv.

temps en eût amorti le venin. On dit enfin que Napoléon s'écria, étonné de vivre :

— Dieu ne le veut pas !

Au dire du fils d'Yvan, les choses ne se seraient point passées tout à fait de la sorte. Afin « de rétablir la vérité des faits, si légèrement dénaturés par des hommes qui ont la prétention d'avoir tout vu, de tout savoir, et qui, par un amour-propre mal entendu, compromettent les historiens », le baron Yvan adressait cette rectification à une revue (1) où nous l'avons récemment découverte ; elle est, croyons-nous, assez peu connue pour mériter de revoir le jour de la publicité :

... Sur le point de partir pour la trop mémorable campagne de Russie, Napoléon eut une sorte de prévision des revers qui devaient lui arriver, et il fut saisi par la crainte de tomber lui-même entre les mains de ses ennemis. En conséquence, il fit venir dans son cabinet son chirurgien favori, le baron Yvan, et après lui avoir fait part de ses craintes, il lui demanda s'il ne pourrait pas faire préparer un poison assez actif pour tuer promptement et sans trop de douleur. Il ajouta qu'il le porterait constamment sur lui, dans un sachet, pour en faire usage si la fortune le réduisait à cette extrémité. Mon père voulut lui faire quelques observations, mais l'Empereur lui ordonna d'un ton si impératif d'exécuter ses ordres, qu'il fut obligé d'obéir.

Le baron Yvan fit de suite venir M. Rouyer, pharmacien-major de la maison de l'Empereur, et fit préparer immédiatement devant lui une poudre composée de belladone et d'ellébore blanc. La composition peu active de ce poison est, comme on le voit, une conséquence des idées qu'avait mon père, quand il osa faire des observations à l'Empereur.

Cette préparation fut placée dans un sachet et remise à Sa Majesté. Pendant la désastreuse campagne, Napoléon perdit ce bijou, et, revenu à Paris, il ordonna de nouveau à son docteur de lui préparer la même dose de poison. Cette fois le bijoutier de la couronne fit une petite cassolette, dans laquelle M. Rouyer mit le composé que l'Empereur devait toujours porter dans la poche de son gilet, et qui fut encore plus vite perdue que le sachet.

Dans la soirée du 14 mars, après l'abdication, l'Empereur fit mander auprès de lui les officiers de sa maison, et, voulant récompenser tous ceux qui lui étaient restés fidèles, il distribua à chacun une part des deux millions en or qu'il avait déposés au Trésor. Puis, tout le monde en pleurs se retira, et l'Empereur ne garda auprès de lui que l'homme qu'il appelait alors son ami, le docteur Yvan.

Il lui demanda brusquement s'il le suivrait à l'île d'Elbe. Mon père, que des affaires de famille, pour lui de la plus haute importance, attachaient à Paris, hésita dans sa réponse et balbutia la demande d'un congé de deux ou trois mois. L'Empereur interpréta mal cet embarras, et lui dit avec bonté : « Mon cher Yvan, vous êtes fatigué de la guerre : restez chez vous. « Vous n'avez jamais songé à votre fortune ni à celle de votre famille : je « donne à chacun de vos enfants cent mille francs. Quant à vous, mon « ami, prenez cette croix de commandeur de la Légion d'honneur, comme « récompense de votre dévouement, et de plus, je vous ai porté pour la

(1) *Musée des familles*, 1845-6, pp. 205-6.

« somme de quarante mille francs sur les deux millions que je viens de « distribuer. »

Mon père, accablé de tant de bienfaits, ne trouva pas un mot à répondre; l'Empereur lui tendit la main qu'il serra avec effusion, et le baron, sans qu'il ait été le moindrement question de poison, se retira, laissant sur la cheminée la croix de commandeur et la note que l'empereur y avait jointe pour la Chancellerie. Il en est résulté que mon père est resté toute sa vie officier de la Légion d'honneur.

Comme je l'ai dit, ceci se passait le 14 au soir, et, après le départ de l'Empereur, mon père resta seul.

Vers deux heures du matin, Roustan, qui était couché en travers de la porte, entendit des soupirs douloureux. Malgré la défense expresse de Sa Majesté, il pénétra dans la chambre, et vit l'Empereur assis sur son lit, tenant encore à la main un verre dont il venait de boire le contenu. Napoléon était pâle et ne proférait aucune parole. Roustan ne comprenant rien à ce qui pouvait s'être passé, effrayé de l'air de stupeur de son maître, courut aussitôt éveiller le duc de Vicence, le général Gourgaud et le baron Yvan. Ils entrèrent tous les trois ensemble chez l'Empereur, qui était toujours dans la même attitude, l'œil morne et fixe. En entendant du bruit, Sa Majesté se tourna vers ces Messieurs, et s'adressant à son médecin : « Hé bien ! Yvan, lui dit-il, le poison que tu m'as donné ne produit point « d'effet. »

Il y a dans ces paroles quelque chose de très singulier que je livre à la méditation des lecteurs.

Mon père, ne pensant pas qu'il pouvait être question du poison qu'il avait donné lors de la campagne de Moscou, voulut se défendre d'en avoir donné la veille ; mais l'Empereur lui imposa vivement silence. Le docteur, après avoir tâté le pouls de l'Empereur, reconnut l'approche d'une de ces crises nerveuses auxquelles Sa Majesté était sujette, et après avoir fait une prescription, il se retira auprès de la cheminée.

En entendant l'Empereur parler froidement au duc de Vicence et au général Gourgaud de son empoisonnement, il vint dans l'esprit de mon père que, malgré le manque absolu des symptômes d'empoisonnement, il serait possible que Sa Majesté se fût procuré d'un autre médecin un poison, minéral ou autre, dont les effets ne se produisent que quelques heures après l'avoir pris. Cette idée effraya tellement mon père, qui se voyait déjà accusé d'avoir empoisonné son souverain, qu'il perdit complètement la tête, sortit de la chambre, descendit le grand escalier, et, poursuivi par cette idée funeste, il prit un cheval tout sellé dans les écuries, et s'élança au grand galop sur la route de Paris. Un mouchoir blanc attaché autour de son bras lui permit de passer à travers les lignes des alliés. Jamais l'Empereur ne lui pardonna ce moment de faiblesse.

Tout le monde sait la fin de cette nuit terrible et ce que dit l'Empereur. Quant à mon père, dont l'air égaré et les habits couverts de boue nous effrayèrent beaucoup, ma sœur et moi, sa raison ne tarda pas à lui revenir. Alors il voulut retourner à Fontainebleau ; mais, hélas ! il n'était plus temps. Pendant tout le reste de sa vie, il ne put jamais se pardonner d'avoir abandonné le grand homme, qui se montra toujours pour lui un ami et un père, et jusqu'à ses derniers instants, il regretta de n'avoir pas été mourir avec lui sur la terre étrangère... Mais il n'a jamais cru à un empoisonnement.

Baron Yvan.

Encore une légende qui s'en va !...

Privilège des médecins de la République de Venise.

On trouve mentionné, dès le 19 novembre 1323, que les médecins de la République de Venise n'étaient pas soumis au paiement des impôts.

Un décret du Sénat, daté du 19 décembre 1635, confirmait à nouveau un pareil droit aux médecins qui avaient constamment joui « du privilège d'exemption d'impôts de toutes sortes, en récompense de leur zèle pour le bien et le soulagement de l'humanité ». Effectivement, lorsqu'on ordonna une revision des taxes en général, on décida que, « par égard à l'honorabilité et aux privilèges des médecins, les Présidents des deux Chambres doivent les exempter de toute obligation de payement par égard pour leur bien et leur avantage ».

Cette décision fut confirmée le 11 mai 1640 ; mais en 1645, à l'occasion d'un « impôt extraordinaire », les médecins aussi furent compris dans cette mesure. Ceux-ci s'adressèrent alors au Prince et obtinrent, en vertu de leur mérite, que, « pour les bonnes raisons énumérées ci-dessus, il soit déclaré et ordonné (19 août 1645) que les médecins ne seraient pas augmentés pour la taxe extraordinaire actuelle ni dans d'autres occasions semblables, mais qu'ils en seraient libérés et exemptés, en considération de l'utilité de leur profession ».

En 1707, un nouvel « impôt extraordinaire » frappe les médecins de Venise, mais leur Collège s'insurge et le Sénat demande « l'avis assermenté des X-Sages concernant les Dîmes », pour que « le dit magistrat y mette, avec les formalités en usage, un terme qui lui semble convenir d'après le bon droit ». Et le magistrat, trouvant bien fondé le mémoire présenté par les médecins à Sa Sérénité, fit en sorte que le Sénat accorda encore une fois l'exemption demandée.

P. Picca (1).

Les phobies de la Grande Mademoiselle.

On a beaucoup glosé, ces temps derniers, autour du fameux tableau de David, représentant *La mort de Le Peletier Saint-Fargeau*, tableau dont on a perdu, peut-être définitivement, la trace.

Le château de Saint-Fargeau est surtout célèbre pour avoir servi de lieu d'exil à Mlle de Montpensier, la Grande Mademoiselle. Elle s'y sentit toujours mal à l'aise et croyait y voir rôder sans cesse l'ombre de la mort, dont elle avait une appréhension terrible.

Un soir que Mademoiselle était à Fontainebleau, son médecin lui manda que son amie, la comtesse de Fiesque, venait de tomber gravement malade à Saint-Fargeau et qu'elle se hâtât d'accourir auprès d'elle, si elle voulait la retrouver vivante. Elle mourut, en

(1) Trad. de la *Rivista Ospedaliera*, 15 aprile 1913, vol. III, n° 7.

effet, en fort peu de jours, répandant « une telle odeur qu'on ne pouvait demeurer en sa chambre ».

Or, Mlle de Montpensier craignait « la senteur de la mort dans une maison, n'y pouvant coucher quand il y en avait ». Elle partit donc encore pendant cinq ou six jours, le temps d'ouvrir le corps, de l'emporter, d'aérer la pièce ; puis elle songea à faire construire une résidence qui ne lui rappelât pas d'aussi fâcheux souvenirs. L'architecte Le Vau fut chargé de la construction de la princière demeure.

Mais il semblait que le malheur galopât en croupe derrière la Grande Mademoiselle. Le 1er janvier 1655, elle donnait une grande fête dans sa nouvelle résidence ; les invités étaient repartis, et la maîtresse de maison était occupée à rédiger son courrier, quand du bruit se fit entendre. Mademoiselle s'étant informée, il lui fut répondu qu'un de ses invités s'était rompu le cou dans un fossé. Le lendemain, tandis qu'elle était à la chasse, on lui apprenait qu'un de ses officiers avait été frappé d'apoplexie. Des pressentiments sinistres envahirent dès lors son esprit ; on ne put lui sortir de l'idée qu'un danger la menaçait : de fait, elle se cassait un bras quelques jours plus tard !

C'est à se demander s'il n'y a pas d'étranges et inéluctables fatalités.

M. Guizot et la princesse de Liéven.

Notre érudit collaborateur, le Dr Rosaime, a recueilli, dans les œuvres inédites de Victor Hugo (Paris, 1887, *Choses vues*, page 82), les lignes suivantes :

> *Septembre* 1844 : M. Guizot sort tous les jours après son déjeuner, à midi, et va passer une heure chez Mme la princesse de Liéven, rue Saint-Florentin. Le soir il y retourne, et, excepté les jours officiels, il y passe toutes ses soirées.
>
> M. Guizot a cinquante-sept ans, la princesse en a cinquante-huit ; à ce sujet, le roi disait un soir à M Duchatel, ministre de l'intérieur :
>
> « — Guizot n'a donc pas un ami qui le conseille ? Qu'il prenne garde à ces femmes du Nord ! Il ne se connaît pas en femmes du Nord. Quand une femme du Nord est vieille et a affaire à un homme plus jeune qu'elle, elle le suce jusqu'à la moelle. — Puis le roi de rire. M. Duchâtel, qui est gros et gras, qui a des favoris et quarante-cinq ans, rougit très fort.

En 1844, Guizot, né en 1787, avait bien 57 ans, comme dit Hugo, mais la princesse de Liéven avait largement dépassé 58 ans : née en 1784, elle était affligée de 60 automnes.

Mme de Liéven, qui avait vécu dans le monde politique, à Londres et à Saint-Pétersbourg, passait alors pour l'Egérie du ministre français des affaires étrangères. Ses relations avec Guizot étaient commentées malicieusement au château et dans les couloirs de la Chambre ; on raillait l'assiduité, auprès de cette princesse slave, de l'austère calviniste qui avait lu à sa première femme mourante un sermon de Bossuet sur l'immortalité de l'âme.

Variétés humoristiques

Un malade professionnel au XVIIe siècle : John Aubrey.

C'était un petit gentilhomme du Wiltshire qui, pendant la seconde moitié du XVIIe siècle, occupa en Angleterre une place importante, dont il serait fort difficile de dire au juste en quoi elle consistait. Il lisait beaucoup, prenait de copieuses et innombrables notes et les thésaurisait à l'intention de la postérité. Aucun des événements de sa vie ne lui paraissait indigne de l'attention de ses contemporains et de leurs successeurs, et ce sont principalement ses maladies qui lui valent aujourd'hui une place dans la *Chronique médicale*.

Tout d'abord, il naquit en un état d'extrême faiblesse, au point que l'on crut devoir le baptiser d'urgence. De quatre à douze ans, il se livra à des vomissements périodiques, dont la consciencieuse régularité indique un esprit d'ordre et de suite, bien rare à cet âge, et d'autant plus digne d'être donné en exemple. De huit à vingt et un ans, une fontaine purulente s'inaugura à je ne sais quel endroit de sa tête.

En 1634, une fièvre violente tenta de l'emporter, mais n'y put réussir. La rougeole, cinq ans après, ne fut pas plus heureuse dans ses tentatives ; et c'est en vain que la petite vérole, piquée d'honneur, entra en lice, l'an de grâce 1643, pour compléter ce qu'avaient commencé ses collègues. John Aubrey ne se portait que mieux à la suite de ces rudes assauts.

En 1664, tandis qu'il parcourait la France et venait de s'arrêter à Orléans, il souffrit du spleen, par tradition britannique sans doute, et aussi des hémorroïdes. Par contre, et même par contraste, un abcès à la tête se déclara en 1667, sans que, néanmoins, l'affection précitée se crût obligée à interrompre sa basse et ténébreuse besogne.

Entre temps, les maladies ne suffisant probablement pas à occuper ses loisirs, il se délassait par des accidents nombreux et variés.

Trois fois il tomba de cheval : la première chute ne lui rapporta que des contusions, pourtant assez sérieuses ; la seconde lui fractura une côte, la troisième lui procura une lésion qui manqua couper... sa carrière (à la vérité assez peu brillante) d'amoureux. Le médecin arriva à temps pour empêcher l'infortuné de devancer à sa manière le mot célèbre d'André Chénier : « Et pourtant il y avait quelque chose là ! » A peine remis de cette émotion, il pensa se casser les reins en visitant la cathédrale d'Ely. Trois fois il se noya jusqu'à l'asphyxie (exclusivement).

Au surplus, les hommes ne lui étaient pas plus favorables que les animaux ou les éléments : un étudiant lui administra un coup d'épée ; lors d'une élection un peu mouvementée, peu s'en fallut

qu'il ne fût mis à mort, par un gentilhomme dont les opinions politiques différaient vraisemblablement des siennes. Un autre gentilhomme, ayant bu plus que de raison, faillit également le tuer.

En amour, il ne montra pas plus de bonheur : si peu redoutable que fût sa passion, d'essence éminemment platonique, les belles dames qui en étaient l'objet trouvaient encore le moyen de s'y soustraire, même en mourant, ce qui prouve une fois de plus la malignité du sexe enchanteur. De nombreux procès, qu'il perdit avec constance, achevèrent d'embellir l'existence du brave homme, caractérisé par son biographe, Anthony Wood, comme « une tête à lubies, toujours dans la lune ».

Rappelons ici que, par un singulier mélange, cette seconde moitié du XVII[e] siècle vit fleurir sur le sol britannique la libre pensée et la superstition tout ensemble, — et souvent chez les mêmes individus. On retrouve cet amalgame chez des hommes aussi considérables que William Dugdale, Isaac Walton, Thomas Browne, et même, — ce qui est un comble —, chez Thomas Hobbes, l'auteur du *Léviathan* ! Les médecins mêmes n'échappaient pas à la contagion. L'un d'eux, qui exerçait son art à Cantorbéry, vit apparaître un sien cousin, mort depuis huit jours, et qui s'était contenté de revêtir, pour la circonstance,

..... le simple appareil
D'un médecin qu'on vient d'arracher au sommeil,

à savoir un bonnet blanc et une chemise, que j'espère de même candeur.

Un autre docteur prit la peine de se montrer aux yeux d'un certain vicaire de Deptford, qui souffrait d'un violent rhumatisme, et ce, dans le but de lui prescrire, comme traitement simple et peu coûteux, de demeurer étendu sur le dos trois heures de suite ; après quoi, notre clergyman se sentit radicalement guéri. Parlez-moi d'une pharmacopée aussi aimable et peu encombrante ! Un autre médecin, un baronnet, s'il vous plaît, sir Richard Nepier, voyageant dans le Bedfordshire, aperçut, en entrant dans la chambre d'auberge qui lui avait été préparée, un mort couché sur le lit. Cette surprise, déjà peu agréable en soi, s'aggrava du fait qu'il reconnut en ce cadavre sa propre personne. L'histoire ne dit pas s'il pratiqua l'autopsie, afin de découvrir la cause de son trépas.

Au reste, l'art médical s'exerçait alors en Angleterre de façon fort originale : un oncle dudit Richard Nepier était docteur à double titre, par la médecine et par la théologie. Il avait pour collaborateur l'archange Raphaël, qui lui indiquait les remèdes à prescrire. Ce mélange de médecine et de religion semblera moins étrange, si l'on réfléchit que nombre de *clergymen*, dépossédés de leurs charges pour avoir refusé leur adhésion au *Covenant* de 1638, se réfugièrent, de la guérison des âmes, dans celle des corps, se montrant probablement aussi habiles à l'une qu'à l'autre. Ils

employaient nombre de charmes, dont les effets variaient de la cure des maux de reins à la conservation de la bière. Ils connaissaient aussi le moyen de guérir les écrouelles par l'attouchement d'un enfant, d'ailleurs assez malaisé à rencontrer, puisqu'il devait être « le septième fils, *sans filles intermédiaires*, et issu d'un lit conjugal *très pur* ». Ces conditions réunies de masculinité, sans intercalation de suffragettes, de literie et de pureté, ne devaient se présenter, j'imagine, qu'à titre exceptionnel : d'où l'abondance regrettable des scrofuleux.

Les rêves aussi jouaient leur rôle : Christophe Wren, l'illustre architecte de la cathédrale de Saint-Paul, dédaignant les avis de son médecin, qui prétendait le guérir de la gravelle à force de saignées, se délivra de cette sablonneuse affection en mangeant des dattes, qu'un Egyptien lui avait présentées au cours d'un songe agréable. Jamais il n'oublia ces dattes mémorables !

Au reste, tous ces grands hommes croyaient aux sorcières. Le roi Jacques II reconnaissait, dès la première cuillerée, du bouillon dans lequel on avait fait étuver une de ces détestables créatures ; talent malheureusement perdu, mais dont l'exercice devait jeter quelque froid dans les dîners de noces.

John Aubrey, déjà intéressant par sa collection de maladies et d'accidents multiples, ne l'est pas moins comme naïf historiographe de tous les rêves de son époque.

René Brancour.

Le chirurgien (1).

C'est un calculateur de premier ordre ; il n'y en a pas qui connaisse mieux que lui la table d'opérations.

Avec une dextérité merveilleuse, il vous divise par deux, vous retranche tout ce que vous voulez, même ce que vous ne voulez pas, puis galamment vous dit : « Merci, l'opération est finie. » Et il ne vous reste plus qu'à régler l'addition.

Il ne recule pas, tel Inaudi, devant les opérations les plus difficiles, les plus compliquées. En général, il les réussit. Quelquefois il les manque. C'est tout simplement qu'en opérant il a posé quelque chose (sa cigarette ou son lorgnon) et n'a rien retenu.

Les spécialistes des maladies des reins sont particulièrement forts en calculs.

Quant aux chirurgiens dentistes, nul ne peut les égaler pour l'extraction des racines carrées.

Albert Metzvil.

(1) *Journal*, 7 mai 1914.

Informations et Échos de la Chronique

Ce que la physique doit aux médecins.

Du remarquable discours qu'a prononcé le professeur d'Arsonval, à la séance inaugurale du Congrès de l'Association internationale de Thalassothérapie, nous avons plaisir à détacher une page qui nous intéresse plus particulièrement.

L'éminent physicien, faisant une incursion dans l'histoire de la science dont il est un des plus éminents représentants, a montré, par de suggestifs exemples, que beaucoup de découvertes en physique sont dues à des médecins. Nous lui empruntons ce passage de son allocution, qui a soulevé d'unanimes et enthousiastes acclamations :

Je ne voudrais pas, en terminant, vous laisser sous cette impression fâcheuse, que les médecins ont tout reçu des physiciens et ne leur ont rien donné en échange. La vérité historique est tout autre. Il me suffira de citer quelques noms, pour montrer que nous ne devons pas être considérés, par les physiciens, comme des parents pauvres vivant d'aumônes.

Le précurseur, l'inventeur véritable de la machine à vapeur, ce grand outil de civilisation, n'est-il pas un médecin : Denis Papin ?

L'électricité industrielle n'a-t-elle pas ses origines dans les expériences de Galvani et les discussions qu'elles soulevèrent ?

N'est-ce pas le docteur Jules-Robert Mayer, qui est le fondateur de la thermo-dynamique et qui, le premier, a démontré l'équivalence du travail mécanique et de la chaleur ?

Le fondateur de la grande loi de la conservation de l'énergie, encore un médecin, Helmholtz, qui, après avoir étudié le fonctionnement du muscle, les mécanismes de l'audition et de la vision, a doté la médecine du précieux ophtalmoscope, qui a donné la formule et la théorie de la décharge oscillante de la bouteille de Leyde et a permis à son élève de découvrir les oscillations hertziennes.

Le mécanisme du vol des oiseaux, étudiés par Marey, a jeté les bases de la science nouvelle : l'aviation. De la chronophotographie, employée à cet effet, est sorti le cinématographe.

Si Marconi a pu industrialiser les oscillations hertziennes par la télégraphie sans fil, n'est-ce pas grâce au tube radio-conducteur, à cet œil électrique dû au docteur Branly ?

L'Etablissement le plus scientifique et le plus exact du monde, le Bureau international des poids et mesures de Breteuil, n'est-il pas dirigé par un des nôtres, le docteur Benoist, dont la thèse de doctorat en médecine, sur le spectre de l'hémoglobine, fait encore autorité ?

Le grand législateur de la méthode expérimentale, notre maître à tous, Claude Bernard, n'a-t-il pas écrit le livre fameux qui est le bréviaire de tous les expérimentateurs et dont se réclament également les philosophes ?

Je pourrais allonger la liste. Les lois fondamentales et les découvertes que la physique doit à ces médecins nous permettent de dire que les physiciens nous paient aujourd'hui de vieilles dettes. Reconnaissons qu'ils nous paient royalement, et que c'est une raison de plus de marcher dorénavant la main dans la main.

L'épilogue d'un Congrès.

Comme tous les Congrès, celui de Thalassothérapie comportait une partie de séances laborieuses et une partie de réjouissances. Nous devons dire, à l'honneur des organisateurs, que le programme qu'ils avaient tracé n'a presque pas subi d'accrocs.

Il nous serait aisé de jouer le rôle du grincheux, car comme toutes les entreprises humaines, celle-ci ne saurait échapper à la critique. Nous pourrions, nous faisant l'écho de bruits recueillis de-ci de-là, déplorer l'attitude de certains congressistes, dont le tact et la discrétion ne furent pas les qualités maîtresses ; noter l'accueil peu empressé que reçurent certains représentants de la presse médicale, et non des moins notoires, mais ce sont taches vénielles, imperfections inévitables. Nous nous plaisons, par contre, à remercier personnellement de leur amabilité, MM. les Drs Georges Baudouin (de Paris), G. Sorel (de Nice), Maurice Faure, G. Cany et Gardette, Révillet (de Cannes), etc., dont la bonne grâce et la courtoisie nous ont fait oublier les quelques mécomptes que nous avions rencontrés par ailleurs.

Léproserie moderne.

Très poignant, ce croquis saisi sur le vif, par notre distingué confrère André Tudescq.

« Par delà des parterres en espalier dominant la mer, encadrée de pins, baignée d'odeurs et de soleil, la maison, qui était hier couvent, conserve, à l'ombre de son campanile, un air calme de dévotion. Où l'on soignait les âmes, aujourd'hui on soigne les corps : la terrasse du *solarium*, où le Père abbé, après matines, poursuivait ses méditations, est désormais le promenoir des convalescents.

— Ici figurent d'étranges malades, me confia mon ami. Cette demeure est sans doute la dernière léproserie... Et m'ayant guidé par des couloirs où quelques ex-voto à lettrines peintes attestent l'ancienneté du lieu, il me montra, dans un préau, huit hommes accroupis au soleil, qu'on aurait cru sortis d'un conte d'Edgar Poe.

L'inoubliable spectacle ! Ce n'était plus des hommes, mais huit tortues humaines, que leurs faces couleur de terre, leurs mains violettes, bossuées d'écailles, des jambes à renflements hideux apparentaient à un cauchemar. Les yeux avaient disparu dans la lourde poche des paupières ; la bouche s'était perdue dans la boursouflure des joues. Et ces monstres vivaient, restaient côte à côte, sans parole, sans geste, l'âme éteinte, — lézards à contours d'hommes, qu'endormait le soleil. Ils trépassèrent à quelques semaines de distance. La mort n'a point voulu désunir leur communauté d'épouvante et de misère.

Voilà pour les défunts. Mais les vivants ? direz-vous. Dans les villages il s'en trouve, connus de tous, dont on suit les progrès du

mal, mais que personne ne dénonce. Que pourrait-on contre eux ?

A la table de famille, au centre de la boutique, ayant parfois une descendance, — leurs enfants, je dois le dire, meurent tôt, — ils vivent comme le commun. On m'a indiqué deux femmes lépreuses reconnues, qui deux fois la semaine vendent au marché d'une grande ville du littoral les fruits de leur jardin. Et le garçon coiffeur, qui rase ganté !

Les maires sont désarmés. Les préfets ont d'autres soucis. Les comités d'hygiène, eux, se retranchent derrière les prescriptions de 1888. »

Mais rassurons-nous : la déclaration de la lèpre étant désormais obligatoire, les ladres n'ont qu'à se bien tenir.

S. Mercier et l'eau de Seine.

Sébastien Mercier, dont on a évoqué ces jours-ci le centenaire (il mourut le 25 avril 1814), a, dans son *Tableau de Paris*, célébré les vertus de l'eau de Seine, qu'il déclare plus salubre que les « ondes sorties des rochers helvétiques ». Il faut croire que Mercier n'était pas difficile sur le choix de son eau de table, car déjà à cette époque l'eau de Seine passait pour malsaine.

Nous avons relevé naguère, dans le journal que Madame Royale avait tenu, pendant sa captivité au Temple, un passage attestant que la reine Marie-Antoinette n'avait pas, à beaucoup près, sur l'eau de Seine, l'opinion de Sébastien Mercier.

> Comme ma mère, écrivait Madame Royale, qui n'avait jamais bu que de l'eau, ne pouvait pas supporter l'eau de la Seine, parce qu'elle lui faisait du mal, nous priâmes les municipaux de lui faire porter de l'eau de Ville-d'Avray, qui passait tous les jours au Temple. Ils y consentirent, et prirent un arrêté en conséquence ; mais il arriva un autre de leurs collègues qui s'y opposa.

La reine dut se résigner à boire de l'eau de Seine ; et, ajoute sa fille, « elle fut incommodée pour en avoir bu ».

Petites causes...

A propos de la visite des souverains danois à Paris, un de nos correspondants nous fait observer que le roi de Danemark, Frédéric VII, ne laissa pas d'héritiers, parce qu'il était affecté d'hypospadias.

« Et dire, ajoute-t-il, que si on l'avait opéré, ni le roi actuel Christian X, ni son père Frédéric VIII, ni son grand-père, Christian IX, ne seraient peut-être jamais montés sur le trône ! »

Evidemment.

Echos de Partout

Urbi et orbi. — Sous un soleil radieux, trois cigognes passant à gauche et tenant en leur bec un rameau d'origan, le tout accompagné de l'orgueilleuse devise : *Urbi et orbi salus* : telles étaient autrefois les armes de la Faculté de médecine de Paris. *saluberrima Facultas*. Le professeur Blanchard, à qui rien n'est étranger ou indifférent de ce qui intéresse notre passé professionnel, regrette vivement d'avoir retrouvé les trois cigognes et le soleil, servant de marque de fabrique à tout un assortiment de bonneterie. Il y a peut-être là un emploi abusif d'un vieux blason infiniment respectable, mais peut-on faire autre chose que de mêler des regrets aux siens ?

L'ancienne Faculté, celle à qui ces armoiries avaient été données, a disparu dans la tourmente révolutionnaire ; la nouvelle est-elle fondée à réclamer ce qui appartenait à son aînée ? Elle a bien, dans l'enceinte même de ses bâtiments neufs, repris le blason imagé et la devise sans modestie, mais en a-t-elle le monopole ? Il y a là un point de droit héraldique, qu'il serait intéressant de voir trancher par des compétences.

(*Temps*, 24 janvier 1914.)

Une clinique pour fumeuses. — La « National anticigarette league » vient d'établir à Chicago une clinique pour les femmes qui désirent se guérir de l'habitude de fumer. La méthode de traitement est déjà connue et employée pour les enfants qui fument trop tôt. Elle consiste à vaporiser dans la gorge une solution de nitrate d'argent. Quinze femmes ont déjà été traitées dès le jour de l'ouverture.

(*Journal*, 16 mars 1914.)

Longévité et abstinence. — Les Compagnies anglaises d'Assurances sur la vie, telles que la *Sceptre Life Assoc.*, accordent d'importantes réductions de primes aux abstinents de toute boisson alcoolique, à raison même de leur longévité bien connue. Elles ont deux catégories de membres : les abstinents et les modérés (les buveurs notoires ne sont pas assurés). La Compagnie en question vient de publier son bilan pour les 30 dernières années ; il est décisif. Dans la section ordinaire, la moyenne des décès sur 100 prévus a été de 79,33. Dans la section des abstinents, elle a été de 51,68 seulement. Elle est parfois même descendue à 46,47 o/o (dans le dernier exercice).

(*Les Annales antialcooliques.*)

Plus que centenaire ! — Le bureau de zemstvo, à Moscou, fut passablement étonné, aujourd'hui, de voir un paysan nommé Kourotchkine, âgé de cent vingt-deux ans, demander un emplacement pour y installer une boutique, où sa fille, âgée de quatre-vingt-quatre ans, sera vendeuse.

Kourotchkine, héros de la guerre de 1812, se rappelle merveilleusement certains détails de l'épopée napoléonienne. Sa femme est âgée de cent vingt-trois ans.

(*Le Journal.*)

Horrible supplice. — Dans un village du gouvernement de Stavropol, trois jeunes gens ont entraîné une jeune fille au cimetière, et après l'avoir violentée, l'ont crucifiée sur une croix de tombe, lui transperçant, à l'aide de grands clous, les mains, les pieds et les yeux.

Le mobile de cet abominable forfait serait la vengeance, la jeune fille ayant refusé d'écouter les propositions des trois criminels.

(*Le Matin*, 6 avril 1914.)

Sur les sénateurs. — Les sénateurs se réunissent au Sénat. Comme son étymologie l'indique (du latin *senex*, vieillard), le Sénat se compose en majorité de vieillards.

Les sénateurs voyagent gratuitement dans des trains spéciaux auxquels les excès de vitesse sont interdits : ce sont les « trains de sénateurs ».

Quelques-uns d'entre eux, heureusement de plus en plus rares, poussent cependant la chose un peu loin, on ne peut les déplacer : ce sont les « sénateurs inamovibles ».

Le sénateur serait-il vénal ? Non ; cependant on l'achète facilement et à bon compte : 15 centimes dans tous les bureaux de tabac ; il est sujet à de fréquents accès de colère et facile à « fumer » ; malgré son âge respectable, il est également peu difficile de l'allumer.

Enfin, beaucoup d'entre eux ont besoin de soins, et c'est à leur intention que l'on a créé les « sénatoriums ». Ajoutons que le médecin leur donne des consultations, spéciales et gratuites, que l'on appelle « sénatus-consultes ».

(*Journal*, 4 février 1914.)

Orchestre médical. — La Symphonie médicale de Bordeaux a donné un concert, le mois dernier, qui a obtenu le plus grand et légitime succès.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association de la Presse médicale.

L'Assemblée générale *extraordinaire*, convoquée en vue des modifications que l'on proposait d'apporter aux statuts, s'est réunie le 1er mai 1914, à 7 heures, chez Marguery. Les modification suivantes ont été adoptées :

« Art. 12. — L'Association est représentée par un bureau composé de trois syndics, dont un de la province et d'un secrétaire général. Ils sont élus pour trois ans et sont rééligibles. Les syndics sont renouvelables par tiers tous les trois ans. » (Adopté par 18 voix contre 4.)

« Les membres absents peuvent voter par correspondance ou par procuration. » (Voté par 21 voix.)

« Les déclarations de candidature doivent être envoyées au secrétaire général au moins vingt jours avant la date de l'assemblée et par lettre recommandée. » (Adopté par 23 voix.)

En conséquence de cette modification des statuts, la place de syndic, qui se trouve vacante par suite de la mort du regretté Lucas-Championnière, doit être attribuée à la province.

Cette nomination aura lieu lors de la prochaine assemblée, qui se tiendra le vendredi 5 juin (conformément à l'article 16).

Les candidats habitant la province sont donc invités à adresser leur déclaration au secrétaire général, vingt jours au moins avant le 5 juin, c'est-à-dire le 16 mai, dernière limite.

Monument à Lucas-Championnière.

Un Comité vient de se constituer, groupant les collègues, amis, élèves et admirateurs du maître regretté, et qui se propose d'élever un monument à sa mémoire.

Les cotisations sont reçues chez M. Georges Steinheil, éditeur, 2, rue Casimir-Delavigne, Paris.

Congrès des praticiens (27, 28 et 29 mai 1914).

Le *Congrès des praticiens* aura lieu à Paris, les 27, 28 et 29 mai 1914.

Il est ouvert à tous les groupements médicaux (Syndicats, Associations professionnelles, Associations médicales, etc.), et à tous les praticiens.

La cotisation individuelle est fixée à 10 francs.

Chaque groupement adhérent devra verser, autant que possible, une subvention proportionnée au nombre de ses membres et dont le chiffre est laissé à son appréciation. Il s'agit, en effet, d'une subvention plus que d'une cotisation.

Chaque adhérent aura droit au volume des rapports et au volume de comptes rendus sténographiques qui sera publié à la suite du Congrès.

De plus, chaque adhérent bénéficiera d'une réduction de 50 o/o sur les billets de chemin de fer.

Le Comité d'organisation nous prie de signaler que, pour jouir de cette réduction de tarif, il ne faut pas trop tarder à envoyer les adhésions.

PROGRAMME DU CONGRÈS :

Protestation contre toutes les tentatives de onctionnarisation du corps médical.

L'hygiène administrative, son impuissance.

L'organisation technique de l'hygiène par le Corps médical.

L'Assistance médicale gratuite et le Corps médical.

La lutte contre la tuberculose, etc., etc.

Envoyer les adhésions et les cotisations au trésorier du comité, le docteur Quidet, 54, rue Bonaparte, Paris.

L'esprit d'autrefois.

On se souvient du bal paré et masqué donné par Alexandre Dumas en 1832 ; il est resté fameux dans les annales romantiques.

Dumas avait loué dans sa maison, pour la circonstance, un appartement vacant sur le même palier que le sien, et après l'avoir entièrement tapissé de papier gris, il avait prié Delacroix, Barye, Jadin, Decamps, les deux frères Johannot et d'autres d'y barbouiller tout ce qu'ils voudraient. Il paraît que chacun se surpassa et que Delacroix notamment fit une merveille. Or, il y avait au-dessous de Dumas un académicien, qui était assez souffrant. C'était Tissot. Dumas monta et lui dit :

— Cher maître, je suis au regret de vous danser sur la tête. Vous ne pourrez certainement pas dormir ; je viens donc vous prier de vous joindre à nous.

— Mais vous n'y songez pas, mon cher Dumas !

— Si ! si ! Déguisez-vous en malade, on vous installera bien dans un coin, d'où vous verrez tout et où personne ne vous dérangera.

Tissot accepta. Le soir venu, Jadin paraît, costumé en cocher de corbillard, le fouet à la main et cherchant une entrée. Il avise le malade, se dirige carrément vers lui et lui dit à brûle-pourpoint ;

— Mais j'attends ! Pour quand est-ce ?

Tissot se mit à trembler et en fit une nouvelle maladie. Quant à la fête, elle se termina par une farandole monstre, qui révolutionna le quartier et rendit le concierge fou.

Et voilà, concluait Léon Séché, de qui nous tenons cette anecdote, comment on s'amusait à cette époque.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Origine du mot Coqueluche (XVI ; XVII ; XVIII ; XX, 381). — Il paraît indéniable que, dans le mot *Coqueluche*, rentre le radical *Coq* ; et je suis de l'avis de ceux qui ne le font pas dériver de *Keuchen*, haleter, respirer, etc. — Voici pourquoi.

Beaucoup de *pierres mégalithiques* (tables de dolmens, menhirs, etc.) sont censées être influencées par le chant du *Coq*, au lever du soleil. Cela est dû à ce que les menhirs sont orientés, comme les dolmens, aux diverses phases du *soleil* et surtout à son *lever* ! d'où les noms de *Pierre du Coq*, *Pierre au Jau* (Jau = coq, en patois et vieux français), etc., etc.

Or, quand ces pierres guérissent de certaines maladies (par le rite classique du *Frottis sur pierre*), la pierre prend la maladie du malade qui se frotte sur elle ; très souvent elles guérissent de la COQUELUCHE ! J'en connais deux exemples célèbres : le dolmen de Cheffois (Vendée), et le *Rocher du pas de la Vierge*, à Pitié (Deux-Sèvres).

Il y a donc bien du *coq* en cette affaire. Marcel BAUDOUIN.

Théotocopouli ou *Théotocopoulo* [*s*] (XX, 385). — La terminaison *poulo* ou *poulos* (— πουλος) en grec moderne, correspond à l'ancienne — άδης ou — ιάδης ou — ίδης et signifie *le fils du père* ou le *descendant* ; par exemple : *Asclepias* — *A. sclepiades*, etc. (Comme en anglais aussi la terminaison — *son* — par exemple Iohn — *Iohnson*, etc.) — C'est un — *patronymique*.

Or, *Théotocopoulo* dérive du mot θεοτόκος, adjectif de la Sainte Vierge = Mère de Dieu — θεός = Dieu — τόυος, de τίυτω, pour les femelles = *accoucher* ; pour les mâles γεννῶ = engendrer. La terminaison *poulos* = πουλος du *Théotocopoulos* signifie donc le descendant de *Théotocos*.

Théotocopouli, avec la terminaison — *pouli*, est une variante.

Il y a, en Grèce, plusieurs messieurs en — *poulos* et *pouli*, par exemple STÉFANOPOULOS et STÉFANOPOULI, MARCOPOULOS et MARCOPOLI encore, avec la variation de la terminaison — POLI.

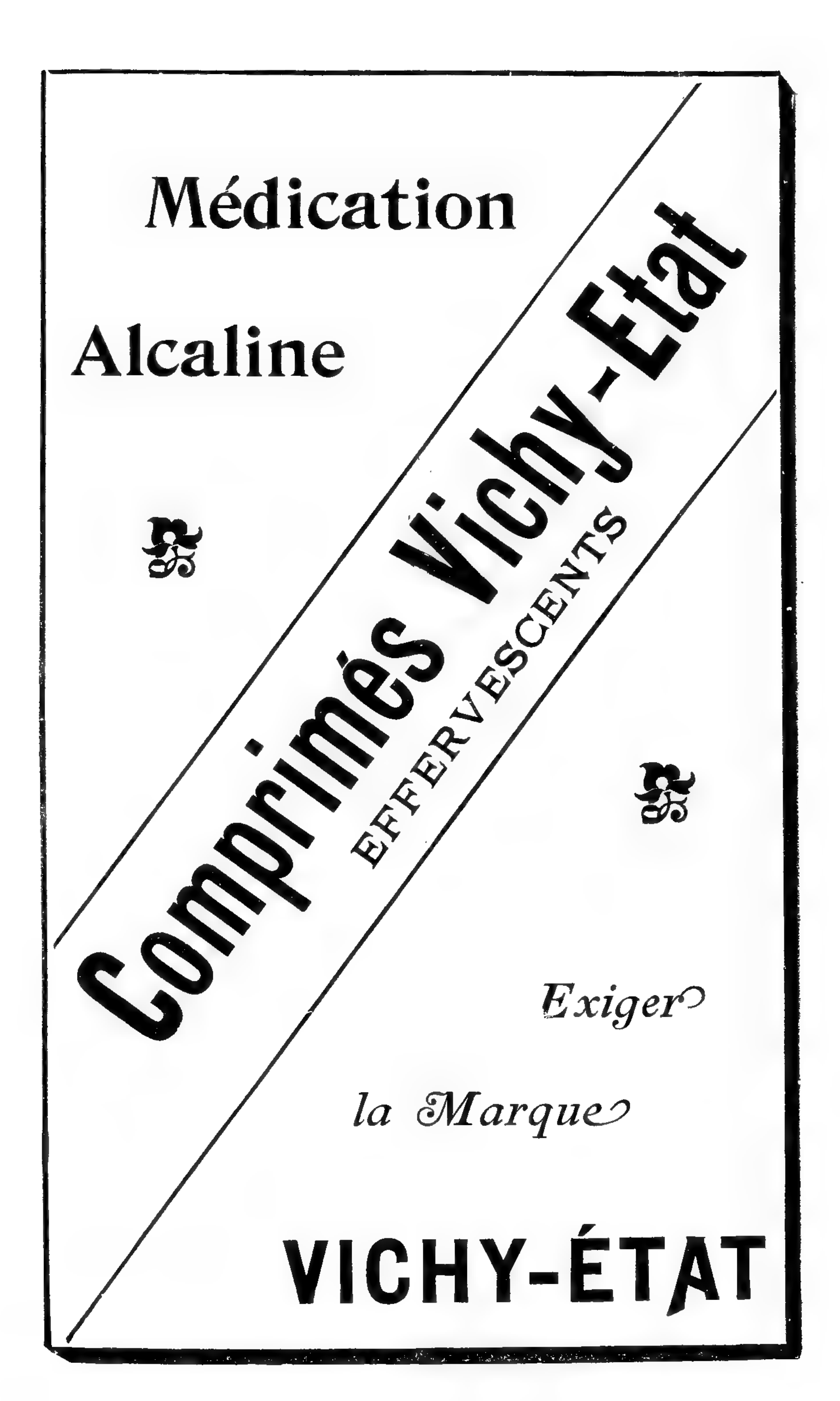
Dr N. P. PARISSIS (*Le Caire*).

Avoir ses Anglais (XX, 637). — Il y a quelques jours, me rendant chez une cliente pour lui ouvrir une Bartholinite, elle me dit : « Impossible aujourd'hui, docteur, *j'ai les peintres*. »

En breton ils disent : *M'em ès in treu sé* : « J'ai *ces choses-là*. »

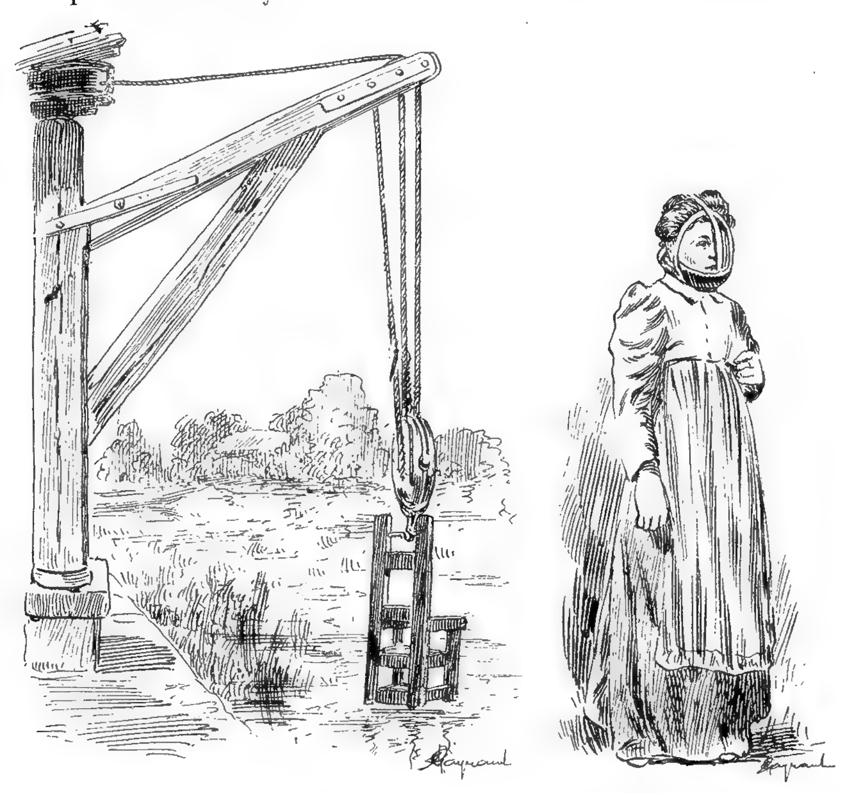
Ils ne disent, du reste, jamais les choses toutes nues. Ainsi, pour demander à une femme si elle est enceinte, on lui dit : *Be zou tud gén orh* ? « Il y a du monde ou quelqu'un avec vous ? »

Dr KERMOR.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

Pour guérir la malice des femmes (XIX, 522). — Il a été question, dans la *Chronique*, des *fauteuils à baignade*, qu'on employait autrefois, en Angleterre, pour corriger les femmes trop grondeuses.

Je vous envoie des photographies du *ducking-stool* pour *scolds* (car c'est ainsi qu'on le désigne), qu'on peut voir à Fordwich, près de Canterbury.



DUCKING CHAIR. THE SCOLDS BRIDLE.

La première montre le fauteuil, ou plutôt la chaise à baignade, dans laquelle était mise la patiente, suspendue à la grue qui servait pour la plonger dans la rivière. L'appareil est adossé au Town-Hall, le plus ancien du pays, dont deux autres photographies montrent l'extérieur, avec la grue au bout, et la salle de conseil avec le fameux *ducking stool*, flanqué des deux tambours municipaux, sur la poutre.

Les autres photographies représentent une *scold* (de bonne volonté) attendant l'application de sa peine et la pose du *bridle*, qu'on lui mettait ensuite pour achever la correction.

Oscar JENNINGS.

Le vocabulaire des clients (XVIII, 575). — Un de nos correspondants de Genève nous fait part de l'amusant document suivant, dont nous le remercions sincèrement.

AVIS D'UN VIEUX PRATICIEN GENEVOIS

A SON JEUNE CONFRÈRE

— Vous voulez, dites-vous, pratiquer à Genève,
Mais savez-vous, mon cher, ce qu'il y faut savoir ?
Vous fûtes, à Paris, un excellent élève,
Travailleur assidu, de vos maîtres l'espoir ;
Vous avez fréquenté les cours, l'amphithéâtre,
Les hôpitaux surtout ; on ne vous voyait pas
Courir les bals, le jeu, les cafés, le théâtre.
Votre savoir, mûri par un long internat,
Reçut le complément de science étrangère
Que purent vous donner Berlin et l'Angleterre.
Vous savez l'allemand, l'italien, l'anglais ;
Même vous connaissez cette nomenclature
Qu'un orgueilleux auteur, ennemi du français,
En torturant le grec, a su rendre si dure ;
Mais vous ne savez pas parler le genevois.
Comment comprendrez-vous ce mélange barbare
De français, de latin, de grec et de patois,
Du langage savant dérivé si bizarre.

Le bon sens, il est vrai, parfois vous guidera ;
Vous n'hésiterez pas quand une bonne femme
Viendra vous demander du *sirop magistrat*,
De l'*huile de Russin* (1), ou bien un *castaplame*.
Vous comprendrez encor *charpi*, *digession*,
Valérienne, *éreins*, *melize*, *sinapisse*,
Purge, *saigne*, *opiâtre*, *arteuils*, *ostruction* (2),
Elexir et *polmons*, *alphes* (3) et *rhumatisse*,
Mais qui vous traduira *daïrde*, *orbet*, *gachillon* (4),
Cassin, *érinière*, *ourles* et *bourillon* (5) ?
Pourrez-vous deviner que l'emplâtre oxycroce
A pris en genevois le nom de *cire crosse* ?

Ecoutez ce récit ; il s'agit d'un enfant
Petit, maigre, chétif et dont l'aspect attriste :
— « Monsieur, c'est mon garçon qui s'en va *crevotant*,
Il a toujours été *femmelin*, *maladiste*,
Son sommeil est mauvais à cause du *malet*,
Il a beaucoup d'humeurs, du *cra* (6) tout plein la tête ;
J'ai bien peur que *ça soye* une *croûte de lait*.
Il est *gringe* et pâlot ; dans son lit il s'entête
A rester *d'à bouchon* (7) ; ou bien, s'il veut marcher,
Il est tout *brelanchant* et s'en va de *biesingue* (8).
Le moindre courant d'air suffit pour l'*enroucher*.

(1) Ricin.
(2) Opiat, orteils, obstruction.
(3) Aphtes.
(4) Dartre, orgelet, diachylum.
(5) Ecchymose, lumbago, oreillons, nombril.
(6) Pellicules.
(7) Couché sur le ventre.
(8) De travers.

En sorte que toujours il faut qu'on le *potringue.*
Il est tout *achali* (1), son sang est *venimeux,*

C'est toujours des *mals blancs*, des *daîrdes*, des *bouchères* (2).
Des *flemmes* dans le cou, de la *piquaîrne* (3) aux yeux.
Tant qu'à ses dents, il vient de mettre les dernières,
Mais il faudrait déjà toutes les arracher.
Depuis l'hiver passé, il *rancote* et *toussille,*
Enfin le pauvre enfant, hier, pour s'achever,
En tombant de son lit s'est *déboîté la grille* (4).
J'en ai bien soin, pourtant, et je lui donne à boire
Des tisanes, du vin, — pas de lait, c'est *bileux !*
J'ai posé sur sa *nique* un grand *évicatoire* (5)
Et l'ai *médeciné* (6) que c'en est ruineux. »

Une autre vous dira : — « Monsieur, je vous en prie,
Venez voir mon mari, je crois qu'il va mourir ;
Il est tout *oppilé* et *le cœur lui varie* (7),
La nuit il *ronchemèle* et ne fait que *toussir,*
La bile sur ses nerfs est toute répandue,
Et dès qu'il a mangé, il faut qu'il *contribue* (8),
Il est *enfle* partout, il ne peut *pancher l'eau*
Que quand il boit des *grus* avec un *jair de veau,*
Il *s'ennosse* (9) sans cesse et tout ce qu'il avale
Gargote dans son cou ; depuis deux ou trois jours,
Il est *enveloppé* (10) et sommeille toujours.
Tout son mal est venu d'un *rhumatisse mâle.* »

Le malade souvent dit son opinion
Sur le mal qu'il ressent et sur sa cause occulte.
Ecoutez ce discours plein de prétention :
— « C'est moi, Docteur, qui viens chercher une *consulte*
A votre bon secours. Tout mon tempérament
Est vétilleux, pensif, bileux et sanguinaire,
Je sue et puis j'ai froid dans le même moment :
J'en suis sûre, Docteur, j'ai le *ver salutaire.*
Pour un rien j'ai le sang en *ébollution,*
La nuit je ne dors pas, je tousse *sans arrête.*
On m'a déjà donné certaine *portion*
Que c'était soi-disant pour me *purger la tête,*
On croyait que c'était un vieux *dépôt de lait,*
Parce que tous les soirs j'avais la *nervegie* (11),
Mais Monsieur le Docteur voit bien qu'on se trompait
Et qu'on n'a pas du tout *connu la maladie.* »

Vous êtes étourdi de ce vocabulaire !
Mais ce n'est rien encore, il faut, mon cher confrère,
Que vous connaissiez certaine expression
Dont le sens élastique à tout paraît s'étendre :

(1) Accablé.
(2) Herpès labialis.
(3) Croûtes ciliaires.
(4) Luxé la cheville.
(5) Nuque, vésicatoire.
(6) Purgé.
(7) Constipé, avoir des nausées ou plutôt des défaillances.
(8) Vomir.
(9) S'engouer.
(10) Comateux.
(11) Névralgie.

Quand un malade a dit : — C'est l'*enflammation* —
Il croit avoir tout dit, c'est à vous de comprendre.
Ne lui demandez pas, par là, ce qu'il entend,
Sa confiance en vous s'affaiblirait d'autant.
— C'est une *irruption*, ou bien un *feu de ventre* (1),
Ce sont des *boyaux cuits* — c'est une *cuison entre*
Le ventre et l'estomac. — Ici c'est une *atoux*,
Là c'est un ventre *gonfle.* — Un homme prendra peine

A vous développer comment sa *gargataine* (2),
Chaque fois qu'il a bu, lui descend dans le cou.
— Sa femme vous dira, qu'avant *ses maladies*,
Ses pauvres *estomacs* se sont tout aplaties !

Si, plus tard, le succès, couronnant vos efforts,
De nos riches salons vous ouvre les abords,
Les mots auront changé, mais non pas les idées ;
Vous les reconnaîtrez, quoique mieux exprimées.

Mais j'en ai dit assez, trop peut-être pour vous,
Excusez mon babil et qu'il reste entre nous.

Dr ***

Le Rob Boyveau-Laffecteur (XVIII, 255 ; XIX, 478 ; XX, 565). — Dans le dernier volume de M. F. Masson : *Napoléon et sa famille*, à propos de l'inceste de Napoléon et de Pauline, il est aussi question de cette panacée. Cette princesse donne à la dame Michelet, sa femme de confiance à Paris, l'ordre de lui envoyer six bouteilles de Rob-Laffecteur. Elle en demande aussi à deux colonels de son intimité, d'après Marcellin Pellet, sur les dires de Jung, du comte d'Hérisson et de Beugnot. Ajoutons que M. F. Masson attribue ces lettres à des calomniateurs (3).

J. B.

— Depuis la publication de votre article sur le *Rob Boyveau-Laffecteur* (*Chronique médicale* du 15 septembre 1913), vous avez peut-être appris qu'il en existait et qu'il en existe encore deux : le véritable, ou du moins celui qui était considéré comme tel par son propriétaire, s'appelait *Rob-Laffecteur* (actuellement vendu 18 francs le litre) ; puis un deuxième, le *Rob Boyveau-Laffecteur* (vendu aujourd'hui 5 francs la bouteille, et 3 francs la demi-bouteille).

Sur la rivalité qui existait autrefois entre Laffecteur et le Dr Giraudeau de Saint-Gervais, vous trouverez des documents, intéressants et curieux, dans un petit livre intitulé : *Annuaire des sciences médicales*, 1re année, 1845.

Parmi les chapitres multiples qui se rapportent à cette question, vous y verrez par exemple : INVENTION DU ROB-ANTISYPHIL. 1° *Quel est l'auteur de ce remède célèbre ?*

---

(1) Eruption, flux de ventre.
(2) Pharynx ou luette.
(3) Avant M. F. Masson, nous avons eu à nous occuper de cette question, dans notre *Cabinet secret de l'histoire*, t. II, auquel nous invitons nos lecteurs à se référer. (*Note de la Rédaction.*)



BOYVEAU-LAFFECTEUR.

(Cliché du Dr Dayenneville.)

2° *Appel de la maison Laffecteur à la conscience de MM. les médecins et pharmaciens.*

3° *Extrait d'un ouvrage publié par le sieur Boyveau lui-même en 1789.*

4° *MM. Boyveau frères sont étrangers aux changements apportés depuis octobre 1842 à l'établissement qui porte leur nom. Le sieur Giraudeau en est l'auteur.*

5° *Dissolution de la maison Boyveau. — Ses causes.*

6° *Il importe aux malades de savoir distinguer le véritable Rob de Laffecteur.*

7° Le *Dictionnaire des Sciences médicales* dénie au sieur Boyveau la qualité d'auteur du Rob. *Il était trop jeune et trop ignorant*, etc., etc.

E. Lépinois.

— Dans votre numéro d'août 1912 de la *Chronique médicale*, vous parlez du Rob Boyveau-Laffecteur. A ce propos, je vous signale que j'ai en ma possession un vieux *Manuel de santé*, par le Dr Giraudeau de Saint-Gervais contenant 360 pages, deux planches dermatologiques hors texte, lequel manuel n'est que l'apologie-réclame du Rob Boyveau-Laffecteur. Ce rob est bon pour tout : les abcès du sein, les maladies laiteuses, les crampes d'estomac et les maladies vénériennes.

Le plus intéressant de ce traité est, outre l'historique et les éloges « politiques » du Rob, un poème en 4 chants, par Barthélémy, intitulé : *Syphilis*. 1er chant : l'origine ; description d'un hôpital ; 2e chant : le mal ; danger du mercure ; 3e chant : le remède ; doctrines médicales ; 4e chant : le triomphe ; approbations du Rob.

Si vous jugez intéressant de parcourir ou publier ce poème (sans date), je tiens le manuel à votre disposition. Et si vous croyez utile d'en informer les lecteurs de la *Chronique médicale*, vous n'avez qu'à leur faire savoir mon adresse.

Dr Forgues (*Villemur*, Haute-Garonne).

Tabatières à sujets médicaux (XX, 305). — Nous reproduisons ci-après le dessin d'une tabatière, qui se trouve au musée Carnavalet, et qui représente tout le système craniologique du Dr Gall. Notre confrère italien, le Dr Capparoni, en a reproduit une analogue, dans une revue de médecine historique transalpine. Le professeur Giuseppe Bellucci (de Pérouse) en possède une toute semblable dans sa collection privée.

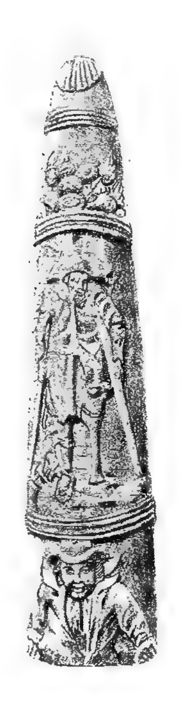
L. R.

Nous relevons, dans les *Anecdotes historiques sur la médecine* (t. I, 128-129), ce qui suit :

« Un chirurgien, après avoir soigné pendant plus de deux mois et guéri la femme d'un berger, qui avoit une maladie très dangereuse, n'exigea rien pour ses soins, ni même pour les remèdes qu'il avoit fournis, parce qu'il connoissoit l'état de misère où étoit ré-







QUELQUES RAPES A TABAC ANCIENNES.

(Musée de Cluny.)

duite cette famille ; cependant le berger desiroit bien exprimer sa reconnoissance ; il se rappela que son bienfaiteur usoit du tabac. Il acheta une tabatière de buis, et grava sur le couvercle la figure d'une Demoiselle assise, qu'un chirurgien saignoit, avec cette légende autour : *Je te blesse pour te guérir*. Il offrit ensuite la tabatière à son Esculape, qui la reçut avec beaucoup de plaisir. Plusieurs personnes qui l'ont vu, ont jugé cet ouvrage digne de nos meilleurs artistes. » (*Affiches de Montpellier*, 1774.)

C.

TABATIÈRE CRANIOLOGIQUE.

(*Musée Carnavalet.*)

Le Docteur Pierre Blaud (XIX, 736). — Notre collaborateur, le Dr F. Mazel de Nîmes, nous communique un très intéressant article, paru dans la *Revue du Midi* (n° du 15 avril 1914), sous la signature : Paul Thoulouze, et qui est consacré au médecin nîmois P. Blaud, auteur de pilules inscrites au Codex.

Voici, d'abord, quelques renseignements biographiques sur ce digne confrère :

Le docteur Pierre Blaud est né à Nîmes en 1774.

Un certificat « du civisme le plus pur », délivré par la municipalité de Beaucaire, le Directoire du district, le Directoire du département du Gard, le comité de surveillance de Beaucaire, nous le montre soldat volontaire au 4e bataillon du Gard, en 1795. Il ne fut pas longtemps soldat. Un « laissez passer » du 7 frimaire an V, de la République française, une et indivisible (27 novembre 1796), indique que le citoyen Blaud « est exempt de la réquisition par congé de réforme pour cause d'infirmité ». Le dit « laissez passer » donne le signalement suivant de Pierre Blaud : taille de 5 pieds deux pouces, cheveux et sourcils châtains, yeux *idem*, nez gros, bouche moyenne, menton rond, front carré, visage ovale.

En 1800, nous le trouvons, à Paris, élève à l'Ecole de médecine. Il dut recevoir le diplôme de docteur en médecine fin 1804 ou milieu 1805. C'est probablement peu après qu'il s'installa à Beaucaire, où il exerça toute sa

vie la profession de médecin. Il épousa là Mlle Dassac, de Beaucaire, dont il n'eut pas d'enfant.

En 1808, Pierre Blaud fut reçu membre correspondant de l'Académie du Gard. Il était déjà une espèce de personnage dans sa ville, puisque, en 1815, lors des événements qui mirent aux prises Nîmes, favorable à Napoléon, et Beaucaire, attaché aux rois, par délibération du conseil municipal, il fut envoyé à Nîmes, avec le marquis de Forton, pour faire connaître aux autorités supérieures la proclamation du général commandant en Provence, proclamation « qui annonçait la chute de Bonaparte et son abdication ».

En 1825, la Société de médecine du Gard l'admit dans son sein. En 1831, il découvrit une formule de pilules au proto-carbonate de fer, qu'il communiqua à la Faculté de Paris en 1833. Son neveu, Auguste Blaud, pharmacien (né en 1808, mort en 1894], après avoir rendu ces pilules inaltérables, en a fait la spécialité connue du monde entier sous le nom de « Véritables pilules du docteur Blaud ».

Pierre Blaud mourut en 1859 et est enterré à Beaucaire.

Le docteur Pierre Blaud est, en outre, l'auteur de trois volumes intitulés : *Traité élémentaire de physiologie philosophique, ou éléments de la science de l'homme ramenée à ses véritables principes*. Cet ouvrage eût-il du succès ? Il ne semble pas qu'il ait dépassé la première édition. En tout cas, il est bien représentatif de l'époque à laquelle il parut.

Le docteur Blaud, dit le signataire du travail qui nous est communiqué, fut l'un des premiers — et nous répétons que c'est en cela que consiste son originalité — à voir que la physiologie pure ne vaut guère mieux que la psychologie pure, que ces deux conceptions, celle des Cousiniens et celle des physiologistes, s'éclairent mutuellement et se font pendant ; qu'entre ces deux extrêmes logiques il y a une conception moyenne, qui permet à la psychologie, sans cesser d'être elle-même, de constituer une science positive. Il a très bien saisi les rapports du physique et du moral, compris que la psychologie et la physiologie étaient deux sciences distinctes, mais que, leurs objets étant solidaires, elles étaient dans la dépendance l'une de l'autre. Il aurait souscrit à ces paroles de M. Goblot (*Essai sur la classification des sciences*, 1898) : « La psychologie n'est point une science indépendante ; si la physiologie est nécessairement psychologique, la psychologie à son tour est nécessairement physiologique » (p. 188) ; et encore : « Si distincts que soient les phénomènes psychologiques que nous connaissons par la conscience, des phénomènes physico-chimiques que nous connaissons par les sens, *il n'y a qu'une seule science de la vie*, science à la fois psychologique et physico-chimique. Ces deux ordres de caractères que l'on observe chez les vivants, *quoique irréductibles*, sont inséparables pour la science, comme dans la nature, et ne peuvent s'expliquer les uns sans les autres. Isoler les phénomènes de leurs conditions, c'est se mettre dans l'impossibilité de les comprendre » (p. 193). Sans doute, Pierre Blaud n'a pas cette précision de langage. Pour lui, la physiologie est la science de l'homme ; la psychologie n'en est qu'une partie essentielle. Mais il ne faut pas s'y tromper. Si l'expression est indécise, la pensée est claire.

. . . .

Il s'efforce de démontrer que l'homme n'est pas et ne peut pas être une substance matérielle, qu'il n'est pas constitué par son organisation, que cette

organisation n'est que l'ensemble des instruments dont l'homme se sert à son gré pour l'accomplissement de ses différents actes. Mais il fait voir aussi que cette organisation exerce sur lui des influences manifestes, « et même qu'il y est complètement assujetti ».

Le Docteur P. Blaud mérite de prendre rang dans la phalange de nos médecins philosophes.

L. R.

Virtuoses infirmes (XIV ; XV ; XVI ; XIX ; XX, 448). — A propos de Ducornet, né sans bras, je signalerai deux autres de ses œuvres qui existent au Musée Fabre, de Montpellier. Je relève, en effet, dans le catalogue (10e édition, p. 55):

Ducornet (*Louis-César-Joseph*), né sans bras à Lille (Nord), le 10 janvier 1806, mort à Paris le 27 avril 1856. Elève de Léthière.

183. — Portrait d'Ossian Bonnet, membre de l'Institut, etc., (suit la description), signé en bas et à gauche C. Ducornet, né sans bras, MDCCCL. (Toile de 1 m. 18 de haut et de 0. 88 de large.)

184. — Portrait de Mme Ossian Bonnet, signé en bas et à droite : C. Ducornet, né sans bras, MDCCCXLVIII. (Toile de mêmes dimensions).

Je possède dans mes cartons une magnifique lithographie, représentant Ducornet (né sans bras) dans son atelier, peignant. Comme dans le croquis de Dantan, qu'a donné le Dr Cabanès (voir *Chronique médicale*, XIV, p. 128), il est représenté assis, du pied droit soutenant le pinceau et du pied gauche la palette. La figure est rasée, large et poupine ; il est revêtu d'une sorte de manteau à courte pèlerine.

Dessiné d'après nature par Robillard, lithographie de C. Adrien, 7, rue Richer.

Je signalerai encore, au Musée de Montpellier, les œuvres d'un autre infirme : Peyson (Pierre-Frédéric), *peintre sourd-muet*, né à Montpellier le 21 mars 1807, mort dans la même ville le 13 janvier 1877.

Elève de Gros, Hersent, Ingres et L. Coignet.

432. — Une famille de Bohémiens, signé : Peyson s. m. 1843. Don de l'auteur en 1846.

433. — Portrait de l'auteur, signé : F. Peyson (1842), sourd-muet.

Dr H. Grenier de Cardenal.

Chronique Bibliographique

Les fumeurs d'opium, par J. Abadie, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Bordeaux. (*In Archives d'anthropologie criminelle, de médecine légale, de psychologie normale et pathologique.* 15 août-15 septembre 1913.)

Les fumeurs d'opium ! Voilà bien une question d'actualité, qui, après avoir été autrefois un sujet de curiosité littéraire, devint ensuite un chapitre de pathologie exotique et est aujourd'hui une question troublante de médecine sociale.

L'auteur a eu à soigner des quantités d'intoxiqués ; il était bien placé pour connaître tous les secrets des fumeries d'opium et, dans cette plaquette, il nous initie aux mystères de cette intoxication, si troublante pour le repos et l'avenir d'un peuple. Il s'agit, en particulier et surtout, de l'avenir de la France, où les fumeries augmentent d'une façon effrayante. Ports militaires, villes de garnison où sont des régiments coloniaux, Paris, en regorgent. L'auteur nous décrit le milieu, le local où l'on fume, l'attirail employé, la drogue, les sensations, les effets pernicieux, conséquence de cette drogue enivrante, et enfin le rôle criminologique de l'opium où arrivent fatalement les grands intoxiqués. Il termine par une revue des moyens thérapeutiques et légaux destinés à enrayer ce fléau.

Brochure pleine d'intérêt, qui a sa place indiquée dans toute bibliothèque médicale.

Jules Giraud. — *Testament d'un haschischéen.* Paris, Hector et Henri Durville, éditeurs, 23, rue Saint-Merri. 1913.

Voilà un ouvrage entièrement vécu, car l'auteur est depuis quarante-cinq ans un fervent adepte du haschisch. On ne doit pas y chercher une étude botanique, chimique ou physiologique, du chanvre indien, et l'auteur a soin de nous donner, dès le début, les sources où le lecteur peut se documenter. En revanche, nous y trouvons des renseignements curieux sur cette drogue enivrante, des chapitres intéressants consacrés à son influence sur nos facultés, sur le corps et sur l'esprit, et principalement sur *l'art d'en varier les effets*, de la « domestiquer ». A la suite d'une longue expérience, M. Giraud tente de réhabiliter le chanvre indien ; il nous donne, en un mot, un véritable manuel du haschischéen.

Toutes ces considérations sont mêlées de rêveries philosophiques, élaborées au milieu d'une atmosphère de haschisch ; et c'est bien là une des particularités de l'ouvrage, dont la grande originalité est de nous représenter des sensations absolument ressenties par son auteur.

C'est un livre à lire, malgré certaines digressions, parfois un peu obscures et par trop philosophiques ; mais c'est surtout un *document* qui peut intéresser les médecins. Dr Berchon.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

André-Bonnet (J.-L.), *Les Mémoires de Jacques Pitard* (1913). Société moderne des auteurs-éditeurs, 10, rue des Lions-Saint-Paul, Paris (3 fr. 50).

Terson (A.), *Remarques sur l'opération de la cataracte dans la première moitié du XIXe siècle, à propos d'un tableau historique.* Extrait des *Archives d'ophtalmologie*, novembre 1910. Paris, G. Steinheil.

Layé (Charlotte-Andrée), *La question de la crémation.* Paris (1914). Librairie médicale et scientifique, 36, rue Serpente.

Arjuzon (Comtesse C. d'), *Souvenirs d'un page de Marie-Antoinette* (Tilly). Paris, Emile-Paul frères, faubourg Saint-Honoré (1914), (3 fr. 50).

Beaunis (Henry), *Poésies.* Chez l'auteur, Le Cannet (Alpes-Maritimes).

Franklin (Alfred), *La Cour de France et l'assassinat du maréchal d'Ancre.* Paris, Emile-Paul frères (1913).

Giraud-Montière, *Les mirifiques innovations du très ingénieux Sélectin.* Paris, librairie Plon, 10, rue Garancière.

Rolleston (J.-D.), *The medical aspects of the greek anthology.* London (1914). John Bale, 83-91. Great Titchfield Street, Oxford Street, W.

Hyvert (Dr R.), *Guide de médecine pratique.* Paris (1914), A. Maloine (4 fr.).

Grasset (D^r), *Vivre.* Les lois biologiques de la famille et de la société humaines. La matière et la vie. Montpellier (1914), Roumegous et Dehan.

Maurice (Dr A.), *En traitant les sourds.* Paris, 5, rue de Villersexel, chez l'auteur.

Viaud-Bruant (Jean), *Baptême de fleurs.* Paris (1914), Société française d'imprimerie et de librairie, 15, rue de Cluny (2 fr. 50).

Malo (Henri), *Les Corsaires dunkerquois et Jean-Bart*, II, 1662-1702. Paris, *Mercure de France*, 26, rue de Condé (3 fr. 50).

Ball (Albert), *L'Enfant et son médecin.* Paris, A. Maloine, éditeur (1904).

Abou (Maurice), *Les cérémonies rituelles de la circoncision en Algérie.* Thèse pour le doctorat en médecine. Paris, Ollier-Henri, 26, rue Monsieur-le-Prince (1914).

Le Co-Propriétaire, Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

HYGIÈNE INTESTINALE

POUDRE LAXATIVE

De Vichy



Agréable au goût

et de

résultats constants

Une ou deux cuillerées à café dans un demi-verre d'eau le soir, en se couchant, provoquent au réveil, sans coliques ni diarrhée, l'effet désiré.

Se méfier des contrefaçons

Exiger la véritable POUDRE LAXATIVE de VICHY

DANS TOUTES LES PHARMACIES

DÉPOT GÉNÉRAL : 6, rue de la Tacherie

21e ANNÉE. N° 11 1er Juin 1914.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

Les borgnes célèbres,

Par les Docteurs Cabanès et R. Coulomb.

Richelet a eu tort d'écrire, dans son *Dictionnaire*, que *borgne* est un terme injurieux : la perte d'un œil, nous n'aurons pas de peine à le démontrer, ne nuit jamais au talent ni au génie ; pas plus que, chez le beau sexe, elle ne détruit les charmes d'un joli visage.

Pour la consolation des monoculistes, ainsi qu'on disait jadis, des hétérophtalmes, dirons-nous aujourd'hui, si l'on veut bien nous concéder ce terme plus rigoureusement étymologique, parcourons le vaste champ de l'histoire et glanons-y à loisir quelques épis, pour lier notre gerbe.

L'histoire abonde en héros privés d'un œil. Ce n'est point parce qu'ils furent borgnes qu'ils se comportèrent en braves, mais l'organe qu'ils perdirent dans les combats atteste leur vaillance.

Plusieurs noms se pressent sous notre plume, il nous faut choisir parmi les plus illustres.

Le premier qui s'offre à nous est Horace, dit Coclès.

Bien qu'il eût perdu un œil dans un combat, il n'en soutint pas moins le choc des ennemis. Lors du siège de Rome par Porsenna (507 av. J.-C.), il arrêta, avec deux de ses compagnons, les Etrusques devant le pont Sublicius, donnant ainsi aux Romains le temps de rompre le pont qui livrait l'entrée de la ville. Lui-même, échappant à ceux qui le poursuivaient, sauta tout armé dans le Tibre, d'où il regagna la rive.

Blessé à la cuisse, il fut boiteux le reste de sa vie. Quelque sot lui reprochant un jour ce défaut si honorable : « Chaque pas que je fais, répondit-il, me rappelle le souvenir de mon triomphe. »

Horatius Coclès avait d'honorables antécédents : il était issu d'un des trois frères qui se battirent contre les trois Curiaces.

« Les capitaines anciens les plus belliqueux et qui ont fait de plus grandes choses par astuce et ruze de guerre inventée de bon esprit ont esté borgnes, comme Philippe, Antigone, Annibal et Sertorius. » Cette remarque de l'auteur des *Vies des hommes illustres* (1) appelle confirmation.

(1) Plutarque, *Vie des hommes illustres*, traduct. Amyot ; Paris, 1559, p. 398. Le grec dit, pour *borgnes*, ἑτεροφθαλμοι.

Philippe II, roi de Macédoine, père d'Alexandre le Grand, parfait général malgré ses infirmités, était à la fois borgne et boiteux.

On conte que Philippe, ayant conçu quelques doutes sur sa paternité, lorsque naquit Alexandre (356 av. J.-C.), envoya consulter l'oracle de Delphes, qui lui répondit d'avoir la plus grande vénération pour Jupiter Ammon. On lui persuada que, comme il avait regardé, à travers les fentes d'une porte, sa femme, Olympias, jouer sur son lit avec un énorme serpent, c'était Jupiter lui-même qu'il avait aperçu sous cette forme ; en punition de sa curiosité, il devait perdre l'œil qui avait observé le mystère.

Ces fables amusaient les Grecs, aussi les multipliaient-ils à l'envi. En voici une qui, pour n'être pas plus vraisemblable que la précédente, est plus séduisante et plus connue.

Aster, d'Amphipolis, archer resté célèbre pour son adresse, offrit un jour ses services à Philippe, en lui assurant qu'il ne manquait jamais un oiseau, même dans son vol le plus rapide. « Je vous prendrai à mon service, lui répondit Philippe, lorsque je ferai la guerre aux hirondelles. »

Piqué de la plaisanterie, Aster allait s'enfermer, quelque temps après, dans Méthone, assiégée par le roi de Macédoine, et décochait à celui-ci une flèche, portant cette inscription : « A l'œil droit de Philippe ! » Il le lui crevait en effet ; le roi fit renvoyer la flèche, avec cette autre inscription : « Si Philippe prend la ville, Aster sera pendu. » La ville fut prise et Aster paya son adresse de sa vie.

Alexandre le Grand avait dans son entourage un autre hétérophtalme que son père ; c'était un de ses capitaines, Antigone, surnommé *le Cyclope*, et que Lucien traite de monophtalme : Ἀντίγονος ὁ μονόφθαλμος (1). Il avait perdu un œil à la guerre.

De même Annibal, mais dans des circonstances particulières, qui méritent d'être rappelées.

Un des plus grands parmi les capitaines de l'antiquité, Annibal, avait battu les Romains dans les plaines de la Trébie (218 av. J.-C.).

Bien qu'un chemin plus long, mais plus facile, se fût offert à lui, il prit la voie la plus courte qui conduit en Etrurie, à travers des marais, où l'Arno avait, en ce temps, débordé plus qu'à l'ordinaire. Durant quatre jours et trois nuits, ses soldats marchèrent dans l'eau et la vase, enfonçant jusqu'à la ceinture.

Quant à Annibal, nous dit Tite-Live (2), dont les yeux avaient souffert des brusques variations de chaud et de froid, ordinaires au printemps, il était monté sur le seul éléphant qui survécut, afin d'être plus élevé au-dessus de l'eau. A la fin, les veilles, l'humidité de la nuit, l'atmosphère empestée

(1) Lucien, *Œuvres*, Μακρόβιοι, parag. II. Amsterdam, 1743.

(2) Tite-Live, *Histoire romaine*, livre XXII, ii : « *Ipse Hannibal, æger oculis ex verna primum intemperie, variante calores frigoraque, elephanto, qui unus superfuerat, quo altius ab aqua exstaret, vectus, vigiliis tamen et nocturno umore palustrique cœlo gravante caput, et quia medendi nec locus nec tempus erat, altero oculo capitur.* » *Altero* est pris ici dans le même sens que le grec ἕτερος, l'un des deux.



LOUIS DE MAUGIRON

des marais rendirent son mal plus violent encore et comme il n'avait ni le temps ni les moyens de se soigner, il perdit l'un des deux yeux.

Juvénal (1), dans une satire où il invoque la paix et la concorde, dit combien est vaine la gloire des plus grands généraux :

Expende Hannibalem : quot libras in duce summo,
Invenies. . . . .
. . . .
O qualis facies et quali digna tabella,
Quum Gœtula ducem portaret bellua luscum.

Mettez dans la balance les cendres d'Annibal : combien de livres pèse aujourd'hui ce grand capitaine ? .. La bonne figure, le bon modèle à peindre que ce borgne guindé sur son éléphant !

Un autre général romain, SERTORIUS, vainqueur de Métellus et de Pompée, fut blessé pendant la guerre Marsique. Voici la relation de l'accident donnée par Plutarque (2).

Mais quoy qu'il fust parvenu à la dignité de capitaine, il ne laissa point pour cela de hazarder aussi hardiment sa personne, comme eust fait un simple soudard, aias feit de merveilleuses armes de sa propre main, sans s'espargner aux plus dangereuses meslées, tellement qu'à la fin, *il y perdit un oil qui luy fut crevé en combattant* (3) de quoy tant s'en fault qu'il eust honte que au contraire, il s'en glorifioit ordinairement. Car les autres, disoit-il, ne portent pas toujours quand et eulx les marques et les tesmoignages de leurs prouesses ains les laissent quelquefois à la maison, comme sont les chaînes, curquans javelines et couronnes qui leur ont esté donnés par leurs capitaines pour témoignage de leur vertu : mais luy portait toujours en quelque lieu qu'il allait les enseignes de sa vaillance, tellement que ceulx qui regardoyent sa perte voyoyent aussi ensemble le tesmoignage de sa valeur.

Tacite (4) relate, d'autre part, que CLAUDIUS CIVILIS, chef batave du Ier siècle, si fameux dans l'histoire et par sa bravoure et par sa sagesse, était borgne, tout comme Annibal et Sertorius, avec lesquels on le compare toujours, à cause de ses belles actions et de la perte de son œil

FLAVIUS, frère du fameux Arminius, le héros populaire germain, et père d'Italus, roi des Chérusques, servait avec distinction parmi les Romains. Ces derniers l'estimèrent pour sa fidélité et n'oublièrent pas qu'il avait perdu un œil honorablement, dans un combat donné sous le commandement de Tibère.

BAJAZET, le sultan célèbre, était également privé d'un œil. A Ancyre, en 1402, Tamerlan remporta sur lui une grande victoire

---

(1) JUVÉNAL, *Satire X*.
(2) PLUTARQUE, *Vie de Sertorius*, traduction d'Amyot, Paris, 1559, ch. IV.
(3) Le texte grec dit : τὸν ὀφθαλμὸν ἀπέβαλε τὴν ἑτέραν ἐκκοπεῖσαν.
(4) TACITE, *Histoires*, livre IV, 15.



MARÉCHAL DE [illegible]

et le fit prisonnier avec toute sa famille. S'apercevant que son ennemi était borgne, et songeant que lui-même était boiteux, il s'écria : « Qu'est-ce donc que ces grands empires de la terre, qui passent si facilement d'un borgne à un boiteux ? »

Au XIVe siècle, la Bohême vit un borgne illustre : Jean de Trockkowa, gentilhomme ayant embrassé le métier des armes, se signala dans toutes les occasions et perdit un œil en combattant, ce qui le fit appeler ZIZKA. On dit que ce capitaine s'était proposé pour modèle Annibal, tant au physique qu'au moral.

Comme il assiégeait le château de Raby, Zizka monta sur un arbre, pour encourager ses gens. Une bombarde, en passant près de lui et en fracassant les branches, lui fit sauter un éclat de bois dans son bon œil. Bien qu'aveugle, il ne cessa point d'être redoutable.

Louis de MAUGIRON est représenté, sur une peinture de l'époque, l'orbite droite largement béante ; cette disgrâce ne l'empêcha point de s'attirer les faveurs d'Henri III. Il périt le 27 avril 1578, près de la Bastille, dans un duel célèbre, dit des *trois contre trois* : Quélus, Maugiron et Livarot, mignons de Henri III, contre d'Entragues, Riberac et Schomberg, favoris du duc de Guise.

En 1547, le célèbre poète portugais de CAMOËNS s'embarquait comme simple soldat pour le Maroc, afin de prendre part au siège de Mazagan. Il paya partout de sa personne, et dans un engagement devant Ceuta, il eut l'œil droit emporté d'un coup de feu. Cela ne lui valut, d'ailleurs, ni avancement ni récompense, et son sort n'en devint que plus incertain, à son retour dans sa patrie.

A cette même époque, vivait André de FÈVE ou de FOIX, seigneur de LESPARRE. Dans un combat qu'il soutint contre les Espagnols, il fut éborgné de l'œil gauche et plus tard devint aveugle.

Le seigneur de ROQUELAURE, ce maréchal de France qui avait quitté l'état ecclésiastique pour suivre le parti de Henri de Navarre, et qui était dans le carrosse royal, lorsque Henri IV fut frappé par Ravaillac, avait perdu l'œil droit. C'est à son propos que Tallemant des Réaux rapporte l'anecdote suivante.

Roquelaure, qui avait perdu un œil, s'avisa un jour de demander à une vendeuse de maquereaux si elle connaissait bien les mâles d'avec les femelles : « Jésus, dit-elle, il n'y a rien de plus aisé, les mâles sont borgnes. »

CHRISTIAN IV, roi de Danemark, ne trouvait, dit-on, rien de plus agréable en sa personne que le manque d'un œil, perdu dans un combat naval.

Blaise François DE PAGAN, célèbre ingénieur militaire et général français, fut l'un des maîtres de Vauban. En 1621, au siège de Montauban, un coup de mousquet lui enleva l'œil gauche.

Guillaume DE BEAUFORT, baron de Canilhac, conseiller du roi et sénéchal d'Auvergne, reçut à la guerre plusieurs blessures et y perdit l'œil droit. Ce fait lui valut une pension de trois mille livres.



MARÉCHAL DE BATTAL.

Claude Berbier du Metz suivit, dès l'âge de 16 ans, la carrière des armes, passa dans l'artillerie et reçut au visage, pendant la campagne de 1657, des éclats de mitraille, qui lui enlevèrent l'œil gauche et une partie du nez.

On raconte qu'un jour la Dauphine, ayant aperçu du Metz au dîner du roi, dit tout bas à Louis XIV : « Voilà un homme qui est bien laid. — Et moi, répondit celui ci, je le trouve très beau, car c'est un des hommes les plus braves du royaume. »

A s'en rapporter au P. Bouhours (1), Josias, comte de Rantzau, maréchal de France, avait perdu un œil au siège de Dôle (1636), une jambe au siège d'Arras (1640), et il était estropié d'une main. On ne vit peut-être jamais un général plus mutilé que lui : on comptait sur son corps pas moins de soixante blessures ! Il en avait tellement reçu pendant sa glorieuse carrière, qu'on put graver sur son tombeau cette épitaphe :

Du corps du grand Rantzau tu n'as qu'une des parts,
L'autre moitié resta dans les plaines de Mars.
Il dispersa partout ses membres et sa gloire.
Tout abattu qu'il fût, il demeura vainqueur ;
Son sang fut en cent lieux le prix de la victoire
Et Mars ne lui laissa rien d'entier que le cœur.

Le général autrichien Jean-Charles de Thungen, qui était né avec deux dents, fut privé de l'œil droit par un coup de feu, nous ignorons en quelle circonstance. Les vers qui suivent furent écrits en son honneur :

Unoculo des, Arge ! manus, et cedito palmam.
Quod centum nequeunt, unicus ille videt.
Carole, magnanimi, dux imperterrite, cordis
Siste novercanti jurgia ferre Deæ.
Nam dextrum rapiens oculum tibi profuit ; uno
Plus modo, quam poteras ante duobus, agis.
Cœca licet media sit frons ex parte ; quid inde ?
Dextera, qua pugnas, est oculata manus.

Argus, avoue-toi vaincu et cède la palme à un homme qui n'a qu'un œil : ce que cent yeux ne peuvent voir, cet œil unique le voit.

Charles au cœur magnanime, chef intrépide, cesse d'adresser des reproches à la nature marâtre, car tout en te prenant l'œil droit, elle t'a favorisé : avec un seul œil tu fais plus de choses maintenant que tu ne pouvais en faire auparavant avec tes deux yeux.

La moitié de ton visage est aveugle, il est vrai, mais qu'est-ce que cela fait ? Ta main droite avec laquelle tu combats est clairvoyante.

Fait assez ignoré, le grand Nelson lui-même avait perdu un œil au siège de Calvi (10 juillet 1794), que soutenait alors le général sir Charles Stuart.

(1) Dominique Bouhours, *Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit* (1687).



GÉNÉRAL DE THUNGEN.

Les éclats de bois et de pierres, détachés par un boulet, ayant frappé la batterie où il se tenait, furent projetés dans sa figure et maltraitèrent surtout son œil droit. L'anecdote suivante dénote l'opiniâtreté audacieuse du célèbre marin.

Le gouvernement anglais, voulant dissoudre l'alliance qui avait été conclue entre la Russie, la Suède et le Danemark, et qui menaçait sérieusement la domination maritime de l'Angleterre, envoya dans la Baltique une flotte de cinquante-deux voiles, dont le commandement en chef fut confié à sir Hyde Parker. Nelson, qui venait d'être élevé au rang de vice-amiral, commandait en second (mars 1801). La flotte franchit le Sund, que les Suédois ne défendirent pas, et Nelson fit bientôt prévaloir son plan de campagne, en se portant devant Copenhague, qui était formidablement défendue. L'ardent Nelson, désespéré des irrésolutions de Parker, offrit de forcer la ligne danoise, si on lui donnait seulement dix vaisseaux. L'amiral Parker, cédant à son désir, lui en confia douze. Une terrible bataille s'engagea, le 2 avril, et malgré les forces triples des Anglais, les Danois firent montre d'une extraordinaire bravoure. Hyde Parker, découragé par la ténacité de cette résistance, hissa bientôt, pour toute la flotte, le signal de la retraite.

« Savez-vous, dit tout à coup Nelson à M. Fergusson, que l'amiral a hissé le n° 39 ? » Peu au courant des signaux, son interlocuteur lui demanda ce que celui-là signifiait : « Tout simplement de cesser le combat », répondit Nelson. Il haussait les épaules en répétant ces paroles, qui semblaient lui brûler les lèvres : « Cesser le combat, que je sois damné si j'obéis ! Vous savez, Foley, continua-t-il, en s'adressant à son capitaine, vous savez que je suis borgne ? Quand je serais aveugle de temps en temps ! » Et plaçant sa lunette devant l'œil droit qu'il avait perdu : « Je vous assure, dit-il avec une amère bonhomie, que je ne vois pas le signal (1) ! »

Officier d'artillerie dans l'armée russe à l'âge de seize ans, Koutouzof monta rapidement en grade dans les guerres de Pologne, de Turquie et de Crimée. Il perdit un œil au siège de Chouma, d'une balle qui le frappa à la tempe gauche et sortit par la tempe droite ; ce qui ne l'empêcha pas d'être un des plus grands capitaines de la Russie et de devenir prince de Smolensk et feld-maréchal (2).

(A suivre).

(1) Forgues, *Histoire de Nelson*. Paris, 1860, p. 89.

(2) Baudens, dans ses cliniques des Plaies d'armes à feu (Paris, 1836, p. 163), relate le cas du général T..., qui, en 1815, reçut, à Waterloo, une balle dans l'œil gauche. Cette balle séjourna douze ans dans l'orbite et fut évacuée spontanément par la bouche.



NELSON

Informations et Échos de la Chronique

Dentiste, ami des lettres.

Dans une de ses dernières séances, l'Académie française a décerné le *prix Toirac*, qui n'avait pas été distribué l'an dernier, à l'auteur de *Sophonisbe*, M. Poizat, et celui de cette année à notre distingué compatriote, M. Gustave Guiches.

Toirac ! le nom ne dit rien à la plupart d'entre vous ? Apprenez donc que le Dr Toirac était dentiste (1) — et ami des lettres.

Un de ceux qui paraissent l'avoir bien connu nous révèle, sur ce personnage, quelque peu oublié, des particularités assez savoureuses.

Le brave docteur était, à ses heures, un conteur « chez qui le sel gaulois n'exclut jamais l'élégance de la forme ». Tels de ses contes, la *Consultation, Quitte pour la peur, la Mouche et le Papillon*, et bien d'autres, eussent été dignes de figurer dans l'*Anthologie latinesque* de notre confrère Bernard.

Malheureusement, Toirac n'a rien fait imprimer (2) ; on pourrait presque dire qu'il n'a jamais écrit (3), improvisant le plus souvent et faisant écrire sous sa dictée.

Nous avons relaté naguère qu'il avait exercé l'art du dentiste ; il s'y était enrichi, bien que sa première année d'exercice se fût soldée par un déficit de 6.000 francs. Un quart de la propriété d'un sirop pectoral, alors très en vogue, qu'il avait acheté 25.000 francs, lui rapportait de magnifiques dividendes,

Toirac, ajoute notre informateur (4), était petit et grêle ; sa voix flûtée s'émettait avec un zézaiement particulier, qui n'était point sans grâce. Sa barbe courte et soigneusement teinte décelait l'homme qui ne tient pas à proclamer la date de sa naissance.

Cette faiblesse fut un peu cause de sa mort. Les matières tinctoriales, dont il abusait, contribuèrent à la formation d'un anthrax, qui rapidement prit un vilain caractère. Néanmoins, quatre heures avant sa mort, affaibli par une hémorragie, le moribond demandait son miroir, son flacon et ... se brossait encore d'une main défaillante.

La hantise du microbe.

Nos lecteurs ont sans doute ouï parler de la polémique qui a mis aux prises M. Théodore Roosevelt, l'ex-Président des Etats-

---

(1) Cf. *Chronique médicale*, 1904, 482.

(2) Peut-être dans les recueils du Caveau, aux séances duquel il ne manquait guère, trouverait-on de ses productions. Nous indiquons le filon au directeur du *Rictus*.

(3) Il avait, cependant, fait illustrer un manuscrit de ses œuvres — exemplaire unique ! — par Gigoux et Bellanger ; qu'est-il devenu ? *Chi lo sa* !

(4) Cf. la *Petite Revue* (14 nov. 1863 — 14 février 1864), p. 36-7.

Unis, et l'explorateur SAVAGE LANDOR, violemment pris à partie par la presse brésilienne, à la suite du récit de son voyage à travers le Brésil inconnu, comme il l'avait été par le Suédois SVEN HEDIN, à son retour du Thibet inconnu.

Sans intervenir dans un débat où nous n'avons pas qualité pour prendre la parole, contentons-nous de faire connaître l'opinion du voyageur anglais, sur l'eau, plus ou moins potable, dont on doit le plus souvent se contenter, au cours des randonnées à travers le monde.

Pour M. Landor, la hantise du microbe a conduit bien des gens à nuire à leur santé, en refusant de boire de l'eau ordinaire. Et pourtant, même quand celle-ci provient de sources considérées comme impures, elle est souvent, à l'entendre, tout à fait inoffensive.

Lorsque vous buvez de l'eau bouillie, vient de déclarer l'explorateur à un de nos *reviewers* (1), vous lui enlevez pour ainsi dire sa vie. J'ai bu à des cours d'eau et à des mares, sous les tropiques et dans le monde entier, depuis un quart de siècle, et je suis convaincu que l'on a tort de croire qu'absorber de l'eau malpropre constitue un danger.

Je me souviens d'un voyage de cinq semaines, que je fis avec l'une des colonnes américaines, aux Philippines. Les docteurs avaient donné une consigne formelle, interdisant aux soldats de boire de l'eau non bouillie ou de prendre des bains dans les lacs et les rivières, à cause du choléra qui sévissait dans ces parages. Les bêtes de somme portaient des récipients destinés à faire bouillir l'eau et je ne crois pas que, pendant toutes l'expédition, un seul homme ait enfreint la consigne. Je scandalisai tout le monde en persistant à boire l'eau des rivières et des lacs, et pourtant je fus à peu près le seul à revenir de cette expédition en excellente santé.

Mais que vaut une opinion isolée ?

L'auteur de la loi Roussel.

Nous avions toujours cru, et vous aussi, sans doute, que Théophile ROUSSEL était le père et le parrain de la loi qui porte son nom. Or, voici qu'on vient lui contester cette paternité.

Le véritable auteur de cette loi rédemptrice — lisons-nous dans le compte rendu de la séance du 8 mai de la *Société de Médecine de Paris*, — n'est pas, à proprement parler, le Dr ROUSSEL, sénateur, mais bien le Dr MONOT, de Montsauche (Nièvre), simple médecin de campagne et qui vient de mourir hier, totalement ignoré.

Le Dr Monot, qui exerçait dans le Morvan, avait le cœur ulcéré de voir mourir autour de lui tant de nourrissons apportés de la capitale, et sans qu'il pût rien faire pour les sauver. Il rédigea donc une brochure où, avec une éloquence et une force extraordinaires, il racontait le martyre des « petits Paris » et proposait plusieurs articles de loi, pour défendre les innocentes victimes. Lié avec son confrère Roussel, il l'intéressa à la cause. Roussel lui demanda de reprendre pour son compte le projet de loi ; en-

(1) Cf. *Journal des Voyages*.

thousiasmé, Monot accepta et se fit le collaborateur de Roussel. La loi passa, son succès fut grand ; alors, un peu ému de l'oubli où on laisait Monot, Roussel supplia le ministre de le décorer, ce qui fut fait. Je raconte ces faits, parce qu'ils sont tout à l'honneur du Corps médical, et de Roussel aussi bien que de Monot.

Notre collaborateur, le Dr Houssay (de *Pont-Levoy*), à qui l'on doit une biographie très documentée du regretté philanthrope, n'aurait-il rien à nous dire à ce sujet ?

Le député rebouteur.

A la Chambre, on le sait, notre profession est largement représentée ; mais jusqu'ici on n'y avait pas vu, croyons-nous, un rebouteur.

A en croire le *Matin* (1), le nouveau représentant d'Albertville (Savoie), M. Jean Sibuet, est « un rhabilleur de premier ordre ». Mais voici qu'un correspondant des *Débats* (2) assure que M. Sibuet est *docteur en médecine*, fils de rebouteur, il est vrai — la dynastie des Sibuet est aussi connue que celle des Valdajol dans une autre région — mais authentiquement pourvu de son parchemin doctoral.

Et cependant, il nous reste un doute : l'*Annuaire médical*, que nous devons à la libéralité annuelle de M. Rosenwald, ne le porte pas.

Comme l'histoire contemporaine est difficile à écrire !

Fétiche peu ordinaire.

Dans une vente d'objets d'art orientaux, on a payé la coquette somme de quinze louis un fétiche, peu banal en vérité : une tête minuscule d'Indien, momifiée ! Elle provenait, paraît-il, du Pérou, où, par un procédé perdu de nos jours, ces têtes étaient entièrement dépourvues des parties osseuses, puis remplies d'herbes spéciales, qui forçaient la tête à se « ratatiner » d'une façon anormale, tout en lui conservant les formes originales.

Orchestres médicaux.

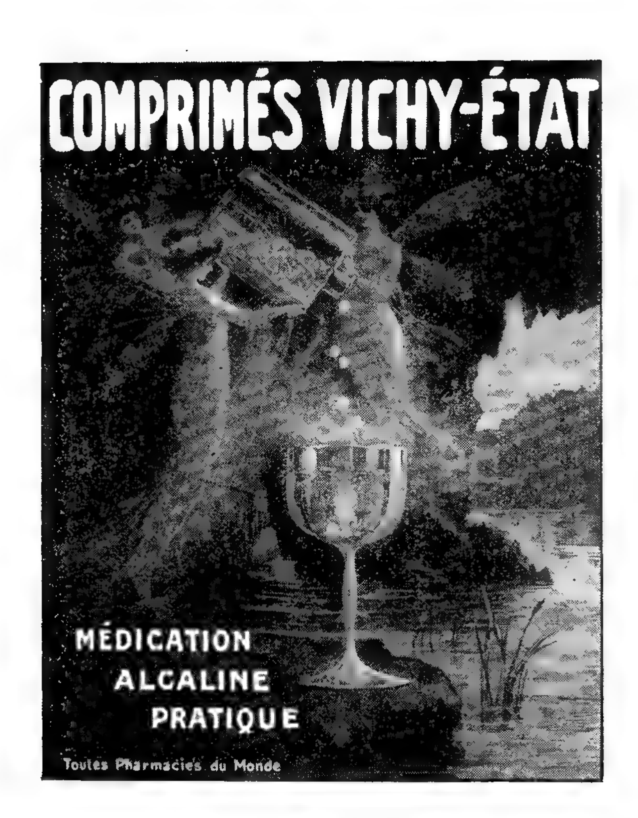
Une grande soirée de Gala sera donnée à la Salle Gaveau, le jeudi 11 juin, à 9 heures, par l'*Orchestre Médical*, au bénéfice de sa caisse de secours, destinée à aider les Œuvres d'Assistance professionnelle.

Prix des places de 1 fr. 50 à 4 fr. On trouve des billets à la Salle Gaveau.

L'exemple de Paris est contagieux : après les orchestres médicaux de Bordeaux et du Mans, nous avons à signaler celui de Bruxelles, qui a offert, le 29 mars dernier, aux membres du Collège des médecins, un concert des mieux réussis. L'orchestre bruxellois est placé sous la direction d'un de nos confrères, le Dr Le Clerc-Dandoy.

---

(1) 14 mai.
(2) 19 mai.


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association des journalistes médicaux français.

L'Association professionnelle des journalistes médicaux français a tenu, le 2 mai, son assemblée générale statutaire, sous la présidence du professeur Doumer de (Lille).

On y a discuté les rapports de MM. G. Vitoux et H. Bouquet, sur les avantages de l'affiliation individuelle soit à la Société des gens de lettres, soit à l'Association des écrivains scientifiques, et repoussé l'idée de créer, sur le modèle de ces groupements, un organisme autonome, destiné à défendre les droits des auteurs d'articles médicaux reproduits sans leur autorisation.

L'assemblée a ensuite accepté l'idée, émise par le secrétaire général, d'adresser aux journaux politiques de province et aux journaux scientifiques de l'étranger une circulaire les avertissant qu'ils trouveront, parmi ses membres, des correspondants compétents, pour le cas où ils désireraient être tenus au courant du mouvement médical français.

A. C. M. F.

Tous les médecins doivent connaître *l'Association confraternelle des médecins français*, société médicale de *Secours-Indemnité au décès*.

Fondée en 1908, elle a déjà versé aux veuves et orphelins du corps médical une somme de près de *20.000 francs* : c'est donc faire œuvre de prévoyance et de bonne camaraderie que d'y adhérer.

Président : Dr Thiroloix, professeur agrégé, médecin des hôpitaux.

Pour tous renseignements, s'adresser indifféremment au Dr Grahaud, *secrétaire général*, 7, rue Labie ; ou au Dr Barlerin, *trésorier*, 10, rue de Strasbourg ; ou au Dr Tissot, *président-fondateur*, 34, boulevard de Clichy.

Nouveaux Journaux.

Souhaitons la bienvenue à un nouveau confrère, la *Revue pratique de radiumthérapie*, dont le premier fascicule a paru dans le courant de mai (1914).

La " Chronique " par tous et pour tous

A quel mal a succombé Raphaël ?

La lecture du mémoire, très intéressant et très documenté, de la *Chronique médicale* du 15 avril dernier, consacré à la mort de Raphaël, porte à penser que, malgré l'insuffisance des renseignements médicaux, le diagnostic différentiel de la maladie peut être serré d'assez près. Je prends la liberté de vous l'écrire, n'apportant naturellement, après votre documentation si complète, que ma seule expérience des maladies infectieuses.

Les documents connus se résument à ceci : « Raphaël d'Urbin est mort à 37 ans, à Rome, le 6 avril 1520, des suites d'une fièvre continue et aiguë, qui dura huit jours (Paulezzi), ou quinze jours (M. A. de Ser Vettor), qui semble avoir eu un début brusque, et dans l'étiologie de laquelle on a invoqué soit un refroidissement, soit le séjour dans les ruines de Rome. »

Pour rester dans les hypothèses simples, les seules qui soient de mise dans ces jugements rétrospectifs, on peut restreindre la discussion médicale à quatre affections : l'accès pernicieux paludéen, la fièvre typhoïde, la tuberculose aiguë à forme granulique, la pneumonie enfin.

L'accès pernicieux palustre est une hypothèse très séduisante ; elle n'est cependant pas sans faire naître quelques objections, aujourd'hui surtout que le paludisme italien — comme celui de nos possessions du Nord de l'Afrique — est bien connu. On peut contracter le paludisme dans les ruines de Rome, cela est certain. Mais il est certain aussi que cette contamination n'a lieu que pendant la seconde moitié de l'année, de juillet à décembre, époque qui correspond à la vitalité du moustique transmetteur de l'hématozoaire de Laveran. Raphaël a été malade en avril. Si donc il était paludéen, la manifestation malarique qui l'a emporté ne pouvait être que du paludisme de rechute. Or cette forme de paludisme ne revêt guère en avril que celle de l'accès tierce ou quarte, dont la bénignité, même sans quinine, peut être admise aujourd'hui, comme elle était admise dans les livres hippocratiques :

De tertiana nunquam pulsatur campana
Neminem quartana jugulat (1).

Le paludisme grave, pernicieux, d'ailleurs assez rare en Italie, se montre surtout en été et en automne, sous la forme justement

(1) Cité par Legrain, *Traité clinique des fièvres des pays chauds*, 1913. Introduction, p. xxvi.

nommée par les Italiens « fièvre estivo-automnale ». J'ajoute que la durée d'un accès pernicieux mortel est généralement inférieure à huit jours.

La fièvre typhoïde mérite aussi d'être prise en considération, puisqu'il s'agit d'une « fièvre continue et aiguë ». Elle est également endémique à Rome, et l'on peut admettre que le surmenage auquel Raphaël s'était soumis, ait pu transformer son début insidieux, en un début brusque et malin. Mais c'est une maladie assez rare au printemps ; Raphaël avait un peu passé l'âge où on l'observe d'ordinaire ; enfin, il est assez rare qu'elle entraîne la mort en une semaine.

La tuberculose aiguë satisfait mieux l'esprit. Raphaël possédait certainement bien des stigmates, sinon de tuberculisation, au moins de prédisposition à la maladie : la gracilité des traits, la finesse de ses cheveux blonds, sa sensualité, son penchant, si souvent et si durement incriminé, à l'amour physique. Cette opinion se consolide encore, s'il est vrai que Raphaël ait montré, dans les derniers temps de sa vie, un état fébrile assez marqué, de la fatigue générale, un affaiblissement organique. Surmené par un labeur colossal, il aurait succombé à une poussée aiguë de tuberculose, à une granulie terminale et rapide, préparée par une tuberculose latente et provoquée peut-être par un refroidissement.

Reste l'hypothèse dernière, la pneumonie *a frigore*. Elle aussi peut être admise dans ce cas si obscur. On ne l'écarte que parce que le témoignage de Missirini paraît suspect, ou tout au moins insuffisant.

Si l'étiologie invoquée est exacte, les faits s'enchaînent fort bien. On est en avril, où la chaleur du jour est déjà si grande à Rome. Raphaël est appelé au Vatican ; il arrive en sueur, et séjourne dans une chambre plus froide que l'air extérieur ; il tombe malade le jour même. Au lieu du caractère habituellement bénin de la pneumonie, celle-ci, se produisant sur un organisme surmené, est grave d'emblée et emporte le malade dans le délai habituel de huit à dix jours.

La tuberculose aiguë, ou la pneumonie — et peut-être la pneumonie tuberculeuse — telles paraissent les hypothèses les plus vraisemblables qu'on puisse faire sur les causes de la mort de Raphaël. Elles demeurent, bien entendu, des hypothèses, comme il est si fréquent dans ces diagnostics rétrospectifs. Au reste, comment pourrions-nous avoir des éléments de certitude, puisque même les médecins d'alors étaient incapables de nous rapporter le moindre symptôme clinique?

J. Rieux,
Professeur agrégé au Val-de-Grâce.

A propos de la mort de Raphaël.

Dans le remarquable travail sur la mort de Raphaël que vient de publier la *Chronique médicale*, il est dit (note 1) que Quatremère de

Quincy veut, contre tous les biographes, que ce soit le 7 avril, le jour de la mort de Raphaël : « c'est par erreur que l'on a souvent reculé au 6 du même mois cette mort », écrit-il.

Si nous ouvrons l'ouvrage de Quatremère de Quincy, *De la vie et des ouvrages de Raphaël*, 2e édition, in-8°, 1833, page 367, nous y lisons, en effet, ceci : « Il mourut dans les sentiments les plus chrétiens, à l'âge de 37 ans, le 7 avril 1520 » ; et une note dit aussi : « c'est par erreur que l'on a souvent reculé au 6 du même mois la mort de R. »

Dans l'appendice qui termine l'ouvrage, page 448, existe une pièce importante portant le n° 15 : c'est une lettre écrite par Ser Marco Antonio Michiel de Ser Vettor, à Rome, le 11 avril 1520. Cette lettre commence ainsi : « IL VENERDI SANTO DI NOTTE VENENDO IL SABBATO A HORE 3 *morse il gentilissimo et excellentissimo pictore Raffaello de Urbino con universal dolore de tutti, et maximamente delli docti...* »

Tous les autres biographes fixent la mort du peintre au 6 avril (vendredi saint) 1520, entre 9 et 10 heures du soir.

Pour mettre tout le monde d'accord, il suffit de rappeler que, à Rome, si les heures étaient réglées de midi à minuit, et de minuit à midi, on y trouvait aussi des cadrans comptant les heures du jour jusqu'à 24, et se réglant d'après le coucher véritable du soleil, qui marque la fin du jour. (Ces anciens cadrans italiens, qui se trouvaient encore à Rome, il y a une quarantaine d'années doivent être de plus en plus rares de nos jours.) L'*Ave Maria* où l'on sonne la prière du soir indique 24 heures (une demi-heure après le coucher du soleil, qui en toute saison a lieu à 23 h. 1/2) et annonce le commencement d'un nouveau jour.

Du 1er au 14 janvier,	24 h.	correspondent à nos	5 h. 1/4.
Du 20 mars au 2 avril	—	—	6 h. 3/4.
Du 11 juin au 15 juillet,	—	—	8 h. 1/4.
Du 31 août au 8 septembre	—	—	7 heures.

Or, d'après cet ancien horaire, le 6 avril 1520, vendredi saint venait de finir à 6 h. 3/4 ; le 7 avril venait d'être annoncé par l'*Ave Maria*, et jusqu'à 9 h. 3/4 nous pouvons facilement compter trois heures.

Or, si nous reprenons les termes de la lettre italienne, citée plus haut, nous lisons : le « vendredi saint, de nuit, le samedi venant, à 3 heures. »

Il n'y a pas l'ombre d'un doute que Raphaël soit mort le 6 avril, entre 9 et 10 heures du soir ; mais que Quatremère de Quincy a également raison, lorsqu'il fixe la mort au 7 avril, sans indication d'heure ; il s'est basé sur la lettre qu'il donne comme document, lettre elle-même établie d'après les anciens cadrans italiens. On ne peut que lui faire le reproche de ne pas avoir spécifié dans sa note cette particularité, qu'il pouvait croire connue de ses lecteurs.

Dr BERCHON.

Auto-opération, sur le champ de bataille.

Voici, extraite *page 64* du *Registre de Berthier*, une anecdote d'opération sur le champ de bataille, qui, à notre connaissance, n'a jamais été reproduite par les historiens qui ont consulté ces documents sur les guerres impériales, mais dédaignent la *petite histoire*.

Le 5 pluviôse un boulet partit de la place de Mantoue et vint au poste avancé, occupé par les grenadiers. Il coupa la jambe droite à Jean Royer, grenadier du 2e bataillon ; et le bas de la jambe et le pied tenaient encore par un nerf et de la peau. Royer, sans être ému de la perte de sa jambe, dit à un de ses camarades, avec la tranquillité d'un soldat : « Coupe-moi avec ton couteau ce qui attache encore ma jambe cassée. » Le camarade affecté lui répond : « Je n'en ai pas la force. » Royer lui répondit : « Donne-moi ton couteau » ; et avec le sang-froid et le courage le plus héroïques, il coupa lui-même le nerf et la peau qui restaient, et jeta de côté son pied et sa jambe cassés.

Quelles sont les pages inspirées aux grands historiens par les guerres de la Révolution et de l'Empire, pour nous mieux faire comprendre que ces petits croquis pris sur nature, le type complet de ces pauvres diables de soldats qui, sans espoir de fortune, de hauts grades ou de titres, traînèrent leurs guêtres dans toute l'Europe à la suite de Napoléon ?

Dr Max-Billard.

Le Greco arbitre.

Un des disciples du Greco, Louis Tristan, avait peint, pour un couvent de Tolède, un tableau représentant « la Cène ».

Les moines s'étaient déclarés hautement satisfaits, mais quand vint le moment de payer, ils trouvèrent excessif le prix de 200 ducats et appelèrent le Greco comme arbitre.

Celui-ci accepta ; mais à peine eut-il examiné le tableau, il se précipita sur Tristan, sa canne en l'air : « Trompeur, cria-t-il, tu déshonores la peinture. Infâme ! »

Les moines intervinrent pour le calmer, pensant qu'il avait aussi trouvé le prix exagéré. Mais grande fut leur déconvenue. « Ce n'est pas ce que vous croyez, leur dit-il. Ce tableau vaut 500 ducats, et si vous ne payez pas le prix demandé, j'ordonne de l'enlever immédiatement. » (In *Esculapio*, n° 21.)

Dr Mathé (*Paris*).

Correspondance médico-littéraire

Réponses

Bourreaux-chirurgiens (V ; VII ; VIII ; XI ; XIV ; XV, 240 ; XIX, 580). — Dans un opuscule de 61 pages (Copenhague, 1912), sur le sujet, Kristian Caroë ne nous donne pas, ainsi qu'on pourrait s'y attendre d'après le titre, l'histoire des médecins-bourreaux, ou des bourreaux qui ont exercé la médecine. Il étudie plutôt l'association psychologique qui se fit, dans la pensée populaire, entre la profession médicale et le métier d'exécuteur des hautes œuvres de la justice.

Le bourreau et le chirurgien furent longtemps mis sur le même pied ; il existait une répugnance instinctive à l'égard de ceux qui manipulent les cadavres (Egypte ; prescriptions purificatrices de Moïse).

Dans la haute société danoise, vers 1585, on englobait dans le même mépris médecin, anatomiste et bourreau. (Ce fut le cas pour le médecin André Christensen.)

Le revirement dans l'opinion s'est accentué depuis l'introduction de l'anesthésie (?). Jusqu'alors, au moins dans le peuple, on comparait le chirurgien au bourreau : le cautère du premier était aussi douloureux que le fer à marquer du second ; le chevalet de torture ressemblait aux appareils de réduction des luxations. Bourreau et médecin avaient tous deux la même fonction morale et le même rôle correcteur.

L'auteur étudie ensuite le chirurgien en tant que bourreau. Nous nous expliquons : ce sont les cas où le chirurgien, ou l'anatomiste, ont opéré sur des criminels. Il rappelle que Jacques Bérenger, de Bologne, mit à nu le cœur de deux captifs espagnols, pour saisir sur le vif, c'est le cas de le dire, les mouvements de l'organe.

Falloppe remercie, dans une lettre, le grand-duc de Toscane, de l'envoi de quelques criminels, *quos interficimus modo nostro et anatomizamus* (que nous tuons à notre façon et que nous disséquons). En France, nous avons l'anecdote de l'archer de Meudon. Charles IX fit grâce de la corde à un cuisinier condamné à la pendaison. Mais le pauvre diable n'y perdit rien ; on l'empoisonna en présence d'Ambroise Paré, pour essayer l'action alexipharmaque du bézoard ; il mourut dans d'atroces souffrances.

Plus heureux fut un criminel danois, empoisonné expérimentalement, lui aussi, par le sublimé et qui fut sauvé par l'antidote saxon de la grande Electrice Anna, que lui administra Cornélius Hamsfort (1500-1580), médecin du roi Christian III.

Carl Ploug, poète et homme politique danois, a proposé, en 1892, de mettre les cadavres des suicidés à la disposition des salles d'anatomie et de dissection.

L'auteur passe ensuite en revue les capacités médico-chirurgicales

attribuées aux bourreaux et les remèdes préparés par eux : mousse du crâne des pendus, graisse humaine, etc. Il termine son intéressante brochure, rappelant les noms de trois bourreaux danois qui, dans le courant du XVIIe et du XVIIIe siècle, exercèrent légalement la médecine en pays scandinave.

Citons, enfin, un médecin, C.-F. DIRCKS (1727-1802), qui occupa les fonctions de bourreau à Bornholm, en Danemark.

Dr MENIER (*Decazeville*).



UNE ENSEIGNE DE MÉDECIN AU XVe SIÈCLE.

Enseignes médicales (V ; VI ; XV ; XVI, 541). — Les médecins prenaient souvent, au temps jadis, comme enseigne, une *matula* et son panier ; plus rarement, ils faisaient sculpter un personnage tenant la *matula* à la main : tel celui figurant à la façade d'une maison, aujourd'hui disparue, de la rue aux Chats, à Lisieux, sur laquelle était placé un panneau de bois sculpté, qui date de la fin du XVe siècle. Nous devons la communication du curieux cliché représentant la scène, à l'obligeance de MM. les docteurs DESNOS et DOIN, qui l'ont inséré dans l'*Histoire de l'urologie*, dont nous avons eu l'occasion d'entretenir nos lecteurs.

L. R.

Notre-Dame de Tréguron (XIX, 731). — Comme suite à la communication de la *Chronique médicale* du 1er décembre 1912, sur Notre-Dame de Tréguron, on pourrait citer en Bretagne plusieurs représentations intéressantes. Les plus curieuses, au point de vue de l'étude sur les seins, seraient celles de Santez Guen Teirbron (*Sancta Alba Trimammis*), épouse de Fragan et mère de saint Jacut, saint Guetheroc ou Verec, sainte Clervie, saint Guénolé.

Au sujet de ce dernier, de Courcy, dans son *Itinéraire de Saint-Pol à Brest* (page 42), dit :

Plusieurs légendaires rapportent que les trois premiers enfants de Guen étaient jumeaux et qu'il poussa à la mère un troisième sein, afin qu'elle pût les allaiter tous les trois. D'autres font naître saint Guénolé avant sa sœur Clervie et disent que ses frères aînés ayant tari les seins de leur mère, Dieu lui en donna un troisième à l'usage de Guénolé. Quelle que soit la meilleure de ces deux versions, Gurdestin, moine de l'abbaye de Landévennec, écrivait au IXe siècle, en parlant de la mère : *Quæ cognominatur trimammis eo quod tœrnas œquato numero natorum habuit mammas.*

Pour terminer, citons le proverbe donné par le poète Brizeux dans sa *Sagesse de Bretagne* :

Beg ar zoc'h, beg ar vronn,
Gan hô daou hé vévomp.

Bout du soc (de la charrue), bout du sein,
Par eux deux nous vivons.

Un autre proverbe, breton encore, plus complet, est donné dans le recueil de Sauvé (Lavarou Koz).

Tri beg'zo o soutenn ar bed :
Beg ar vronn, beg ar zoc'h
Hagar beg all 'ved ma ouzoc'h.

Trois pointes soutiennent le monde :
La pointe du sein, la pointe du soc
Et l'autre pointe que vous savez.

Dr Condé (*Brest*).

Un vétéran (XXI, 184). — Sous ce titre, nous avons publié un écho sur un des plus honorables représentants de la médecine militaire, le Dr Ving.

Notre ami Granjux veut bien nous communiquer le portrait de ce brave, qui prit part à presque toutes les campagnes de l'Empire et fut attaché à l'état-major de Larrey, en 1809.

Nous empruntons au *Caducée,* toujours si scrupuleusement et consciencieusement informé, les détails complémentaires qui suivent :

Il (le docteur Ving) prit part à la bataille de Wagram, qui ouvrit à l'armée française les portes de Vienne, où il demeura pendant quelque temps pour soigner un blessé de marque, le prince de Schwartzenberg, qui devait, cinq ans après, être le général en chef des troupes d'invasion.

C'est de Vienne qu'il rapporta son portrait en miniature, cadeau de son princier blessé, qui lui donna aussi une trousse en argent.

Puis il quitta le service militaire et vint se fixer à Boulay, où il se maria.

François Ving est mort à Boulay en 1854, ayant continué les traditions de sa famille ; médecin respecté, adoré des pauvres, et conseiller général de la Moselle.

L. R.



Le Docteur Ving.

(Cliché du *Caducée*).

L'alimentation aux accouchées dans l'art (XVII, 587). — Plusieurs de nos confrères avaient attiré l'attention sur la présence fréquente de l'œuf parmi les aliments ou les cadeaux offerts aux nouvelles accouchées dans les œuvres d'art (peinture et sculpture), et plusieurs pensaient que l'œuf avait un sens symbolique.

Suivant une ancienne coutume provençale, indiquée au musée Arlaten, dans la reconstitution de la « Visite à l'accouchée », les amies de la jeune mère lui apportaient du sel, du pain, un œuf et une allumette ; les quatre choses avaient un sens symbolique et cela équivalait à dire à la mère :

Que fugue toun enfant
Sage coume la sau,
Bon coume lou pan,

Plein coume un iou,
Dré coume uno brouqueto.

Ce qui veut dire en français :

Que ton enfant soit
Sage comme le sel,
Bon comme le pain,
Plein comme un œuf,
Droit comme une allumette.

Dr P. Noury (*Rouen*).

Une ordonnance sur un volet (XX, 207). — Nous recevons, au sujet de cet écho, la lettre ci-dessous, que nous nous empressons de publier, en remerciant son auteur de ses louables intentions :

« Afin de faire apprécier à l'étranger la *Chronique médicale*, que vous rédigez si magistralement, je me suis permis d'en donner quelques extraits, en mentionnant régulièrement votre honoré journal et le nom très connu du rédacteur. Je reçois à l'instant, par la voie du *Journal suisse de pharmacie et de chimie*, du 30 août 1913, une petite rectification (1), concernant l'historiette intitulée : « Une ordonnance sur un volet ». M. Emile Eidenbenz écrit à ce propos, en allemand :

« Le poète J.-P. Hebel la rapporte déjà, en 1809, dans le *Rheinländischen Hansfreund*, comme suit :

« Il n'y a aucun plaisir à porter chez le pharmacien une ordonnance ; mais un loustic, désirant s'amuser, fit arrêter devant la pharmacie Bachin son attelage tiré par deux bœufs. Il en descendit une porte de chambre, qu'il porta dans l'officine. Le pharmacien, étonné, lui demanda : « Cher ami, que voulez-vous que je fasse de cette porte ? Le client répondit que le médecin ayant visité sa femme malade et ne trouvant ni papier, ni encre pour inscrire sa prescription, l'avait rédigée avec de la craie sur cette porte ; il priait le pharmacien de bien vouloir l'exécuter. »

L'auteur de l'article allemand ajoute que les historiettes de Hebel furent colportées de droite et de gauche, de sorte que le *Simplicissimus* les reproduit actuellement comme des bons mots nouveaux.

Espérant vous intéresser par cette traduction, je vous prie, etc.

Prof. Dr L. Reutter (*Neuchâtel*). »

Epigrammes contre les médecins (XVIII, 558 ; XX, 312). — Le nombre des épigrammes décochées contre les médecins est certainement considérable ; en voici une, qui n'est peut être pas très connue, que je trouve, sans indication d'auteur, dans les *Drôleries Poétiques* (3e édition, Paris, Garnier, 1861, p. 177) :

(1) Pourquoi rectification ? Addition eût été un terme plus juste.

Un médecin d'ignorance accomplie
Chez moi débuta l'autre jour,
En me disant : « Monsieur, je vous supplie
En ma faveur d'écrire à votre cour.
— Et pour quel sujet, je vous prie ?
— Le roi me fait venir pour être... — Quoi ? — Son... — Hem,
Cordonnier ? — Médecin. — Médecin ! » Je m'écrie :
Domine, salvum fac regem !

Faut-il rappeler deux épigrammes (I, 30 et I, 47) de Martial contre un certain Diaulus, de médecin devenu croque-mort ?

Chirurgus fuerat, nunc est vespillo Diaulus :
Cœpit quo poterat clinicus esse modo.

« Diaulus avait été chirurgien, maintenant il est croque-mort : il devient *clinicus*, de la façon qu'il pouvait l'être. » *Clinicus* constitue un jeu de mots ; ce terme signifie l'homme qui s'occupe de la κλίνη ; or κλίνη signifie à la fois *lit de malade* et *litière funèbre ;* le *clinicus* est donc, suivant les cas, le médecin ou le croque-mort.

Voici la seconde de ces épigrammes (I, 47) :

Nuper erat medicus, nunc est vespillo Diaulus :
Quod vespillo facit, fecerat et medicus.

« Diaulus, naguère, était médecin ; maintenant il est croque-mort : ce qu'il fait comme croque-mort, il l'avait fait comme médecin. »

Je pourrais, si cela intéresse les lecteurs de la *Chronique médicale*, fournir un assez grand nombre d'épigrammes du même genre.

Paul Couissin.

Bévues médicales des littérateurs (XX, 155). — Je lis, dans une nouvelle de Paul Acker (*Journal*, du 23 oct. 1911), intitulée « le Petit Four », la phrase suivante : «... Je me demandais maintenant comment, avec ces lèvres humides, ces yeux tendres, ce cou voluptueux *que rayait le collier de Vénus*, elle pouvait rester veuve obstinément... » Que signifie, au point de vue littéraire et artistique, l'expression ci-dessus ? On connaît sa signification en syphiligraphie ; je doute que l'auteur l'emploie dans ce sens, auquel cas rien n'expliquerait mieux pourquoi Mme X..., ornée de ce collier, resta « veuve obstinément ».

Dr S. Fonquerinc (*Bakel*, Sénégal).

Chronique Bibliographique

Dr Arthur Leclercq. — *Les maladies du cœur et de l'aorte, et leur traitement*. Paris, O. Doin, éditeur, 1914.

Cet ouvrage résume les acquisitions les plus récentes de la cardiologie. Il fait partie d'une collection : « Les maladies de la cinquantaine », à laquelle le succès n'a pas manqué. En guise de frontispice, l'auteur nous donne une planche anatomique, représentant le schéma du cœur et ses rapports.

Après avoir étudié le cœur normal, avec ses procédés cliniques et graphiques d'investigation, qui lui permettent d'en démasquer les anomalies fonctionnelles, le lecteur est amené sans peine à la facile compréhension de cette partie clinique si compliquée qu'est le cœur anormal. Ici nous trouvons une classification nouvelle de ses maladies plus en rapport avec les faits cliniques.

Trois grands syndromes représentent toutes les maladies du cœur : cardio-sclérose, cardio-artérite, cardiathérome — et pour l'aorte : sclérose aortique, aortite, athérome aortique — et cette simplicité de méthode permet au praticien d'être tout de suite fixé sur la nature, l'évolution, le traitement de l'affection.

Enfin, la thérapeutique, but suprême de nos efforts, fait siens tous ces enseignements nouveaux. Au lieu de porter tous ses coups sur le cœur, qui n'est qu'un composant de tout le cycle circulatoire, la thérapeutique toni-cardiaque fait place peu à peu à la médication rénale.

L'ouvrage du Dr Leclercq est à lire et à méditer d'un bout à l'autre ; le lecteur y trouvera des idées neuves, qui le séparent des ouvrages similaires ; il est, en outre, écrit dans un langage clair et clinique.

Dr Albert Ball. — *L'Enfant et son médecin*, 2e édit. Paris, Maloine, 1914.

S'il est un petit livre portatif et pratique entre tous, c'est bien celui du Dr Albert Ball, dont la 2e édition vient de paraître.

Le titre promet tout et nous y trouvons, en effet, sous le format le plus réduit et dans un style si clair quoique abrégé, tout ce qu'il est possible de demander concernant l'enfant et ses maladies.

L'auteur a rassemblé en ce volume tous les renseignements de la pratique médicale infantile disséminés dans divers ouvrages, et qu'il est indispensable de trouver au moment précis où on en a besoin.

Etre pratique, tel est le but du livre et l'auteur, par son expérience et ses études antérieures, était plus que tout autre préparé à atteindre ce but.

C'est le seul volume de ce genre qui existe dans la bibliothèque médicale, et il serait à souhaiter qu'il trouvât des imitateurs pour les autres branches de la médecine.

H. Zilgien, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Nancy. — *Précis de thérapeutique clinique et de pharmacologie.* Paris, A. Maloine, éditeur, 1914.

Sous ce titre, M. Zilgien nous donne un livre nouveau, fait sur un plan fort rationnel, et dont la lecture nous facilitera singulièrement l'étude toujours si aride de ces deux parties de la science médicale, dont l'importance est si grande dans l'art de guérir. Nous sommes loin des manuels anciens dont la monotonie était désespérante.

Dans ce livre, le médicament est « dans son centre d'action » ; il est décrit avec ses qualités, ses vertus, au milieu même des indications qui le font recommander par le clinicien. Et, comme le dit fort bien l'auteur, dans sa préface : « A ce livre on peut approprier les paroles de Pascal : si les matières qu'il traite ne sont pas nouvelles, la disposition en est nouvelle ». A ce titre, il a sa place indiquée dans toute bibliothèque de praticien, et il rendra aussi à l'étudiant les plus grands services.

Dr A. Mollière. — *Les Préjugés en diététique et dans les maladies des voies digestives* (Collection des Préjugés en médecine, fondée par le Dr J. Bosviel.) Paris, 1913. A. Maloine, éditeur.

Que le lecteur ne pense pas trouver sous ce titre un précis de diététique. L'auteur cherche simplement à passer en revue un certain nombre de préjugés relatifs soit à l'art de s'alimenter, soit à la façon de se soigner quand on souffre du tube digestif.

De tout temps les malades ont eu des préjugés, et combien de médecins parmi nous n'ont pas eu à lutter à cause d'eux ! C'est dans toutes les classes de la société qu'ils sont enracinés, et c'est là que le jeune médecin qui débute en clientèle est le plus souvent dérouté.

Aucun livre ne traitait, jusqu'à présent, de ces questions, pourtant si importantes ; on n'en trouvait nulle part l'explication. Le Dr Mollière a rendu un véritable service à tous les médecins, jeunes et vieux, qui, surtout les premiers, auront beaucoup à récolter, de la lecture de ce livre si intéressant et si bien documenté. Les préjugés en diététique y sont décrits magistralement, y sont expliqués d'une façon lumineuse, et nous ne saurions trop féliciter l'auteur de nous les avoir fait connaître.

Dr Berchon.

Albert Cim. — *Une galante aventure*. Albin Michel, édit. Paris, 1913.

Un bon et probe roman de mœurs provinciales sous le second Empire avec, pour protagonistes, quelques « types » des mieux esquissés. L'œuvre de M. Cim, déjà considérable, s'accroît d'un volume aimable et agréable à lire.

H. B.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Cantel (J.), *La Reine Cléopâtre.* Paris, Librairie Ambert, 47, rue du Berri, 3 fr. 50.

Crisenoy (Carl de), *Parsifal et la critique.* Extrait des « Entretiens idéalistes », 13, rue Méchain, Paris.

Giordano (Dottore D.), *Discorso comparativo sur Ambrogio Paré e Giovannandrea dalla Croce.* Extratto degli « Atti del 1° Congresso Nazionale (Roma 1912). Grottaferrata, Tipographia Italo-Orientale « Saint-Nilo », 1914.

Gibault (Georges), *Les surprises hydrauliques dans les anciens jardins.* Extrait du « Journal de la Société Nationale d'Horticulture de France », Paris, 1914. Librairie de la Cour d'appel, rue Cassette, 1.

Lacassagne (Pr A.) et Locard (Edmond), *L'Œuvre d'Alphonse Bertillon*, 1914. Lyon, A. Rey, 4, rue Gentil.

Gillet (Dr René), *Pamphlet médical contre la légende ou le roman des microbes.*

Gillet (Dr René), *Chiquenaude à deux vieilles Dames.*

Annales de la Société Jean-Jacques Rousseau, t. IXe, 1913. Genève, chez A. Jullien, Au Bourg de Four, 32 ; à Paris, chez Champion, 5, quai Malaquais.

Correspondance du Duc d'Aumale et de Cuvillier-Fleury. Paris, 1914, Librairie Plon.

Noé (Dr Joseph), *Le Type respiratif chez l'homme.* Paris, 1913, Librairie Rousset ; prix, 1 fr. 50.

Edmond-Vidal (Dr), *Les cures thermales dans les maladies des pays chauds.* Alger, 1914, Fontana frères.

Brazis (*de Mulhouse*), *Un cas intéressant d'anaphylaxie alimentaire.* Extrait de la *Médecine moderne.*

Barès (Dr Laurent), *Sur l'utilité d'un examen périodique des individus sains ou paraissant tels.* Communication faite au VIe Congrès français de médecine Toulouse, 2 avril 1902.

Marage (Dr), *Règles acoustiques et cliniques de la rééducation auditive.* Chez l'auteur, 19, rue Cambon, Paris (1914).

Masoin (Dr E.), *Etude sur l'hérédité.* Bruxelles (1914), Gœmaere, 21, rue de la Limite.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

21e ANNÉE. N° 12 15 Juin 1914.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

Les borgnes célèbres,

Par les Docteurs Cabanès et R. Coulomb.

(*Suite*) (1).

Neipperg, le grand-maître du palais de Marie-Louise, qui devint son amant puis son mari, était entré à 15 ans dans l'armée autrichienne ; trois ans plus tard, le 14 septembre 1794, à Doelen, il fut renversé de cheval et meurtri de coups de sabre, dont l'un atteignit l'œil droit, qui fut perdu.

Thomas Muir, avocat et homme politique anglais, fut chassé d'Ecosse et condamné à la déportation. Il se réfugia en France et on lui fit à Bordeaux, puis à Paris, une réception enthousiaste, en 1798. Dans les luttes qu'il avait eu à soutenir, il avait perdu l'œil droit.

Le prince Nicolas Orlof, qui était ambassadeur de Russie à Londres en 1870, et qui fut plus tard nommé à Paris, avait suivi la carrière des armes avant d'entrer dans la diplomatie. Il avait perdu l'œil gauche au siège de Sébastopol, en 1851.

Le lieutenant français Blancq, mort en 1909 avec le grade de général commandant de corps d'armée, avait perdu, en août 1870, l'œil droit, d'un éclat d'obus. Fait prisonnier des Allemands, il avait été énucléé à Dusseldorf. Cette mutilation n'avait nullement nui à sa brillante carrière.

Les personnages que nous venons d'énumérer ont perdu l'œil à la guerre ; ceux dont nous allons parler ont été victimes d'accidents ou d'attentats.

Le plus ancien borgne connu semble être Lycurgue, qui vivait au IXe siècle avant Jésus-Christ.

Fils d'Eunome, roi de Lacédémone, Lycurgue, ce législateur qu'ont rendu célèbre ses sages ordonnances, ameuta contre lui un grand nombre de gens dont il avait contrarié les intérêts. Ils l'assaillirent à coups de pierres et l'obligèrent à s'enfuir dans un temple : là, un jeune homme nommé Alcandre, lui donna un coup de bâton sur le visage et lui creva un œil. « Lycurgue ne se laissa point abattre à la douleur ; au contraire, se tournant du côté du peuple, la tête haute, il lui fit voir son visage tout sanglant et son œil crevé (2). »

(1) V. la *Chronique* du 1er juin.

(2) Plutarque, *Vie des hommes illustres*, trad. Dacier, Paris, 1721, t. Ier, p. 226.

Par un de ces revirements subits qui s'observent souvent dans les foules, on se saisit du coupable et on le livra sur l'heure à sa victime. Contre toute attente, Lycurgue le reçut dans sa maison, ne lui dit jamais le moindre mot désagréable, et s'en fit respecter par sa douceur et ses prévenances. En mémoire de cet accident, Lycurgue consacra à Minerve un temple qu'il appela *Optilétide*, parce que les Doriens de ce pays-là appelaient les yeux *optiles*.

Bien des auteurs assurent que Lycurgue fonda ce temple à Minerve, en mémoire de la guérison de son œil ; mais il en est qui soutiennent que ce fut pour la remercier de ce qu'Alcandre ne lui avait pas crevé aussi l'autre œil, comme il avait dessein de le faire.

Devons-nous rappeler que le roi de France Henri II fut blessé dans un tournoi donné rue Saint-Antoine, à l'occasion du mariage de sa sœur Marguerite avec le duc de Savoie ? Il eut l'œil gauche crevé par les fragments d'une lance brisée. Ce fut Vésale qui le soigna et c'est par lui que nous connaissons le siège et la description de la blessure (1). Il mourut onze jours après le traumatisme.

Le Régent, Philippe, duc d'Orléans et duc de Chartres, neveu de Louis XIV, avait perdu un œil par un coup infortuné, reçu, croyons-nous, à la chasse : « Tout le monde sçait qu'il étoit borgne, dit de Bar, et travailloit néanmoins sans relâche ! »

Trois autres cas reconnaissent, aux circonstances près, la même étiologie : ce sont ceux de Venceslas Ier, du duc de Bourbon et de Masséna.

Venceslas Ier, roi de Bohême, surnommé *le Borgne*, n'en brille pas moins dans l'histoire « en prince clairvoyant et jaloux des droits de la couronne ». Un anecdotier rapporte sur lui l'historiette ci-dessous :

Un jour, un valet de chambre cacha dans le lit royal dix marcs d'argent, tirés des Mines.

Le roi pendant trois nuits ne pouvait fermer ni son bon œil, ni l'œil crevé à la chasse. Il se crut ensorcelé et, en sa présence, il fit fouiller dans le lit. On y trouva bientôt les dix marcs d'argent et le roi s'écria : « Voyez ce larron de sommeil, le plus méchant de tous les voleurs ! Emportez cet argent d'ici au plus vite et partagez-le entre vous. »

Le second accident a pour héros le duc de Bourbon, premier ministre de Louis XV.

En 1712, il chassait en battue à Marly. Le duc de Berry, placé loin de son cousin, vint à tirer et un grain de plomb, frappant sur une mare glacée, ricocha et atteignit celui-ci. Depuis ce malheur, qu'il avait d'ailleurs supporté avec beaucoup de patience, les malveillants l'appelaient ironiquement *le Borgne* (2).

Le quatrain suivant, adressé par Voltaire à la marquise de Prie,

(1) Cf. *Légendes et Curiosités de l'histoire*, 3e série, par le Dr Cabanès.

(2) *Cabinet secret de l'histoire*, du Dr Cabanès, t. Ier (dernière édition), p. 274.



COMTE DE NEIPPERG.

D'après l'ouvrage du Dr Max Billard, *Les Maris de Marie-Louise*.
Perrin, éditeurs.

maîtresse de M. le Duc, montre que « Mme de Prie avait donné dans les yeux du poète, aussi bien que dans l'œil de Son Altesse » :

Io, sans avoir l'art de feindre,
D'Argus sut tromper tous les yeux ;
Nous n'en avons qu'un seul à craindre,
Pourquoi ne pas nous rendre heureux ?

Ces vers produisirent leur effet : Voltaire, qui en était l'auteur, fut mis à la Bastille.

Nous devons le récit du troisième accident à un mémorialiste quelque peu hâbleur, le général de Marbot (1) :

L'empereur, accompagné de plusieurs maréchaux, parmi lesquels se trouvait Masséna, chassait à tir dans la forêt de Fontainebleau (1808).

Napoléon ajuste un faisan ; le coup mal dirigé porte sur Masséna, auquel un grain de plomb crève l'œil gauche. L'Empereur, ayant seul tiré au moment de l'accident, en était incontestablement l'auteur involontaire ; cependant, Masséna comprenant que, son œil étant perdu, il n'avait aucun intérêt à signaler le maladroit qui venait de le blesser, tandis que l'Empereur lui saurait gré de détourner l'attention de sa personne, accusa le maréchal Berthier d'imprudence, bien que celui ci n'eût pas encore fait feu ! Napoléon, ainsi que tous les assistants, comprit parfaitement la discrète intention du courtisan et Masséna fut comblé d'attentions par le maître.

Bientôt après s'ouvrait la campagne de 1809 contre l'Autriche. Napoléon, qui avait songé d'abord à donner à Masséna le commandement en chef de l'armée d'Espagne, le garda avec lui. On prétend que l'archiduc Charles, apprenant qu'il allait encore avoir devant lui le vainqueur de Zurich, s'écria dans un accès de mauvaise humeur : « Voilà encore ce Masséna ! J'espérais pourtant en être débarrassé par son coup de fusil dans l'œil. » Nous pourrions ajouter, si le souvenir n'en était pas si récent, le récit d'un quatrième accident de chasse, celui survenu au baron Alphonse de Rothschild, qui reçut, en 1893, un grain de plomb, lequel lui creva un œil.

Dans l'histoire contemporaine, le borgne le plus notoire fut, sans conteste, Gambetta (2).

Nous ne croyons pas superflu de rééditer l'histoire ophtalmologique du tribun, telle que l'a rapportée l'un de nous, dans un de ses ouvrages (3).

Gambetta était enfant : il avait à peine huit ou neuf ans.

Un après-midi qu'il flânait par les rues de Cahors, sa ville natale, l'idée

(1) Général Baron de Marbot, *Mémoires* ; Paris, 1891, t. III, 21.

(2) On a dit qu'un illustre homme d'Etat moderne, mort il y a quelques années, portait un œil artificiel. Le fait est faux, mais il est exact qu'il perdit l'usage de l'œil, à la suite d'une opération faite dans l'enfance sur cet œil par Nélaton et dont Parinaud soigna les suites jusqu'à sa mort, qui ne précéda pas de beaucoup celle de son malade.

(3) Dr Cabanès, *Cabinet secret de l'histoire*, t. IV, p. 282.



THOMAS MUIR.

lui vint de s'arrêter devant la boutique d'un des voisins de son père, le coutelier Galtié, pour le regarder travailler. « Galtié était occupé à percer des trous dans des manches de couteaux. Il se servait à cet effet d'une sorte d'archet, formé d'un foret et d'une corde à boyau : la corde s'enroulant autour du foret lui donne une forte impulsion et le fait tourner à chaque mouvement de bras. L'enfant, accoudé sur l'établi, considérait avec intérêt le va-et-vient de l'outil, lorsque soudain l'archet se brisa et le fer vint le frapper à l'œil droit. Le sang jaillit, on conduisit le blessé chez le pharmacien Rouquette, qui déclara que l'œil n'était point crevé (1). »

La guérison tardant à se produire, les parents résolurent de faire le voyage de Toulouse, pour y consulter un spécialiste (2). La maladie, méconnue par le praticien toulousain, n'était autre qu'une cataracte traumatique, avec saillie du globe oculaire. L'œil n'avait pas tardé à grossir démesurément ; il semblait à certains moments qu'il allait jaillir de l'orbite. Cet état anormal s'accompagna des douleurs les plus vives, au point que Gambetta en vint à réclamer une intervention chirurgicale qui mît fin à ses souffrances.

L'opération s'imposait d'autant plus que l'œil gauche était menacé d'être atteint à son tour, par sympathie ; il y avait donc lieu de ne pas différer plus longtemps l'extraction de l'organe malade, pour sauver l'organe encore sain. Un des camarades d'enfance de Gambetta, le Dr Fieuzal, qui avait reconnu le premier l'urgence de l'opération, s'offrit à conduire son ami chez le Dr de Wecker.

C'était au printemps de 1867. « Un soir, en rentrant pour ma consultation, vers 5 heures, nous a jadis conté M. de Wecker, je vis, se promenant devant moi, deux messieurs. L'un d'eux me dit : « Cher confrère, nous vous avons attendu ici, afin que vous ayez la bonté de nous recevoir tout de suite. Je vous présente un ami pour lequel je désirerais votre avis. »
« Je fis entrer ces messieurs dans mon cabinet, poursuit M. de Wecker, et, après avoir invité le malade à s'asseoir dans la chambre noire, à côté de la lampe, je demandai à mon confrère de quoi il s'agissait. — « Vous e verrez facilement, me répondit-il ; nous vous prions seulement de nous donner franchement votre opinion (3). »

L'affection était banale, et M. de Wecker n'eut aucune peine à la reconnaître. « La partie antérieure du globe de l'œil, sillonnée par des vaisseaux dilatés, avait pris un volume tel, que les paupières distendues n'arrivaient qu'avec peine à recouvrir cet organe difforme. »

Gambetta s'était présenté chez le Dr de Wecker un vendredi. L'opération fut décidée, séance tenante, pour le mardi suivant.

« La gêne occasionnée par cet œil difforme et perdu totalement pour la vue avait suffi pour en décider de suite l'ablation, sans enquête préalable, sauf la

---

(1) Barbou, *Vie de Gambetta*, p. 15. — Le roi de Hanovre, Georges V. s'était également blessé étant enfant, en jouant avec une bourse qu'il faisait sauter en l'air. A la suite d'une ophtalmie sympathique, il devint aveugle, mais cette cécité ne l'empêcha pas de régner.

(2) Sur la foi de renseignements erronés, nous avions cru tout d'abord qu'il s'agissait du Dr Atoch ; mais celui-ci nous a déclaré, dans une lettre en notre possession, qu'il n'avait pas souvenir d'avoir soigné le jeune Gambetta, à moins qu'il ne se fût présenté à lui incognito. D'après le Dr Laborde, Gambetta aurait reçu les premiers soins à Montpellier. (A. C.)

(3) Les phrases guillemetées sont de M. de Wecker. Le récit que nous donnons a été puisé, en grande partie, dans une lettre que voulut bien nous adresser l'éminent oculiste. (A. C.)



DAVID DE STETTEN.

question sur les circonstances dans lesquelles la blessure de l'organe s'était effectuée. »

Le Dr de Wecker avait été frappé de la résolution du jeune homme, qui acceptait avec tant de sang-froid une opération à laquelle si peu de gens consentent sans de nombreuses hésitations.

L'opération avait été décidée pour le mardi, à 10 heures du matin. A l'heure précise, le Dr de Wecker, accompagné de son assistant, le Dr Borel (de Rouen), faisait son entrée dans le modeste logis occupé par Gambetta : Gambetta habitait, rue Bonaparte, près de Saint-Germain-des-Prés, un tout petit appartement au cinquième, ayant, pour le servir, une très vieille femme, « que je pris — c'est M. de Wecker qui parle — pour une bonne à tout faire, mais que l'on me dit, — afin de prévenir un manque d'égards de ma part, — être la tante de Gambetta ». Etaient également présents le Dr Fieuzal et quelques amis du jeune avocat Bien qu'assez répandu dans les cénacles, le nom de Gambetta n'avait pas franchi un certain cercle : n'oublions pas qu'on était au mois de juin 1867, par conséquent cinq mois avant le procès Baudin, qui fut, comme on le sait, l'origine de la fortune du tribun.

Les présentations faites. les médecins se mettaient à l'œuvre. Gambetta se coucha résolument et on le soumit aussitôt aux inhalations d'éther.

Une minute ne s'était pas écoulée, que le malade dormait profondément.

« L'opération se passa très simplement et put être exécutée avec la plus grande rapidité, bien qu'il s'agît de l'ablation d'un œil en forme de poire, qui avait le double de sa longueur normale : le diamètre antéro-postérieur n'avait pas moins de 5 centimètres. »

La rapidité avec laquelle l'œil fut enlevé surprit les opérateurs eux-mêmes. « Gambetta avait supporté les premières suffocations, produites par l'anesthésique, sans laisser paraître l'angoisse qu'on ressent au début de l'inhalation. » Trois jours après l'opération, le malade était sur pied.

Pour terminer, il nous reste à énumérer un certain nombre de personnages devenus borgnes, soit par maladie, soit par des causes diverses ou que nous ignorons (1). De ce nombre est le consul romain, ami de Cicéron (2), Caius Sextius Calvinus :

Appius cœnabo, inquit, apud te huic lusco familiari meo C. Sextio : uni enim locum esse video. Est hoc scurribe, et quod sine causa lacessivit : et tamen id dixit, quod in omnes luscos conveniret.

Appius dit un jour à Sextius, mon ami (vous savez qu'il est borgne) : « Je souperai ce soir chez vous, car je vois qu'*il y a place pour un.* » Cette plaisanterie bouffonne était d'autant plus déplacée, que Sextius ne l'avait en rien provoquée et qu'elle pouvait s'appliquer à tous les borgnes.

Pierre Flotte, chancelier de Philippe le Bel, était, au dire de Moreri (3), un homme violent et avare, borgne et mal fait de son

(1) S'il nous était permis de parler des vivants, nous pourrions imputer un certain nombre d'accidents à l'automobile, entre autres celui qui, survenu en 1912, priva de l'œil droit le célèbre Marconi. Si nous nous croyons autorisés à citer ce nom, c'est que le récit de l'accident a paru tout au long dans de nombreux journaux italiens, notamment dans l'*Avvenire d'Italia*, du 15 novembre 1912.

(2) Cicéron, *de Oratore*, livre II, ch. LX, p. 246.

(3) Moreri, *Grand Dictionnaire historique*. Lyon, 1674.

corps. Il fut le principal auteur des impôts (maltôtes), dont les Flamands furent si mécontents que, pour s'en délivrer, ils prirent les armes, en 1302. Mézeray (1), dans la vie de Philippe le Bel, dit qu'il ne faut pas s'étonner de ces faits, parce que Pierre Flotte était borgne :

Les borgnes sont de ceux qu'on dit être *marqués au B* et l'on dit d'un homme malin qu'il est *marqué au B* pour dire qu'il est *borgne*, bossu ou boiteux, parce que ceux qui sont tels sont ordinairement malins. Mais cela doit se mettre au rang des proverbes (2).

Le médecin-historien Nicolas Vignier (3) assure que le roi Philippe V, « surnommé Le long et, par la vieille chronique de Flandre, *le Borrengne* (borgne), était bon homme de soy ».

Heiss (4) raconte de son côté, que « l'empereur d'Allemagne, Albert Ier, duc d'Autriche, dit le Triomphant à cause de sa générosité, de sa valeur et de plusieurs batailles qu'il gagna sur ses ennemis, fut aussi surnommé *le Borgne*, parce qu'ayant en sa jeunesse avalé du poison dont il faillit mourir, et les médecins l'ayant fait suspendre par les pieds, la tête en bas, pour le lui faire vomir, il n'en put être si bien quitte qu'il ne lui en coutât un œil ».

« Cette disgrâce ne l'empêcha pas d'avoir le coup d'œil si nécessaire aux grands capitaines », ajoute, en manière de réflexion, un historiographe, puisque, malgré son accident, ce héros de la maison d'Autriche a gagné en personne douze batailles.

Il haïssait, disait-il, les flatteurs et les médisants et aimait surtout trois sortes de personnes : les honnestes femmes, les ecclésiastiques craignant Dieu et les vaillants hommes.

On connaît, au moins de nom, les Malatesta, célèbre famille guelfe d'Italie, qui domina à Rimini.

Le premier de ses grands hommes fut Malatesta de Verruchio (1212-1312), cité par Dante à côté de son fils Paolo. Il eut quatre fils : le boiteux *Giovanni*, le beau *Paolo*, le difforme *Pandolfo* et le borgne Malatestino : c'est ce dernier qui succéda à son père et ce fut sous son règne que s'accomplit le drame immortalisé par Dante.

Paolo séduisit la femme de son frère Giovanni, la belle Francesca ; Giovanni surprit les amants et les tua.

Jean Philippson Sleidan, célèbre historien allemand, qui s'était attaché au cardinal du Bellay, fut député de Strasbourg au Concile de Trente. Il avait perdu l'œil droit.

Jean Despautère, dit *le Ninivite*, grammairien fameux, fut également borgne, ainsi que l'indique ce distique, qu'Adrien du Hecquet fit placer sur son tombeau :

(1) Mezeray, *Histoire de France*, *Paris*, 1643-1651.
(2) *Dictionnaire de Trévoux*, 1704, art. *Borgnes*.
(3) Nicolas Vignier, *Sommaire de l'histoire de France*, Paris, 1579, p. 321.
(4) Jean de Heiss, *Histoire de l'Empire*. Paris, 1784, t. I, livre II, ch. xxiv.

Hic jacet unoculus, visu præstantior Argo,
Nomen Joannes cui Ninivita fuit.

Gui Patin a composé sur lui cette épitaphe :

Grammaticam scivit, multos docuitque per annos,
Declinare tamen non potuit tumulum.

« Il savait la grammaire, qu'il enseigna nombre d'années, et cependant il ne put décliner le tombeau. »

Pé-Fournier était un procureur célèbre du temps de Boileau, qui le cite dans sa première satire. On le prétendait borgne et, pour dissimuler cette infirmité, il portait des lunettes, ce qui lui attira cette épigramme de Boursault :

Pé-Fournier, méchant borgne et procureur subtil,
Contre un jeune avocat déployant son babil,
Dit qu'au lieu de raisons, il contait des sornettes,
Des inutilités d'un orateur transi.
« Mes raisons, répondit l'avocat, sont fort nettes
Et rien n'est inutile ici
Qu'un des verres de vos lunettes. »

David de Stetten, conseiller de Ferdinand III et de Léopold Ier, avait perdu l'œil droit, qui était devenu leucomateux.

Saint-Simon rapporte que « la petite vérole avait éborgné Phelipeaux, mais que la fortune l'avait aveuglé ». Phelipeaux était ce théologien, élève et ami de Bossuet, mais ennemi partial et acharné de Fénelon.

(La fin au prochain numéro).

Les Gaités de la rue.

Lu à Versailles cette affiche... suggestive :

Relâche pendant la foire.

N'insistons pas.

PETITS RENSEIGNEMENTS

Association générale des Médecins de France.

(55e *Assemblée générale.*)

L'*Association générale des médecins de France*, dont le siège est à Paris, 5, rue de Suresnes, vient de tenir son Assemblée générale annuelle dans l'amphithéâtre de la Faculté de médecine.

Après l'allocution prononcée par M. le professeur GAUCHER, membre de l'Académie de médecine, président de l'Association, M. le Dr DARRAS, trésorier général, a fait l'exposé de la situation financière. L'Association a distribué, pendant le dernier exercice, en pensions et secours, plus de 200.000 francs ; son avoir actuel dépasse six millions, y compris l'avoir des 93 sociétés locales.

Depuis sa fondation, l'Association générale des médecins de France a payé, en pensions et secours, une somme totale de 54.400.000 francs, dont 1.825.000 francs à des sociétaires et le sur plus à des veuves et orphelins de sociétaires.

M. le Dr SÉAILLES a lu un rapport sur les pensions viagères à accorder en 1914. 13 nouvelles pensions de 800 francs et 4 suppléments de 200 francs ont été votés, ce qui porte à 86 le nombre des pensions en cours (37 à 1000 francs et 49 à 800 francs).

M. le Dr LEVASSORT, secrétaire général, a présenté le compte rendu des actes de l'Association générale pendant l'exercice 1913-1914.

Puis, l'assemblée a discuté divers vœux ; admission dans l'Association des femmes de sociétaires ; mode de nomination des membres du conseil général, tendant à ce que toutes les régions de France soient représentées audit conseil ; interprétation de l'article 5 des statuts, en ce qui concerne « l'aide et la protection » à accorder aux sociétaires ; vœu — souvent renouvelé — demandant que l'Association se spécialise dans les questions de mutualité ; mesures à prendre au sujet de l'affichage, dans les Facultés, des postes médicaux vacants ; vœu relatif à l'interdiction de l'exercice de la médecine, en France, par des étrangers.

L'assemblée a émis, en outre, le vœu que les sociétés locales augmentent leur cotisation, pour distribuer des allocations plus élevées aux veuves et aux orphelins et que les femmes et enfants de médecins fassent acte de prévoyance, en adhérant, en grand nombre, à la société spéciale, fondée il y a un an, pour leur permettre de se constituer une retraite de droit de 350 francs.

Echos de Partout

Les médecins députés. — 170 confrères se sont présentés aux élections, 43 ont été élus. En voici l'imposante nomenclature, par ordre alphabétique :

Augagneur, à Lyon ; Baudet, à Dinan (Côtes-du-Nord) ; Baudon, à la Palisse (Allier) ; Boussenot, à la Réunion. — Cazauvieilh, à Bordeaux ; Chapuis, à Lons-le-Saulnier ; Chassaing, à Ambert (Puy-de-Dôme) ; Clément-Clament, à Bergerac (Dordogne) ; Constans, à Montauban. — Defos, à Moulins (Allier) ; Delelis-Fanien, à Béthune (Pas-de-Calais) ; Delorn-Sorbé, à Pau (Basses-Pyrénées) ; Delpierre, à Clermont (Oise) ; Doizy, à Mézières (Ardennes) ; Dubief, à Mâcon ; Dumont, à Issoudun ; Dupuy (Paulin), à Moissac (Tarn-et-Garonne) ; Durand (Jean), à Castelnaudary (Aude). — Even, à Lannion (Côtes-du-Nord). — Favres, à Saintes (Charente-Inférieure). — Garraud, à Laon (Aisne) ; Guirand, à Lavaur (Tarn). — Lachaud, à Brives (Corrèze) ; Lancien, à Châteaulin (Finistère) ; Laurent (Gilbert), à Roanne (Loire) ; Legros, à Blois (Loir-et-Cher; Lorimy, à Coulommiers (Seine-et-Marne). — Merlin, à Roanne (Loire) ; Morel (Victor), à Montreuil-sur-Mer (Pas de-Calais) ; Mourier, à Alais (Gard) : Navarre, à Paris (XIIIe). — Pacaud, aux Sables-d'Olonne (Vendée) ; Péchadre, à Epernay (Marne) ; Périer (Armand), à Fontenay-le-Comte (Vendée); Peyroux, à Rouen ; Pezet, à Montpellier ; Poirier de Narçay, à Paris (XIVe) ; Pottevin, à Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne). — Queille, à Ussel (Corrèze). — Sarrazin, à Sarlat (Dordogne) ; Schmidt, à Saint-Dié (Vosges) ; Sibuet, à Albertville (Savoie) ; Sireyjol, à Nontron (Dordogne) ; Symian, à Mâcon (Saône-et-Loire). — Théveny, à Arcis-sur-Aube (Aube) ; Thiéry, à Commercy (Meuse) ; Thivrier, à Montluçon (Allier). — Vaillant, à Paris (XXe) ; Vidalin, à Tulle (Corrèze).

(*Bulletin médical.*)

Le pied tango. — Dans une revue médicale sérieuse, qui paraît en Allemagne, le docteur Boehme traite d'une nouvelle maladie qu'il appelle le « pied tango ». Il s'agit d'un certain nombre de symptômes constatés chez des danseurs et des danseuses. Le malade ressent généralement à son réveil une douleur sourde localisée au tiers inférieur du mollet ; le jour suivant, la douleur augmente et le malade éprouve une réelle difficulté à lever le pied. L'observation a révélé que le tendon était extrêmement douloureux. Ce sont les danses nouvelles, le tango, la maxixe, etc., qui ont causé, par leurs figures compliquées, la propagation de cette curieuse maladie.

(*Journal*, 3 mai 1914.)

Consultation médicale par T. S. F. — Le médecin de bord d'un grand paquebot anglais fût consulté, par la T. S. F., par le capitaine malade d'un navire de moindre importance qui n'avait pas de médecin, raconte le *Daily Mail* :

« Peu avant son entrée dans le détroit de Magellan, le paquebot anglais *Orduna* reçut du steamer *Brodstone* un message « sans fil », relatant que le capitaine du bord étant malade demandait au docteur de l'*Orduna* la prescription d'un remède. Le médecin y consentit et posa cinq questions par la même voie, auxquelles il fut répondu vingt minutes après. De sorte qu'à 100 milles de distance, l'ordonnance arriva. Au bout de deux jours, les deux navires arrivèrent à Punta-Arenas, et le médecin de l'*Orduna* toucha ses honoraires. »

(*Journal*, 26 mai 1914).

Nouveaux journaux. — En présence du fléau de la dépopulation, MM. Paul Bureau et Georges Rossignol, ce dernier, auteur de *Un pays de célibataires et de fils uniques*, (Delagrave, 1913), pensent qu'il ne suffit pas de gémir et de lever les bras, ils estiment qu'il faut agir ; aussi, afin de rendre plus efficace encore la propagande qu'ils ont instituée il y a bientôt deux ans, ils viennent de fonder un journal populaire d'action et de documentation : *Pour la Vie* (1) s'adresse à tous les honnêtes gens, sans distinction d'opinion politique ou religieuse ; il veut sonner l'alarme et montrer à la fois la nécessité et la possibilité d'une action féconde et énergique.

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs de s'intéresser à cette propagande patriotique et de la soutenir de leur sympathie.

Le coin de l'Humour. — Vient de paraître « Médecins et Clients », série de 39 dessins médico-humoristiques, dus à Lucien Laby, le fantaisiste auteur des « *Muscles* » et de « *Pathologie* ». Décidément on a de l'imagination à la rédaction du *Rictus* ! Les dessins sont amusants, les légendes spirituelles, et le prix modique de cette plaquette est à la portée de toutes les bourses (1 fr. 50. — E. Bernard, *40, rue Saint-André-des-Arts*, Paris).

(1) Rédaction et Administration : 113, rue du Cherche-Midi, Paris. — *Abonnements* : France, 1 fr. 50 ; Etranger, 2 fr. 50. — *Le journal paraît le 15 de chaque mois.*

Informations et Échos de la Chronique

L'antiquité des stations thermales. — Les thermes de Bourbon-Lancy.

On représente généralement nos ancêtres les Gaulois, comme « une bande de sauvages sans intelligence, sans lois, sans cités, auxquels les légions césariennes seraient venues apporter les premiers bienfaits de la civilisation (1) ». Cela n'est vrai que relativement. Nos aïeux, surtout après le débarquement des colonies étrangères, aux mœurs plus raffinées, se sont heureusement transformés. On les a vus, notamment, former autour des sources thermales des agglomérations d'une plus ou moins grande importance.

Les découvertes faites, en 1840 et 1844, au cours des travaux de réparation des piscines de Bourbon-Lancy, ont permis de reconnaître l'origine celtique de ces thermes. Bien avant les Romains, il y a eu, en cet endroit, « une construction très importante, un lieu tout à la fois de conversation, de flânerie, de tribunal peut-être et de marché ».

On a tout lieu de supposer que Jules César, après la prise d'Alésia, vint se délasser de ses fatigues et chercher dans les eaux de Bourbon le renouvellement de ses forces ; mais, pour Auguste, on a plus que des présomptions, car on a retrouvé une assez grande quantité de pièces à son effigie.

Il y avait autrefois, autour des thermes, et Bourbon-Lancy n'a pas échappé à la règle, toute une industrie importante et prospère. « Là, relate le Dr Compin, étaient des officines de potiers modeleurs, des ateliers de bronziers, de marbriers, de sculpteurs et de peintres... Les artisans et les boutiquiers, installés à proximité des sources, avaient une clientèle énorme à satisfaire. Pas un malade ne quittait la station sans y laisser un objet votif, témoignage de sa reconnaissance envers les illustrissimes Borbo et Damona (les êtres surnaturels auxquels les eaux étaient consacrées), qui lui avaient marqué, pendant son séjour, une efficace protection... L'idée religieuse était, comme on le voit, inséparable de la cure thermale. »

Si on n'avait pas, comme aujourd'hui, des données précises sur les propriétés, le mode d'action et les vertus thérapeutiques des eaux, on possédait à ces époques lointaines des notions de tout cela ; si on doutait de l'efficacité de la cure thermale pour les affections aiguës, on savait le parti qu'on en pouvait tirer pour certaines maladies

---

(1) Dr Paul Compin, *Essai sur les origines et l'antiquité des thermes de Bourbon-Lancy*. Paris, Rousset, 1913.

chroniques, et l'on connaissait les indications respectives de chacun.

Comme à présent, ainsi que nous l'avons longuement exposé à une autre place (1), la « saison » durait les 21 jours fatidiques ; il y avait des médecins aux thermes : les uns, qui suivaient leurs clients aux eaux ; d'autres, attachés à la station. Enfin, les baigneurs ne se contentaient pas de prendre bains et douches ; ils buvaient de l'eau ; et c'est, en vérité, à se demander ce que nous avons innové.

Une station thermale pendant la Révolution.

Au dix-huitième siècle, Plombières était peut-être la station thermale la plus en vogue de l'époque ; c'était le rendez-vous de l'élite de la société et l'on comprend quel coup funeste la Révolution dut porter à sa prospérité.

Les eaux de Plombières ne furent pas cependant tout à fait désertes aux temps révolutionnaires : les recettes des bains et les divers documents publiés par M. Jean Kastener (2), le prouvent suffisamment.

La liste des baigneurs, en 1793, comprend, entre autres personnalités connues, Mme Kellermann, l'épouse du célèbre vainqueur de Valmy ; Mme de Gourcy de Beaufort, la dernière abbesse du chapitre noble d'Epinal ; M. Vosgien, d'Epinal, auteur d'un *Dictionnaire* réputé ; Jean François de Paule de Secondat de Montesquieu, de la famille de l'illustre philosophe ; Louis Balsac, de Rodez, un probable ancêtre de l'immortel auteur de la *Comédie humaine* ; nombre d'officiers supérieurs, négociants, hommes de loi, médecins, etc.

Les grands événements de la Révolution ont eu leur répercusion à Plombières, comme ailleurs ; on y célèbra, en 1793, la fête du 10 août, et l'année suivante celle du 8 juin (20 prairial), en l'honneur de l'Être suprême et de l'immortalité de l'âme. Enfin, le 4 décembre de la même année, voulant donner à leurs concitoyens l'attrait d'un spectacle nouveau, les officiers municipaux de Plombières décidaient de faire un auto-da-fé des titres de noblesse.

Plombières eut, comme on voit par cette analyse sommaire d'une curieuse brochure, une existence assez mouvementée, durant la tourmente révolutionnaire.

La dynastie des Seignette.

Qui de vous, je m'adresse aux praticiens, ne connaît, pour l'avoir prescrit au moins une fois, le *Sel de Seignette* ? Mais lequel d'entre vous pourrait nous fournir des renseignements biographiques sur

---

(1) *Mœurs intimes du passé*, 2e série : la vie aux bains ; cf. *Bulletin de thérapeutique*, 15 septembre 1911 : les stations thermales de l'antiquité.

(2) Jean Kastener, *Une station thermale pendant la Révolution* (Plombières, 1792-1795). Editions du « Pays lorrain » et du « Pays Messin ». Nancy, 29, rue des Carmes, 1912.

son inventeur ? Notre érudit confrère, le Dr E. Olivier, nous apporte le renseignement demandé (1).

Paul-Louis Seignette Des Marais, né en 1743, fit partie de cette grande dynastie de médecins et de pharmaciens, qui inscrivit dans le Codex le Sel de Seignette, encore utilisé de nos jours. Agrégé au Collège royal de médecine de la Rochelle, il avait vécu plusieurs années à Strasbourg, — il y était en 1775, d'après un document inédit, reproduit par M. Olivier — et avait fait à Paris des études prolongées, après les avoir commencées à Angers et à Montpellier.

On lui doit des « Observations sur les moules, considérées comme aliment », où il combat le préjugé défavorable à ces coquillages et où il démontre, par les expériences les plus concluantes, que ce n'est pas à ce bivalve, très sain par lui-même, que doivent être attribués les accidents qui lui sont imputés, mais au peu de précautions qu'on prend pour les recueillir et les conserver dans leur fraîcheur première.

Paul-Louis Seignette des Marais devait posséder une très belle bibliothèque, si nous en jugeons par l'*ex-libris*, charmant de goût et de composition, qu'a reproduit le moniteur spécial les *Archives de la Société française des collectionneurs d'ex-libris et de reliures artistiques*, de février 1912.

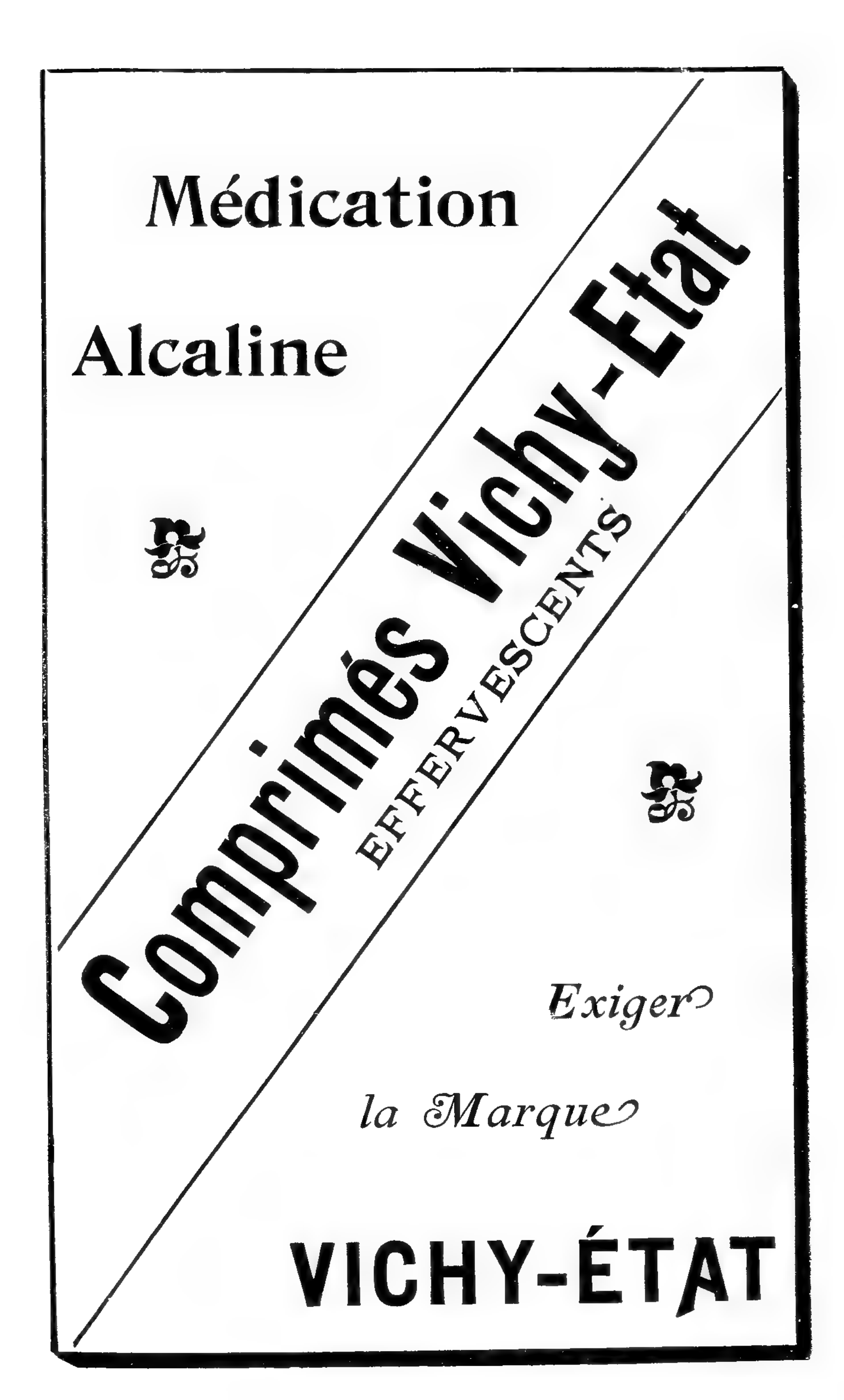
La vulgarisation de l'hygiène par la chanson.

Sait-on qu'on eut l'idée, et que celle ci même fut mise en pratique, de vulgariser l'hygiène par le moyen de chansons ?

C'était vers 1830. Le choléra décimait les villages bretons ; les médecins et les prêtres recommandaient en vain la prudence et la sobriété à leurs clients et à leurs ouailles. On ne tenait aucun compte de leurs prières et de leurs menaces. Tout à coup paraît une chanson, qui renferme les mêmes avis sous une forme vulgaire... Et voilà les plus récalcitrants soumis, et les progrès du fléau s'arrêtent comme par enchantement ! Quinze ans plus tard, M. de Salvandy, alors ministre de l'instruction publique, se souvenant sans doute de la tentative antérieure couronnée de succès, instituait une commission, chargée de faire noter en musique, à l'usage du peuple, les plus beaux morceaux de nos poésies nationales et religieuses, et de mettre au concours, sous forme de chansons, tous les sujets de morale et d'hygiène, la satire des préjugés funestes, l'exaltation des nobles sentiments, etc., etc.

Parmi les commissaires, nous relevons les noms de Saint-Marc Girardin, Rendu... et Orfila. Il serait curieux de retrouver le rapport rédigé par ces éminentes personnalités, si toutefois il existe encore dans les archives du ministère.

(1) *Un médecin de la Rochelle, Paul-Louis Seignette des Marais* (1743-1789) ; son éloge par l'abbé Souzy, par le Dr E. Olivier. Extrait du *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, Paris, 16, rue Bonaparte, chez le secrétaire général, 1913.


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

Ce qu'on lit dans les vieux bouquins

Une étiologie inconnue de l'helminthiase.

En lisant l'Histoire de l'Afrique et de l'Espagne, intitulée *Al-Bayano'l-Mogrib* (titre de l'ouvrage écrit à la fin du VIIe siècle de l'hégire, XIIIe siècle de J.-C.), j'ai relevé le passage inclus, qui me semble susceptible d'intéresser vos lecteurs, en raison de son caractère maléfique, et par l'étiologie bizarre attribuée à une helminthiase. J'ai trouvé aussi très intéressant le mode d'alimentation exogène du parasite.

Sous le règne d'Obeyd Allah, un cheikh avec ses chevaux se mit en voyage et il s'installa, pour passer la nuit, dans une mosquée avec ses bêtes : « Comment, dit-on aux voyageurs, pouvez-vous mettre vos chevaux dans la mosquée ? — Leurs excréments et leur urine sont purs, dirent-ils, puisque ce sont les chevaux du Mahdi. — Ce qui sort du corps du Mahdi, repartit le gardien du temple, n'est pas pur ; comment ce qui sort du corps de ses chevaux le serait-il ? Alors, l'accusant d'avoir médit du Mahdi, ils s'emparèrent de lui et le menèrent au prince, qui l'envoya exécuter au dehors, un soir veille de vendredi ; mais cet homme, près de mourir, lança une malédiction que Dieu exauça, car il frappa son meurtrier d'une vilaine maladie, dite des « vers cucurbitains » (tænia) ; des vers semblables à des grains de courge, pénètrant dans son corps par l'anus, lui dévoraient les intestins et les parties avoisinantes. On lui apportait de grosses queues de mouton, qu'il s'introduisait dans l'anus, pour donner aux vers de quoi manger, et ainsi se procurer à lui-même un peu de soulagement ; quand on enlevait une queue, elle était entièrement dépouillée, et on la remplaçait par une autre ; mais les vers, continuant leur travail destructeur, finirent par lui dévorer les parties génitales, et il mourut.

(Extrait de l'Histoire de l'Afrique et de l'Espagne, intitulée : *Al Bayano'l-Mogrib*, t. I, p. 427).

Dr EDMOND-VIDAL.

Singulière vertu du plomb.

Voulez-vous me permettre d'apporter ma très légère contribution à votre œuvre, qui occupe si agréablement les loisirs d'un retraité de la médecine ?

A la page 46 de la 2e série de *Mœurs intimes du passé*, vous dites, en parlant des athlètes tenus à la continence : « On leur recommandait de porter des plaques de plomb sur les reins ; il serait bien osé de prétendre que le moyen fût d'une efficacité certaine. »

La vertu du plomb me paraît, comme à vous, plus que douteuse ; mais les Anciens devaient croire ce métal contraire à l'amour,

comme on peut en juger par un passage d'Ovide (*Métamorphoses*, l. Ier : Aventure d'Apollon et de Daphné), passage que j'ose vous rappeler, en lui donnant une traduction de mon cru.

Cupidon a été blessé par les paroles de mépris de Phébus contre lui et ses armes ; alors,

De son carquois garni de ses traits dangereux
Il en retire deux de vertu différente :
L'un porte de l'amour la flamme dévorante,
Il est très acéré et étincelant d'or ;
L'autre ne lui permet de prendre son essor,
Il est fait d'un plomb vil, sa pointe est émoussée.
Cette dernière flèche est à Daphné lancée ;
L'autre frappe Apollon et glisse dans son cœur
Un feu dont rien ne peut atténuer l'ardeur.
Phébus aimera donc ; la fille du Pénée
A ignorer l'amour par contre est condamnée...

Dr Renaut (*Nantes*).

Socrate et le bourdonnement des moustiques.

Il est des collaborateurs de la *Chronique* qui lisent la Bible dans le texte, c'est-à-dire l'Ancien Testament en hébreu, le Nouveau en grec. Je m'incline devant eux, chapeau très bas ; leur érudition me stupéfie. J'ai obtenu jadis, il y a fort longtemps, le prix de version grecque et de thème grec ; je me reconnais incapable de lire deux lignes de grec ! Si je reviens aux classiques, c'est à l'aide de traductions. Même en traduction, je goûte Aristophane. Voici un passage des *Nuées*, que je crois devoir reproduire :

Le disciple. — Chéréphon demanda à Socrate si le bourdonnement des moustiques vient de la trompe ou de l'anus. Il a répondu que les moustiques ont l'intestin étroit ; à cause de cette étroitesse, l'air y passe avec effort ; l'ouverture de l'anus terminant l'intestin, l'anus produit ce bourdonnement par l'effort de l'air.

Strepsiade. — Ainsi, l'anus des moustiques est une trompette. O trois fois heureux l'auteur d'une si belle découverte ! Il ne doit pas être embarrassé pour gagner des procès, celui qui a pu pénétrer à fond l'intestin du moustique ?

Entre nous, tout cela m'est bien égal ; ce que je voudrais, c'est qu'il n'y eût pas de moustiques. Depuis les admirables travaux de Laveran, nous savons que le moustique est l'un des plus grands fléaux du globe terrestre.

Dr Rosaime.

Correspondance médico-littéraire

Réponses

De quand date la première application de sangsues (XI, 553). — Un « compte du roi Louis XI » de 1470, signalé par M. Grave (*Etat de la pharmacie en France*, p. 107), porte la mention d'un paiement à Jean Caudure, apothicaire à Amboise, premièrement de deux douzaines de sangsues, puis de flacons d'étain « pour l'Eau de Roses et Eau de Fumeterre ».

Un potard.

L'ail, remède populaire (XIV, 191, 468, 606). — Raspail, qui voulait tuer tous les vers parasites de nos corps, attribuait une grande vertu à l'ail et à tout condiment aromatique. Nous avons vu des personnes entièrement guéries de leur maux par l'usage des pilules d'assa fœtida, qui sentent l'ail pourri.

L. G.

— Autrefois, à Strasbourg, quand notre chatte avait fait des petits et qu'on avait noyé toute la portée, l'animal avait ses glandes mammaires fortement engorgées pendant les jours suivants. Pour la soulager, notre vieille bonne, native d'un village du Bas-Rhin, près de Fort-Louis, enfilait des gousses d'ail sur un fil et attachait ce chapelet malodorant autour du cou de la jeune mère, qui supportait la procédure avec beaucoup de patience.

Y a-t-il une méthode scientifique de l'art vétérinaire qui justifie cette thérapeutique, ou est-ce de la vraie médecine populaire ?

J'ai aussi vu appliquer de l'ail sur des dents malades, principalement sur des abcès dentaires.

Bd.

Ecorcher le renard (XIX, 693). — Je viens de lire l'article très intéressant du Dr Drouet, sur les expressions « écorcher le renard, renarder » (vomir) ; mais pourrait-il me dire pourquoi, dans la montagne vosgienne, cette expression a été remplacée par celle de *Katzer* (*Katz*, le chat) ?

N'y aurait-il pas, dans l'une et l'autre expression, allusion à la difficulté du vomissement, « qui est de telle sorte que l'on éprouve à le subir la même peine qu'à faire sortir une queue de renard ou une queue de chat de son gosier ? »

Dr Beuvignon (*Commercy*).

Matches sensationnels (XV, 646). — Il existe, comme on sait, une ligue contre le paludisme, en Algérie. C'est à cette ligue que les Drs Alcide Treille et Legrain (de Bougie) adressaient, naguère, le

défi suivant, que nous remet en mémoire votre article sur le match Péan-Verneuil :

« Nous soussignés, docteur Em. LÉGRAIN, ancien médecin militaire, médecin de l'hôpital civil de Bougie, etc., etc...

« Docteur Alcide TREILLE, ancien médecin militaire, etc., etc...

« Mettons au défi les promoteurs de la campagne actuelle contre les moustiques en Algérie, de nous donner — et cela sans que nous nous soumettions à aucune précaution, à aucun traitement préventif — la fièvre parfaite, au moyen de moustiques auxquels on aura fait piquer un malade atteint de fièvre quarte, le seul type de fièvre (*quartana te teneat*) sur lequel on puisse compter pour une observation précise et de longue durée. »

Nous ne sachions pas que le cartel ait été relevé.

GALENUS.

Quelle était la maladie de Boccace (XX, 722 ; XXI, 191). — M. HAUVETTE, qui vient de publier sur l'auteur du *Décaméron*, un livre des plus attachants, nous adresse la réponse suivante, à la question posée dans nos colonnes par M. René BRANCOUR :

« Je lis dans le n° 6 de la présente année de la *Chronique médicale*, page 191, la question relative à la maladie de Boccace. J'avoue que, pour ma part, malgré la thèse de M. H. COCHIN, je n'ai jamais douté que l'auteur du *Décaméron* n'ait été atteint de la *gale* vers la soixantaine ; et j'ai osé le dire sans réticence, pages 448 et suivantes de mon livre récent, consacré à étudier sous tous ses aspects la personnalité de BOCCACE.

« Sans prétendre à aucune compétence en ces matières, il m'a suffi de voir que Boccace lui-même déclare sans ambages que sa maladie était la *scabies sicca*. Au reste, nous sommes très bien renseignés sur les symptômes de son mal, comme sur l'extraordinaire médication à laquelle le malade fut soumis. Puisque la question paraît intéresser quelques-uns de vos lecteurs, je ne puis mieux faire que de vous envoyer, ci-joint, la traduction littérale de la lettre (en latin), dans laquelle Boccace nous donne tous ces détails. »

H. HAUVETTE.

Lettre de Boccace à son ami Mainardo dei Cavalcanti, écrite de Certaldo en août 1373.

... Depuis que je t'ai vu pour la dernière fois, ma vie a été toute semblable à la mort, plongée dans l'affliction, le marasme, odieuse à elle-même, en proie à plus d'un fléau ; avant tout j'ai souffert d'une démangeaison continuelle et brûlante, et c'est la « scabies sicca », dont le travail incessant de mes ongles, jour et nuit, ne suffit pas à arracher les écailles (*squamas et scoriam*) ; avec cela je souffre de la paresse de mon ventre alourdi, d'une constante douleur des reins, d'un gonflement de la rate ; la bile me brûle ; j'ai une toux haletante, la respiration rauque, la tête étourdie, et bien d'autres misères ; si je te les énumérais, tu devrais reconnaître que tout mon corps est languissant, et toutes mes humeurs en lutte. Aussi

m'est-il pénible de regarder le ciel ; le poids de mon corps est insupportable, mes pas chancelants, mes mains tremblantes, mon visage défait, l'appétit nul ; tout me rebute...

Voilà pour les symptômes généraux : ensuite est décrite une crise particulièrement grave, qui eut lieu le 12 août :

Vers le coucher du soleil, une fièvre intense envahit tout à coup mon corps épuisé, faible, respirant à peine ; l'assaut fut si violent que je me crus vaincu dès l'abord ; je me mis au lit, convaincu que je n'en descendrais plus sur mes pieds, et pendant toute la nuit le feu ne fit qu'augmenter dans mes veines. En proie à cette brûlure et à une violente douleur de tête, je ne savais que pousser des gémissements embrasés, avec quelques faibles paroles attestant ma douleur ; je me tournais de-ci de-là, cherchant à apaiser ma fièvre par le mouvement et par la fraîcheur relative des vêtements...

Alors Boccace pense à la mort, et sa servante ne sait que pleurer, lui prodiguant quelques encouragements, dont la naïveté a pourtant l'heureux résultat de faire sourire le patient. Mais voici un curieux symptôme qui se produit alors :

Arrivé au plus profond de la nuit, il me sembla qu'une flamme chassée de l'intérieur vers le dehors, du nombril au fond du ventre et à l'aîne droite m'embrasait tout entier ; espérant que la fièvre allait sortir avec cette brûlure, je me mis à attendre un peu plus patiemment...

Le jour paraît, et les amis de Boccace l'engagent à appeler un médecin ; malgré son peu de confiance, le malade y consent, et voici la consultation, suivie du traitement inhumain qui fut infligé au patient :

Le médecin, voyant cette tache de feu (1), y reconnut un indice d'inflammation du foie ; il déclara qu'il fallait évacuer les humeurs superflues et nocives, et sans retard procéder à la cure, qui serait suivie de guérison immédiate ; si l'on tardait seulement d'un jour, c'était la mort dans un délai de quatre jours. J'eus peur, et je dis au médecin d'arriver au plus tôt. On prépare aussitôt les instruments de mon supplice, le fer et le feu, on allume des lampes, on les applique à ma chair où elles s'éteignent, on les retire enfin ; puis, à coups répétés de rasoir, aux endroits mêmes qui avaient été préalablement brûlés, ma peau est entamée. On recommence l'opération, non sans me mettre à une extrême torture, et l'on ne s'arrêta pas avant de m'avoir tiré une grande quantité de sang, ou plutôt, à en croire le médecin, de poison mortel. Cela fait, il me dit : tu es guéri. Je le crus aisément ; car, si pendant les deux nuits précédentes, je n'avais pas fermé l'œil, cette fois, soulagé, je pris un peu de repos.

Puis, de jour en jour, Boccace reprit des forces.

---

(1) Dans ce qui précède, il n'a pas été question de cette tache. Je dois signaler que le texte de la lettre est fort incorrect dans la copie que nous en possédons.

En ce qui concerne la gale, je signale encore ces vers d'un sonnet du poète (nº 9 de l'éd. Baldelli) de peu postérieur à la lettre :

E quantunque a grattar della mia rogna
Io abbia assai nel mio povero stato.

Boccace était donc convaincu qu'il avait la gale ; se trompait-il ?

H. Hauvette.

— François Corazzini a publié à Florence, en 1877, chez Sansoni, les lettres de Jean Boccace ; l'une d'entre elles, inédite, est adressée *al generoso cavaliere messer Maghinardo dei Cavalcanti, preclaro maniscaleo del regno di Sicilia*. Nous la trouvons page 275 du recueil, avec une note intéressante, où il est rappelé que, dans ce siècle, la gale (*Scabbia*) eut une prédilection pour les poètes et que, entre autres, Pétrarque en fut atteint, comme notre auteur.

Postquam ergo... te ultimum vidi, semper vita fuit fere simillima morti, afflicta, tediosa et sibimet odiosa, non unico tantum vexata stimulo ; nam ante alia incessabile mihi et *igneus pruritus* fuit, et est, sic et *scabies sicca, cujus abradere squamas aridas et scoriam die noctuque vix sufficit unguis assidua,* praeterea ventris ponderosa segnities, splenis turgiditas, bilis incendium, tussis anhela, raucum pectus, et attonitum caput...... Stant tamen inter tot mala vivax oculorum acies nec ulla adhuc infectus nausea stomachus et post fricatam unguibus diu scabiem, gratissima somni quies... Sexagesimum enim annum ago (1373).

Poussé par ses amis, Boccace fait appeler un médecin.

Hic autem postquam vidit *igneam illam maculam e vestigio hepatis ferventis*, opus esse dixit superflua nocuaque ad exteriora mittentis eumque morbum festina curatione indigere ; quod si fieret salus, adesse illico ; si vero differatur per diem tantum me infra quartum diem iturum mortem. Parantur in scarnificationem meam instrumenta, ferrum et ignis ; et accensis lampadibus et in meam carnem extinctis atque infixis et demum sublatis, et crebris cultro tonsorio eisdem locis ante preustis ictibus fracta cute ; iterum apponuntur, non absque maximo cruciatu meo, et sic his attrahentibus non ante destitere quam multum sanguinis, imo, ut medicus asserebat, veneni letalis emungerent... Sensim priscae redire vires... (Pages 281-286.)

En présence de tous ces symptômes, le médecin appelé fait le diagnostic d'inflammation du foie.

Son traitement est le suivant : débarrasser *immédiatement* l'organisme de tous les matériaux superflus et nuisibles qui l'encombrent. Pronostic bénin, si cette petite opération est faite sur-le-champ ; sinon, la mort peut survenir dans les quatre jours. Boccace se soumet au traitement : cautérisations au fer rouge, incisions et scarifications avec le rasoir. Le venin mortel coule avec le sang de l'hémorragie. Le sommeil et les forces reviennent et Boccace se sent mieux.

Dans un ouvrage fort intéressant et nouveau : « *Boccace*, étude biographique et littéraire », le très érudit M. Hauvette, professeur de l'Université de Paris, a étudié la maladie de Boccace ; nous y trouvons, page 448, le passage suivant :

« Depuis plusieurs années le conteur vieillissant se plaignait fréquemment de sa santé ; mais c'étaient des allusions fugitives qui se rapportaient de préférence à un embonpoint incommode, pénible même dès qu'il fallait se déplacer. L'année 1373 fut particulièrement douloureuse, et une lettre de Boccace, commencée le 10 août, terminée le 28, adressée de Certaldo à son jeune ami et bienfaiteur Mainardo dei Cavalcanti, fournit les renseignements les plus circonstanciés sur le mal dont il souffrait... Boccace s'explique nettement, il avait la gale : *scabies sicca.* »

Cette mésaventure n'était pas rare à une époque où les soins les plus élémentaires de l'hygiène, ou plutôt de la propreté, étaient orgueilleusement méconnus : Boccace se vantait avec une visible complaisance de ne se débarbouiller pour ainsi dire jamais ; il devait lui en cuire !.....

« On le flamba, on le taillada sans merci à coups de rasoir, et cette médication barbare, qui avait pour effet de détruire ou d'expulser une grande partie des parasites logés sous l'épiderme, lui apporta quelque soulagement après d'horribles tortures. »

M. Henry Cochin (1) prétend que la maladie de peau de Boccace n'était point la gale, comme le disent la plupart des historiens. « Pétrarque, dont les préjugés contre les médecins étaient invincibles, avait longtemps obtenu de lui qu'il souffrit sans leur secours. Peut-être eût-il mieux valu qu'il persévérât dans cette résolution ! Nous apprenons, en effet, qu'ils lui firent subir un traitement atroce, le torturèrent avec des ventouses scarifiées et le laissèrent dans un grand état de faiblesse...

« Les passages malheureusement trop courts, dit en terminant M. H. Cochin, où Boccace parle de sa maladie, ne suffisent pas pour établir un diagnostic certain ». Cependant, de l'avis d'un savant médecin à qui il les soumit, il conclut au diabète qui aurait été la cause unique de tous ces maux.

Tiraboschi, dans son *Histoire de la littérature italienne* (liv. III, ch. II), ne parle pas de la maladie de Boccace.

Ginguené, au contraire. (*Histoire littéraire d'Italie*, III, p. 28, Paris, 1811), nous dit : « A peine Boccace était-il établi à Certaldo qu'il fut attaqué d'une maladie interne accompagnée d'une éruption dont son corps fut tout couvert, et qui le rendit un objet dégoûtant pour lui-même. Ses forces furent bientôt comme anéanties et il resta dans un état d'abattement qui ne lui permettait plus d'écrire, de lire, ni même de penser. Une crise terrible, une fièvre ardente, un délire nocturne, qui lui fit voir, dans une vie future, les objets

---

(1) *Boccace, études italiennes* ; Paris, Plon, 1890, in-12, pp. 166 et suiv., note.

les plus effrayants, opérèrent en lui une révolution salutaire ; il guérit et se trouva même promptement en état, quoique très affaibli par ses maladies, de répondre à une nouvelle marque d'estime que lui donnaient ses concitoyens » (on lui donna la chaire spéciale, fondée récemment, pour la lecture publique de la *Divine comédie* (de Dante).

Ginguené ajoute en note : *Comincio a molestarlo schifosa scabbia, che rendeva gli la vita tediosa e afflitta. Aggravò il male debolezza d'intestini, ostruzione di milza ed accensione di bile che le afflissero co' i sintomi i più sinistri.* « Il commença à souffrir d'une gale dégoûtante qui lui rendait la vie pénible et l'affligeait. Son mal fut aggravé par une faiblesse des intestins, un engorgement de la rate, un bouillonnement de la bile, — des troubles biliaires — accompagnés des symptômes les plus fâcheux. » — Et le comte J.-B. Baldelli, membre de nombreuses sociétés savantes d'Italie, érudit distingué, dont la *Vie de Boccace*(Florence, 1806) fait autorité, et qui a fourni à Ginguené les lignes qui précèdent (pp. 199 et 200), ajoute l'énumération des symptômes qui accompagnaient tous ces troubles ; *raucedine di voce, cioè invasamento di capo, tosse affannosa e tanta prostrazione di forze che appena poteva alzar le luci al celo, et mover l'onerosa mole delle sua membra. Era la mano tremante, e tinto il volto del pallore di morte. Perdea la memoria e pareagli semi spento l'ingegno. Le lettere, i libri di letti gli erano odiosi, perchè colla prostrazione delle forze, pareva infievolirsi quell'animo di forte tempra* (ch. XL.).

Baldelli raconte ensuite (XLI) la fièvre ardente et le délire violent de Boccace ; au ch. XLVI, il ajoute : « depuis son infirmité, Boccace ne recouvre ni la santé ni les forces ; il lui fallait jusqu'à trois jours pour terminer une lettre » ; et c'est dans cet état d'épuisement qu'il apprend, d'abord par la voix publique, la mort de Pétrarque, celui qu'il appelait son père et son maître. Boccace adresse aussitôt ses condoléances et l'expression de son chagrin au gendre de Pétrarque, François de Brossano : « depuis dix mois, dit-il, que j'explique publiquement dans ma patrie la comédie de Dante, je suis attaqué d'une maladie plutôt longue et ennuyeuse qu'accompagnée d'aucun danger. » Il décrit ensuite l'état de langueur, de maigreur et de faiblesse où il est réduit. A peine a-t-il pu se traîner jusqu'à Certaldo, *in avitum Certaldi agrum*, dans la maison de ses pères, où il continue de languir, n'attendant plus sa guérison que de Dieu. Baldelli termine par cette phrase (XLIX, p. 212) : « fu il letal morbo un disordine di stomaco che aggravò l'applicazione indefessa e istancabile di lui ». Boccace mourut de troubles stomacaux, aggravés par le surmenage.

Tels sont les matériaux qu'il est possible de trouver, concernant la maladie et la mort du conteur florentin. Je laisse à d'autres, plus compétents en médecine, le soin de faire un diagnostic rétrospectif.

Dr BERCHON.

Chronique Bibliographique

Boccace, Etude biographique et littéraire, par Henri Hauvette. Paris, Arm. Colin, 1914.

M. Henri Hauvette, professeur en Sorbonne, qui, il y a deux ans, nous avait donné un livre sur Dante, vient de faire paraître un volume fort attrayant sur le grand conteur florentin.

L'Italie a célébré dernièrement le sixième centenaire de sa naissance et le livre vient fort à propos nous rappeler que Boccace ne doit pas être un inconnu pour nous, Français. Nous le connaissons généralement peu, le jugeons fort mal, et sa réputation, chez nous, est détestable, depuis que La Fontaine, prenant dans le *Décaméron* quelques « contes » licencieux, les « a transformés, par son tour d'esprit personnel, pour en faire des chefs-d'œuvre de grivoiserie légère ».

Boccace est né à Paris, d'une mère parisienne ; bien des gens l'ignorent ; admirons, en passant, cette dédicace exquise et toute charmante, qui se cache modestement en première page du livre : « A la mémoire de la Parisienne inconnue, qui donna le jour à l'auteur du *Décaméron*, en 1313. » Avant de tourner la page, ne nous inquiétons pas de la qualité de l'ouvrage, car nous sommes d'ores et déjà assurés que M. Hauvette est un grand ami de Boccace, pour lequel il a un véritable culte, et qu'il a mis toute son âme à rédiger cette étude.

Boccace se rattache donc fortement à la lignée des écrivains gaulois.

Combien de Français seraient étonnés, si on leur disait que le *Décaméron* n'est qu'une faible partie du bagage littéraire de Boccace ; car c'est par ses « nouvelles » que nous le connaissons uniquement. Ils sont une infime minorité, ceux qui sont familiers avec ses œuvres. A tous les autres s'adresse le livre nouveau.

Ainsi que le dit l'auteur, la tâche est difficile : la série des rébus commence avec la naissance de Boccace et ne s'achève guère qu'à sa mort. Partout on hésite, on tâtonne, on discute, aussitôt qu'il s'agit de fixer une date. M. Hauvette entre franchement dans la discussion de tous les problèmes qui peuvent se présenter et, grâce à une bibliographie très étendue, permet au lecteur curieux de se documenter plus à fond sur ces questions nouvelles. Il a étudié les divers ouvrages de Boccace à leur rang, dans l'ordre chronologique, disposition qui a l'avantage de faire ressortir l'intérêt psychologique de ces œuvres, qui sont, pour la plupart, en étroit rapport avec la biographie de leur auteur. » Le *Décaméron* y occupe le centre du livre, il fut écrit en pleine maturité, il y est l'objet d'une étude spéciale.

Carducci, le grand poète, assistant un jour à la pose de la première pierre d'un monument à Boccace, le saluait à la fois comme le

père de la prose italienne, comme un homme bon et libre, dont la vie entière peut tenir dans cette formule, modeste et glorieuse, qui fut d'ailleurs son épitaphe : *Studium fuit alma poesis*. Le *Décaméron* fut une grande œuvre d'art ; comédie humaine de tous les siècles, elle existe dans tous les pays, dans toutes les conditions sociales ; c'est l'œuvre qui, après la *Divine Comédie*, atteste le plus la puissance du génie italien.

Les autres et nombreuses œuvres de Boccace, la *Fiammetta*, le *Filocopo*, le *Filostrato*, la *Teseide*, l'*Ameto*, le *Ninfale Fiesolano*, le *Corbaccio*, les *Eglogues*, toutes les *œuvres latines*, sont décrites avec force détails par M. Hauvette et cette partie de l'ouvrage est d'autant plus intéressante et précieuse pour les lettrés, que les « *œuvres mineures* » de Boccace sont fort difficiles à acquérir et très recherchées des bibliophiles.

En un mot, nous avons dans ce livre « magnifique » un guide sûr et un résumé fidèle des plus récents travaux concernant le conteur florentin. Ecrit dans un style clair, concis, limpide, œuvre d'un vrai savant fort apprécié en Italie, il recueillera les suffrages de tous les médecins lettrés, qui apprendront beaucoup à sa lecture.

Dr Berchon.

E. Legrain. — *La légende de Maillot* (2e édition, opuscule de 50 pages ; Paris, Maloine, éditeur.)

Cet opuscule, extrait du *Traité clinique des fièvres des pays chauds* (Paris, 1913) du même auteur, est écrit dans le but de détruire ce que, dans la littérature médicale classique, on désigne communément sous le nom de l'« Œuvre de Maillot ». L'auteur, avec une érudition incontestable, apporte à l'édification de sa thèse un certain nombre de faits, dont on ne peut méconnaître l'importance et l'exactitude.

On doit compter, en effet, que les épidémies qui ont ravagé la garnison de Bône en 1832 et 1833, avant l'arrivée de Maillot, étaient la conséquence de l'insalubrité de la ville et de l'encombrement des troupes et comprenaient toutes les maladies favorisées par ces causes, la fièvre typhoïde en particulier. Il est certain aussi qu'en 1834, pendant le séjour de Maillot à Bône, ce médecin a considéré, comme paludéennes, bien des fièvres qui ne l'étaient pas, parmi lesquelles encore la fièvre typhoïde. On ne peut davantage mettre en doute que Maillot n'a apporté aucune innovation au traitement des *fièvres quarte et tierce* par la quinine ; celle-ci y était appliquée avant lui et, comme le dit E. Legrain, « très judicieusement ». Par sa méthode de quininisation à outrance, Maillot a cru, à tort certainement, prévenir la transformation des fièvres intermittentes de Bône en fièvres typhoïdes. Enfin, cette méthode, appliquée par la suite sans discernement anatomo-clinique, n'a pas toujours aidé à éclaircir la pyrétologie des pays chauds.

Est-ce à dire cependant que, comme le veut E. Legrain, l'*œuvre* de Maillot se réduise à une *légende* ?

Cette œuvre consiste en ce que Maillot sut, grâce à une clair-

voyance clinique certaine, dans cette pyrétologie complexe de Bône de 1834, à côté des fièvres continues *vraies* (gastro-entérites et gastro-céphalites, c'est-à-dire dothiénentérie et autres maladies infectieuses, pas encore différenciées en 1834), à côté des fièvres intermittentes *vraies*, tierce et quarte, discerner des fièvres rémittentes et « pseudo-continues », comme il les a nommées. Ce sont celles-ci qu'il rapproche des fièvres intermittentes vraies, qu'il considère comme de nature paludéenne, et qu'il traite « avec hardiesse », en pleine réaction fébrile, par la quinine à haute dose, alors que ses contemporains, les tenant pour des fièvres continues vraies, les traitaient par des antiphlogistiques. En affirmant dès lors l'existence du paludisme pseudo-continu, le plus grave de tous, Maillot apportait un progrès réel dans la connaissance et surtout la thérapeutique de la malaria. *Toute son œuvre est là.*

Pourquoi E. Legrain la nie-t-il ? Parce qu'il n'admet comme paludisme que le paludisme tierce et quarte avec ses variétés, double-tierce, double-quarte, quotidienne, etc., et ne croit pas à la réalité du paludisme continu ou pseudo-continu, de celui justement qui a fait l'objet des travaux de Maillot. Et il n'est pas possible qu'il l'admette, puisqu'il se refuse encore à accepter comme vraie l'existence de l'agent pathogène du paludisme, l'hématozoaire de A. Laveran, base, incontestable et incontestée, du diagnostic scientifique de la malaria.

L'œuvre de Maillot n'est pas une légende. Même en la réduisant, on en saisit la beauté, si on se reporte à l'époque (1830-1834) de ses débuts, époque où la thermométrie clinique était encore peu appliquée et où la méthode anatomo-clinique, avec les Laënnec et les Louis, prenait à peine naissance. Les idées de Maillot qui, comme il l'a dit, « portaient en elles une puissance d'expansion irrésistible », demeurent plus que jamais des idées scientifiques. Et l'on ne peut encore que lui donner raison, quand, en 1886, applaudissant un des premiers aux communications initiales de A. Laveran, il prenait pour la défense de ses idées sa « plume octogénaire ».

J. Rieux.

Dr Hamaide et Nigay. — *Les régimes alimentaires dans les maladies des voies digestives et de la nutrition.* Paris, E. Bougault, édit., 1913.

Nul ne doute, à l'heure actuelle, que, dans les maladies qui atteignent les voies digestives, de même que dans le diabète, la goutte, etc., le régime alimentaire constitue une des parties les plus importantes de la thérapeutique. Aussi ceux de nos confrères qui exercent dans les stations thermales où, le plus communément, sont envoyés arthritiques, obèses, podagres, entéritiques, etc., ont-ils dans leurs habituelles attributions la surveillance attentive des menus de leurs clients. Deux d'entre eux, qui les suivent scrupuleusement, l'un à Plombières, l'autre à Vichy, ont écrit ce guide pra-

tique et clair. Il ne sera pas seulement utile à leurs collègues, mais aussi à tous les praticiens qui se trouvent journellement aux prises avec les difficultés d'une diététique dont les éléments sont encore discutés, mais dont la nécessité est un axiome de médecine actuelle.

H. Perraudeau. — *Le Marquis du Planty.* — Pages d'histoire audonienne. Paris, Jouve et Cie, éditeurs.

Pour avoir évolué dans le cadre étroit d'une ville alors petite, la vie du Marquis du Planty, docteur de la Faculté de Paris, maire de Saint-Ouen, n'en est pas moins pleine d'enseignements utiles. Elle nous montre les services inappréciables que peuvent rendre ceux des nôtres qui, sans arrière-pensée de dignités ou d'honneurs, consacrent à la chose publique une partie notable de leur temps. Elle justifie le mot de Navarron : « La vie des hommes qui se sont illustrés par leur abnégation, leurs vertus et leur dévouement à l'humanité, doit être donnée en exemple au peuple. »

Raymond Clauzel. — *L'Extase,* roman. Paris, Alf. Leclerc, édit., 1912.

C'est une bien curieuse étude qui se déroule dans ces pages élégamment écrites, une étude d'âmes, les unes simples, les autres pieusement compliquées, mais toujours très humaines ; mais les unes et les autres aboutissent, malgré des envolées de religion contemplative et mystique, à des sentiments et à des gestes d'humanité courante. Au demeurant, une belle œuvre, hautement pensée, originale et pleine d'attraits.

H. B.

L.-C.-E. Vial. — *Les erreurs de la science*, 3e édition, chez l'auteur.

L'idée directrice de l'auteur de ce livre ne pourrait être mieux exposée que par lui-même. Nous lui laissons la parole :

L'Univers est un grand couple dynamique mâle et femelle de force et de matière, dont *l'acte générateur* repose en entier sur la contradiction. La Création, qui en est issue, est un grand roman d'amour dont toute l'action se passe entre un positif qui devient négatif et un négatif qui devient positif, quels que soient la figure et le costume des héros créateurs. Source de la vie et base fondamentale de la mécanique universelle, cet acte est donc le symbole le plus élevé de la pensée divine.

Comprends, si tu le peux, et conclus, si tu l'oses !

L. R.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

Les borgnes célèbres,

Par les Docteurs Cabanès et R. Coulomb.

(Fin.)

Dans des temps plus modernes, nous devons réserver une place, dans notre galerie de borgnes notoires, à un homme dont un savant illustre (1) a pu dire qu'il eut « toutes les sciences dans la tête et



CONTÉ.

tous les arts dans la main » : Conté ne fut pas seulement ingénieur, physicien, mécanicien ; il eut aussi un véritable talent comme peintre, mais c'est par son génie inventif, qu'il sut appliquer dans toute l'étendue du domaine scientifique, qu'il s'est surtout fait connaître.

On ne saurait dénombrer toutes les applications pratiques des

(1) Monge.

sciences physiques et mécaniques qui lui sont dues : tantôt exécutant un outil pour frapper les monnaies, tantôt une machine hydraulique, pour remplacer celle hors d'usage de Marly, tantôt des crayons à dessiner, qui portent encore son nom ; s'occupant, à un autre moment, du blanchiment des toiles ou de l'aérostation militaire, qui le compte au nombre de ses précurseurs.

Un accident vint très fâcheusement interrompre les travaux qu'il poursuivait, dans son laboratoire de Meudon.

Il était, au rapport d'un de ses biographes (1), occupé d'une expérience nouvelle sur l'action réciproque des gaz et des vernis. Plusieurs matras étaient remplis des différents gaz en expérience ; une lumière était dans le laboratoire, mais à l'extrémité. Il déboucha l'un des matras. Malgré l'ordre qu'il avait donné, la porte était restée entr'ouverte. Le courant d'air ayant porté le gaz hydrogène jusqu'à la lumière, aussitôt éclatait une violente explosion. On accourut au bruit et on trouva l'expérimentateur dans un état déplorable, la face et les mains tout ensanglantées.

Ses élèves et ses amis étaient plongés dans la désolation ; on envoyait tous les jours, du Directoire, pour savoir de ses nouvelles. Bientôt on acquit la douloureuse conviction *qu'il avait perdu l'œil gauche*. La plaie était à demi cicatrisée, que Conté se remettait au travail.

Nous devons franchir quelques lustres, pour arriver à un borgne qui jouit d'une notoriété d'une autre espèce, mais qui n'en fut pas moins considérable.

Originaire de la Savoie, Buloz eut tôt fait de conquérir Paris. Après avoir été administrateur du Théâtre-Français, — il n'y avait pas alors de directeur, — François Buloz fondait la célèbre *Revue des Deux Mondes*. La malicieuse épigramme, qui lui fut décochée par Emile Augier et Régnier, nous révélerait, si elle ne nous était connue par ailleurs, sa triste infirmité :

Buloz qui, par sa grâce, a su se faire aimer,
Lorsque la mort viendra le prendre,
N'aura plus qu'un œil à fermer
Et n'aura pas d'esprit à rendre.

Le chansonnier montmartrois Paul Delmet, que nombre de nos lecteurs ont pu connaître, fut, lui aussi, hétérophtalme. Au café qu'il fréquentait, il avait, paraît-il, l'habitude d'appeler le garçon, en frappant son œil artificiel avec une pièce de monnaie. Ce détail nous a été confirmé par un familier du poète.

Nous n'aurions garde de ne pas faire figurer sous notre rubrique

(1) Conté. Paris, sans nom d'auteur, 1849. L'exemplaire en notre possession porte cette dédicace manuscrite : A M. Charles Dupin de la part de S. C. (son collègue, sans doute) et signée Jomard. C'est, évidemment, l'auteur de l'opuscule (A. C.).

les médecins qui, malgré la perte d'un œil, se sont créé dans notre profession une situation privilégiée.

Michel Cullerier, médecin de Bicêtre en 1783, devint borgne dans les circonstances qui suivent. Opérant une adénite inguinale suppurée, il reçut un jet de pus dans l'œil gauche. Par suite de la conjonctivite qui se déclara, il perdit l'usage de cet organe, ce qui l'obligea à porter un bandeau (1).

Miquel, le fondateur du *Bulletin général de thérapeutique*, avait perdu un œil, nous ne savons de quelle manière ; mais Debout, son successeur à la direction du journal, nous dit qu'il portait un œil artificiel, et que nul, parmi ses clients ou ses élèves, ne s'en était aperçu (2).

Un chirurgien, que notre génération, volontiers oublieuse, ne place pas à son rang, bien qu'il ait connu la grande notoriété, fut affligé de la même infirmité.

Giraldès, écrit le professeur Guyon (3), n'aurait pas renoncé à une nouvelle compétition — après avoir conquis les grades d'agrégé et de chirurgien du Bureau Central, il se proposait de concourir pour la place de professeur de clinique chirurgicale, qui devait échoir à Nélaton — s'il n'avait pas été victime d'un accident grave, qui l'atteignit au moment même où la place de chef des travaux anatomiques était de nouveau vacante, en 1854.

Il remplaçait à la Charité le professeur Gerdy et faisait l'autopsie d'un sujet qui présentait une ossification du larynx. L'élève chargé d'inciser le cartilage thyroïde cherchait à le diviser avec des ciseaux. Tout à coup, une des branches de l'instrument se rompt et vient frapper avec force l'œil droit du chef de service. Les soins les plus assidus ne devaient pas remédier à cette blessure, et les complications qui en furent le résultat entraînèrent la perte de l'œil.

Un semblable malheur entrava longtemps la carrière de Giraldès, mais il n'ébranla pas son amour du travail. Il ne s'arrêta même pas devant les douleurs sympathiques et menaçantes qui souvent retentirent dans l'œil gauche. Il fit moins d'anatomie, mais se garda bien d'abandonner toutes ses recherches ; il ne renonça pas davantage à l'exercice de la chirurgie et se livra plus que jamais à la bibliographie.

Trait particulier : le premier travail de Giraldès est consacré à des *Etudes anatomiques sur l'organisation de l'œil*, considéré chez l'homme et dans quelques animaux ; et son dernier discours, « rempli de science et d'esprit », selon l'appréciation autorisée du professeur Guyon, traite .. de la myopie !

---

(1) C'est tout à fait dans les mêmes circonstances qu'un jeune interne des hôpitaux perdit un œil il y a quelques années. Il ne voulut pas abandonner son champ opératoire pour aller désinfecter sa conjonctive, et ne se livra à cette mesure de précaution qu'une fois son opération terminée. Une conjonctivite très grave se déclara, qui nécessita l'énucléation.

(2) Debout, *Bulletin général de thérapeutique*, 1862, p. 89.

(3) Eloge prononcé à la *Société de Chirurgie*, le 17 janvier 1877.

Un contemporain de Giraldès, l'anatomiste Charles Robin, avait perdu l'œil gauche à l'âge de 10 ans (1821), à la suite d'un coup de bâton.

En janvier 1869, le Dr H..., décédé en 1910, était interne de Parrot. En pratiquant l'autopsie d'un avorton athrepsique, qui présentait une suppuration des deux poumons et de toutes les glandes salivaires, il se contamina. Comme il était très myope, il ôtait et remettait sans cesse son lorgnon : il eut une ophtalmie purulente des deux yeux. On en sauva un, mais Broca dut amputer le segment antérieur de l'œil gauche.

Ce fut le professeur Renaut, de Lyon, de qui nous tenons ces particularités, qui donna le chloroforme à son camarade d'internat. Il est à noter, à ce propos, que le professeur Renaut, alors interne de Guéniot, fut également infecté par le même sujet et présenta un phlegmon de la main gauche.

Notre énumération serait incomplète, si nous négligions d'y faire figurer les femmes.

La princesse d'Evoli était une borgnesse, au témoignage de Sainte-Foi : « Son œil unique faisait néanmoins mille et mille conquêtes considérables. Son œil seul a fait soupirer plus d'Espagnols que deux cents autres yeux ensemble n'ont pu faire. Que n'a point fait cette princesse borgne sous Philippe II, tout prudent et tout politique qu'il était ! Bien des femmes donneraient un œil pour jouer le rôle de la princesse d'Evoli ! Consolez-vous donc, Borgnesses, en considérant que mille et mille gens de bien s'estimeraient très heureux d'être borgnes (1). »

Louis XIV n'avait pas 15 ans que sa robe d'innocence recevait son premier accroc : une femme de chambre d'Anne d'Autriche, Mme de Beauvais, se chargeait de déniaiser le jeune prince. Madame, Duchesse d'Orléans, belle-sœur de Louis XIV, écrivait à la date du 16 septembre 1715 :

> La Beauvais était borgne ; elle est la première qui ait appris au roi comment il faut agir avec les dames : elle était bien au fait de la chose, car elle a mené une vie déréglée (2).

A la fin de sa vie, toute vieille et toute borgnesse qu'elle fût, elle ne cessa pas de faire des caprices ; elle avait pour amant un fort beau garçon, Fromenteau La Vauguyon, qu'elle entretenait ; mais il paraît qu'elle lui faisait la vie dure, car « ce beau garçon, admirable joueur de guitare, dit Saint-Simon, et adoré de toutes les femmes, se brûla la cervelle dans le lit même de sa maîtresse ».

La duchesse de Devonshire, qui épousa en 1774 William Cavendish, fut célèbre par sa beauté. On dit qu'elle conserva tous ses charmes et toutes ses grâces jusqu'à un âge avancé, bien qu'elle eût perdu un

(1) De Bar, *Babioles littéraires* Hambourg, 1761, p. 30.
(2) Correspondance de Madame, p. 469.



MICHEL CULLERIER.

(Cliché des *Archives médicales d'Angers.*)

œil. Elle cachait son œil éteint à l'aide d'une mèche de cheveux, qu'elle disposait adroitement, pour dissimuler son infirmité.

Nous ne voudrions pas clore ce travail, sans effleurer au moins le domaine de la mythologie.

Nous n'insisterons pas sur la légende des Grées, nymphes devenues vieilles (d'où leur nom de γραῖαι, vieilles femmes) dès leur naissance, qui, à elles trois, n'avaient qu'une seule dent et qu'un seul œil, dont elles se servaient chacune à leur tour. Encore Persée eut-il la cruauté de leur arracher cet œil collectif (1) ! Le Cyclope Polyphème, qui eut son œil unique crevé par Ulysse, ne saurait être davantage notre justiciable.

Par contre, Wotan, appelé aussi Odin, père des Walkyries, était bien un hétérophtalme. Comment le devint-il ? La légende nous donne deux versions de cet événement :

> A la racine du Frêne du monde se trouve une source. Près de celle-ci est assis le géant Mimir, qui puise de son eau sainte, pour nourrir l'arbre du monde. Chaque jour une fois, il boit lui-même de cette eau pour étendre sa sagesse. Le récipient dans lequel il boit est un œil de Wotan, que celui-ci lui a donné autrefois en paiement, pour acheter le droit de boire de la sagesse à la source sacrée (2).

L'*Edda* raconte également que, jaloux de posséder le plus précieux des biens, la sagesse, Wotan alla trouver Mimir, le sage par excellence, le successeur du vieux Kvasir ; il suivit assidûment ses leçons, comme disciple soumis et attentif, et quand le disciple fut devenu maître, quand il sentit que la sagesse lui était venue, il paya généreusement le philosophe d'un de ses yeux, voulant témoigner par là du prix qu'il attachait au service que Mimir venait de lui rendre.

Mais voici une autre interprétation :

> Pourquoi Odin était-il borgne ? Ce grave pourquoi, les astronomistes l'ont résolu, nécessairement d'après leur imperturbable système d interprétations sidérales. Odin étant le dieu soleil, le soleil étant l'œil de la nature, et la nature n'ayant qu'un œil, Odin devait naître borgne (3).

Ne nous arrêtons pas plus qu'il ne convient à ces mythes et tirons des nombreux exemples, historiques, cités au cours de ce travail, cette conclusion : que l'hétérophtalmie ne fut jamais, pour les sujets qui en ont été atteints, un empêchement au développement de leurs qualités naturelles.

On trouve, dans toutes les professions, des borgnes qui s'y sont illustrés, et qui ont su pallier, plus ou moins heureusement, les disgrâces de la nature ou les périlleux hasards de la guerre.

---

(1) Chompré, *Dictionnaire abrégé de la Fable* ; Paris, 1777, p. 152.

(2) Hermine Möbius, *Aus unserer Vater Tagen*. Dresde, s. d. traduction Dr F. Landolt.

(3) X.-B. Saintine, *la Mythologie du Rhin*, Paris, 1876, pp. 104, 107.

Echos de Partout

Les eunuques, d'après Abdul-Hamid. — L'ex-sultan Abdul-Hamid poursuit la publication de ses Mémoires. Nous en extrayons le passage suivant, qui traite des eunuques :

« Je ne puis comprendre, écrit-il, que des Européens s'offrent pour le service d'eunuques au harem impérial. Il n'est pas arrivé, en une semaine, moins de trois lettres : d'un musicien de Paris, d'un pharmacien allemand et d'un commerçant saxon. Ce doit être un terrible dénûment qui amène ces gens jusqu'à ce point, non seulement d'abjurer leur foi, mais encore de consentir à se prêter à la mutilation. Visiblement ces hommes n'ont pas conscience de la tristesse de ce sort : être eunuque ! Et moins encore paraissent-ils savoir que je suis depuis longtemps d'avis de mettre fin chez nous à cette coutume barbare. Ne doit-on pas plaindre ces pauvres êtres, que la cupidité des parents a vendus, dès leur jeunesse, pour se livrer à un triste dépérissement ?

« A ce que m'a assuré Mavrogeny, environ 70 o/o succombent à la castration. Il faut finir par supprimer cette institution des eunuques. De vieilles gens fourbus peuvent très bien faire le service du harem. » (*Gazette médicale belge.*)

Pharmacies de style. — On n'a pas été sans remarquer, si pure de style ancien, la devanture d'un pharmacien de la rue de Grammont.

Cette devanture datait du premier Empire et n'avait jamais été modifiée. Elle a été gravée en couleurs dans une série de La Mésangère, intitulée « Les Boutiques de Paris », et qui est la reproduction des plus jolies qui existaient alors.

Le pharmacien a émigré, la place lui étant disputée par une Société financière, qui eût été fort embarrassée de conserver un pareil décor. Mais, sur les instances de M. le docteur Capitan, cette façade, spécimen unique d'une boutique parisienne du premier Empire, ne disparaîtra pas : elle sera transportée intacte à Carnavalet.

(*Eclair*, 6 décembre 1913.)

Le sel, comme pansement. — D'après la *Cronica de Ciencias medicas*, de Filipinas, les insurgés pansaient leurs blessures avec du sel ou de la saumure et, au bout de quatre ou cinq jours, elles étaient cicatrisées.

Informations et Échos de la **Chronique**

Prénoms baroques.

Dans un ouvrage récemment paru et dont nous ne saurions trop recommander la lecture, car il est tout rempli de vues originales (1), le professeur NICEFORO émet l'avis que le fait de donner à son enfant un prénom plus ou moins baroque est l'indice d'une mentalité troublée. Nous rappellerons à cet égard que, pendant la Révolution, cette manie sévit presque à l'état endémique ; mais peut-être la peur, dans cette circonstance, ne fut-elle pas étrangère à ces manifestations, maintes fois répétées, du loyalisme sans-culotte.

Nous avons sous les yeux, datant de cette époque, une circulaire ayant pour auteur un brave apothicaire, lequel avait reçu le nom baptismal d'*Oxygène.*

Oxygène SALLES, apothicaire en chef des hôpitaux militaires de la commune de Dijon, envoyait aux départements, districts, etc., de la Côte-d'Or, Saône-et-Loire et Haute-Marne, cet appel civique (2) :

Salut !

Chargé, citoyens, plus particulièrement par mes fonctions qu'aucun autre citoyen, du soin de procurer à nos braves frères d'armes malades, tout ce qui peut contribuer au rétablissement de leur santé, j'ai cru ne devoir rien négliger pour vous faire partager ce plaisir, si doux à des âmes vraiment républicaines.

La cantharide, cette mouche si précieuse et si essentielle à l'homme en maladie... va paraître dans peu de jours...

Suit la description de la mouche, et de la meilleure méthode de la récolter.

Je compte sur votre zèle, citoyens, pour cette récolte ; il me suffira de vous dire qu'elle est aussi essentielle à nos braves frères d'armes malades, que le salpêtre à la République, pour détruire les tyrans,... et ce faisant vous aurez encore une fois bien mérité de la patrie et de ses braves défenseurs.

Signé : « Oxygène SALLES. »

Prairial an II, Armée du Rhin, Hôpitaux militaires, 18e division.

L'hypogalactie.

On a signalé une *hypogalactie* héréditaire. Existe-t-elle réellement ? Est-il vrai que dans les familles où, de mère en fille, on ne nourrit plus, le sein s'atrophie ?

---

(1) *Le Génie de l'Argot.* Mercure de France, 26, rue de Condé, Paris.

(2) Nous extrayons la pièce d'une très intéressante thèse de 1905, *la Pharmacie en Bourgogne*, par A. BAUDOT, p. 533. L'auteur a découvert le document dans la bibliothèque de Dijon, fonds Milsand, n° 5025.

Bunge (1) prétend que d'une façon générale, dans tous les pays, le pouvoir d'allaiter diminue, parce que, dans beaucoup de familles, l'allaitement ne se fait plus depuis longtemps et que bien des femmes présentent les tares héréditaires de l'alcoolisme ou de la tuberculose. « La plupart des femmes, dit il, ne nourrissent pas leurs enfants, parce qu'elles en sont physiquement incapables. »

Bunge tire de son travail la conclusion suivante : « Un jeune homme ne doit pas épouser ni une fille non allaitée par sa mère, ni une fille de tuberculeux ou d'alcoolique. » Marfan (2) n'a pas eu de peine à démontrer l'exagération de cette thèse.

Ce qui est héréditaire, conclut le Dr A. Lesage (3), c'est la paresse de nourrir.

Il est si facile de charger l'hérédité de ses propres défauts.

La découverte du chloroforme.

Le dernier lien qui rattache notre époque à la découverte du chloroforme vient d'être brisé par la mort de Mme Agnès Thomson, décédée ces temps derniers à l'âge de 82 ans. Elle était la nièce de Sir James Simpson et se trouvait chez lui, quand les premiers essais eurent lieu.

Simpson et ses assistants Matthews Duncan et George Keith, inhalèrent le chloroforme et roulèrent bientôt sous la table. Simpson, revenant à lui, dit : « cela vaut mieux que l'éther ». Duncan continuait à ronfler et Keith lançait de grands coups de pied dans la table. Miss Petrie se soumit aussi à l'expérience et en s'endormant elle crut voir des anges. Keit avait pris une pâleur livide. Duncan fut mis au lit, mais il s'échappa sur le palier et il s'écria : « Allons, crie un peu, Duncan ! » et il poussa un cri qui fit trembler tous les locataires.

L'idée du chloroforme avait été suggérée à Simpson par un pharmacien de Liverpool, M. David Waldie, qui plus tard alla habiter Calcutta (en 1853) et fut le premier à installer dans l'Inde des fabriques de produits chimiques (4).

(1) *De l'impuissance croissante des femmes à allaiter leurs enfants.* Bâle, trad. Legrain, 1900.
(2) *Rev. mens. mal. enf.*, 1902.
(3) *Maladies du nourrisson*, Paris, Masson.
(4) D'après le *British med. Journal* (traduction Menier pour la *Chronique*).

Histoire de la Médecine

Médecine légale d'il y a deux cents ans.

Point n'était besoin à cette époque de posséder un diplôme de médecin légiste, ni de prêter le serment préalable devant le juge d'instruction pour chaque expertise, ni d'entrer dans beaucoup de détails, ni sans doute d'être la « tête de Turc » de l'avocat de la partie adverse. Le législateur du temps exigeait seulement du praticien de ne pas pratiquer l'examen d'une femme hors la présence de son mari, ni celui d'une jeune fille en l'absence de sa mère.

Des plus curieux est le rapport suivant, qui date de deux cent douze années, et qui « concerne la virginité ».

« Rapporté par moi, Maurice Quentin, chirurgien juré à Tours
« et ordinaire de l'Officialité de ladite Ville, que ce jourd'hui 15 avril
« 1702, de l'ordonnance de M. l'Official, je me suis transporté au
« Village de Saint Ouïn pour voir et visiter Marguerite, fille de
« Pierre Georget, Jardinier, demeurant au dit lieu, âgée de douze
« ans ou environ, afin de juger de l'état de sa virginité ; ce que j'ai
« fait *en présence* de Magdeleine Gueret, *sa mère*. J'ai trouvé les
« caroncules sanglantes, escoriées et fort écartées, le vagin dilaté et
« sanglant ; ce qui me fait juger qu'elle a été déflorée par force et
« violence ; à cause de quoi je lui ai ordonné les remèdes dessicatifs
« et astringeans, convenables en pareil cas. Ce que je certifie véri-
« table. En foi de quoi j'ai signé le présent rapport, pour servir et
« valoir audit Georget ce que de raison.

« A Saint-Ouïn, les jour et an que dessus. »

« Maurice Quentin. »

Il est fâcheux que le susdit Maurice Quentin ne nous donne pas la formule de ses magiques remèdes « dessicatifs et astringeans », régénérateurs (?) de l'hymen ! De nombreuses pseudo-vierges depuis lui en auraient certainement fait usage, au moment de convoler en justes noces, et l'apothicaire qui en aurait été le détenteur aurait certainement été des plus achalandés.

Dr G. Ravarit (*Poitiers*).

L'histoire de la médecine dans les pays scandinaves.

Dans le recueil intitulé : *Medicinsk-Historiske Smaaskrifter*, dirigé par le Dr V. Maar, de Copenhague, nous relevons une intéressante contribution du professeur Finnur Jonsson, sur la médecine dans les pays scandinaves et en Islande.

Les seuls ouvrages médicaux consultés sont les deux traités de Harpesträng, s'occupant des vertus des herbes. Mais, dans les Sagas, on trouve pas mal d'allusions médicales et chirurgicales.

L'épilepsie y est souvent mentionnée : c'était un cas de rupture de fiançailles. Les fous étaient traités par de vigoureux coups de fouet, pour chasser l'esprit malin qui les habitait. De même, on enfermait les aliénés. Sveinbjörnnsonn, qui mourut en 1213, fut à la fois un grand chef militaire et un médecin de renom ; il traitait les fous en leur brûlant la tête en plusieurs endroits ; son succès fut tel que, dans son voisinage, on ne rencontrait plus de fous, ce qui n'a rien d'étonnant.

Le roi Sigurd Jorsalfar devint fou ; sa première crise se manifesta par une hallucination visuelle : il crut voir un poisson dans sa baignoire. Dans une autre crise, il jeta au feu un précieux manuscrit, imprimé en lettres d'or, donna quelques soufflets à la reine et lui assura qu'elle avait des cornes de chèvre en train de lui pousser sur le front.

Les anciens Scandinaves (*Bersaerker*, couverts de peaux d'ours) étaient assez enclins à des crises de folie furieuse ; ils jetaient alors de l'écume par la bouche et massacraient tout ce qu'ils rencontraient, hommes ou bêtes. On attribuait cette folie au fait d'avoir mangé certains champignons. (Rappelons qu'en Russie, on attribue les folies subites au fait de manger les baies de la belladone.)

L'avortement était fréquent dans les pays scandinaves ; des lois furent édictées pour le réprimer. Et cependant, ce n'était point par nécessité, car la vertu des femmes des Vikings n'était pas trop censurée et toute femme prolifique, quelle qu'elle fût, était tenue en haute estime (1).

Thèses d'histoire de la médecine et de médecine historique et littéraire (1912-1913).

Notre collaborateur, le Dr Darras, vient de dresser la liste des thèses de doctorat ayant trait à l'histoire de la médecine et à la médecine historique et littéraire, pour l'année scolaire 1912-1913. Il nous a promis d'établir désormais un tableau récapitulatif annuel, analogue à celui-ci, et qui rendra de précieux services aux travailleurs.

Pas moins de seize thèses ont été consacrées à des sujets qui nous sont chers ; les voici, par ordre alphabétique d'auteurs :

Allendy (René-Félix), né le 19 fév. 1889 à Paris (Seine). D. 721. Paris, 13 nov. 1912, *L'alchimie et la médecine. Etude sur les théories hermétiques dans l'histoire de la médecine.* — Paris, 1912, in-8 [157 p.]. Th. méd., Paris, 1912-1913, n° 21.

Barras (Louis-Pierre), né le 30 janv. 1885 à Montpellier (Hérault). D. 105. Montpellier, 22 fév. 1913. *Le fétichisme* ; *Restif de la Bretonne fut-il fétichiste ?* — Montpellier, 1913, in-8 [174 p.]. Th. méd., Montpellier, 1912-1913, n° 28.

Beaudouin (Henri-Marie-Louis), né le 9 juil. 1885 à Seur (Loir-et-Cher). D. 729. Paris, 23 oct. 1912. *Hôpitaux de province ; leur internat en*

---

(1) D'après *the British med. Journal*, 20 septembre 1913 (An. Menier).

médecine. — Paris, 1912, in-8 [53 p.]. Th. méd., Paris, 1912-1913, n° 2.

DELAGE (Mlle Anna-Catherine), née le 29 nov. 1881, à Tonnay-Charente (Charente-Inférieure). D. 345. Paris, 26 juin 1913. *Histoire de la thèse de doctorat en médecine, d'après les thèses soutenues devant la Faculté de médecine de Paris.* — Paris, 1913, in-8 [155 p.]. Th. méd., Paris, 1912-1913, n° 315.

FABRE (Jean-François-Léon), né le 9 janv. 1886 à Monestier (Tarn). D. 940. Toulouse, 23 nov. 1912. *Essai médico-historique sur la vie et principalement sur la mort de Mme Henriette-Marie Stuart, duchesse d'Orléans.* — Paris, 1912, in-8 [215 p.]. Th. méd., Toulouse, 1912-1913, n° 6.

GENIL PERRIN (Georges-Paul-Henri), né le 16 août 1882 à Grenoble (Isère). D. 33. Paris, 6 fév. 1913. *Histoire des origines et de l'évolution de l'idée de dégénérescence en médecine mentale.* — Paris, 1913, in-8 [282 p.]. Th. méd., Paris, 1912-1913, n° 152.

GUÉTROT (Maixent-Pierre-Jules), né le 25 juin 1873 à Saint-Maixent (Deux-Sèvres). D. 374. Paris, 3 juil. 1913. *La finalité dans la physiologie de Galien.* — Paris, 1913, in-8 [57 p.]. Th. méd., Paris 1912-1913, n° 324.

HOLLIER (Robert-Henri-Lucien), né le 10 août 1887 à Angoulême (Charente). D. 877. Lyon, 27 nov. 1912. *La peur et les états qui s'y rattachent dans l'œuvre de Maupassant.* — Lyon, 1912, in-8 [95 p.]. Th. méd., Lyon, 1912-1913, n° 22.

MERSEY (Paul-Romain-Marie-Lucien), né le 19 mai 1885 à Savigny (Ardennes). D. 787. Paris, 28 nov. 1912. *L'amour de la mort chez les Habsbourg ; contribution à la pathologie historique.* — Paris, 1912, in-8 [86 p.]. Th. méd., Paris, 1912-1913, n° 75.

MILCAMPS (Edouard-Théophile-Etienne), né le 3 mars 1887, à Dourdan (Seine-et-Oise). D. 404. Paris, 16 juil. 1913. *Le professeur Alfred Luto (1830-1896) ; son œuvre.* — Paris, 1913, in-8 [47 p., 1 portr.]. Th. méd. Paris, 1912-1913, n° 379.

PECHIN (Maurice-Eugène), né le 19 mai 1876 à Fayl-Billot (Haute-Marne). D. 222, Paris, 7 mai 1913. *Du danger des livres populaire de médecine.* — Paris, 1913, in-8 [98 p.]. Th. méd., Paris, 1912-1913, n° 250.

PHILIPON (Emmanuel-François-Marie-Joseph), né le 25 août 1881 à Huriel (Allier), D. 421, Paris, 10 juill. 1913. *La médication mentale dans la doctrine « Christian Scientist ».* — Paris, 1913, in-8 [52 p.]. Th. méd., Paris, 1912-1913, n° 366.

ROSENWALD (Jean-Josué), né le 5 juin 1885 à Paris (Seine). D. 804. Paris, 27 nov. 1912. *Etude sur Spallanzani, biologiste.* — Paris, 1912, in-8 [58 p., 1 pl.]. Th. méd., Paris, 1912-1913, n° 59.

SAINMONT (Paul-Eugène-Marie-Laurent), né le 19 juil. 1886 à Tours (Indre-et-Loire). D. 129. Montpellier, 8 fév. 1913. *Essai historique sur l'enseignement de la médecine en Touraine et sur l'école réorganisée de médecine et de pharmacie de Tours, des origines jusqu'à nos jours.* — Montpellier, 1913, in-8 [123 p.]. Th. méd., Montpellier, 1912-1913, n° 30.

SICARD (Emile-Augustin-Alexandre), né le 20 déc. 1890 à Marseille (Bouches-du-Rhône). D. 560. Montpellier, 26 juil. 1913, *Essai sur l'euthanasie.* — Montpellier, 1913, in-8 [61 p.]. Th. méd., Montpellier, 1912-1913, n° 109.

VERDIER (Henri-Auguste-Joseph), né le 14 janv. 1887 à Langogne (Lozère). D. 447. Paris, 17 juill. 1913. *Léonard de Vinci, physiologiste.* — Paris, 1913, in-8 [88 p.]. Th. méd., Paris, 1912-1913, n° 400.

Vieux-neuf Médical

Examen sanitaire des prostituées en 1502 (1).

« *1502.* — En ce lieu sont trois ou quatre rues plaines de petites maisons où en chescune a filles bien gorgiases vestues de velour et de satin, et sont de deux à trois cens filles. Elles ont leurs maisoncelles tendues et acoustrées de bon linge. Le taux ordoné est quatre deniers de leur monnoye, lesquelz à nous valent ung gros (en Castille ne payent que IIII malvidis) (2), dont se prendt le X[e] denier, come des aultres choses cyaprès déclarées, et ne puet-on plus demander pour la nuict.

Tavernes et cabarés y sont. On ne puet, pour la chaleur, si bien véoir ce lieu, de jour, que on faict de nuict au soir : car elles sont lors assises à leurs huys, la belle lampe pendante emprès d'elles, pour les mieulx véoir à l'aise. *Il y a deux médecins ordonnés et gagiés à la ville pour chescune sepmaine visiter les filles, à sçavoir si elles ont aulcunes maladies,* pocques, ou aultres secrètes, pour les faire wîdier du lieu. S'il y en a aulcune malade de la ville, les signeurs d'icelle ont ordonet lieu pour les mettres à leurs despens, et les foraines sont renvoyées où elles voelent aller.

« J'ay ce escrit pour ce que je n'ay ouy parler de mettre telle police en si vil lieu. »

Montaigne, précurseur.

On trouve de tout dans Montaigne, pour peu qu'on veuille l'y chercher. N'est-ce pas le D[r] Sabrazès (de Bordeaux), à moins que ce ne soit le professeur Carles, de la même ville, qui nous ont instruit de la vertu bactéricide du vin ? Or, voici qu'à son tour, un médecin tourangeau, M. le D[r] Boureau, fait remarquer qu'un des meilleurs moyens d'aseptiser une eau suspecte, au point de vue du bacille d'Eberth, consiste à l'additionner de vin blanc ou rouge ; mais, ajoute-t-il, un certain laps de temps est nécessaire pour que le vin annule le bacille : on a pu constater que 20 à 25 minutes étaient un minimum strict. Conclusion : il y aurait utilité à opérer d'avance le mélange de vin et d'eau.

A ce propos, il est curieux de constater que nos aïeux mettaient empiriquement le conseil en pratique, témoin ce passage de Montaigne (*Essais*, livre VI, chapitre xiii, *de l'Expérience*) :

Je trempe mon vin plus souvent à moitié, parfois au tiers d'eau : et quand je suis en ma maison, d'un ancien usage que son médecin ordonnait à mon père et a soy, *on mesle celui qu'il me fault, dez la sommelerie,*

---

(1) Collection de Chroniques belges inédites (Collection des voyages des souverains des Pays-Bas), par Gachard, t. 1[er], Bruxelles, 1876, p. 214.

(2) *Malvidis*, maravédis.

deux ou trois heures avant qu'on me serve. Ses dirent que Cranaüs, roy des Atheniens, feut inventeur de cet usage, de tremper le vin d'eau : utilement ou non, j'en ay veu debattre.

D'autre part, notre collaborateur et ami Natier nous avise que le même Montaigne raconte, au chapitre xiii, *De iuger de la mort d'aultruy*, du livre second de ses *Essais*, ce qui suit :

Ce Pomponius Atticus à qui Cicero escript, estant malade, feit appeller Agrippa son gendre et deux ou trois aultres de ses amis ; et leur dict qu'ayant essayé qu'il ne gaignoit rien à se vouloir guarir, et que tout ce qu'il faisoit pour allonger sa vie, allongeoit aussi et augmentoit sa douleur, il estoit deliberé de mettre fin à l'un et à l'aultre, les priant de trouver bonne sa deliberation, et, au pis aller, de ne perdre point leur peine à l'en destourner. Or ayant choisi de se tuer par abstinence, voylà sa maladie guarie par accident : ce remede qu'il avoit employé pour se desfaire, le remet en santé...

... L'histoire du philosophe Cleanthes est fort pareille : Les gensives luy estoient enflees et pourries ; les medecins lui conseillerent d'user d'une grande abstinence ; ayant ieusné deux iours, il est si bien amendé qu'ils luy declarent sa guarison, et permettent de retourner à son train de vie accoustumé...

Exemples manifestes, ajoute Natier, de l'efficacité du jeûne dans la cure de certaines affections. S'il ne les connaissait déjà, le Dr Guelpa sera heureux de se prévaloir de ces arguments en faveur de « sa méthode », préconisée par lui avec tant de loyale conviction.

Le marché des nains, à Rome.

De même qu'il y avait à Rome un marché des nourrices, il y avait un marché des nains.

Il existait à Rome, nous apprend Friedlœnder (1), « un marché spécial, dit des prodiges de la nature, sur lequel on trouvait à acheter des hommes sans mollets, à bras écourtés, à trois yeux et à tête pointue. On élevait même artificiellement des nains, et nombre de figurines en bronze, de l'aspect le plus grotesque, de ces temps-là, représentant les phénomènes les plus divers de la déviation des organes et du rabougrissement physique, témoignent des tristes progrès qu'avait faits cette hideuse et coupable manie ».

(1) *Mœurs romaines au siècle d'Auguste*, t. III, 143.




DEUX NAINS.

(D'après le *Traité des Monstres*, d'ALDROVANDE.)

Trouvailles curieuses et Documents inédits

Remède de M. le Maréchal de Saxe (1).

M. le Maréchal souhaite que je vous écrive la façon dont il a été traité de son hydropisie. Voici à quoi se réduit la méthode qu'on a suivie.

On lui a fait deux fois la ponction, mais un tel secours n'est que passager, il décharge seulement le ventre d'une masse d'eau qui ne s'évacueroit que difficilement par les voies naturelles.

Ensuite il a pris pendant quelque tems 10 goutes de l'essence douce de Sthals, chez Laiseman, chaque matin. Cette essence a commencé à le ranimer, lui a donné de l'appétit, et a fait couler un peu les urines.

En même tems il a pris le remède des Augustins ; on le vend à Paris ; il désobstrue le foye qui est presque toujours attaqué dans les hydropisies. Après ces remèdes, dont l'usage dura pendant 20 jours, M. le Maréchal prit un vin aromatique avec une teinture de Mars. Alors la bile coula abondamment, et les urines s'éclaircirent pour la première fois. Après que tout fut ainsi disposé, on eut recours aux cendres de genêt, qu'on prépara ainsi :

Prenez cendres de genêt deux fois les deux mains pleines ; jettez-les avant qu'elles soient refroidies dans quatre pintes d'eau, mesure de Paris, laissés-les infuser pendant 12 heures, passés ensuite par un linge l'eau chargée du sel des cendres : il faut en boire une bouteille par jour.

Pour boisson ordinaire, M. le Maréchal prit à ses repas un vin blanc léger, ou l'on avait fait infuser deux onces de feuilles séchées d'eryngium, un peu de racines de la même plante et deux pincées de fleurs de sureau.

Le régime doit être exact, il se réduit à l'usage de viande rôtie et du potage.

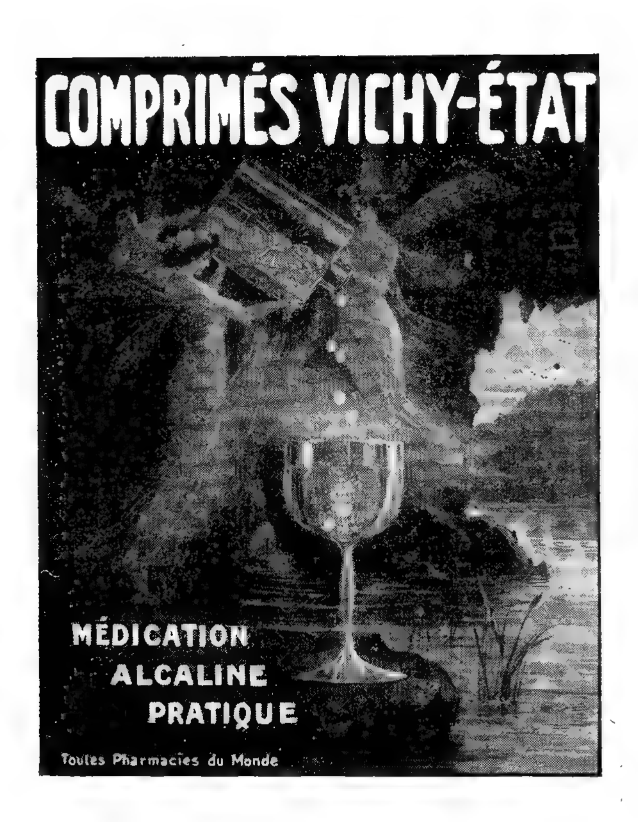
Noter qu'on peut s'en tenir au vin d'eryngium et à la cendre de genêt. Comme l'on ne trouvera pas à Roüen tous ces remedes, le malade s'en tiendra à la lessive de genêt et au vin d'eryngium. Ces deux remèdes connus de tous les médecins pouront suffire pour la guérison du malade, si le cas est de la même espèce que celui de M. le Maréchal, et si le corps est préparé suivant le conseil du médecin ordinaire.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Sénac, médecin consultant du roy.

---

(1) Nous devons la communication de ce très curieux document à M. Ch. Boulangé, le libraire-éditeur de la rue de l'Ancienne-Comédie, dont les catalogues d'histoire de la médecine sont si appréciés des amateurs. Cette pièce ne porte pas de nom d'auteur, elle a été trouvée accidentellement, en feuilletant le cours manuscrit « des maladies du bas-ventre » de M. Astruc.


COMPRIMÉS VICHY-ÉTAT
MÉDICATION
ALCALINE
PRATIQUE
Toutes Pharmacies du Monde

S'il se présentait quelque difficulté dans le traitement de la maladie, je m'offre à vous, Monsieur, avec plaisir pour vous donner les éclaircissements nécessaires. Si vous me mandiez un détail exact de la maladie, je serois plus en état de donner des conseils ; ce ne sont pas des remèdes extraordinaires qui guérissent, c'est la méthode qui fait employer ceux qu'on connoit. Or cette méthode dépend de la connoissance exacte de la maladie. Soyez persuadé que je saisirai toujours les occasions où je pourai vous marquer mon parfait dévouement.

Une lettre de Henri IV au Maréchal de Biron (1).

A mon cousin le duc de Biron, maréchal de France, gouverneur et mon lieutenant-général en mes pays et duché de Bourgogne.

Mon cousin, depuis peu de jours je suis averti que l'on a fait courir un bruit, aussi peu véritable qu'il est éloigné de toute humanité, aucuns présupposant que, par mon commandement, l'on fesait surprendre et tuer quelque quantité d'enfants pour en tirer du sang et faire servir à quelque indisposition que l'on présuppose être en mon neveu, le prince de Condé. Aussitôt que j'en ai eu la nouvelle, désireux d'en prouver la fausseté et repousser un si cruel dessein, j'ai mandé à mon procureur-général, comme aussi au prévôt des marchands de ma ville de Paris, que chacun d'eux fît son devoir possible de reconnaître les auteurs de tels bruits pour les faire châtier selon leur témérité. Ils ont mis peine d'apprendre la source et origine de tel bruit ; mais ils l'ont trouvé aussitôt éteint et étouffé, comme sinistrement il était né, ne s'étant trouvé personne quelconque plaintive de la perte d'aucun enfant, non seulement ès-villes et faubourgs, mais aussi aux villages circonvoisins. Tout ce qu'on a pu livrer de lumière et éclaircissement de la cause de ce bruit, est, comme l'on estime, qu'un certain Grec, distillateur, fréquentant la maison du sieur marquis de Pisani, qui a la conduite et gouvernement de mondit neveu, a recherché quelquefois des barbiers et chirurgiens de Paris pour lui faire recouvrer du sang humain, pour s'en servir, comme il dit, à quelques distillations, ès-quelles il est expert. Ce qu'étant entendu d'aucuns ignorants, ou autrement mal affectionnés, par équivoque ont inventé et mis en avant le bruit susdit. J'en fais continuer l'information et poursuivre la recherche des personnes, tant ignorantes ou malicieuses, afin que leur punition fasse connaître la vérité de cette imposture, laquelle, je me doute, pourrait parvenir jusqu'en votre gouvernement ou ailleurs, et donner, si elle était négligée, quelque mauvaise impression à mes sujets. C'est le sujet qui me fait vous écrire la présente, afin que soigneusement et fort exactement vous fassiez prendre garde que cette mauvaise nouvelle ne prenne cours ni pied en l'esprit de mesdits sujets, faisant

(1) Bibliothèque de l'Arsenal, Conrart, recueil de pièces manuscrites, tome V, folio 595 (Cf. *Revue rétrospective* de Taschereau, Table).

entendre, si besoin est, ce que vous en apprenez par la présente, et incontinent punir et châtier ceux que vous saurez la mettre en avant, sans réception ni acception de personne quelconque, m'assurant que vous n'y ferez faute. Je prierai Dieu qu'il vous ait, mon cousin, en sa sainte garde.

Ecrite au bois de Malesherbes, le onzième jour de juin 1599.

HENRI.

POTIER (1).

L'ancêtre de notre flacon à odeur.

Dans beaucoup de portraits anciens, on a pu remarquer que certains personnages sont représentés portant une fleur ou un fruit à la main : vous connaissez l'*Homme à l'œillet*, la célèbre peinture de Jean Van EYCK, et aussi, le magnifique portrait de Thomas GRESHAM, peint par Antonio Moro et qui tient une orange dans la main. On a cru pendant longtemps que l'artiste avait voulu indiquer, par là, que le financier anglais avait été le premier à introduire ce fruit dans le commerce de son pays, mais on a prouvé depuis que, dix-huit ans avant la naissance de Gresham, on connaissait l'orange en Angleterre ; il faut donc chercher une autre explication et voici celle qui a été proposée par un critique d'art bruxellois.

Vers la fin du premier tiers du XVIe siècle, alors que Gresham ne comptait que dix ans, le cardinal WOLSEY nous est déjà représenté par un de ses historiens comme n'entrant jamais dans une réunion de quelques personnes sans tenir à la main un *pomandre*, ou pomme de senteur.

C'était l'écorce d'une véritable orange, dont la chair avait été retirée et remplacée par un morceau d'éponge imbibée de vinaigre ou d'une autre essence propre à combattre l'air. Ce pomandre, qui a pris successivement différentes formes et qui semble définitivement remplacé par notre flacon à odeur, le cardinal Wolsey avait coutume de l'approcher du nez, toutes les fois qu'il entrait dans une société un peu nombreuse, ou qu'il se trouvait incommodé par la présence de ses serviteurs.

L'usage de ce désinfectant devint très général parmi les personnages de quelque importance, surtout depuis l'an 1529, c'est-à-dire depuis qu'une épidémie de suette anglaise avait sévi dans une bonne partie de l'Europe, et particulièrement dans les Iles britanniques. Un jour, sans doute, quelque peintre eut la fantaisie de mettre dans la main d'un de ses modèles un pomandre, qui, successivement reproduit, se changea par degrés en une véritable orange, dont personne bientôt ne comprit plus la signification première.

---

(1) Document communiqué par M. R. BONNET.

Nos évadés

Cuvier, neveu.

Le baron Cuvier, né en 1803, neveu du célèbre naturaliste, était *docteur en médecine*.

Son oncle le destinait aux sciences ; mais le neveu, à qui devait revenir le tortil de baron à la mort de l'oncle, trouva la carrière administrative plus facile. Il fut, sous la Monarchie de juillet, chef de la section des cultes non catholiques, et maître des requêtes.

La Révolution de 1848 le révoqua. Il fut élu conseiller d'Etat par l'Assemblée nationale, et maintenu après le coup d'Etat. En 1866, il fut nommé, pour une raison restée mystérieuse, sous-gouverneur de la Banque de France. Dans ce poste réputé impolitique, il échappa au naufrage de l'Empire ; il resta en fonctions jusqu'en 1889 ; il s'est éteint dans l'extrême vieillesse.

Si l'oncle était le créateur de la paléontologie, le neveu en fut le bénéficiaire, dans les fonctions publiques.

L'économiste Blanqui.

Un de mes confrères de la *Société d'économie politique*, à qui j'ai montré les quelques lignes que j'ai consacrées à Clément Juglar, me dit que l'économiste Ad. Blanqui, professeur au Conservatoire des arts et métiers, membre de l'Académie des sciences morales et politiques, était *docteur en médecine*, comme Juglar. J'ai vérifié le fait ; l'affirmation est exacte. Je crois d'autant plus devoir signaler cette origine médicale, que l'économiste était le frère du fameux révolutionnaire Auguste Blanqui.

Que devient la doctrine de l'hérédité, quand on voit deux frères : l'aîné, vrai savant ès sciences politiques ; le cadet, anarchiste ? Ne peut-on pas admettre, pour les facultés intellectuelles et morales, une variation désordonnée ?

Raoul Rigault.

Un sinistre personnage, véritable assassin, qui fit fusiller Gustave Chaudey par esprit de vengeance, et commanda le peloton d'exécution, Raoul Rigault, dirigea la Préfecture de police : il s'intitulait *Délégué à l'ex-Préfecture de Police*. Cette dénomination rentrait dans son genre : il supprimait tous les mots qui rappelaient un régime normal ; il disait *la rue le* pour la rue Monsieur le Prince, biffant *Monsieur* comme bourgeois et *Prince* comme aristocratique ! A la fin du second Empire, les mangeurs de curés disaient, au lieu de rue Saint-Hyacinthe Saint-Michel, la rue Hya Michel.

Rigault fut pris par les Versaillais débouchant de l'Observatoire, et fusillé au coin de la rue Gay-Lussac et de la rue Royer-Collard. Il était né en 1846 : il n'avait donc que 25 ans.

Peut-on l'appeler *évadé de la médecine* ? Il menait la vie de bohème, avait pris des inscriptions à la Faculté de médecine. A-t-il jamais passé un examen ? *Nescio.* Il était de même inscrit à l'Ecole de droit. Il voulait posséder une carte d'étudiant, pour entrer dans les salles de cours et diriger les boucans, assez nombreux alors.

La première fois que je le vis, c'était en 1869, à Bullier. Il dansait le quadrille et faisait le grand écart, comme plus tard la Goulue et Grille d'Égout au Moulin Rouge. Je ne sais si le père Bullier le laissait entrer *oculo.* Un de nos contemporains décrira peut-être mieux que moi le monstrueux étudiant de 1870, devenu à 25 ans un personnage historique !

Dr Rosaime.

Le général Cluseret.

Dans une autobiographie de cet ancien général de la Commune (1), celui-ci raconte qu'étant sous-lieutenant, il employait son temps disponible partie à la bibliothèque, partie à disséquer, partie à étudier la miologie (*sic*) avec un étudiant en médecine de ses amis. Dans ses *Mémoires*, devenus assez rares aujourd'hui, ce sinistre fantoche fait-il allusion à ses études médicales ?

Le paysagiste Ruysdaël.

J. Ruysdaël, le maître des maîtres du paysage, aurait-il, comme nous le lisons dans une revue médicale qui ne donne pas ses références, abandonné, « au grand désespoir de sa famille », le scalpel pour le pinceau ? Qu'en disent les biographes de ce grand peintre ?

Brillat-Savarin.

Puisqu'il est question d'élever un monument — après tout, il l'a mérité plus que beaucoup d'autres — à l'auteur de la *Physiologie du goût*, il nous paraît opportun de rappeler qu'avant d'être député, puis magistrat, Brillat-Savarin avait eu un moment l'idée de se tourner vers notre art ; du moins, ce passage de son autobiographie semblerait-il le donner à entendre :

> En 1775, écrit-il, j'habitais Dijon ; j'y faisais un cours de droit à la Faculté, un cours de chimie sous M. Guyton de Morveau et un cours de médecine domestique sous M. Maret, secrétaire perpétuel de l'Académie et père de M. le duc de Bassano.

En sait-on davantage sur ce point ?

---

(1) Cf. *Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 20 août 1911, col. 229-231.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

La balle de Garibaldi (XX, 23). — Puisqu'il a été à nouveau, incidemment, question de Garibaldi, voulez-vous trouver un coin, dans votre *Chronique*, pour y accrocher un portrait — à la plume — des plus piquants, que nous retrouvons, dans un magazine de vieille date (1), et qui serait dû à un chroniqueur, aujourd'hui disparu et qui eut son heure de notoriété, Henry de Pène ? Je n'en donne qu'un extrait, mais il est choisi :

Tout le monde parle de cette fameuse épée de la révolution italienne, mais bien peu de gens voient l'homme sous ses vrais aspects, tel que nous le montrent les témoins de bonne foi qui ont vécu dans son intimité. Si l'on s'en rapportait aux mensonges grossiers de la lithographie et aux inspirations de la légende, ce serait une espèce de Murat révolutionnaire, toujours à cheval, brillant, passant au galop dans un nuage de poussière, le sabre en l'air, le panache au vent.

Voilà le Garibaldi du théâtre.

Voici celui de la réalité : un homme de moyenne taille, avec une expression de bonté dans le visage ; la chevelure et la barbe grises ; le corps fatigué, comme celui d'un ouvrier vieilli à la peine ; la voix est modeste, humble. Au lieu du feutre à plume que s'entêtent à lui prêter des récits fabuleux, il a porté pendant toute la guerre d'Italie un simple képi en drap bleu.

Cependant, comme il était général au service du Piémont, il fallait bien qu'il eût, pour les cérémonies, un costume de général. Un jour, — ce fut un de ses petits bonheurs intimes de la campagne, — on lui perd son fameux chapeau galonné qui l'ennuyait tant. « Quel bonheur ! dit-il : me voilà dispensé de m'en coiffer à l'avenir ! »

Sur son uniforme, au lieu des aiguillettes de son grade, il portait plus volontiers un foulard en sautoir, où il reposait alternativement l'un et l'autre de ses vaillants bras, que les rhumatismes n'ont pas épargnés. On lui a vu souvent à la main, au lieu de cette épée fulgurante que les badauds seuls lui connaissent, un simple chasse-mouches, avec lequel il se plaisait à défendre sa monture contre les piqûres des insectes.

Cavalier, il unit l'élégante tournure d'un médecin de campagne à la solidité d'un centaure.

Permettez-moi, passant au moral, de résumer mon opinion sur lui : c'est le meilleur et le plus consciencieux des hommes malfaisants.

Ces rhumatismes, déjà nommés, jouent un grand rôle dans les conseils de sa politique. Je ne voudrais pas tomber dans les travers de ces historiens à malices qui prétendent que le meurtre de César, par exemple, a tenu à une indisposition qui l'empêcha de se lever de son siège pour recevoir le Sénat. Je ne dis pas que Garibaldi arme, recrute et inquiète, pour se distraire de ses rhumatismes ; mais tandis que les malades ordinaires jurent contre leur mal, lui ne peut oublier le sien qu'en guerroyant.

---

(1) *Le Voleur*, 1862, p. 264.

. . . .

Malgré tous ces côtés vulgaires, il exerce un prestige incontestable. Carini, l'un de ses lieutenants, le général Carini aujourd'hui, grand-croix des SS. Maurice et Lazare, aide de camp du roi, etc., etc., Carini, qui naguère faisait moins brillamment, à Paris, le *Courrier franco-italien*, Carini m'écrivait un jour de son lit de douleur (une balle reçue à l'épaule, en entrant à Palerme, l'y clouait et ne lui a pas encore tout à fait pardonné), Carini m'écrivait, lui, un Parisien d'adoption, un journaliste parisien, qui plus est ! Carini m'écrivait ces lignes enthousiastes :

« En ce moment, Garibaldi entre dans ma chambre ; il s'approche ; je ne sens plus mon mal. »

Tout grand agitateur est un grand magnétiseur...

Garibaldi, à la suite de l'engagement où il fut atteint de deux blessures, l'une sans gravité, l'autre assez sérieuse pour faire craindre qu'on ne dût recourir à une amputation, fut transporté sur un brancard jusqu'au rivage, où l'attendait le vaisseau prêt à le conduire à la forteresse du Varignano, située sur la côte de la Spezzia.

Qu'est-ce que le Varignano ? A cette question va répondre un rédacteur du *Siècle*, qui envoyait à son journal, en 1862, la relation ci-dessous, où nous puisons de curieux détails sur l'accident qui nécessita l'intervention de Nélaton et mit le sceau à la réputation de l'illustre chirurgien.

Qu'est-ce que le Varignano ? Une presqu'île s'avançant dans la mer comme une flèche, un lazaret, une caserne, un vaste amas de bâtiments qui servent d'ateliers, de magasins ; c'est une ville dont les habitants sont nomades, c'est... une prison !

Le colonel Santa-Rosa, la première figure qu'on rencontre en mettant le pied au Varignano, est un militaire rigide, poli, froid peut-être, mais ce n'est pas un geôlier, bien qu'il faille passer par sa chambre pour aller chez Garibaldi, et qu'il soit toujours à son poste.

J'arrivais au moment où le docteur Partridge venait d'être présenté au blessé, au moment où il se préparait à visiter et à sonder la blessure, moment de trouble, de confusion, qui me permit de pénétrer dans la chambre de Garibaldi.

C'est une assez petite chambre, que celle où j'ai trouvé Garibaldi gisant ; on y voit deux petits lits ressemblant assez à des pliants. Celui sur lequel le blessé était étendu, sortait à moitié d'une alcôve étroite, de manière à mettre les jambes du malade dans la lumière et à laisser sa tête dans une demi-clarté. Quelques chaises en grand désordre, des bandes, de la charpie, le manteau et l'épée du général.

Garibaldi était alors sur son séant ou à peu près, maintenu dans cette position par des oreillers. Visage du Nazaréen, a-t-on dit avec beaucoup de justesse ; Garibaldi, que nous avons tous connu la face colorée, bronzée, pleine d'animation, a maintenant la figure de ces Christs mis au tombeau par fra Beato Angelico. Il y a toutefois quelque chose d'éternel sur ce visage, — c'est le sourire des yeux.

Sa jambe nue qu'il présentait aux médecins est maigre, décharnée. La blessure est une chose douloureuse à voir ; elle est noire, béante, surtout

profonde ; on distingue, bien que l'enflure soit réduite à de très minces proportions, qu'elle a dû être considérable.

Le docteur Partridge saisit un petit instrument ; instinctivement, mes yeux se détournent de la plaie et se portent sur Garibaldi.

Je le vois pâle, les yeux levés au plafond, tenant à deux mains sa couverture. L'homme qui, suspendu par ses poignets au mât d'un navire, en Amérique, sentant dans cette terrible torture les angoisses de l'agonie, récitait des vers de Foscolo, est fort contre la douleur.

L'instrument dilate les cavités de la plaie, il scrute l'exfoliation des os ; immobile, le blessé regarde le ciel, mais comme il doit souffrir !...

Quand tout fut fini, dix mains cherchèrent la sienne, et mon tour arriva ; il me reconnut sans peine ; ce n'est pas la première fois que nous nous rencontrons.

— Je ne voulais pas quitter l'Italie sans vous serrer la main.

— Merci ; les amis comptent double aujourd'hui.

J'ai une grande admiration pour ce correct docteur Partridge, ce blond vieillard, si digne, si grave, qui a visité le blessé avec la conscience qu'il venait d'illustrer sa carrière médicale.

Il s'est retiré après quelques paroles de Garibaldi, paroles de remercîments comme il sait seul en trouver.

La vie n'est pas gaie au Varignano. Garibaldi parle peu ; son laconisme ne date pas d'hier. On se tient toujours derrière sa tête, à son chevet, épiant ses moindres désirs. Albanese, Basile et Ripari, ses médecins, l'entourent de mille soins.

Un homme excellent, c'est Prandina, qui a quitté sa modeste clientèle pour venir soigner son maître, son ami. Il est infatigable, cet excellent homme ; vous le rencontrerez sans cesse sur la route du Varignano à la Spezzia, conduisant lui-même une petite voiture attelée d'un de ces petits chevaux sardes qui respirent le feu par les narines et qui vont comme le vent. Il s'occupe de tout, des bandages, de la charpie, des médicaments, des bouillons substantiels qu'il fait souvent lui-même.

Vers quatre heures, Garibaldi s'est endormi, mais on veille près de lui ; Albanese, muni d'un de ces éventails en plumeau, composé de petites bandes de papier dont l'usage est commun en Italie, veille sur son sommeil.

Quand Garibaldi dort, tout le monde fait silence.

L. R.

Virtuoses infirmes (XIX ; XX, 448). — La *Chronique médicale* citait dernièrement des œuvres émanant d'artistes mutilés. Permettez-moi, dans cet ordre d'idées, de vous faire connaître un tableau remarquable qu'on peut voir au Palais de Justice de Poitiers : le Christ au Calvaire avec les deux larrons. Cette toile, peinte *avec le pied droit* en 1840, est du peintre local Sébastien Cornet (1806-1856), *né sans bras*. Dr Biraud (*Poitiers*).

Dédicaces singulières (XIX, 45, 674). — L'érudit bibliographe Peignot a, quelque part, annoncé qu'il avait sur le chantier un travail de longue haleine sur les dédicaces ; nous ne sachions pas que l'ouvrage en question ait paru ; mais, par contre, nous avons découvert, dans un recueil littéraire, aujourd'hui difficile à ren-

contrer (1), le relevé, par Gustave Brunet, l'auteur d'un *Manuel* bien connu des libraires et des bibliophiles, d'un certain nombre de dédicaces, remarquables surtout par leur singularité.

Ouvrons la série, sans suivre un ordre déterminé.

Un médecin italien ayant commencé les *Aphorismes* d'Hippocrate, dédia chaque livre de ses notes à un de ses amis, et la table des matières à un autre.

Mme Lafarge, dont il a été si souvent question dans cette revue, a dédié également ses *Mémoires* « à ses amis » ; par contre, Thomasius dédia ses *Idées d'un franc-penseur* à tous ses ennemis, et notamment à H. G. Masius.

L'auteur d'un médiocre roman : « *Christian Cititzen*, épisode de la guerre de Ditmar », s'est dédié son livre à lui-même ; un satirique anglais, contemporain de la reine Elisabeth, écrivain inconnu sur le continent, mais plein de verve, d'originalité, de hardiesse, Marston, dédia à son très estimé et très chéri Lui-même, son *Fléau des coquins*, mis au jour en 1598.

Antonio Perez, secrétaire de Philippe II, puis réfugié en France, fit imprimer, en 1605, à Paris, ses *Obras*, et il mit en tête quatre dédicaces, d'abord à *Nuestro santissimo Padre*, ensuite *al sacro Collegio*, puis à Henri IV, enfin à tout le monde, *a todos*.

Un docteur d'Oxford, J. Fuller, a écrit une histoire de l'Église, qu'il décora de douze frontispices différents, et d'autant de dédicaces distinctes.

Le *Martyre de saint George de Cappadoce*, poème anglais mis au jour en 1614, est dédié à tous les individus de la Grande-Bretagne portant le nom de George.

On a prétendu que Furetière avait dédié son *Roman bourgeois* au bourreau ; mais cela est, paraît-il, inexact.

Un poète obscur du xviie siècle adressa à Louis XIV, en tête d'un recueil de vers mis sous presse en 1641, une dédicace, dont voici le début :

Sire, si comme vous êtes l'Alpha capital des Rois, j'étais le Bêta de vos orateurs ou poètes, etc.

Cet écrivain se nommait Bachot.

Dans une épître dédicatoire à Louis XIII, âgé de six ans, un sieur de Nerveze poussa le zèle du panégyrique jusqu'à s'écrier :

Je puis dire, sire, que vous n'aviez pas encore ouvert les yeux pour voir le ciel, que je célébray vostre nom dans le monde.

Une pièce de Saurin, l'*Orpheline léguée*, fut sifflée, oh ! mais sifflée ! L'auteur appela du jugement du parterre ; il fit imprimer sa comédie, et la dédia à sa femme. Son épître commence ainsi :

---

(1) *Bulletin des arts*, 1843.

Ma femme, qui n'es pas ma femme,
Ou plutôt, ma femme qui l'es !

D'autres ont multiplié les dédicaces, pour un même ouvrage.

Sous le règne d'ALPHONSE X, dit le Sage (*Alfonso el Sabio*), les lois de Castille furent réunies en un Code. Les jurisconsultes chargés de cette œuvre eurent l'idée de diviser en sept parties le recueil qu'ils avaient coordonné. On l'intitula *Las siete Partidas*.

Chaque section fut dédiée à une des sept lettres qui composaient le nom du roi. Tout ce qui a rapport aux testaments, aux contrats, est dédié à la lettre F ; et une masse de règlements sur la chasse, la pêche, les délits forestiers, est mise sous les auspices du second O.

Mais il ne s'est, croyons-nous, jamais rencontré d'ouvrage où il y ait autant de dédicaces que dans le *Martyrologium romanum*, imprimé en 1751 : l'éditeur Politi en a mis une en tête de chacun des 365 jours de l'année.

Passons aux dédicaces excentriques : elles sont légion.

Le spirituel auteur des *Mémoires de l'Académie de Troyes*, GROSLEY, avait eu le projet de dédier un de ses ouvrages à sa chatte.

Un écrivain fort oublié, et fort digne de l'être, NOUGARET, fit hommage à un ver d'une de ses minces productions.

Un libraire de Lyon, du nom de LOS-RIOS, dédia à son cheval ses *Œuvres*, imprimées en 1789. On trouve, à la page 10 de ce rare volume, un chapitre intitulé : « *De ma société avec mon cheval, et de son éloge.* » C'est là que Los-Rios nous apprend qu'en contractant cette singulière société, il se réserva la signature. Et ceci nous rappelle qu'un Toulousain, mort vers 1780, institua son cheval son légataire universel. Il en résulta un procès ; le quadrupède fit sans doute choix d'un bon avocat, car il gagna sa cause.

Un conventionnel, du nom de LEQUINIO, présenta au premier consul son *Voyage dans le Jura*, 1801, 2 vol. in-8°. Cet hommage n'ayant pas été agréé, l'auteur se contenta de changer trois ou quatre mots à sa dédicace, et il l'adressa... au tonnerre !

S'il faut en croire cette mauvaise langue de Tallemant des Réaux, le cardinal de RICHELIEU aurait biffé, dans une dédicace à lui adressée, le mot *héros* pour lui substituer celui de *demi-dieu*.

Mais passons à des faits mieux contrôlés.

Un rimeur napolitain, qui n'est pas sans mérite, N. PAGANO, dédia, en 1748, un poème en quinze chants, *Mortella d'Orzolone*, à une gigantesque statue de marbre qui décorait l'entrée du palais du roi des Deux-Siciles ; et un autre écrivain du même pays, Jules-César CROCE, fit hommage *al potentissimo Re de' Vendi*, de son épopée burlesque, la *Vajasseide*.

Mais il en est qui dédaignent les autorités terrestres, les animaux, les éléments même ; ceux-là tournent leurs yeux vers les puissances du ciel.

Un théologien bavarois, du nom de SPITZEL, dédia la plupart de ses écrits à une des personnes de la sainte Trinité, ou à la Trinité

elle-même. Un in-folio qu'il écrivit sous le titre de : *Vetus academia Jesu Christi*, il le dédia à Notre-Seigneur. Un docteur de Sorbonne, J. Hillerin, a également dédié à la Trinité un gros volume de sa composition. Son épître commence par *Madame* et se termine par *Votre très-humble et très-obéissant serviteur*.

Albert le Grand a dédié ceux de ses ouvrages où il est question d'elle à la très sainte Vierge, et le jésuite Drexel, à son Ange gardien.

Nous allions oublier un chanoine du nom de Jude Serclier, qui fit paraître (ce n'est pas le mot propre) à Lyon, en 1606, un poème sur le jugement dernier. C'était intitulé : *Le grand Tombeau du monde* ; cela formait un volume de 664 pages, 22.000 alexandrins. Il aurait fallu 11.000 hommes pour les lire ; ils ne se sont pas trouvés. En tête de ce poème, qui est d'ailleurs une assez fidèle image de l'éternité des peines, Serclier a mis cette dédicace : « A très haute, très puissante et très noble Notre-Dame Emperière du Ciel, Reine des Anges, etc. » Et il signe : « De Votre Majesté le vil et abject vermisseau. »

On ne saurait être plus humble dans l'humilité.

A. C.

Savants et leurs femmes, se suivant de près au tombeau (XV, XIX, 55). — Les journaux ont annoncé (cf. le *Matin*, 17 novembre 1913) la mort, presque simultanée, du baron et de la baronne de Bonde. Nous transcrivons :

Stockholm, 16 novembre. — Le baron Carl Carlson Bonde, président de la seconde Chambre, grand-officier de la Légion d'honneur, âgé de soixante rois ans, et sa femme, sont morts cette nuit au château d'Eriksberg.

La baronne, qui souffrait depuis plusieurs années d'hémorragies cérébrales, a succombé à une nouvelle attaque. Le soir même, elle avait fait une promenade en compagnie de son mari. Celui ci est mort quelques heures après, par suite, croit-on, d'une attaque d'apoplexie, provoquée par l'émotion que lui avait causée la mort de sa femme. (*Havas*.)

[N.D.L.R. — Le baron Bonde était un des hommes les plus éminents de la Suède. Il avait de nombreux amis à Paris C'était un grand ami de la France et il a fait preuve de cette amitié à plusieurs reprises.]

C. R.

Les définitions de la vie (XIX, 383). — Le poète F.-M. Ayoulle, qui, il y a un siècle environ, envoyait communément ses productions aux recueils du temps, n'a pas, que nous sachions, laissé des souvenirs bien marquants dans le monde littéraire. Les vers suivants (1) attestent cependant que, d'aventure, sa muse avait l'allure heureuse et franche, et certainement il se fût survécu, s'il en eût souvent signé de cette sorte.

La grande route de la vie
Se partage en quatre relais ;

(1) Cf. *Mosaïque*, 1873, p. 335.

Quoique plantée en noirs cyprès,
Nuit et jour elle est fort suivie.

En vertu des arrêts du sort,
C'est dans une ample diligence,
Que le temps, cocher de la mort,
Y voiture l'humaine engeance.

Pour ce voyage, vous jugez
Que l'homme part dès qu'il est jeune ;
Et l'usage veut qu'il déjeune,
A l'enseigne des préjugés.

A midi, Vénus le supplie
De dîner chez elle en passant ;
Bien que l'hôtesse soit jolie,
Il la querelle en la quittant.

Pour dissiper sa rêverie,
Quand la journée est aux trois quarts,
Il fait halte à l'hôtellerie
De la science et des beaux arts.

Il y voit des jaloux sans nombre
Qui, se mettant tous à crier,
Lui disputent, d'un regard sombre,
Deux ou trois feuilles de laurier.

Contre une aussi futile troupe,
Emu d'une juste pitié,
Il remonte, et, le soir, il soupe
A l'auberge de l'amitié.

Mais à cette paisible table,
Comme il allait se divertir,
Le postillon impitoyable
Le force encore à repartir.

C'en est fait : son âme succombe,
Au souvenir de tant de maux ;
Il arrive, et c'est une tombe
Qui lui sert de lit de repos.

M.-F. Ayoulle.

Prospectus, médicaux ou autres, rédigés par des littérateurs (XV,739). — Mme Louise Colet, née Revoil, entretenait de la mode les lecteurs de huit ou dix journaux, entre autres ceux du parfumeur Guerlain, qui payait sa rédaction en pots de pommade et en flacons d'odeur (1).

Théophile Gautier, en sa prime jeunesse, n'avait-il pas rédigé un prospectus pour un négociant en vins ? M. de Lovenjoul, qui s'était institué son biographe, parvint à rétablir une liste des anciens clients du marchand, adressa à soixante-quinze d'entre eux, ou à leurs descendants, des lettres expliquant ce qu'il souhaitait et, — détail consolant, — il reçut en réponse deux ou trois exemplaires de la plus inconnue, à coup sûr, des productions attribuées à l'auteur de *Mademoiselle de Maupin*. L. R.

(1) *Paris-Province*, décembre 1907.

Chronique Bibliographique

Dr Pierre Lagleyze. — *Du strabisme.* Paris, Jules Rousset, éditeur, 1913.

Ce livre est le fruit d'une très longue pratique et c'est ce qui en fait la valeur, la clinique tenant dans ce traité didactique une place de tout premier plan. L'auteur, en effet, professeur d'ophtalmologie à l'Université de Buenos-Ayres, a étudié 3.791 strabiques, et c'est de cette étude que sont directement tirés ses enseignements.

Ceux-ci portent sur tous les chapitres que peut évoquer cette affection. Ses recherches ont, en effet, scruté à la fois l'étiologie du strabisme, sa pathogénie, ses aspects cliniques et enfin sa thérapeutique, qui remplit plus de 100 pages du volume. C'est dire que c'est là un livre essentiellement pratique, ce qui assurera certainement son succès auprès du corps médical, spécialisé ou non.

Dr Naamé. — *Etudes d'endocrinologie.* A. Maloine, édit., 1913.

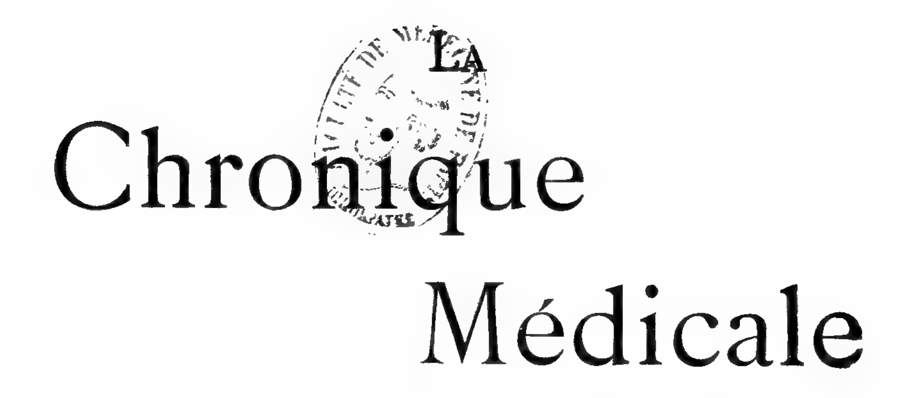
Les glandes à sécrétion interne sont à l'ordre du jour. On leur attribue en pathologie humaine un rôle que d'aucuns considèrent comme d'importance primordiale et étendue. Le Dr Naamé est du nombre et résume dans ce petit volume ses idées sur la matière. Il étudie ainsi le choléra comme symptôme d'hypoépinéphrie aiguë, le mal de mer ou hypoépinéphrie réflexe, puis les hypothyroïdies et les hypoparathyroïdies, pures ou associées, épilepsie, hystérie, vomissements incoercibles. Quelques considérations intéressantes sur la neurasthénie et la thérapeutique de la coqueluche par l'ichtyol complètent cet ensemble d'études personnelles.

John Grand-Carteret. — *Une victoire sans guerre.* Paris, Schleicher frères, édit.

M. J. Grand-Carteret est assez coutumier du succès en ses recueils de caricatures politiques, pour que nous soyons sans crainte sur le sort de ce volume. Il y a plaisir à revoir, la crise passée, défiler toutes ces marionnettes, dangereuses ou grotesques, qui occupèrent trop longtemps la scène du monde. Espérons que toutes les querelles inquiétantes du même genre se termineront, comme celle-ci, par un livre agréable à feuilleter. H. B.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.



REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

21e ANNÉE. Nº 14 15 Juillet 1914.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

La Médecine dans l'Histoire

L'assistance et le traitement des maladies mentales au temps de Louis XVI.

(« *Instruction imprimée par ordre et aux frais du gouvernement sur la manière de gouverner et de traiter les insensés* ».)

Par les Docteurs

Paul Sérieux, *Médecin des asiles d'aliénés de la Seine.*

et

Lucien Libert, *Médecin de l'Asile départemental de Saint-Venant (Pas-de-Calais).*

Au xviiie siècle, « les fous, dit Esquirol, étaient regardés comme incurables ». Cette assertion ne doit pas être acceptée sans réserve. En réalité, on ne considérait point, à cette époque, les maladies mentales comme incurables. Fréquemment, dans les documents d'archives, il est fait mention de la nécessité de soigner les aliénés, de les « médicamenter », et de « tâcher de les guérir » ; c'est ainsi que le ministre Pontchartrain écrit, en 1705, au Prieur de Charenton, à propos d'un « faible d'esprit » : « Ayez-en grand soin et tâchez de rétablir sa santé, s'il est possible ».

En 1775, ordre est donné au gouverneur du château de Vincennes, de transférer un prisonnier à Charenton, son état de santé *exigeant un traitement suivi.*

La famille d'un religieux mathurin, interné à Bicêtre, demande son transfert à la Charité de Charenton : « Comme c'est un jeune homme de 21 ans, dit-elle, il y aurait lieu d'espérer de la grande jeunesse le rétablissement de la raison, s'il était traité convenablement de sa maladie, *avec une continuité de remèdes* propre à son malheureux état. »

Une mère, en demandant un « ordre » pour mettre son fils à Charenton, « espère que les remèdes qui lui seront donnés pendant quelques mois *pourront opérer sa guérison ;* ce n'est que dans cette vue qu'elle demande un ordre ».

Latude, lui-même, qui a séjourné plus d'un an à Charenton, écrit : « *La folie n'est pas une maladie incurable*. En 1755, à la Bastille, M. Berryer faisait dépouiller une femme de force et tenir dans un bain pour lui rendre son bon sens ».

Dans les certificats délivrés pour les pensionnaires d'une maison d'aliénés de l'époque, la Charité de Senlis, on lit que Vernon, « détenu pour cause de folie, n'a jamais varié, *malgré les remèdes*

qui lui ont été administrés, qui n'ont produit aucun effet » ; pour un autre, Bazire, il est dit qu'après « *lui avoir administré les remèdes convenables à finir sa guérison*, il est revenu en son bon sens ».

Les cas de guérison obtenus dans les meilleurs établissements de l'époque, les Charités de Charenton et de Senlis, étaient, sans doute, pour beaucoup, dans la confiance témoignée par les familles et les administrateurs au traitement des frères de la Charité (1).

Les publications concernant le traitement des maladies mentales sont, d'ailleurs, loin d'être rares au XVIIe et au XVIIIe siècles. Cette activité scientifique prouve qu'on ne négligeait pas à cette époque le traitement des aliénés.

Il y avait, à Paris seulement, en 1788, dix-neuf maisons de santé privées, et dans l'une d'elles, la maison Belhomme, Pinel se livra, pendant cinq ans, à des recherches thérapeutiques (1784-1785), tout en traduisant Cullen. De même, en province, il y avait des ordres religieux pour ainsi dire spécialisés dans le traitement des aliénés : Frères de la Charité, Cordeliers, Bons Fils, Ecoles chrétiennes, Bon Pasteur, etc.

En 1615, le Dr Droyn publie un volume de 152 pages, vantant l'usage « du *Royal sirop de pommes* dans les passions mélancoliques ». Il recommande encore, entre autres, les drogues suivantes : tamarin, pruneaux, séné, fumeterre, polypode, bourrache, buglosse.

En 1668, le Dr Denis donne une observation de « folie invétérée, guérie par la transfusion du sang (de veau). » Il s'agit d'un intermittent, traité antérieurement sans résultat par les bains et la saignée : « une fois on le fit saigner des pieds, des bras et de la tête jusqu'à dix-huit fois, on lui fit prendre 40 bains avec une infinité de frontaux et de breuvages... on fut contraint de le lier... »

Au XVIIIe siècle, les travaux consacrés au traitement des maladies mentales deviennent plus nombreux. Nous ne pouvons relater ici toutes les publications vantant les heureux résultats donnés par les saignées, les bains tièdes, froids ou chauds, les bains de surprise et la submersion, les évacuants (lavement purgatif, etc.), les révulsifs (vésicatoires et cautères), les sédatifs, les antispasmodiques (valériane, etc.), les moyens perturbateurs, la transfusion du sang, les émétiques, etc.

Traités de médecine mentale, monographies, observations cliniques se multiplient. Un manuscrit de la Bibliothèque de l'Arsenal (*Mélancolie singulière*, etc., 4258) donne les consultations rédigées, vers le milieu du XVIIIe siècle, par trois médecins de Montpellier et trois médecins de Paris. Ils conseillent diurétiques, purgatifs, tamarin, casse, sirop de pommes, aloès, ellébore blanc, séné, coloquinte, mercure doux, herbes rafraîchissantes, bains souvent réitérés, eau de mélisse, lait d'ânesse, petit-lait, sangsues à l'anus, saignées (bras, pieds, jugulaire).

---

(1) P. Sérieux et L. Libert, le Régime des aliénés en France au XVIIIe siècle (*Congr. internation. de médecine de Londres*, août 1913).

Parmi les publications qui eurent le plus de retentissement, citons les *Commentaires* de Van Swieten (1742-1760) ; la *Nosologia methodica* de Boissier de Sauvages (1760) ; le *de Melancholia* de Lorry (1762). Ce dernier médecin, fort répandu à Paris, recommande les bains froids, les saignées, les eaux minérales, les diurétiques, les tisanes, le bouillon de poulet, le petit-lait, le quinquina, le fer, l'ellébore, les narcotiques légers. Citons encore les travaux de Pomme (1760-1782), qui vante les bains prolongés de 10 à 12 heures (*in Traité des affections vaporeuses*) ; de Planchon sur *la Manie Puerpérale* (1768) ; *la Médecine de l'Esprit* de Le Camus (1769), qui recommande les purgatifs, les diurétiques, les bains chauds, une alimentation légère, l'exercice, l'équitation, etc. ; l'*Essai sur les opérations de l'entendement humain et sur les maladies qui les dérangent*, Paris, 1770, de Dufour, qui attribue une grande importance aux troubles de l'intestin (constipation), du foie et en déduit les indications thérapeutiques.

Il faut encore noter *la Nymphomanie* de Bienville (1771), le *Traité des nerfs et de leurs maladies* de Tissot, 1782, les œuvres de Cullen, traduites en 1785 par Pinel, dans lesquelles on voit recommander la saignée, les purgatifs, les bains chauds ou tièdes, les vésicatoires sur la tête, les émétiques.

Pendant que cette activité se manifeste dans les milieux médicaux, le gouvernement ne se désintéresse pas des progrès et des réformes dans l'assistance des aliénés. Bien plus, il s'en fait l'instigateur : il s'adresse aux personnes compétentes, pour tracer le plan des améliorations à apporter. C'est ainsi que deux médecins célèbres de l'époque sont chargés de la rédaction d'une *Instruction sur la manière de gouverner et de traiter les insensés* ; l'un, Jean Colombier (1), traite la question au point de vue de l'organisation des établissements ; l'autre, François Doublet, au point de vue du traitement des maladies mentales.

Son titre exact est : *Instruction sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison dans les asyles qui leur sont destinés* (in-4° de 44 pages, imprimée en 1785 à l'Imprimerie Royale). Nous publions aujourd'hui *in extenso* la première partie de cette instruction, rédigée par Jean Colombier. La seconde partie, due à François Doublet, qui a un caractère plus technique, sera publiée ailleurs.

---

(1) Le Dr Jean Colombier (1736-1789), savant hygiéniste, fut nommé inspecteur général des hôpitaux et prisons de France en 1780. C'est à ce titre qu'il eut mission d'inspecter les maisons de force qui recevaient des aliénés.

La *Chronique médicale* s'est occupée de Colombier à deux reprises : 1° Dr Bonnette, *Un hygiéniste militaire au XVIIIe siècle ; le médecin J. Colombier*. — 2° Dr René Semelaigue, notice sur l'*Instruction sur la manière de gouverner les insensés* (1er avril 1911).

Cf. l'article : J. Colombier du *Dictionnaire Dechambre*, et la thèse de Gallot-Lavallée : *Un hygiéniste au XVIIIe siècle, J. Colombier*, Paris, 1913.

INTRODUCTION (1)

C'est aux êtres les plus faibles et les plus malheureux, que la Société doit la protection la plus marquée et le plus de soins ; aussi les enfants et les insensés ont-ils toujours été l'objet de la sollicitude publique : les premiers, par l'intérêt naturel qu'on leur porte et par l'espoir qu'ils nous inspirent, excitent cette pitié douce et en même temps active, qui n'a besoin que d'être éclairée, pour vivifier d'une manière utile cette source féconde de la prospérité d'un état ; si l'on n'est pas encore parvenu à connaître ou à pratiquer tous les moyens qui peuvent conserver le plus grand nombre d'enfans, et les rendre sains et robustes, on est du moins assuré de trouver toujours, parmi les hommes, une grande disposition à saisir et employer tout ce qui leur sera présenté pour le succès de l'éducation physique.

Le sentiment dont on est pénétré pour les insensés est d'un genre différent ; s'ils excitent une pitié plus profonde par l'image de la misère affreuse dont ils sont accablés, et par l'idée du sort qui leur est préparé, on est, pour ainsi dire, porté à les fuir, pour éviter le spectacle déchirant des marques hideuses qu'ils portent sur leur figure et sur leur corps, de l'oubli de leur raison ; et, d'ailleurs, la crainte de leurs violences éloigne d'eux tous ceux qui ne sont pas obligés de les contenir.

Ainsi cette classe de malheureux, quoi qu'on la plaigne, et qu'on ait un désir bien vif de lui tendre une main secourable, est néanmoins soignée avec beaucoup moins de zèle que l'autre, et c'est par cette raison qu'elle exige spécialement l'attention et la surveillance du gouvernement.

Il paraît que les anciens législateurs avaient reconnu cette nécessité, en établissant une sorte de culte religieux en faveur des insensés, pour lesquels les peuples avaient un grand respect et toutes sortes d'égards ; soit pitié, soit superstition, on les regardait comme des êtres favorisés du ciel, qu'on s'empressait d'attirer chez soi et de bien traiter : cette coutume, pleine d'humanité, règne encore dans tout l'Orient ; nous la voyons suivie chez les Suisses du Valais, qui traitent avec la plus grande distinction, et regardent pour ainsi dire comme des saints les Cretins, sortes d'êtres disgraciés au physique et au moral : mais ce qui doit surtout nous frapper, c'est qu'on l'a retrouvée chez les peuples sauvages de l'Amérique. Si cette faveur qui est à peine concevable, à raison de la fureur d'un grand nombre d'insensés, avait eu pour objet d'en diminuer la quantité, ou de modérer la violence de leur mal, ces peuples auraient mieux jugé que les modernes qui, en réunissant et confondant toutes les espèces de fous dans un même lieu, semblent plutôt s'en débarrasser et s'en garantir que chercher à les soulager et à les guérir ; vérité dure, mais nécessaire, dans un moment où l'on fait des efforts pour remplir les vues de bienfaisance qui animent le Prince que nous avons le bonheur d'avoir pour maître.

Les lois romaines avaient pourvu à la conservation et à la subsistance des insensés, sans perdre de vue les moyens d'empêcher qu'ils ne troublassent la société : c'est aussi ce qui a été pratiqué depuis dans les pays policés de l'Europe, et surtout en France, où l'on a multiplié les asyles pour ces malheureux, soit par des fondations particulières, soit aux frais du gouvernement. Mais quelqu'avantageux que paraissent ces établissements, ils ne

---

(1) Les passages en italique ont été soulignés par les auteurs. On a respecté la ponctuation du mémoire de Colombier.

soulagent que la crainte publique, et ils ne peuvent satisfaire la pitié qui réclame non seulement la sûreté, mais encore des soins et des traitements qui sont généralement négligés, et au défaut desquels la démence des uns est perpétuée, tandis qu'on pourrait la guérir ; et celle des autres augmentée, tandis qu'on pourrait la diminuer.

Pour juger sainement cet objet, il suffira d'examiner les asyles destinés soit au traitement des insensés, soit à les renfermer. On verra d'abord qu'il existe à peine dans le royaume quatre à cinq lieux destinés et préparés pour traiter les insensés ; et si l'on y fait attention, on trouvera que ces asiles, *à l'exception peut-être d'un seul,* manquent des choses les plus nécessaires au traitement, ou sont très mal disposés pour le rendre utile ; on verra qu'on y suit une méthode routinière et presque unique, dont le succès est souvent nul à raison des variétés de genres et d'espèces de folie ; enfin, *on n'en trouvera qu'un seul, où, malgré plusieurs défauts essentiels, les cures sont un peu soutenues* : mais quels sont les Fous qu'on traite dans ces maisons ? Ils sont en très petit nombre, et chez la plupart la maladie commence ; à l'égard des autres nulle ressource quelconque.

Des milliers d'insensés sont renfermés dans des maisons de force, sans qu'on songe seulement à leur administrer le moindre remède : le demi-insensé est confondu avec celui qui l'est tout à fait, le furibond avec le fou tranquille ; les uns sont enchaînés, les autres libres dans leur prison ; enfin, à moins que la nature ne vienne à leur secours en les guérissant, le terme de leurs maux est celui de leurs jours, et malheureusement jusque-là la maladie ne fait que s'accroître au lieu de diminuer.

Tel est l'état au vrai des ressources, jusqu'à ce moment, contre le fâcheux état des pauvres insensés : le cri de l'humanité s'est fait entendre en leur faveur, et déjà un grand nombre d'asyles se prépare pour leur soulagement, par l'établissement d'un département uniquement destiné pour eux dans chaque dépôt de mendicité ; et l'on se propose d'y traiter indistinctement tous les genres de folie.

Pour obtenir des succès suivis, il faut non seulement profiter des lumières acquises, mais encore se prémunir contre les abus et les préjugés actuels, *disposer les lieux nouveaux en conséquence de ce projet ;* et surtout donner aux anciens établissements un exemple dont ils puissent profiter et des éclaircissements qui les mettent dans le cas de se corriger et de se perfectionner.

C'est dans cette intention que le gouvernement a ordonné la publicité de cette instruction qui est divisée en deux parties : l'une a pour objet la nécessité de suivre, à l'égard des soins et du placement des insensés, un plan différent de celui qui est adopté ; et l'autre trace la marche générale du traitement qu'il faut administrer dans les différentes espèces de folie.

PREMIÈRE PARTIE

Qui concerne la manière de placer, garder et diriger les insensés.

Par Colombier.

Les gens riches et aisés se font une loi de faire traiter avec soin, dans leur domicile, leurs parents attaqués de la folie, avant de prendre le parti de les faire renfermer : cette conduite nous retrace ce que les pauvres exigent de la pitié publique ; il faut d'abord qu'un pauvre insensé soit placé dans un lieu où il subisse un traitement, et ce n'est qu'après l'avoir suivi infructueusement, que le malade doit être déposé dans une maison de force.

Après un traitement inutile, une famille honnête, soit en gardant l'insensé dans son sein, soit en le plaçant dans un lieu de sûreté, donne tous ses soins pour que ce malheureux jouisse des aisances nécessaires, soit du côté du régime, soit dans son vestiaire et son coucher. Elle ne souffre pas qu'on le maltraite, ni en propos, ni d'aucune autre manière ; elle lui donne des surveillans sur la fidélité, l'intelligence et la probité desquels elle peut se reposer ; et si le lieu où elle le place est à l'abri des tentatives qu'il pourrait faire pour s'évader, il est du moins salubre et il n'inspire pas d'horreur.

Pour éviter que la folie n'augmente et ne devienne incurable, cette règle est la seule qu'on puisse suivre en faveur des pauvres insensés, et l'humanité ne permet pas même qu'on s'en écarte dans aucune maison de force.

Lorsque la démence n'est qu'intermittente ou qu'elle est douce, cette famille n'abandonne pas le malade ; elle s'occupe de nouveaux moyens de traitement ; elle les fait en un mot répéter, et par cette persévérance *elle obtient quelquefois une parfaite guérison*, ou du moins une grande diminution dans les accidens ; si ce malade a des accès cruels et d'une grande violence, elle cherche à les modérer, en procurant des secours convenables de la part des gens de l'Art ; mais elle a en même temps grand soin qu'il ne soit pas logé avec un autre insensé, surtout s'il y a du danger, et elle tâche de lui faire oublier son malheur, si par hasard il lui revient une lueur de raison.

C'est ainsi que le riche peut guérir, ou du moins traîner une vie moins misérable, lorsqu'il a le malheur d'être attaqué de la folie ; au moins on n'a pas à craindre qu'elle n'augmente par la manière dont on le dirige, ou par une funeste communication ; et les devoirs de la Nature et de la Société sont également remplis, en mettant en usage tous les moyens qui peuvent détruire et diminuer la maladie, ou rendre le sort de l'insensé moins déplorable.

Pourquoi donc n'en userait-on pas de même à l'égard des pauvres ? Serait-ce par l'impossibilité du succès, ou par les frais immenses qu'on serait obligé de faire pour remplir cet objet ? On prouvera aisément que ces obstacles n'existent pas réellement, et il suffira de lire ce qui suit pour se convaincre de cette vérité.

Les loix qui ordonnent de s'assurer de la personne d'un insensé qui trouble la Société ont ce double avantage qu'elles préviennent le crime d'une main innocente, et doivent procurer en même temps le moyen de secourir un malheureux dont l'état peut changer, en le plaçant dans un lieu convenable et en lui administrant les secours nécessaires.

Ce sont les pauvres surtout qui exigent l'exécution ponctuelle de ces loix, parce que le peuple n'a ni les ressources nécessaires pour contenir des insensés, ni la faculté de soigner et de faire traiter ces malades ; on doit ajouter même qu'il serait trop souvent dangereux de les laisser entre ses mains. Mille exemples ont prouvé ce danger et les papiers publics nous l'ont démontré il y a peu de temps, en nous faisant l'histoire d'un maniaque qui, après avoir égorgé sa femme et ses enfants, s'est endormi avec tranquillité sur les victimes sanglantes de sa frénésie.

Mais on ne peut dissimuler ici qu'on néglige cette précaution, et que les insensés errans ne sont pas même toujours arrêtés, parce qu'on manque de lieux pour les placer, ou parce que les communautés, chargées de payer les frais de capture et ceux de la pension des fous, ne se pressent pas d'avertir la partie publique, ou même éludent de le faire.

On pourra éviter ces deux inconvénients en désignant les *dépôts et*

quelques hôpitaux dans chaque généralité pour recevoir les insensés, et en prenant des mesures pour que les communautés ou autres personnes, chargées de déclarer l'existence d'un aliéné, le fassent incessamment.

A l'égard de la manière dont on doit s'assurer de ces malheureux, elle paraît exiger une attention particulière ; car les surprises effrayantes et les menaces leur sont souvent pernicieuses, et aggravent singulièrement leur état, surtout lorsqu'on les arrête dans des intervalles lucides. Si les *liens* sont quelquefois nécessaires, il faudrait du moins leur ôter ce qu'ils ont de cruel et d'humiliant ; mais les mauvais traitements, et principalement, les coups, doivent être regardés comme des attentats dignes d'une punition exemplaire.

Il est sans doute bien difficile d'éviter tous les abus de ce genre ; mais il paraît du moins que le plus grand nombre serait prévenu par des ordres, et de la surveillance de la part des officiers qui commandent ceux qui sont chargés d'arrêter les insensés.

Il n'est pas moins essentiel de disposer convenablement les lieux destinés à recevoir ces malheureux ; ces lieux sont de deux sortes : les uns sont destinés au traitement, et les autres à contenir ceux qui n'y sont pas soumis.

A l'égard des premiers *on ne peut se dispenser d'avoir des salles pour les diverses espèces de Fous ;* savoir les Furibonds, les Insensés tranquilles et ceux qui sont en convalescence.

Il faut encore que ces salles soient très aérées, et éloignées du feu, que chaque malade couche seul, et qu'il y ait dans le voisinage un lieu destiné aux bains.

Les personnes chargées du soin de ces malades doivent être singulièrement choisies, puisque leurs fonctions exigent en même temps une grande orce de corps, de l'humanité, de la présence d'esprit et de l'adresse ; quaités difficiles à réunir, et encore plus à conserver longtemps dans un emploi aussi essentiel.

On gagnerait sans doute beaucoup du côté des soins et de la vigilance, si l'on pouvait établir des lits mécaniques qui pussent contenir les malades sans les gêner, dans une ou plusieurs attitudes, et qui les empêchassent de faire des mouvements violents ; mais cette ressource, quoique possible, n'est pas la première à mettre en usage dans un moment où l'on cherche à rectifier le service dans les points les plus essentiels.

On verra, dans la seconde partie de cette instruction, tout ce qui doit être ajouté aux précautions ci-dessus, relativement au local destiné au traitement ; ce qu'on va dire maintenant regarde les lieux où l'on place les insensés de toute espèce, réunis dans les maisons de force.

On a déjà observé plus haut qu'en retranchant seulement de la société les malheureux dont l'esprit est aliéné, on ne remplissait pas entièrement les vues qu'on doit se proposer, et l'on a prouvé que dans tous les cas il était essentiel de *traiter d'abord les malades, surtout lorsque la folie est commençante ;* mais quand on a employé inutilement toutes les ressources nécessaires pour la guérison ou lorsque la démence est ancienne, on ne doit pas croire que les malades ne guériront point, puisque *l'expérience démontre qu'il arrive souvent des révolutions heureuses dans ces individus, qui reviennent entièrement à la raison, au moment où on s'y attend le moins.* (*A suivre.*)

ACTUALITÉS

Un médecin de Victor Hugo.

Parmi les hôtes de Hauteville House, figurait une physionomie curieuse : celle du Dr Corbin, qui soigna le poète.

Quelques jours après l'installation de l'auguste malade, relate une biographe du poète (1), le Dr Allix était reparti pour Paris, laissant le Maître aux mains du premier médecin de l'île, le Dr Corbin, homme du monde accompli, expert en toutes choses et pratiquant son art en amateur.

Le Dr Corbin devint bientôt l'ami et le commensal de la maison, où il soigna un peu tout le monde, même M. Lockroy, qui buvait par dilettantisme, entre deux voyages, les potions composées pour les enfants.

Le Dr Corbin vivait dans une merveilleuse propriété, entourée de bois et de terres, entre sa femme et sa fille Rose, qui chantait comme une fauvette, et qui devint bientôt la grande amie de Jeanne, bien qu'elle fût d'âge à prendre la fillette sur ses genoux.

Le Dr Corbin portait ses soixante ans avec une vigueur et une verve toutes gauloises. On pourra se faire une idée de l'esprit de cet Anglais, — qui en avait à revendre, — par le récit d'une consultation qu'il donna à un familier du poète, lequel se plaignait à lui de fièvres d'imagination intenses, accompagnées de douleurs voluptueuses dans l'épine dorsale. Cette consultation, peu banale, nous est rapportée par l'intéressé lui-même. La voici en substance :

Les troubles que vous me signalez sont assez fréquents à votre âge, dit le docteur, et je n'y connais qu'un remède : prendre une jeune femme qui vous réchauffera aux points douloureux et avec laquelle vous serez aussi chaste que possible.

— C'est fort bien dit, docteur, mais la chasteté que vous prescrivez ne serait peut-être pas du goût de la personne.

— Cela ne me regarde pas, répondit M. Corbin. Vous me demandez une ordonnance, je vous la donne. Si vous la suivez, vous vous en trouverez bien ; si vous ne la suivez pas, vous vous en trouverez mal, voilà tout. Vous autres Français, vous êtes des impies, et cela m'empêche de vous citer des autorités. Mais souvenez-vous que tout est dans la Bible. Croyez-vous que ce soit pour le plaisir de dire une légèreté que l'Ecriture sainte rapporte l'histoire d'Abigaïl?... Non, c'est de l'hygiène.

On fit coucher le roi — il avait votre âge — avec une jeune fille vierge qui le caressa et le réchauffa en tout bien tout honneur, car, dit le Saint-Esprit, « il ne la connut point ». Vous en ferez donc ce que vous voudrez.

— Alors vous seriez d'avis que notre illustre malade ?...

— Non, point du tout ! Autre âge, autres mœurs. On ne l'a que trop réchauffé, et il n'a point observé la seconde partie de l'ordonnance. Elle

(1) *Victor Hugo intime*, par Mme Richard-Lesclide, pp. 80 et suiv.

est tellement sérieuse qu'il me serait égal de vous voir coucher avec un jeune garçon.

— Pas à moi, docteur !

— C'est une sorte d'emplâtre vivant que je vous conseille. C'est une médication qu'on a appliquée à Louis XV. Voyez Portal.

— Alors, vous croyez qu'une femme de trente ans, par exemple ..

— Pas du tout ! Que dit l Ecriture au sujet d'Abigaïl : « Une jeune Sulamite fort belle, qui était vierge. » Or la virginité se perdait de bonne heure chez les Sulamites, comme en témoigne le cantique de Salomon : « Dès que tu verras se gonfler la poitrine d'Oliba, bâtis sur elle une tour d'ivoire... » Je cite la traduction, parce que le texte est un peu cru.

— Oui, docteur, c'est un joli texte, mais je suis curieux de savoir si vous vous êtes appliqué l'ordonnance, et ce qu'en a dit Mme Corbin.

— Oh ! oh ! vous m'en demandez trop !... Mais voici ce qu'il y a encore dans l'Ecriture, puisque tout vous est prétexte à légèreté : « Saraï, voyant qu'elle avait passé l'âge où les femmes sont marquées par le sang, dit à Abram, son mari : « Couche avec notre servante, afin que j'aie des enfants par elle... »

— J'ignorais, docteur, qu'en ces temps reculés on connût les bonnes à tout faire, et je n'avais pas considéré l'Ecriture sainte à ce point de vue. Quelle agréable manière de faire son salut !...

Victor Hugo, arrivé sur ces mots, se divertit fort de la consultation donnée par son médecin.

Une consultation de Victor Hugo.

Une des plaisanteries de rapin auxquelles V. Hugo se plaisait, en dépit de son olympienne attitude, nous est contée par M. Maurice Dreyfous, avec beaucoup d'humour (1), dans un de ses livres.

C'était au temps de son premier exil à Bruxelles. Un jour que le poète se trouvait chez un barbier de cette ville, le dialogue suivant s'engageait entre le figaro belge et son client :

Le Coiffeur. — Je vois bien à la cravate blanche de monsieur que monsieur est médecin.

Victor Hugo. — Vous vous trompez, je ne suis pas médecin.

Le Coiffeur. — Monsieur me dit cela parce qu'il ne veut pas me dire qu'il est médecin.

Victor Hugo. — Vous vous trompez, je ne suis pas médecin

Le Coiffeur. — Monsieur me dit cela, mais monsieur est tout de même médecin.

Victor Hugo. — Si cela vous fait plaisir, je le suis. Mais pourquoi tenez-vous tant à ce que je le sois ?

Le Coiffeur. — Ah ! voilà, c'est que, en ce moment-ci, ma femme est en train d'accoucher, sais-tu, et alors je voudrais bien savoir si cela sera un garçon ou une fille, et comme j'ai vu que monsieur est médecin, je me suis dit que monsieur pourrait peut-être me le dire, et si monsieur voulait bien monter dans la chambre, là-haut, il me ferait du plaisir.

(1) M. Dreyfous, *Ce que je tiens à dire*, I, 1862-1872 (p. 264-265).

VICTOR HUGO. — Si vous y tenez, je ferai ce que vous désirez, mais je ne suis pas médecin.

LE COIFFEUR. — Eh bien, Monsieur, montons.

« Alors me voici, ajoutait Victor Hugo, me hissant dans un escalier détestable et mal éclairé. » Et il refaisait pour nous tous les gestes et toutes les contorsions de cette ascension difficile et compliquée ; tant et si bien que nous éprouvâmes un soulagement, lorsqu'il souligna d'un *ouf !* son arrivée sur le palier de la petite chambre où gémissait la femme du coiffeur, créature peu appétissante.

— Eh bien, Monsieur ? me disait le mari.

— Je lui répondis : « Pardon, un peu de patience. » Et je prends ma montre, je tâte le pouls de la femme, je lui fais tirer la langue par trois fois, je lui regarde le blanc des yeux, je lui tape sur le front, je lui commande plusieurs gestes. Je me recueille et enfin je prononce avec gravité ces paroles :

— Monsieur, ce sera un garçon.

Joie du coiffeur et de sa légitime. Je redescends. Quand je revins à la boutique, le lendemain, je n'avais pas encore fini d'ouvrir la porte, lorsque je fus accueilli par ce cri : « Eh bien, Monsieur, c'est un garçon ! Ah ! je te l'avais bien dit, que monsieur était médecin ! »

« Et voilà comment, concluait V. Hugo, j'ai acquis le droit de m'intituler, moi aussi, l'auteur du *Médecin malgré lui.* »

Une cure de V. Hugo.

V. HUGO aimait répéter à tout venant qu'il était un « grand médecin incompris » ; à l'entendre, il avait, notamment, le pouvoir de guérir, par le seul fluide qui se dégageait de sa personne. Il prétendait avoir réussi, par ce moyen, à faire disparaître les insomnies de son fils François.

On avait employé inutilement tous les remèdes pour le faire dormir ; l'état du malade avait, à la longue, tellement empiré qu'on le crut perdu. Que fit le docteur improvisé ? Des passes magnétiques ! Le petit malade dormit quinze heures sans se réveiller.

Le médecin qui l'avait jusqu'alors soigné sans succès, n'en revenait pas.

La responsabilité atténuée, dans V. Hugo.

Dans le *Dernier jour d'un condamné* (fin de la Préface), V. HUGO écrit ces lignes, qui redeviennent actuelles, à une époque où certains esprits plaident en faveur de la responsabilité atténuée :

La douce loi du Christ pénétrera enfin le Code et rayonnera à travers. On regardera le crime comme une maladie, et cette maladie aura ses médecins, qui remplaceront vos juges, ses hôpitaux qui remplaceront vos bagnes. La liberté et la santé se ressembleront. On versera le baume et l'huile où l'on appliquait le fer et le feu. On traitera par la charité ce mal qu'on traitait

par la colère. Ce sera simple et sublime. La croix substituée au gibet. Voilà tout.

N'est-il pas curieux, dit en reproduisant ce passage M. Ch. Renouvier (1), que Victor Hugo soit arrivé, il y a soixante-dix ans (2), à une conclusion dans laquelle il se rencontre avec les juristes et les médecins de l'école antijuridique et positiviste la plus récente : assimiler le criminel au malade, vouloir remplacer les tribunaux et les juges par des maisons de santé et des aliénistes ?

Planter la croix sur cette réforme, il n'y a qu'en ce dernier point que le criminalisme soi-disant scientifique ne relève pas précisément des mêmes idées.

Victor Hugo et la découverte de Pecquet.

Un de nos collègues de la presse médicale rappelait, ces temps derniers, les vers de V. Hugo (3), où le poète s'annonce comme un coryphée de l'antivivisection. A cette occasion, notre très docte collaborateur, le Dr Berchon, nous adresse l'intéressante communication qui suit :

Jean Pecquet, dont nous avons un *Traité des veines lactées*, est né à Dieppe. Vigneul-Marville (*Mélanges d'histoire et de littérature*, t. II, p. 5-7) nous apprend

Qu'il avait l'esprit vif et remuant, tout propre à faire des découvertes. Ce ne fut pourtant que par rencontre, lorsqu'il étudiait en médecine à Montpellier, qu'il trouva le réceptacle du chile (*sic*), et le canal Torachique (*sic*) par lequel le chile coule dans les veines. Mais il sut si bien user de ce que le hazard lui offrait, et s'expliqua en si bons termes et avec tant de netteté, qu'il en eut autant d'honneur que s'il l'avoit trouvé par ses recherches et par ses soins. Cela le fit connoître à toute l'Europe en un âge où à peine auroit-il osé lever les yeux sans ce coup de fortune. Mr. le surintendant Fouquet voulut l'avoir pour son Médecin de plaisir, c'est-à-dire pour l'entretenir à ses heures perdues des plus jolies questions de la physique ; ce que Pecquet faisoit admirablement. Mais comme si on ne pouvoit jamais être entièrement heureux chez les Grands, son cheval s'étant abatu sous lui dans les rües de Paris, il eut la jambe cassée.

Il venoit d'ordinaire aux conférences de Mr. Rohault, et s'y faisoit écouter autant que personne. Ce fut là que le voyant d'ordinaire, je liai amitié avec lui comme avec un homme de fort bon commerce. Depuis la disgrâce de son Maître, m'étant retiré en Province, je n'entendis plus parler de lui jusqu'en l'année 1670, que je le rencontrai chez un de mes amis à la campagne.

---

(1) *Victor Hugo le philosophe ;* Paris, 1900.

(2) La préface est de 1829 et le livre de M. Renouvier, de 1900. C'est donc exactement 71 ans.

(3) Hugo met dans la bouche d'un de ses personnages, dans *Marion de Lorme*, les vers ci-après :

D'après cela, je calcule
Qu'il est faux que le sang passe par la jugule
Et qu'on devrait punir Pecquet et les savants
Qui, pour voir leurs poumons, ouvrent les chiens vivants.

Quand je ne l'aurois pas reconnu à l'air de son visage, son haleine me l'auroit fait sentir, à cause de la méchante habitude qu'il avoit de boire de l'Eau-de-Vie. Il en conseilloit l'usage à ses amis comme un remède à tous maux ; mais l'Eau-de-Vie fut pour lui une Eau de mort. Elle lui brûla les entrailles et avança ses jours qu'il auroit pu employer utilement au service du Public.

Moreri (*Gd. Dict. historiq.*) dit qu'il mourut à Paris en février 1674.

A propos de la découverte de Pecquet, tout le monde n'est pas d'accord pour la lui attribuer. Si nous consultons Verhagen, *Anatome corporis humani* (liv. I, tract. II, chap. xiii), nous y lisons ceci :

Vocatur autem ductus ille Thoracicus *a situ : a contentis vulgo* Chyliferus... *Dicitur passim etiam ductus* Pecqueti, *quoniam hic Author illum primus invenisse creditur anno decimi septimi sæculi quinquagesimo primo ; prout et cisternam, quae ideirco etiam a quibusdam appellatur* receptaculum Pecqueti. *Verum longe prius ductum illum, teste* Warthono, *observavit et devulgavit celeberrimus Anatomicus* Bartholomaeus Eustachius *libro de vena sine pari edito* Venetiis *anno* 1564, *ex quo ipse* Warthonus *descripsit sequentia :*

« Itaque in illis animantibus (*de equis videtur loqui*), ab hoc insigni trunco sinistro, quà posterior sedes radicis venae jugularis internae spectat, magna quaedam propago germinat, quae præterquam quod in ejus origine (*insertione scilicet*) ostiolum semicirculare habet, est etiam alba (*a chylo*) et aquei humoris (*lymphatici*) plena, nec longe ab ortu in duas partes scinditur (*bifurcatio*), paulo post coëuntes in unam, quae nullos ramos diffundens, juxta sinistrum vertebrarum latus, penetrato septo transverso deorsum, ad medium usque lumborum fertur : quo loco latior (*cisterna*) effecta, magnamque arteriam circumplexa, obscurissimum finem, mihique adhuc non bene perceptum, obtinet. »

Haec descriptio, ajoute Verhagen, *ad amussim quadrat ductui thoracico et cisternae ; ast ordine inverso, procedendo scilicet a ductus in subsclaviam insertione.*

Traduisons :

« Ce canal est appelé *thoracique* par sa situation ; *chylifère* par rapport à son contenu. On le nomme quelquefois canal de *Pecquet,* parce que cet auteur passe pour l'avoir découvert le premier en 1651. Il en est de même de la citerne, que certains appellent aussi *réservoir de Pecquet.* Mais, sur le témoignage de Warthon, le célèbre anatomiste Bartholomaeus Eustachius a observé et fait connaître ce canal bien longtemps avant Pecquet, dans un livre sur la veine impaire, édité à Venise en 1564, et dont Warthon donne le passage suivant :

« Chez ces animaux — (il paraît parler des chevaux) — de ce singulier tronc gauche, en regard du plan postérieur de la veine jugulaire interne à sa naissance, il pousse une grande branche qui, bien qu'ayant à son origine un calibre demi-circulaire, est blanche (par le chyle) et pleine d'humeur aqueuse (lymphatique). Au bout

de très peu de temps, elle se bifurque en deux branches, qui se réunissent à nouveau presque aussitôt. Ce nouveau canal qui n'envoie pas de ramifications, longeant le côté gauche des vertèbres, pénètre en bas dans la cloison transverse (diaphragme) et chemine vers le milieu des lombes. A cet endroit, devenu plus large (citerne) et ayant entouré une grande artère, il se termine d'une façon très obscure et dont jusqu'ici je ne me suis pas bien rendu compte. »

Cette description, dit Verhagen, concorde exactement avec le canal thoracique et la citerne, mais en suivant un sens inverse, à partir de la communication du conduit avec la sous-clavière gauche.

Dans son excellent *Traité d'anatomie*, Sappey parle vaguement de cette découverte d'Eustachi et avec lui il faut reconnaître que cette description suffit pour attribuer à l'anatomiste romain des droits incontestables ; mais comme sa trouvaille n'avait aucun but pratique, jugée inutile elle fut à peine remarquée et bientôt complètement oubliée. Il appartenait à Pecquet de compléter la découverte d'Eustachi.

Dr BERCHON.

PETITS RENSEIGNEMENTS

3e Congrès, international, des maladies professionnelles.

Du 21 au 26 septembre prochain, doit se tenir à Vienne (Autriche) le 3e Congrès international des maladies professionnelles. Sur la proposition de M. Lemarchand, le conseil municipal a délégué M. le Dr CORNET, médecin en chef de la Préfecture de la Seine, pour représenter la Ville de Paris à ce Congrès.

On ne pouvait faire un choix plus heureux ; notre excellent collègue et ami Cornet était d'autant plus désigné pour cette mission, qu'il en avait rempli une semblable, à un Congrès précédent, tenu à Bruxelles, en 1910.

Les médecins députés.

Dans la liste que nous avons publiée, on nous fait observer que nous avons oublié de citer nos confrères : AMODRU (Etampes), AUGÉ (Rodez), BACHIMONT (Nogent-sur-Seine), CLAUSSAT (Thiers), COYRARD (Saint-Jean-d'Angély), DEFONTAINE (Avesnes), FOUCHER (Chinon), HUGON (Saint-Flour), Gabriel MAUNOURY (Eure et-Loir). Nous arrivons ainsi au chiffre de 56 médecins-députés.

Quelques erreurs se sont aussi glissées dans notre écho, qu'a bien voulu rectifier notre collaborateur, le Dr DARRAS : M. SCHMIDT, de Saint-Dié, est pharmacien, et non médecin ; M. SIBUET, d'Albertville, est « rebouteur », et non docteur. Enfin, on doit lire : DELOM-SORBÉ, au lieu de DELORN SORBÉ ; GANAULT, au lieu de GARRAUD ; GUIRAUD, au lieu de GUIRAND ; QUEUILLE, au lieu de QUEILLE.

Le Présent dans le Passé

Le centenaire de Roger Bacon.

La date de la naissance de Roger Bacon est incertaine : on admet cependant qu'il naquit en 1214 et mourut en 1294. C'est pour cette raison que cette année a été choisie, pour fêter le septième centenaire et inaugurer la statue de ce moine savant, à Oxford.

Pendant des siècles, la légende entoura le nom de frère Bacon ; mais aujourd'hui on a reconnu la place qu'il doit tenir dans l'histoire de la science.

Né à Ilchester, il étudia à Oxford sous Edmond Rich, qui devint archevêque de Cantorbéry et fut un des premiers commentateurs d'Aristote. Influencé par Robert Grossetête, plus tard évêque de Lincoln, Bacon se consacra à l'étude du grec et, toujours à l'instigation de Grossetête, il entra dans l'ordre des Franciscains. Cet ordre mendiant, fondé depuis peu par François d'Assise, prit en Angleterre une direction scientifique ; peut-être Bacon y entra-t-il dans le désir de fuir un monde de désordres et de violences.

En 1234, il se rend à Paris, où il demeure jusqu'en 1250. Il y revint de 1257 à 1267, puis à nouveau pendant quatorze années ; ces deux derniers séjours lui furent imposés en raison de sa liberté de langage et d'opinion et à titre de pénitence. Il revint à Oxford en 1292 et y mourut deux ans plus tard.

Bacon fut un génie encyclopédique : mathématiques, géographie, astronomie et astrologie, physique et chimie, optique, alchimie, science expérimentale, philologie et philosophie, théologie, il embrassa tout. Il comprit que toutes les sciences avaient une étroite parenté et fut l'un des premiers à créer la méthode scientifique.

Il pensait que les vérités mathématiques doivent s'appliquer à des buts pratiques. Il étudia le moyen de prolonger la vie humaine, prévit le télescope et conçut ce que devait être le microscope simple.

Il a prédit pas mal de découvertes modernes. S'il a inventé la poudre à canon, il ne paraît pas avoir deviné qu'elle pourrait servir à lancer des projectiles.

Il passa pour un magicien ; un livre fameux du XVIe siècle (en vieil anglais *The famous historie of Fryer Bacon*) lui attribuait des vaisseaux marchant sans rameurs et avec un unique pilote comme équipage, des chars progressant tout seuls sans créature vivante pour les guider, un instrument pour voler, dont les ailes artificielles frappaient l'air à la façon de celles d'un oiseau volant ; enfin, des lunettes rapprochant les objets et d'autres les multipliant.

N'oublions pas qu'en France, Gabriel Naudé (XVIIe siècle) reconnut les mérites de Bacon, dans son « Apologie en faveur des grands hommes accusés de magie ».

D'Alembert plaçait Bacon parmi les génies supérieurs de l'hu-

manité. Picavet le regarde comme le précurseur de Kepler en optique, et des physiciens modernes dans la question de la propagation de la force.

Bacon aida son maître, Pierre le Picard, à fabriquer un astrolabe sphérique, représentant les mouvements des corps célestes, les comètes et ceux des vagues de la mer. Bacon étudia les travaux de ce maître, sur l'art de prolonger la vie humaine ; de même, il soumit à la critique les charmes des matrones et des sorciers et les artifices des jongleurs.

Il questionnait les gens du peuple, les voyageurs (tels que Frère Guillaume qui, en 1253, avait été envoyé en mission chez les Tartares). Il paraît que c'est un passage de Bacon qui donna à Christophe Colomb l'idée du voyage qui lui fit découvrir un monde nouveau. En un mot, Bacon remontait toujours à la source, pour avoir des données scientifiques de première main. Il en fit de même pour la philologie.

Bacon manquait d'argent pour ses expériences et ses recherches : il paraît que ses demandes de fonds adressées aux Lords, aux Rois, aux Papes, n'eurent pas beaucoup de succès : encore un point de contact avec pas mal de savants de nos jours. Qu'aurait-il fait s'il avait eu les ressources dont disposent nos savants actuels ?

Le grand mérite de Bacon, c'est d'avoir tâché d'enseigner à regarder la nature, directement et non à travers le prisme trompeur des paroles des maîtres et du principe d'autorité, qui prenaient la subtilité du raisonnement métaphysique pour le progrès de la science.

On prépare une édition complète des œuvres de Bacon, parmi lesquelles figurera son fameux traité : *De retardandis senectutis accidentibus et de sensibus conservandis*, qu'il sera intéressant de comparer avec les observations sur les moyens de prolonger la vie humaine, que Descartes a consignées dans son Discours de la Méthode (1).

Larrey à Waterloo.

Nous avons laissé passer, cette année, l'anniversaire de Waterloo sans le souligner ; notre distingué confrère, le professeur Masoin (de Louvain), a heureusement suppléé à notre lacune. Voici la très attachante communication (2) qu'il nous transmet et qui a trait au rôle joué par l'illustre chirurgien Larrey dans l'épique et sanglante bataille :

A une heure avancée de la terrible journée de Waterloo, le baron Larrey se retirait, en tête de sa petite légion chirurgicale, quand la route se trouva barrée par des soldats prussiens ; n'appréciant pas la force de cette bande militaire, notre phalange de médecins voulut forcer le passage, mais elle se heurta à une résistance infranchissable : le cheval du baron tombe

(1) D'après *the British med. journal.*
(2) Elle a paru originairement dans *Louvain-Journal*, du 6 juin 1914.

frappé d'une balle, tandis que le cavalier reçoit deux coups de sabre, l'un à la tête, l'autre à l'épaule, qui le laissent sans connaissance.

Revenu à lui, le pauvre Larrey se traîne plus loin, mais se trouve bientôt ressaisi par la cavalerie prussienne. Alors se passe une scène où les brutalités de la soldatesque se combinent avec les jeux du hasard le plus extraordinaire.

On dépouille le glorieux blessé, et voyant la richesse des objets qu'il porte, regardant sa redingote grise, on s'imagine avoir pris le *Monstre* lui-même ; on le conduit de poste en poste, hésitant toujours à croire avoir opéré une capture sans égale ; finalement, il comparaît devant un général, qui, furieux de la méprise, et, sans doute, excité au delà de toute mesure par l'ivresse de la victoire, ordonne de fusiller immédiatement ce malheureux prisonnier !

Aussitôt les soldats préparent leurs armes, un chirurgien s'approche pour bander les yeux du condamné ; mais, tout à coup, reconnaissant Larrey, dont il avait suivi les leçons à Berlin, il s'écrie qu'on ne peut exécuter ainsi un tel homme.

Alors on se remet en marche ; on conduit le malheureux blessé auprès du général Bulow, un des triomphateurs de la journée, lequel le renvoie au fameux Blücher. C'était non seulement le salut, par un deuxième hasard merveilleux, c'était même la sécurité complète, avec tous les égards possibles ; car, un des fils de Blücher avait été sauvé par Larrey durant une action militaire en Allemagne. Aussi le généralissime vainqueur détacha une escorte pour conduire en lieu sûr l'illustre prisonnier blessé, et c'est ainsi que notre ville eut l'honneur de recevoir cette glorieuse épave.

Voilà toutes choses qu'on trouve dans les livres et les revues ; mais voici quelques détails inédits.

Il résulte des affirmations formelles qui m'ont été itérativement fournies par notre concitoyen M. Julien Vandepoel, que Larrey fut installé dans la maison existant au coin de la rue du Chêne et de la rue de la Librairie, entre le Corps de garde et la Table ronde, aujourd'hui estaminet bien connu sous le nom de Gambrinus. L'illustre blessé reçut là les soins du docteur Michotte, chirurgien de l'hôpital civil, et du docteur Hubert Vandepoel, attaché au service de l'hôpital militaire de Louvain, père de M. Julien Vandepoel. La médaille de Sainte-Hélène devait plus tard récompenser le dévouement du Dr Vandepoel, sans compter les sentiments de reconnaissance exprimés à plusieurs reprises par des lettres provenant du baron Larrey fils, qui fut lui-même un personnage notable de la médecine française, lettres nombreuses que M. Vandepoel fils conserve précieusement.

Au milieu des figures martiales de l'épopée napoléonienne, on aime à contempler la physionomie, sereine et noble, du baron Larrey ; car lui, il fut toujours bienfaisant jusqu'à l'héroïsme, en même temps que maître illustre de la science et maître incomparable d'énergie. Aussi la médecine se glorifie de ce nom, devenu populaire, comme aussi la ville de Louvain peut être fière d'avoir vu deux de ses médecins panser et guérir des blessures reçues au champ d'honneur par ce grand homme.

Les pionniers de l'antisepsie.

Nous avons particulièrement goûté les « vieux souvenirs » sur l'antisepsie, que vient de publier, dans le *Concours médical*, notre confrère, le Dr Amédée Tardieu (du Mont-Dore). Nous avons été heureux de constater qu'il reste encore, parmi les anciens, des hommes qui se souviennent et qui rendent hommage aux précurseurs, si souvent victimes de dénis de justice, surtout de la part des générations qui les suivent.

Oui, le Dr Tardieu a raison d'écrire que l'antisepsie est une *œuvre française ;* comme lui, nous avons protesté contre ceux qui attribuent à l'Anglais Lister une invention qui revient à Déclat et, pour une part aussi, à Raspail, mais surtout à Maisonneuve, quant aux applications pratiques.

Cédons maintenant la plume à notre historiographe :

Le Dr Déclat, vers 1860, reprit la théorie de Raspail. Déclat convertit Maisonneuve, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, et, dès 1862, Maisonneuve employait dans son service l'eau phéniquée, l'alcool camphré, le vin aromatique et même l'alcool ordinaire plus ou moins étendu d'eau.

La mort était la terminaison ordinaire des opérations. On pansait les plaies au cérat de Galien et à la charpie. Les linges à pansement étaient dans des corbeilles au milieu des salles, et naturellement étaient remplis de microbes. Maisonneuve a été le premier à s'élever contre un pareil état de choses, et je crois remplir un acte de justice, en proclamant que c'est lui qui a été le véritable père de l'antisepsie.

Nélaton — et nous pouvons ajouter Péan (en ayant recueilli l'aveu de sa bouche) — reconnaissaient que Maisonneuve avait été le premier à tirer parti des antiseptiques. C'est ce que confirme le Dr Tardieu :

En 1870, comme chirurgien en chef de la 8e ambulance de la Société de secours aux blessés, je pus appliquer en grand l'antisepsie, soit à Sedan, soit au siège de Paris. L'antisepsie n'était plus contestée, et j'entendis mon vénéré maître, le grand Nélaton, me dire un jour pendant le siège de Paris, en recevant mes blessés d'avant-poste : « Maisonneuve a raison. L'antisepsie est son œuvre et il peut en être fier. Que ne suis-je plus jeune pour l'appliquer ! » Il mourut quelques mois après la guerre.

Quant à Maisonneuve, il y a quatre à cinq ans à peine qu'il est mort à Nantes, sa ville natale, presque centenaire. Il avait, je crois, 95 ans. Mais sa mémoire est de celles que doit conserver et honorer la science française.

Il est bon, de temps à autre, de *récrire* l'histoire.

Informations de la « Chronique »

Au pays d'Hamlet.

Le voyage en France de S. M. Christian X et de la reine Alexandrine a permis d'évoquer quelques légendes de ce pays danois, que nous connaissons si mal. Notre érudit confrère, Georges Ducrocq, a tracé, à ce propos, dans les *Marches de l'Est*, une bien curieuse silhouette d'un des ancêtres du souverain actuel, de Christian IV, qui est resté, en dépit de son intervention malheureuse dans la guerre de Trente ans, un des rois les plus populaires du Danemark.

« C'était, dit M. Ducrocq, un prince corpulent. Les portraits le montrent avec d'énormes bajoues, de gros yeux ronds et d'un extérieur fort vulgaire. Il avait la réputation d'être le plus grand buveur de son temps et l'on montre avec orgueil, dans les salles du musée, une corne à boire, d'un calibre imposant, que le souverain vidait à grands traits dans les tournois pantagruéliques,dont il sortait toujours vainqueur. Etait-ce là tout son mérite ? Non, ce qui fait la gloire de Christian IV, prince malheureux, qui perdit des provinces et ne laissa en somme au Danemark qu'une couronne amoindrie, c'est qu'il fut l'emblème du courage.

Personne ne maniait dans tout le royaume la lance ou l'épée avec plus de dextérité. Il l'emportait dans tous les tournois, à toutes les courses de bagues, et le peuple lui pardonne bien volontiers d'avoir fait coudre des rubis, des saphirs et des perles fines sur les tapis de selle, en voyant que le velours de cette selle est usé jusqu'à la trame, tant le roi belliqueux a chevauché, combattu, risqué ses jours pour ses compatriotes.

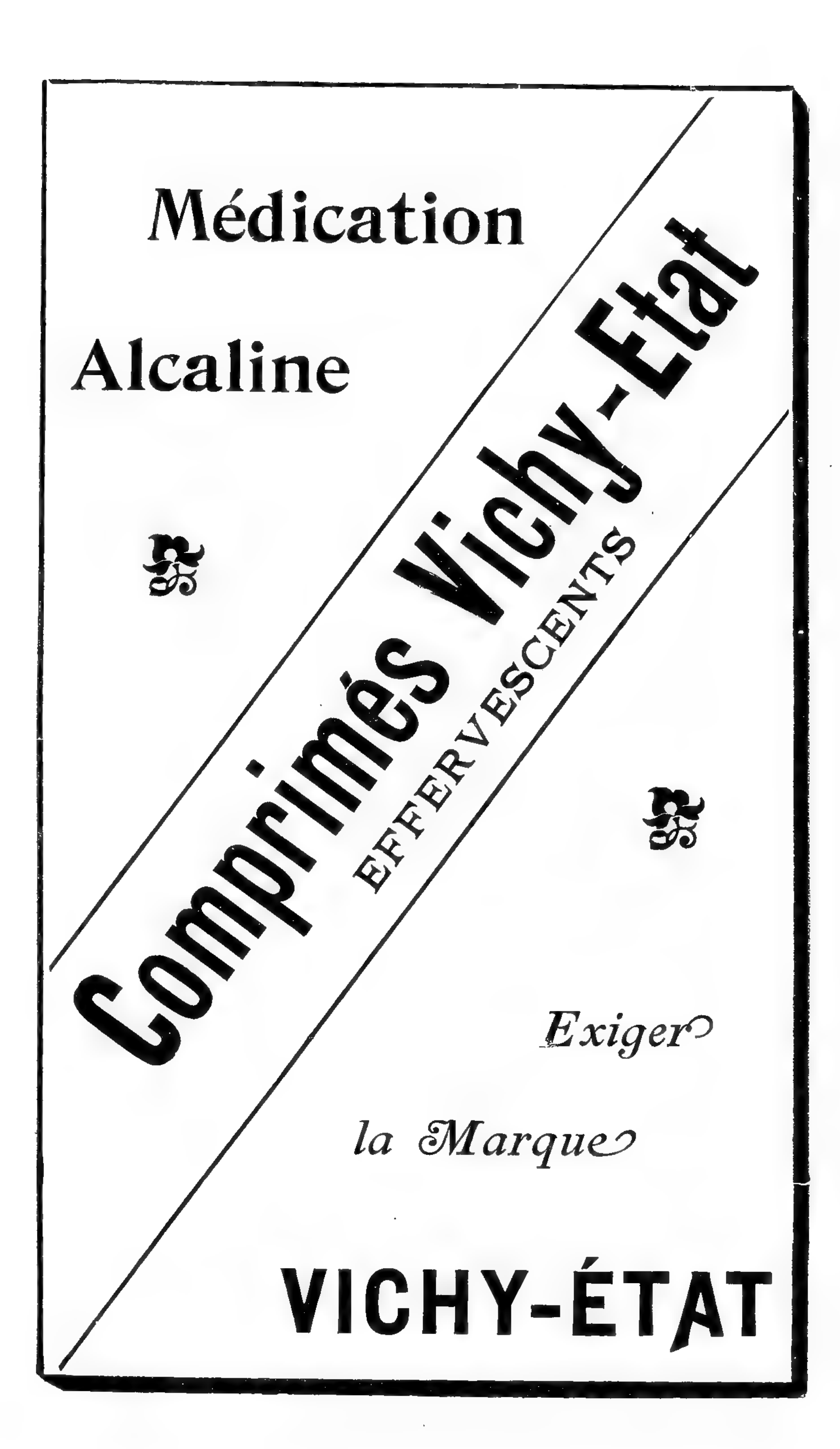
A la bataille de Koenigshaven, debout sur le pont du vaisseau amiral qu'il défendit désespérément, il eut *l'œil crevé*, la mâchoire fracassée et l'on montre au Musée, à côté de ses hanaps vermeils, de son argenterie, de ses bijoux, le pourpoint et la chemise ensanglantés dans lesquels on ramassa le roi-soldat. »

Et voilà comment nous avons pu légitimement enrôler le monarque ventripotent sous la bannière des borgnes célèbres.

Présentation académique.

Avec sa haute et incontestable autorité, le professeur Gilbert-Ballet a fait ressortir, devant l'Académie de médecine, dans sa séance du 16 juin, l'intérêt, à la fois historique et scientifique, de l'ouvrage du Dr Cabanès, *Fous couronnés*. Nul mieux que l'éminent professeur de clinique mentale ne pouvait apprécier la valeur de nos nouvelles recherches, et nous avons été particulièrement flatté de la marque d'estime qu'a bien voulu, en la circonstance, nous donner le maître aliéniste, en acceptant, avec autant de bonne grâce que d'empressement, de présenter notre plus récent volume au corps savant dont nous avons toujours tenu à obtenir la consécration.

M. Gilbert-Ballet s'est exprimé en ces termes :


Médication
Alcaline
Comprimés Vichy-Etat
EFFERVESCENTS
Exiger
la Marque
VICHY-ÉTAT

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau un intéressant ouvrage sur les *Fous couronnés*. Il est de M. le Dr CABANÈS, dont vous connaissez l'érudition et la grande activité et dont plusieurs livres ont été, et l'un tout récemment encore, présentés à l'Académie.

Si l'ouvrage était destiné spécialement au public médical, je chicanerais un peu l'auteur sur le titre qu'il a adopté. Le mot « fou » qui ne signifie pas grand'chose, qui en tout cas ne signifie rien de précis, doit disparaître de notre vocabulaire ; d'ailleurs, en le prenant même dans le sens le plus général et le plus vague qu'on lui donne, il n'est pas légitimement applicable à tous les personnages que M. Cabanès a étudiés.

Mais le livre n'est pas écrit seulement pour les médecins ; les laïques aussi prendront plaisir à le lire ; le mot « fou » est dès lors acceptable, car les gens du monde aiment à ce qu'on s'en serve, ayant une prédilection, qui n'est pas près de disparaître, pour les termes imprécis et vagues, et Dieu sait si celui-là est vague et imprécis.

Pourtant, ne trouvant pas qu'il le fût assez, des littérateurs, peu soucieux d'ailleurs de l'élégance des termes, ont imaginé celui de demi-fous. Va pour les fous et les demi-fous.

M. le Dr Cabanès a esquissé un pittoresque portrait de JEANNE LA FOLLE, l'épouse de Philippe le Beau, qui, celle-là, méritait bien l'épithète sous laquelle l'histoire et l'auteur la désignent ; il a tracé une psychologie, très objective et très vivante, de PHILIPPE II d'Espagne.

On lira, avec un intérêt qui ne tombe pas un instant, les pages consacrées à la famille des ROMANOFF, à ce déséquilibré sensuel et grossier, mais homme d'universelle curiosité et aussi de génie que fut PIERRE LE GRAND, à la grande CATHERINE II, dont on peut se demander si elle ne fut pas quelque peu nymphomane.

M. Cabanès a heureusement restitué une figure moins universellement connue que les précédentes, celle de CHRISTIAN VII, de Danemark.

Il nous a fait assister à la triste vie et à la non moins triste fin des deux « fous couronnés » que furent les derniers représentants de la dynastie de Wittelsbach, OTHON et LOUIS II, de Bavière.

J'ai lu d'un trait l'ouvrage de M. le Dr Cabanès. Je crois bien que lui, qui en a écrit tant d'instructifs et d'attrayants, n'en a pas écrit qui le soient plus que celui-là. On se plaît aujourd'hui à la pathologie et à la psychologie rétrospectives, qui présentent en effet un grand charme pour ceux que l'érudition ne laisse pas indifférents. Faites par les pathologistes ou les psychologues, elles ont, il faut bien le reconnaître, quelquefois un air un peu rébarbatif. Ne nous plaignons pas que, de temps en temps, les spécialistes passent la plume aux médecins historiens ; l'analyse des caractères peut y perdre un peu en précision, mais elle y gagne en intérêt.

Je connais des ouvrages que les aliénistes trouveront plus fouillés, je n'en connais pas qu'ils trouveront d'une lecture aussi captivante que celui de M. Cabanès. »

Echos de la « Chronique »

Un médecin-poète.

Raoul GINESTE, qui vient de mourir après une longue et douloureuse maladie, dont il avait espéré la guérison au bord de la bleue Méditerranée, est l'auteur d'un recueil de vers recherchés des délicats, et qui est consacré aux *Chattes et Chats*. Le Dr AUGIER (c'était son véritable nom) n'a pas écrit que ce livre ; on lui doit encore des romans : *le Nègre de Paris*, *la Seconde Vie du docteur Albin*, et aussi des poèmes provençaux, entre autres : *Ames hantées*, *Grenouille enrubanée*, etc., qui lui valurent le titre envié de maître du gay sçavoir et plus tard de félibre majoral.

Raoul Gineste, ou plutôt le Dr Augier, avait longtemps exercé la médecine à Paris, et il a laissé, dans le populaire quartier des Buttes-Chaumont, le souvenir d'un praticien désintéressé, exerçant son art comme un sacerdoce. S'il ne s'était *évadé* à temps, il serait mort à la tâche, comme tant d'autres.

Exemple à imiter.

Combien pittoresques et alertes les récits de voyage du Dr MAIRE, auxquels nous avons déjà fait maints emprunts. Nous en détachons à nouveau ces quelques lignes, qui montrent une fois de plus que nous avons toujours à apprendre de nos voisins et rivaux.

« En beaucoup de points de Vienne, écrit le brillant chirurgien de Vichy, on trouve, dans une sorte d'armoire, plaquée contre le mur extérieur d'une maison et que tout le monde peut ouvrir, un brancard pour le transport des blessés.

Les gares tant soit peu importantes ont un coiffeur, qui a sa boutique dans une des salles intérieures, tout comme le buffetier. Au premier abord cela surprend, mais bientôt on se rend compte des facilités que cela donne : en descendant du train et avant d'aller à ses affaires ou de se rendre à une invitation, on peut faire sa toilette, se faire raser, peigner et brosser. Dans quelques gares, à Munich par exemple, il y a des salles de bains. »

En France nous n'en sommes pas encore là !

Nouveaux journaux.

Le premier numéro du *Bulletin de la Société* « les Médecins humanistes » vient de nous parvenir. Par sa tenue littéraire, par l'intérêt varié de ses rubriques, par sa composition soignée, tant au point de vue matériel que par le souci d'une bonne mise en pages, il fait honneur à celui qui en a assumé la tâche, notre excellent collaborateur, le Dr BERCHON.

Nous sommes heureux de lui restituer publiquement ici le mérite d'une œuvre qui est, pour la plus grande partie, la sienne.

Actualités rétrospectives



LES NOUVEAUX MÉDECINS DE LA RÉPUBLIQUE.

(Caricature et légende de 1849.)

Echos de Partout

Ambroise Paré à la Société de chirurgie. — On s'étonnait de ne l'y plus voir : la statue en plâtre, qui datait de 1852, avait été brisée dans un accident. Pour la remplacer, M. le médecin-inspecteur général Robert, membre honoraire, vient d'offrir à la Société une très belle statue en bronze. Et, dans la dernière séance, le président Tuffier, en remerciant, rappelait, aux applaudissements de tous, « l'union intime, à la Société de chirurgie, de la chirurgie militaire et de la chirurgie civile, qui se confondent dans la même admiration de notre grand maître. »

(*Bulletin médical*, 17 juin 1914.)

Les Médecins géographes. — La Société de Géographie a décerné le *prix Pierre-Félix Fournier* (1.300 francs et médaille d'or) à un médecin, le Dr Poutrin, pour ses travaux sur l'anthropologie du centre africain, et une médaille d'or à un autre confrère, le Dr Paul Rivet (mission en Equateur). (*L'Information médicale.*)

Les professions des nouveaux ministres. — Voici la profession des nouveaux ministres.

Le barreau est largement représenté dans le ministère Viviani, qui ne compte pas moins de onze avocats : MM. Viviani, Bienvenu Martin, Malvy, Noulens, Renoult, Fernand David et les sous-secrétaires d'Etat ; MM. Jacquier, Abel Ferry, Lauraine, Dalimier, Ajam.

La médecine peut revendiquer M. Augagneur et M. Gauthier, qui, ministre de la Marine, signe les circulaires, les rapports, les lettres, comme jadis les ordonnances du Dr Gauthier.

L'armée est représentée par M. Messimy, capitaine breveté de l'Ecole supérieure de Guerre, à la veille de passer lieutenant-colonel de l'armée territoriale.

M. Raynaud est avoué. Professeur agrégé de l'Université, M. Couyba est connu comme chansonnier, sous le nom de Boukay.

Enfin, le ministère compte un étudiant en médecine, M. Thomson, qui abandonna les études médicales, pour entrer dans la presse.

(*L'Espagne.*)

Correspondance médico-littéraire

Questions.

Une médaille jubilaire. — Jacob Waitzen et sa femme. — Un des collaborateurs de la *Chronique* pourrait-il nous fournir quelques détails biographiques sur les deux personnages représentés ici ? Des médailles analogues à celles-ci ont-elles été frapées dans d'autres pays ? C'est surtout à nos confrères numismates que notrc question s'adresse.



UNE MÉDAILLE JUBILAIRE (1716).

L'insolation et le coup de lune, dans les textes anciens. — Pourrait-on me signaler des textes anciens se rapportant au coup de soleil ou au coup de lune ? J'ai relevé, dans la Bible (Ps. CXX, 6), entre autres passages, celui-ci : « Pendant le jour le soleil ne te brûlera pas, ni la lune pendant la nuit. »

C'est maigre comme butin, mais les collaborateurs de la *Chronique* vont sans doute me fournir leur appoint.

Dr Lux (*Paris*).

Un oculiste à miracles. — En 1761, l'acteur-directeur Favart, auteur applaudi de pièces délicieuses, était menacé de perdre la vue. Son appréhension de la cécité lui était d'autant plus pénible, qu'il était en pleine possession de son talent et que la fusion, toute récente, de l'Opéra-Comique de la Foire avec la Comédie-Italienne, lui ouvrait de plus vastes horizons. Aussi se plaignait-il amèrement de l'avenir qui l'attendait au spirituel abbé de Voisenon, qu'il appe-

lait « son oncle », bien qu'il ne lui fût point parent ; mais ce petit nom d'amitié était déjà à la mode.

L'abbé prenait alors les eaux à Bagnères ; il s'empressa de répondre à Favart, resté à Paris, pour lui recommander instamment d'aller consulter « M. de Chaumareix, oculiste à miracles à Dreux » :

Je vous demande, lui écrivait-il, au nom de la plus tendre et de la plus vive amitié, d'aller à Dreux pour votre vue ; c'est un si grand trésor pour tout le monde et surtout pour un homme de lettres. Ce serait une grande affliction, si, quand je vous reverrai, vos yeux ne pouvaient pas lire dans les miens la joie et les sentiments qui les animeront. Faites le voyage de la Normandie, je vous y suivrai, si vous le voulez, dès que je serai de retour.

Quel était ce M. de Chaumareix, oculiste à miracles ? Favart fit-il le voyage de Dreux ? Quoi qu'il en soit, pendant les trente années qu'il vécut encore, sa vue s'était si bien conservée, que de Belleville, où il s'était installé dans une maison à lui appartenant, il allait tout seul (il avait depuis longtemps perdu sa charmante femme), rendre visite à ses nombreux amis parisiens.

D'E.

Bégaiement du coït. — Signification de cette expression. — On m'a prié d'avoir recours à vos lumières, pour déterminer l'origine et la signification exacte de l'expression : « bégaiement du coït », employée, paraît-il, par un avocat qui plaidait un divorce.

Ce terme a intrigué un ancien bâtonnier, qui s'est adressé à l'un de nos confrères, mon ami, pour en connaître l'origine. Et cet ami n'a pu que répondre par des probabilités qui viennent à l'esprit de quiconque.

Lecteurs de la *Chronique médicale*, il a pensé que vous pourriez peut-être avoir quelque tuyau précis, c'est-à-dire non bégayant, sur la chose en question, et je vous communique sa requête.

Dr A. Chassaing de Borredon.

Mariage non consommé. — Sa durée. — Existe-t-il des observations (expériences professionnelles, citations d'auteurs), sur la période plus ou moins longue de mariage non consommé que puissent supporter deux époux, vivant par ailleurs d'une façon normale (habitant ensemble, partageant le même lit) ?

Ayant, dans ma clientèle, fait à ce sujet une observation curieuse, je suis très désireux de connaître l'avis d'autres confrères, et aussi de me renseigner là-dessus, au point de vue moral et historique.

Dr E. Lefèvre (*Paris*).

Réponses.

Quel est l'auteur de la loi Roussel? (XXI, 335). — Ayant lu l'écho concernant l'auteur de la loi Roussel, paru dans le numéro du 1er juin de la *Chronique médicale*, j'ai cru devoir en faire part à Mme Moreau, fille du Dr Monot, laquelle habite près de chez moi. Cette dame et son mari m'ont affirmé avoir entendu à maintes reprises le Dr Monot dire : « La loi Roussel, mais c'est moi qui en suis l'auteur ! »

Une simple affirmation de ce genre ne pouvant constituer une preuve, j'ai demandé à Mme Moreau si, par l'intermédiaire de sa mère, Mme Vve Monot, qui vit encore et habite Montsauche (Nièvre), elle ne pourrait me procurer des preuves écrites indiquant la part active, sinon prépondérante, que son père aurait prise à l'élaboration de la loi Roussel. Mme Monot n'a pu retrouver dans les papiers de son mari que l'intéressante lettre ci-jointe de Théophile Roussel, que je suis autorisé à vous communiquer.

Quant à la brochure intitulée : *De l'industrie des nourrices et de la mortalité des petits enfants*, parue en 1867, Mme Monot n'en possède plus qu'un exemplaire, qu'elle conserve comme une relique et dont elle a déclaré ne pas vouloir se dessaisir, même temporairement. Il eût été cependant intéressant de se rendre compte si cet opuscule contenait bien en germe les principaux articles de la loi Roussel. Peut-être pourriez-vous le trouver à la bibliothèque de l'Académie de Médecine, ou à la Biliothèque Nationale.

Pour terminer, je vous dirai que le Dr Monot était un praticien très connu et très aimé dans tout le Morvan. Mme Moreau m'a dit avoir vu chez son père l'auteur dramatique Brieux, venu se documenter, alors qu'il écrivait *les Remplaçantes*. Le Dr Monot lui aurait, paraît-il, inspiré la meilleure scène de cette pièce.

Enfin, des notices biographiques très élogieuses et où ces faits sont relatés ont paru dans tous les journaux de la région, sans distinction d'opinion, au moment du décès du Dr Monot, survenu en février dernier.

Dr G. Baudrand
(*Montceau-les-Mines*).

Nous faisons suivre la très intéressante communication de M. le Dr G. Baudrand, de la lettre adressée par Théophile Roussel au Dr Monot, et à laquelle il est fait allusion plus haut :

Arfeuillatte, 8 septembre 1875.

Mon cher Confrère,

J'ai bien différé l'envoi de mes sincères félicitations et il a fallu pour cela des empêchements exceptionnels, car mon plaisir de lire enfin à *l'Officiel* votre nom à la place qui lui était due a été d'autant plus grand que mon ennui de promesses si mal tenues jusque-là avait été plus senti. Depuis mon retour de Paris, à part une session fort remplie du conseil général, je

n'ai pas eu un seul jour de station fixe et de repos. C'est aujourd'hui pour la première fois que je puis m'asseoir à mon bureau de travail à la campagne, et la première feuille de papier sur laquelle je puis écrire est celle qui vous portera cette expression tardive de mes félicitations confraternelles et des sentiments d'estime et d'affection que la préparation de la loi protectrice du premier âge a fait naître en moi pour vous et qui sont de ceux qui ne doivent pas s'altérer. J'espère que les circonstances me permettront de vous revoir quelquefois et de vous en renouveler l'assurance. J'espère enfin que, comptant bien sur l'intérêt que m'inspireront toujours vos communications, vous m'écrirez quelquefois.

En attendant, mon cher confrère, croyez-moi bien à vous sincèrement.

Théophile Roussel.

Bourreaux-chirurgiens (XXI, 344). — Dans les *Mémoires d'Orfila*, publiés par la *Revue hebdomadaire* (1914), ce dernier raconte qu'il fut appelé avec Béclard à la présidence des jurys médicaux.

Présidant le jury médical de Melun, il vit, parmi les candidats, un sieur Jouan. Quelqu'un placé derrière lui l'avertit que Jouan était bourreau à Auxerre et son père bourreau à Melun. Il resta stupéfait et bien décidé à ne jamais signer le diplôme d'un exécuteur des hautes œuvres. Il continua son interrogatoire et démontra au public que le candidat n'était pas assez instruit pour être reçu. Jouan fut donc refusé et ajourné à l'année suivante.

A son retour, Orfila vit le ministre de l'Intérieur et Cuvier, qui approuva la conduite de l'examinateur et l'engagea à renvoyer indéfiniment un homme que tous les médecins seraient humiliés de compter parmi leurs confrères. Le ministre de l'Intérieur fut moins explicite.

Deux jours après cette conversation, Jouan accompagné de son père vint faire visite à Orfila. « Convenez, dit le récipiendaire, que vous m'avez surtout ajourné à cause de la profession que j'exerce et non par défaut de connaissances. J'aime à croire que, si vous en confériez avec le ministre de l'Intérieur, il lèverait vos scrupules à cet égard. Je reviendrai après-demain et probablement vous trouverai-je mieux disposé à mon égard. » Orfila répondit que les réponses du candidat avaient été insuffisantes et finit par consentir à revoir le ministre de l'Intérieur.

Quelques minutes après le départ de ces deux hommes, Mme Orfila trouvait sur son piano un rouleau renfermant deux mille francs en or. Le surlendemain, les deux Jouan se présentèrent de nouveau chez Orfila et le fils l'aborda en lui disant : « N'est-ce pas, Monsieur le Président, que les nouvelles sont meilleures ? » Orfila força les Jouan à reprendre leur rouleau, en ajoutant : « Sortez à l'instant de chez moi ! Si vous n'étiez pas si lourds, je vous jetterais tous les deux par la fenêtre. »

A la saison suivante, Béclard, prévenu par son confrère, refusa encore Jouan.

Orfila devait l'examiner l'année suivante, mais il était mort au moment de l'examen. J. B.

Honoraires médicaux payés en sonnets (XIV ; XX, 346, 383). — Dans les numéros des 1er et 15 juin 1913, le Dr Monin a fait allusion à la coutume italienne des sonnets dithyrambiques en l'honneur des médecins et que les clients, reconnaissants et guéris, font afficher dans les endroits les plus fréquentés. Dans le *Bollettino della Camera Sanitaria*, de Venise, un médecin italien déclare que cette coutume est provinciale et tend à tomber en désuétude. Il la blâme, car elle est souvent un outrage à la littérature et parce qu'elle est peu flatteuse pour le médecin : que penser d'un sonnet, dans lequel on remerciait un médecin d'avoir fait une application de forceps, sauvant ainsi un fils (et un père !) et d'avoir enfin sauvé la mère d'une infection puerpérale consécutive ! Compliment à double tranchant.

Ces sonnets sont dictés peut-être par une sorte d'exhibitionisme ; le sauvé veut faire savoir partout qu'il a échappé aux ciseaux d'Atropos et il n'hésite pas à faire sur son propre compte des révélations un peu aventurées (comme celui qui déclare qu'un médecin l'a sauvé d'une maladie, qui lui pourrissait les parties d'en bas) ! Et quand le sujet guéri profite de l'occasion pour dauber sur les autres médecins qui ne l'ont pas soulagé, la chose est encore pire.

En tout cas, l'auteur italien déclare cette mode, quoique antique, des moins intéressantes ; et quand un médecin sérieux se voit ainsi mis au pilori, quelque louable que soit l'intention, ce n'est pas le cœur qui est ému chez lui, c'est l'estomac qui est soulevé.

Enregistrons la protestation de notre confrère italien contre cet abus.

Dr Menier.

Bévues médicales des littérateurs (XXI, 349). — Le Dr S. Fouquerinc demande le sens que Paul Acker a voulu attribuer à « ce cou voluptueux, *que rayait le collier de Vénus* ».

On peut lire in Testut et Jacob, édition 1905, p. 105 :

« A la partie inférieure de la région sous-hyoïdienne proprement dite, se voit parfois, chez la femme, un sillon transversal, décrivant, à la limite du cou et du thorax, une courbe *gracieuse*, que certains anatomistes désignent sous le nom de *collier de Vénus*. »

Les artistes connaissent bien et reproduisent volontiers ce « sillon à courbe gracieuse ». Il peut être double, formé dans ce cas de deux sillons superposés et parallèles. C'est par la grâce de son dessin que, véritable *attribut de beauté*, il a mérité le nom de *collier de Vénus*.

Il n'a, sans doute, rien à voir avec le collier du *coup de pied de Vénus*, ou plus simplement *collier de Vénus* des syphiligraphes, leucomélanodermie post-papuleuse du cou, de mon maître Gaucher.

C'est évidemment du *collier de Vénus* des artistes que Paul Acker a voulu parer son héroïne.

Dr Jallet (*Saint-Amand-de-Vendôme*).

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Le Bec (Dr), *Procès en nullité de mariage*. Bourges (1914), veuve Tardy, 15, rue Joyeuse.

Dresch (Dr G.), *La douche sous-marine*. Foix (1914), Imprimerie Gadrat aîné, rue de la Bistour.

Lambeau (Lucien), *Grenelle*. Paris (1914), E. Leroux, 28, rue Bonaparte.

Jagot (Henry), *Les origines de la guerre de Vendée*. Paris (1914), E. Champion.

Chevrier (François-Antoine), *Le Colporteur*, suivi d'un supplément par Ad. Van Bever. Paris (1914), Bibliothèque des curieux, 4, rue de Furstenberg (5 fr.).

Fernet (Dr Charles), *Les vertus hygiéniques*. Paris (1914), Masson (4 fr.).

Hauvette (Henri), *Boccace*. Paris (1914), Armand Colin.

Giraud (Victor), *Joubert*. Paris (1914), librairie Plon (1 fr. 50).

Curzon (Henry de), *La musique*. Paris (1914), librairie Plon (1 fr. 50).

Maumus (Dr Abbé), *La cellule*, 2 volumes (1914) Paris (1914), 5, rue Bayard.

Brancour (René), *Le château du rêve*. Paris (1914), Bloud et Gay (2 fr. 50).

Hardy (G.), *L'avortement*. Chez l'auteur, 29, rue Pixérécourt. Paris (1914) (5 fr.).

Luys (Dr Georges), *Le cathétérisme des canaux éjaculateurs*. Evreux (1914), Hérissey, 4, rue de la Banque.

Moïssidès (Dr M.), *La puériculture et l'eugénique dans l'antiquité grecque. Janus*, à Leyde (Hollande).

Barbillion (Dr), *Mon vieux collège*. Paris, Vogel et Cie, 182, rue de Rivoli.

Francotte (Dr X.), *Un essai de thérapeutique expérimentale vers le milieu du XVIIe siècle*. Liége (1895), imprimerie Alfred Faust.

Boirac (E.), *La clairvoyance*. Paris (1914), imprimerie Tancrède, 15, rue Verneuil (0 fr. 75).

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr Cabanès.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

La Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

21e ANNÉE. Nº 15 1er Août 1914.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

Le Présent dans le Passé

Les idées médicales du prince de Ligne (1).

On vient de célébrer, en Belgique, le centenaire de la mort du prince de Ligne, un peu par anticipation, car il mourut le 13 décembre 1814. Nous saisissons le prétexte de cette commémoration pour rééditer quelques pages qui font honneur autant à la prescience qu'à la sagacité du prince-écrivain.

« C'est sans avoir pris le bonnet de docteur, sans thèse, sans avoir tué personne, sans avoir lu Hippocrate, et sans le moindre respect pour ceux qui l'étudient, que je vais dire ce que le service m'a appris.

« Le pain mal cuit, la friponnerie d'un entrepreneur, qui y met beaucoup d'eau pour lui donner le poids ; le mauvais fruit, trop de farine ; l'eau bourbeuse, l'eau même la meilleure en marche pendant la chaleur ; le brandevin, les poêles trop échauffés dans les maisons des paysans, la vieille paille pourrie, l'ordure des cantonnements ; toutes les injures de l'air, qu'on essuie sous ces malheureuses canonnières ; les ligaments trop serrés, les boutons aux guêtres, les habits trop étroits, la circulation arrêtée ; des cols, les jarretières (je ne veux ni des uns ni des autres) ; une position trop gênée et trop longue sous les armes ; l'exercice pendant la canicule, les cuirs qui se croisent sur la poitrine ; le poids d'une gibecière raide et chargée de cuivre, qui écrase l'estomac : voilà les causes des maladies des soldats.

« Qu'on ne les gêne pas, qu'on les habille, qu'on les arme, qu'on les équipe, qu'on les campe, comme j'en donne le modèle et la description, je réponds de conserver l'armée ; qu'on les fasse marcher et manger aux heures que je voudrai ; qu'on les fasse baigner ; qu'on me permette de faire pendre le premier médecin à qui je verrai dans un hôpital faire saigner la droite et purger la gauche, le premier chirurgien qui fera des expériences sur ces pauvres malheureux, et le premier entrepreneur qui voudra gagner sur eux ; qu'on donne du vin dans certaines circonstances ; qu'on n'épargne pas le veau, le lait, le bouillon, le poulet, aux malades convalescents ; dans la mauvaise eau, de l'ail, et le pain trempé dans du beurre et de l'eau chaude, pour ne pas manger toujours froid, lorsqu'on ne peut pas s'arrêter, et avec du vinaigre, toutes les troupes du monde

(1) Extrait des *Mémoires et Mélanges historiques et littéraires*, par le prince de Ligne, t. III, pp. 91-102.

se porteront bien ; qu'on ne les tienne pas enfermées, qu'on les loge et qu'on les amuse comme j'ai dit ; point d'huile dans les chambrées, ni de houille, vapeurs dangereuses l'une et l'autre ; point d'habit de laine, si l'on pouvait, car elle s'imbibe de sueur et exhale une odeur putride ; point de chandelle mal éteinte ; un ventilateur pour renouveler l'air ; une espèce de gouttière pour l'urine, qui se jette dans les lieux qui seront nettoyés presque tous les jours, et un bouchon à cette gouttière pour que l'odeur n'en revienne pas ; point de casseroles de cuivre étamé, elles sont dangereuses ; les casseroles de fer-blanc à la guerre, et de terre en garnison ; point d'eau dormante, mille petits animaux y déposent leurs œufs ; point d'eau de pluie, elle ne désaltère point ; on trouve des fontaines et des rivières, les premières sont les meilleures ; mais qu'on fasse des étangs près des casernes, et qu'on fasse filtrer l'eau (1).

« Que le soldat n'achète point de vin ; celui qu'on lui vend n'est autre chose qu'une décoction de quelques fruits rouges avec de l'eau-de-vie, et lui donne des coliques affreuses : la bière est ce qui lui vaut le mieux.

« D'où vient une si grande quantité d'épileptiques dans les troupes ? On devrait en chercher la cause. Il n'y a point de goutte et très peu de petite vérole. La raison de l'une est, je crois, qu'elle se place dans les articulations et qu'elles sont toutes en mouvement, qu'elle ne peut pas s'y établir. On devrait réfléchir sur les deux objets, et cela serait même utile pour ce qui n'est pas soldat. Presque point de rhumes, et moins de malades encore, dans la cavalerie que dans l'infanterie, parce que l'odeur de l'écurie est saine, de même que le fumier, lorsqu'il n'est pas vieux : cela est singulier mais cela est vrai.

« Mon régime de corps et d'esprit, mes logements, mes vêtements, feront certainement éviter beaucoup de maladies ; mais lorsque deux ou trois fléaux se joignent l'un à l'autre, il faut avoir recours à des praticiens, à qui je ne ferai pas même le tort de donner le nom de médecins, qui est toujours alarmant. Je voudrais que, de même que le capitaine, le père, le gouverneur, le législateur, ne sont bons que lorsqu'ils préviennent les crimes, et point du tout lorsqu'ils les punissent, puisque cela est très facile ; je voudrais, dis-je, que les médecins pussent faire de même : mon expérience, ou plutôt celle que j'ai vu faire à des chirurgiens des armées, me porte à croire qu'une demi-once de camphre (2) qu'on porterait sur soi, emportant ou contrebalançant le méphitisme, et exhalant un air défensif, peut préserver de la putridité, de la corruption, des marais, des brouillards, peut-être même de la peste.

« Fièvre putride. — Ne point saigner, boire sans cesse de la limonade, mais, pour les soldats, du *kislitschi*, boisson russe, excellent acide, et saine ; de l'eau d'orge avec du sel de nitre ou de l'esprit

---

(1) L'idée ne date pas d'hier, comme on voit. (*Note de la R.*)
(2) Raspail serait donc un vil plagiaire ? (*Note de la R.*)

acide de vitriol, de l'émétique en lavage ; premiers symptômes : constipation, rétention d'urine, assoupissements, rêves, mal de tête, douleurs dans les articulations, fatigue, etc. Si l'émétique n'avance pas assez par le haut, et quelquefois même en bas, purgation avec du sel amer ; crise quelquefois le neuvième jour, quelquefois le onzième, et par extraordinaire le vingtième. Pour éviter la rechute, point de bouillon ni de laitage : soupe aux herbes et à l'eau ; grande diète, vinaigre et citron.

« Colique. — Saigner quand elle menace d'inflammation : mais, si c'est de l'estomac, vomir ; et des intestins, purger et lavements.

« Dysenterie. — Du vin, mais point trop aigre, point de laitage, de fruit ; du raifort, quelque bonne nourriture farineuse qui engraisse les boyaux ; évacuation selon l'indication ; purgatifs en petite dose ; donner du ton, mais réparer et établir le velouté des boyaux.

« Fièvre chaude et inflammatoire. — A peu près même traitement que pour les fièvres putrides.

« Du rhumatisme. — Celui-ci est plus sérieux, mais ne leur arrive jamais qu'après quelque repos. Tout le temps que la transpiration a lieu par la marche, les exercices ou les batailles, il n'y a rien à craindre ; ce n'est que lorsqu'elle est interceptée, que le rhumatisme et même d'autres maladies en sont la suite. On y doit prendre garde sans cesse, surtout après des fatigues ou des jeux dans les camps, où ils courent et s'amusent comme des enfants. La tente, la paille, une couverture et la capote préservent ; mais dans le temps de repos, ou en quartier d'hiver, par exemple, la plus petite négligence procure ce mal et ne peut se déraciner que par les sueurs les plus fortes.

« D'ailleurs, soit pour ce mal, soit pour d'autres, c'est au chirurgien du bataillon à connaître chaque tempérament ; car il y a autant de dissemblance de l'un à l'autre que dans les traits du visage. Ce qui guérit un soldat ne fait rien à l'autre. Qu'on se méfie des remèdes à tous les maux comme des selles à tous les chevaux, et qu'on étudie sans cesse l'homme et la nature, on aura dix mille malades de moins dans une campagne ; mais seulement de l'attention à mille petites choses.

« Point de prison malsaine, sale, obscure ; petite chambre, si l'on veut, éclairée d'en haut, et là au pain et à l'eau tant qu'on voudra, car, en même temps, la diète est saine.

« Le châtiment des verges fait circuler le sang, il n'y a pas grand mal. Mais point de coups de baton pour la santé : sur le dos, ils abîment la poitrine ; sur les fesses, ils empêchent de marcher de longtemps et occasionnent de grands maux dans les environs.

« Point de rangs serrés en marche, que l'air y passe à l'aise ; point de gêne que celle qui est nécessaire pour les soldats, qui sont aussi enfants que les enfants mêmes ; qu'ils ne fassent pas de chemin inutile ; si par hasard quelques régiments ou quelques compagnies sont obligés de camper dans un terrain humide, qu'on fasse au plus vite des rigoles autour des tentes, cela est tout simple ; on pourrait avoir sur l'un des chariots du régiment une fontaine de sable, même

en campagne ; on pourrait entourer le puits qu'on fait, de cailloux, et y employer au fond du gravier, s'il est possible : qu'on y jette du sel.

« Si le pain, par un accident qu'on n'a pas pu parer, est humide, il faut le couper en tranches et le faire griller. Pour les latrines, je crois que tous les huit jours il faudrait les combler, en faire de nouvelles et les éloigner davantage.

« Nous avons assez de housards pour ne pas craindre qu'on vienne y enlever nos gens ; c'est du peu de précautions à cet égard, ou plutôt de l'obligation de ne pouvoir pas y faire de grands changements, que les assiégeants dépérissent presque toujours. Il n'y a qu'à voir la différence de la mine d'une armée de siège à une armée de bataille.

« Ma science, à moi, n'est pas de guérir les maladies, mais c'est de les prévenir (1). Ma médecine en vaut bien une autre ; pour en avoir même le ton, je dirai : *Ablatâ causâ, tollitur effectus.*

« La corruption, ce malheureux partage de notre vilaine existence, augmente au point de la finir tout à fait : tout y porte malheureusement ; les éléments même, excepté un seul qui purifie, y contribuent. Il faut bien travailler contre l'un surtout ; se sécher souvent et préserver les pieds et les jambes, car c'est par là que bien des gens périssent. Il faut bien prendre garde aussi à ne pas laisser son vêtement à terre ; on meurt en détail, de l'humidité et du froid. J'ai vu souvent mourir de chaud subitement, mais c'est à cause de ces guêtres serrées que nous avions et de tous ces désolants ligaments.

« Que de rapports ! que de détails ! que d'épreuves à faire ! Qui sait, par exemple, que le linge des femmes est pernicieux ? C'est un sexe charmant, mais un peu incommode, dont il faut se garantir, même dans sa bienfaisance. On voit nos dames, en temps de guerre, faire de la charpie : on ne peut ne pas les remercier de ce zèle pour l'humanité, et admirer leurs jolies petites mains qui y travaillent ; mais si ce n'est pas du linge des hommes ou de table, au lieu de guérir, c'est le poison qu'on introduit dans la plaie. J'ai demandé si c'était peut-être le temps d'une santé déréglée ou bien réglée, comme on voudra l'appeler ; si c'était celui des accidents auxquels un mari ou un amant les rend sujettes. Dans tous les temps, m'a dit l'habile homme qui en a fait l'expérience. En tout, je ne sais pas si l'usage trop fréquent de la charpie n'est pas un abus ; car il me semble qu'elle empêche les chairs de se rejoindre.

« C'est du physique que tout cela. Veut-on du moral ? en voici : Qu'on ne gronde point ; qu'on ne tourmente pas. Les officiers molesteurs peuvent très bien déranger la santé. De la gaîté, cela est bon dans tout, à tout.

« O nature ! nature ! C'est vous qu'il faut rechercher ; c'est à vous à qui les grands miracles sont réservés. N'est-il pas juste que ce

---

(1) Mieux vaut prévenir que guérir, encore un aphorisme que l'on croit moderne ! (*R.*)

soit elle qui raccommode ce qu'elle a dérangé ? Le soldat l'a aidée à ce dérangement. Il faut que le colonel, le capitaine, et, s'il le faut absolument, le chirurgien, l'assistent dans cette réparation. Il ne s'agit que de la seconder.

« Pourquoi les drogues de l'Amérique, les demi-poisons qui souvent en deviennent tout à fait ? Pourquoi tant de frais ? Imitons les chiens, qui cherchent dans la prairie et qui y trouvent ce qu'il leur faut ; imitez presque toujours les autres animaux. Le remède est (j'ai cette bonne idée de la Providence) dans la même partie de l'Europe que le mal. Que deux chirurgiens (il y en a dix-huit) ne soient que des herboristes ou herboriseurs ou botanistes, qu'on leur apprenne à connaître les simples ; que deux chirurgiens ne soient que des apothicaires, qu'ils fassent les préparations, qu'ils achètent la matière première, on évitera les comptes et les quiproquos de ceux de la ville ; que deux autres soient employés à guérir, ce qui, au lieu de donner la vie, donne souvent la mort ; qu'il y ait encore des surnuméraires de ces trois talents-là, en cas qu'il y en ait de malades ; que deux autres soient habiles dans lés maladies des os ; deux au moins anatomistes ; deux excellents pour les blessures ; que les autres veillent aux hôpitaux et, indépendamment de ce talent de discipline, qu'ils aient des connaissances, et surtout de l'humanité. Qu'un chirurgien-major soit assez savant pour savoir qu'il ne sait rien ; mais qu'il soit bien élevé, bien instruit ; philosophe presque, fort expérimenté, encouragé par de bonnes récompenses dans sa vieillesse ; qu'il fasse de bons bandages pour les ruptures ; qu'il soit le confident et l'ami des soldats. Je parie ma tête qu'avec tout ce que j'écris ici depuis une heure, et de tout mon cœur, il n'y aura jamais plus de dix malades, un jour portant l'autre, à l'hôpital, et que l'hôpital ne coûtera pas cinquante ducats par an.

« Point tant de mercure, employé si légèrement, qu'il fait plus de mal que le mal même ; plus de précaution dans la manière de l'administrer ; point tant de sublimé corrosif ; beaucoup d'eau en dehors et en dedans ; des bains et de la tisane. Les pauvres malheureux ont bien de l'avance sur nous pour la guérison ; ils sont toujours en régime.

« Qu'on visite les femmes et les filles du régiment. Que les chirurgiens des villes, menés par les curés mêmes, s'il le faut, qui devraient en faire une fonction pieuse, visitent les femmes et les filles un peu pauvres de leurs paroisses, sous prétexte que ce soit pour la sûreté et la santé des mariages, qu'on ne devrait pas permettre sans cela (1) ; on assurerait, à l'abri de la sainte sévérité d'un sacrement qui devrait être aussi charmant qu'il est sacré, les amours des citoyens et des militaires ; on ne les y encouragerait pas pour cela ; mais il me semble que tant qu'on n'arrêtera pas ce penchant si doux, reçu en naissant, et mis en valeur quatorze ans

(1) Ligne avait prévu jusqu'au certificat d'aptitude au mariage. Le bon Cazalis en tressaillira d'aise, dans sa tombe.

après, on doit l'empêcher de faire au moins du mal, autre que celui de la société, qu'il dérange quelquefois ; c'est du bas souvent qu'il arrive, il monte quelquefois jusqu'à la cour.

« Si dans tous les étages, les rangs et les pays, on prenait ces précautions, on verrait les roses et les lis à leur place : le paradis terrestre serait partout, car on aurait chassé le serpent. »

La vie à Spa, au XVIIIe siècle.

Par le Prince DE LIGNE.

A notre excellent confrère, la *Gazette des Eaux*, qui l'a publiée dans son numéro du 18 octobre 1913, nous empruntons cette relation, qui nous montre ce qu'était une saison, dans la coquette station belge, vers la fin du XVIIIe siècle. Le récit est pittoresque, vivant à souhait ; il est d'un observateur et d'un peintre de mœurs achevé ; mais vous allez en juger vous-mêmes.

J'allai, pour une blessure, aux bains d'Aix-la-Chapelle et de Spa, où il vient du monde de tous les pays de l'Europe et que l'ignorance des médecins accrédite, parce qu'il est plus aisé de dire : « Guérissez-vous » que de dire : « Je vous guérirai. »

J'arrive dans une grande salle où je vois des manchots faire les beaux bras, des boiteux faire la belle jambe ; des noms, des titres et des visages ridicules ; des animaux amphibies de l'église et du monde sauter ou courir une colonne anglaise ; des mylords hypocondres se promener tristement ; des filles de Paris entrer avec de grands éclats de rire, pour qu'on les croie aimables et à leur aise, mais espérant par là le devenir ; des jeunes gens de tous les pays, se croyant et faisant les Anglais, parlant les dents serrées et mis en palefreniers, cheveux ronds, noirs et crasseux, et deux barbes de juif qui enferment de sales oreilles ; des évêques français avec leurs nièces ; un accoucheur avec l'ordre de Saint-Michel ; un dentiste avec celui de l'Eperon ; des maîtres à danser ou à chanter, avec l'uniforme de major russe ; des Italiens avec celui de colonel au service de Pologne, promenant des jeunes ours de ce pays-là ; des Hollandais cherchant dans les gazettes les cours du change ; trente soi-disant chevaliers de Malte ; des cordons de toutes les couleurs, de droite, de gauche et à la boutonnière ; des plaques de toutes les formes, grandeurs et des deux côtés ; cinquante chevaliers de Saint-Louis ; de vieilles duchesses revenant de la promenade avec un grand bâton à la Vendôme et trois doigts de blanc et de rouge ; quelques marquises faisant des parolis de campagne ; des visages atroces et soupçonneux au milieu d'une montagne de ducats, dévorant tous ceux qu'on mettait en tremblant sur un grand tapis vert : un ou deux électeurs habillés en chasseurs, petit galon d'or et couteau de chasse ; quelques princes incognito, qui ne feraient pas plus d'effet sous leur vrai nom ; quelques vieux généraux et officiers retirés pour des blessures qu'ils n'ont jamais eues ; quelques princesses

russes avec leurs médecins ; et Palatines ou Castillannes, avec leur jeune aumônier ; des Américains ; des bourgmestres de tous les environs ; des échappés de toutes les prisons de l'Europe ; des charlatans de tous les genres ; des aventuriers de toutes les espèces ; des abbés de tous les pays ; quelques pauvres prêtres Hibernois, précepteurs de jeunes Liégeois ; quelques archevêques anglais avec leurs femmes ; vingt malades qui dansent comme des perdus pour leur santé ; quarante amants ou qui font semblant de l'être, suant et s'agitant ; et soixante valseuses, avec plus ou moins de beauté et d'innocence, d'adresse et de coquetterie, de modestie et de volupté.

Tout cela s'appelait un déjeuner dansant. Le bruit, le bourdonnement des conversations, le tapage de la musique, la monotonie enivrante de la valse, le passage et repassage des oisifs, les blasphèmes des joueurs, les sanglots des joueuses et la lassitude de cette lanterne magique me firent sortir de la salle. Dans l'instant, je suis culbuté par une course anglaise, sur un mauvais pavé ; je me ramasse ; j'évite de l'être par une vingtaine de polissons, grands et petits seigneurs, au galop sur des petits chevaux qu'on appelle des escalins. Je m'assieds et je vois quelques buveurs d'eau compter religieusement leurs verres et leurs pas et s'applaudir, cependant un peu tristement, des progrès de leur estomac. Quelques femmes viennent les joindre ; j'écoute : « Les eaux vous passent-elles, Madame? dit un vieux président. — Oui, Monsieur, depuis hier, répond celle là. — Votre Excellence commence-t-elle à digérer ? dit-elle à un ministre d'une cour ecclésiastique. — J'aurai l'honneur de répondre à Votre Excellence, dit celui-ci, que je transpire depuis huit heures du soir jusqu'à dix, et que je sue tout à fait depuis dix jusqu'à minuit ; et si je n'avais pas tant d'affaires pour Monseigneur, je me trouverais bien tout à fait de ma cure. » Un Français fait le gentil sur le mot de cure et lui dit : « Je vous croyais au moins vicaire général. — *Goddam* ! vos *Géronstères* et vos *Pouhons*, dit un lord... — Comment, mes poumons, reprend un demi-sourd. — Je ne dis pas cela, reprend le très honorable membre : j'ai quitté ici tous les bills de mon pays, qui mettaient ma bile en mouvement, pour ne plus entendre parler de notre infernale et mercantile politique ; et au lieu d'eau, je bois du punch comme un diable ; buvez tous au moins du clairet comme moi. Nous étions hier dix ou douze Anglais bien ivres, nous nous portons tous à merveille aujourd'hui. »

Si j'étais venu à Spa par curiosité, j'en aurais eu déjà assez ; car, dans une demi-heure je l'avais connu, et toute l'Europe et presque l'Amérique aussi. Il n'y a pas de meilleur observatoire que les bains et les eaux. Mais comme les observations ne guérissent pas les coups de sabre, je me proposai de m'y arrêter ; et pour reposer mes yeux et mes oreilles, je pris le chemin des montagnes.

Le Prince de Ligne.

Une recette du prince de Ligne.

Entre mille anecdotes piquantes, nous choisissons celle qui suit, dans la *Notice sur le prince de Ligne*, placée en tête du tome I[er], des *Mémoires et Mélanges historiques*, par le prince de LIGNE, p. XI-XII.

« Nous étions, ainsi que lui (conte M. de Ségur), atteints d'une petite fièvre qui nous revenait par accès. Bientôt il nous reproche notre insouciance, notre refus de suivre aucun traitement, exagère notre changement, nous montre une vive inquiétude, et nous assure enfin qu'il est décidé à nous donner l'exemple, à se soigner, et à prendre tous les moyens de se guérir, pour avoir la possibilité de continuer le voyage.

« Cédant à ses importunités, Cobentzel, qui souffrait d'un assez vif mal de gorge, se fait faire une copieuse saignée. Moi, je prends une ou deux médecines. Peu de jours après, nous trouvant réunis chez l'impératrice, elle dit au prince : « Vous avez bien bonne mine aujourd'hui ; je vous croyais indisposé ; mon médecin vous a-t-il vu ? — Oh ! non, Madame, répondit-il ; mes maux ne durent pas longtemps ; j'ai une manière particulière de me traiter ; dès que je suis malade, j'appelle mes deux amis : je fais saigner Cobentzel et purger Ségur, et je suis guéri. » L'impératrice le félicita sur cette recette, qu'elle était, disait-elle, tentée d'essayer, et elle ne nous épargna pas les railleries sur notre docilité. »

L'Esprit des malades et des médecins

M. de Villèle et son médecin.

10 décembre 1827. — « Je reviens de Rueil à Paris, où je n'apprends autre chose que la volonté de ce bon M. de VILLÈLE de ne sortir du ministère que par la force. Il se flatte d'une majorité de dix voix dans la nouvelle Chambre ; on ne sait pas où diable il la prendra.

11. — Le dialogue suivant, supposé entre M. de Villèle et son médecin, court tout Paris :

M. DE V. — Docteur, je suis bien malade.

LE DOCTEUR. — D'où souffrez-vous, Monseigneur ?

M. DE V. — Mon côté gauche est enflé, mon côté droit me fait bien mal, mon ventre est tombé.

LE DOCTEUR. — Aussi, Monseigneur, vous avais-je dit de garder la chambre ; vous n'avez pas voulu m'écouter !

Le décret de dissolution de la Chambre des députés avait paru au *Moniteur* le 6 novembre (1). »

---

(1) *Journal du maréchal de Castellane*, II, 208, Paris, Plon, 1900 ; communiqué par M. le Dr E. AUDARD.

Actualités rétrospectives

Une consultation.

La phtisie socialiste fait de rapides progrès, une médication énergique peut seule sauver la malade, un meilleur régime lui est indispensable.

(Estampe et légende, de 1849).

La Médecine dans l'Histoire

L'assistance et le traitement des maladies mentales au temps de Louis XVI.

(« *Instruction imprimée par ordre et aux frais du gouvernement sur la manière de gouverner et de traiter les insensés* ».)

(*Suite et fin.*)

Par les Docteurs

Paul Sérieux, *Médecin des asiles d'aliénés de la Seine.* et Lucien Libert, *Médecin de l'Asile départemental de Saint-Venant (Pas-de-Calais).*

Qu'on juge, d'après cela, combien il est important de ne mettre aucun obstacle à ces guérisons naturelles, et combien on a à se reprocher de toutes les manœuvres qui, au lieu de tendre à ce but, ne font que plonger davantage ces malheureux dans une aliénation d'esprit plus considérable que celle qu'ils ont apportée dans les maisons de force.

Il est donc nécessaire que les lieux où ils sont placés, et les soins qu'on prend d'eux, concourent ensemble au soulagement, à la guérison et à l'amélioration de l'état des malades.

1° Il faut qu'il règne dans ces lieux un *air pur*, et que l'eau y soit *salubre*, ces précautions sont d'autant plus essentielles que la plupart des insensés prennent fort peu d'aliments solides, et ne se nourrissent pour ainsi dire que d'air et d'eau.

2° Il faut y pratiquer des *promenades*, qui leur procurent la douceur et *la liberté de respirer un air libre* : car, quelqu'insensés qu'ils soient, la plupart de ces infortunés ont l'intelligence de leur captivité et le sentiment des douceurs qu'on leur procure : ces promenades doivent être ombragées pour éviter qu'ils ne s'exposent au soleil : car l'insolation prolongée cause à tout le monde des vertiges, et a produit plus d'une fois la folie : telle a été celle qui frappa les habitans d'Abdère, pour avoir assisté pendant l'ardeur du soleil à la représentation de l'*Andromède* d'Euripide ; telle fut, suivant quelques historiens, l'origine de la maladie de Charles VI, roi de France.

3° Le département sera divisé en *plusieurs corps de logis*, ayant chacun leur cour.

Chaque corps de logis formera un quarré, dont le centre sera la cour, et les quatre côtés seront les bâtiments élevés en un seul étage.

Il règnera une *galerie couverte* le long des quatre faces du bâtiment intérieurement ; et cette galerie, ainsi que les logements, seront de plain pied mais élevés de trois pieds au-dessus de la cour.

On placera, aux quatre angles du quarré, des chambres ou dortoirs, pour rassembler les insensés pendant le jour ; et le reste des bâtiments sera divisé en loges de huit pieds quarrés, qui seront éclairées par une lanterne grillée, placée dans la voûte. Chaque loge aura son lit composé d'une couchette solide, scellée dans le mur ; d'une paillasse remplie de paille d'avoine ; d'un traversin de même qualité et d'une couverture ; et on attachera au lit quelques anneaux de fer, en cas de besoin.

Près de la porte, il y aura un banc de pierre scellé, et un autre plus petit dans la loge même.

Au centre de la cour, il y aura un bâtiment dans lequel seront placées plusieurs baignoires de pierre, où l'eau arrivera froide et chaude, au moyen des pompes qui la puiseront dans les réservoirs voisins.

A l'égard des latrines, outre celles qu'il faut placer dans chaque cellule, il y en aura dans le milieu de chaque face du quarré, qui seront disposées de manière que les insensés ne puissent pas s'y jeter, ni s'y blesser. Une pompe voisine servira à les laver autant de fois que cela sera nécessaire ; et l'on fera régner sous celles des loges ou cellules un conduit qui, au moyen de l'eau qu'on y fera couler, entraînera toujours les immondices.

Ce genre de construction, aussi salubre qu'on peut le désirer, isole chaque insensé et procure, en même temps, les moyens d'entretenir la plus grande propreté, et de baigner ceux auxquels ce genre de remède est prescrit.

Il y aura un département ou *corps de logis pour les imbécilles*, un second pour les *fous violents*, un troisième pour les *fous tranquilles*, et un quatrième pour ceux *qui auront des intervalles lucides* d'une certaine durée et qui paraissent dans le chemin de la guérison.

Par ces divisions multipliées on réunira les insensés dont l'affection sera analogue et on séparera ceux dont les accidents seront opposés ; en même temps on éloignera des uns et des autres ceux qui seront dans le cas de sentir la douceur de la société, et on évitera, par ce moyen, les suites funestes de la contagion nerveuse, qui se propage par l'imitation.

Cette dernière précaution paraît d'autant plus nécessaire, qu'on ne peut se dissimuler que des cerveaux à moitié tournés et des convalescents douteux ne soient infiniment susceptibles des impressions de manie, dont ils ont les exemples perpétuels sous les yeux.

Et quand on considère que cette contagion gagne même les têtes les plus saines, que la plupart des gens qui gardent les Fous ont, au bout d'un certain temps, la physionomie fort dérangée, que plusieurs d'entre eux deviennent imbéciles, et quelques-uns même maniaques, ainsi qu'on peut s'en assurer à Bicêtre et à la Salpêtrière, on jugera combien cette séparation est importante. Mais enfin quand le pouvoir de l'imitation en ce genre ne serait ni aussi grand, ni aussi sûr qu'on vient de le prouver, la nécessité de caser et séparer les différens genres de folie n'en serait pas moins démontrée, puisque aux yeux de l'humanité cette séparation épargnerait au moins à ceux qui ont des intervalles lucides le coup d'œil désespérant de leur misère.

4° *Le régime des insensés* a été, jusqu'à présent, absolument négligé, quoiqu'on connaisse depuis longtemps combien la nourriture influe sur le moral : le Bramane qui ne vit que de lait et de végétaux a horreur du sang, et ses mœurs sont très douces ; le sauvage chasseur et anthropophage aime le carnage et toutes ses actions sont barbares. Certaines plantes rendent frénétiques, d'autres plongent dans l'imbécillité : les Orientaux, avec l'opium et d'autres drogues dont parle Koempfer, se procurent à volonté des délires furieux ou des extases délicieuses : enfin les ivrognes et les crapuleux tombent souvent dans des manies épileptiques ; n'en doit-on pas conclure qu'un régime délayant, tempérant et fondant, produira un effet contraire à celui des substances acres, stimulantes, chaudes et vireuses, et qu'en conséquence il faut les interdire aux insensés ?

Ainsi il faut régler leur régime d'après ces vues. La boisson habituelle sera une décoction d'orge édulcorée avec la réglisse, et acidulée avec la crême de tartre ; *si l'on permet quelquefois le vin, ce ne peut être que par exception ;*

mais l'eau-de-vie étant infiniment pernicieuse, on n'en souffrira jamais dans les départements.

On ne donnera de la viande que deux fois par semaine ; dans tous les autres temps la nourriture sera composée de légumes cuits à l'eau et au beurre, tels que les carottes, les concombres, l'oseille, la chicorée, les fèves et les lentilles, en observant cependant de ne pas donner deux fois par jour des légumes farineux.

La quantité de pain sera d'une livre et demie par jour, et ceux qui refuseront des aliments solides, auront une pinte de lait : du reste, comme il est nécessaire que chaque insensé suive le régime qui lui convient le mieux, le médecin ou le chirurgien fixera, chaque jour, les doses et les qualités des aliments ci-dessus.

5º Le *vêtement* des insensés est sans doute plus difficile à régler que leur nourriture, parce que ces malheureux les déchirent, et que d'un autre côté la plupart ne veulent pas les garder sur eux ; c'est probablement pour cette raison qu'on a négligé cette partie essentielle du régime dans les maisons de force, où l'on observe que les uns sont presque nus, et les autres couverts seulement de quelques haillons. Il paraît néanmoins que pour entretenir la santé, et même la rétablir, il est nécessaire de tenir ces malheureux suffisamment et proprement vêtus.

On leur donnera une chemise blanche tous les huit jours ; les hommes et les femmes auront une robe longue, fermée par le bas ; et les uns et les autres une camisole nouée par derrière avec des rubans de fil, un pantalon large dans le genre de celui des matelots et un bonnet d'homme. Ces bonnets seront de toile de treillis, doublée en hiver, et non doublée en été ; leurs bas seront de fil d'étoupes, et leur chaussure des sandales.

Les insensés retenus dans leurs cases auront, au lieu de pantalon, une demi-jupe de toile, comme celle des brasseurs et des boulangers.

Ce genre d'habillement, infiniment plus difficile à ôter que les autres, peut convenir à tous les insensés, et, avec une surveillance suffisante, on ne craindra pas qu'ils ne l'ôtent mal à propos, ni qu'ils le déchirent.

On doit observer ici qu'il est essentiel, à tous égards, que la tête des insensés soit rasée, puisque sans cette précaution la vermine les gagne ; et qu'outre cela les lotions de tête, si nécessaires dans la plupart des démences, sont beaucoup plus efficaces lorsqu'il n'y a point de cheveux.

6º Les soins qu'on doit prendre des fous qui ne sont pas soumis expressément au traitement, doivent néanmoins s'y rapporter ; puisque les uns peuvent guérir avec le temps par le seul régime ; que plusieurs autres exigent des soins particuliers relatifs à leur situation présente, et qu'enfin il y en a beaucoup qu'on doit soumettre de nouveau au traitement, et qui guérissent au second ou au troisième.

Il ne suffit donc pas de traiter d'une manière générale tous les insensés renfermés dans les maisons de force, *il faut aussi qu'ils soient classés*, suivant leur état de santé, et suivant les vues qu'on a sur leur traitement présent, prochain ou éloigné.

D'abord la classe des imbéciles ne donnant aucun espoir de guérison, et reléguée dans un département particulier, n'admet que les soins généraux que l'humanité prescrit et dont on a parlé ci-dessus.

A l'égard des autres, on les prépare au traitement par divers moyens, mais principalement par des *bains* plus ou moins répétés, qui sont prescrits par le médecin ou le chirurgien, ainsi que quelques remèdes qui souvent conduisent à la guérison sans en venir aux moyens héroïques, comme on le verra dans la seconde partie.

Les officiers de santé feront donc une visite chaque jour, pour prescrire à chacun ce qui lui convient en régime et en médicamens, et pour faire le triage de ceux qu'ils jugeront en état de passer dans le grand traitement.

S'il est nécessaire que les surveillans et les serviteurs destinés aux salles de malades actuellement traités soient vigilans, sages, doux et fermes, ces qualités ne sont pas moins essentielles dans ceux qui gardent et soignent les insensés dans les maisons de force. Les *liens*, qu'on est obligé de mettre en usage, exigent autant d'adresse que de prudence. Les coups doivent être proscrits et punis sévèrement.

Ces gardiens doivent rendre compte aux officiers de santé des progrès en bien ou en mal qu'ils observent dans les insensés, entretenir la plus grande propreté dans les dortoirs, les cours, les loges, les latrines et les vêtements.

Il doit y avoir une *règle* qui fixe les heures des bains, des distributions d'alimens et de médicaments, l'ouverture et la fermeture des loges, les rechanges de vêtements et de linges ; l'hiver, les dortoirs où se rassemblent les insensés seront échauffés pour le temps qu'ils y resteront, et dans tous les temps il faut qu'ils soient suffisamment surveillés.

Tel est le plan qu'il faut suivre pour ramener un grand nombre d'insensés à la raison, et remplir en même temps les vues d'humanité qu'on doit exercer envers ces malheureux. On va maintenant s'occuper du traitement particulier des malades, en entrant dans tous les détails qui ont des rapports essentiels avec celui qu'exigent habituellement ceux dont on a parlé jusqu'ici.

. . . .

Cette *Instruction*, imprimée à l'Imprimerie Royale aux frais du gouvernement, fut adressée à plusieurs exemplaires aux différentes Intendances du Royaume. Le document suivant (1) est à ce point de vue très démonstratif. Le ministre y annonce à l'intendant d'Alençon l'envoi de cinquante exemplaires de l'Instruction :

Paris, le 15 juillet 1785.

J'ai l'honneur de vous envoyer, Monsieur, cinquante exemplaires d'une instruction imprimée par ordre et aux frais du Gouvernement sur la manière de gouverner et de traiter les insensés dans les hôpitaux et maisons de force du Royaume ; je vous prie de les répandre dans les établissements de ce genre qui sont dans votre généralité et de faire connaître aux administrateurs de ces établissements que l'intention du Roi est que l'on s'y conforme autant que les lieux et les circonstances le permettent. Vous voudrès bien m'informer de tout ce qui pourra concerner l'exécution de cette instruction, me faire part des observations que vous pourriés recevoir à ce sujet, et me marquer, en même tems, ce que vous en penserés.

J'ai l'honneur d'être avec un sincère attachement, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

Signé : « De Calonne ».

(*Arch. Orne*, C. 275.)

Les événements de 1789 sont venus interrompre les réformes projetées par l'ancien Régime. (« Déjà, dit Colombier, un grand

(1) Nous devons ce document à l'obligeance de M. Gabriel Hubert, interne en pharmacie des asiles de la Seine.

nombre d'asyles se prépare pour le soulagement des insensés, par l'établissement d'un département uniquement destiné pour eux dans chaque dépôt de mendicité ; et l'on se propose d'y traiter indistinctement tous les genres de folie. »)

Quoi qu'il en soit, l'instruction que nous venons d'exhumer suffit pour montrer, quelles étaient, sur l'assistance des aliénés et la thérapeutique des maladies mentales, les conceptions de l'époque. Vraies ou fausses, il n'importe. Elles témoignent de l'intérêt que portait le monde médical au traitement de la folie, et de la sollicitude du gouvernement à l'égard d'une réforme qui lui apparaissait comme indispensable. Le préjugé de l'incurabilité était, on le voit, moins répandu qu'on ne le dit, et les médecins, loin de négliger la thérapeutique des aliénés, s'en occupaient avec non moins d'application que de nos jours. Colombier, de plus, insiste sur la nécessité de traiter les maladies mentales dès leur début et sur la possibilité de la guérison, même « lorsque la démence est ancienne ».

Divers points doivent être également retenus dans l'*Instruction* de Colombier, en raison de leur concordance avec nombre de progrès réalisés, au XIX[e] siècle, dans l'assistance aux aliénés. Colombier réclame des dépôts et quelques hôpitaux d'aliénés dans chaque Généralité, mais il ne veut pas qu'on se contente de « maisons de force » pour contenir des insensés chroniques ou dangereux, sans souci de traiter les malades susceptibles de guérison. Il veut des établissements ou des quartiers de traitement ; il demande qu'on sépare les curables des incurables. Il précise, de façon judicieuse, la manière dont on doit s'assurer des insensés pour les conduire à l'asile. On sait l'importance qu'a prise, au XIX[e] siècle, la question du classement méthodique des aliénés. Colombier revient à plusieurs reprises sur la nécessité « d'avoir des salles pour les diverses espèces de fous » susceptibles de guérir ; les malades doivent être classés dans divers quartiers suivant leurs chances de guérison, les soins dont ils ont besoin (traitement assidu ou hygiène générale), suivant leurs réactions ; il réclame quatre corps de logis distincts pour les imbéciles, les agités, les tranquilles, les convalescents et les malades à intervalles lucides. Chaque corps de logis a sa cour, son bâtiment de bains avec plusieurs baignoires, ses chambres de réunion, ses loges, ses latrines à eau courante. Chaque malade doit coucher seul. S'il reconnaît la nécessité de « lier » certains aliénés, s'il conseille même des lits mécaniques pour contenir les malades sans les gêner, Colombier réprouve les menaces et les mauvais traitements. Il veut une visite médicale quotidienne ; c'est le médecin qui doit prescrire les bains, plus ou moins répétés.

Colombier donne des indications précises sur la vêture des insensés, sur leur régime alimentaire ; il exige l'abstinence d'eau-de-vie et même de vin ; il recommande un régime presque végétarien.

Les malades doivent jouir d'un air pur, d'une eau salubre ; de promenades ombragées donnant « la douceur de respirer un air

libre ». Enfin la vie de la maison doit être réglée heure par heure ; quant au personnel, il doit posséder certaines qualités professionnelles indispensables.

On a vu que Colombier déclare que les « asyles, *à l'exception peut-être d'un seul*, manquent des choses les plus nécessaires au traitement... On n'en trouvera *qu'un seul*, où, malgré plusieurs défauts essentiels, les cures sont un peu soutenues ». Il semble bien que l'asile auquel fait allusion Colombier, comme le seul où l'on traite les malades, soit la Charité de Charenton. Cette maison faisait partie, en effet, des établissements qu'en qualité d'Inspecteur général et d'Inspecteur adjoint des maisons de force, Colombier et Doublet étaient chargés d'inspecter. Dans le programme que dresse Colombier, on retrouve les caractéristiques de la maison de Charenton et des autres maisons d'aliénés des Frères de la Charité de Saint-Jean de Dieu : classement des diverses espèces de fous, lieux destinés aux bains qui doivent être plus ou moins répétés, nécessité que chaque malade couche seul, utilité des promenades, des procédés de douceur, visite médicale quotidienne, etc...

François Doublet, qui fut chargé spécialement de la partie concernant la thérapeutique des psychoses, était professeur de pathologie à l'Ecole de médecine de Paris, sous-inspecteur des hôpitaux de France. Il avait été médecin de l'hôpital Necker et de l'hôpital des vénériens ; il ne paraît point, ailleurs que dans l'instruction, s'être occupé des maladies mentales. Il est vraisemblable que, désigné par le gouvernement pour faire un rapport sur le traitement de la folie, plutôt en raison de sa situation officielle, qu'en vertu de sa compétence spéciale, Doublet s'est documenté dans les services où l'on traitait les maladies mentales, l'Hôtel-Dieu et Charenton, (les autres établissements étant considérés comme des services d'incurables). Tout nous porte à croire que Doublet — comme Colombier — doit beaucoup aux Frères de la Charité de Charenton. Il s'est manifestement inspiré des méthodes alors en usage dans cet établissement, comme dans les autres Charités, méthodes qui avaient valu à Charenton une réputation sans égale. Les règles précises, si judicieusement réclamées par Colombier et Doublet dans leur « Instruction », sont en effet celles des Religieux de la Charité dans leurs nombreux établissements.

L'Instruction de Colombier et de Doublet présente un double intérêt : elle reflète l'état des connaissances thérapeutiques mises en pratique dans certains asiles de l'époque ; elle montre la sollicitude attentive du gouvernement pour les aliénés, et son ferme désir de réformes ; elle met en évidence l'œuvre que l'ancien Régime s'était proposé de poursuivre, et dont la réalisation imminente fut retardée, par sa chute, d'un demi-siècle.

Informations de la « Chronique »

Un maître de la clinique.

Oui, c'est bien un maître de la clinique française, de la belle lignée des Trousseau, des Potain, des Peter, qui vient de disparaître avec Duguet.

Et quel homme brave et bon par surcroît, qui tenait la profession qu'il exerçait pour la plus belle, la plus honorable qui soit ! Quel réconfort n'éprouve-t-on pas à lire, ou plutôt à relire le discours que notre éminent et regretté ami prononcait naguère, à la séance de rentrée de l'école de Reims (1), où il avait fait ses débuts !

> Sans la conscience, disait-il à son jeune auditoire, l'exercice de la médecine est impossible. Si votre conscience est flottante, si son éducation n'est point complète, prenez modèle sur les professeurs et les médecins qui m'entourent... La vie du médecin doit être une vie d'abnégation et de sacrifices, basée sur l'amour de l'art médical et sur le désir incessant de guérir ou de soulager l'homme malade...

Duguet entend que le praticien se consacre exclusivement à son art. Surtout, ni politique ni religion.

> La religion ou mieux les religions sont en dehors de notre sphère d'action ; pratiquées avec conviction, ne sont-elles point toutes respectables ? Notre devoir est de ne pas nous en occuper, et tout le monde nous en sait gré.

Quant à la politique, Trousseau, Malgaigne, d'autres après eux, s'y sont laissé prendre. Leur prestige en a subi une éclipse, qui ne fut heureusement que momentanée. Et Duguet contait, à ce propos, cette petite histoire :

> Un de mes collègues rêva un jour la députation ; il fit donc le nécessaire pour devenir député, et il le fut. Parmi nous, lorsqu'il était question de sa valeur médicale, on avait le sourire aux lèvres, mais on ajoutait : il paraît qu'à la Chambre il tient sa place.
>
> De leur côté, les députés, ses autres collègues, riaient de ses naïvetés politiques ; mais entre eux ils se disaient : il paraît que comme médecin il n'est point sans valeur.

Sous des dehors bonhommes, Duguet cachait une grande finesse ; il avait toute la malice du Champenois. Se trouvant un jour aux prises avec un de ces contrebandiers de la profession, qui exercent encore tant d'action sur les esprits crédules, il n'eut pas de peine à en triompher ; mais laissons-le lui-même conter l'aventure :

> Au début de ma carrière, je me trouvais, accidentellement, exercer la médecine à Villers-Cotterets. Un beau jour on vint me chercher, pour

(1) 4 novembre 1897.

aller, tout près de là, soigner un marchand de vins qui s'était cassé la jambe. J'arrivai. Le malade en question était fort agité, tellement même qu'un rebouteur, très en vogue dans la contrée, appelé tout d'abord, avait inutilement essayé de maintenir en place et le malade et la jambe fracturée ; il y avait renoncé et s'était retiré, le cabaretier blessé, au dire même de sa femme, manquant de *patience* Je vis bien vite de quoi il s'agissait : la fracture avait mis en activité l'alcoolisme habituel du marchand de vins : d'où sa grande agitation. « Votre mari manque de *patience*, dis-je à la femme ; hé bien ! j'en aperçois un pied parmi les plantes qui sont dans votre jardin : faites-lui en prendre une infusion chaque jour et il se calmera. » Qui fut dit fut fait. J'assurai, chaque jour aussi, l'action plus que problématique du breuvage *à la patience*, par celle plus certaine d'une bonne pilule d'opium ; je mis la jambe dans un appareil fort simple, qui ne se dérangea plus ; et, au bout de quatre semaines, la jambe était consolidée. La femme du cabaretier resta persuadée que le *rumex patientia* était une plante souveraine ; je le lui laissai croire ; et elle ajouta : « Nous savions bien, Monsieur, que vous étiez médecin, mais nous ne savions pas qu'avec cela vous étiez *rebouteux*... » Je m'inclinai : c'était un compliment.

Mon *rebouteur* était battu.

Duguet, au dire de ceux qui l'ont bien connu, était doué d'une ingéniosité d'artiste ; on lui doit, entre autres inventions, celle d'un catéther œsophagien, d'un siphon spécial pour pratiquer la thoracentèse, enfin du masticateur. L'histoire du masticateur nous a été contée par notre aimable confrère le Dr E. HAMAIDE (de Plombières) ; nous la reproduisons après lui :

Il y a vingt-cinq ans environ, un de ses amis de Dôle vient le voir. Il est maigre, décharné, souffre abominablement de l'estomac, épuisé par des drogues de toute espèce. Il ne présente aucune maladie organique ; par contre, il n'a plus une dent : — « Tout votre mal est là, lui dit Duguet, il vous faut un dentier. » — « Il m'est impossible de le supporter, répond le malade, trouvez-moi autre chose » — « Eh bien ! j'ai votre affaire, répond Duguet (en qui se montre le fils du cultivateur, comme le fils du vigneron s'était révélé dans l application du siphon) ; vous allez faire confectionner un instrument de la dimension d'un sécateur ; vous adapterez aux deux branches le système de hache-paille employé chez les cultivateurs, mais les mors en seront plats au lieu d'être incurvés. » — « Un de mes amis de Dôle, dit le malade, Gérard, va pouvoir nous le confectionner. » Ainsi naquit le *masticateur à six lames*, semblable à un sécateur de jardin. Grâce à lui, le malade fut complètement guéri.

Dans sa reconnaissance, il prie Duguet de donner son nom au masticateur, et de le présenter à l'Académie. C'est en vain. Duguet ne veut point associer son nom à une affaire commerciale, et se contente, pour prix de son invention, d'un masticateur d'honneur. Depuis, l'affaire est devenue très prospère, et c'est par milliers, à l'heure actuelle, que le masticateur Gérard est répandu dans le monde entier Il était bon de rappeler ce fait insuffisamment connu et surtout le noble désintéressement de M. Duguet.

Avions-nous raison de dire qu'avec Duguet, en même temps qu'un clinicien de grande envergure, nous avons perdu un brave homme ?

Le monument Berthelot.

Il s'élève, depuis quelques jours, à la droite de celui de Claude Bernard, devant ce Collège de France que les deux savants illustrèrent par leur enseignement.

On n'aura jamais tout dit sur le génial chimiste, qui nous a découvert tant d'horizons. A d'autres laissons le soin de nous montrer l'illustre homme de science, le créateur de la chimie synthétique ; nous ne voulons que consigner ici une ou deux anecdotes sur l'être intime, celui que négligent la plupart des biographes.

Berthelot, il est vrai, ne se livrait pas aisément : ainsi en témoigne le curieux billet ci-dessous, qu'il adressait au poète Fernand Mazade, qui lui avait demandé s'il usait d'excitants pour s'entraîner au travail. La réponse est du 28 août 1899 ; elle nous donne, sur l'hygiène de l'illustre chimiste, une information des plus précises :

Monsieur,

Quoique peu enclin à entretenir le public de ma personne privée, je ne veux pas vous refuser le petit renseignement que vous me demandez.

Ma boisson ordinaire est l'eau rougie : 3 parties d'eau, 1 partie de vin. J'y ajoute au dîner, après la soupe, un petit verre de Bordeaux vieux. Quant à l'eau-de-vie et aux alcooliques, je les ai toujours peu pratiqués et j'ai fini par les éliminer de ma nourriture, ne buvant pas un petit verre d'eau-de-vie en un mois. Je ne prends non plus ni thé, ni café, ni tabac, à dose appréciable, n'ayant pas besoin d'excitants et les redoutant même.

L'alcool me paraît nuisible à tout le monde, sauf rarement comme excitant momentané d'un malade, ou d'un homme épuisé, comme le disait le vieux mot : cordial. Mais il ne doit jamais entrer dans un régime régulier.

Veuillez, Monsieur, agréer l'assurance de ma considération très distinguée.

M. Berthelot.

Est-ce grâce à ce régime que Berthelot a conservé, jusqu'au bout, ses admirables facultés ? Toujours est-il que, jusqu'au dernier moment, il a gardé intactes et son intelligence et sa prodigieuse mémoire.

Ludovic Halévy, qui avait avec lui des liens de parenté assez étroits — ils avaient épousé des cousines germaines — a conté, à cet égard, une anecdote significative.

Un jour, relate l'auteur dramatique, à l'Académie française, nous étions quelques-uns réunis devant la haute cheminée où l'on a pour coutume de deviser. Marcellin Berthelot traitait d'une question de haute philosophie, et avec tant d'éloquence claire et simple, que moi, qui le connaissais pourtant bien, j'en demeurai confondu d'admiration. Il cita trois vers de Lucrèce au cours de cette causerie familière, et cela avec aisance, car il avait conservé toute sa mémoire.

Un autre jour, je le vis feuilleter devant moi un exemplaire d'une de

nos grandes revues. En un quart d'heure, il fut arrivé à la dernière page. Je le plaisantai, en lui disant qu'il paraissait attacher bien peu d'importance à ce que contenait le volume. Et comme il m'affirmait l'avoir *lu*, je le mis à l'épreuve, et prenant l'ouvrage, je l'interrogeai sur chacun des articles qu'il contenait. Il me répondit sans une hésitation ni une erreur. Il avait véritablement *lu* plus de cent pages en quelques minutes.

Tenez, un autre souvenir : à l'Académie des sciences, quelqu'un fit allusion à certain ouvrage presque inconnu et vieux de deux ou trois cents ans. Berthelot précisa le nom de l'auteur, le sujet du livre et la place qu'il occupait dans la bibliothèque de l'Institut.

Oui, c'était vraiment un être supérieur que Marcellin. J'ai vu de près, dans ma vie, bien des hommes illustres ; il n'en est que trois devant qui j'ai eu le sentiment de la grandeur : Marcellin BERTHELOT, RENAN et TAINE.

Tous trois ne sont plus, hélas ! Il ne nous reste que leur menue monnaie.

Une poésie de Nélaton.

Saviez-vous que NÉLATON eût fait des vers ? Non, n'est-ce pas ? Rien, cependant, de plus exact, si nous nous en rapportons à notre confrère (en littérature) F. Fertiault (1), dont récemment la *Société des gens de lettres* fêtait le centenaire. M. Fertiault a trouvé, dans une revue datée de 1833, le sonnet suivant, commis par Nélaton alors qu'il était simple étudiant en médecine. La pièce est intitulée : *Promenade.*

Nous montions lentement un sombre boulevard,
Froid corridor de boue où se cache le bouge,
Heurtant le réverbère au clignement blafard,
Dont la triste lueur se diffusait en rouge.

Un moment, au travers d'un linceul de brouillard,
On ouvrit une porte éclairée ; une gouge,
Presque nue et sondant comme un glouton qui fouge,
Parut interroger encore le hasard.

C'est, avec un enfant que battait un ivrogne,
Et, dans un coin de planche, une infecte charogne,
Tout ce que, ce soir-là, nous vîmes, n'est-ce pas ?...

Ah ! j'oubliais (du diable ô suprême malice !)
Un brancard qui menait une femme à l'hospice,
Et dont les porteurs soûls butaient à chaque pas.

(1) *Drames et cancans du livre*, par F. FERTIAULT : Sonnets inattendus, p. 190.

Vieux-Neuf Médical

La résection costale au XIVe siècle.

Par M. le Dr Barbet.

Voici une curieuse et originale illustration, pour le chapitre des résections costales d'un traité de médecine opératoire. Elle date du début du xive siècle et se trouve à la cathédrale d'Orvieto, dans les bas-reliefs de la façade, qui commentent les premières pages de la Genèse.

La création d'Eve, tant de fois sculptée sur nos églises, l'est généralement d'une façon moins réaliste. Notre grand'mère se trouve déjà debout devant le Seigneur ; ou bien, comme à la Sainte-Chapelle, Dieu la tire du côté d'Adam, d'où elle émerge jusqu'à la ceinture. Ici l'artiste a suivi le texte de plus près : « Immisit ergo Dominus soporem in Adam ; cumque obdormisset, tulit unam de costis ejus, et replevit carnem pro ea. » Adam est donc endormi dans le décubitus latéral gauche et le Seigneur a pratiqué, dans la région sous-axillaire, au niveau de la huitième côte environ, une incision parallèle à la côte et un peu concave en haut. La côte a été sectionnée en avant, tout près du cartilage, et relevée de la main gauche, pendant que la droite écarte la lèvre inférieure de la plaie et dégage la côte qu'elle va sectionner en arrière. On aperçoit même, sur le bas-relief, le fond de la plaie un peu déprimée, comme elle l'est généralement au moment de l'inspiration, quand la plèvre est abandonnée de son soutien costal.

Tout cela est d'une exactitude surprenante. La position du divin Opérateur est bien peu commode, il est vrai, mais Il n'est évidemment pas astreint aux mêmes contingences que nous autres, pauvres chirurgiens. Il faut encore remarquer l'identité des deux figures, qui est voulue, car le reste des bas reliefs présente une grande diversité et beaucoup de souplesse des formes, malgré quelques imperfections du modelé. C'est encore ici la traduction du texte sacré : « ... Creavit Deus Hominem ad imaginem et similitudinem suam. » Et l'artiste, naïf et logique, a sculpté non pas Adam à l'image de Dieu, mais Dieu à la ressemblance du premier homme ; il leur donne l'extérieur non d'un vieillard de l'iconographie habituelle, mais d'un adulte dans la force de l'âge, tel que fut, suivant la tradition, créé Adam.

Ces bas-reliefs sont probablement de 1310, et si on les attribue souvent à Lorenzo Maitani, l'architecte Siennois du Dôme d'Orvieto, Courajod, dans son cours de l'Ecole du Louvre, leur donne comme auteur le célèbre Andrea Pisano. Ils seraient ainsi antérieurs au chef-d'œuvre du Pisano ou de ses contemporains, les portes de bronze du baptistère de Florence n'ayant été terminées que vers 1339.

Où l'artiste s'est-il documenté ? Ces détails précis sont-ils le fruit de son imagination ? A-t-il vu faire la résection costale ? Cela est fort peu probable, à une époque où le flambeau de la chirurgie était bien près de s'éteindre en Italie, avec les dernières lueurs de l'école de Salerne. Peut-être le Pisano avait-il connu un



L'OPÉRATION D'ADAM. (Bas-relief de la cathédrale d'Orvieto.)

de ces quelques maîtres de l'Ecole de Bologne, qui avaient, parfois encore à cette époque, des hardiesses singulières. Il est, en tout cas, curieux de voir représenter, à l'aube du Trecento, avec cette aisance et cette exactitude, une intervention qui n'est vraiment entrée que de nos jours dans le domaine de la chirurgie courante.

Supplice infligé par les Normands.

Ci-joint un supplice digne de figurer parmi ceux énumérés dans le *Jardin des supplices*, de MIRBEAU. Au IXe siècle, survint la terrible invasion des Normands. La Belgique fut, pendant un demi-siècle, un vaste théâtre de carnage et de dévastations. Maestricht, Tongres, Liége devinrent la proie des flammes. A Liége, les Normands massacrèrent les religieux qui furent enterrés sous la crypte de l'abbaye de Saint-Pierre. Dans la moitié du XIIIe siècle, *on retrouva leurs crânes percés de clous*. (CHAPEAUVILLE, XI, p. 157.)

Dr G. W.

PETITS RENSEIGNEMENTS

V. E. M. 1914.

Le *quatorzième voyage d'études médicales aux stations hydrominérales, maritimes et climatiques de France*, organisé par le Dr Carron de la Carrière, aura lieu du 31 août au 13 septembre 1914, sous la présidence effective du Professeur Landouzy. Il comprend les stations des Vosges, du Nord et de l'Ouest de la France.

I. La ville de Nancy est prise comme point de concentration de tous les voyageurs. Chacun s'y rendra isolément. Pour arriver à Nancy (gare de la Compagnie de l'Est), toutes les Compagnies de chemins de fer accordent une réduction de moitié prix.

II. De Nancy à Enghien-les-Bains, les voyageurs visiteront en groupe : Gérardmer, La Schlucht, Bussang, Plombières, Bains-les-Bains, Luxeuil, Bourbonne, Martigny, Contrexeville, Vittel, Mondorf, Saint-Amand, Zuydcoote, Berck, Forges-les-Eaux, Bagnoles-de-l'Orne, Enghien-les-Bains.

Prix à forfait : 300 francs par personne. Ce prix comprend tous les frais du voyage, depuis le dîner du lundi 31 août à Nancy, jusqu'au moment où les voyageurs se sépareront le dimanche 13 septembre à Enghien-les-Bains ; trajet en chemin de fer, voitures, hôtels, nourriture, transport des bagages, pourboires.

Pour retourner de Paris à son lieu de résidence, toutes les Compagnies de chemins de fer accordent une réduction de moitié prix.

Pour s'inscrire, envoyer : I. Son adhésion au Dr Carron de la Carrière, 2, rue Lincoln, Paris (8e) : 1° son nom et son adresse, lisiblement écrits ; 2° l'indication de la gare d'où l'on partira ; ou, pour les étrangers, la gare d'accès sur le territoire français. II. Sa souscription, 300 francs, au Dr Jouaust, 4, rue Frédéric-Bastiat, à Paris (8e).

XIVe Congrès français de médecine.

Le XIIIe Congrès des médecins de langue française, réuni à Paris en 1912, a désigné Bruxelles comme siège du XIVe Congrès. Celui-ci aura lieu du 30 septembre au 4 octobre 1914, au Palais des Académies, sous le patronage du roi et de la reine des Belges.

Les questions suivantes y seront traitées : *La syphilis de l'appareil cardio-vasculaire ; Les lipoïdes en pathologie ; De la valeur thérapeutique du pneumothorax artificiel ; La vaccinothérapie en général, et, spécialement, dans la fièvre typhoïde et le cancer.*

On peut envoyer son adhésion au Congrès dès ce jour. Prière d'écrire à M. le Dr Godart-Danhieux, 9*a*, rue Montoyer, Bruxelles,

et de joindre à sa lettre d'inscription, un mandat de 20 francs. Les dames des membres, ainsi que les étudiants en médecine, sont admis comme membres associés (cotisation : 10 francs).

Les membres du Congrès qui désireraient y faire une communication, sont priés d'en avertir au plus tôt Monsieur le professeur René Verhoogen, secrétaire général du Comité d'organisation, rue Joseph-II, 22, Bruxelles. Aucune communication ne pourra être acceptée *après le 1er septembre.*

A. P. M.

(XIe Session, Berne, septembre 1914).

La XIe Session d'études de *l'Association internationale de Perfectionnement scientifique et médical, patronnée par le Gouvernement français et S. M. le Roi des Belges,* aura lieu à **Berne** (**Suisse**), du **3 au 10 septembre 1914.**

Une série de rapports et de conférences de la plus haute importance seront faits dans les dix groupes d'études de la Société : *Sciences physiques et chimiques, Sciences naturelles, Sciences biologiques, Médecine, Chirurgie, Hydroclimatologie, Hygiène, Assistance, Sciences vétérinaires, Stomatologie.*

Cette semaine internationale d'études, prise du jeudi au jeudi et coupée par une excursion de repos le dimanche, sera suivie *d'un voyage spécial dans l'Oberland, l'Engadine et le Tyrol* (Interlaken, Grindelwald, Andermatt, Saint-Moritz, Pontresina, Davos, Col du Stelvio, Trafoï, Meran, Cortina, Toblach, Innsbruck, Zurich, Chutes du Rhin, etc.).

Le programme, complet et détaillé, paraît dans le n° 76 de *Scientifica,* revue officielle de l'A. P. M., ainsi que toutes les conditions de l'adhésion et de l'inscription. (Envoi franco de ce numéro contre 0 fr. 60 en timbres-poste pour la France et 0 fr. 75, ou 3 coupons-réponse internationaux, pour l'étranger.)

Il est nécessaire de s'inscrire le plus tôt possible, 12, rue François-Millet, aux bureaux de l'A. P. M.

L'ascendance médicale de Mazzini.

Il a été beaucoup question, ces temps derniers, de Mazzini, chez nos voisins transalpins.

Notons, à ce sujet, que l'illustre patriote italien était le fils du Dr Giacomo Mazzini, professeur d'hygiène et de pathologie à l'Université de Gênes.

Correspondance médico-littéraire

Réponses.

Etymologie des mots « dure-mère » et « pie-mère » (XX, 563). — La question posée par le Dr Bougon, dans la *Chronique* du 15 septembre 1913 (n° 18, p. 563), sur l'origine des mots *dure-mère* et *pie-mère*, étant jusqu'à présent demeurée sans réponse, je vais, sinon en donner la solution, du moins indiquer la voie dans laquelle il la faut chercher.

L'origine de ces deux termes anatomiques ne pourra, en effet, être définitivement établie que par les *arabisants*. En voici les raisons.

Ce n'est qu'au moyen âge, qu'apparurent, dans les descriptions anatomiques, les deux expressions en litige, et le premier auteur qui ait appliqué le vocable *mère* aux enveloppes cérébro-médullaires semble être Stephanus Antiochenus, traducteur de l'*Almaleki* (*Liber regius*) d'*Ali Abbas*.

Les Grecs n'ont connu et décrit que deux méninges, l'externe et l'interne ; l'*arachnoïde* étant d'acquisition moderne (1).

Hippocrate (*Des lieux dans l'homme*, 3) les désigne par les épithètes παχεῖα, épaisse, et λεπτή, mince :

Μήνιγγες δὲ δύο εἰσι τοῦ ἐγκεφάλου, ἡ μὴν ἐπάνω παχυτέρη, ἡ δὲ λεπτὴ τοῦ ἐγκεφάλου ἁπτομένη. (Le cerveau possède deux membranes, l'une, en haut, la plus épaisse, l'autre mince, adhérente à l'encéphale.)

Galien (*De l'usage des parties*, 8) emploie les expressions μῆνιγξ σκληρά ou παχεῖα (méninge *dure* ou *épaisse*) et μῆνιγξ λεπτή (méninge *mince*) (2), qui furent traduites en latin par les adjectifs *dura* et *crassa* pour la première, *subtilis* et *tenuis* pour la seconde.

Or, les œuvres des médecins grecs ne furent connues au moyen âge — où l'on ignorait la langue grecque — qu'à travers les traductions et les commentaires qu'en firent les Arabes. Leurs versions, pour la plupart, primitivement rédigées en *syriaque*, furent, par la suite, traduites en *arabe* et ces dernières retraduites, à leur tour, en *latin*. On conçoit comment, à la faveur de ces transcriptions suc-

(1) Le mot *arachnoïde* désignait principalement, chez les anatomistes grecs, la tunique hyaloïde de l'œil, puis indifféremment : la choroïde, la rétine et parfois aussi (Oribase), les procès ciliaires. Ce nom a été conservé, jusqu'au XVIIe siècle, à la membrane qui enveloppe le corps vitré. Son application à la séreuse moyenne de l'axe cérébro-spinal date des descriptions qu'en donnèrent, en 1664 et 1665, Ruysh et Blasius. (Cf. : *Societas anatomica Amstelodamensis, 1664-1665*. — Ruysh, *Epistol. anatom.*, 9. — G. Blasius, *Anatome medullæ spinalis*, p. 21.) Depuis cette époque, l'appellation d'*arachnoïde*, appliquée à la tunique hyaloïde, est tombée en désuétude.

(2) Le radical de λεπτός a été conservé dans les néologismes : *leptoméninges*, *leptoméningite*.

cessives, ont pu se produire des confusions de mots et des altérations de sens.

Il semble — et c'est là que la connaissance des dialectes orientaux devient nécessaire pour la collation des textes — que le terme arabe ou syriaque, par lequel fut traduit le substantif μῆνιγξ, avait à la fois le sens d'*enveloppe* et celui de *mère*. La transcription latine n'aurait retenu que cette dernière acception en employant le mot *mater*.

C'est ainsi, en effet, qu'Ali Abbas (fin du xe siècle) désigne l'ensemble des méninges par le terme *umm al-dimāgh*, que son traducteur a rendu en latin par *mater cerebri ;* le médecin arabe applique d'autre part l'adjectif *raqīq* à la μῆνιγξ λεπτή des Grecs.

Avicenne n'emploie pas la même expression qu'Ali, mais le mot *ghischājain* que Gérard de Crémone transcrit : *panniculus*. Dans sa description des méninges, Avicenne les nomme respectivement *safīq* (*épaisse*) et *raqīq* (*mince*).

Or, les traducteurs latins des livres arabes étaient des moines. Ils substituèrent *pius* à *tenuis* pour rendre l'arabe *raqīq*, qui, outre *tenuis*, signifie encore *misericors* et *pius*, termes plus conformes à ceux de leurs formules religieuses habituelles (1). Ainsi, d'une double confusion, naquit *pia mater*.

Nous voilà loin des explications fournies par les anatomistes qui suivirent les traducteurs des Grecs et des Arabes.

Henri de Mondeville (1314) ne dit-il pas (f° 16 *a*) :

Et est dite pie mere, car ele envolepe debonnairement le cervel, si comme la debonnaire mere son filz ; et la dure mere est ainsi dite car ele envolepe durement le cervel.

Guy de Chauliac, Paré, Charles Estienne, conservent aux méninges le nom de *mères*, parce que ces membranes apportent par leurs vaisseaux la nourriture au cerveau. Paré, cependant, dans la première édition de l'*Anatomie de la teste*, écrivit *dure taye*. Charles Estienne dit alternativement : *pie mère, douce mère, chère mère*.

Riolan (*Manuel anat.*, IV, 2) emploie le mot *ménynges* et fait remarquer que *les Arabes leur ont donné le nom de* mères, *à cause qu'ils ont vu que les autres membranes de tout le corps en estoient engendrées*. C'est à cette opinion que s'est rallié Dionis, qui enseigne (*Anat.*, 7) qu' *on leur a donné le nom de* mère, *parce qu'on prétendoit qu'elles étoient les mères de toutes les membranes du corps ; on a ajouté celui de* dure *à l'externe, à cause de sa force et de son épaisseur, et celui de* pie *à l'interne à cause de sa délicatesse*.

---

(1) L'invocation *Pia mater* figure dans plusieurs hymnes en l'honneur de la Vierge, notamment dans le *Stabat mater* :

« Quæ mœrebat et dolebat.
Pia Mater dum videbat
Nati pœnas inclyti. »

DIEMERBROECK (*Anat.*, III, 4), reproduit l'explication naïve de MONDEVILLE :

... *Duæ membranæ Græcis* meninges *Arabibus* matres *appellatæ*... Tenuis meninx *et* pia mater *appellatur, quia admodum subtilis et tenuis est, et instar bonæ et piæ matris, immediate et molliter cerebrum ejusque partes amplectitur*...

De même WESLING (*Syntagma anatomicum*, 74) :

Sunt membranæ duæ, quibus commune Meningum *nomen Græci, Arabes* Matrum *imposuerunt quod consuetum iis sit, blando hoc vocabulo mollem rei cujuscumque sedem ac tutelam exprimere.*

Les anatomistes contemporains ont conservé aux méninges leur antique dénomination de *mères*, ne cherchant à cette appellation aucune autre raison que la fonction de membrane nourricière, que remplit la pie-mère vis-à-vis des centres nerveux.

Tels sont les quelques documents que je puis apporter, en éclaircissement à la question soulevée dans la *Chronique médicale*, question qui, je le répète, se résout uniquement à élucider un point de linguistique orientale. Je ne doute pas qu'il se trouve, parmi les collaborateurs de cette revue, un orientaliste érudit, qui nous donnera la solution définitive de cet intéressant problème de sémantique anatomique.

R. PÉPIN
(*Monts*, Indre-et-Loire).

— Le Dr BOUGON, dans la *Chronique médicale* du 15 septembre, demande l'étymologie des mots *pie-mère* et *dure-mère*.

J'ai toujours cru, pour ma part, que ces méninges étaient ainsi nommées, parce que la pie-mère recouvre exactement les centres nerveux en suivant avec soin tous leurs contours, toutes leurs dépressions, tandis que la dure-mère, sans s'attarder à ces minutieux détails, forme un sac assez rude, qui enveloppe, grossièrement en somme, ces mêmes centres.

Dr DAILLIEZ (*Cambrai*).

— Dure-mère vient de *dura mater*, mère robuste ; pie-mère, de *pia mater*, pieuse mère, tendre mère.

A mon avis, le cerveau et la moelle, organes très délicats, méritent une protection des plus sérieuses. A cet effet, une membrane extérieure, résistante, robuste (*dura mater*), sert de rempart solide. Puis vient l'arachnoïde, dont l'étymologie est connue, et enfin la pie-mère, qui protège étroitement le cerveau et la moelle et contient les vaisseaux qui leur sont destinés, en un mot qui les garde avec un soin jaloux et les nourrit, comme le ferait une pieuse, une tendre mère (*pia mater*).

Dr D. CATTIN (*Lorient*).

— « Ces deux parties (le cerveau et le cervelet) ont des membranes communes qui les enveloppent, qu'on appèle menynges. La première est fort épaisse et est appelée la dure ménynge. La seconde est fort déliée. *Les* ARABES *leur donnent le nom de* MÈRES *à cause qu'ils ont veu que les autres membranes de tout le corps en étaient engendrées.* » Jean RIOLAN, *Manuel anatomique et pathologique*, nouvelle édition, MDCLXI, p. 382.

« Les membranes qui sont enfermées dans le crane sont la dure-mère et la pie-mère : on leur a donné ce nom de *mère*, parce qu'on prétendait qu'elles étaient les mères de toutes les membranes du corps ; on a ajouté ce nom de *dure* à l'externe à cause de sa force et de son épaisseur et celui de *pie* (1) à l'interne à cause de sa délicatesse ». Pierre DIONIS, *L'anatomie de l'homme suivant la circulation du sang*, 2e édition, MDCXCIV, p. 355.

L'étymologie que donnait mon premier professeur d'anatomie à l'école de Rennes, le Dr PERRET, était plus poétique et plus touchante, sinon aussi historiques : « Comme une mère dure, acariâtre, disait-il, *la dure-mère* n'accompagne son nourrisson (le cerveau) que de loin, tandis que, sembable à une pieuse et tendre mère, la *pie-mère* le suit dans tous les coins et tous les replis. »

Se non e vero !

Dr F. BEAUDOUIN (*Alençon*).

— Voulez-vous me permettre de vous communiquer mon avis sur l'une des questions de la *Chronique* (n° du 15 septembre) : *Etymologie des noms des 3 enveloppes du cerveau ?* C'est cette question que pose M. le Dr BOUGON, qui a résolu tant de difficiles problèmes d'étymologie.

Dure-mère ne signifie-t-il pas simplement la partie relativement dure des méninges (*meros*, partie, en grec) ? Quant à la pie-mère, son étymologie remonte peut-être au grec *pioon*, fertile : n'est-ce pas la partie fertile, c'est-à-dire vasculaire, des méninges ?

Dr L...

Epigrammes contre les médecins (XVIII, 558; XX, 312 ; XXI, 348). — L'épigramme occupant le début de la page 349 me rappelle une plaisante histoire, que certainement très peu de personnes connaissent. Je la tiens de l'intéressé lui-même, le professeur Grainger Stewart, qui était homme d'esprit.

Cet éminent professeur de l'Université d'Edimbourg venait d'être nommé médecin de la reine Victoria, pour l'Ecosse. Notification en fut donnée aux étudiants par une affiche placardée au tableau noir, à l'Université. Un étudiant loustic écrivit au-dessous : *God save the queen !*

Prof. R. BLANCHARD.

---

(1) *Pia mater*, pieuse, *tendre* mère.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

ROY (Hippolyte), *La vie à la cour de Lorraine sous le duc Henri II.* Paris, BERGER-LEVRAULT (1914).

LIGUE SANITAIRE FRANÇAISE CONTRE LA MOUCHE ET LE RAT. Paris au secrétaria, 72, rue de Rome (1914).

L'ACADÉMIE DE MÉDECINE, Laboratoires Fournier frères, 26, boulevard de l'Hôpital, Paris.

LEGRAIN (Dr Emile), *La Légende de Maillot.* Paris, 1914, Maloine.

COUFFON (Dr Olivier), *Les Cours d'accouchement en Anjou à la fin du XVIIIe siècle.* Angers, 1913, G. Grassin, 40, rue du Cornet.

LEGRAIN (Dr), *La Conscience médicale,* Imprimerie du Centre, 15, avenue de la Gare, Le Puy.

PÉROUSE (G.), *La mise aux enchères des enfants mineurs en Savoie au XVIIe siècle et les causes matrimoniales devant une officialité diocésaine au XVIIIe siècle.* Paris, 1914, H. Champion.

MARTIN (Etienne), *Précis de déontologie.* Paris, 1914. Masson et Cie, 5 francs.

JUST-NAVARRE (P.), *Les médecins de Pascal.* Lyon, 1914, A. Rey.

JOVY (Ernest), *Le médecin Antoine Menjot.* Vitry-le-François, 1914, Maurice Tavernier, 12, rue de Vaux.

DURAND-FARDEL (Dr Raymond), *Traitement de la goutte par les eaux minérales.* Poitiers, 1914, Imprimerie Maurice Bousrez.

BLANCHARD (Pr R.). *Tableaux des docteurs régents de la faculté de médecine de Paris et des membres du Collège et Académie royale de chirurgie de Paris.* Extrait du « Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine. Paris, 1914, 16, rue Bonaparte.

BLANCHARD (Pr R.), *Origines et évolution de la Société zoologique de France.* Paris, 1914, au siège de la Société, 28, rue Serpente.

BONNETTE (Dr), *Le Centenaire de Parmentier.* Paris, 1914, Librairie Chapelot, 30, rue Dauphine.

ROCHÉ (Dr Henry), *Arrest de la Cour de Parlement du 20 mars 1728, en faveur du libre choix du médecin par les blessés.* Extrait du « Bulletin de la Société française d'Histoire de la médecine », n° 3, mars 1914, 16, rue Bonaparte.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.

LA Chronique Médicale

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

21e ANNÉE. N° 16 15 Août au 15 Décembre 1914.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

A nos abonnés et lecteurs

Les événements survenus depuis la première semaine d'août, l'ouragan de fer et de feu qui s'est déchaîné sur l'Europe et dont la répercussion s'est étendue bien au delà des limites de notre continent, ont amené une perturbation telle dans notre vie nationale, qu'il serait superflu de justifier notre silence durant ces quatre mois.

La Chronique médicale *a subi le sort d'à peu près toutes les feuilles professionnelles ; privée de ses habituels moyens d'information, et s'étant heurtée surtout à des difficultés d'ordre matériel, impossibles à surmonter, notamment la désorganisation apportée par la mobilisation dans les services d'impression et de distribution postale, nous avons dû attendre des jours meilleurs pour reprendre notre publication brusquement interrompue.*

Bien que l'aurore de délivrance que nous appelons de nos vœux les plus fervents n'ait pas encore lui, nous en sentons, nous en devinons les approches, et nos cœurs se gonflent d'espérance et de foi patriotiques. Comment n'aurions-nous pas été tenté de profiter de cette accalmie pour essayer nos premiers pas ? A ceux qui nous lisent de les encourager, s'ils ne jugent pas vain le labeur que nous avons entrepris.

Le présent numéro, destiné à terminer l'année en cours, devait être forcément consacré à l'actualité qui obsède nos esprits et dont notre pensée ne pourrait, d'ailleurs, aisément se détacher. Il est loin de présenter l'intérêt que nous aurions souhaité lui donner, mais nous avons eu pour but principal de créer des rubriques, d'aiguiller, d'orienter les communications que nous attendons, que nous sollicitons de nos fidèles et dévoués lecteurs.

A ceux qui sont au fort de l'action, à tous ceux qui accomplissent leur mission glorieuse près du front des armées et sont aux avant-postes du péril et de l'observation, nous adressons le tribut de notre admiration et de notre gratitude ; à ceux-là seulement qui en auront le loisir, nous demandons de nous faire part de leurs impressions. Tout document vécu, qu'il nous

soit envoyé sous forme de lettre ou d'instantané photographique, sera accueilli par nous avec la plus vive reconnaissance.

L'avenir instruira définitivement le procès dont nous avons le devoir de préparer le dossier ; à tous ceux qui auront été en situation d'observer et de constater, de nous apporter leurs témoignages de visu et auditu. *Nous nous efforcerons, de notre mieux, à les coordonner et à en tirer les déductions qu'ils comportent. Nous travaillerons tous, de la sorte, à établir que notre pays n'a jamais manqué à la mission de civilisation supérieure, dont d'autres se sont insolemment et faussement targués.*

Nul ne pouvant se flatter de prévoir le terme d'un conflit qui met aux prises les plus grandes puissances de l'univers et ne saurait se terminer par une paix boiteuse ou infamante, nous avons pensé, avec quelques-uns de nos confrères de la presse scientifique, qu'il ne servait à rien d'en attendre l'issue dans une inaction stérile; et c'est pourquoi nous comptons sur le concours, qui ne nous a jamais manqué, de nos collaborateurs, pour nous aider à poursuivre une tâche qui, sans être aussi glorieuse que celle des confrères qui font vaillamment leur devoir sous le feu de l'ennemi, vise plus modestement à être utile, en leur apportant tous les mois un peu de réconfort et de distraction.

Par mesure d'exception, les abonnés pour l'année 1914 continueront à recevoir, en 1915, la *Chronique médicale* pendant la durée de la guerre. Notre revue sera, jusqu'à nouvel avis, mensuelle, au lieu d'être bimensuelle. Dès que les circonstances le permettront, nous serons heureux de reprendre notre périodicité primitive.

Ceux qui désirent recevoir la *Chronique* dans la formation sanitaire à laquelle ils sont attachés, voudront bien faire part de leur changement d'adresse à l'administration du journal, 15, rue Lacépède, Paris (Ve), qui se fera un plaisir de leur donner satisfaction.

Psychologie des foules

La Démence germanique,

par M le docteur Toulouse.

Ce n'est pas seulement l'empereur d'Allemagne, c'est tout son peuple qui semble avoir été frappé d'une de ces psychoses collectives que connaissent bien les aliénistes et que l'un d'entre eux, notre distingué confrère Toulouse, décrit avec maîtrise dans l'étude qui suit,

Elle s'est lentement développée au cours du siècle dernier, s'accroissant par paroxysmes après Sadowa, après Sedan, et maintenant elle est devenue constitutionnelle et générale, atteignant tous les cerveaux de l'Allemagne, des plus frustes aux plus cultivés. Et cette affection mentale menace de gagner aujourd'hui tous les peuples. Il n'y a pas, pour l'aliéniste que je suis, d'autre explication à cette série d'actes barbares et criminels par lesquels les Allemands viennent d'étonner le monde, et qu'on ne saurait comprendre, si on ne les rattachait pas à une psychose collective.

Les gens cultivés de l'Europe sont frappés de stupeur, en apprenant que ces hommes, qui ont excellé en philosophie, en musique et dans les sciences d'observation, qui, dans la paix, sont des commerçants placides et avisés, aient pu commettre les attentats inouïs qui ont révolté le monde civilisé tout entier : le sac et la destruction des villes ouvertes, l'incendie des maisons, la mutilation des enfants, le viol des jeunes filles. Comment cela est-il possible ?

De tous temps, il y a eu des folies collectives. Le moyen âge en a été plein et, de nos jours encore, nous assistons au développement de ces psychoses d'ensemble dans des groupes plus petits, dans des familles Les idées les plus susceptibles actuellement de se transmettre d'un esprit à l'autre sont les idées de grandeur et les idées de persécution. Il est des familles ravagées par des systèmes d'erreurs qui les conduisent comme des illuminés. Leurs membres s'attribuent un pouvoir mystique ou temporel extravagant et, en même temps, se sentent poursuivis par des haines imaginaires implacables et ils se livrent à des menaces, à des violences qui forcent l'autorité administrative à provoquer l'internement des individus les plus atteints.

Or, le mal qui peut ravager une famille peut s'étendre à un groupe plus important, à tout un peuple, quand la contagion s'exerce par des moyens puissants, comme la presse, l'enseignement, la littérature officielle Ce fut le cas de l'Allemagne, qui restera pour des aliénistes un exemple « colossal », pour parler le jargon de ces délirants vaniteux, de contagion mentale.

La mégalomanie fut le syndrome essentiel. A force d'entendre proclamer la valeur mystique de la patrie allemande par leurs

journaux, par leurs professeurs, par leur empereur, le plus petit commis, le paysan inculte en arriva vite à accepter comme un dogme la mission germanique dans le monde.

Cette attitude, qui provoquait notre sourire, était, en vérité, l'expression d'une perversion mentale assez profonde. Je me rappelle avoir connu, dans un congrès de psychiatrie, un médecin allemand qui témoignait beaucoup d'amitié à la France et qui un jour, dans un moment d'expansion confraternelle, me dit, avec cette lourdeur germanique qui est un caractère de leur mal : « Mon cher collègue, comme je vous plains de ne pas connaître l'allemand ! Les plus grandes vérités de notre science vous seront ainsi toujours fermées. » Sur le coup, je restai abasourdi ; car, pour comprendre la naïveté de cette prétention, il faut savoir que la médecine mentale est une science presque toute française, que les Allemands n'ont fait que démarquer et obscurcir.

L'empereur Guillaume nous étonnait par ses discours grandiloquents, et, lorsque, dans un langage mystique, il célébrait la mission de l'Allemagne qui devait civiliser les autres peuples, cela nous paraissait du « bluff ». Or, il me semble certain qu'il croyait à ces choses énormes et, à son tour, il fut, avec sa *camarilla* militariste, un ardent propagateur du délire collectif qui, sous son règne, a fait des progrès effrayants.

La tendance logique du mégalomane est de se sentir l'objet de l'envie. C'est le voisin qui est d'abord dénoncé par les malades comme l'agent actif de ses persécutions. Or, le voisin de l'Allemagne, c'est nous. C'est donc nous qui sommes devenus sa bête noire ; c'est nous qui sommes les auteurs de tous les déboires qu'il a éprouvés, qui avons suscité toutes les hostilités qu'il a rencontrées. Jamais il ne se serait demandé si, par sa manière égoïste, irritante, immorale, il n'aurait pas provoqué la haine, les représailles dont il souffrait.

Suivez, à la lumière de ces explications, l'attitude du gouvernement allemand dans le conflit actuel, et tout s'éclairera. Quand il a déclaré la guerre, l'empereur a parlé des voisins envieux qui lui imposaient de tirer l'épée, et partout, dans ses messages et ses instructions, il revient sur cette idée : on l'a forcé à la guerre. Sa récrimination constante depuis des années est celle d'un persécuté et elle s'est cristallisée dans une expression forte, qui est devenue un *leitmotiv :* « On encerclait l'Allemagne. »

Là encore, je crois le peuple allemand sincère dans son interprétation délirante. Il croit fermement être une victime, et c'est l'aboutissant logique de cette erreur d'une psychose collective, la plus vaste qui ait frappé un groupe humain.

Mais comment des cerveaux, si fortement cultivés par les lettres et les arts, ont-ils pu verser dans ces déviations morbides ? Cela n'étonnera aucun aliéniste.

L'intelligence n'est pas incompatible avec les plus fortes déviations mentales et, pour la propagation des délires, une condition est néces-

saire et suffit : une certaine suggestibilité, une certaine docilité. Or, l'Allemand, sous sa vaste culture, est resté incapable d'une critique individuelle. L'éducation a renforcé ses tendances. Au lieu que, chez nous, on cherche à former des consciences et des intelligences personnelles, en Allemagne, on façonne des masses malléables.

La méthode germanique a été vantée. On voit à quoi elle aboutit. Les soldats qui, privés de leurs chefs, sont désemparés et deviennent la proie de l'ennemi, restent, guidés par eux, les instruments des pires cruautés qu'aucun Français n'accepterait de commettre par ordre. Ce qu'on appelle la discipline allemande n'est, en définitive, que le défaut de penser et d'agir par soi-même. Elle est la tare de cette psychose constitutionnelle. On s'explique ainsi que les Allemands les plus cultivés aient pu commettre les atrocités de cette guerre. Il suffit que leurs professeurs aient « théorisé » la nécessité d'actes de brutes, pour les faire accepter comme un idéal de race supérieure.

Nous luttons, en vérité, contre un peuple dont la mentalité est altérée, et c'est pourquoi, comme tous les cerveaux troublés, ceux-là sont si dangereux pour leurs adversaires, capables d'atroces brutalités que seuls des insensés peuvent perpétrer. C'est ce mal, dont nous voyons aujourd'hui l'étendue, qui a failli contagionner d'autres peuples et nous-mêmes, qu'il faut détruire pour assurer la santé morale de l'Europe.

Le traitement doit être ici, en grand, celui qu'on emploie partou en petit. Le premier soin que nous prenons à l'égard d'un furieux est de lui retirer les moyens de nuire, de l'isoler. C'est pourquoi l'Europe, qui a été forcée au rôle de gardien de ce peuple en démence, doit arracher les armes à ce furieux et lui interdire d'en fabriquer de nouvelles, détruire l'organe militariste qui l'a asservi, enfin l'isoler jusqu'à ce que la raison soit revenue dans son intelligence déviée.

Grâce à ce traitement, applicable à un peuple comme à un individu, la nature docile de l'Allemand s'efforcera spontanément vers la guérison, pour le bien commun.

Un diagnostic analogue est porté par l'un des nôtres qui ont déserté la profession, pour briller sur une autre scène : M. le sénateur Clemenceau ; on reconnaîtra bien vite la manière incisive et la sobriété d'expression de notre illustre *leader*.

Je vois bien que la suprême perfection du peuple allemand le met dans la nécessité de changer la face du monde, puisqu'au lieu de s'accommoder aux conditions de la vie terrestre, comme nous-mêmes, il a prononcé que la planète et ses habitants doivent désormais s'accommoder à lui. Cependant, à ne considérer que l'apparence extérieure, nous sommes des hommes aussi, et il nous semble que nous avons le droit de vivre au même titre que tous autres.

Alors, une pensée nous vient. Si tous ces gens, qui puisent en eux-mêmes le droit supérieur de nous mettre à merci, n'étaient que des malades délirant d'une hypertrophie de la personnalité ? Si c'était tout simplement de ces fous, chez qui le délire développe une surexcitation de forces redoutables au reste de l'humanité ? Je soumets la question à mon bon ami le docteur Magnan. de Sainte-Anne Je suis sûr que sa science doit avoir un nom pour un état d'esprit qui ne peut pas être normal, puisqu'il est en contradiction absolue avec l'ordre de vie dans lequel les nations ont pu jusqu'à ce jour subsister, se développer.

D'ailleurs, il n'importe guère. Voilà un peuple dont la loi de perfection est de nous assommer. Qu'il ne s'étonne pas si la loi de notre imperfection est de le lui rendre. Il a déjà pu voir que nous nous y employons de notre mieux. Ce n'est qu'un commencement.

G. Clemenceau.

De l'autre côté de la barricade, voici M. Paul Bourget, qui, sur le terrain neutre de la science, se rencontre avec l'un des chefs les plus écoutés de la démocratie. Ceux-là n'en seront point surpris, qui savent quelles fortes connaissances en psychiatrie possède l'éminent psychologue.

Les succès extraordinaires de 1866 et de 1870, l'hégémonie exercée sans conteste pendant quarante-quatre ans et le prodigieux développement industriel et économique qui a suivi, telles sont les causes les plus probables de cet accès de mégalomanie dont nous la voyons atteinte. Ce n'est pas la folie des grandeurs des paralytiques généraux, qui implique une déchéance cellulaire ; c'est plutôt celle des hypomaniaques, dont l'activité, l'abondance d'idées, la généralité quelquefois déconcerte. Ils semblent ne plus connaître la fatigue. A peine s'ils mangent. Ils ne dorment pas. Vous les prendriez pour des surhommes, et ce sont des anormaux, le plus souvent à la veille d'effroyables catastrophes. Dans la mesure où les comparaisons sont permises entre les organismes individuels et ces autres organismes d'une complexité toute spéciale que sont les nations, cet état de désordre mental semble celui de l'Allemagne actuelle. Le travail accompli sur elle par les doctrines de ses grands philosophes au siècle dernier, l'a laissée moins capable de résister au vertige. Il fallait que la remarque fût faite par des observateurs autorisés.

Paul Bourget,
de l'Académie française.



LA FAMILLE ROYALE DE PRUSSE (vers 1866).

Le bambin qui, le genou en terre, tient à la main un fusil-baïonnette, n'est autre que le futur kaiser, dont s'éveillaient déjà les instincts belliqueux.

(Document communiqué par M. Léger, pharmacien à Vichy).

La Médecine dans l'Histoire

L'impérial manchot.

En attendant que nous fassions une étude plus « poussée » des tares pathologiques du Lohengrin impérial, nous consignons dans notre recueil cet aperçu sommaire, qui appelle un complément, dont nous hâterons le plus possible la mise au jour.

Le reître couronné n'a pas même le mérite de pouvoir s'appliquer le mot de Boileau : « Si je suis original en quelque chose, c'est en infirmités, puisque mes maladies ne ressemblent point à celles des autres. » L'impérial manchot a, en effet, une affection entre toutes banale, une de ces infirmités qui l'égalent au plus disgracié de ses sujets.

Que n'a-t-on pas dit sur l'origine de cette infirmité ? Nous sommes, croyons-nous, en mesure de donner quelques précisions à cet égard.

Nul n'ignore que Guillaume II a une faiblesse de la moitié gauche du corps, et que le bras et la jambe de ce côté sont à peu près complètement atrophiés. On a longtemps dit que cette atrophie était due à une maladresse de la sage-femme ou de l'accoucheur qui mit au monde le poupon princier. Ce praticien (ou cette matrone) étant de nationalité anglaise, les savants berlinois ne manquèrent pas d'attribuer à une fausse manœuvre ce qui n'est, en réalité, qu'une lésion congénitale. De quelle nature est-elle ? Ici seulement diffèrent les avis de nos compétences médicales.

Pour notre confrère Witkowski, dont les ouvrages sur les accouchements font autorité dans certains milieux, Guillaume II aurait fait son entrée dans le monde par la tête et non, comme le roi George V, par l'épaule : « Il n'y avait donc aucune nécessité, ni même possibilité d'exercer des tractions intempestives sur l'un des membres supérieurs. » Il s'agirait donc d'un de ces arrêts de développement que les spécialistes nomment une *ectromélie*.

Mais le docteur Boisleux nous fournit une autre explication ; à l'entendre, l'atrophie du bras gauche serait due à une *luxation de l'épaule*, survenue au moment de la naissance : l'enfant se présentait par le siège ; en raison de l'état de souffrance du nouveau-né, on dut procéder à une extraction rapide, qui amena une luxation de l'épaule gauche ; il en serait résulté une infirmité, qui se traduit aujourd'hui par de l'atrophie du membre supérieur et une limitation des mouvements du bras.

Donnons une dernière consultation ; nous la devons, celle-ci, au docteur Courtade ; nous l'accueillons d'autant plus volontiers qu'elle nous apparaît comme des plus vraisemblables.

« Il est plus logique, nous écrivait naguère notre distingué colla-

borateur, de faire intervenir une maladie particulière aux enfants et qui, précisément, produit des troubles trophiques d'un ou de plusieurs membres : c'est la *paralysie infantile*, appelée encore paralysie atrophique de l'enfance, ou paralysie spinale atrophique, ou myélite antérieure aiguë. Au bout d'un certain temps, le membre paralysé récupère des mouvements, mais la croissance reste plus ou moins imparfaite, ou même ne se fait pas : on comprend, dès lors, que la faiblesse soit d'autant plus marquée que l'atrophie est plus complète et plus étendue ; dans certains cas, le membre atteint, flaccide *comme s'il était en caoutchouc*, ne peut rendre aucun service. »

Bien qu'il se surveille beaucoup, le kaiser laisse parfois se révéler son impotence fonctionnelle, comme le jour, par exemple, qu'il laissa tomber son casque aux pieds du pape, qui lui avait accordé une solennelle audience.

Avec le temps, et les efforts de la science aidant, ont diminué les effets de cette imperfection ; mais Guillaume II est miné par un autre mal, qui décèle une tare, héréditaire dans la famille des Hohenzollern, attestée par l'âcreté des humeurs et le sang vicié, dont son organisme subit la lente mais progressive usure.

Depuis son enfance, Guillaume est atteint d'un écoulement de l'oreille gauche qui, à part de rares intermittences, ne s'est jamais tari. Cette inflammation chronique, ou *otorrhée*, est évidemment l'indice d'un tempérament « gâté », comme d'un trait expressif le désigne le peuple, et peut avoir, à plus ou moins brève échéance, un aboutissant fatal.

Avec ce genre d'affection, les complications sont toujours à craindre. Sans recourir à un langage et à des commentaires techniques, il nous suffira de dire que le malade qui en est atteint est sous la menace constante de voir le pus envahir l'apophyse mastoïde, dont l'orifice de communication avec la caisse du tympan est de niveau avec la région malade.

En outre, la paroi supérieure de la caisse, qui sépare l'oreille moyenne de la cavité cranienne, n'a pas plus d'un ou deux millimètres d'épaisseur de la substance centrale. Que cette fragile barrière soit rompue, et alors c'est l'abcès sous-méningé et les troubles cérébraux qui en sont l'inévitable conséquence.

Paralysie ou folie ; à un moindre degré, emportements, impulsions maniaques, excentricités : le souverain allemand ne saurait échapper à l'inévitable destin qui lui est réservé.

Docteur Cabanès.

Opinion du professeur Bar, sur l'infirmité de Guillaume II.

Nous sommes heureux de pouvoir mettre, à la suite de notre article, l'opinion de M. le professeur Bar, membre de l'Académie de médecine, qui, après avoir pris connaissance des différentes versions que nous avons soumises à sa haute appréciation, a bien voulu nous

faire connaître son sentiment personnel. Cette opinion, en raison de l'autorité et de l'indiscutable compétence de celui qui la formula, valait, n'est-ce pas, d'être recueillie.

D'après l'éminent accoucheur, l'infirmité de Guillaume II serait due à une paralysie radiculaire gauche, d'origine obstétricale.

« L'enfant se serait présenté en occipito-iliaque droite ; il y aurait eu la dystocie des épaules et, par traction sur la tête, l'accoucheur aurait distendu les branches supérieures du plexus brachial. »

On dit volontiers, poursuivit notre interlocuteur, que « l'accoucheur tomba en disgrâce, et que celle-ci s'étendit à son fils, qui ne put obtenir dans l'enseignement la situation à laquelle il avait tout droit de prétendre ».

*
* *

Pour qui douterait du détraquement cérébral de Guillaume II, nous nous contenterons de reproduire l'extraordinaire proclamation que cet illuminé, qui n'a pas l'excuse du génie, a rédigée à l'intention de ses sujets de Pologne :

Polonais! Vous vous rappelez, naturellement, qu'une nuit, la cloche du saint monastère Swialogorsky se mit à sonner d'elle-même, ce qui fit comprendre à toutes les personnes pieuses qu'un grand et important événement était signalé par un miracle. Cet événement n'était autre que ma décision de déclarer la guerre à la Russie, de restaurer ses saints à la Pologne et d'annexer à l'Allemagne ce pays de haute culture.

J'avais, en effet, fait un rêve merveilleux : la Vierge m'était apparue et m'avait ordonné de voler au secours de son vénérable couvent qui était menacé. Elle me regardait avec des yeux pleins de larmes, et je décidai aussitôt d'obéir à son divin commandement.

Sachez ceci, Polonais, et recevez mes soldats comme des frères et des sauveurs. Sachez que tous ceux qui seront avec moi seront récompensés libéralement, et que ceux qui seront contre moi périront.

Dieu et la Sainte Vierge sont avec moi. C'est notre Sainte Mère qui a brandi l'épée de l'Allemagne, pour la défense de la Pologne.

Sinistre cabotin !

Le fou couronné qui ensanglante l'Europe, a préludé, par maint déguisement comique, à la tragique horreur de son rôle actuel.

On a vu, écrit un rédacteur d'un de nos grands quotidiens(1), l'impérial Frégoli porter, sur tous les tréteaux officiels des costumes variés et des attitudes diversement théâtrales. Tour à tour amiral, colonel, maréchal, général, et successivement empanaché de plumes d'autruche, d'aigle, de coq ou d'oie ; galonné par devant, galonné par derrière ; soutaché sur les cuisses, à la hongroise, ou garni de brandebourgs, à la mode du pays prussien ; casqué comme Lohen-

(1) *Le Matin.*



L'Empereur Guillaume II.

(D'après un dessin de l'*Illustration*.)

Ce saisissant croquis, pris sur le vif par M. L. Sabattier, lors du voyage de l'empereur d'Allemagne en Palestine, nous montre celui-ci s'apprêtant à enfourcher un magnifique destrier, non point comme un cavalier rompu à ce genre d'exercice, mais à l'aide d'un escabeau pliant, « indispensable, pour se mettre en selle, à cet infirme, au bras gauche atrophié. »

grin ou comme Mangin ; botté comme l'Ogre ou comme le Chat ; en veste, en tunique, en cuirasse, en habit, en dolman, en capote, en manteau, il a occupé plus de photographes que l'ensemble des souverains de la chrétienté ; il a posé devant plus de peintres et de sculpteurs qu'il n'y a d'étoiles au ciel ; et son odieuse figure, où se révèle toute la froide cruauté d'un maniaque d'orgueil et de puissance, est gravée en traits ineffaçables au fond de toutes les mémoires, chez les peuples dont il a mérité la haine.

Mais on ne l'avait pas encore vu chez nous tel qu'il osa se montrer aux Lieux saints, quand il y fit, voilà quelques années, un pèlerinage.

Voyez ce fantôme blanc ou noir, dont le casque pointu prétend à rappeler le morion d'un chevalier... Couvert d'un voile qui est peut-être un burnous et peut-être un suaire, il se promène parmi les souvenirs de la grande légende chrétienne, comme si le vrai prophète, ou plutôt le vrai dieu, c'était lui.

Il marche au milieu des ruines ; il défile devant des moines et des Turcs. Il est content de parader. Il est Baudoin ou Godefroy, Richard ou Saladin.

Cabotin sinistre et infâme, il déshonore tout ce qu'il touche et avilit la religion qu'il professe. On montrera plus tard, en Judée, comme des lieux maudits, ceux où il aura passé.

L'Esprit des Malades et des Médecins

Le cancer.

Celui-là est un vieux colonel de l'armée anglaise ; l'autre jour, on l'a amené à l'hôpital : il avait une balle dans le ventre.

Le chirurgien qui visitait la plaie, tout à coup ne put retenir un sursaut. Et comme « il faisait une drôle de figure », le vieux colonel lui a cligné de l'œil, d'un air malicieux et entendu :

— Vous ne m'avez rien découvert d'extraordinaire ?...

Le chirurgien hésite, balbutie :

— Mais, colonel...

— Eh bien ! docteur... Eh bien ! *et mon cancer ?...*

— Comment, vous saviez, vous savez...

— Certainement, je sais !... il y a assez longtemps qu'il me *travaille*...

Et le colonel a ajouté en confidence :

— *But if I had been talking about it, they would never have send me to the front* — mais si je l'avais dit, on n'aurait jamais voulu m'envoyer sur le front ?

Informations et Échos de la **Chronique**

Nos évadés : Gabriel Montoya.

Le bon chansonnier Gabriel MONTOYA a succombé aux suites d'un banal accident de bicyclette. Il adressait peu de jours avant sa mort, à Auguste Germain, les exemplaires de deux chansons, gracieusement offertes par lui aux soldats blessés : l'une, dédiée au général Joffre, avait pour titre le *Chemin de Strasbourg ;* l'autre, dédiée à Mme la générale Lyautey, était intitulée *Pour les Dames de la Croix-Rouge.*

Gabriel Montoya sera mort en chantant, lui aussi, le courage et les vertus de notre race guerrière.

Du théâtre à l'hôpital.

Il y a quelques semaines, le *Petit Journal* publiait ce « filet » :

« M. D..., l'artiste connu, qui est infirmier dans un hôpital de Vichy, a imaginé, pour panser les plaies des blessés avec de l'iode, de vaporiser la liqueur avec un vaporisateur ordinaire à tube d'ébonite ou de verre. Cela évite la perte de l'iode par le coton, qui en absorbe environ 50 °/₀. De plus, cela permet à l'iode de pénétrer dans les tissus sans frottement douloureux. »

A un de nos maîtres, qui s'étonnait que le talentueux comédien se fût improvisé infirmier, celui-ci modestement répondit :

— Quoi de plus naturel ! Ne fallait-il pas que je sache rouler des bandes, pour certains de mes rôles ; mais il y a une autre raison : j'étais si lié avec le professeur Segond (*sic*). Et puis, vous le dirai-je enfin, ma mère a soigné les blessés en 70 ; en vérité, docteur, c'est de l'atavisme !... N'insistons pas.

Du théâtre à l'hôpital la distance est courte, si l'on en juge par le nombre d'artistes qui se sont improvisés infirmiers.

A Cabourg, Albert BRASSEUR a fondé un hôpital, qui, de soixante-quinze lits au début, pourra en posséder cinq cents. Mmes Marguerite DEVAL, Juliette DARCOURT, M. Maurice de FÉRAUDY ont quêté pour cet hôpital, auquel MM. Alphonse FRANCK et Louis ARTUS prêtent aussi leur concours.

M. Jules BRASSEUR s'emploie à l'hôpital Saint-Martin.

A Trouville, Deauville, Houlgate, etc., sont employés dans les hôpitaux mobilisés de la région : MM. Fernand LEFÈVRE, SACHA GUITRY, POLIN, NOTÉ, FRANCELL, Mmes CHENAL, Lucy ARBELL, Marthe BRANDÈS, Charlotte LYSÈS ; à Bagnoles-de-l'Orne, Mlle Blanche DEFRESNE ; tous en un mot, rivalisent de zèle, pour secourir nos blessés.

Ajoutons à ces noms, que nous fournit l'*Echo de Paris*, ceux d'ALEXANDRE, le jeune premier de la Comédie-Française, et sa gracieuse femme, Mlle ROBINNE, engagés à l'hôpital de Montluçon ; BERNARD, également du Français, est infirmier à Bernay.

André de LORDE, l'habituel fournisseur des pièces sombres du Grand-Guignol et Mme de Lorde, se sont prodigués l'un et l'autre dans un hôpital temporaire de Vichy.

Et, à propos de la célèbre station thermale, rappelons que, grâce à l'initiative heureuse de M. SERMENT, ancien secrétaire d'ambassade, des matinées artistiques, y ont eu lieu, réunissant les noms, fêtés du public, de DELNA, l'inimitable Vivandière, Mlle DEMOUGEOT et sa sœur, Mme PERRON-DEMOUGEOT, JOURNET, de l'Opéra, et nombre d'artistes du Casino, qui tous, en toute circonstance, ont prêté gracieusement leur concours ; ils ont ainsi, fort à propos, récréé et réconforté nos glorieux mutilés, qui paraissaient prendre grand plaisir à joindre leurs applaudissements à ceux des membres du corps de santé qui s'étaient fait un devoir d'assister à ces représentations, dont le programme, d'ailleurs, était toujours des mieux composés.

La leçon des proverbes.

Qui de nous n'a entendu citer cette formule proverbiale : *S'asseoir sur son prussien,* formule qui, comme nul n'en ignore, ne désigne ni un homme ni un visage.

L'origine en remonte à l'invasion de 1792, ainsi que l'attestent les Mémoires de Kellermann. Après la canonnade de Valmy, Français et Prussiens restaient en expectative, aux environs du camp de la Lune, un nom prédestiné en pareille occurrence. Ces derniers, campés sur les hauteurs, étaient atteints d'une dysenterie générale, gagnée en s'assouvissant de fruits et de raisins verts, si tentants à l'époque des vendanges.

Du plateau de Valmy, nos soldats voyaient leurs adversaires éparpillés aux avant-postes, occupés tous à la même besogne et mettant forcément en relief ce que nos troupiers gouailleurs n'appelèrent plus que *le prussien* : c'est depuis lors que ce singulier vocable a pris rang parmi les nombreux synonymes consacrés à désigner ce que Paul de Kock appelle l'*incivil* et les Italiens *le civil* (*il civile*), peut-être à cause de la modestie qui le porte à se cacher.

Des chansons de circonstance ne manquèrent pas de courir les camps à cette occasion, tels ces spirituels couplets, publiés en 1793 dans l'*Almanach des Muses :*

Savez-vous la belle histoire
De ces fameux Prussiens ?
Ils marchent à la victoire
Avec les Autrichiens ;
Au lieu de palmes de gloire,
Ils ont cueilli des raisins.

Le raisin donne la foire
Lorsqu'on en mange sans pain.
Pas plus de pain que de gloire,
C'est le sort du Prussien ;
Il s'en va cherchant la gloire,
Il s'en va criant la faim.
Le grand Frédéric s'échappe
Prenant le plus court chemin ;
Mais Dumouriez le rattrape,
Et lui chante ce refrain :
N'allez pas cueillir la grappe
Dans la vigne du voisin.

Le conseil est encore de mise et nous le renvoyons à qui de droit.

La lutte pour le cochon.

(Extrait de la lettre d'un médecin auxiliaire.)

«... Une nuit, on nous envoie chercher deux blessés dans une ferme, en nous avertissant d'ailleurs que les Prussiens étaient tout près. C'était mon tour de marche. Je prends donc deux hommes et une voiture et nous partons.

A la ferme, point de blessés, mais tous les habitants avaient fui avec leurs bêtes. Seul, un cochon gémissait dans son étable. Pour qu'il ne soit pas perdu, nous entreprenons de le charger dans le fiacre, mais en vain. Bien plus, la bête se sauva à toutes jambes ! Nous repartons, assez ennuyés du bruit que nous avions fait et qui pouvait attirer les ennemis et nous faire prendre.

Voilà-t-il pas que nous retrouvons notre cochon sur la route. Aussitôt nous reprenons la tentative de chargement, mais subitement je vois mes bonshommes lâcher la bête et ficher le camp.

Deux Allemands venaient de surgir sur le côté de la route. Je sors mon revolver en rappelant mes brancardiers et je m'apprêtais à prier les Allemands de se rendre, quand ils se mettent à crier : « Alsaciens, Alsaciens ! »

Nonobstant cette déclaration, nous les désarmons, pour les faire marcher devant la voiture. Là-dessus, ils nous proposent, en mauvais français, de nous aider à charger le cochon qui attendait. Aussitôt fait que dit, et nous revînmes triomphalement avec de la viande et deux prisonniers. »

On voit d'ici le tableau !

La « Kultur » germanique

Leurs médecins.

Un sous-officier allemand écrit à son frère :

Je suis tombé sur le champ de bataille et ai été transporté à l'ambulance allemande avec 350 des nôtres. Dans la soirée, nous apprîmes que les Allemands battaient en retraite. Nos médecins prirent la fuite, naturellement (*sic*). Ah ! les lâches ! Par bonheur, cinq curés et cinq sœurs restèrent auprès de nous. Sans leur assistance, nous serions tous morts de faim. Le lendemain, des cavaliers français nous firent prisonniers et un médecin français, très aimable, nous pansa avec soin.

Du professeur H..., soldat réserviste, à sa mère :

Nos ambulanciers se sont couverts de honte, ils nous laissèrent pendant deux grands jours sans aucun secours, sans boire ni manger. Heureusement les Français nous secoururent et nous soignèrent parfaitement. Aussi, je t'en prie, soigne bien les blessés français. C'est le mieux que tu puisses faire pour ton fils.

Toutes les autres lettres stigmatisent la conduite des médecins et ambulanciers allemands, qui ont abandonné les blessés en cas de danger. Un soldat écrit également à sa mère, qui habite Munich, que « la lâcheté de leurs médecins coûte aux Allemands des milliers de morts. »

*
* *

On nous a conté, d'autre part, qu'un chirurgien-major, amené avec un convoi de blessés à Bourges, réclama une ordonnance pour cirer ses bottes, et comme on lui répondait qu'on n'avait pas à lui en fournir, il s'emporta, disant qu'il était protégé par la Convention de Genève et qu'on lui devait le respect et le traitement d'officier !...

*
* *

A deux pas de Raon-l'Etape, dans la vallée de Celles, logeait un illustre chirurgien allemand, une des gloires de la science d'outre-Rhin. Pas une fois il ne s'est occupé des blessés, ses compatriotes : il a commandé du vin, et pendant quinze jours il n'a pas dessoulé.

*
* *

Un professeur de médecine de nationalité allemande, le docteur von Ferf, qui professe à la Faculté de Bâle, a cru devoir faire placarder, le jour de la reprise de ses cours, le petit avis suivant :

Je ne donnerai plus de thèses de dissertation aux Russes et aux Japonais.

Les journaux indépendants de la Confédération helvétique s'élèvent avec indignation contre ce vilain procédé, en remarquant que les arrêtés du gouvernement prussien ne doivent avoir aucun effet en pays neutre, le territoire suisse. Le *Démocratie* ajoute avec énergie s'adressant au professeur allemand :

Si les méthodes de votre pays vous plaisent tant, allez donc les appliquer chez vous, la Suisse n'est pas mûre encore, fort heureusement, pour que vous l'en gratifiiez.

* * *

Un « ami sûr », dont le témoignage est au-dessus de tout soupçon et qui sert en ce moment en qualité d'aide-major, écrit textuellement ceci au journal *La Croix* :

Je vous donne quelques détails sur la façon dont ces sales Boches comprennent la guerre. Nous sommes logés ici dans une grande fabrique de papier, qui a été une ambulance allemande avant nous. Il y avait encore deux aide-majors allemands, il y a trois jours.

En temps que médecins, ce sont des gens qui se sont livrés à des *mutilations volontaires*, amputant des soldats français qui avaient des plaies insignifiantes, laissant nos blessés pendant vingt jours sans être pansés, les laissant baignés dans l'urine et les matières et, pendant ce temps, tous s'enivraient comme des portefaix, prenant cinquante bouteilles de champagne pour cinq par repas.

Dans la chambre où je couche, ils avaient monté un tonnelet de rhum et, avec un tube de caoutchouc, buvaient de leur lit et vomissaient ensuite partout. Ils disaient qu'ils iraient bientôt danser à Paris avec des dames françaises, et comme la femme de l'industriel, qui est une vieille dame, très douairière, et qui n'a pas peur, leur disait : « Vous êtes bien trop lourds et trop laids », ils riaient et buvaient une coupe de champagne de plus.

Leurs brancardiers.

Chefs, soldats, médecins, brancardiers, tous se valent. Des blessés français qui, faits prisonniers, se sont échappés, content comment ils ont été recueillis sur le champ de bataille par les brancardiers allemands, dont la plupart parlent français.

Ils s'approchent du blessé, et leur première question n'est point pour s'enquérir de l'endroit où il a été atteint, mais pour savoir si le blessé a sur lui de l'or et des bijoux. Si la réponse est affirmative et si le blessé effectue *spontanément* un versement immédiat, ils l'emportent à l'ambulance. Sinon, ils le dépouillent et l'abandonnent.

— Il faut, ajoutent les soldats, leur rendre d'ailleurs cette justice, qu'ils ne distinguent pas entre blessés français et blessés allemands.

Le procédé est égal pour tous : et ils n'hésitent pas à secourir un Français qui a de l'or, de préférence à un des leurs qui ne possède rien.

Ce sont vraiment de belles âmes.

Leurs dames.

D'un chasseur à cheval, blessé, en traitement à Grenoble, cette piquante anecdote sur les dames allemandes, qui, sous le couvert de la Croix-Rouge, suivent les armées ennemies :

A Raon-l'Etape, où les Allemands entrèrent le soir du 24 août, un médecin-major allemand s'installa dans l'hôpital avec sa femme.

Cette dame profita de son séjour pour réquisitionner une automobile et un camion, qu'elle fit conduire devant un hôtel. Là, aidée des soldats allemands, *elle s'empara de tout le mobilier d'une salle à manger et le fit charger sur le camion. Elle se rendit aussi dans le domicile d'un médecin civil de Raon-l'Etape et prit toutes les toilettes de la femme de ce médecin.*

La Croix-Rouge n'est même pas respectée.

Sur tous les champs de bataille, en Lorraine comme dans les Vosges, sur la Marne comme sur l'Aisne, médecins et brancardiers français ont risqué maintes fois leur vie en allant, au milieu des balles et des obus, chercher ceux des nôtres qui étaient tombés ; un certain nombre même ont été atteints au cours de ces dangereuses missions et ne sont pas revenus.

Dans les ambulances, nos majors ont souvent soigné nos blessés, alors que les obus des vandales, qui n'ont aucun respect pour la Croix-Rouge, tombaient jusque dans les salles d'opérations où ils accomplissaient leur devoir. On l'a vu à D..., où l'ambulance fut bombardée systématiquement, peut-être parce qu'elle était installée dans un hôpital construit par un grand philanthrope belge.

Là, tandis que deux majors procédaient à une amputation, une « marmite », traversant le plafond, vint éclater dans la salle. Deux blessés qui s'y trouvaient furent tués, un infirmier blessé. Sans perdre leur sang-froid, malgré le danger qu'il y avait à rester plus longtemps dans la place, les deux médecins continuèrent et achevèrent l'opération, tandis que leurs collègues, les infirmiers et les brancardiers s'occupaient de transporter dans un endroit moins exposé les blessés qui se trouvaient dans l'hôpital.

On l'a vu aussi à Reims, où l'ambulance, installée dans la cathédrale, fut également bombardée par les barbares Allemands et où plusieurs infirmiers et brancardiers périrent, en voulant sauver les blessés.

*
* *

Quatre infirmières anglaises, nurse Florence Nightingale, nurse Frances M. Tirdall, nurse Annie Mac Diarmid, nurse Hannah M. Hawkins, rencontrent à Tergnier les officiers anglais revenant de la bataille du Cateau.

Ceux-ci leur rapportent qu'au cours de la bataille, les Allemands ont pris pour cible de leur bombardement l'hôpital militaire de la Croix-Rouge. C'est au point que les quatre chirurgiens anglais jugèrent plus prudent de transporter leurs blessés dans la rue.

Les Allemands arrivèrent. Ils fusillèrent sans explication les quatre chirurgiens et achevèrent tous les blessés.

*
* *

Un réserviste du 115e, originaire de Chaville, se soulève du lit de sangle, sur lequel il est étendu, pour dire :

— Ah ! si on pouvait y retourner ! A Mons, j'étais pointeur d'une mitrailleuse, je suis resté le seul de ma section, mais ce que j'en ai f... par terre ! Ils m'ont pris, les deux pieds traversés par une balle, et *ils ont tiré trois fois sur moi, à bout portant.*

Appuyé sur l'épaule d'un infirmier de la Croix-Rouge, un brigadier du 18e escadron du train, auquel on demande où il a été blessé, fait ce récit :

Vers sept heures du soir, près de Mons, je conduisais sur le champ de bataille une grande voiture sanitaire escortée de huit brancardiers. Cachés dans un buisson, les Prussiens tirèrent sur nous et abattirent quatre de mes compagnons : une salve d'artillerie mit ces misérables en fuite. Quelques instants après, j'allais ramener ma voiture pleine de blessés, lorsque les essieux se rompirent : projeté à terre, je me fracturai la jambe... Dans le parc où nos voitures avaient séjourné quarante-huit heures, un ou plusieurs misérables Allemands avaient scié les essieux !...

*
* *

Le 17 août, à la suite d'un combat très violent et très meurtrier, sur les bords de la Brüche, les troupes prussiennes, après avoir bombardé, contre tout droit et toute humanité, l'ambulance du bourg de Schirmeck, firent prisonniers plusieurs médecins-majors, héroïquement restés à leur poste.

Mille privations, mille vexations leur furent imposées. On les conduisit, baïonnette au canon, jusqu'à Mutzig et là, le dialogue suivant fut échangé entre l'un d'eux et un chirurgien allemand d'une grande notoriété, qui, il faut l'espérer, est plus heureux dans ses opérations que dans ses reparties :

— Pourrions-nous savoir quelle est notre situation ?

— Je regrette, mais vous êtes nos prisonniers.

— Pourtant, la convention de Genève nous laisse notre liberté.

Et alors le chirurgien allemand, d'un air profondément étonné :

— « La convention de Genève ? connais pas ! »

*
* *

A la liste trop longue des infamies germaniques, on peut encore ajouter celle-ci.

Un médecin lyonnais, le Dr B..., a été retenu, pendant dix jours, prisonnier à Strasbourg, en compagnie d'une cinquantaine de ses

collègues français. La plupart possédaient des attestations d'officiers allemands, reconnaissant qu'ils avaient soigné les blessés prussiens avec le même empressement que les blessés français. Il a fallu leurs vives protestations, pour que les autorités militaires allemandes se décident à les relâcher.

*
* *

Un médecin aide-major, appartenant à un régiment d'infanterie en garnison à Chaumont, échappé miraculeusement aux balles allemandes, tandis qu'il prodiguait ses soins aux blessés sur le champ de bataille, fut arrêté et expédié en Wurtemberg, où on le dépouilla de tout ce qu'il avait : argent, trousse, bijoux ; comme il protestait, on menaça de le fusiller. Ce n'est qu'après quinze jours de captivité et avoir enduré toutes sortes d'humiliations et de privations qu'il fut reconduit à la frontière et relâché.

Trois autres médecins français ont été arbitrairement arrêtés et internés à Ulm, durant deux semaines. Préalablement, ils avaient été détroussés par les officiers du 99e d'infanterie allemand, qui se rendit si tristement célèbre à Saverne, dignes émules du lieutenant von Forstner.

*
* *

Du médecin-major Clerc, qui, avec deux de ses collègues, fut fait prisonnier en Lorraine, consignons cette déclaration :

Ce que je retiens de notre captivité, dit-il, c'est que nous avons pu rencontrer des officiers allemands polis, mais pas un seul médecin-major. Tous ceux de ces derniers auxquels nous nous sommes fait présenter, espérant trouver auprès d'eux non de la bienveillance, mais la stricte politesse que l'on retrouve chez les intellectuels de tous les pays, se sont montrés d'une goujaterie sans nom.

*
* *

C'était en Belgique, après une des plus rudes actions sur la Meuse ; le Dr Meslier, ancien député de la circonscription d'Asnières-Saint-Ouen, qui, comme médecin aide-major, soignait, depuis le premier jour, nos blessés sur le front, se trouvait dans un couvent organisé en ambulance. La nuit était depuis longtemps venue ; avec ses collègues, le Dr Meslier était au chevet des blessés.

Tout à coup, revolver au poing, en véritable trombe, les Allemands firent irruption, tirant sur tout le monde. Les médecins eurent juste le temps de se jeter derrière une porte, mais les Teutons la poussèrent avec une brutalité telle sur le Dr Meslier, qu'un des verrous l'atteignit au niveau du cœur. Le coup fut terrible et l'ancien député de la Seine perdit connaissance. Dans leur précipitation à massacrer tout ce qui se trouvait devant eux, les soldats du kaiser ne regardèrent heureusement pas en arrière. Avec une peine

inouïe, les médecins parvinrent à se sauver et à emporter leur collègue, toujours inanimé. Vers onze heures, en pleines ténèbres, ils atteignirent un petit bois ; les balles, les obus éclataient de tous côtés et plusieurs docteurs furent atteints et même tués. Les autres, à l'abri derrière des troncs d'arbres, furent assez heureux, au petit jour, de voir arriver les troupes françaises. Il était temps : le Dr Meslier perdait le sang à flots par la bouche ; pendant plusieurs jours, on considéra son état comme désespéré. Enfin, après un séjour à l'hôpital de Laon, puis à celui de Rouen, il entrait en convalescence.

*
* *

Pendant tout le mois de septembre, des patrouilles allemandes vinrent réquisitionner à Arras des vivres, des autos, des voitures, des bicyclettes. Leurs médecins s'emparèrent des ambulances, exigeant que tous les pansements des blessés fussent enlevés sous leurs yeux ; *ils firent prisonniers les moins atteints*, les emmenèrent à Cambrai, entre deux haies de baïonnettes, tandis que les femmes ameutées dans la rue, pleuraient de rage impuissante en voyant passer ces malheureux. Ils emmenèrent en même temps *les médecins, les infirmiers et les dames de la Croix-Rouge d'une ambulance*, qui ne voulurent pas quitter leurs blessés.

A quoi s'occupent leurs chirurgiens.

A Lizy-sur-Ourcq, une ambulance allemande, installée dans une école, demeura dans la petite ville, après la retraite du corps auquel elle appartenait. Le major, un gros homme à figure poupine, qui parlait parfaitement le français, semblait témoigner d'un zèle extrême dans ses fonctions. Il offrait même ses services à la population civile, privée de médecins. Nous nous souvenons d'être passé à Lizy en septembre. Les gendarmes français qui gardaient l'ambulance attestaient l'empressement de cet excellent major qui, tout Prussien qu'il fût, montrait quelque sensibilité et gémissait sur les maux causés par la guerre.

Au moment de son départ — en sa qualité de chirurgien, il ne devait pas être retenu prisonnier — on eut, cependant, l'indiscrétion de jeter un coup d'œil dans ses cantines : elles constituaient un véritable magasin de curiosités de toutes sortes, qu'il s'était cavalièrement appropriées. Encore la manie des « souvenirs ! » Il en avait emporté de toutes les villes françaises qu'il avait traversées. C'était, lui aussi, un amateur d'art. Malheureusement pour lui, les objets intéressants qu'il avait accumulés dans ses malles étaient d'une origine facilement reconnaissable. Il a eu à répondre devant le conseil de guerre de ses goûts d'antiquaire.

A la date du 1er septembre, on écrivait de Genève :

Trois médecins des ambulances françaises viennent d'arriver de Bâle à Genève, après un internement près d'Ulm. Ils avaient été faits prisonniers dans les environs de Mulhouse, contrairement au droit des gens.

L'officier de ce 99e régiment d'infanterie allemande qui se rendit si tristement célèbre à Saverne les insulta grossièrement et confisqua tous leurs bagages, y compris leurs trousses de chirurgie.

*
* *

A la suite d'une rencontre avec les Allemands, dans la région de l'Aisne, le lieutenant D..., du... régiment, est laissé blessé sur le terrain. La nuit arrive, et avec elle les maraudeurs allemands. Ils pillent les blessés, fouillent les sacs, entassent toutes les conserves et le linge de corps. Ils arrivent près du lieutenant qui leur montre son épaule brisée.

Un infirmier se trouve parmi les maraudeurs ; il panse avec soin le lieutenant, puis sa besogne faite, le fouille consciencieusement et lui vole 1.200 francs : 600 francs de la compagnie et 600 francs lui appartenant en propre.

Leurs blessés.

Traitent-ils mieux leurs propres blessés ? On en va juger.

Quand les Français, écrit Maurice Barrès, après le départ des Allemands qui avaient à demi anéanti Raon-l'Etape, sont rentrés dans cette petite ville, ils sont allés à l'ambulance allemande installée à la caserne. Ils ont reculé d'horreur. Ils y ont trouvé les blessés allemands tout affolés, absolument terrifiés par leurs propres médecins.

Les salles étaient remplies mi-partie de blessés et de cadavres datant de huit à dix jours. Le linge sale, les pansements, les déjections, on les jetait dans la ruelle des lits. Les blessés nageaient dans le pus. Je note, poursuit Barrès, les renseignements techniques que m'a dictés un praticien, témoin de cette ignominieuse situation :

Nous avons trouvé des opérations inachevées datant de quelques jours, des amputations en gigot, une débauche d'intervention, le tout suppurant.

Enfin, toujours dans cette ambulance, une salle d'horreur contenait empilés des corps en putréfaction !

Sans commentaires.

Le Co-Propriétaire Gérant : Dr CABANÈS.

TABLE DOCUMENTAIRE DES MATIÈRES

Pour l'année 1914

TABLE DES GRAVURES

Paris-Poitiers. — Société Française d'Imprimerie.